

Informations internes sur L'AGRICULTURE

**Situation socio-économique
et perspectives de développement
d'une région agricole déshéritée
et à déficiences structurelles**

**Etude méthodologique de trois localités
siciliennes de montagne**

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION « ÉCONOMIE ET STRUCTURE AGRICOLES » – DIVISION « BILANS, ÉTUDES, INFORMATION »

*La reproduction, même partielle, du contenu de ce rapport est subordonnée
à la mention explicite de la source*

Informations internes sur L'AGRICULTURE

**Situation socio-économique
et perspectives de développement
d'une région agricole déshéritée
et à déficiences structurelles**

**Etude méthodologique de trois localités
siciliennes de montagne**

COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION «ECONOMIE ET STRUCTURE AGRICOLES» – DIVISION «BILANS, ETUDES, INFORMATION»

S O M M A I R E (1)

	<u>Page</u>
AVANT-PROPOS	2
INTRODUCTION	4
PREMIERE PARTIE - MILIEU ET INSTITUTIONS	13
DEUXIEME PARTIE - ETAT DE PREPARATION DES FAC- TEURS FAVORABLES AU DEVELOP- PEMENT	220
TROISIEME PARTIE- PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT	252
CARTES	367
ANNEXES	

(1) Une table des matières détaillée se trouve à la fin du volume.

Désireuse d'apporter, dans le cadre de son programme d'études, une contribution à l'étude du développement socio-économique de régions agricoles déshéritées, la Direction Générale de l'Agriculture de la C.E.E. a demandé au "Centro Internazionale di Ricerche Sociali" (CIRIS) de l'Università Pontificia Gregoriana à Rome d'entreprendre des travaux méthodologiques et de recherche basés sur le cas de trois localités situées dans la zone montagneuse de la Sicile.

Les travaux du CIRIS ont été conduits par le Prof. Philip LAND S.J. avec la participation du Rév. P. S. DUYNSTEE et du Dr. C. GUIDA et en collaboration avec les Divisions "Bilans, Etudes, Information" et "Amélioration des Conditions Sociales en Agriculture".

La présente étude a été entreprise sous la responsabilité exclusive des experts qui en ont accepté la charge et les opinions qui y sont émises traduisent uniquement leurs points de vue. Elles ne doivent pas être considérées comme représentatives de l'opinion de la Commission ou comme reflétant ses conceptions en la matière et ne préjugent dès lors aucunement de sa position future éventuelle.

AVANT-PROPOS

L'enquête sur laquelle est fondé le présent rapport a été exécutée en deux étapes. Au cours de la première, pendant l'hiver et le printemps 1964, le CIRIS a accepté l'invitation du R.P. Salvinus Duynstee, promoteur d'un centre de développement communautaire à faire une étude d'une zone de trois communes dans la région montagneuse de Sicile en vue d'une action éventuelle de développement communautaire.

Faisaient partie de l'équipe du CIRIS : le Prof. Emile Pin, directeur, le Prof. Th. Mulder, recteur de la Faculté et le rédacteur du présent rapport. Le Rév. William Mehok était chargé de préparer les divers sondages et de vérifier les tableaux. En outre, M. Toon Jansen, actuellement assistant à l'Institut de Sociologie Rurale de l'Institut Agronomique de Wageningen (P.B.) a fait une étude préliminaire sur différents aspects de la vie lors d'un séjour de plus de six mois des agriculteurs; pendant ce temps M. Clifford Jansen actuellement attaché au Centre de recherche de Bath en Angleterre faisait une étude portant sur la vie politique, qu'il a présentée ensuite à l'Université de Louvain sous la forme d'une thèse de licence.

Le rédacteur du présent rapport a assuré la direction de la seconde phase ainsi que la préparation du rapport complet. Le Prof. Mulder a contribué à la rédaction finale de la première partie.

Les sections concernant l'agriculture sont principalement l'oeuvre du Dr. Claudio Guida, actuellement attaché à l'Ente Sviluppo Tre Venezie, expert qui avait déjà effectué des études similaires en Lucanie, notamment celle qui a trait à Avigliano, dans la province de Potenza, pour le compte de la société ESSO Italiana.

Il y a lieu de remercier avant tout le R.P. Duynstee, expert de la vie sociale en Sicile, pour le grand intérêt qu'il a porté à notre travail et pour ses conseils constants. Nous désirons ensuite remercier la Direction générale de l'Agriculture de la C.E.E. qui nous a cordialement aidée et encouragée. Nous désirons particulièrement mentionner M. J. Lommez qui a suivi l'étude du début à la fin. Il nous a aidé notamment à poser correc-

tement le problème, en proposant des suggestions à chaque stade du travail. Nous tenons également à remercier ses collègues, M. R. Craps et M. W. Esser pour leur collaboration cordiale et leurs suggestions.

Prof. Philip LAND s.j.
CIRIS, Università Gregoriana
Rome, 1968

INTRODUCTION

Il convient de définir dès le début l'objet du présent rapport. L'étude comporte non seulement une enquête sur la situation actuelle dans la zone étudiée, mais vise également à déterminer les perspectives qui s'offrent à son développement. C'est pourquoi elle pourrait donner l'impression de constituer un projet de planification.

En fait, il s'agit d'une étude méthodologique. Son objet, en effet, est de montrer quels sont les aspects à étudier et le nombre de ceux-ci, si l'on veut avoir une connaissance exacte d'une zone étudiée de façon à permettre aux planificateurs éventuels de comprendre de façon appropriée les facteurs sur lesquels il convient de fonder leur programme.

Si nous avons cru que, sous cet angle méthodologique, il était judicieux d'envisager certaines lignes d'évolution, les indications qui en résultent ne constituent pas une véritable programmation; de ce fait nous n'entrons pas dans le domaine qui relève des planificateurs. En fait, les perspectives (3ème partie) découlent logiquement des prémisses, c'est-à-dire de l'exposé objectif de la situation, présenté dans les deux premières parties du rapport.

Au cours des nombreux mois pendant lesquels l'étude a été réalisée, les enquêteurs se sont constamment posés les questions suivantes :

1. Dans une situation semblable à celle devant laquelle nous nous trouvons, quels sont les facteurs importants qui peuvent entraver ou favoriser éventuellement l'amélioration de la situation ?
2. Dans une région où l'agriculture prédomine encore, mais où en fait elle n'est pas développée, où l'infrastructure fait défaut et où les autres facteurs structurels sont déficients (tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'économie agricole elle-même) sur quels points de départ peut-on se fonder pour établir une étude des perspectives qu'offre la région ? Et si ces points de départ peuvent être définis, les facteurs-clés (tant humains et sociaux qu'économiques et techniques) qui sont importants pour la situation peuvent-ils être identifiés ? Si ce deuxième pas peut être franchi, peut-on aller jusqu'à définir les facteurs stratégiques qu'il convient encore d'apprécier avant que tout planificateur éventuel puisse prétendre offrir un programme.

A la lumière de l'explication précédente concernant l'objet de l'enquête, on comprendra que la discussion des perspectives présentée dans la troisième partie ne constitue en aucune manière un plan d'action. C'est pourquoi l'étude se limite à apprécier l'un après l'autre tous les facteurs qui se rapportent à l'évaluation des perspectives. Mais elle évite de tirer des conclusions pouvant servir à un programme.

Une autre question que l'on peut se poser est, pourquoi trois localités ? N'est-ce pas un territoire trop petit pour planifier le développement ? Les enquêteurs seraient les premiers à convenir que la zone de l'enquête serait trop petite pour la planification. Comme il a été souligné dans plusieurs chapitres, la zone ne constitue même pas une unité géologique. De même, du point de vue économique, elle ne présente pas une homogénéité suffisante.

L'enquête a été effectuée sur trois communes seulement parce que seul l'examen d'une région limitée nous permettait une étude en profondeur de tous les facteurs concernant le développement de cette région et, comme nous l'avons dit plus haut, la gamme de ces facteurs est étendue, aussi étendue en fait que la longue série de chapitres qui composent ce rapport de dimension.

Deux remarques s'imposent. Premièrement, en lisant les données et observations concernant la situation, il conviendrait de noter que celles-ci portent sur la période bien déterminée de l'enquête, 1964 - jusqu'à mai 1966. Le rédacteur du rapport a, en outre, effectué d'autres visites après cette date afin de contrôler la validité des données qui constituent les parties II et III. Etant donné que la situation est dynamique, certaines données sont rapidement dépassées. D'autre part le manque de renseignements sur certains aspects, le caractère peu sûr des nombreuses sources sur lesquelles nous avons dû nous fonder pour réunir le nombre très important des données nécessaires pour cette étude n'ont pas toujours permis de mener les travaux avec le degré de précision souhaitable.

Introduction méthodologique

Il faut espérer que les lecteurs du rapport n'omettront pas de lire cette introduction car elle constitue la clé de l'étude.

Cette introduction comporte quatre sections :

1. Remarques générales sur la méthode utilisée;
2. Méthode utilisée pour la première partie;
3. Méthode utilisée pour la deuxième partie;
4. Méthode utilisée pour la troisième partie.

1. Remarques générales sur la méthode utilisée

Cette étude avait pour objet d'étudier une situation agricole, commune à de très nombreuses régions de montagnes ou de collines. Une très petite zone de Sicile a été choisie mais on aurait tout aussi bien pu choisir une des nombreuses autres régions de l'intérieur de la Sicile ou des zones similaires de l'Italie du Sud ou des zones similaires dans de nombreuses parties du monde. Un autre objectif était de déterminer les possibilités de changement qu'offre l'agriculture comme activité prédominante. Cela impliquait d'abord que les facteurs intéressés soient capables de subir des changements mais également qu'objectivement il existe des perspectives de changements. Quels qu'aient été les changements supposés possibles et désirables ils devaient nécessairement être présentés à la lumière de plans de développement portant sur toute la région.

Il est assez évident que cela constitue une étude assez complexe. Cependant d'autres difficultés ont surgi. En dépit d'un exode déjà très important de l'agriculture vers d'autres activités économiques, il est probable qu'un plus grand nombre encore de personnes aurait à quitter l'activité agricole. Qu'advierait-il de ceux-ci ? L'étude a été élargie de sorte à aborder également cette question.

Pas de planification mais une méthode

Avant de poursuivre l'explication des méthodes particulières utilisées pour chacune des trois parties de la présente étude, il est de la plus grande importance de montrer clairement que l'ensemble de l'étude est méthodologique dans son objet. Ce n'est en aucune façon un projet ou un

programme de planification. Il y a notamment lieu de le dire du fait que la troisième partie pourrait donner l'impression que nous y offrons un programme de planification pour la zone étudiée. Car, en fait, nous y discutons les perspectives économiques et sociales des villes étudiées. De plus, ce faisant, nous procédons à l'examen des plans nationaux et régionaux. Nous en tirons les indications qui semblent s'appliquer à la zone étudiée. Sur cette base, nous poursuivons la discussion portant sur la "vocation" générale de la zone de montagne et de collines. Enfin, nous procédons à une étude détaillée des possibilités d'emploi dans l'agriculture et dans d'autres secteurs.

Néanmoins, dans tout ce travail, nous demeurons au niveau de la méthodologie. Ce sont des considérations de méthodologie qui nous ont contraints à pousser l'étude jusqu'aux perspectives. En les étudiant, l'objectif est de faire ressortir toute la complexité de ce qui doit être étudié par quiconque à l'intention d'aborder le problème de la modernisation agricole dans des circonstances similaires (1).

2. Méthode utilisée pour la première partie

La première partie présente un tableau d'ensemble de la situation réelle dans les trois villes : premièrement leur situation physique et leurs ressources, leur infrastructure et les services publics; ensuite les caractéristiques de la population et plus spécialement les mouvements démographiques; troisièmement les diverses formes d'activité économique, notamment l'agriculture et finalement la population considérée dans ses attitudes et sa mentalité. Ce dernier point nous a amenés à étudier non seulement les moyens éducatifs disponibles mais aussi les diverses institutions sociales telles que la famille et le "clientilisme". Cela exigeait également l'examen des structures sociales de la vie politique et de l'histoire de la coopération. Afin de compléter la connaissance de la mentalité de la population, nous avons également étudié les besoins qu'elle ressent et son comportement devant un certain nombre de situations tests (2).

- (1) Il convient de noter que des planificateurs n'auraient pas choisi une base territoriale aussi étroite et n'auraient pas réuni des villes qui, du point de vue de la planification, n'auraient certainement pas été groupées ensemble.
- (2) Un chapitre a été préparé sur la vie religieuse des villes, il n'a pas été repris dans le présent rapport.

Le sociologue regrettera dans la première partie l'absence de toute référence à une hypothèse de travail. En fait, toute l'étude en comporte implicitement une : celle d'une société traditionnelle devant la crise. Si nous n'avons pas jugé bon de l'énoncer explicitement, c'est uniquement parce que notre étude doit satisfaire les besoins non pas tant des théoriciens de la sociologie que des personnes prenant des décisions pratiques. Mais l'hypothèse a servi de fil conducteur à l'étude. Au fur et à mesure que l'étude progressait, nous avons vu apparaître clairement des sociétés traditionnelles dont la base économique était nettement en retard. Le sociologue a été frappé par le fait d'une société traditionnelle en pleine crise, mais ne possédant néanmoins aucun modèle de référence autre que celui du passé. L'économiste a été frappé par le retard de la monoculture traditionnelle du blé ainsi que par le manque de ressources et d'infrastructures pouvant constituer la base d'un changement économique.

Le fait que les habitants étaient en crise au sens propre est apparu avec évidence dans les interviews qui indiquaient d'une part leur profond mécontentement mais de l'autre, leur incapacité actuelle de trouver une formule de rechange.

L'exode agricole, joint à une forte émigration, n'est qu'une des manifestations les plus évidentes de la crise. Le fait qu'aucune autre solution n'ait encore été trouvée par les habitants ou leurs dirigeants apparaît tout aussi clairement dans les centaines d'interviews. Les dirigeants et la population partagent le même pessimisme et fatalisme. Les deux groupes cherchent quelque part une sorte de solution providentielle.

Mise à part l'utilisation de l'hypothèse de communauté en crise, servant de fil conducteur général pour comprendre la situation des localités étudiées, quelle méthode avons-nous utilisée pour les étudier ?

En premier lieu, les enquêteurs ont utilisé tout le matériel écrit disponible : données statistiques et archives communales - telles que statistiques démographiques - monographiques etc. Ce matériel s'est révélé être limité en quantité et en qualité. Ainsi une tâche plus lourde incombait à l'enquête à l'aide de questionnaires, qui devait s'efforcer de collecter également des faits. En plus du matériel écrit et des enquêtes au moyen de questionnaires, il a été fait un très large usage de consultation de personnes informées sur les thèmes relevant de leur compétence particulière. Ces conversations ont été menées non seulement au niveau local, mais également au

siège provincial d'Enna et avec les personnes qualifiées du gouvernement régional de Palerme. Ces conversations ont eu lieu non seulement pendant la période d'enquête mais aussi pendant et après la préparation du rapport aux divers stades de sa préparation.

Les interviews

La présente étude est cependant essentiellement le résultat des observations personnelles d'une équipe d'enquêteurs. Certains ont résidé pendant plusieurs mois, d'autres n'ont fait que des séjours d'un mois à la fois, pendant lesquels ils ont eu des entretiens et ont fait leurs observations personnelles.

La liste des entretiens est indiquée ci-dessous. La plupart ont été réalisés sur base d'un échantillonnage. L'échantillonnage répété a été employé dans la mesure du possible. Les cinq premiers constituent les entretiens fondamentaux. Pour les entretiens avec les femmes et les jeunes filles, on a utilisé un groupe de trente étudiantes d'écoles pour assistantes sociales d'Acireale et de Messine. Les questionnaires se trouvent en annexe (1). Les entretiens ont eu lieu en 1964 et en 1965 avec les groupes de personnes suivants :

	Nombre de personnes interrogées
1. Chefs de famille	340
2. Femmes	110
3. Jeunes gens et jeunes filles	150
4. Paysans au travail	180
5. Les mêmes paysans à domicile	120
6. Notables (en ce qui concerne les possibilités de développement)	
entretiens guidés	55
autres entretiens	80
7. Dirigeants de tous les partis politiques, syn- dicats, associations, coopératives	70
8. Personnel enseignant (en plus du n° 6)	10
9. Prêtres	12
10. Emigrants rapatriés	130
11. Emigrants définitifs	350
12. De multiples conversations avec d'autres per- sonnes, hommes d'affaires, propriétaires, ban- quiers, commerçants, etc.	

(1) Les personnes qui, en lisant le texte, rencontrent dans les tableaux des symboles qu'elles ne comprennent pas, pourront consulter l'annexe X pour les interpréter. La même annexe explique également pourquoi certains tableaux n'ont pas été utilisés et pourquoi un ensemble très complet de tests Ki-square, préparé pour une importante partie du matériel mis en tableau, n'est pas repris dans le présent rapport final.

La plupart des échantillons ont été préparés sur la base de la répétition selon la méthode des "replicated samples". L'annexe IX indique pourquoi ces échantillonnages "répétés" ont été utilisés et comment ils ont été préparés pour l'étude. Les questionnaires eux-mêmes sont présentés aux annexes I à VIII. L'annexe IV est celle utilisée pour les "entretiens guidés". Les entretiens faits à l'aide des annexes VII et VIII ne sont pas fondés sur un échantillonnage.

Il est utile de faire ici une observation au sujet du problème rencontré dans les entretiens ayant trait à la situation agricole. Les tests préliminaires ont montré que les agriculteurs, pour des raisons compréhensibles, n'étaient pas enclins à dévoiler à des inconnus l'état réel de leurs affaires. Ils exagéraient les coûts en sous-estimant les recettes, les têtes de bétail, etc. Ce problème a été résolu en demandant à des habitants jouissant de la confiance des agriculteurs, de préparer les enquêteurs, de les accompagner aux entretiens et de vérifier les résultats quotidiennement, en vue d'une modification éventuelle des questions ou de la façon de procéder.

3. Méthode utilisée pour la deuxième partie

La population des localités étudiées était-elle capable de faire face à la nécessité de trouver un nouveau mode d'existence fondé en premier lieu sur de nouvelles formes d'agriculture ou, selon les besoins, sur d'autres activités économiques? Telle était la seconde question à résoudre.

Dans ce cas, une méthode simple paraissait indiquée. Il fallait savoir de façon aussi précise que possible :

- quels facteurs avaient déjà manifesté des signes de développement;
- quels facteurs étaient au moins capables de développement;
- quels facteurs se révéleraient un obstacle.

Il y a lieu de noter qu'il convenait d'étudier aussi bien les facteurs extérieurs que les facteurs intérieurs à l'agriculture.

La base de ce test de rigidité ou de réceptivité a été fournie par tout le matériel rassemblé dans la première partie. La méthode de contrôle était assez logique. Nous disposons des résultats des nombreux entretiens qui avaient contrôlé de nombreuses façons la mentalité de chaque couche de ces sociétés. De plus les échantillonnages, par leur nature même, comportaient

une indication chiffrée inhérente de rigidité et de réceptivité. La valeur de cet élément quantitatif ne doit pas être exagérée, mais ne doit pas non plus être négligée.

Disposant de cette base, nous avons procédé à une évaluation revêtant un caractère plus qualitatif. Il ne faudrait pas penser que cette évaluation s'est révélée plus intuitive que scientifique. Car ceux qui ont procédé à cette évaluation disposaient non seulement d'un vaste arsenal de matériel rassemblé mais aussi de leur propre expérience et de leur connaissance de la zone. Néanmoins, le risque d'estimations erronées subsistait. Un effort considérable a été tenté pour pallier ce risque en consultant d'autres personnes bien informées. Il leur a été demandé de donner leur opinion sur la version provisoire de la deuxième partie.

Un autre facteur a renforcé la confiance dans les résultats de cette partie de l'étude : la convergence, c'est-à-dire la similitude des réponses aux questions de base, indépendamment du secteur de la société des trois villes vers lequel nous nous sommes tournés dans nos recherches.

La raison de la confiance dans une telle convergence des réponses est basée sur l'étude approfondie de la population; douze groupes différents ont été interviewés et chacun d'eux à un degré différent de profondeur. Il y a eu bien sur quelques résultats inutilisables mais ils étaient peu importants vus dans l'ensemble.

4. Méthode utilisée dans la troisième partie

Dans le cadre d'une société en crise, la question suivante était de savoir s'il existe un autre modèle. L'objectif de l'étude n'était pas, comme il a déjà été dit, de prouver l'existence de cette possibilité, mais plutôt de faire ressortir les considérations appropriées pour l'étude recherchant une solution de rechange.

Cette description des considérations appropriées impliquait en fait la délimitation - au moins dans les grandes lignes - de ce que devrait être le modèle. Néanmoins - il faut le répéter - la recherche d'un autre modèle n'était pas l'élément prédominant qui intéressait l'équipe de recherche. Nous étions plus directement intéressés à déterminer s'il existait des possibilités d'amélioration de l'agriculture et autres formes d'activité économique. De plus nous étions conscients de la nécessité (pour que la vie économique soit possible) de déterminer les besoins en certains services

indispensables pour promouvoir et soutenir le développement économique. Le besoin évident est en premier lieu celui d'une assistance technique et autre pour les nouvelles formes d'agriculture. De plus, les jeunes gens ne resteraient pas pour travailler dans la zone si l'éducation n'était pas améliorée et si certains services sociaux ne leur étaient pas fournis de façon à les aider à avoir une vie décente aux niveaux individuel et collectif.

En matière de détermination des possibilités d'amélioration agricole, il est évident que le point de départ de la réflexion devait se trouver dans notre étude des formes existantes d'agriculture. Car en partant de celles-ci on peut dégager, premièrement le système d'organisation et le type de culture adaptés à la zone, deuxièmement, le nombre précis de personnes qui pouvaient vivre de l'agriculture. L'expert agricole de l'équipe a été chargé de faire de concepts spécifiques sur cette base.

Quant à la population qui aurait à quitter l'agriculture trois possibilités théoriques se présentaient :

1. trouver d'autres emplois dans les collectivités elles-mêmes
2. trouver d'autres emplois ailleurs, tout en conservant la possibilité de garder sa résidence dans les trois localités
3. fournir à la population excédentaire la possibilité d'émigrer définitivement vers les régions offrant un emploi.

Chacune de ces possibilités a été à son tour examinée à la lumière de la planification pour la zone. Les possibilités d'emploi ont été examinées à la lumière de toutes les considérations économiques : présence de matières premières et d'énergie industrielle aussi bien que les possibilités d'écoulement. Les résultats ont finalement été soumis à l'examen de personnes bien informées.

Cela nous amène à la dernière observation à faire sur la méthode. Pour examiner les possibilités de développement économique, l'équipe s'est fondée sur une idée principale : quel que soit le plan régional de développement qui se dégage finalement, il englobera en substance la théorie de la concentration des investissements. Cela implique que l'on mette en relief les pôles de développement. Néanmoins, une concentration ne peut négliger d'accorder la plus grande attention aux possibilités ainsi qu'aux besoins de l'intérieur que ce soit en vue d'éviter les conséquences préjudiciables de l'exagération ou en vue d'accorder l'attention requise à un développement équilibré de l'île.

PREMIERE PARTIE

MILIEU ET INSTITUTIONS

CHAPITRE IAPERÇU HISTORIQUE

Les trois communes Troina, Cerami, Gagliano Castelferrato ont une histoire, longue et ancienne.

Les trois communes ont été libérées de la domination des Arabes au début du 11^{me} siècle avec l'aide des Normands.

La période historique qui a laissé des traces parmi les populations de ces trois localités est la période normande (routes, ruines d'églises et de monastères construits à l'époque du Comte Roger ou à l'époque normande postérieure).

Au cours des deux siècles de leur occupation (896-1072) les Arabes ont fait des efforts considérables pour créer une agriculture florissante "plus prospère que celle que connaissaient à la même époque les régions de l'Italie du centre et du nord" (1). Ils ont eu le mérite d'introduire dans l'île des plantes nouvelles comme la canne à sucre, le riz, le coton, le lin, les palmiers et l'élevage du ver à soie etc..., et des types de faire-valoir adaptés à différents types de culture; le "casale" c'est-à-dire un type de faire-valoir collectif pour la grande entreprise où les utilisations de céréales et de pacage ont la prédominance à l'intérieur du pays et la petite propriété et les petites entreprises où l'on peut pratiquer l'arboriculture et où il est possible de faire des irrigations dans les régions territoriales côtières.

Scrofanì affirme que "l'irrigation et les travaux de captation et de distribution des eaux constituent précisément la conquête fondamentale de la Sicile arabe". Cette agriculture florissante provoqua le redoublement de la population par rapport à la période romaine et byzantine.

Aux Normands succédèrent différentes dynasties : celles des Suèves, des Anjou, des Aragon. Les XIV^{me} et XV^{me} siècles furent, ensuite, une époque de luttes intestines, de chaos et de régression économique. Les centres habités se dépeuplèrent et la population fut réduite presque de moitié.

Les trois siècles de la domination espagnole qui suivit (1412-1713) sont caractérisés par un système féodal avec changement continu de seigneurs.

Par le traité d'Utrecht (1713), la Sicile a été confiée à la maison de Savoie qui, à son tour, la céda à l'Autriche. Trente ans plus tard l'Autriche elle-même la transmit à Charles de Bourbon. Ce n'est qu'avec l'unification de l'Italie en 1861 que la Sicile a été libérée de la domination étrangère (1861).

(1) S. Scrofanì, Sicilia, l'Utilizzazione del Suolo, Palermo, ESA 1962

Mais la condition sociale et économique des trois localités demeura stationnaire. Cette situation trouve son illustration dans le cas de l'expropriation des biens de l'Eglise, réalisée par l'Etat en 1866. Celle-ci n'apporta aucun profit aux paysans. Il est vrai que 80 % de ces terres ont été remises en vente. Le produit des ventes fut absorbé par l'Etat et servit notamment aux investissements dans l'Italie du nord. La confiscation des terres "appartenant" soit aux institutions ecclésiastiques, soit aux seigneurs féodaux, n'a pas contribué à l'amélioration de la situation des agriculteurs ou des conditions de vie dans les trois communes car elle résulte uniquement en un remplacement des anciens maîtres par de nouveaux. La situation a même vraisemblablement empiré, car les droits dont les travailleurs des champs jouissaient sous le régime féodal furent foulés aux pieds, et le traitement de ces travailleurs fut laissé à l'arbitraire du "nouveau seigneur". Ce n'est que lentement que fut comblé le fossé entre ceux qui bénéficiaient des privilèges de la propriété et de l'instruction et le prolétariat privé même de toute instruction.

Au cours des dix ans qui suivirent la dernière guerre, les grands fiefs encore restants furent vendus. Ce n'est que dans une très minime mesure qu'ils furent acquis par les habitants de la région. A cette époque il était question de la réforme agraire et ceux-là mêmes qui auraient pu acquérir plus de 7 hectares s'en abstinrent par crainte d'être expropriés de la partie excédant les 7 hectares. En 1957 on procéda entre les paysans à des tirages au sort pour l'attribution de parcelles de terres encore féodales, de 5 ou 6 hectares.

CHAPITRE IICARACTERISTIQUES PHYSIQUESSituation et nature du terrain (1)

Environ 627.000 h du territoire de la Sicile, soit 24,5 %, sont situés à une altitude de plus de 600 mètres. L'altitude moyenne de la Sicile est de 441 mètres. Les trois communes rentrent dans la catégorie des communes "de montagne" puisqu'elles sont situées au-dessus de 600 m (2). En effet, Cerami se situe à l'altitude 695 m, Gagliano à 651 m et Troina à 1.120 m (3).

L'altitude de ces communes s'explique parce qu'elles se trouvent dans la région montagneuse des Nébroses qui s'étend sur 150 km environ le long de la côte septentrionale de l'île. Les autres communes du versant méridional des Nébroses (4) limitrophes à nos communes, sont : Capizzi (à quelques kilomètres au nord-ouest de Cerami), Nicosia et Sperlinga, à 25 km environ de Cerami (à l'extrême ouest des Nébroses).

A une trentaine de kilomètres à l'est de Troina se dresse le massif de l'Etna, volcan en activité, haut de 3.200 mètres, dont les produits d'éruption ont donné son aspect à la région nord-est de l'île. La zone voisine à l'ouest et au nord-ouest ne se différencie guère de celle des trois communes. Elle se compose surtout, elle aussi, de montagnes et de hautes collines, entrecoupées de petites vallées. Plus loin, dans la province de Palerme, s'élèvent les monts Madonie.

Les montagnes comprises dans la zone des trois communes dépassent presque toutes 1.000 mètres et s'abaissent du nord au sud : Gagliano se trouve à mi-hauteur environ de Troina.

(1) Voir les cartes à la fin du volume

(2) La loi n°991 du 25.2.1952 déclara zone "de montagne" celle située au-delà de 600 m.

(3) Pour une autre classification de l'Institut national de statistique, Gagliano est zone de colline, tandis que Cerami et Troina sont zones de montagne

(4) S. Scrofani, Sicilia, Utilizzazione del Suolo, Palermo, E.S.A., 1942,48.

Les reliefs montagneux de la zone de bonification sont coupés, dans la direction nord-sud, par des vallées où coulent les trois affluents du bassin de montagne du Salso oriental.

Plus au sud, on trouve 17 autres communes qui font partie de la province d'Enna. Pour leur plus grand nombre, elles sont situées sur les cimes (comme Troina et Cerami) ou sur les flancs des montagnes (comme Gagliano). Aucune localité de cette province n'est dans la plaine. L'histoire explique cette particularité : les populations cherchaient sur les hauteurs une protection contre les ennemis et contre la malaria.

Cerami. Cette localité a une superficie de 9.487 h et est située à une altitude de 695 m (Max. 1.370 - Min. 501) sur le versant d'un mont calcareux. Elle fut fondée au bas Moyen-Âge aux pieds du château fort qui existait déjà à la période normande. Il n'en reste aujourd'hui que quelques ruines. Dans sa zone de montagne, à quelques kilomètres au nord, se trouve la commune de Capizzi qui est considérée par les habitants de Cerami comme "le bout du monde". Nicosia, à 25 km au sud-ouest, est un centre autour duquel gravite une grande partie de l'activité commerciale de Cerami. Elle lui est reliée à cette ville par une route nationale et à Gagliano par la route du consortium de bonification Gagliano-Troina.

Gagliano Castelferrato. Localité de 5.600 hectares, Gagliano se situe à 651 mètres d'altitude (Max. 1.013 - Min. 369), sur une colline intérieure au bas d'une zone de montagne. Son activité est tournée vers Troina dont elle est limitrophe, tandis qu'elle a peu de relations avec Cerami qui lui est contigüe sur une étendue réduite, la commune est reliée à Troina par une route du consortium de bonification. Sur les monts du territoire de Gagliano nous trouvons Castelluccio (1.039 mètres) et deux autres localités au-dessus de 850 mètres. Comme Cerami, Gagliano est situé aux pieds de son château fort antique qui couronne l'extrémité d'une chaîne de montagne. Le Salso est sa frontière naturelle avec les communes voisines du sud : Agira et Nissoria.

Troina. Cette commune forme avec les deux autres communes un triangle renversé, avec Gagliano au sommet, Cerami à l'angle nord-ouest et Troina à l'angle nord-est. Elle est située à une altitude de 1.120 m (Max. 1.242 - Min. 260), sur une montagne et compte une superficie de 16.695 hectares. De même que les deux autres communes, elle a un château fort pour origine.

Nature du sol

Le terrain, de formation géologique récente, est composé principalement d'argiles et de sables qui ne sont pas excessivement compacts et qui par conséquent sont semi-perméables. Les sables se trouvent surtout dans les parties élevées des montagnes. L'argile se trouve sur les versants moins élevés. Dans le fond des vallées on rencontre des parcelles de terrains à sol mixte dont la productivité est assez élevée. Cependant leur nombre est limité (1).

Une étude de la carte géologique du territoire du Bronte qui englobe tout le territoire des trois communes n'apporte que des précisions de détail aux remarques précédentes. Ainsi l'argile à caractère schisteux ("argille scagliose") prédomine sur toute la surface productive du territoire tandis que les villes elles-mêmes sont construites sur des versants à formation mixte qui comprennent des sables argileux, des marnes, des sables lourds, etc. La zone de production entourant directement Gagliano est caractérisée par des sols sableux où l'on rencontre du calcaire et du sel gemme et des sables de consistances variables. Gagliano présente également, comme Troina et Cerami, des argiles à caractère schisteux. Celles-ci se rencontrent principalement dans une zone assez vaste entre ses versants plus élevés et la rive gauche du Salso déjà mentionné (2).

A côté du caractère montagneux de la zone, un autre élément géophysique est d'une grande importance : le haut pourcentage de déclivité. Pour la Sicile, le Prof. Scrofani a présenté la classification suivante de déclivité (3) :

-
- (1) Notizie Storiche, Tecniche e Programmatiche del Consorzio di Bonifica, Gagliano-Troina, 1957, 2.
 - (2) Le rapport mentionné à la note (1) de la page suivante comporte une partie rédigée par le Prof. G.B. Floridia, géologue de l'Université de Palerme. Le Prof. Floridia a travaillé pour le Consorzio di Bonifica di Gagliano-Troina au moment de la rédaction du rapport mentionné à (1). Le Prof. L. Ogniben a rédigé une importante étude sur la géologie de la zone dans un article intitulé "Schema geologica della Sicilia N-O" publié dans Rivista Mineraria Siciliana, 1961; E.M.S., Palerme.
 - (3) Rapport envoyé à l'I.S.A.S., Palerme, janvier 1965.

Tableau 1 - Déclivité des terrains en Sicile

Déclivité	S u p e r f i c i e	
	en Ha	% du territoire
de 0 à 5 %	629.919	24,6
plus de 5 à 20 %	1.054.442	40,6
plus de 20 à 40 %	687.057	26,7
plus de 40 %	209.231	8,1
	2.571.649	100,0

Ces chiffres indiquent que 35 % environ de l'île présentent une déclivité de plus de 20 %. Selon différents techniciens, il n'est pas possible de pratiquer une culture normale sur de pareilles terres, en raison de la nécessité de défendre le sol sicilien contre l'érosion. Les pentes, à déclivité plus grande, doivent donc, en règle générale, être considérées comme "non agricoles", règle qui admet cependant des exceptions.

Tableau 2- Déclivité des terrains dans les communes :
Troina, Cerami, Gagliano (1)

Déclivité	% du territoire
de 0 à 5 %	0,5
plus de 5 à 20 %	25,5
plus de 20 à 40 %	71,0
plus de 40 %	3,0

Caractéristiques pédologiques

Les ressources du sous-sol de la zone méritent une mention succincte dans ce chapitre. Les renseignements disponibles indiquent que les pierres ornementales (marbres) et les minerais industriels n'existent qu'en quantités

(1) Nous devons cette information à un rapport privé que le Prof. S. Scrofanì a aimablement mis à notre disposition.

négligeables. L'eau se trouve à de trop grandes profondeurs, trop difficiles à atteindre pour que l'on puisse l'utiliser de façon pratique pour l'irrigation ou même en tant qu'eau potable.

La seule ressource abondante du sous-sol est le gaz naturel ainsi que de faibles quantités de pétrole. Les ressources certaines de la zone Bronte-Gagliano s'élèvent à 25 millions de m³ de gaz auxquels s'ajoutent 25 millions de m³ de ressources estimées.

Caractéristiques climatiques

Le climat, même celui des zones montagneuses de Sicile est décrit comme "méditerranéen, caractérisé par des étés prolongés d'une chaleur sèche avec de courtes périodes de pluie de caractère orageux et des températures basses en hiver" (1). La moyenne annuelle des précipitations est de 650 mm, concentrées à concurrence de 80 % dans les 66 jours pluvieux d'automne et d'hiver et de 18 % au printemps. A Gagliano, mieux protégé que les deux autres communes, les chutes de température et les rafales des vents impétueux d'hiver sont moins sensibles. La neige qui tombe assez abondante sur les montagnes voisines est rare dans les deux communes les plus élevées et presque inconnue à Gagliano. Mais si l'hiver est plutôt rigoureux, l'été, malgré les hautes températures, est vraiment agréable grâce aux brises de montagne.

Par sa configuration orographique, les vents qui dominent sont ceux du nord, comme le "maestrale" et la "tramontana", tandis que le "sirocco" souffle au sud.

Système hydrographique de la zone

Le territoire des trois communes n'appartient pas à un même bassin hydrographique. Mais ensemble les trois localités font partie du grand bassin hydrographique de la rivière Alto Simeto qui coule dans une direction nord-sud, le long de la frontière est de Troina, séparant cette commune de Bronte, située sur le versant occidental de l'Etna et Adriano qui est tournée vers les plaines de Catane. Leur territoire fait partie du bassin du Salso oriental, qui coule du nord-ouest au sud-ouest en-dessous de Gagliano pour former la frontière entre cette commune et celles d'Agira et de Regalbuto.

(1) Rapporto sulla Montagna Siciliana, Palermo, SATA, 1965, p. 13.

Trois rivières traversent les communes : la Cerami, la Gagliano et la Troina; cette dernière étant la plus importante.

Tous les cours d'eau sont relativement petits, très incertains et s'assèchent pendant les mois d'été. Néanmoins d'un point de vue purement technique ils représentent une possibilité de stocker des quantités d'eau importantes.

Un réservoir de ce genre a été réalisé avec le barrage Ancipa à quelques kilomètres au nord de Troina. Construit en 1952 par le E.S.E. (Ente Siciliana di Elettricità), il est réputé avoir une capacité de 33 millions de m³. Actuellement, il retient 18 millions m³. Ses eaux sont utilisées pour alimenter les générateurs électriques à l'extrémité la plus méridionale du territoire de Troina et pour irriguer des superficies dans les plaines situées au-delà des limites territoriales des trois communes. Au moment de la rédaction de ce rapport, la Cassa per il Mezzogiorno réalise un programme d'adduction d'eau potable provenant de ce barrage pour approvisionner plusieurs communes de la province d'Enna, y compris les trois communes étudiées (1). Un barrage a été construit sur le Salso près de la limite sud-est de Gagliano. Plus important que celui d'Ancipa, ce barrage appelé "Pozzillo" sert à irriguer les basses terres de la commune de Regalbuto.

Il convient d'observer que, indépendamment de la fonction primordiale des bassins artificiels qui est de produire de l'énergie électrique, les lacs (tant naturels qu'artificiels) revêtent une importance déterminante pour l'économie de la zone étudiée comme d'ailleurs pour l'ensemble de l'île. En effet, ils règlent les cours d'eau alimentés par les pluies, influencent par leur humidité les conditions climatiques, constituent en outre des réserves d'eau utilisables pour l'irrigation et donnent à l'intérieur de la Sicile ce "ton" particulier qui contribue à valoriser des zones demeurées, hier encore, à peu près désertiques et méconnues (2). Nous discuterons plus amplement ailleurs de l'importance de ces lacs pour notre zone.

(1) Les trois communes sont pauvres en ruisseaux et ceux qu'elles possèdent ne donnent que de faibles cours d'eau (1 à 1,5 litre/seconde) de sorte que les localités, loin de disposer des eaux superficielles pour l'irrigation, sont à cours d'eau potable. Les recherches dans le sous-sol n'ont pas été prometteuses jusqu'à présent en raison principalement de la faible perméabilité du sous-sol. Les forages pour le gaz naturel ont rencontré de l'eau ici et là. Mais pour l'usine de LEBOLÈ, à Gagliano, l'ENI (Ente Nazionale Idrocarburi) a été contrainte de réaliser une coûteuse opération de forage.

(2) Rapporto sulla montagna siciliana, Palermo, Arti Grafiche A.Renna, 1965, 16.

Désordre hydrologique et géologique

On ne peut pas faire abstraction, dans le tableau géophysique de la zone, d'une autre situation de ses montagnes. Jusqu'il y a cent cinquante ans environ, un tiers à peu près du territoire de la Sicile était presque entièrement recouvert de forêts. Par la suite, les exigences de la vie moderne et la valeur élevée atteinte par le bois concoururent à la destruction de ce patrimoine forestier au point qu'en 1946 la superficie boisée sicilienne était de peu supérieure à 85.000 hectares, aire trois fois seulement plus grande que la zone étudiée.

Il en est résulté une superficie tourmentée, escarpée et généralement sans végétation permanente. Les terres qui auraient permis une végétation florissante sont dévastées par les crues des cours d'eaux et des torrents. Le Salso, par exemple, affluent du Simeto, charrie un million de m³ de matériaux par an. Un autre fléau s'y ajoute : les éboulements qui empêchent la fixation de la végétation dans les champs et qui rendent la circulation malaisée. La prévention des éboulements est fort coûteuse pour les cultivateurs, cependant que la menace de nouveaux et ruineux glissements de terrains pèse toujours sur les routes à peine réparées.

CHAPITRE III

LES INFRASTRUCTURES SOCIALES

Infrastructure signifie le capital de base nécessaire pour la production, c'est-à-dire les transports, les communications, l'énergie, l'irrigation, le développement agricole et l'instruction. Dans le cas présent nous sommes également intéressés par d'autres types de capital social - celui qui permet d'établir les bases de conditions de vie décentes - c'est-à-dire les réseaux d'éclairage électrique et de distribution d'eau, l'enlèvement des ordures, l'entretien des voies publiques, les habitations, les services en matière d'hygiène et dans le domaine social et les possibilités de loisirs.

Nous n'avons pas tenté d'établir un inventaire complet. Le présent chapitre décrit un certain nombre de services fondamentaux. Il est possible d'en trouver d'autres encore dans les chapitres suivants par exemple celui concernant l'éducation qui examine les possibilités d'instruction.

§ 1. Transports

A. Situation routière

Le manque de moyens de transports est profondément ressenti tant au point de vue économique que du point de vue humain. Aucune ligne de chemin de fer ne passe à proximité des villes étudiées. Les routes, constamment sinueuses, ne permettent de voyager dans la majorité des cas que d'une manière lente et généralement inconfortable. Deux heures sont nécessaires à un autobus pour parcourir les 68 km qui séparent Troina de Catane. Même la route nationale qui traverse Troina et Cerami laisse beaucoup à désirer. Son revêtement asphalté se détériore continuellement. Les travaux de réparation ne cessent jamais, ce qui entraîne un ralentissement de la circulation. D'autres routes se trouvent dans des conditions bien plus déplorable encore et sont souvent fermées à la circulation.

L'état des routes est dû à deux facteurs, premièrement leur sous-jacent en argile; deuxièmement, une technique de construction défectueuse. L'eau des versants s'infiltrerait facilement entre les couches d'argile et entraîne fréquemment des sections entières de

routes. La technique défectueuse de construction est due à des soucis d'économie. La protection appropriée des routes exigerait de vastes déversoirs, des murs de retenue, des caniveaux; leur insuffisance continuera à l'avenir d'absorber une main-d'oeuvre considérable pour la réfection des routes.

Néanmoins, il faut reconnaître les efforts sensibles réalisés pour faciliter les transports dans la région.

1. Réseau routier intérieur

A Troina, les routes principales ont un revêtement d'asphalte et sont en bon état. Certaines sont cependant trop étroites pour les besoins du trafic actuel. Mais les maisons existantes interdisent de les élargir. Dans d'autres quartiers, la configuration du terrain ne permet pas d'autres systèmes que les actuelles rues en escaliers de pierre. A Gagliano il n'y a pas, en réalité, de véritable réseau routier urbain. La via Roma, longue de deux kilomètres environ, est un tronçon de la route Troina-Agira. C'est la seule voie carrossable. Une autre rue qui mène de la via Roma à l'église principale a une pente prononcée qui la rend impraticable pour la circulation de véhicules.

A Cerami on peut dire que le réseau routier intérieur est le meilleur de tous ceux de la province. Du temps du fascisme déjà, des travaux furent exécutés notamment pour l'aménagement de la via Roma (qui est actuellement un tronçon de la route nationale). Après la guerre, de nouveaux travaux ont été entrepris, ce qui a conduit à la situation actuelle : seuls quelques tronçons des rues intérieures ne sont pas encore aménagés.

2. Réseau routier extérieur

TROINA

a) Routes communales - En 1962, il n'existait aucune route communale; à présent, en revanche, il y a dans la commune un vaste réseau routier ayant presque 60 kilomètres de long. On travaille à la ceinture qui reliera la route provinciale Troina-Catane à la route nationale Troina-Cerami-Nicosia. Le consortium de bonification a construit différentes routes d'accès aux champs, longues au total de 70 km environ.

Elles sont en bon état et répondent aux exigences de l'agriculture.

- b) Routes provinciales - La route provinciale relie Troina à Catane. Il reste à l'aménager sur une petite partie seulement. Les routes provinciales atteignent une longueur d'un peu plus de 35 km par 10.000 habitants et de près de 300 m par km² de territoire.
- c) Routes nationales - Troina est traversée par une route nationale qui relie l'Etna aux Monts Madonie. C'est une route asphaltée sur sa plus grande partie. Les routes nationales atteignent environ 10 km par 10.000 habitants soit environ 80 m par km² de territoire.

GAGLIANO

- a) Routes communales - Elles sont au nombre de deux, celle qui conduit au cimetière et celle de Santa Maria del Gesù.
- b) Routes provinciales - Parmi celles-ci, figurent les routes construites par le Consorzio di Bonifica, celle de Gagliano à Servo Bianco et Santa Margherita, avec une longueur totale de 20 km environ. Celle-ci est destinée à être reliée à la route provinciale Troina-Regalbuto qui suit les collines, à l'est de Gagliano. La route du Consorzio di Bonifica, Gagliano-Troina a été déclarée route provinciale.
- c) Gagliano ne possède pas de route nationale.

CERAMI

- a) Routes communales - Il y en a plusieurs, mais ou bien elles ne sont pas aménagées ou bien des tronçons seulement ont été exécutés. Une des meilleures est en forme d'escalier et n'est donc pas accessible aux véhicules, sauf aux tracteurs à chaînes. Les transports sont donc effectués à travers les campagnes à l'aide de mulets ou d'ânes.
Il y a aussi, en outre, une route privée de l'AGIP qui mène à la zone de prospection pétrolière ouvert en 1962 mais fermée à présent. Le consortium de bonification a construit une route qui va de Cerami à Gagliano mais qui n'est pas

définitivement aménagée. On envisage que cette route devienne prochainement provinciale.

- b) Routes provinciales - Il y a deux routes provinciales sur le territoire de Cerami : l'une qui mène à la digue de l'Ancipa et l'autre à Capizzi, dans la province de Messine.
- c) Routes nationales - Il y a comme route nationale, celle qui conduit à Palerme. Cerami se trouve entre Nicosia, à 22 km, et Troina, à 12 km. La liaison avec Gagliano n'est pas effectuée habituellement par la route du consortium de bonification, mais via Troina. Les routes nationales atteignent plus de 43 km de longueur par 10.000 habitants et plus de 200 m par km² de territoire.

B. Moyens de transport

Comme on l'a noté précédemment, il n'y a pas de ligne de chemin de fer. Les autobus constituent la principale forme de transport public. Une compagnie privée dont le siège est à Cerami dessert les trois localités. Trois voyages par jour sont effectués de Cerami et Troina vers Catane, deux départs ont lieu très tôt le matin, le troisième au début de l'après-midi, un retour a lieu le matin et deux dans la soirée. La même compagnie effectue deux voyages par jour vers le chef-lieu de la province, Enna. Ils partent de Cesaro, passent par Troina et Cerami ainsi que par Nicosia à l'ouest de cette dernière.

Une autre compagnie assure le service sur un autre trajet de Troina à Catane, par Agira. Le départ a également lieu tôt le matin, le retour dans la soirée. Elle assure également un autre départ avec terminus à Agira et retour.

Gagliano n'est pas aussi bien pourvue que les localités voisines. Deux autocars par jour seulement font l'aller et retour pour Catane par Agira. Le trajet nécessite 4 heures. Les départs se font tôt le matin. Quelques liaisons supplémentaires avec Cerami et Troina pourraient être ajoutées pour compléter l'inventaire.

Un service supplémentaire de transport interurbain est assuré par des taxis qui n'ont pas la licence leur permettant d'effectuer ce genre de transport. Les trois villes disposent au total d'une

trentaine de taxis. En dépit du caractère illégal de ces transports les autorités sont tolérantes et le public, pour sa part, est assez satisfait de disposer de ce moyen supplémentaire et parfois plus pratique. Néanmoins, les compagnies autorisées d'autobus considèrent cela comme une concurrence déloyale qui, si elle devait augmenter, pourrait se révéler un facteur décisif dans la réduction des services réguliers déjà menacés par la diminution du nombre des voyageurs (en raison de l'utilisation accrue des voitures privées) et par l'augmentation des frais d'entretien.

L'augmentation du nombre de voitures privées au cours des dernières années est frappante à Cerami et à Troina. Gagliano n'en a encore qu'un petit nombre, en partie à cause de ses rues généralement non carrossables. Troina, avec le nombre d'automobiles stationnées le long de ses rues, prend un peu l'allure d'un important centre urbain.

§ 2. Les Services Publics

A. Service des postes et télégraphes

Ces services sont assez satisfaisants et s'améliorent. Le bureau de poste de Troina est neuf. Les travaux sont en cours d'achèvement au bureau de poste de Cerami. Chaque localité emploie quatre personnes à son bureau de poste. Troina a trois facteurs alors que les deux autres villes en ont un chacune.

B. Service des téléphones

Au moment où cette étude a commencé, le service des téléphones était particulièrement pauvre par rapport aux exigences modernes. En effet, Gagliano ne possédait pas de téléphone privé mais uniquement six cabines publiques. Etant donné qu'à ce moment toutes les communications interurbaines devaient passer par Agira, le ralentissement à cet endroit entraînait une attente interminable. Cerami et Troina disposaient chacune d'une centrale à laquelle étaient raccordés des abonnés, au nombre de 357 à Troina et de 60 à Cerami. Troina n'avait qu'une ligne directe, celle qui la reliait à Cerami, contre où ses autres communications interurbaines devaient être transmises. Généralement, il fallait deux heures pour obtenir une communication avec Catane, éloignée seulement de 68 km.

Mais cette situation s'est considérablement améliorée depuis. Cerami, disposant du centre interurbain pour la région, bénéficiait d'une situation nettement plus favorable.

C. Distribution d'eau

CERAMI

La fourniture d'eau potable pour Cerami est assurée par un aqueduc à conduite forcée qui recueille l'eau captée principalement dans les bois situés sur le territoire de Capizzi, dans la province de Messine. Les différentes sources sont situées à une hauteur de plus de 1.300 m. et l'aqueduc est long de 13 km. La distribution est faite d'une façon peu rationnelle, parce qu'elle est fonction de l'antique réseau. Un projet a été dressé pour un réseau plus moderne. La rareté de l'eau est fort ressentie car l'aqueduc n'a qu'un débit très faible (1 litre par seconde). La recherche des eaux n'est pas entreprise d'une façon systématique.

TROINA

La dotation en eau potable est très réduite. En effet, pour des besoins d'environ 20 litres par seconde, on ne dispose que de 4 litres par seconde. Dans certaines parties de la ville, l'eau est distribuée seulement une heure par jour.

GAGLIANO

L'eau arrive à la localité par un embranchement de l'aqueduc qui part du territoire de Troina. Des consortiums se sont constitués dans les différents groupes de maisons pour la répartition de cette eau. C'est ainsi qu'elle est distribuée dans les différentes parties de la localité et lorsque l'eau manque, la distribution a lieu par roulement entre quartiers. Cette pénurie d'eau est plus sensible en été. Il y a dans la commune 8 petites fontaines qui fournissent l'eau à 70 % des habitations environ. L'aqueduc distribue 2 litres par seconde.

Cependant les trois localités, ainsi que plusieurs autres dans la province, seront prochainement pourvues d'un approvisionnement approprié en eau potable. Cet approvisionnement est prévu par un projet de la Cassa per il Mezzogiorno visant à amener par des adducteurs l'eau purifiée du barrage Ancipa à toutes les localités.

D. Eclairage et énergie électrique

Le territoire des trois localités est traversé par une ligne à haute tension qui permettrait de procéder à l'électrification rurale qui cependant n'existe pas encore.

TROINA

La fourniture d'énergie électrique est suffisante. Presque toutes les maisons sont pourvues de lumière électrique, sauf quelques-unes parce que les personnes à revenu très faible ne sont pas à même de payer la redevance. L'usage de la lumière électrique est en augmentation constante. Il y aurait de l'électricité en suffisance pour les usines qui s'installeraient dans la commune. On travaille actuellement pour amener l'éclairage électrique dans la campagne où elle n'existe pas encore. La centrale de l'ESE, d'une puissance de 150.000 Kwatts, est à 13 km de Troina. L'éclairage public est actuellement à incandescence, avec 800 réverbères environ. Un projet a été mis au point pour éclairer par des lampes à mercure toutes les voies principales de la commune.

CERAMI

L'éclairage électrique est assuré dans toutes les maisons du centre. Le consortium de bonification a commencé à installer aussi l'éclairage électrique dans les campagnes. Le premier tronçon fonctionne déjà mais il est très limité.

L'éclairage public, compte tenu des besoins actuels, est assuré d'une façon satisfaisante dans le centre. Mais il y a un projet pour remplacer l'éclairage public par une installation plus moderne, au néon.

GAGLIANO

L'énergie électrique, non encore mise en régie communale, est fournie par une firme privée. Le réseau a environ 8 km d'étendue. Dans les campagnes contiguës à la localité il n'existe pas de réseau électrique mais le consortium de bonification a mis au point des projets ces dernières années.

§ 3. Situation sanitaire et hygiénique

A. Situation sanitaire et médicale

Aucun hospital n'existe dans les trois communes. Pour les interventions chirurgicales et le service hospitalier les habitants doivent se rendre à Enna ou à Catane.

CERAMI

Selon les affirmations des médecins et des autres personnes bien informées, l'état de santé des habitants de CERAMI est généralement excellent. Le médecin communal déclare ne pas avoir rencontré un seul cas de typhus en 12 ans. La mortalité infantile est une des plus basses de la Sicile. Cette situation est la conséquence d'un contrôle sanitaire méticuleux. La commune est en train d'organiser avec efficacité le contrôle médical dans une salle de l'école. Il s'y trouve déjà un service clinique avec des appareils radioscopiques et radiographiques fournis par l'Etat. Il y a aussi un médecin scolaire.

Trois médecins ont installé un cabinet à Cerami : un médecin libre, un officier de santé publique et un médecin communal. Trois autres médecins ne sont pas à demeure. Il y a aussi une sage-femme; mais il n'y a pas de service de secours d'urgence. Une pharmacie existe mais il semble qu'elle ne soit plus suffisante pour les besoins de la population.

Cerami compte deux boucheries bien équipées et un vétérinaire qui effectue le contrôle des viandes. Le contrôle des deux boulangeries est exercé par l'officier de santé publique (ufficiale sanitaria).

GAGLIANO

Deux médecins y ont leur cabinet mais il n'y a pas de spécialiste. Un dentiste vient sur place une fois par semaine. Un médecin communal s'occupe des pauvres dans un local contigu à la maison communale où se trouve également le Centre pour la maternité et l'enfance, conduit par une directrice résidant à Troina. On compte aussi une infirmière auprès de l'ECA (1) et une sage-femme. Pour d'autres services, il faut se rendre dans les localités voisines, à Troina, à Agira, etc. Il n'y a pas de service clinique dans l'édifice scolaire.

L'abattoir, dont les conditions sont lamentables, est en dehors de l'agglomération. Les fenêtres n'ont pas de vitres, les murs sont

(1) Ente Comunale di Assistenza

lézardés, le toit est percé et les locaux où la viande est conservée ne sont pas assez propres. La surveillance n'est pas très efficace.

TROINA

A Troina les médecins sont plus nombreux avec même un dentiste. Mais on y rencontre aussi les déficiences relevées dans les autres communes : pas d'hôpital, pas de service de secours d'urgence.

A l'abattoir le contrôle est plus efficace. Le bétail, après avoir été marqué, est soumis au contrôle du vétérinaire avant d'être abattu. Le vétérinaire autorise, en présence des gendarmes, l'apposition d'une seconde marque. Une fois la bête abattue, le vétérinaire a l'obligation d'en analyser les entrailles pour déterminer si la viande peut être vendue au public. Dans la négative, le vétérinaire doit dresser un certificat ordonnant la destruction et l'inhumation de l'animal.

B. Propreté publique

TROINA

Troina compte 17 nettoyeurs communaux; un tronçon de route est assigné à chacun. Ils doivent procéder au nettoyage et ont l'obligation de retirer les immondices des maisons situées sur leur tronçon. Cependant de nombreuses rues ne sont pas balayées tous les jours. En plus des nettoyeurs communaux, un service fonctionne pour le transport en sacs spéciaux, à des endroits fixés par l'autorité communale, des immondices recueillies par les nettoyeurs. La commune a élaboré un projet, déjà financé, d'outillage plus efficace pour la propreté de la voirie. Ce service sera doté de moyens d'enlèvement et de transport qui remplaceront les brouettes et les sacs actuellement utilisés.

CERAMI

La propreté publique est confiée à une organisation privée qui fait passer ses ouvriers trois fois par semaine chez ses abonnés pour l'enlèvement des immondices. Comparée à d'autres localités voisines, Cerami est une localité relativement propre.

GAGLIANO

La situation dans cette commune est moins bonne comparée à celle des deux autres localités.

Dans ces trois localités la présence de nombreux animaux contribue à l'élimination des déchets. En plus des chiens, ânes et mulets, on rencontre des poules et même des porcs. La majorité d'entre eux se trouvent dans les rues latérales où le balayage est moins fréquent. Les habitants de ces quartiers se plaignent de la saleté qui en résulte. On s'inquiète notamment de la continuation de l'élevage de porcs en violation d'un arrêté provincial. Il faut néanmoins constater que les trois localités restent parmi les plus propres de la province. Cette remarque est particulièrement vraie pour Troina et Cerami.

§ 4. Les habitations

La plupart des habitations (1) des trois localités sont en briques recouvertes ou non par crépissage gris non peint. Les maisons forment généralement de longues rangées ininterrompues. Dans les rues principales, elles donnent sur un trottoir; dans les rues latérales, les portes ouvrent sur la chaussée. Dans certains quartiers l'étable se trouve encore fréquemment au rez-de-chaussée, les pièces d'habitation de la famille étant situées au-dessus. En dépit de la prédominance de l'apparence maussade, il ne faudrait pas penser que les maisons sont grossières ou totalement dépourvues de charme. Les intérieurs sont généralement bien tenus.

Dans quelle mesure les maisons sont-elles bien meublées? Une des manières de le savoir serait de faire un inventaire des maisons sur la base d'un échantillonnage, sinon de façon exhaustive. La difficulté que présente cette manière de faire est évidente. Une autre façon de procéder est d'utiliser le questionnaire. C'est cette méthode qui a été suivie. Dans le chapitre sur la famille, la partie B, section 3 "besoins reconnus" indique nettement ce que les gens estiment leur manquer dans leur maison. Sans entrer ici dans les détails, on peut indiquer que, généralement, ils estiment que leurs maisons sont

(1) Comme l'enquête le révèle la propriété immobilière est élevée. Sur 100 chefs de famille interrogés, 70 ont déclaré être propriétaire de leur maison; sur 100 femmes interrogées, 77 déclarent posséder leur propre maison.

pauvrement meublées et ont besoin de "presque tout" (1). Ils énoncent le même jugement en ce qui concerne l'état de leurs maisons. Pour ne tirer qu'un détail de la section susmentionnée, signalons que deux tiers des chefs de famille déclarent en mars 1964 que leur maison a besoin de réparations, alors que 17% de plus (ce qui porte le total à 83 %) déclarent que la maison a également besoin d'être agrandie.

Au moment de l'enquête les habitants des localités se plaignaient beaucoup du manque d'espace dans leur maison. Cette situation est actuellement en voie de changement rapide, comme nous aurons l'occasion de le dire ultérieurement. Néanmoins, en tant que fait intéressant la situation à ce moment là et ayant une influence négative sur les relations familiales, il mérite d'être rapporté ici de façon assez détaillée.

A. Nombre de pièces

Quand on analyse, à la lumière des enquêtes auprès des chefs de famille, la situation des habitations en ce qui concerne le nombre des pièces, il se révèle que les habitations de Troina, Gagliano et Cerami présentent une insuffisance marquée d'espace disponible pour la vie familiale.

A Cerami, 27,3 % seulement des personnes interrogées possèdent un nombre suffisant de pièces, ce qui signifie que 72,7 % vivent dans des conditions très précaires quant au nombre de pièces nécessaires. A Gagliano, le pourcentage de ceux qui déclarent avoir un nombre suffisant de pièces est de 25,3 %, contre 74,7 % pour ceux qui ne l'ont pas. Dans ces deux localités, nous trouvons en outre deux cas extrêmes : à Cerami, une famille de 11 membres habite une maison de trois pièces; à Gagliano, une famille de 13 membres habite une maison de 4 pièces.

Les conditions à Troina sont moins déficientes mais il s'y pose aussi un problème en ce qui concerne l'espace disponible pour la vie familiale. En effet, 42,7 % possèdent un nombre suffisant de pièces, ce qui fait que 57,3 % vivent dans des conditions de pénurie d'espace.

(1) Au printemps 1964, on pouvait entrer dans un grand nombre de maisons qui démentaient le rapport négatif qui découle des entretiens. Mais nous ne croyons pas qu'il y ait là contradiction. L'échantillonnage a été soigneusement établi. Le résultat ainsi obtenu exclut de nombreuses maisons commodément ou même fort bien installées.

Dans les trois localités, on note une prépondérance marquée des maisons de deux pièces : 33 % à Cerami, 36 % à Gagliano et 27 % à Troina.

Nous reproduisons au tableau n° 3 pour les trois localités le nombre de pièces que possède chaque famille qui a répondu à l'enquête et le nombre correspondant des membres qui composent la famille.

TABLEAU 3 : Réponse des chefs de famille à la question 41 :
"Combien avez-vous de pièces d'habitation ?"

TROINA

Pièces Personnes	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Total
1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	2
2	2	5	2	2	1	1	0	1	1	15
3	0	4	5	2	2	2	0	0	0	13
4	3	4	1	4	1	1	1	1	0	16
5	2	9	8	1	2	2	0	0	1	25
6	1	1	2	2	2	0	1	1	0	10
7	1	0	0	0	0	1	0	0	0	2
8	0	1	1	2	0	0	0	1	0	5
9	0	2	0	4	1	0	0	0	1	8
Total	9	26	20	18	9	5	2	4	3	96
Pourcentage	9%	27%	21%	19%	9%	5%	2%	4%	3%	100%

Il s'agit d'un ensemble de 341 pièces habitées par 446 personnes; le nombre moyen de personnes par pièce est donc égal à

$$\frac{446}{341} = 1,31$$

GAGLIANO

Pièces Personnes	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Total
1	2	1	0	0	1	0	0	0	0	4
2	4	4	0	0	1	0	0	0	0	9
3	2	9	3	1	1	2	0	0	1	19
4	3	8	5	1	0	0	0	0	0	17
5	5	5	3	0	3	1	1	0	0	18
6	1	1	1	5	0	0	0	0	0	8
7	1	1	5	3	0	0	0	0	0	10
8	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
9	1	1	1	2	0	0	0	0	0	5
Total	19	31	18	12	6	3	1	0	1	91
Pourcentage	20%	36%	20%	13%	7%	3%	1%	0%	1%	100%

Il s'agit d'un ensemble de 247 pièces habitées par 408 personnes; le nombre moyen de personnes par pièce est par conséquent égal à

$$\frac{408}{247} = 1,65$$

CERAMI

Pièces Personnes	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Total
1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
2	2	4	6	0	1	1	0	0	0	14
3	4	8	3	3	2	1	0	0	0	21
4	1	7	5	1	0	0	0	1	0	15
5	7	3	7	3	0	0	0	0	0	20
6	1	2	3	1	0	0	0	0	0	7
7	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2
8	0	2	0	0	1	0	0	0	0	3
9	1	3	1	0	0	0	0	0	0	5
Total	16	29	27	8	4	3	0	1	0	88
Pourcentage	18	33	31	9	5	3	0	1	0	100%

Il s'agit d'un ensemble de 233 pièces habitées par 377 personnes; par conséquent la moyenne est

$$\frac{377}{233} = 1,62$$

Une ligne diagonale divise le tableau en deux parties. Au-dessus de la ligne sont indiqués le nombre des familles qui possèdent un nombre de pièces égal ou supérieur au nombre des habitants; au-dessous de la ligne diagonale sont indiquées les familles pour lesquelles cette proportion n'est pas atteinte.

Ces conditions des habitations où l'espace familial est insuffisant pour assurer une vie décente s'aggravent encore quand on constate que le manque d'un nombre suffisant de pièces signifie qu'il n'est pas possible de séparer les jeunes gens et les jeunes filles dans des chambres différentes.

TABLEAU 4 : Réponse des chefs de famille à la question 42 :

"Y a-t-il des chambres différentes pour les jeunes gens et les jeunes filles ?"

TROINA		GAGLIANO		CERAMI	
Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
52 %	48 %	34 %	66 %	11 %	89 %

Dans presque la moitié des familles de Troina il n'est pas possible de séparer les jeunes gens et les jeunes filles dans des chambres différentes. Cette situation est plus grave à Gagliano où 66 % répondent "Non". Quant à Cerami, la situation est pire encore : 11 % répondent affirmativement contre 89 %. Il résulte de ces chiffres que la condition d'habitation est assez problématique puisqu'elle ne permet pas à la famille de se développer dans le climat de confort et de dignité, que procure un espace suffisant pour la vie familiale.

Une autre information est fournie par le questionnaire adressé aux jeunes qui nous permet de saisir davantage les conditions de vie imposées par l'espace d'habitation disponible. A la demande n° 12 (jeunes) "avez-vous à la maison une pièce pour vous seul?", il y a eu 139 réponses, autant que de personnes interrogées. 23 % de ces réponses ont été affirmatives et 77 % négatives en revanche.

B. Autres conditions d'habitation

Les conditions de l'habitation sont aggravées par la déficience d'équipement sanitaire. Prenons un seul exemple : à la question n° 34 (chefs de famille) "y a-t-il une douche ou un bain installé chez vous ?", 14,4 % ont répondu affirmativement à Troina, 10,5 % à Gagliano et 5,5 % à Cerami.

Comme nous l'avons remarqué dans l'introduction à cette section sur l'habitation, la situation est en train de changer. Cela est dû au nombre extraordinaire de logements en cours de construction. En effet, les localités - comme beaucoup d'autres en Sicile - bénéficient d'un essor dans la construction de logements. La construction est financée par les économies des milliers de jeunes gens qui ont quitté les localités en raison du déclin de l'agriculture. Le chapitre VI traitera des émigrants, leurs économies et les aspects économiques de l'essor de la construction. Nous voulons seulement souligner ici le fait qu'il n'est pas aisé de rencontrer dans les trois localités une maison qui n'a pas subi quelque agrandissement ou n'est pas entièrement neuve. Généralement cet agrandissement consiste en l'ajoute d'un étage. Etant donné que celui-ci est immédiatement recouvert du même enduit gris traditionnel, on ne peut guère le distinguer des parties anciennes des maisons. A Troina cependant un assez grand nombre de constructions nouvelles ont été peintes d'une couleur pastel clair. A Cerami l'on préfère laisser la brique sans enduit.

C. Ambiance générale

Il convient de fournir quelques indications sur l'aspect général des localités. Gagliano souffre du fait que, s'élevant sur le versant d'une colline escarpée, elle ne possède qu'une seule rue carrossable étroite. Son unique petite place se trouve dans cette rue. Il en résulte qu'il n'y a pas de véritable centre. Ses bâtiments les plus jolis se perdent dans l'entassement étroit des constructions.

La première impression qui frappe le visiteur est que Cerami est un endroit où il est agréable de vivre. Elle possède une vaste aire centrale. Celle-ci est bordée sur un côté par une longue place qui donne elle-même sur le parc communal. Dans ce quartier les

maisons ont généralement un aspect attrayant. La maison communale est neuve et très jolie et crée une autre aire de dégagement avec des arbres et des trottoirs. Les jardinières sur les terrasses et les balcons constituent une autre caractéristique agréable de ce quartier.

Troina a l'aspect d'une grande ville à petite échelle. En escaladant la montagne, elle compose quatre ou cinq quartiers distincts disposant chacun d'un centre. La Via Garibaldi est une large rue de bel aspect qui monte d'assez étrange façon. Elle est bordée de plusieurs beaux magasins, présentant des produits attrayants. L'école municipale ferme une extrémité de la rue et une belle église l'autre extrémité. Ces deux extrémités sont des endroits prisés pour se promener et prendre le soleil. En montant encore, on arrive finalement au vieux quartier. Là, au sommet, s'ouvre une rue étroite où vivent dans les maisons les plus belles les familles les plus notables de la commune. Une grande et belle école privée se trouve dans cette rue ainsi qu'une école publique. L'"Oasi di Maria Santissima", home de 300 lits pour les enfants mentalement handicapés, à propos duquel nous aurons à parler dans un chapitre ultérieur (1), domine l'ensemble. A l'autre extrémité, la rue s'ouvre sur une large place qui bénéficie d'une vue extraordinaire sur la région vers l'est, le sud et l'ouest. La place est bordée par les bâtiments municipaux, un club, une banque récemment construite et finalement l'église Notre-Dame, remarquable édifice séculaire. On peut également voir ici les ruines intéressantes d'un château fort normand. En traversant le tunnel qui passe sous le château fort, on débouche sur un réseau de rues en escalier qui serpentent le long du versant nord-est de la montagne. C'est ici que traditionnellement se trouvaient les maisons des paysans.

(1) Voir Chap. XX

CHAPITRE IVASPECTS DEMOGRAPHIQUESIntroduction

Ce chapitre revêt une importance fondamentale pour une étude sur les perspectives de développement de notre zone. Les données rassemblées ci-dessous indiquent une situation souvent dramatique. Dans les localités, elles-mêmes, les faits ne sont connus que d'une façon très générale. On sait par expérience que des centaines de personnes émigrent chaque année. On espère que beaucoup reviendront. On sait également qu'il y a beaucoup de chômeurs.

Dans ce chapitre nous présentons une étude statistique de la situation aussi précise que le permettent les renseignements disponibles. Nous étudions en premier lieu des phénomènes présentant surtout un caractère démographique (population, ventilation par sexe, taux de natalité et de mortalité). Deuxièmement, des phénomènes présentant un caractère plutôt socio-économique (population active ou main-d'oeuvre, structure professionnelle, mouvements de migration et chômage).

TROINA§ 1. Phénomènes présentant surtout un caractère démographiqueA. Population résidente

Ce qui suit se fonde largement sur les deux recensements de 1951 et 1961 (1).

(1) Les deux points de base pour déterminer la population résidente sont les deux recensements des 4 novembre 1951 et 15 octobre 1961. Pour la période ultérieure jusqu'à la fin 1964, nous avons utilisé les informations d'état civil sur le mouvement naturel (naissances, décès) et du mouvement social (émigrés, immigrés), mais sans différencier la population résidente par classes d'âge. Cette dernière information n'est en effet disponible que pour les 2 recensements cités ci-dessus, ce qui fait que nous croyons opportun de mentionner les critères de relevés adoptés par l'ISTAT (Institut italien de statistique). La population résidente se compose du total des personnes ayant, à la date du recensement, leur résidence habituelle dans la commune prise en considération, même si elles ne sont pas inscrites au registre de la population, qu'elles soient présentes ou temporairement absentes à cette date pour différents motifs.

TABLEAU 5 : COMPOSITION DE LA POPULATION RESIDANT A TROIINA PAR CLASSES D'AGE ET PAR SEXE

TROIINA

Classes d'âge	Hommes et femmes				Hommes				Femmes			
	1951		1961		1951		1961		1951		1961	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
jusqu'à 6 ans	2.045	14,5	1.559	12,2	1.033	14,6	818	12,5	1.012	14,5	771	11,8
de 6 à 14 ans	2.164	15,4	2.269	17,4	1.126	15,9	1.150	17,6	1.038	14,9	1.119	17,2
de 14 à 21 ans	1.868	13,3	1.414	10,8	955	13,5	721	11,0	913	13,1	693	10,6
de 21 à 25 ans	1.129	8,0	900	6,9	556	7,8	438	7,0	573	8,2	442	6,8
de 25 à 35 ans	1.997	14,2	1.976	15,1	1.003	14,1	971	14,8	994	14,2	1.005	15,5
de 35 à 45 ans	1.738	12,3	1.543	11,8	890	12,6	753	11,5	848	12,1	790	12,1
de 45 à 55 ans	1.290	9,2	1.346	10,3	640	9,0	688	10,5	650	9,3	659	10,1
de 55 à 65 ans	902	6,4	1.020	7,8	412	5,8	491	7,5	490	7,0	529	8,1
plus de 65 ans	942	6,7	1.002	7,7	474	6,7	498	7,6	468	6,7	511	7,8
Totaux	14.075	100,0	13.066	100,0	7.089	100,0	6.548	100,0	6.986	100,0	6.518	100,0

Source : Recensements de la population 1951 et 1961 - ISTAT

La population de Troina (tableau 5), qui s'est élevée en 1951 à 14.075 unités, résidait sur une superficie de 16.995 ha, ce qui représente une densité de 84 habitants par km². Pour la même superficie territoriale, la population ne comptait plus en 1961 que 13.066 unités (1), avec une densité de 78 habitants par km². Mais, ce qui importe davantage c'est qu'en 1951, 98 % de cette population habitaient dans le bourg bien que 56,4 % de la population active, âgée de 10 ans et plus, étaient affectés à des activités agricoles. Le fait que ceux qui travaillent la terre n'habitent pas à demeure dans les campagnes constitue un phénomène particulièrement important dont les causes sont d'ordre historique (cité née et développée du haut vers le bas), psychologique (la femme ne travaille pas aux champs), socio-économique (état misérable des habitations paysannes à la campagne).

B. Structure interne de la population résidente et variations dans le temps

La population totale est passée de 14.075 unités en 1951 à 13.066 unités en 1961, soit une diminution de 1.009 unités en chiffres absolus et de 7,2 %.

Les hommes, en 1951, constituaient 50,4 % de la population totale, et 50,1 % en 1961. C'est là une diminution légère mais qui fut suffisante pour renverser la situation.

Les phénomènes complexes de la variation de la structure de la population en classes d'âge et de sexe sont résumés au tableau 6 (page 42). Ces chiffres révèlent clairement les phénomènes suivants :

- 1) diminution du groupe des âges moyens (de 14 à 45 ans);
- 2) augmentation du groupe des âges élevés (45 ans et plus), dans une plus grande proportion pour les hommes (151 unités contre 90) mais avec un renversement de cette tendance pour la dernière classe d'âge;
- 3) diminution de la classe d'âge de 0 à 6 ans dans une mesure à peu près identique pour les hommes et pour les femmes;
- 4) augmentation de la classe d'âge de 6 à 14 ans beaucoup plus prononcée pour les femmes (81 unités) que pour les hommes (24 unités).

(1) Cette donnée comme celle du Tabl. 5 pour 1961 est reprise du "10° Censimento Generale della Popolazione, vol. II : Dati riassuntivi comunali e provinciali su alcune principali caratteristiche strutturali della popolazione, ISTAT, Roma, 1963, Tab. 7, p. 286-287. En 1965 cependant l'ISTAT publiait le Volume III "Dati Sommarî per Comune". Le "fascicolo 86, Provincia di Enna" donne 12.817 comme membres des "Famiglie residenti per ramo di attività economica e condizione non-professionale del capo famiglia" et 12.467 pour la "popolazione presente".

TABLEAU 6

VARIATIONS DE LA STRUCTURE DE LA POPULATION 1951/1961

TROINA

Classes d'âge de... à ...	Augmentation ou diminution en chiffres absolus		Pourcentages d'augmentation ou de diminution		Proportion d'hommes (%)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	1951	1961
0-6	- 215	- 241	- 20,8	- 23,8	505	515
6-14	+ 24	+ 81	+ 2,1	+ 7,8	520	507
14-21	- 234	- 220	- 24,5	- 24,1	511	510
21-25	- 98	- 131	- 17,6	- 22,9	492	509
25-35	- 32	+ 11	- 3,2	+ 1,1	502	491
35-45	- 137	- 58	- 15,4	- 6,9	512	488
45-55	+ 48	+ 8	+ 7,5	+ 1,2	496	511
55-65	+ 79	+ 39	+ 19,2	+ 18,0	457	481
plus de 65	+ 24	+ 43	+ 5,1	+ 9,2	503	494
TOTAL	- 541	- 468	- 7,6	- 6,7	504	501

Le phénomène de l'émigration relevée par le service de la population peut donner une explication adéquate des points 1 et 2; pour les points 3 et 4 (surtout pour ce dernier) une analyse détaillée du mouvement migratoire, par classes d'âge et par sexes, serait utile. Il ne faudrait pas négliger non plus une analyse pareille au sujet de la natalité et de la mortalité infantile. En tout cas, pour les dix années prises en considération, on constate un vieillissement progressif de la population de Troina. En effet, l'âge moyen des hommes était en 1951 de 27,9 ans, et de 28,4 ans pour les femmes. Ces âges moyens sont passés en 1961 respectivement à 29,9 ans et 30,5 ans, soit une augmentation de 2 ans aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Il faut tenir compte cependant de ce qu'on a pris pour ce calcul les valeurs moyennes de chaque classe d'âge. Pour la classe ouverte de 65 ans et plus, comme nous ne connaissons pas la distribution exacte, nous avons pris comme âge moyen 65 ans. Dès lors, ces évaluations sont à prendre avec quelques précautions.

C. Mouvement de la population

Etant donné que l'augmentation démographique d'une date à une autre se décompose toujours en deux éléments positifs, naissances et immigrations, et en deux éléments négatifs, décès et émigrations, on peut calculer la population d'une année donnée en ajoutant à celle de n'importe quelle année antérieure la somme algébrique des naissances, des décès, des immigrations et des émigrations intervenues dans l'intervalle (1).

Sur la base des considérations et des chiffres qui précèdent, on a calculé la population au début de chacune des années de 1951 à 1964.

La population au début de 1951 et de 1961 a été calculée sur la base des recensements de ces années et en procédant par interpolation pour les jours manquants (tableau 7).

(1) Les chiffres des tableaux 7 et 8 ont été recueillis à l'"Ufficio Anagrafico" de la commune de Troina. Ils sont groupés en deux parties, la première contenant le mouvement naturel (naissances et décès), la seconde le mouvement social (immigrations, émigrations). Il faut constater que la population calculée pour 1951 et 1961 ne comprend pas celle recensée à la même époque. Ceci est d'une part dû à la date du recensement, qui ne se situe pas au début de l'année, d'autre part à l'imprécision des données elles-mêmes.

TABLEAU 7 : CALCUL DE LA POPULATION AU DEBUT DE CHAQUE ANNEE

T R O I N A

Années	Naissances			Décès			Immigrations			Émigrations			Population au début de l'année
	Hommes	Femmes	Hommes et femmes	Hommes	Femmes	Hommes et femmes	Hommes	Femmes	Hommes et femmes	Hommes	Femmes	Hommes et femmes	
1951	198	185	383	84	89	173	50	49	99	80	67	147	13.939(1)
1952	243	192	435	80	78	158	43	43	86	83	89	172	14.101(2)
1953	179	180	359	69	65	134	96	92	188	98	92	190	14.292
1954	186	171	357	54	56	110	•	•	154	•	•	270	14.515
1955	200	156	356	65	48	113	•	•	330	•	•	336	14.646
1956	147	147	294	68	73	141	•	•	112	•	•	358	14.683
1957	175	158	333	65	62	127	59	57	146	203	188	391	14.580
1958	145	163	308	67	49	116	33	56	89	262	255	517	14.551
1959	175	163	338	67	70	137	80	90	170	249	250	499	14.315
1960	184	142	326	65	55	120	79	91	170	327	294	621	14.187
1961	150	153	303	50	63	113	48	73	121	227	227	454	13.942(1)
1962	144	136	280	61	50	111	130	122	252	242	234	476	13.037(2)
1963	131	130	261	61	46	107	107	130	237	289	257	546	12.982
1964	150	148	298	49	47	96	116	156	272	210	218	428	12.827
TOTAUX	2.407	2.224	4.631	905	851	1.756	•	•	2.226	•	•	5.405	---

(1) Les données diffèrent légèrement de celles du tabl. 5 qui se rapportent à la fin des années correspondantes

(2) L'effectif de population au début de 1952 devrait normalement correspondre à celui de fin 1951 indiqué au tabl. 5. La faible différence entre ces deux données est due à l'interpolation à laquelle il a été procédé (voir p. 4-5 C.) Il en est de même pour les données 1962.

Connaissant la population résidante au début de chaque année, nous avons pu calculer les indices démographiques suivants (voir tableau 8 et graphique 1) :

Taux de natalité exprimé par la formule $Q_n = \frac{2 N}{P_t + P_{t+1}} \times 1000$

Taux de mortalité exprimé par la formule $Q_m = \frac{2 M}{P_t + P_{t+1}} \times 1000$

où N et M représentent respectivement les nombres des naissances et des décès dans l'année considérée, P_t et P_{t+1} les nombres des habitants dans les années t et t + 1;

Taux d'augmentation relative exprimé par la formule

$$Q_t = \frac{2 \Delta P_t}{P_t + P_{t+1}}$$

où ΔP_t est l'augmentation (ou la diminution) de la population d'une année à l'année suivante.

La signification de ce dernier indice est de montrer la tendance d'évolution de la population. Si nous unissons par un segment les deux points qui représentent les valeurs des indices dans deux années successives, nous pouvons dire que la population suit la progression indiquée par la direction du segment si tous les facteurs qui déterminent la progression démographique restent constants.

Ces résultats ont été résumés dans le graphique 1 qui donne un aperçu des principaux changements intervenus en cours des années 1951 à 1964.

Notons que de 1951 à 1955 la population continue à s'accroître, mais dans une proportion toujours moindre. Depuis cette dernière date, commence un déclin rapide qui atteint son point culminant au cours des années 1960-1961.

Après la chute démographique de 1961, la population s'est stabilisée à un niveau inférieur à celui des années antérieures. Il semblerait même que l'on assiste ces derniers temps à l'intervention de forces qui agissent dans un sens opposé à la tendance au dépeuplement.

TABLEAU 8

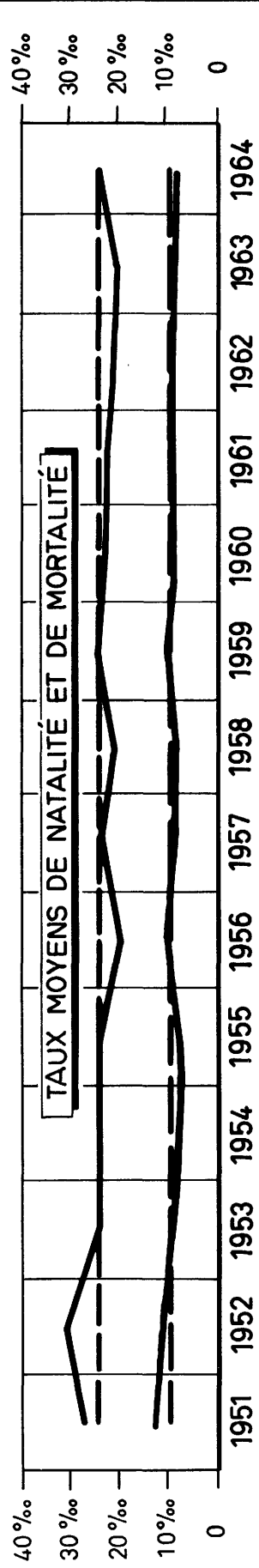
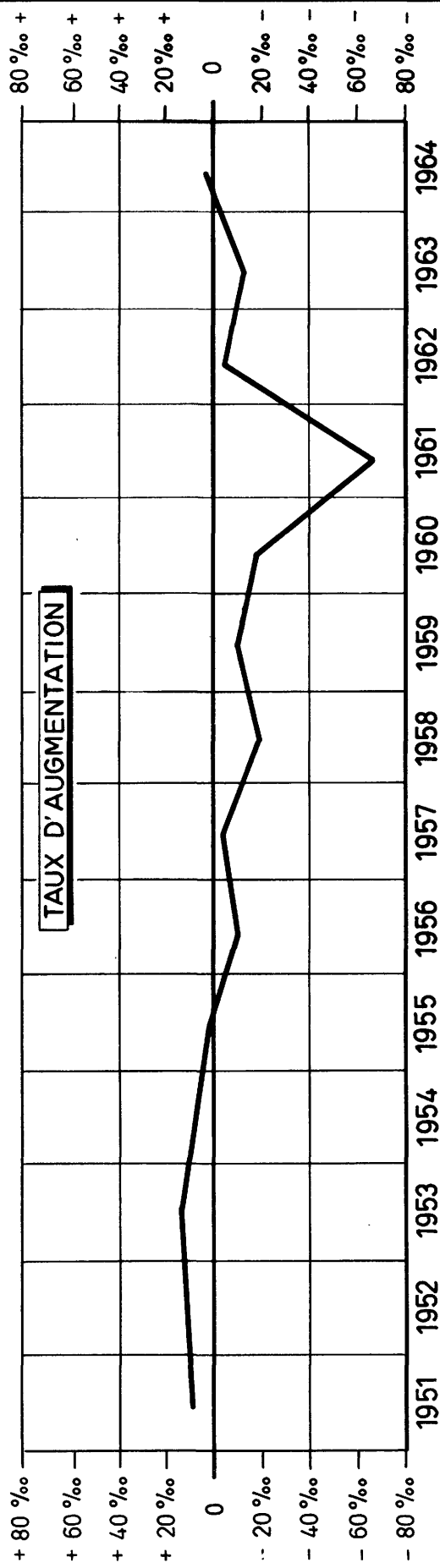
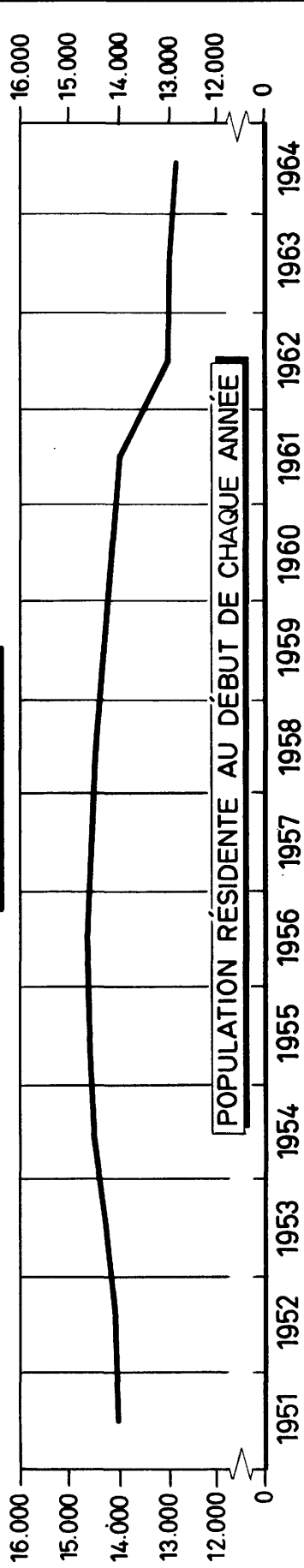
INDICES DE LA POPULATION

TROINA

Années t	Population P_t	Augmentation absolue ΔP_t	Taux d'augmentation relative Q_t ‰	Taux de natalité ‰	Taux de mortalité ‰
1951	13.939 ¹⁾	-	-	27,3	12,3
1952	14.101	162	11,6	30,6	11,1
1953	14.292	191	13,5	24,1	9,0
1954	14.515	223	15,5	24,5	7,5
1955	14.646	131	9,1	24,3	7,7
1956	14.683	37	2,5	20,1	9,6
1957	14.590	- 93	- 6,4	22,9	8,7
1958	14.551	- 39	- 2,7	21,3	7,8
1959	14.315	- 236	- 16,4	23,7	9,6
1960	14.187	- 128	- 10,0	23,2	8,5
1961	13.942 ¹⁾	- 245	- 17,4	22,5	8,4
1962	13.037	- 905	- 63,-	21,5	8,5
1963	12.982	- 55	- 4,3	20,2	8,3
1964	12.827	- 155	- 12,0	23,2	7,5
1965	12.872	45	3,5		

(1) Voir notes (1) et (2) au Tabl. 7.

TROINA



§ 2. Phénomènes présentant surtout un caractère socio-économique

A. Population résidente active

Pour de multiples raisons les informations dont on peut disposer à ce sujet sont imprécises. En premier lieu, le recensement officiel utilise un critère qui n'est pas toujours facilement applicable aux petites localités : celui des personnes employées dans divers types d'activités économiques locales. Lorsque l'activité est trop faible pour pouvoir être correctement désignée par l'expression "unité locale", certaines personnes employées échappent au recensement officiel (1).

En deuxième lieu, la situation est excessivement dynamique. Ce dynamisme est dû au fait que la source principale de l'activité économique, l'agriculture, est soumise à une modification drastique. Un effort a été fait pour indiquer les données les plus récentes possibles concernant l'agriculture.

La population non-active (voir tableau 9) représentait en 1951, 55 % de toute la population âgée d'au moins 10 ans. Dans cette population non-active, les femmes représentaient 88%. Mais il ne faut pas perdre de vue que les femmes au foyer sont comptées comme population non-active.

En 1961, la population non-active avait atteint 59 % soit une légère augmentation en chiffres absolus malgré la diminution du total de la population âgée d'au moins 10 ans. Le nombre des femmes, en pourcentage et en chiffres absolus, avait diminué par rapport à 1951, s'établissant à 81,5 % du total de la population non-active.

(1) Les critères adoptés par l'ISTAT sont fondés sur l'unité locale, adoptée aussi par la majorité des autres pays et même par le classement international type proposé par l'ONU. L'unité locale est constituée par l'installation ou par le corps d'installations situées sur un point donné du territoire où l'entreprise exerce matériellement ses activités en vue de la production de biens ou de la prestation de services. Les unités locales reçoivent, suivant les habitudes ou les branches d'activité économique, des appellations variées : par exemple, dans l'industrie les appellations les plus fréquentes sont : "établissement", "fabrique", "usine", etc.; dans l'artisanat : "magasin artisanal" ou "laboratoire", dans le commerce : "négoce", "magasin", "bazar", "établissement public"; dans le domaine bancaire, des assurances et de l'administration : "siège", "filiale", "succursale", "agence", "office". Dans le secteur des services, les unités locales sont les hôpitaux, les cliniques, les cabinets dentaires, les cabinets et études des hommes de loi, de consultation financière, les salons de coiffure, les instituts de beauté, les théâtres, les cinémas, etc.

TABLEAU 9 : POPULATION RESIDANTE AGEE DE 10 ANS AU MOINS, REPARTIE PAR SEXE ET PAR BRANCHES D'ACTIVITE ECONOMIQUE

T R O I N A

Activité	1951				1961			
	Hommes et femmes		Hommes		Femmes		Hommes et femmes	
	Nombre	%	Nombre	Nombre	Nombre	%	Nombre	Nombre
Agriculture	2.742	56,4	2.739	3	2.031	48,6	1.989	42
Industrie	1.549	31,8	1.540	9	1.494	35,7	1.459	35
Autres activités	571	11,8	448	123	654	15,7	502	152
Total de la population	4.862	100	4.727	135	4.179	100	3.950	229
- occupée	46		41	5	84		61	23
- à la recherche d'un premier emploi								
Total de la population active	4.908	44,6	4.768	140	4.263		4.011	252
Total de la population non active	6.096	55,4	752	5.344	6.107	59,9	1.130	4.977
Total de la population résidente âgée de 10 ans au moins	11.004	100,0	5.520	5.484	10.370	100,0	5.141	5.229

Source : I.S.I.A.I. - 10° Censimento Generale della Popolazione (1961) - Vol. II - Roma - 1963.

On assiste donc essentiellement à une diminution inquiétante de la main d'oeuvre masculine tandis qu'on enregistre une certaine tendance des femmes à exercer des activités professionnelles. Le recul de la population agricole est marqué : elle passe de 56 % en 1951 à près de 49 % en 1961. En même temps, le secteur industriel (surtout la construction et l'artisanat) et celui des activités tertiaires se sont renforcés en chiffres absolus et en pourcentages.

En ce qui concerne l'agriculture, les personnes qui y étaient employées étaient, à la fin de mars 1965, au nombre de 1.428 soit près de 37 % du total de la population active. En près de trois ans et demi le nombre de personnes actives en agriculture a diminué de plus de 12 %.

B. Mouvements de migration

Deux types d'émigration nous intéressent. La première est définitive, la seconde temporaire. Nous traiterons de la première ici. Mais étant donné que la seconde est un phénomène complexe et qu'elle présente un intérêt particulier pour l'avenir immédiat des communes, un chapitre séparé sera consacré à son analyse (Chapitre VI).

Emigration définitive

Pour la période de 1951 à 1964, l'émigration nette s'élève à 2.979 personnes. L'émigration brute permanente se monte à 5.405 alors qu'il y a eu une immigration de 2.426 personnes. Ces chiffres représentent une perte nette de 22 % par rapport à la base de 1951. Le fait le plus alarmant pour la population des localités est l'augmentation du taux d'émigration pendant cette période. Avant 1955, le taux annuel était de 5 ‰. Après cette date il était de 21,6 ‰ (1).

Emigration temporaire

Nous n'indiquons ici que le fait que les chiffres officiels (2)

(1) Moyenne arithmétique pondérée.

(2) Fondés sur les listes électorales pour les élections régionales de 1963 et les élections municipales de 1964. Les communes sont priées de tenir une liste de toutes les personnes qui n'ont pu voter dans les communes en raison de leur absence. Ces listes n'englobent pas les personnes qui n'ont pas l'âge de voter, c'est-à-dire en dessous de 21 ans. Elles ne comprennent pas non plus les personnes absentes sans notification officielle, par exemple des personnes utilisant un passeport touristique.

donnent 801 pour l'année 1964. C'est un pourcentage très considérable ($\pm 18\%$) de la population active étant donné qu'il s'agit en majorité de jeunes. Si la majorité de ces émigrations devenaient permanentes, ce serait un coup dur pour la commune.

C. Chômage

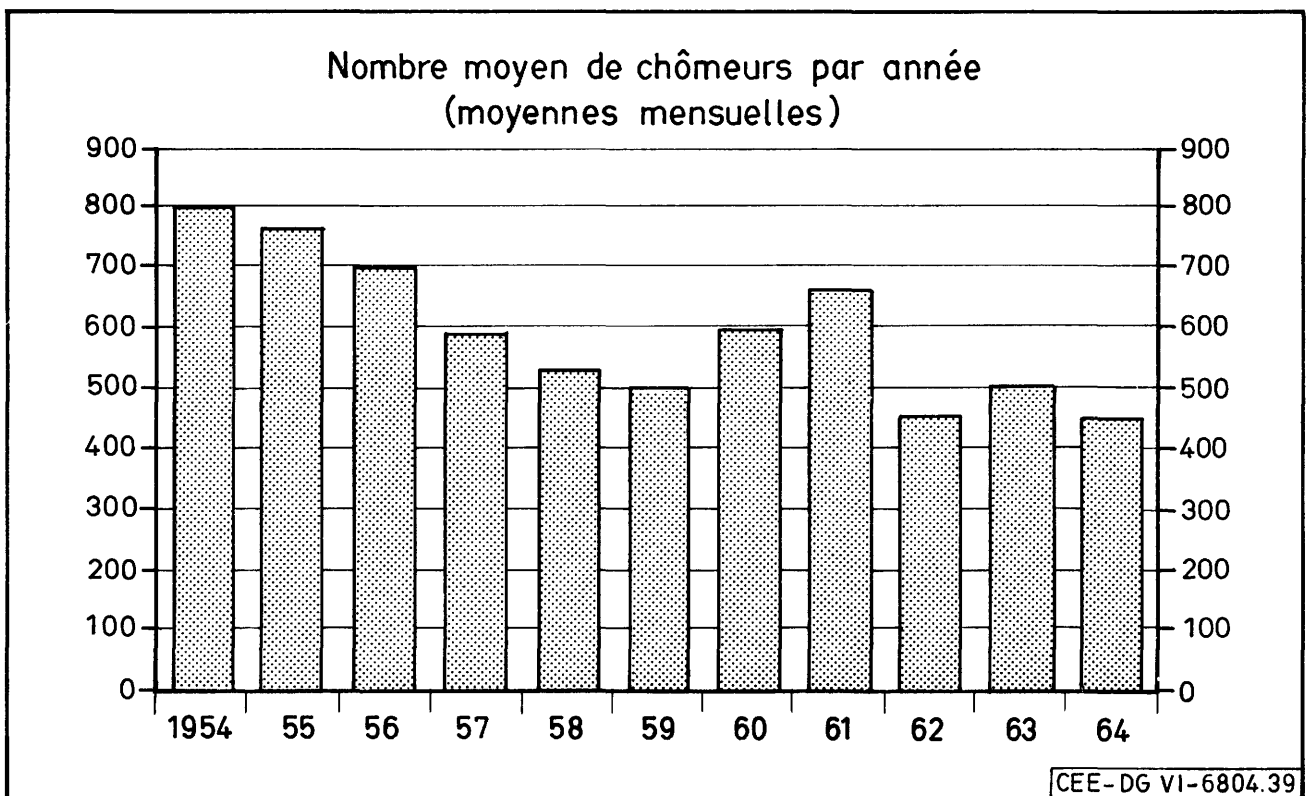
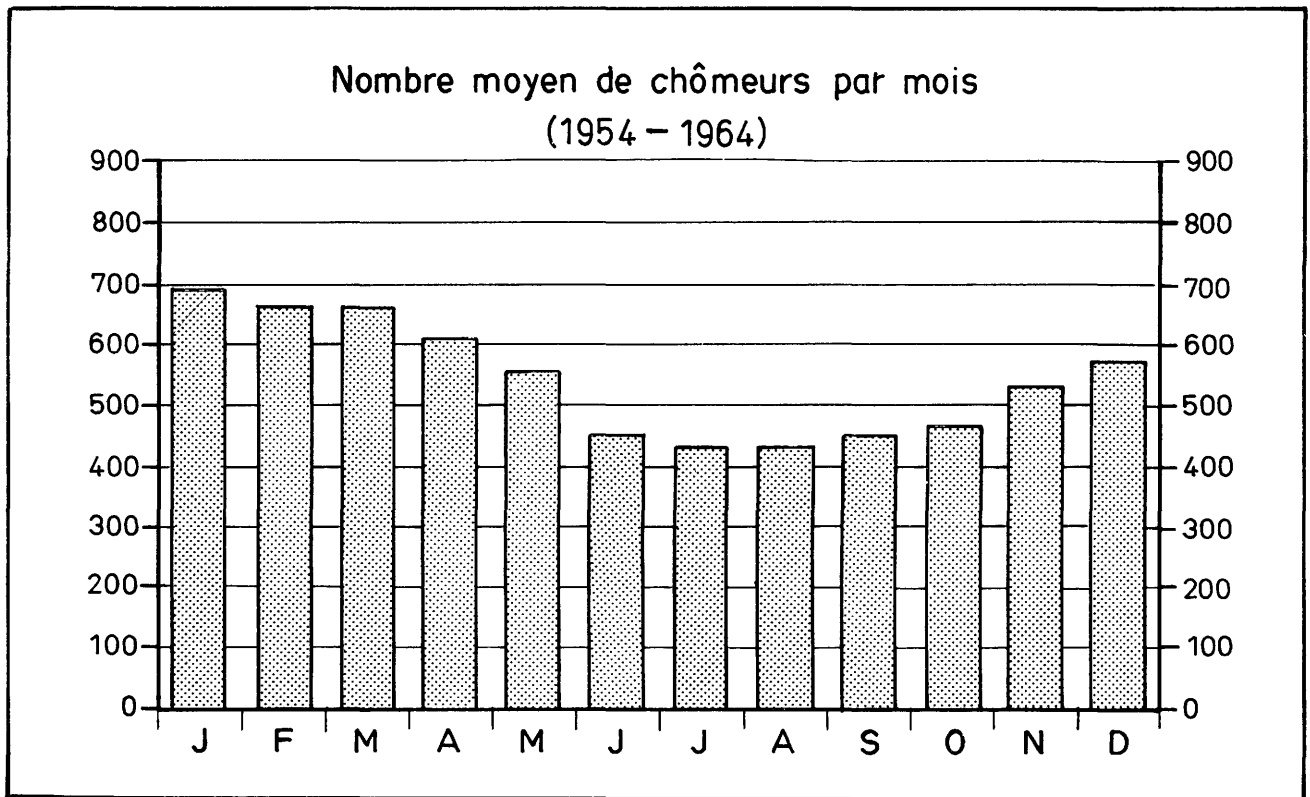
Il est difficile d'obtenir des informations dignes de foi en la matière. La source officielle la plus sûre, parce qu'elle centralise des informations objectives, semble être celle des inscriptions aux listes de placement. Ces inscriptions se répartissent en deux catégories principales : la première est celle des chômeurs qui ont déjà été au travail, la seconde celle des jeunes à la recherche d'un premier emploi.

A ce propos l'Office de placement de Troina a fourni les informations sur le chômage pour les années de 1954 à 1964. Nous les reproduisons ci-dessous dans un graphique. Il ressort que le chômage n'a cessé de diminuer de 1954 à 1959 : de 800 chômeurs la première année, la moyenne est passée à 521 la dernière année. Au cours des années 1960 et 1961 on note par contre une interruption brusque de la tendance à la baisse constatée jusqu'alors. Cela nous incite encore une fois à considérer que les années 1960 et 1961 ont été "cruciales" pour Troina (voir les paragraphes sur le mouvement démographique et sur l'émigration et l'immigration).

Ensuite le chômage baisse brusquement pour atteindre, après une petite oscillation en 1963, le chiffre de 456 en 1964 soit environ 12 % de la population active.

Notons l'allure typiquement cyclique de la répartition des chômeurs selon les mois, avec les maxima au cours des mois d'hiver (l'hiver météorologique dure à Troina jusqu'à avril/mai) et les minima au cours des mois d'été. Cette allure du chômage est étroitement liée à l'allure des travaux agricoles et des travaux de la construction dont les maxima et minima respectifs agissent vraisemblablement dans le même sens en se renforçant. C'est en janvier que l'on compte le plus souvent le plus grand nombre de chômeurs. Les minima, par contre, se situent en général en juin et juillet.

TROINA



CEE-DG VI-6804.39

Graphique 2

GAGLIANO CASTELFERRATO

§ 1. Phénomènes présentant surtout un caractère démographique.

A. Population résidente

Moyennant les mêmes réserves que celles formulées pour Troina, nous donnons ci-dessous la composition de la population de Gagliano lors des recensements des 4 novembre 1951 et 15 octobre 1961. La population de Gagliano s'élevait à 5.075 unités en 1951, sur une superficie de 5.600 ha, soit avec une densité de 91 habitants par km². Sur la même superficie, cette population en 1961 était tombée à 4.846 unités, avec une densité de 86,5 habitants par km². (1)

Il est important de signaler qu'en 1951 86 % de la population de Gagliano habitait dans le bourg, bien que pas moins de 82 % de la population active âgée de 10 ans au moins s'adonnait à des activités agricoles. On peut émettre sur ce phénomène les mêmes considérations que celles que nous avons exposées à propos de Troina.

B. Structures internes de la population résidente et variations dans le temps

La population a subi entre 1951 et 1961 une diminution de 229 unités soit de 4,5 %.

Les hommes, en 1951, tout comme en 1961, constituaient 51,2% de la population. La population a donc conservé, en dix ans, le même excédent d'hommes sur les femmes (1,2 %).

Les phénomènes complexes de la variation de la structure de la population par classe d'âge et par sexe, sont résumés aux tableaux 10 et 11 ci-dessous.

Ces chiffres révèlent clairement les phénomènes suivants :

- 1) diminution du groupe des âges moyens (de 14 à 45 ans), sauf pour la classe de 21 à 25 ans qui enregistre au contraire une augmentation; la diminution est plus marquée pour les hommes que pour les femmes;
- 2) augmentation du groupe des âges élevés (45 ans et plus) dans une plus grande proportion pour les hommes que pour les femmes;
- 3) diminution de la classe d'âge de 0 à 6 ans dans une proportion identique pour les hommes et pour les femmes.

(1) Une remarque analogue à celle formulée pour Troina, p. 41 s'impose ici. Le Vol. III des résultats du recensement 1961 y cité donne pour Gagliano respectivement 4.821 comme membres des "Famiglie residenti per ramo di attività economica e condizione non-professionale del capo famiglia" et 4.664 pour la "popolazione presente".

On pourrait expliquer les deux premiers points par le phénomène de l'émigration relevée par le service de la population; pour le point 3 et l'exception signalée au point 1, une analyse analogue à celle mentionnée pour Troina serait utile. En tout cas, pendant l'intervalle de dix ans entre les deux recensements on a eu un vieillissement progressif de la population de Gagliano. En effet, l'âge moyen était en 1951 de 25,8 ans pour les hommes, et de 28,2 ans pour les femmes. En 1961, ces âges sont passés à 29,6 ans aussi bien pour les hommes que pour les femmes, soit une augmentation de 3,8 ans pour les hommes et de 1,4 an pour les femmes. Les réserves formulées pour Troina sont valables ici aussi.

C. Mouvements de la population

Les chiffres des tableaux 12 et 13 et du graphique 3 (1) sont groupés en deux parties, la première comprenant le mouvement naturel (naissances et décès), la seconde le mouvement social (immigrations, émigrations). La population au début de chaque année, pour les années de 1951 à 1964, a été calculée sur la base des mêmes considérations que celles exposées pour Troina.

Connaissant la population résidante au début de chaque année, nous avons pu calculer les indices suivants : le taux de natalité et de mortalité et le taux d'augmentation relative. Le graphique 3 indique les principaux changements intervenus de 1951 à 1964 : de 1951 à 1961 la population résidante se maintient à peu près constante, avec quelques petites variations. Depuis 1961, nous assistons à une chute suivie d'une diminution lente dont aucun signe ne laisse prévoir la fin.

§ 2. Phénomènes présentant surtout un caractère socio-économique

A. Population résidante active

La population non-active (tableau 14) représentait en 1951 54 % de la population âgée d'au moins 10 ans. Dans cette population non-active les femmes représentaient 88 %.

(1) Collectés auprès de l'"Ufficio Anagrafico" de la Commune de Gagliano. Les mêmes remarques que celles formulées pour Troina s'imposent.

TABLEAU 10 : COMPOSITION DE LA POPULATION RESIDENTANTE DE GAGLIANO PAR CLASSES D'AGE ET PAR SEXE

Classes de à	Hommes et femmes				Hommes				Femmes			
	1951		1961		1951		1961		1951		1961	
	Nombre.	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
moins de 6 ans	720	14,2	644	13,3	362	13,9	324	13,0	358	14,5	320	13,6
de 6 à 14 ans	753	14,8	780	16,0	388	14,9	394	16,0	365	14,7	386	16,3
de 14 à 21 ans	724	14,3	498	10,3	380	14,6	269	10,8	344	13,9	229	9,7
de 21 à 25 ans	307	6,0	332	6,9	164	6,3	189	7,6	143	5,8	143	6,0
de 25 à 35 ans	732	14,4	673	13,9	353	13,6	386	13,5	379	15,3	337	14,3
de 35 à 45 ans	672	13,2	604	12,5	362	13,9	273	11,0	310	12,5	331	14,0
de 45 à 55 ans	497	9,8	548	11,3	273	10,5	303	12,2	224	9,1	245	10,4
de 55 à 65 ans	314	6,2	402	8,3	145	5,6	215	8,7	169	6,8	187	7,9
plus de 65 ans	356	7,1	365	7,5	173	6,6	180	7,2	183	7,4	185	7,8
TOTAUX	5.075	100,0	4.846	100,0	2.600	100,0	2.483	100,0	2.475	100,0	2.363	100,0

Source : Recensements de la population en 1951 et 1961 - ISTAT

TABLEAU 11

VARIATIONS DE LA STRUCTURE DE LA POPULATION 1951/1961

GAGLIANO

Classes d'âge de...à...	Augmentations ou diminutions en chiffres absolus		Pourcentage d'augmentation ou de diminution		Proportion d'hommes (%)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	1951	1961
0-6	- 38	- 38	- 10,5	- 10,6	502,8	503,1
6-14	+ 6	+ 21	+ 1,5	+ 5,8	515,3	505,1
14-21	- 111	- 115	- 29,2	- 33,4	524,9	540,2
21-25	+ 25	-	+ 15,2	-	534,2	569,3
25-35	- 17	- 42	- 4,8	- 11,1	482,2	499,3
35-45	- 89	+ 21	- 24,6	+ 6,8	538,7	452,0
45-55	+ 30	+ 21	+ 11,0	+ 9,4	549,3	552,9
55-65	+ 70	+ 18	+ 48,3	+ 10,4	461,8	534,8
plus de 65	+ 7	+ 2	+ 4,5	+ 1,1	486,0	493,2
TOTAL	- 117	- 112	- 4,5	- 4,5	512,3	512,4

TABLIÉAU 12.MOUVEMENT DÉMOGRAPHIQUE DE GAGLIANO

Année	Naissances	Décès	Immigration	Emigration	Population au début de l'année
1951	135	54	37	87	5.049 (1)
1952	118	37	66	219	5.080
1953	130	51	85	143	5.008
1954	116	39	48	147	5.029
1955	134	50	59	130	5.007
1956	127	54	100	141	5.020
1957	112	54	74	175	5.052
1958	124	48	111	158	5.009
1959	127	38	96	150	5.038
1960	133	43	65	186	5.073
1961	113	38	51	258	5.042 (1)
1962	86	39	134	325	4.910
1963	103	37	104	174	4.766
1964	93	30	38	139	4.762
1965					4.724
TOTAUX	1.651	612	1.068	2.432	—

(1) Ces données diffèrent légèrement de celles du tabl. 10 qui se rapportent à la fin de l'année correspondante.

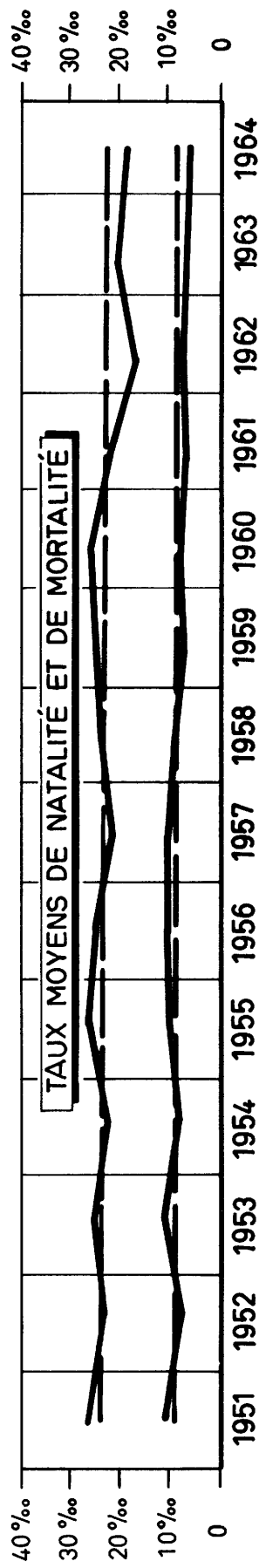
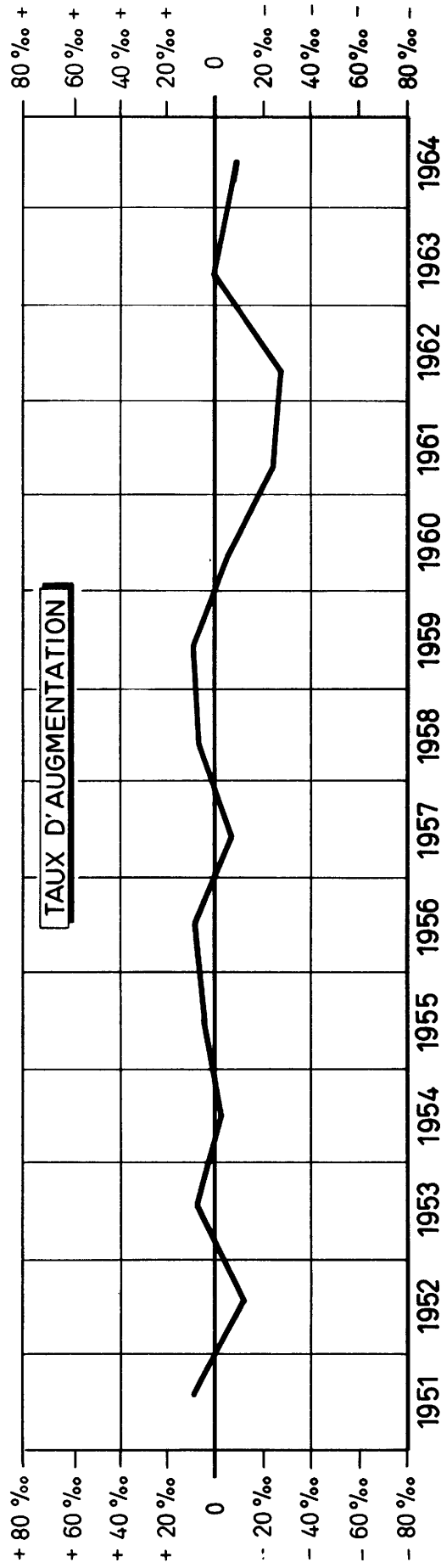
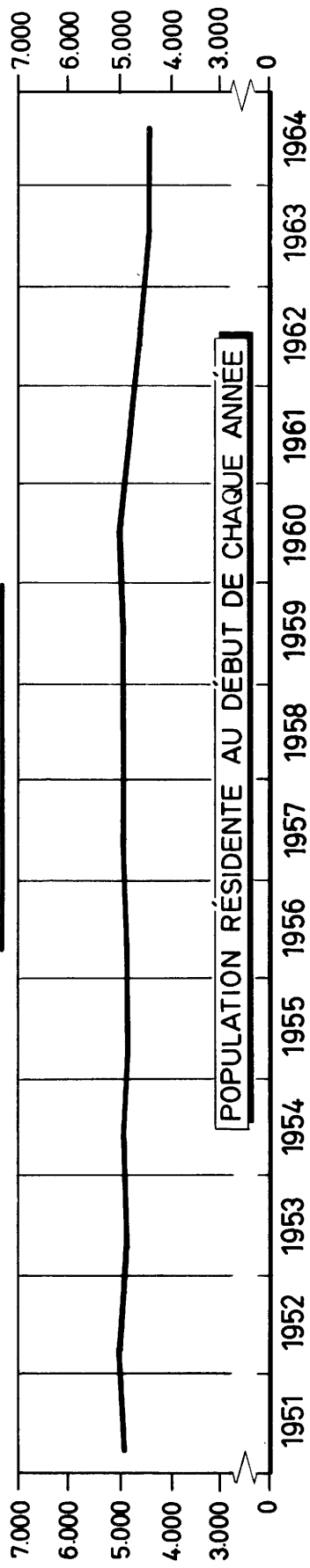
Tableau 13 - Indice de la population

G A G L I A N O

Années t	Population P_t	Augmentation absolue ΔP_t	Taux d'aug- mentation relative Q_t o/oo	Taux de natalité o/oo	Taux de mortalité o/oo
1951	5.049(1)	-	-	26,7	10,7
1952	5.080	31	6,1	23,4	7,3
1953	5.008	- 72	- 14,2	25,9	10,2
1954	5.029	21	4,2	23,1	7,8
1955	5.007	- 22	- 4,4	26,7	10,0
1956	5.020	13	2,6	25,2	10,7
1957	5.052	32	6,4	22,3	10,7
1958	5.009	- 43	- 8,5	24,7	9,6
1959	5.038	29	5,8	25,1	7,5
1960	5.073	35	6,9	26,3	8,5
1961	5.042(1)	- 31	- 6,1	22,7	7,6
1962	4.910	-132	- 26,2	17,8	8,1
1963	4.766	-144	- 29,3	21,6	7,8
1964	4.762	- 4	- 0,8	19,6	6,3
1965	4.724	- 38	- 8,0		

(1) Voir note tabl. 12

GAGLIANO



En 1961, la population non active passait à 58 % soit une augmentation en valeur absolue malgré la diminution du total de la population âgée d'au moins 10 ans. Le nombre de femmes, en pourcentage et en chiffres absolus, avait diminué par rapport à 1951, s'établissant à 80 % du total de la population non active.

En substance, nous assistons à une diminution inquiétante de la main d'oeuvre masculine, tandis qu'on enregistre une certaine tendance des femmes à exercer des activités professionnelles.

L'activité agricole a subi une véritable chute; occupant 82 % de la population active en 1951 elle n'occupe plus que 58 % en 1961. Parallèlement le secteur industriel - surtout la construction et l'artisanat, mais aussi les installations d'extraction du méthane et du pétrole ayant leur siège à Gagliano - et celui des activités tertiaires se sont renforcés en chiffres absolus et en pourcentages.

Vers la fin mars 1965, les personnes occupées en agriculture étaient au nombre de 746 soit 53 % du total de la population active. En trois ans et demi environ, on a enregistré une diminution de près de 6 % des personnes occupées en agriculture.

B. Mouvement de migration

Emigration définitive

Le nombre de personnes des deux sexes parties définitivement pendant la période de 1951-1964 s'élève à 2.432. Mais étant donné que, pendant la même période, l'immigration s'est élevée à 1.068, l'émigration définitive nette s'élève à 1.364 personnes (1).

En fait, cela représente 27 % de la population de l'année de base 1951. Une moyenne arithmétique pondérée donne une perte de 19,6 % par an. De même, chaque année a vu partir 2 % de la population de l'année précédente. Ce chiffre est substantiellement plus élevé que celui de l'exode de TROINA.

Emigration temporaire

Comme dans le cas de Troina, la seule façon pratique d'obtenir ces renseignements consisterait à consulter les listes électorales.

(1) Source : "Ufficio Anagrafico" de Gagliano.

TABLEAU 14 : POPULATION RESIDANTE ACTIVE AGEE DE 10 ANS AU MOINS REPARTIE PAR SEXE ET PAR BRANCHES D'ACTIVITE

G A G L I A N O

Activité	1951				1961			
	Hommes et femmes		Hommes	Femmes	Hommes et femmes		Hommes	Femmes
	Nombre	%	Nombre	Nombre	Nombre	%	Nombre	Nombre
Agriculture	1.500	82,0	1.496	4	927	58,4	923	4
Industrie	157	8,6	154	3	413	26,0	404	9
Autres activités	173	9,4	138	35	247	15,6	178	69
Total de la population - occupée	1.830	100,0	1.788	42	1.557	100,0	1.505	82
- à la recherche d'un premier emploi	23		14	9	46		44	2
Total de la population active	1.853	46,1	1.802	51	1.633	42,2	1.549	84
Total de la population non active	2.164	53,9	266	1.898	2.239	57,8	455	1.734
Total de la population résidente âgée de 10 ans au moins	4.017	100,0	2.068	1.949	3.872	100,0	2.004	1.868

Source : ISTAT - 10° Censimento Generale della Popolazione - 1961 - Vol. II - Roma 1963

Malheureusement, selon les autorités du bureau électoral, les noms et les adresses correspondantes des personnes requérant un certificat d'absence temporaire n'ont pas été inscrits. Aucun autre moyen ne permettait de trouver ces renseignements. C'est pour quoi on ne dispose d'aucune estimation valable de l'émigration temporaire au moment de l'élaboration du présent rapport. Cependant on peut supposer que la situation économique étant beaucoup plus mauvaise ici qu'à Troina, le pourcentage sera au moins égal à 18 % de la main-d'oeuvre.

C. Chômage

Pour Gagliano, on ne disposait que des chiffres de chômage pour l'année 1964, mais non pour les années précédentes. Au cours de cette année le taux mensuel moyen était de 326, atteignant son minimum saisonnier en août avec 270 et son maximum en décembre avec 411. La moyenne doit représenter près d'un tiers de la population active, c'est-à-dire de ceux qui se trouvent sur le marché de l'emploi. Ces chiffres élevés reflètent évidemment la situation désastreuse de l'agriculture dans cette commune.

CERAMI

§ 1. Phénomènes présentant surtout un caractère démographique

A. Population résidante

Le tableau 15 donne en synthèse les résultats des recensements de 1951 et 1961.

La population de Cerami s'élevait à 4.652 unités en 1951 pour une superficie de 9.487 ha soit une densité de 49 habitants par km². Sur la même superficie, cette population en 1961 était tombée à 4.371 unités, avec une densité de 46 habitants par km². (1)

En 1951, 95 % environ de la population habitaient dans le centre de la commune alors que 32 % environ de la population s'adonnaient à des activités agricoles. Ces chiffres indiquent que la population agricole s'est concentrée dans le centre de la commune mais dans une moins grande proportion qu'à Troina et à Gagliano.

(1) Tout comme pour Troina et Gagliano (foot notes p. et) le recensement de 1961 fournit plusieurs chiffres. A part les 4.371 pour la "popolazione residente" (Vol II) sont mentionnés au Vol III 4.347 comme membres des "Famiglie residenti per ramo di attività economica e condizione non-professionale del capo famiglia" et 3.922 pour la "popolazione presente".

TABLEAU 15 : COMPOSITION DE LA POPULATION DE CÉRAMI REPARTIE PAR CLASSES D'ÂGES ET PAR SEXE

C E R A M I

Classes d'âge	Hommes et femmes		Hommes		Femmes	
	1951		1961		1961	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
de ... à						
moins de 6 ans	677	14,6	580	13,3	324	14,3
de 6 à 14 ans	698	15,0	712	16,3	329	14,5
de 14 à 21 ans	592	12,7	449	10,3	248	10,9
de 21 à 25 ans	319	6,9	286	6,5	156	6,9
de 25 à 35 ans	642	13,8	619	14,2	333	14,7
de 35 à 45 ans	630	13,5	516	11,8	306	13,5
de 45 à 55 ans	416	8,9	461	10,5	207	9,1
de 55 à 65 ans	290	6,2	349	6,0	173	7,6
plus de 65 ans	388	8,4	399	9,1	193	8,5
	4.652	100	4.371	100	2.269	100
			2.383	100	2.211	100
					2.150	100

Source : Recensement de la population 1951 et 1961 - ISTAT

B. Structure interne de la population résidante et variations dans le temps

La population est passée de 4.652 unités en 1951 à 4.371 unités en 1961, ce qui fait une diminution de 281 unités en chiffres absolus et de 6 %.

Les hommes constituaient, en 1951, environ 51,2 % de la population totale. En 1961 elle n'avait diminué que de fort peu, de toutes façons insuffisamment pour renverser le rapport entre hommes et femmes.

Les phénomènes complexes de la variation de la structure de la population en classes d'âge et de sexe sont résumés au tableau 16.

Ces chiffres révèlent clairement les phénomènes suivants :

- 1) diminution absolue pour les hommes et les femmes jusqu'à 45 ans, sauf pour la classe d'hommes de 25 à 35 ans, et pour la classe de femmes de 6 à 14 ans;
- 2) augmentation absolue et relative pour les classes à partir de 45 ans sauf pour la classe d'hommes de plus de 65 ans.

Il est difficile de trouver les différentes causes de ces phénomènes démographiques très complexes. En tout cas, pour les dix années prises en considération, on constate un vieillissement progressif de la population. En effet, l'âge moyen était en 1951 de 27,6 ans pour les hommes et de 29,4 ans pour les femmes. Ces âges moyens sont passés en 1961 respectivement à 29 et à 30,8 ans, soit une augmentation de 1,4 an, aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

C. Mouvement de la population

Les éléments du tableau 17 ont été recueillis auprès de l'"Ufficio Anagrafico" de la commune de Cerami (1).

Selon ce calcul la population résidante augmente, ne serait-ce que de peu, jusqu'en 1956, puis se maintient à peu près constante jusqu'en 1959. En 1960 et 1961, nous constatons une légère augmentation suivie aussitôt après d'une petite diminution avec une certaine tendance à une nouvelle contraction.

(1) Les taux de natalité, de mortalité et d'augmentation relative ont été calculés selon des méthodes indiquées à la section relative à Troina pages 44-46. Les mêmes remarques s'imposent ici.

TABLEAU 16

VARIATIONS DE LA STRUCTURE DE LA POPULATION DE CERAMI
1951/1961

Classes d'âge	Augmentations ou diminutions en chiffres absolus		Pourcentage d'aug- mentation ou de diminution		Proportion d'hommes (%)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	1951	1961
0-6	- 33	- 64	- 9,3	-19,8	521,4	551,7
6-14	- 7	+ 21	- 1,9	+ 6,4	528,7	508,4
14-21	- 111	- 32	-32,3	-12,9	581,1	518,9
21-25	- 7	- 26	- 4,3	-16,7	511,0	545,5
25-35	+ 8	- 31	+ 2,6	- 9,3	481,3	512,1
35-45	- 72	- 42	-22,2	-13,7	514,3	488,4
45-55	+ 19	+ 26	+ 9,1	+12,6	502,4	494,6
55-65	+ 55	+ 4	+47,0	+ 2,3	403,5	492,8
plus de 65	- 14	+ 25	- 7,2	+13,0	502,6	453,6
TOTAL	- 162	- 119	- 6,8	- 5,2	512,3	508,1

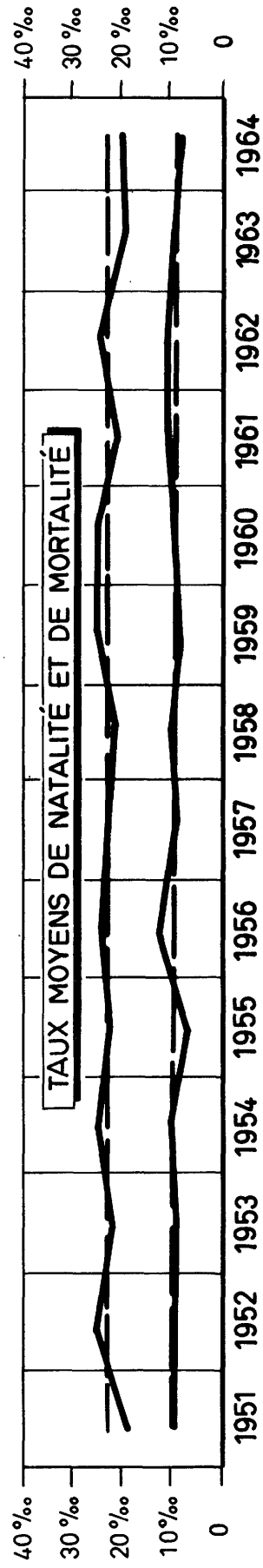
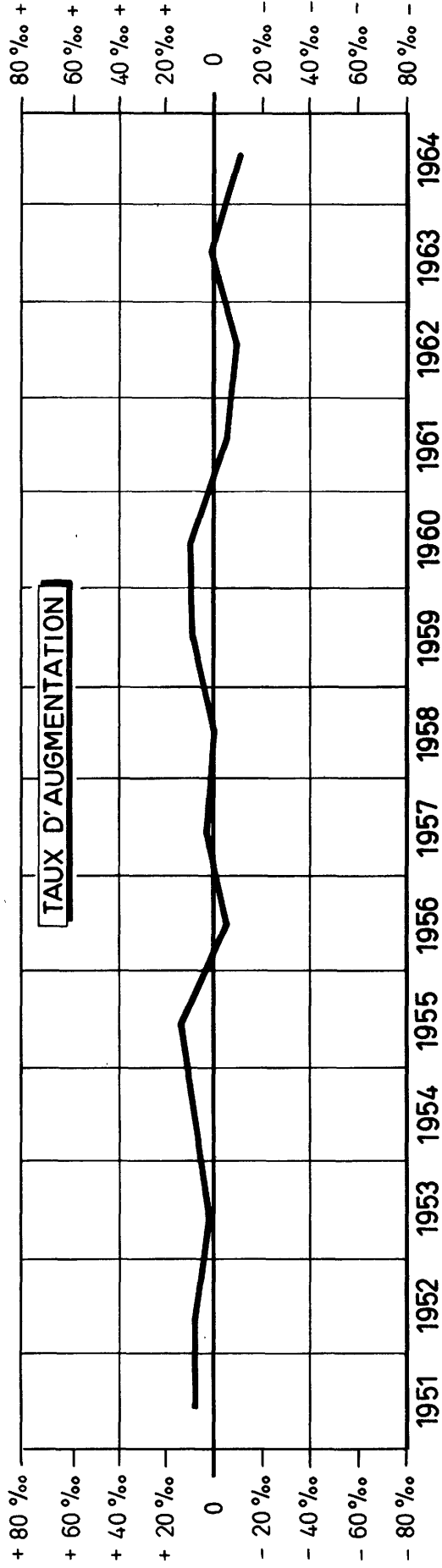
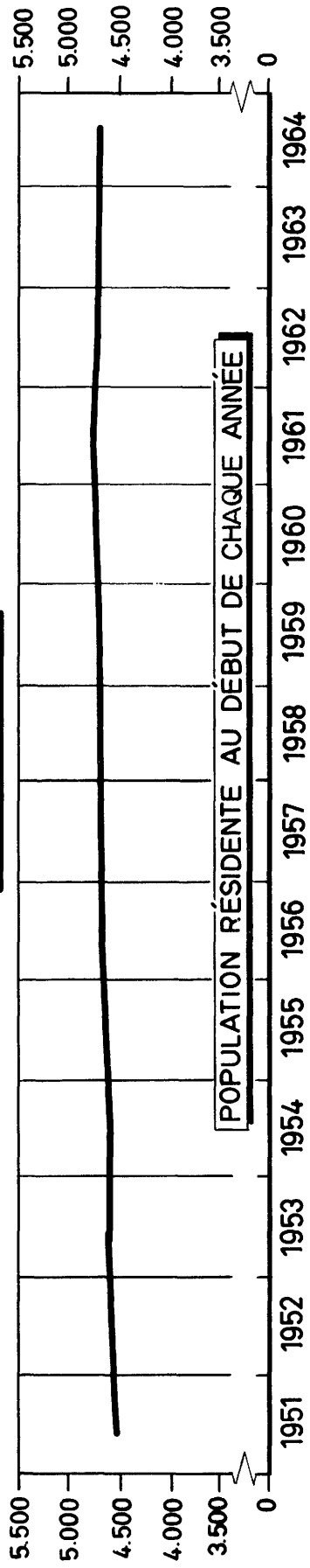
MOUVEMENT DEMOGRAPHIQUE DE CERAMI

Année	Naissances	Décès	Immigrations	Emigrations	Population au début de l'année
1951	92	41	40	58	4.624(1)
1952	110	38	37	74	4.657
1953	100	42	55	112	4.692
1954	111	45	58	93	4.693
1955	104	27	58	75	4.724
1956	107	50	66	143	4.784
1957	105	36	71	128	4.764
1958	99	42	35	87	4.776
1959	118	34	42	84	4.781
1960	118	37	60	85	4.823
1961	101	44	33	105	4.879
1962	114	46	74	179	4.864(2)
1963	91	43	81	120	4.827
1964	93	30	38	139	4.836
1965					4.798
TOTAUX	1.463	555	748	1.482	—

(1) Cette donnée diffère légèrement de celle du tabl. 15 qui se rapporte à la fin de l'année 1951.

(2) Cette donnée pour la population du début 1962 devrait normalement correspondre avec celle qui se rapporte à la fin de l'année 1961 et figurant au tabl. 15 (4.371). Comme pour les tableaux correspondants pour Troina (Tabl. 7) et Gagliano (Tabl. 12) ces données ont été élaborées sur base d'éléments locaux. Le fait que l'on arrive à un résultat dépassant de 493 unités le nombre obtenu lors du recensement 1961 rend ce résultat sujet à caution et dès lors l'ensemble des données figurant à la dernière colonne. Par contre celles des colonnes 2, 3 et 4 peuvent être considérées comme valables, celles de la colonne 5 comme douteuses.

CERAMI



[CEE_D6 VI - 6804 - 41

§ 2. Phénomènes présentant surtout un caractère socio-économique

A. Population résidante active

Compte tenu des observations habituelles sur les classements professionnels adoptés par l'ISTAT, le tableau 18 montre que sur la population non active comprenant 54 % de la population totale, de 10 ans et plus, les femmes constituaient 88 %.

En 1961, la partie de la population non active dépassait 61 % malgré la diminution de la population âgée d'au moins 10 ans. Le nombre de femmes, en pourcentage et en chiffres absolus, avait diminué par rapport à 1951, s'établissant à 79 % de la population non active.

En substance, nous assistons ici aussi à une diminution importante de la main d'oeuvre masculine alors qu'on n'enregistrait pratiquement aucune tendance des femmes à étendre leurs activités professionnelles.

La population qui s'adonne à l'agriculture est passée de 7 % de la population occupée en 1951 à 51 % en 1961; on a enregistré en même temps une forte augmentation des activités de construction et de l'artisanat et une augmentation moindre mais non négligeable des autres activités.

Les chiffres énumérés ci-dessus seront comparés à ceux qui ressortiront de l'enquête effectuée aux registres de la population. Nous pouvons dire, dès à présent, que les personnes qui s'adonnent à l'agriculture étaient au nombre de 535 à fin mars 1965, soit 34,7 % de la population active.

B. Mouvements de migration

Emigration définitive

Pendant la période 1951 à 1954, 1.482 personnes des deux sexes sont parties définitivement. L'immigration pendant la même période s'est élevée à 748. Le résultat net a été une perte définitive de 734 personnes.

Ce chiffre représente 16 % de la population de l'année de base soit pendant les 13 années de la période une diminution annuelle de 1,1 %. Bien que ce pourcentage n'atteigne que la moitié de celui de Gagliano (et qu'il soit à peu près égal à la perte moyenne de Troina) il représente néanmoins une perte élevée.

TABLEAU 18 : POPULATION RESIDANTE ACTIVE AGEE DE 10 ANS AU MOINS, REPARTIE PAR SEXE ET PAR BRANCHES D'ACTIVITE ECONOMIQUE

C E R A M I

Activité	1951				1961			
	Hommes et femmes		Hommes		Hommes et femmes		Hommes	
	Nombre	%	Nombre	Nombre	Nombre	%	Nombre	Nombre
Agriculture	1.185	71,6	1.168	17	6507	50,7	650	3
Industrie	260	15,7	256	4	436	33,5	429	7
Autres activités	209	12,7	158	51	205	15,8	152	53
Total de la population	1.654	100,0	1.582	72	1.300	100,0	1.237	63
- occupée	40		38	2	40		39	1
- à la recherche d'un premier emploi								
Total de la population active	1.694	46,4	1.620	74	1.340	38,8	1.276	64
Total de la population non active	1.960	53,6	243	1377	2.112	61,2	447	1.665
Total de la population résidente âgée de 10 ans au moins	3.654	100,0	1.863	1.791	3.452	100,0	1.723	1.729

Source : ISTAT - 10° Censimento Generale della Popolazione - Vol. II - Roma 1963

Emigration temporaire

En tirant de nouveau nos renseignements des listes électorales nous obtenons 498 absents en 1963. En admettant que le total des personnes en âge de voter au cours de cette même année était 2.974 (1), on peut conclure que 17 % de la population en âge de voter vivaient temporairement en dehors de la commune. Ce chiffre est quelque peu plus élevé que celui de Troina pour la même période. Présenté sous la forme de pourcentage par rapport à la main-d'oeuvre, il peut s'élever aisément à 20 ou 25 %.

C. Chômage

Le nombre de chômeurs en 1964 était estimé à 100 personnes environ. Ce chiffre représente 6-7 % environ de la population totale (2).

-
- (1) Cette affirmation se fonde sur l'hypothèse que la proportion de votants par rapport à la population totale est la même à Cerami et à Troina. Pour Troina nous disposons de toutes les données importantes.
- (2) Estimation fournie par le directeur de l'Office de placement.

CHAPITRE V

LA FAMILLE

L'expérience permet d'établir que la famille par sa structure et son échelle des valeurs ("value system") peut entraver ou encourager le développement. En même temps les changements qui accompagnent le développement peuvent porter préjudice ou être bénéfiques à la famille. Un examen de la situation de famille se justifie donc amplement.

En vue de déterminer si la structure de la famille est favorable ou défavorable au développement, il faut comprendre le rôle de ses membres et sa structure hiérarchique. C'est le thème que nous aborderons en premier lieu. Il nous faut également savoir ce que cherche la famille, ce qu'elle considère comme ses besoins. La seconde partie traitera des valeurs et des besoins types de la famille.

A. La structure de la famille

1. Nombre de membres

Les enquêtes par échantillonnage effectuées révèlent que le nombre moyen d'enfants à Troina était de 2,87, à Gagliano de 2,79 et à Cerami de 3,39. La différence entre les familles agricoles et non agricoles n'est que très faible. Une famille composée de 5 personnes peut donc être considérée comme typique dans les trois communes étudiées.

2. Structure du noyau familial

La famille est généralement composée des parents et de leurs enfants. La famille au sens large n'est pas une institution dans la zone étudiée. Les enfants qui se marient quittent généralement la maison. Lorsque d'autres membres de la famille vivent sous le toit des parents et des enfants ce sont des soeurs non mariées, des grands-parents ou une veuve. Parmi les chefs de famille interrogés à Troina, 18,5 % hébergeaient un membre supplémentaire de la famille alors que les pourcentages correspondants étaient de 12,6 % pour Gagliano et 14,4 % pour Cerami. La présence des grands-parents n'entraîne pas la création d'une famille au sens large car l'autorité n'est pas détenue par ces parents âgés mais par le père "gagne-pain" des enfants.

3. Rôle des membres

On entend à l'occasion parler d'un système d'autorité patriarcale dans certaines parties de la Sicile. Si ce système existe il est inconnu dans la zone faisant l'objet de l'étude. Néanmoins, comme nous venons de le dire, l'autorité est détenue ici par le père "gagne-pain" de la famille. Mais à son tour, une fois au delà de l'âge d'activité, il perd son autorité s'il vit sous le même toit qu'un père "gagne-pain" que ce soit son propre fils ou un autre.

Un certain nombre de questions ont permis d'indiquer dans quelle mesure la femme accepte l'autorité de son mari. Ainsi, même à la question (n° 68) de savoir qui décide des dépenses quotidiennes (problème qui intéresse principalement la femme), 28 % seulement répondirent "la femme seule". Pour le reste, les deux décident ensemble (46 %) ou le mari seul (26 %). Lorsque la femme décidait seule, on expliquait que c'était dû à l'absence du mari. La raison donnée pour expliquer son autorité sur les affaires du ménage, etc., était généralement : "c'est lui qui gagne le pain".

L'autorité paternelle est exercée de façon beaucoup plus nette en ce qui concerne les enfants. Elle recouvre l'ensemble des activités des jeunes : instruction, distraction, travail, déplacement, mariage. Bien que le football (calcio) soit le sport national italien, un nombre aussi important que 13 % des pères ne l'autorisent pas. Pour quelque raison inconnue, dans cette région, ce sport n'est pas jugé bon pour les enfants.

En réponse à une question, les jeunes ont généralement manifesté le désir de quitter leur ville pour trouver du travail à Catania. Mais un tiers disait qu'il ne le ferait pas, donnant en majorité comme raison que "la famille s'y opposait". Dans la plupart des cas il s'agissait dans ce dernier groupe de jeunes filles dont plusieurs avaient pourtant plus de 22 ans. Un petit nombre seulement était des jeunes gens.

L'exercice de cette autorité parentale a été un obstacle à la mise en oeuvre complète du programme national d'instruction obligatoire jusqu'à 14 ans. De nombreux pères de la région ne croient pas en la nécessité de recevoir tant d'instruction ou pour une tout autre raison, désirent que leur fils commence à travailler. Le nombre de

garçons âgés largement de moins de 14 ans employés comme apprentis ou manoeuvres non spécialisés principalement dans la construction de logements (muratori) est un aspect particulier de la situation dans les trois communes.

D'autres considérations à ce sujet seront avancées ultérieurement lorsque l'on traitera de la conclusion de mariages et des relations entre les jeunes des deux sexes.

4. Rôle de la femme

Le rôle de l'épouse, et plus généralement les schémas qui régissent le comportement de la femme constituent dans ce cadre un élément important. L'épouse s'occupe de la maison et ne travaille pas au-dehors. Seules 2 % des femmes interrogées et 3 % des épouses des chefs de famille interrogées, ont un travail rétribué hors de la maison. Même parmi les jeunes, 66 % sont "au foyer". C'est le rôle du mari de gagner le pain de la famille, ce qui n'empêche pas la femme d'apporter une certaine aide saisonnière à son mari pour les travaux agricoles: sur les 25 épousés de paysans, 18 (72 %) déclarent qu'elles aident leur mari pour le travail des champs. D'autres chapitres montrent cependant que cette aide est assez limitée.

Mais normalement le rôle de la femme est de s'occuper de la vie dans le cadre familial : la cuisine, l'habillement (40 % disent qu'elles confectionnent elles-mêmes l'habillement), l'éducation des enfants. Comme le père est souvent hors de la maison, même hors de la localité, pour son travail ou pour d'autres activités (par exemple pour se rendre aux cercles ou discuter sur la place publique), l'épouse a une part plus importante dans l'éducation des enfants. L'importance plus grande du rôle de la mère à cet égard pourrait se répercuter sur la différence des comportements, par exemple pour la répartition des dépenses. Quelque 16 % des femmes ont répondu qu'elles utiliseraient une somme dont elles pourraient avoir la disposition pour l'éducation des enfants comparé à 6 % seulement des chefs de famille.

La présence permanente et de façon quasi isolée de la femme à la maison semble aussi faire partie de son rôle. Elle ne participe que rarement à la vie sociale (on en traitera plus loin). Si nous mettons à part les femmes qui donnent comme explication qu'il n'y a pas de cercles pour femmes dans la localité ainsi que les femmes âgées ou malades,

50 % déclarent spontanément que le motif de leur non-participation est qu'"elles doivent s'occuper de la maison".

Possibilité de changement du rôle des femmes

Ce changement dépend spécialement du travail des femmes. Le travail de la femme hors de sa maison semble s'étendre : 66 % des jeunes filles interrogées sont "femme au foyer" contre 97 % des femmes mariées. Ce changement apparaît clairement dans l'attitude des mères envers le travail en dehors du foyer de leurs filles non-mariées. Il y a peu ceci était inimaginable. A l'époque de l'enquête 88 % étaient disposées à permettre à leurs filles d'aller travailler à l'extérieur. Le pourcentage est un peu plus faible si la question portait sur un emploi en dehors du lieu d'habitation. Environ 62,5 % des mères permettraient que leur fille, possédant un certificat d'étude, aille travailler en dehors de la localité. Pour les filles n'ayant pas de formation professionnelle et qui dès lors devraient accepter n'importe quel emploi proposé, le pourcentage des réponses favorables tombe à 49 %. C'est la preuve d'un attachement à la localité et plus précisément de la valeur attribuée aux liens de la fille à la famille. Même les femmes qui laisseraient leur fille exercer une profession hors de la localité y mettent souvent comme condition le maintien de ces liens (présence d'un membre de la famille, etc.) Nous avons ici malgré tout un signe d'évolution : le travail hors de la maison est souhaité par la femme et non pas seulement par la jeune fille. 61 % des femmes accepteraient de travailler dans une industrie locale ou dans un commerce. Comme on pouvait s'y attendre le pourcentage est plus élevé pour les jeunes filles interrogées : 86 %. Un changement dans le comportement des femmes à l'égard du travail est donc évident, bien que les schémas de comportement qui exigent des liens plus étroits de la femme avec sa famille et avec la maison familiale restent forts.

Ce phénomène que nous venons d'observer dans les différentes réponses de femmes quant au travail de leurs filles, est confirmé par le fait que les femmes et les jeunes filles elles-mêmes sont plus attachées à ces liens que les hommes et les jeunes gens. Les chefs de famille plus aisément que les épouses permettraient aux filles de travailler hors de la localité : 71 % contre 49 %. Les jeunes filles sont moins prêtes que les jeunes gens à s'installer à Catane.

Tableau 19.

Réponses des jeunes relatives aux possibilités de travail
en dehors de la localité
(Questions 8, 9, 10 aux jeunes)

	Hommes	Femmes	Total
Ne veulent pas travailler à Catane	26 %	19 %	22,5 %
Y travailleraient mais sans s'y installer	23 %	38 %	30,5 %
Accepteraient le travail et l'installation	42 %	27 %	34,5 %

Les motifs indiqués pour le refus du transfert sont quasi tous relatifs à la famille : "On est mieux avec ses parents et ses amis", "ma famille n'est pas d'accord". Ces motifs ont donc plus de poids pour les jeunes filles que pour les jeunes gens, comparés aux motifs qui incitent à accepter le transfert, motifs parmi lesquels la majorité concerne les possibilités de travail. Il en résulte que toute possibilité d'un changement du rôle des femmes est subordonnée à la possibilité d'apporter par leur travail une contribution à la famille, ce à quoi la majorité des femmes est favorable. Mais il faudrait créer sur place cette possibilité de travail et non ailleurs, comme à Catane, etc. où elle ne serait pas acceptée facilement à cause des liens familiaux.

Nous pouvons dire en substance que, dans une bonne proportion, les femmes sont relativement conscientes de la nécessité d'un changement dans leur rôle et dans leur condition. Mais il ne faut pas perdre de vue, eu égard à ce point comme à beaucoup d'autres, que la société de ces localités se trouve dans un état de crises parce que, même si les attitudes décrites semblent l'indiquer, les comportements effectifs ne changent pas aussi nettement. Le désir du changement du rôle de la femme se trouva entravé par la persistance

d'habitudes très rigides relatives à la "claustration" des femmes et des jeunes filles à la maison, et aussi par la force des liens familiaux très étroits. Beaucoup de jeunes sont d'accord pour faciliter les études et le travail des jeunes filles mais ils ne semblent pas disposés à en accepter les conséquences, comme une plus grande liberté de mouvements, de voyage (par exemple plus de la moitié des mères ne permettraient pas à leur fille d'aller à Catane seule ou avec une amie pour y faire des achats. Comme tous le disent beaucoup de jeunes filles "restent à la maison" effectivement toute la journée. Il faudra donc tenir compte de ces perspectives d'évolution et de ces forces de résistance et d'inertie.

5. Relations entre garçons et filles

Bien que les villes soient de taille relativement réduite et que les groupes familiaux soient étendus et unis, permettant ainsi l'établissement de liens étroits, il existe peu de contacts entre les garçons et les filles. L'on peut observer une nette séparation des sexes (également pour les adultes). Ainsi, par exemple, les hommes adultes se promènent bras dessus bras dessous sur les places ou s'assoient autour du feu dans leur club, jouant aux cartes alors que la plupart des femmes adultes ne vont se promener que les jours fériés. A cette occasion on les voit généralement en compagnie d'autres femmes.

Les jeunes gens imitent leur père, se promenant en petits groupes ou se tenant devant les cafés, ou jouant au billard ou aux cartes à leur cercle. Les jeunes filles se promènent presque toujours par deux. Bien que des changements apparaissent, la tradition a été jusqu'à présent que les femmes de tous âges restaient dans leur quartier sauf lorsqu'il fallait faire des courses. Plus la jeune fille avançait en âge plus elle était soumise à la surveillance des parents. Pendant les fiançailles la liberté de déplacement qu'elle avait était excessivement réduite. Aujourd'hui on voit plus souvent les jeunes fiancés en compagnie l'un de l'autre et ce phénomène est plus net à Troina que dans les deux autres communes.

Plusieurs questions portant sur ces relations ont été posées aux jeunes et à leurs parents afin d'essayer de mieux analyser cette situation. Dans quelle mesure est-il possible en fait de se rencontrer sans être soumis au contrôle des parents ?

Ainsi par exemple 20 % seulement pouvant aller danser sans être accompagnées par un parent. Le reste ne peut pas aller danser ou (60 % environ) ne peut aller danser qu'accompagné par un membre de la famille. Deux aspects particuliers présentent un intérêt ; premièrement celles qui ont l'autorisation d'aller danser avec leur fiancé forment un petit pourcentage ; deuxièmement le fait de passer de l'âge de 16 à celui de 22-24 ans n'élargit pas leur liberté.

La réponse à une question posée aux femmes adultes (n° 109) confirme ce qui précède. Laisseraient-elles leur fille aller danser ? Un quart a répondu non. Mais sur le nombre de celles qui accorderaient une telle autorisation, 89 % ne l'accorderaient que si la jeune fille était accompagnée par un parent (question 111). Pourquoi cette surveillance ? La réponse était dans deux tiers des cas : "c'est la coutume".

Choix du conjoint

Le système du choix du futur conjoint est très semblable. Il est vrai que 63 % des jeunes disent qu'ils sont libres de s'adresser directement à la jeune fille pour la demander en mariage (questions n° 68 et 69) et cette réponse semble être confirmée par une question semblable posée aux femmes adultes. La question (n° 34) demandait combien de mariages sont "arrangés" ? Elles répondirent à peu près comme les jeunes avaient répondu, 63 % affirmant que les jeunes filles choisissaient elles-mêmes.

Néanmoins, on se demande à quoi correspond exactement cette liberté de décision. Car la réponse à une autre question indique qu'elle est plus limitée qu'il n'apparaît. La fugue pour se marier ailleurs est un phénomène très courant en Sicile. Est-il fréquent dans la zone étudiée ? 90 % des femmes ont répondu (question n° 38) que "beaucoup de jeunes filles s'enfuient pour se marier". Plus des deux tiers répondent que c'est en raison de l'opposition des parents. 7 % seulement ont donné la passion comme raison. On peut seulement conclure que le haut pourcentage de personnes affirmant que la liberté de choix existe, masque le désir de ne pas admettre le contraire. La réponse à une autre question sur ce sujet semble confirmer cette hypothèse. A la question n° 35 "autoriseriez-vous votre fille à épouser un agriculteur ?" deux tiers des femmes à qui la question s'adressait ont répondu par la négative. Dans l'éventualité, assez peu vraisemblable

d'ailleurs, où des jeunes filles désireraient épouser des agriculteurs, on doit admettre que leur mère exercerait une forte pression contre ce choix. Etant donné que la dot est nécessaire pour se marier et que la jeune fille n'a pas eu jusqu'alors de revenus indépendants, cette pression serait sûrement importante.

Il ne faut pas croire cependant que ce contrôle des parents exclut toute discussion et tout accord entre parents et enfants. En outre, dans une société traditionnelle, les enfants sont enclins à accepter l'autorité des parents dans une décision qui est si importante pour la famille. Néanmoins, en contrepartie, il convient de dire que dans la zone étudiée cette question du choix du futur conjoint est devenue un sujet de tension dans les relations entre parents et enfants (la réponse à la question n° 38 le prouve suffisamment). Ce n'est qu'un signe de plus que, bien que la coutume maintienne son emprise, les valeurs changent.

La dot de mariage

Ce point qui présente un grand intérêt sur le plan sociologique ne mérite que d'être brièvement mentionné ici. Les trois quarts des femmes (question n° 62) affirment qu'on attend de la jeune fille une dot "clairement définie". Les deux tiers affirment que cela signifie plus que le trousseau de la mariée. Dans le cas de Cerami (mais non dans les deux autres communes), deux tiers déclarent que cette dot comprend une maison pour les jeunes mariés. Pour le reste ce sont "d'autres choses" moins définies, vraisemblablement quelque mobilier.

Cette exigence fait-elle partie des raisons économiques qui, selon 20 % des femmes, expliquent les mariages "avec fugue" (question n° 39 pour les femmes). Il y a lieu de le croire, par exemple pour le cas de la maison considérée indispensable à Cerami. Il existe encore d'autres raisons économiques. La plus notable est la nécessité d'offrir une fête de noces onéreuse.

Age du mariage

La réponse à la question posée aux femmes sur ce sujet (question n° 32) révèle que l'âge moyen pour une fille est de 19,7 ans à Troina, 17,9 à Cerami et 17 à Gagliano. Ces chiffres se situent en dessous de la moyenne pour l'Europe en général. La réponse est expliquée par l'aspect économique de la question. Jusqu'à présent la jeune fille

n'a pas été capable de trouver un travail rémunérateur et ne fait pas de travaux agricoles. Par conséquent, elle reste une charge économique jusqu'au mariage. En outre, plus la jeune fille reste célibataire longtemps, plus les chances s'accroissent de la voir rester une charge économique pour sa famille. Et si son père ne la considère pas comme une charge, il doit au moins se soucier de ce qu'elle deviendra si sa vie active à lui prend fin.

Mais d'autres raisons jouent également un rôle. Il y a la pression de la coutume qui déconsidère une fille devenant "trop grande" et restant encore célibataire. En dépit de cette coutume sociale du mariage précoce, les femmes des trois villes préféreraient voir leurs filles se marier trois ans plus tard, vers l'âge de 22 ans (question n° 33). Une fois de plus nous rencontrons la contradiction entre les valeurs en voie de changement et la coutume se maintient encore. Ce facteur d'évolution doit être apprécié à sa juste valeur dans tout jugement général porté sur la mentalité de la population.

B. Les valeurs de la famille

Il convient d'observer d'abord que l'"échelle des valeurs" de la famille comprend plus que les quelques sujets qui seront traités ci-dessous à la fin du présent chapitre. Il couvre les croyances religieuses de la famille, ses convictions politiques, ses idées concernant l'éducation, son système économique et autres sujets semblables. Etant donné que le rapport comporte des chapitres distincts consacrés à l'éducation, à la religion, à la politique et à l'économie, il semble plus indiqué de considérer les attitudes de la famille à l'égard de ces divers sujets dans les chapitres respectifs.

Dans la dernière partie du présent chapitre nous n'abordons que trois thèmes :

1. la solidarité de la famille
2. la vie sociale et culturelle de la famille
3. les besoins déclarés de la famille.

1. La solidarité familiale

Il s'agit d'une caractéristique de la famille qui semble très importante : la valeur attribuée aux liens entre ses membres, en d'autres termes l'influence et l'importance de la solidarité et de la cohésion familiales ("la voix du sang"). L'attachement à la famille n'est pas

seulement le résultat de l'autorité du chef de famille, pas plus qu'il ne s'impose seulement à la femme : c'est un comportement spontané et commun à tous et elle s'étend à la communauté plus vaste constituée par la région.

Les liens familiaux se manifestent ensemble avec l'attachement à la région dans le refus de 22,5 % des jeunes de prendre du travail à Catania même si d'autres motifs interviennent dans cette attitude. En outre une grande partie des jeunes refusent de se transférer à Catania parce que les liens familiaux les en empêchent : 49 % de ceux qui accepteraient du travail en cette ville invoquent cette raison. Si les chefs de famille sont plus attachés au travail au pays (31 % seulement sont en faveur du travail à Catania ou ailleurs contre 65 % des jeunes), on peut l'attribuer à l'influence de l'âge et au nombre des propriétaires terriens; etc. Mais chez les chefs de famille qui accepteraient de travailler à Catania le pourcentage de ceux qui refusent de se transférer en cette ville est plus bas que chez les jeunes : 38 % contre 49 %, malgré l'âge et la propriété. On peut sans doute expliquer ce comportement par l'attachement aux liens familiaux : les jeunes devraient abandonner leur famille et un grand nombre d'entre eux s'y refuse, tandis que les chefs de famille envisagent de se transférer avec leur famille. L'importance des liens familiaux est encore confirmée par le fait que 20 % des chefs de famille qui refusent le transfert et 43 % de ceux qui l'accepteraient invoquent des motifs familiaux.

On peut aussi noter cet attachement à la famille et au pays dans le grand nombre des femmes (76 %) qui préféreraient se faire construire une maison dans la localité plutôt qu'ailleurs, et de celles qui désireraient une maison assez grande pour qu'elle puisse accueillir les enfants même mariés : 66 %.

C'est probablement aussi cet attachement à la famille qui explique en partie les pourcentages différents de ceux qui accepteraient de travailler dans une industrie locale et de ceux qui accepteraient de travailler à la ville.

Tableau 20.-

Proportions de réponses favorables à un emploi d'ouvrier
dans une industrie locale ou en ville

(Questions n° 29 - 32 aux jeunes et n° 67 - 70
aux chefs de famille)

Industrie	Jeunes	Chefs de famille TROINA	Chefs de famille GAGLIANO	Chefs de famille CERAMI	Chefs de famille TOTAUX
locale	84 %	69 %	77 %	66 %	71 %
en ville	65 %	46 %	47 %	43 %	46 %

L'attachement au cadre familial peut dans certains cas exclure ou gêner le recours à d'autres services : plus de 2/3 des femmes, par exemple, ne s'adressent pas facilement au médecin lorsque quelqu'un est malade dans la famille, et 3/4 des femmes préféreraient être à la maison pour leur accouchement.

L'importance de la cohésion et de la solidarité de la famille se manifeste surtout en ce qui concerne l'émigration et, d'une manière plus générale, sur le plan économique. Il faut dire avant tout que la plupart émigre à contre coeur, ce qui confirme ce que nous venons de dire sur la force des liens familiaux. Ensuite, l'émigration n'est considérée que comme un moyen nécessaire pour défendre la famille. Un chapitre consacré uniquement à l'important phénomène d'émigration traitera de tout ce problème.

Il faut noter que la cohésion et l'unité (ou l'autarchie) de la famille n'est pas telle (ou n'est plus telle) qu'elle entraîne une activité d'un type familial où les enfants pourraient participer à l'activité du père : cela ne va pas jusque là. Dans les familles des agriculteurs, dans 44 % des cas, d'autres membres aident de temps en temps le chef de famille pour les travaux saisonniers des champs (par ex. : la récolte) et 72 % des épouses de paysans le font mais dans la majorité des cas les enfants se préparent à exercer un autre métier que leur père et les parents ne semblent pas s'opposer aux études des enfants pour exiger leur collaboration à leur propre travail. Seulement 9 % des chefs de famille déclarent qu'après les cours les jeunes "travaillent à la maison"; les autres disent que leurs

enfants "jouent" ou "étudient". On se rappellera cependant que si sous cet angle la cohésion et la stabilité familiales ne s'opposent pas au changement, la cause en peut être que les chefs de famille eux-mêmes sont disposés à changer de métier.

On peut dire en tout cas que la force des liens familiaux et de l'attachement aux valeurs familiales de cohésion, de solidarité, de stabilité est encore assez grande, malgré les influences et les obstacles. Ces liens et ces valeurs semblent vouloir résister aux facteurs de désorganisation, comme l'émigration ou d'évolution, comme l'éducation, les influences extérieures, etc. Même pour les jeunes la famille est souvent le cadre de référence et la source des valeurs. Quoique sur certains points les comportements des jeunes soient forts différents de ceux des parents - comme nous l'avons déjà relevé pour le travail des femmes, pour le travail à Catania, et il en va de même pour le désir de participer à une réforme agraire (56 % des chefs de famille et seulement 21 % des jeunes) - la différence des pourcentages est moins importante si l'on tient compte de l'influence de l'âge. Si nous excluons par exemple des chefs de famille les pensionnés, les jeunes ne semblent pas désirer davantage un emploi d'ouvrier. Cependant les pourcentages changent pour ceux qui sont en faveur d'un emploi dans l'industrie locale (64 % des jeunes et 80 % des chefs de famille à l'exclusion des pensionnés) et pour un emploi en ville (65 % des chefs de famille à l'exclusion des pensionnés).

La répartition des réponses à de nombreuses questions est très semblable chez les jeunes et chez les chefs de famille : pour le choix des dépenses, si une certaine somme est disponible pour indiquer ce que l'administration publique devrait faire dans la localité, pour l'appréciation sur la possibilité d'une nouvelle réforme agraire, pour le rôle que les habitants devraient avoir pour organiser un bureau d'information dans la localité, etc. Sur de nombreux points on ne constate aucun fossé abrupt entre les générations : tous désirent un changement et tous sont encore attachés à de multiples valeurs familiales et traditionnelles. Mais il semble évident que de nombreux changements dans le type de travail, dans le niveau d'éducation, etc. même s'ils sont désirés, provoqueront des cassures entre les générations, des changements dans les coutumes et valeurs familiales. Mais

tous ces facteurs n'ont pas encore produit leurs effets. Les familles se trouvent dans un état d'incertitude, mais dans le désir ou dans l'attente de changements la famille reste le cadre stable de référence et ses membres désirent une évolution profonde et en même temps le maintien des liens familiaux.

2. Vie sociale et culturelle

a) Vie sociale

Les rapports entre les familles sont déterminés par la parenté et par les amitiés dans le voisinage. L'attachement aux parents est très vif dans les familles. Le dépouillement du questionnaire pour les femmes nous a donné des indications qui montrent quel serait le comportement face à certaines situations de nécessité. C'est ainsi que face à une nécessité économique indéterminée, 44 % s'adressent de préférence aux parents et 23 % seulement aux amis, ainsi qu'il ressort des réponses à la question n° 78 aux femmes : "en cas de besoin économique, à qui vous adresserez-vous ?".

Le chef de famille exerce son autorité à l'intérieur de la famille, le chef de famille plus âgé exerce son autorité sur les familles qui ont entre elles un lien de parenté.

Les rapports d'amitié entre les familles se révèlent dans l'aide mutuelle entre voisins et dans les réunions de famille pour converser en compagnie, pour regarder la télévision, pour fêter un mariage, un baptême ou tout autre motif de fête, ou à l'occasion de funérailles, etc. A la question n° 95 : "en cas de besoin vous aidez-vous mutuellement dans le voisinage ?", 67 % des femmes répondent affirmativement et 33 % négativement. A la question n° 96 : "vous réunissez-vous seulement pour échanger quelques mots ?" 67 % répondent "oui". La question n° 97 du questionnaire pour les femmes : "vous réunissez-vous avec une autre famille pour regarder la télévision ?", obtient le même résultat.

La participation de la famille à la vie sociale de la localité apparaît limitée, étant donné que dans ces localités la famille continue à maintenir une structure traditionnelle de comportements fermés aux personnes ni parentes, ni voisines, et

spécialement en ce qui concerne les femmes. Lorsque nous comparons les réponses des trois questionnaires, nous voyons que la situation des femmes, par rapport à celle des chefs de famille, est toujours sur un "ton mineur". Pour nous rendre compte de la participation de la famille à la vie sociale, analysons le phénomène d'appartenance aux cercles culturels ou sociaux.

A la question n° 96 adressée aux chefs de famille : "Faites-vous partie d'un cercle social ou culturel ?" 41 % répondent par l'affirmative à Troina, 35 % à Gagliano et 52 % à Cerami. On le voit, un pourcentage plus élevé à Cerami participe à la vie sociale de la communauté. Si nous faisons la comparaison avec la même question posée aux femmes, nous nous trouvons devant un phénomène fort différent qui révèle la faible participation de la femme à la vie sociale de la communauté. C'est ainsi qu'à la question n° 98 : "Faites-vous partie de quelque cercle ou association pour femmes ?" 91 % environ répondent négativement. Ce phénomène se représente dans les réponses des jeunes. En effet, à la question n° 52 "fréquentez-vous un cercle ?" ils répondent négativement pour 80%. On peut expliquer ce comportement des jeunes par le fait que certains d'entre eux n'éprouvent aucun intérêt pour ces cercles sociaux, ou par le fait que les parents ne leur permettent pas de les fréquenter, parfois parce qu'ils n'ont pas suffisamment d'argent pour payer les frais d'une participation aux manifestations sociales, ainsi qu'il ressort des interviews libres et guidées.

Les raisons données par les femmes pour justifier leur non-appartenance à ces cercles sociaux résultent des réponses à la question n° 102 "Pourquoi ne faites-vous pas partie d'une association ?". 11 % n'y trouvent aucun intérêt, 2,5 % n'en ont pas la possibilité économique, 22 % doivent s'occuper de la maison, 16 % déclarent qu'il n'existe pas d'association, etc.

En général la vie sociale de la localité ne va pas au-delà des rapports entre les familles auxquels nous avons déjà fait allusion. Chez les jeunes nous trouvons un divertissement plus répandu : regarder la télévision ou se rendre au café ou chez des amis.

b) Vie culturelle

La participation de la famille à la vie culturelle peut être évaluée à l'aide de ses comportements envers les événements de la vie moderne, envers la société où elle vit et envers l'instruction. Prenons comme matière d'analyse les comportements de la famille face aux instruments de communications (radio, télévision, journaux), et l'intérêt qu'elle manifeste pour les livres. Aux questions n° 113 "Avez-vous une radio ?" et n° 114 "Écoutez-vous le journal parlé ?", les réponses des femmes ont été les suivantes : 56 % n'ont pas d'appareil de radio, 44 % en ont et parmi celles-ci 28 % seulement écoutent le journal parlé. Comme on le voit, seulement 12 à 13 % environ des femmes ont la possibilité et le désir de s'informer sur la marche de la société à l'extérieur du cercle familial. La proportion des réponses affirmatives à la question n° 117 posée aux femmes : "Voyez-vous le journal télévisé" est moins élevée étant donné que peu de familles ont la télévision. En effet moins de 10 % ont déclaré regarder le journal télévisé. Il en va de même en ce qui concerne la lecture des journaux. Alors que 15 % achètent des hebdomadaires et des mensuels, 8 % seulement achètent régulièrement un quotidien.

Si nous approfondissons davantage notre enquête, nous nous trouvons face à une proportion fort réduite de familles qui aiment lire des livres. A la question n° 123 "Lit-on des livres dans votre famille ?" 77 % de femmes répondent négativement et seulement 23 % affirmativement. Dans ce pourcentage de lecteurs de livres la répartition d'après le genre des livres est la suivante : 35 % lisent des romans, 35 % des livres scolaires, 5 % des livres pour enfants, 25 % sont incapables de répondre.

Sur le plan de l'instruction, spécialement pour les cours de couture, de coupe, etc., l'intérêt des femmes est manifeste : 60 % auraient voulu étudier davantage et la plupart donnent comme motif "prestige, travail intéressant, etc.". Les cours souhaités pour la femme (c'est-à-dire qui sont intéressants pour les filles) sont surtout les cours de couture, de coupe et autres relatifs au travail traditionnel de la femme à la maison : 64 % des femmes souhaitent ces types de cours, de même que 73 % des

chefs de famille. A noter que 31 % des femmes manifestent déjà de l'intérêt pour des cours plus orientés vers un type nouveau de travail féminin (préparation professionnelle, école normale).

Le dépouillement des questionnaires révèle donc que la contribution de la famille à la vie culturelle est assez réduite, quoique l'on note un changement pour l'instruction.

3. Besoins déclarés

Notre attention s'est limitée ici aux besoins de la famille considérée en elle-même ou dans ses membres et non ce qu'elle pense au sujet des besoins de la communauté. Ces derniers seront abordés dans le chapitre X "La communauté envisage ses besoins".

Mis à part ce que peut être l'opinion d'autres personnes, de quoi les familles pensent-elles avoir besoin elles-mêmes ? L'étude a utilisé deux méthodes pour le savoir. Premièrement, la question suivante a été posée à tous les chefs de famille, aux femmes et aux jeunes gens touchés par l'enquête : "Si vous aviez une certaine somme d'argent à votre disposition, comment l'utiliseriez-vous?" (1). Aucun choix spécifique n'a été suggéré. Les personnes interrogées étaient invitées à réfléchir avant de choisir. On supposait que cette méthode mettrait à jour les besoins "raisonnés", "qui tiennent le plus à coeur", par conséquent les plus fondamentaux.

Un autre moyen d'arriver à découvrir les besoins est de suggérer des besoins possibles qui semblent justifiés par la connaissance qu'on peut avoir de l'univers étudié. Cette méthode met à jour non pas ce qui est "raisonné" et par conséquent "qui tient à coeur" ou qui est "fondamental". Elle aboutit à ce qui est en tout premier lieu ressenti "immédiatement". Cette question était dès lors la suivante : "Voudriez-vous indiquer les trois choses qui manquent le plus dans votre maison ?".

a) Les besoins "raisonnés" ou fondamentaux

Les chefs de famille, les femmes et les jeunes après avoir réfléchi sur la manière dont ils dépenseraient leur somme d'argent

(1) Questions n° 76 aux chefs de famille, n° 77 aux femmes et n° 39 aux jeunes.

ont opté largement pour la maison. 56 % des chefs de famille, 35 % des femmes et 56 % des jeunes dépenseraient leur somme d'argent pour acheter ou pour aménager la maison. Si l'achat de mobilier pouvait être considéré comme faisant partie de l'aménagement de la maison, les pourcentages pour les chefs de famille passeraient à 66 % et pour les femmes à 42 %.

Pour les trois villes, 10 % en moyenne (pondérée) des chefs de famille utiliseraient cette somme pour les dépenses quotidiennes, alors que les femmes seraient trois fois plus portées à la dépenser pour ce besoin, c'est-à-dire 27 % et les jeunes à concurrence de 4 % seulement. 12 % des chefs de famille choisiraient d'utiliser la somme pour l'achat d'outils de travail.

Plus que les hommes, les femmes ressentent comme un besoin la nécessité d'assurer l'éducation de leur famille. Parmi elles 15 % dépenseraient cette somme pour l'éducation, alors que 5 % des hommes seulement la dépenseraient à cette fin. Les dépenses pour des choses non indispensables seraient négligeables chez les chefs de famille (4 %) et nulles pour les femmes. Evidemment, les femmes considèrent le trousseau de leur fille comme un besoin réel. En conséquence 4 % dépenseraient d'abord pour satisfaire ce besoin.

Mis à part leur besoin profondément ressenti de maison ou d'aménagement de la maison, 12 % des garçons achèteraient des outils, 10 % des filles un trousseau. Les dépenses quotidiennes ne sont pas ressenties par la jeunesse comme des besoins profonds. Moins de 10 % dépenseraient l'argent pour des choses non indispensables.

b) Besoins "spontanés" en ce qui concerne la maison

Contrairement à ce qui fut fait pour la question précédente, une liste a été proposée, comme on l'a déjà indiqué. Sans réfléchir la personne interrogée choisit trois objets dans la liste présentée en réponse à la question "Qu'est-ce qui, à votre avis, vous manque le plus dans votre maison ?" (1).

Mis à part les 17 % qui ne savaient pas comment répondre, les

(1) Questions n° 46 aux chefs de famille, n° 48 aux femmes et n° 33 aux jeunes.

chefs de famille ont réparti leur choix assez uniformément entre les possibilités suggérées. Réparation de la maison (10 %), ameublement (14 %), équipement électrique de la maison (20 %), chauffage (0 %), équipement sanitaire dans la maison (16 %), choses non indispensables (10 %), autres (10 %).

Les femmes ont également réparti leurs réponses mais pas aussi uniformément. Acheter une maison (7 %), ameublement (12 %), équipement électrique de la maison (7 %), argent ou divers (7 %), équipement sanitaire (17 %), machine à coudre, non indiquée avec les autres équipements électriques (4 %), aménagement de la maison (22 %) choses non indispensables (8 %). Comme dans le cas des chefs de famille beaucoup de femmes ne savaient pas comment répondre (16 %).

La jeunesse est d'accord avec ses parents pour constater que la maison a besoin d'ameublement (17 %) et d'équipement électroménager (9 %). Mais 1 % seulement ressent la nécessité d'un équipement sanitaire. Curieusement les choses non indispensables atteignent les chiffres les plus élevés (30 %) tandis que 20 % choisissent "autre chose".

Il n'est pas surprenant que les besoins énumérés ne concordent pas toujours avec ceux énumérés en a) tel la différence frappante pour les objets non indispensables choisis par la jeunesse. Il convient de ne pas oublier que les besoins "raisonnés" sont déclarés après réflexion alors que les autres ont été exprimés spontanément. On peut admettre que la jeunesse de ces communes dépenserait en fait peu pour le superflu si elle songeait un peu à ses dépenses.

Les besoins "raisonnés" les plus significatifs et par conséquent fondamentaux peuvent se résumer comme suit :

1) Propriété de la maison

La propriété de la maison est très répandue dans les trois communes. La moyenne pondérée donne 69 % d'après la réponse à la question n° 33 pour les chefs de famille. La question correspondante pour les femmes visant à savoir si elles vivaient dans leur propre maison a donné un pourcentage légèrement supérieur de réponses affirmatives, 77 %. Pour tous

les chefs de famille qui ne sont pas propriétaires d'une maison, l'accès à la propriété constitue le premier besoin (30%). Un pourcentage plus faible de femmes ne possédant pas de maison considèrent que c'est leur premier besoin (10 %) (1).

2) Réparation et aménagement des maisons

C'est le second besoin en importance : aussi bien les hommes (26 %) que les femmes (25 %) le placent bien au-dessus des autres besoins.

Cette classification des besoins ressentis pour l'aménagement des maisons est parfaitement en accord avec le besoin réel. Ce dernier est indiqué par la réponse à la question n° 45 pour les chefs de famille et aux questions n° 45 et n° 46 pour les femmes : "Votre maison nécessite-t-elle des réparations ?". Deux tiers des hommes des trois communes ont répondu oui, alors que 81 % des femmes étaient de cet avis. A la question parallèle : "Votre maison nécessite-t-elle des réparations et des agrandissements ?" 17 % des hommes ont encore répondu oui. La question correspondante posée aux femmes n'est pas tout à fait parallèle car elle demandait simplement "Votre maison nécessite-t-elle des agrandissements?" A cette question deux tiers des femmes ont répondu oui. On suppose que beaucoup plus de femmes, étant contraintes de rester à la maison toute la journée, ressentent l'exiguïté de leur habitation. Ce sentiment des femmes est confirmé par la question n° 47 également posée aux femmes : "Qu'est-ce qui manque dans votre maison ?" 20 % répondirent "une autre chambre". Les jeunes accordent aux réparations de la maison et par conséquent aux agrandissements une importance très faible, bien que 77 % d'entre eux n'aient pas de chambre personnelle. A peine 3 % d'entre eux seulement jugent que ce besoin est primordial.

3) Ameublement de la maison

Si l'on donne plus de poids aux besoins raisonnés qu'aux

(1) Un essai d'explication de la différence entre les hommes et les femmes en ce qui concerne la classification du besoin de posséder une maison serait fort compliqué et incertain.

besoins ressentis immédiatement, l'aménagement et les appareils électro-ménagers prennent la troisième place, mais on se situant nettement en-dessous des deux précédents. Néanmoins, il est clair que tout le monde ressent l'absence de ces facilités, ce qui ressort des besoins immédiatement ressentis où ils se trouvent avec un pourcentage élevé. Les chefs de famille, curieusement, classent les appareils électro-ménagers à la première place et les meubles immédiatement après. De façon surprenante, le superflu augmente également. De même les femmes, lorsqu'elles classent leurs besoins immédiatement ressentis gonflent considérablement cette troisième catégorie et donnent aux choses non indispensables une place d'une certaine importance. Finalement les jeunes, lorsqu'ils classent leurs besoins selon le sentiment immédiat, se déclarent tous pour les choses non indispensables et les "autres choses" qui prennent respectivement la première et la seconde place. L'équipement de la maison prend la troisième.

CHAPITRE VIL'EMIGRATION

Le phénomène de l'émigration dans la zone faisant l'objet de l'enquête, comme en général dans toute l'île, est un phénomène profondément perturbateur. Certes les villes siciliennes ont subi d'autres vagues d'émigration (plus de dix mille Céramesi, dit-on, vivent aux Etats-Unis uniquement). Mais aucune n'a produit le choc de celle-ci. C'est en soi une indication de plus que la mentalité change. Alors qu'autrefois l'émigration était acceptée passivement comme faisant partie de la réalité fixée et immuable de la vie, les familles ressentent maintenant l'effet de rupture qu'elle implique. Les autorités locales, considérant les conséquences économiques et sociales du taux d'émigration élevé et en progression rapide font appel aux autorités régionales pour l'arrêter.

Un autre élément est récemment apparu dans cette vague de migration. C'est son incertitude. En effet, à côté des émigrants définitifs, on rencontre de nombreuses personnes dont la situation est incertaine. Actuellement, on admet qu'ils ne sont absents que temporairement mais combien de temps en sera-t-il ainsi ? Entretemps, ils ont une vie partagée. Leur point de rattachement demeure leur foyer sicilien. C'est là que résident leur fiancée, leur femme, leur famille. C'est là qu'ils envoient leurs économies pour les investir sur place dans des maisons ou, pour un petit nombre seulement, dans des terres. La Sicile étant leur point de rattachement, les émigrants ne font pas d'effort pour apprendre réellement la langue (allemande, pour la plupart) du pays où ils résident. Sans préparation à l'émigration, ils se trouvent sans connaissance de la langue, sans spécialité ou orientation.

Le phénomène revêtant une importance tellement déterminante, des études considérables lui ont été consacrées. A côté des efforts pour rassembler les faits, deux séries d'enquêtes ont été effectuées en vue de comprendre l'esprit de l'émigrant. Enfin, une étude sur les effets des économies ("rimesse") a été élaborée. Le premier thème a été présenté dans le chapitre II sur la démographie et seuls ses détails saillants ont besoin d'être rappelés ici. Le présent chapitre présente les conclusions des entretiens. La question de l'épargne est traitée au chapitre XIII concernant les activités économiques non-agricoles. Mais son influence sur le présent chapitre est évidente.

A. L'importance de l'émigration

Rappelons qu'une distinction doit être faite entre l'émigration définitive et l'émigration temporaire.

En ce qui concerne l'émigration définitive Troina a subi au cours de 13 années, de 1951 à 1964, une perte nette d'environ 3.000 personnes ou 23 % de la population totale de la commune en l'année de base. Au départ le taux annuel d'émigrants était de 5 %. Mais au cours des dernières années de cette période, il s'est élevé à 22 %. Pour Gagliano, les chiffres correspondants accusent une perte nette de près de 1.400 personnes ou 27 % de la population totale en l'année de base, alors que Cerami a perdu 734 personnes ou 16 % de la population totale avec un taux annuel d'émigration égal à environ la moitié de celui de Gagliano.

Comme on l'a mentionné dans le chapitre IV consacré à la démographie, il est difficile d'obtenir des chiffres exacts concernant l'émigration temporaire. Les registres officiels de Troina indiquent que 800 personnes vivaient à l'extérieur en 1964. Comme on l'a souligné, c'est environ 18 % de la population active (et le pourcentage est beaucoup plus élevé pour la main-d'oeuvre). Pour les raisons que nous avons indiquées précédemment, nous ne savons pas combien de personnes sont absentes temporairement de Gagliano. Mais, étant donné que la situation économique y est bien plus mauvaise qu'à Troina, on peut supposer que le pourcentage est au moins aussi élevé. Selon toute probabilité, il est même plus élevé.

A Cerami, 500 personnes étaient temporairement absentes en 1965. Ce chiffre peut être égal à 20 ou 25 % de sa main-d'oeuvre.

B. Les entretiens

Le chapitre V sur la famille a déjà apporté certains renseignements concernant l'influence de l'émigration sur les localités. Il en ressort que les entretiens menés auprès des chefs de famille, des femmes et de la jeunesse ont révélé un profond attachement à la famille. L'émigration était considérée comme une rupture des liens intimes de la famille. Dans la mesure où elle était temporaire, elle était considérée par tous les membres comme une affaire de famille, c'est-à-dire qu'en vue de protéger et favoriser les intérêts familiaux un membre de la famille (généralement un jeune) se sacrifiait pour les autres.

1. Les émigrants rentrés

Qui sont-ils ? Pourquoi sont-ils rentrés ? Pour trouver la réponse nous

avons eu des entretiens avec 120 d'entre eux, (la moitié des "ritornii" connus de Troina; moins pour Cerami et Gagliano).

Il s'est avéré que, par hasard, les personnes interrogées à Cerami étaient presque toutes des émigrants revenus depuis plus de 15 ans. La plupart d'entre eux s'étaient vraisemblablement considérés comme définitifs bien qu'ils aient pu rêver d'un retour. En tout état de cause, leur nom avait été rayé des registres communaux. Aussi, ne permettent-ils pas de trouver la personne qui a émigré généralement au cours de ces dernières années de mauvaises récoltes. Néanmoins, ils ont une certaine importance. Presque toutes les personnes interrogées avaient épargné et décidé de finir leurs jours chez elles à Cerami. Leurs investissements aussi ont une influence considérable sur la commune. En outre, un ou deux ont fait de larges prodigalités pour permettre de faire des aménagements dans la commune.

Ce qui suit porte sur les réponses obtenues à Troina et Gagliano. Etant donné que quatre fois plus de personnes ont été interrogées à Troina (et que les réponses de Gagliano coïncident avec celles de Troina) nous pouvons limiter notre attention à la première commune.

Quel avait été leur emploi avant l'émigration ? 40 % environ avaient été employés d'une manière ou d'une autre dans l'agriculture. 35 % supplémentaires avaient travaillé comme manoeuvre ("manovale") ou maçon ("muratori") et deux comme mineurs. Un peu plus de 10 % avaient été artisans ("artigiani") le reste étant incapable de définir clairement leur emploi antérieur.

Vers quel pays ont-ils émigré ? Sur les 76 Troinési, 30 ont cherché du travail ailleurs dans l'île, 16 en ont cherché ailleurs dans le nord de l'Italie, alors que les 30 restants sont allés vers d'autres pays d'Europe, principalement l'Allemagne.

Quelle sorte d'activité exerçaient-ils dans le pays d'accueil ? La moitié de ceux qui résidaient dans l'île ont continué dans l'agriculture. Le reste, à trois exceptions près, a travaillé dans des emplois non-agricoles.

Dans l'ensemble, trois émigrants sur quatre ont abandonné l'agriculture. Etant donné que la plupart n'avaient pas de spécialisation, ils ont dû accepter de travailler comme journaliers ou comme ouvriers dans la construction.

Pourquoi sont-ils rentrés chez eux ? Il est difficile de le préciser étant donné que les réponses données englobent à la fois la raison et l'occasion. On pourrait supposer que tous sont revenus parce qu'ils désiraient rentrer chez eux. En fait; les trois quarts ont répondu qu'ils avaient perdu leur emploi ou qu'ils en avaient trouvé un autre dans leur ville natale. Ce point est illustré particulièrement par le cas de Gagliano. Il est étonnant de constater que pratiquement aucun des émigrants rentrés interrogés de cette commune n'avait encore trouvé de travail. En général ils ont donné comme raison de leur retour la perte de leur emploi (30 %), les faibles rémunérations, les mauvais logements, le travail dangereux. Quelle a donc été la raison qui a fait revenir ces Gaglianési ? Ont-ils été contraints de revenir en raison du manque de travail ? Sont-ils revenus parce qu'ils désiraient être chez eux ? Ou les deux à la fois ? On peut admettre que cette double raison a joué.

Un grand nombre des Troinési qui sont revenus espéraient trouver chez eux un travail au moins aussi rémunérateur que celui qu'ils avaient trouvé à l'extérieur. La raison de leur retour est-elle donc l'attachement au foyer ? Ou est-ce l'absence de travail suffisamment rémunérateur à l'extérieur ? Une fois de plus, on peut admettre que les deux raisons ont joué, la deuxième cependant de façon conditionnée. Il serait utile d'approfondir l'étude de cette motivation.

Quel est leur travail maintenant qu'ils sont rentrés chez eux ? Comme nous venons de le mentionner, au moment de l'enquête, aucun Gaglianési n'avait trouvé de travail et aucun d'eux ne pratiquait l'agriculture, alors que pour Troina, 10 % à peine étaient retournés à l'agriculture. En conséquence, l'emploi dans l'agriculture était tombé de près de 40 % à 10 %. Simultanément le travail non qualifié (manovali et muratori) était passé de 35 à 58 %.

Quels sont leurs projets d'avenir ? Nous avons cherché à dégager ici dans quelle mesure ils étaient prêts à essayer une nouvelle fois d'émigrer, si l'occasion se présentait. A peine 10 % seulement ont déclaré sans équivoque qu'ils espéraient avoir cette occasion. Le reste a donné la nette impression d'espérer que l'avenir leur permettrait de rester dans leur région natale. Mais si la localité ne pouvait fournir de travail ? De nombreuses réponses ont aussi clairement indiqué que, dans ce cas, la majorité des Troinésiens reprendrait à

nouveau la route de l'émigration. Les Gaglianési déclaraient presque unanimement avoir l'intention de rester dans leur foyer en dépit de l'absence actuelle de travail, mais indiquèrent également que cette intention était déterminée par l'éventualité de l'apparition de travail. On peut supposer que leurs espoirs reposent sur l'usine de vêtements dont la construction avait débuté à l'époque en dépit du fait que la plupart des emplois seront des emplois féminins.

Que peut-on faire pour améliorer la situation dans l'agriculture ?

Cette dernière question visait à apprendre si ceux qui avaient déjà travaillé une fois comme agriculteur avaient conservé de l'intérêt pour ce travail et aussi si l'expérience à l'étranger avait accru leur aptitude à comprendre ces problèmes. Les deux tiers ont déclaré qu'ils n'étaient plus intéressés à travailler dans l'agriculture ou qu'ils n'avaient aucune idée de ce qui pourrait être fait. Le reste n'avait que des idées de peu d'intérêt. L'un a dit nous avons besoin "d'eau"; un autre "de l'aide du gouvernement"; un autre encore "de routes". Un couple a suggéré "des prix plus élevés". Aucun n'a fait une combinaison contre ces suggestions ou avec d'autres, même pas le rapprochement évident entre les routes, l'eau et l'électricité.

En résumé, on peut dire que le principal intérêt de cette enquête a été d'étudier l'attitude des ritornati vis-à-vis de l'agriculture. En toute hypothèse - au moins dans les conditions actuelles où l'agriculture est pratiquée - elle est nettement négative. Qu'en est-il de "l'esprit de clocher" des siciliens ? Il est certain que ceux-ci donnent tous les signes d'un attachement profond à leur foyer en dépit des conditions économiques déplorable. Néanmoins, il n'est pas à ce point profond qu'il exclut d'autres tentatives d'émigration si les conditions économiques chez eux ne se révèlent pas satisfaisantes.

2. Les émigrants restant à l'étranger

L'étude de ce groupe présente cet intérêt particulier qu'elle permet d'apprendre si les émigrants ont l'intention de revenir dans leur foyer ou de rester loin des trois localités. La dernière décision comporte toutes les conséquences mentionnées dans l'introduction au présent chapitre. L'enquête s'est intéressée non seulement à ce thème mais a cherché à éclairer les problèmes rencontrés par l'émigrant, problèmes qu'une politique éclairée de préparation des émigrants pourrait aider à résoudre.

Les personnes interviewées se trouvent toutes hors d'Italie. La plupart d'entre elles se trouvent en Allemagne, un bon nombre en France et quelques unes en Suisse. Un questionnaire leur a été envoyé par la poste (1). Les réponses présentent un intérêt considérable tant pour résoudre les problèmes mentionnés que pour vérifier certaines hypothèses subsidiaires.

1. Information générale. Tous n'ont pas dit d'où ils venaient, mais parmi ceux qui l'ont dit 15 étaient partis de Troina et 6 de Cerami. Environ 70 % sont dans le groupe d'âge 30-45 ans, avec 6 seulement au-dessous et 4 au-dessus. A la question : "avez-vous reçu une aide pour votre départ ?" plus de la moitié ont répondu affirmativement. Cette aide étant fournie par le Ministère du Travail, on aurait pu penser que davantage d'émigrants auraient répondu en avoir bénéficié.

2. Situation matrimoniale. Vingt-cinq sont mariés, 8 sont célibataires et 1 a déclaré être séparé. La moitié seulement des gens mariés avaient leur femme avec eux. La moitié dont les femmes étaient restées en Sicile semblaient ressentir la séparation car 80 % se situaient dans la tranche d'âge 27-38 ans, aucun au-dessous de cette tranche et 1 seulement au-dessus. Cinq avaient supporté la séparation pendant une ou deux années, trois pendant 3 ou 4 ans, cinq pendant 5 à 7 ans. Les autres n'ont pas répondu.

Il faut noter qu'au cours de chacune des trois dernières années à peu près tous sont retournés chez eux en Sicile en visite, la plupart à Noël, ensuite à Pâques et en moins grand nombre pendant les vacances.

(1) Un mot doit être dit sur la valeur scientifique de cette seconde partie de notre enquête sur les émigrants. On avait l'intention d'envoyer des questionnaires par la poste à quelque 300 personnes. Malheureusement, de nombreux noms et adresses se sont révélés inutilisables parce qu'illisible ou erronés. Gagliano, en outre, a envoyé les noms trop tard pour les inclure dans l'enquête. Il s'ensuit que les envois ont été ramenés à 150. Au moins 36 n'ont pas atteint la personne désignée et ont été renvoyés par les autorités postales. Trente quatre ont rempli les formulaires (3 réponses sur quatre provenant d'Allemagne), donnant ainsi un pourcentage de réponses de 30 %.

Malgré le faible nombre des interviews réussies par rapport au total des émigrants, il est un facteur qui rend les résultats hautement significatifs et leur confère un caractère largement indicatif pour l'ensemble des émigrés; à savoir l'extraordinaire concordance des réponses sur tous les principaux points.

Presque tous ont parlé de visites de moins de trois mois (on ne leur a pas demandé les visites plus courtes). Les raisons de ces visites étaient les suivantes : "voir ma famille" (10), "prendre des vacances" (8), "travailler" (4). Les autres n'ont pas répondu ou ont répondu de façon inintelligible.

Pour ce qui est de la famille, une hypothèse évoquée dans la partie A doit être ici rappelée. On croit très généralement, et avec raison, que les émigrants italiens sont typiquement des hommes non-mariés. Le groupe interrogé confirme-t-il cette opinion ? Environ 23 % sont en effet célibataires, mais les 77 % actuellement mariés étaient-ils célibataires lors de leur départ de Sicile ? La question ne leur a pas été posée (1), mais on peut raisonnablement penser que la majorité était probablement mariée. Ceci en opposition avec l'opinion sus-mentionnée mais n'est pas contraire à la supposition qu'ils ont quitté seuls leur pays.

L'argument venant à l'appui de la thèse selon laquelle, contrairement à l'hypothèse sus-mentionnée, nos émigrants ont, pour la plupart, quitté leur pays étant déjà mariés est le suivant. Parmi les répondants résidant actuellement hors d'Italie on ne relève qu'un faible pourcentage de non mariés, environ 23 %. Bien entendu, tous ceux-ci ont quitté la Sicile étant célibataires. Un quart seulement étaient âgés de 28 à 33 ans, les deux tiers avaient 24 ans ou moins et la moitié de l'ensemble du groupe avaient au plus 22 ans. Peut-on dire que l'âge de 28 à 33 ans constitue une limite supérieure et que pratiquement tous les hommes l'ayant atteinte sont déjà mariés en Sicile ? S'il en est ainsi, étant donné que les trois quarts des émigrants mariés interrogés ont quitté la Sicile ayant dépassé cette limite d'âge, on peut raisonnablement supposer qu'ils étaient déjà mariés avant de partir. Cette supposition est confirmée par le jeune âge des émigrants célibataires lors de leur départ de Sicile.

3. Emploi en Sicile des émigrants. Un seul était petit agriculteur propriétaire foncier. Des deux tiers restant dix avaient été bergers; les autres journaliers agricoles ("braccianti"), petits fermiers ("piccoli affittuari") etc..

(1) La conviction était que les chances d'obtenir des réponses étaient en partie conditionnées par l'envoi de questionnaires qui n'étaient ni longs ni compliqués.

Un grand nombre avait trouvé de temps en temps du travail en tant qu'ouvriers non qualifiés (manoeuvres et maçons). Sur le tiers restant trois se sont qualifiés eux-mêmes d'artisans et le reste de travailleurs non qualifiés (4 manoeuvres et 4 maçons).

4. Motif des départs. L'unique propriétaire foncier est parti parce que ses terres produisaient trop peu. Un choix de réponses possibles était offert aux agriculteurs; en fait, ils fournirent des réponses multiples. Ces réponses sont les suivantes :

manque de possibilités de travail	19
terre trop peu productive	11
revenus trop faibles	14
contrats de travail injustes (1)	11
autres raisons d'ordre économique (2)	17
explications extra-économiques	3

En posant la même question aux non-agriculteurs et en limitant les réponses possibles à celles ayant un lien avec leur propre situation, les résultats suivants ont été obtenus :

manque de possibilité de travail	10
revenus trop faible	6
autres raisons d'ordre économique	5
explications extra-économiques	0

A tort, la plupart des agriculteurs qui avaient également occupé parfois des emplois non-agricoles ont cru qu'ils devaient également répondre à la question précédente, avec ce résultat que les totaux ont été gonflés. C'est ainsi que 23 ont parlé de manque de travail, 16 de revenus trop insuffisants. Nous faisons état de ces réponses supplémentaires, non provoquées car elles permettent de saisir, dans toute son intensité, la mauvaise situation économique qui a poussé les gens de Troina, Gagliano et Cerami à abandonner leurs régions natales.

5. L'intention de faire des économies. Dans la première partie de ce chapitre, il a été fait allusion à une autre hypothèse, à savoir que les émigrants espéraient gagner suffisamment en travaillant hors d'Italie pour envoyer chez eux de l'argent économisé et subvenir ainsi

(1) Contrats de "mezzadria" (métayage); "affitto" (fermage), "braccianti" (salariés agricoles)

(2) Cinq ont parlé de coûts de production agricole trop élevés.

aux besoins de ceux restés au pays. Cette thèse reçoit ample confirmation dans la présente enquête. Deux émigrants seulement sur 34 n'avaient pas cette intention au moment de leur départ.

6. L'intention de revenir en Sicile. On a également supposé (1) que les émigrants venus du Sud et s'installant dans d'autres pays d'Europe avaient l'intention de retourner chez eux. Une autre façon de présenter cette hypothèse est de dire qu'il ne s'agit que d'émigrants temporaires, voir même saisonniers.

Trois intentions possibles ont été prêtées à nos émigrants : a) gagner suffisamment pour pouvoir revenir en Sicile; b) s'installer définitivement à l'étranger; c) ne savent pas ou sont incertains. Une majorité écrasante de 80 % a déclaré vouloir revenir. Deux seulement, en fait, se sont déclarés indécis, et cinq ont dit vouloir s'installer à l'étranger (2).

7. Les raisons du non-retour. Une question supplémentaire a été posée à ceux qui ont manifesté leur intention de ne pas revenir chez eux : "pourquoi ne voulez-vous pas revenir ?" Quatre raisons possibles étaient suggérées et un espace était ménagé pour la réponse. Ces raisons étaient les suivantes : a) la terre produit trop peu; b) il n'existe pas d'emplois; c) les conditions de vie sont trop mauvaises; d) la ville natale n'offre aucun attrait.

(1) S. CAPLEO "Le Migrazioni del Mezzogiorno" dans "Mezzogiorno e Politica di Piano" de A. Parisi et G. Zappa (Bari, Laterza, 1964, p. 207).

(2) L'enquête a également cherché à savoir si les émigrants désirant revenir en Sicile seraient prêts à travailler de nouveau à la terre à condition d'y trouver des conditions de vie décentes. Un peu plus d'un tiers n'ont pas répondu, mais un peu moins d'un tiers ont affirmé vouloir le faire. Mais que peut-on penser de cette réponse ? Il aurait fallu d'abord pousser l'enquête plus loin et proposer des alternatives. On aurait pu ainsi demander si, au retour, pouvant trouver des conditions de vie acceptables dans l'agriculture ou dans l'artisanat, quel aurait été le choix ? On aurait pu alors supposer que les mêmes revenus pouvaient provenir aussi d'un travail non qualifié (manoeuvres ou maçons); de même le choix aurait pu porter sur un emploi de gardien à Catane, rapportant autant que dans l'agriculture. En outre, même si en réponse aux trois choix offerts tous avaient en même temps exprimé leur préférence pour l'agriculture, que cela aurait-il signifié ? Il aurait pu se faire qu'ils n'aient exprimé qu'une nostalgie et non un vœu ferme sur lequel on aurait pu tabler dans le cas où la condition susmentionnée aurait été remplie. Quelques indications supplémentaires sur cet état d'esprit en général sont fournies par les autres réponses.

Les réponses devaient présenter un intérêt limité puisqu'il se trouve que la question ne concerne que 20 % des émigrants. Cependant, par un heureux hasard, presque tous les autres ont également répondu, nous renseignant ainsi considérablement sur leur intention de retour. Les réponses combinées sont les suivantes :

- | | |
|---|----|
| - la terre produit trop peu | 21 |
| - il n'y a pas d'emploi disponible | 26 |
| - le niveau de vie est trop bas | 28 |
| - la ville natale est trop peu attrayante | 16 |

La première chose qui frappe dans ces réponses c'est le fait que tous les émigrants écartent catégoriquement la perspective d'une amélioration possible de la situation économique de leur ville natale sicilienne. La deuxième chose concerne les 80 % qui ont manifesté leur intention de revenir. A la lumière de ces autres réponses, il devient évident que l'intention en question est nettement conditionnelle. Il est clair, qu'à moins d'une évolution de la situation, qu'ils présentent sous un jour si sombre, ils ne pensent pas revenir.

Une possibilité intéressante est qu'ils ne se soient pas eux-mêmes vraiment rendu compte du fait que leur intention de revenir chez eux était à ce point conditionnelle qu'elle constituait plutôt un désir ou un souhait. Ce groupe d'émigrants au moins ne saurait être à coup sûr considéré comme composé d'émigrants saisonniers. Ils sont maintenant, à tous égards, très au-delà de la condition d'émigrant temporaire.

En troisième lieu, l'on constate ce fait curieux qu'un assez fort pourcentage considèrent leur ville natale comme, en un sens, peu attrayante. L'expression italienne "spiacevole" (désagréable), dans le contexte, aurait correspondu pour les interviewés à quelque chose d'insatisfaisant du point de vue culturel et pas seulement un manque de possibilités économiques, ce manque ayant été abondamment couvert par les autres questions alternatives qui leur étaient posées. Ce n'est pas d'autre part une raison suffisamment impérieuse pour qu'elle ait détruit leur intention de rentrer chez eux. Elle n'est pas non plus entrée en compte lorsqu'il s'est agi de partir. La meilleure façon d'expliquer cette insatisfaction consiste peut-être à faire remarquer qu'elle a son origine dans une prise nouvelle de conscience des déficiences culturelles des villes peu évoluées de l'intérieur de

l'île, prise de conscience provoquée par le fait d'avoir vécu dans des lieux plus évolués du point de vue culturel.

8. Leur revenu actuel est-il satisfaisant ? Il est remarquable de voir que ceux qui manifestent l'intention de revenir chez eux le font malgré qu'ils jugent favorablement certains aspects de leur situation actuelle. Le premier de ces aspects est le revenu actuel. 80 % déclarent que leur emploi actuel est rémunérateur. Mais dans quelle mesure ? Suffisamment pour permettre l'envoi d'économies ou pour subvenir aux besoins familiaux ? Un petit nombre seulement des 80 % déclarant avoir de bons revenus ont omis d'ajouter que ces revenus étaient suffisants pour leur permettre soit de faire des économies, soit de subvenir aux besoins de leur famille. Les 20 % qui ont déclaré ne pas disposer de bons revenus, ont curieusement reconnu malgré une contradiction apparente qu'ils pouvaient économiser ou venir en aide à leur famille. Il s'ensuit donc en pratique que les émigrants interviewés pensent au moins que leur revenu actuel leur permet, en partie sinon en totalité, de faire ce qu'ils étaient venus faire : gagner et épargner pour leur famille.

9. Autres aspects de la situation actuelle des émigrants. D'autres questions posées ont apporté des indications utiles. Alors que le travail est considéré comme procurant de bons salaires, la moitié des interviewés l'ont décrit comme "dur". La plupart, comme déjà noté, sont des manoeuvres non-qualifiés ou des maçons. Priés de donner leur avis sur d'autres aspects de leurs conditions d'existence, les trois quarts des interrogés ont fait part des difficultés de langue, réelles (c'est là un facteur lié, en partie, à la durée de leur séjour); la même proportion se plaint de la rigueur du climat et aussi des conditions médiocres de logement. Mais la part des émigrants ayant du mal à s'adapter à de nouvelles habitudes tombe cependant à la moitié (une fois de plus, c'est là un facteur ayant un rapport étroit avec la durée du séjour et aussi avec l'âge). Il est probable qu'avec le temps, les difficultés sur ce plan doivent s'estomper.

Finalement, si tout ce qui précède est plus ou moins négatif, l'accueil qui leur a été réservé par leurs nouveaux voisins est tout à fait encourageant. Un seul des émigrants signale un accueil franchement mauvais tandis que deux autres signalent qu'ils ont reçu un accueil tantôt bon tantôt mauvais. Le reste (90 %) répond que l'accueil a été

au moins normal et plus de la moitié disent qu'il a été bon ou même excellent,

A la lumière de ce qui précède, on peut se demander ce qu'il faut penser de l'hypothèse selon laquelle les émigrants siciliens ne sauraient pas "s'insérer" d'eux-mêmes dans un milieu nouveau ? L'hypothèse semble corroborée par un grand nombre de témoignages et, au surplus, paraît concorder avec l'expérience faite généralement par des gens de culture traditionnelle peu évoluée. Les émigrants interrogés semblent à cet égard bien se comporter; la moitié seulement faisait état de difficultés avec les coutumes nouvelles. En outre, il est possible que l'autre moitié soit composée en large partie de gens qui ne sont là que depuis un an ou deux. Il faut observer aussi que presque tous déclarent avoir été bien reçus. On s'étonne que des gens considérant qu'il est difficile de s'accoutumer à un milieu nouveau soient psychologiquement en mesure d'avoir une aussi bonne opinion de leurs nouvelles relations. Enfin, un fait intéressant apparaît concernant généralement les Italiens en Allemagne : s'ils le pouvaient, des milliers d'entre eux deviendraient citoyens de la République Fédérale (1).

Selon une hypothèse qui est le corollaire de la précédente, les Siciliens seraient passionnément attachés à leur ville natale. "Campanilismo" (esprit de clocher) est l'expression italienne pour ce phénomène. Sa diffusion dans toute l'île n'est pas contestée et son existence dans les trois communes étudiées doit être tenue pour réelle. Mais quelle est la force de ce sentiment ? L'attitude des émigrants fournit quelques éclaircissements. D'une part, ils témoignent d'un profond attachement (80 % indiquent qu'ils ont l'"intention" de revenir). Le motif d'émigration qui vient en premier lieu est d'ordre purement économique. Un grand nombre ont exprimé avec véhémence leur angoisse d'émigrant : "Si nous le pouvons, nous reviendrons tous").

D'autre part, comme déjà noté, l'intention de retour est fortement conditionnée. En outre, qu'est-ce qui motive précisément le désir de retour, la ville natale elle-même ou la famille et les amis ? Si c'est principalement la famille et les amis, ce n'est que naturel et guère une indication du phénomène exceptionnel impliqué dans l'hypothèse.

(1) L'Avvenire d'Italia, 3 novembre 1965 : d'après un rapport officiel de la République Fédérale d'Allemagne.

En plus, le désir de revenir reflète-t-il plus l'appel du foyer que la pression de facteurs négatifs résultant du séjour dans un pays étranger ? Malgré les éléments favorables : bons salaires, bon accueil, les émigrants disent que leur travail est pénible, qu'il fait froid, que la langue est difficile, qu'il est pénible de s'accoutumer, que les conditions de vie ne sont pas satisfaisantes.

Si les Siciliens sont nombreux parmi les Italiens qui cherchent la nationalité allemande, ceci est aussi un indice que l'"esprit de clocher" est moins fort qu'on ne le suppose. Finalement ainsi qu'observé antérieurement, on voudrait en savoir davantage sur la mesure dans laquelle l'intention de revenir correspond à une nostalgie plus qu'à une intention concrète de chercher les moyens pour réaliser ce retour.

10. Attitude à l'égard de la réforme agraire. Les réponses des émigrants résidant hors d'Italie ne sont en aucune façon dissemblables de celles reçues d'émigrants des autres régions d'Italie mais revenus. Une fois de plus un fort pourcentage (38 %) soit n'ont pas répondu, soit ont déclaré qu'ils ne savaient pas comment répondre (encore que parmi ces derniers quelques uns aient émis quelques suggestions). Plus d'un tiers n'avaient rien de particulier à recommander et ont préféré fournir de courtes déclarations (de la simple phrase à des paragraphes entiers) ou écrire des appels passionnés au secours, en faveur des agriculteurs assiégés et pour éviter l'émigration. Ils ne précisent pas qui doit fournir l'assistance ou quelle forme celle-ci devrait prendre. Mais ils réclament avec véhémence un remède à une situation malheureuse.

Le tiers restant, tout en se bornant à s'exprimer au travers des formulations prosaïques des questionnaires, concordent néanmoins pour reconnaître la nécessité d'une assistance et ont précisé que c'est au gouvernement à fournir cette aide qui devrait permettre l'acquisition d'équipement agricole (unanimité sur ce point), ou la création d'une infrastructure (surtout des routes). En fin de compte, six ont réclamé une industrialisation.

X

X X

Conclusion-résumé. Nous répétons ici ce que nous avons dit au début, à savoir que nos observations reposent sur un petit nombre de réponses. Il existe une remarquable identité de vue indiquant que les résultats pourraient bien être hautement significatifs pour l'ensemble dont ils proviennent. De toute façon, nous avons donné les résultats pour ce qu'ils valent. Pour ce qui est des hypothèses sur lesquelles l'attention a été attirée, les témoignages pour ou contre recueillis ne peuvent être aisément écartés en les tenant pour non significatifs.

CHAPITRE VII

L'EDUCATION

Parmi ceux qui étudient le problème du développement, il n'y a probablement pas une personne qui ne classe l'éducation comme le premier des besoins. La diffusion de l'éducation élémentaire est nécessaire pour rendre possible le changement des comportements, une plus large diffusion de la formation technique permet d'introduire de nouvelles méthodes de production et une éducation plus avancée met à la disposition de la région en voie de développement une gamme complète de services indispensables. Les thèmes suivants sont examinés dans ce chapitre : (1)

1. La situation actuelle
2. Les améliorations apportées depuis 1951 sur le plan de l'éducation
3. L'éducation des adultes

§ 1. La situation actuelle

a) L'infrastructure scolaire

Au niveau le plus bas on trouve les crèches ("asili"). En général ce sont des établissements pré-scolaires du type jardins d'enfants. Occasionnellement ils sont composés en tout ou partie, d'orphelins. Ils sont toujours aidés par des subventions diverses notamment dans la zone étudiée par le gouvernement régional, la "Pontificia Opera di Assistenza" et l'"Aiuto Internazionale per i Generi Alimentari" (A.A.I.)

Deux à Troina et une à Gagliano et à Cerami sont dirigées par des religieuses. L'institution l'"OASI di Maria SS." de Troina a, en plus de sa crèche une école spéciale pour enfants mentalement handicapés gardés par un bon nombre de professeurs qui sont titulaires des diplômes leur permettant de dispenser ce type d'instruction.

En général les bâtiments, à ce niveau pré-scolaire, sont suffisants.

Au deuxième niveau, on trouve l'école élémentaire pour les enfants âgés de 6 à 10 ans. Gagliano et Cerami en ont une chacun, Troina en a trois et une autre en construction. Dans l'ensemble, elles sont en bon état et convenablement équipées, sinon de façon suffisante.

(1) Les attitudes vis-à-vis de l'amélioration des installations seront étudiées dans le chapitre X : "La Communauté envisage ses besoins".

A l'âge de 11 ans, les enfants passent dans ce que l'on appelle la "Modia Unica" qui est maintenant obligatoire. Chaque localité a une école de ce niveau. Celle de Gagliano doit partager les bâtiments de l'école élémentaire. A Cerami un nouveau bâtiment est en construction.

Dans le système italien les niveaux précédents sont associés à certaines institutions. Il y a d'abord le "Patronato scolastico" qui apporte une assistance quotidienne aux élèves sous la forme de repas, de livres et de matériels scolaires. 50 % en moyenne des enfants d'âge scolaire de 6 à 14 ans reçoivent le petit déjeuner et le déjeuner gratuit et plus de 80 % reçoivent des livres et du matériel divers à titre gratuit.

Les plaines de jeu en constituent un second. En raison peut-être du manque de terrains plats, l'espace réservé aux aires de jeux est excessivement limité. Cependant Troina a un lycée doté d'un assez bon équipement.

Un troisième et important supplément du système scolaire est la "do-poscuola". Ce système est pratiquement inexistant dans les localités. Troina dispose d'une de ces écoles dirigée par des religieuses. Mais elle ne permet de recevoir que 12 % des jeunes filles de la commune. Il n'y a rien pour les garçons.

Finalement, il y a la bibliothèque scolaire. L'école élémentaire et l'école moyenne en ont une chacune dans les trois villes. Mais, dans l'ensemble, elles sont très limitées. Cependant l'école élémentaire de Cerami dispose de près de 900 livres. La bibliothèque de Troina a une importance semblable. Selon les renseignements provenant des professeurs, les bibliothèques sont peu fréquentées. Ce phénomène est dû, au moins en partie, à un manque d'organisation et notamment du fait que la bibliothèque est fermée sauf lorsqu'un livre est explicitement demandé. Etant donné qu'aucune des localités ne possède de bibliothèque publique, les bibliothèques scolaires servent à la localité en général. Les adultes non plus n'en font pas un grand usage.

Il conviendrait de mentionner l'élément qui complète les écoles élémentaires. Ce sont les écoles élémentaires desservant de plus petites zones de population, en dehors des agglomérations. Selon nos renseignements, il en existe deux aux confins du territoire de Cerami, cinq sur le territoire de Gagliano et un plus grand nombre encore sur le

territoire de Troina. On affirme en outre que fréquemment les professeurs de ces écoles ne possèdent pas de diplôme plus élevé que celui de la "scuola media".

Il conviendrait de parler également de deux types de programme d'éducation destinés à supprimer l'analphabétisme des adultes et à améliorer leur culture. Ce sont les "Popolari Itineranti" et les "Popolari TV". Les professeurs de ces institutions passent quelques mois dans une localité, dispensant l'instruction aux illettrés et se rendent ensuite dans une autre. Il en existe quatre à Troina, les nombres correspondants pour les deux autres villes étant inconnus. Les cours par la télévision existent, mais selon nos renseignements ils n'ont pas été très suivis dans la zone d'enquête.

"Scuola media superiore". Elle prend soin des enfants âgés de 15 à 18 ans. Elle est divisée en sections suivantes : classique, enseignement, scientifique, technique ou industrielle. Aucune des quatre classes de cette école n'existe dans aucune des localités. Nous verrons ultérieurement dans ce chapitre qu'un nombre important de personnes dans chaque ville aimerait que ces écoles existent.

b) Fréquentation des écoles

La non-fréquentation pose un problème grave pour le développement du midi de l'Italie en général. On sait que la fréquentation est maintenant exigée par la loi jusqu'à 14 ans. Dans tout le Sud, les chiffres d'absentéisme sont élevés. Pour les jeunes filles, dans la "media superiore", on rencontre des pourcentages allant souvent jusqu'à 35 %. On a essayé de relever les faits concernant la fréquentation dans les trois communes. Mais il est presque certain que l'absentéisme a été sous-estimé. En ce qui concerne les écoles élémentaires (âge de 6 à 10 ans) on ne s'attend pas à des taux élevés d'absentéisme car il n'est motivé par aucune raison économique ou par aucune autre raison évidente. Et les parents sont chaque jour plus conscients de la nécessité de l'éducation. En outre, la loi inflige des amendes pour sanctionner l'absentéisme.

Au niveau suivant, cependant, à l'école moyenne, les enfants sont à un âge où d'importantes raisons de ne pas fréquenter l'école contrebalancent les amendes encourues. Les enfants sont retenus par les travaux d'apprentissage ou d'agriculture. Les jeunes filles sont parfois

déjà fiancées à 13 ans et honteuses d'aller à l'école. Les parents d'autres jeunes filles ne voient pas la nécessité de poursuivre l'éducation pour une jeune fille. Dans d'autres cas on a besoin d'elle à la maison.

La moyenne d'absentéisme à la "scuola media" serait dans les trois communes proche de 18 à 20 %. Mais il y a de bonnes raisons de penser qu'il est probablement nettement plus élevé.

c) Qualité de l'instruction

Pour réaliser une étude sérieuse sur ce thème, il faudrait effectuer une enquête portant spécialement sur ce sujet. Nous nous contentons ici de certaines indications.

- 1) Espace des salles de classe. Dans chacune des communes existe le double usage. Ainsi, le bâtiment est occupé par un groupe d'élèves le matin et par un autre l'après-midi. Pour l'après-midi, jusqu'en avril, une heure est retranchée des 4 heures normales parce que l'hiver, il fait nuit tôt et beaucoup d'enfants ont un long trajet à faire pour retourner chez eux. Il convient cependant d'ajouter qu'en ce qui concerne le dédoublement des classes, la situation dans ces communes n'est pas plus mauvaise que dans un grand nombre de villes de l'Italie.
- 2) Proportion des maîtres par rapport aux élèves. Les écoles élémentaires des trois localités ne dépassent pas la limite officielle de 27 élèves par classe. A la "scuola media" de Cerami, les maîtres n'ont que neuf heures de cours par semaine et à Gagliano et Troina ils ne dépassent pas 13 heures.
- 3) A l'exception de la formation professionnelle des professeurs (non étudiée), certains facteurs qui pourraient se révéler négatifs devraient être mentionnés. D'abord, certains professeurs enseignent dans plusieurs écoles. En outre à Gagliano et Cerami aucun n'est sur la liste officielle de l'Etat du personnel enseignant agréé. Les professeurs changent fréquemment. Ceux qui ne sont pas du pays souffrent du climat, de l'isolement et du bas niveau des possibilités culturelles qu'offre la ville. Ceux de la région désirent partir dès que leurs propres enfants ont fini la "media inferiore" étant donné qu'il n'existe pas de "media superiore".

§ 2. Amélioration de l'éducation depuis 1951

a) Niveaux actuels.

Un effort a été fait pour déterminer à l'aide de questionnaires l'étendue de la diffusion de l'éducation des différents degrés dans les diverses tranches de la population.

Commençons par les chefs de famille. Quel niveau d'éducation avaient-ils reçu ? La question n° 3 a donné les résultats suivants : à Gagliano et à Cerami moins de 3 % avait obtenu le diplôme de l'école moyenne. 20 % des Céramési et 26 % des Gaglianesi ont obtenu le diplôme de l'école élémentaire. A Troina, un pourcentage à peu près le même de 25 % avait obtenu, sinon deux diplômes (10 % d'entre eux le diplôme le plus élevé, 8 années d'études accomplies).

Autrement dit 75 % des chefs de famille dans les trois communes n'ont pas achevé au moins les 4 premiers degrés. La ventilation en "agriculteurs" (contadini) et "non agriculteurs" indique que les premiers se trouvent dans une situation moyenne légèrement plus mauvaise.

L'enquête s'est penchée ensuite sur les diplômes obtenus par les fils des chefs de famille interrogés (question n° 15). La question visait à savoir combien d'enfants (pour qui la question est justifiée) avaient atteint la "licenza media" ou plus.

TABLEAU 21 : Familles avec un ou plusieurs enfants possédant un diplôme de l'école moyenne ou d'une école supérieure

	TROINA		GAGLIANO		CERAMI	
	A	NA	A	NA	A	NA
Au moins 1 enfant	14	12	26	26	23	18
Tous les enfants	18	36	39	28	23	34

%

A : familles d'agriculteurs ; NA : familles de non agriculteurs

On voit immédiatement que la situation est très différente en ce qui concerne les enfants des non-agriculteurs. Exception faite pour la population agricole de Troina, la situation est encourageante. En effet, comparé à 68 % des familles d'agriculteurs de Troina qui n'ont pas d'enfants possédant un diplôme de l'école moyenne au moins, on rencontre seulement 52 % des familles non-agricoles qui sont dans le cas.

La situation dans les deux autres communes est meilleure : les moyennes générales (population agricole et non agricole prises ensemble) sont de 50 % de familles avec des enfants ne possédant pas ces diplômes à Cerami et le chiffre tombe à 41 % pour Gagliano.

Cette tendance vers une meilleure éducation des enfants continue celle qui s'était amorcée pour la période de recensement 1951-1961.

Tableau 22: Evolution du degré de l'instruction
entre 1951 et 1961

Pourcentages pour la population
résidant depuis six ans ou plus dans les localités

	<u>TROINA</u>		<u>GAGLIANO</u>		<u>CERAMI</u>	
	<u>1951</u>	<u>1961</u>	<u>1951</u>	<u>1961</u>	<u>1951</u>	<u>1961</u>
Analphabète	37	26	40	29	25	18
Sachant lire et écrire	25	23	20	23	24	22
Diplôme élémentaire	35	47	37	45	48	57
Diplôme moyen	1	2	0	0	1	1
Doctorat	2	2	2	2	2	2

Source : ISTAT

Etant donné que ce tableau indique des pourcentages pour la population installée depuis six ans ou plus, il ne peut pas être comparé avec le précédent. Néanmoins, il permet de montrer la tendance à une éducation accrue chez les jeunes. On peut noter que le nombre des "personnes sachant lire et écrire" accuse peu de changement parce que les "analphabètes" sont passés directement dans la colonne "diplôme élémentaire". Il est également évident que la grande augmentation du nombre de diplômes de l'école moyenne tombe dans la période qui suit 1961.

§ 3. L'éducation des adultes

L'éducation des adultes doit être considérée comme une partie importante de l'éducation communautaire. C'est pourquoi nous lui consacrons cette section.

La formation des adultes suppose et exige, à notre époque, des moyens déterminés de communication et de diffusion que ce soit dans le cadre de la famille (comme les journaux et les revues, les livres, la radio et la télévision) ou dans le cadre de la communauté civile (comme les centres culturels et les bibliothèques). Sans ces moyens, la formation est plus lente et parfois inefficace. Avec eux, on épargne du temps et de l'énergie. Nous examinerons donc les moyens de formation culturelle des trois localités.

a) L'équipement culturel des familles

Tableau 23 : Pourcentages des agriculteurs et des non-agriculteurs qui lisent des journaux quotidiens ou hebdomadaires

	TROINA			GAGLIANO			CERAMI		
	Agricul- teurs	Non-agri- culteurs	TOTAL	Agricul- teurs	Non-agri- culteurs	TOTAL	Agricul- teurs	Non-agri- culteurs	TOTAL
Quotidiens	27	28	28	18	7	12	13	17	15
Hebdomadaires	9	8	8	13	67	45	13	20	18
Aucun journal	64	64	64	69	26	43	74	63	67

Source : Questionnaire adressé aux chefs de famille - question n° 104.

Ce tableau nous montre qu'un fort pourcentage de chefs de famille, dans les trois localités, ne lit aucun journal, spécialement à Cerami et à Troina (60 % en moyenne pour les 3 localités). Dans chacune d'elles, il n'existe qu'un seul kiosque à journaux.

Tableau 24 : Pourcentages des agriculteurs et des non-agriculteurs qui lisent des livres

	TROINA		GAGLIANO		CERAMI	
	Agriculteurs	Non- agriculteurs	Agriculteurs	Non- agriculteurs	Agriculteurs	Non- agriculteurs
Un seul livre par an	9	1	5	4	0	5
Davantage	18	24	5	12	17	7
Aucun	73	75	90	84	83	88

Source : Questionnaire adressé aux chefs de famille - Question n° 105

Relevons les très hauts pourcentages de ceux qui ne lisent jamais aucun livre (de 73 % à 90 %, 79 % en moyenne).

Tableau 25 : Pourcentage des agriculteurs et non-agriculteurs qui possèdent dans leur habitation un poste de radio ou de télévision

%

	TROINA			GAGLIANO			CERAMI		
	Agricul- teurs	Non-agri- culteurs	TOTAL	Agricul- teurs	Non-agri- culteurs	TOTAL	Agricul- teurs	Non-agri- culteurs	TOTAL
Télévision	0	5	4	0	2	1	0	5	3
Radio	41	31	33	10	33	25	21	32	27
T.V. et radio	0	9	7	3	7	6	3	12	9
Ni l'un ni l'autre	59	55	56	87	58	68	76	51	61

Source : Questionnaire adressé aux chefs de famille - Questions n° 38 et 39

Ce tableau indique les hauts pourcentages des chefs de famille sans radio ni télévision (de 59 % à 87 % pour les agriculteurs, de 51 % à 58 % pour les non-agriculteurs avec des moyennes respectives de 68 % et de 55 %). Il nous montre des différences très significatives entre Troina, d'une part, et Cerami et Gagliano, de l'autre. Dans ces deux dernières localités le pourcentage des familles possédant un poste radio est plus faible; le pourcentage de celles qui n'ont ni radio ni télévision y est plus élevé.

Si nous résumons les trois tableaux n° 23 - 24 - 25, nous pouvons dire que la situation des agriculteurs est pire que celle des non-agriculteurs, sauf à Troina où l'équipement des familles est meilleur que dans les deux autres localités. C'est là une contradiction apparente avec ce que nous avons observé sur le degré général de l'instruction qui est moindre à Troina que dans les deux autres localités, ce qui nous fait penser que l'usage de ces moyens de formation, dans ces localités, exerce une influence assez limitée sur le développement culturel.

b) L'équipement collectif

Nous nous limiterons, parmi les moyens de communications collectifs, à trois des plus importants : le cinéma, les cercles et les bibliothèques.

- 1) Le cinéma. Des trois localités, seule celle de Cerami n'a pas encore son cinéma. Cependant, bien que nul n'ignore l'influence lente, mais

efficace de ce moyen pour la modification des schémas culturels, nous ne possédons aucun élément numérique pour la mesurer.

- 2) Les cercles. Ce sont des institutions dont on pourrait attendre une action culturelle considérable, soit parce qu'elles sont traditionnelles et que les localités les ont acceptées, soit parce qu'elles sont largement répandues et fréquentées encore aujourd'hui par les diverses couches sociales. Mais la réalité est différente. A l'exception partielle d'un cercle des professions libérales, tous les autres se bornent, d'une façon quasi exclusive, à l'aspect récréatif et ne mènent aucune activité en vue du développement culturel. Cela ne signifie toutefois pas que l'on ne rencontre point dans les cercles des personnes -surtout des jeunes- occupées sérieusement avec les questions culturelles et sociales.
- 3) Les bibliothèques. Outre les bibliothèques scolaires, dont nous avons déjà parlé, Troina est la seule localité qui possède une bibliothèque communale, mais on nous a assuré qu'elle n'était guère fréquentée. L'influence de la lecture pour le changement culturel de la population est donc ou bien inexistante ou bien extrêmement faible. Le cercle professionnel mentionné ci-dessus possède une bibliothèque assez bien fournie qui est à la disposition des membres et de leurs enfants. En outre, quelques autres cercles possèdent un nombre de livres mis à la disposition de leurs membres. Nous n'avons pas, cependant, d'informations chiffrées sur le mouvement des livres de ces bibliothèques.

c) Cours pour adultes et leurs résultats

Les indications fournies par les personnes interrogées sont rares et imprécises en ce qui concerne les cours pour adultes et spécialement en ce qui concerne leurs résultats. Concrètement, nous savons tout au plus, que les jeunes filles suivent des cours de coupe, de couture et de broderie chez les Soeurs des asiles.

Dans les écoles élémentaires il existe officiellement des cours d'instruction populaire, financés par l'Etat, fort suivis à Gagliano, mais fort peu à Cerami selon les informations qui nous ont été données.

Dans le § 1 du présent chapitre, nous avons fait mention des cours populaires itinérants pour les analphabètes adultes. Nous y revenons pour noter que pendant la période 1951-1961 la fréquentation et les résultats des deux cours ont sans doute été importants comme le fait croire la diminution considérable de l'analphabétisme et du nombre de ceux qui savent lire et écrire mais qui n'ont pas le diplôme élémentaire (Tableau 22 p. 110).

Les personnes interrogées citent encore d'une manière générale, quelques cours professionnels gérés par des particuliers et à caractère temporaire. Mais il n'y a pas d'informations sur leur qualité, leur importance, ni leurs résultats.

Tableau 26 : Pourcentages des résultats des cours suivis par les chefs de famille

%

	TROINA			GAGLIANO			CERAMI		
	Agricul- teurs	Non-agri- culteurs	TOTAL	Agricul- teurs	Non-agri- culteurs	TOTAL	Agricul- teurs	Non-agri- culteurs	TOTAL
non concernés (1)	82	50	57	92	56	71	87	58	68
aucun résultat signer	0	13	10	0	9	5	0	25	17
lire	0	12	9	3	4	3	3	5	4
écrire	9	13	13	0	24	15	3	8	7
	9	12	11	5	7	6	7	4	4

(1) n'ont pas fréquenté ces cours

Source : Questionnaire adressé aux chefs de famille - question n° 50

Cet aperçu n'est pas très encourageant, particulièrement celui des agriculteurs. Ceux-ci, à des pourcentages qui vont de 82 % à 92 %, n'ont pas suivi de tels cours. Pour quelle raison ? Nous sommes certainement fondés à supposer qu'ils estiment qu'ils n'ont pas besoin de cours d'instruction élémentaire puisque nous savons, à travers la question n° 3, que 72 à 80 % des agriculteurs n'ont même pas le diplôme élémentaire.

Le tableau 26 ci-dessus nous montre aussi des différences très significatives entre les trois localités quant aux résultats des cours.

Encore une fois, comme pour l'équipement culturel, Cerami et Gagliano sont dans la situation la moins favorable, Troina présentant une meilleure situation quant aux pourcentages d'agriculteurs et de non-agriculteurs qui y ont appris à lire et à écrire.

CHAPITRE VIIILA STRUCTURE SOCIALE

L'examen de la structure sociale et d'autres aspects de la vie sociale dans une étude sur la population de développement économique se justifie et est même indispensable pour deux motifs. Avant tout parce que le programme de cette enquête a considéré comme nécessaire de connaître le comportement des populations des trois communes. Or les comportements ont souvent leur répercussion dans les structures mêmes d'une société et s'y incorporent. D'ailleurs les attitudes et la mentalité sociales peuvent résulter d'une émanation de ces structures. Le second motif est le suivant : la structure sociale influe sur les perspectives de développement non seulement à travers les comportements mais aussi par elle-même. En fait lorsque nous avons mené nos investigations sur la structure sociale des trois communes, nous avons rencontré un élément très favorable : alors qu'il y a quelques années encore la société était demeurée fermée, elle commence à présent à s'ouvrir.

Notre étude sur ce point concerne avant tout Troina. Mais Cerami est assez différente de Troina. En effet Cerami n'a pas connu, même pas dans le passé, la division stricte en classes propre à Troina et celle qu'on constate aujourd'hui se manifeste en particulier dans les cercles. Cerami, somme toute, demeure une communauté très homogène. A noter aussi que Cerami ne compte que le tiers de la population de Troina et que ses habitants sont concentrés dans des zones fort contiguës, sans quartiers bien définis.

Il fut un temps où cette homogénéité résultait de ce que la majorité de la population était composée d'agriculteurs ("contadini"), petits propriétaires, bergers et fermiers ("affituari"). Aujourd'hui Cerami perd peu à peu sa caractéristique de localité habitée surtout par des agriculteurs. De nouveaux emplois sont en train de faire leur apparition qui pourront concourir à la formation de couches différentes. Mais actuellement cette communauté, tout en se trouvant dans une phase d'évolution pouvant entraîner une stratification plus différenciée, reste plutôt homogène. Les intérêts économiques incitent tout le monde à trouver un nouvel emploi en mettant à profit les offres de travail. Les jeunes ont le désir de se rendre à l'étranger pour pouvoir envoyer au pays leurs économies. Ces aspirations à trouver un emploi rapprochent tous les habitants de l'endroit.

I. Introduction

1) Existe-t-il une structure sociale à Troina ?

De toute évidence, la réponse à cette question est affirmative. Aucune communauté, même si elle est composée d'une seule classe, n'est dépourvue d'une structure sociale. Le véritable problème est de découvrir quelle est cette structure et quelle est la stratification des couches sociales.

La base d'identification des classes : A diverses reprises, pendant le déroulement de ce travail, l'équipe du CIRIS s'est servie de diverses hypothèses possibles. Dans une première tentative, le fondement principal était recherché dans l'attraction des gens vers l'agriculture, comme occupation et comme source de revenus, de même que comme genre de vie. A ce principe fondamental vint s'ajouter ensuite leur propension pour l'instruction.

Après cette expérience, on s'est proposé un objectif plus vaste pour la suite du travail. En premier lieu, nous avons cherché à identifier les stratifications écologiques, basées sur les dissemblances de quartier à quartier et sur les lieux de rencontre (cercles et places publiques). En deuxième lieu, la conclusion à laquelle nous sommes parvenus quant à l'activité économique comme base fondamentale de stratification est que l'agriculture ne suffit pas par elle-même à identifier les classes de ces communes. C'est pourquoi on a cherché à identifier les différences de classes sur la base des biens possédés et des revenus, tandis que l'instruction restait une base subsidiaire. Nous indiquerons enfin les facteurs qui ont apporté ces dernières années des modifications à la situation.

2) Enquêtes menées pour mettre les structures en évidence

- a) Nous avons eu recours à de nombreuses questions posées à travers les trois questionnaires de l'enquête en 1964.
- b) des personnes ont été interrogées sur la base du questionnaire de l'année 1965 : au sujet de la gestion de l'entreprise, sur les comportements de 120 agriculteurs, au sujet de 115 rapatriés, sur le comportement des émigrés qui ont cherché à s'installer hors de leur localité d'origine.
- c) en outre de nombreuses personnes plus en vue ou d'un certain niveau culturel ont été interrogées, ainsi que tous ceux qui nous

ont semblé pouvoir donner un avis digne de foi sur les résultats provisoires de nos recherches.

3) Les difficultés rencontrées

La première difficulté réside en ce que même les hommes les plus ouverts ne sont pas habitués à penser d'une façon systématique sur les conditions de vie de leur localité. Presque toujours ils ont été désorientés et se sont révélés réticents alors que nous insistions pour qu'ils nous donnent des réponses bien définies.

La seconde difficulté est inhérente au dynamisme même de la situation. Et cela s'explique par la comparaison inévitable avec la situation d'il y a quelques années à peine.

Immédiatement après la guerre, la base effective de la subdivision des classes était encore à peu près exclusivement l'activité agricole. Les trois quarts de la population active s'adonnaient à l'agriculture et la différence fondamentale résidait donc uniquement dans la qualité de propriétaire non-cultivateur ou de cultivateur non-propriétaire. Le premier, indépendant et pouvant offrir le seul travail disponible, exerçait un plein pouvoir de contrôle sur l'autre. Son pouvoir économique s'étendait jusqu'au pouvoir politique car il disposait à sa convenance des voix de ceux qui travaillaient sous sa dépendance.

L'autre classe, la plus nombreuse, était celle des travailleurs des champs. Privés de propriété, sans aucun espoir de jamais en obtenir, ils restaient dans une position de sujétion absolue. Ils étaient les "contrôlés", les "clients" des grands propriétaires. Dépourvus d'instruction, pour la plupart même analphabètes, ils dépendaient en tout et pour tout de leurs patrons, seuls bénéficiaires de l'instruction. Les rares bourgeois qui existaient s'unissaient aux propriétaires, tandis que les petits propriétaires ne se sentant pas indépendants et ne pouvant pas compter sur leur ascendant sur les autres, par suite du caractère limité de leurs possessions et de leur manque d'instruction, s'unissaient aux autres "contadini".

II. L'écologie

On peut distinguer deux phases chronologiques dans la constitution écologique de Troina :

- a) configuration écologique traditionnelle;
- b) configuration écologique moderne.

1) Configuration écologique traditionnelle

Une description géographique rapide de l'endroit dit ce qui suit :
"Troina est située au faite d'une montagne oblongue qui portait sur son versant méridional une cité sicilienne devenue grecque par la suite; elle était couronnée de tours et l'enceinte de son très grand château qui occupait presque toute la crête de la montagne dominait largement la vaste campagne environnante. Troina jouait un rôle stratégique de tout premier plan". (1)

Cette description reflète l'écologie traditionnelle de Troina, semblable à tant d'autres lieux de cette zone. En effet, la vie du petit centre prit sa source au château qui se trouvait sur la cime et autour duquel la petite bourgeoisie s'était agglomérée et se prolongeait ensuite à ses pieds, là où s'étaient fixés les ouvriers-paysans qui travaillaient dans les fiefs des seigneurs.

Par la suite quelques quartiers commencèrent à se former, spécialement aux lieux où s'élevaient des monastères (aujourd'hui disparus), ce qui provoqua la formation des deux quartiers populaires les plus anciens de Troina : le quartier "Scalforio" et celui de "San Basilio", plus loin du centre principal de l'activité citadine auquel le nom de "Piazza" est resté encore aujourd'hui.

Après la première guerre mondiale d'autres noyaux de population commencèrent à se former. Leur configuration se dégagait définitivement après la seconde guerre mondiale, ce qui amena l'écologie actuelle.

2) L'écologie actuelle

Une fois la seconde guerre mondiale terminée et une fois l'organisation semi-féodale de la plus grande partie de la Sicile à peu près complètement disparue, on assista à une décentralisation de l'activité citadine hors des lieux traditionnels, tandis que l'activité économique, civile, culturelle se centralisait en des points divers qui en vinrent à constituer la configuration écologique actuelle de Troina. Ces centres sont :

- a) Le quartier "Piazza". C'est le rayon traditionnel qui occupe l'emplacement central sur la cime, avec une population d'un million d'habitants. Elle se compose, à concurrence de 80 % de

(1) Guida Turistica della Sicilia (Palermo, 1962).

l'aristocratie antique des propriétaires, de 15 % de professions libérales et de 5 % de personnes du secteur du commerce et des services.

- b) Le quartier "Scalforio". C'est le rayon habité traditionnellement par les gens occupés en agriculture. Il conserve encore sa caractéristique d'antan et abrite 3.500 habitants dont 80 % sont des fermiers, des métayers et des salariés agricoles. Les autres 20 % sont des ouvriers.
- c) Le quartier "San Basilio". Moins anciens que les précédents, il a une population de 5.500 habitants : 30 % sont des petits propriétaires, 40 % des agriculteurs, 20 % des personnes du secteur du commerce et 10 % des ouvriers.
- d) Le quartier "Borgo". De formation récente, c'est actuellement le point dynamique par sa vie culturelle, touristique et économique. Sa population de 3.500 habitants se répartit en professions libérales, commerçants et ouvriers (65 %) et en petits propriétaires fonciers (35 %).
- e) A côté du quartier "San Basilio" mais tendant tous les jours à plus d'indépendance, se trouve le quartier "Corso" avec 1.500 habitants, pour la plupart ouvriers journaliers et aides ouvrières (1).

L'écologie sociale donne à chaque quartier sa note dominante propre. Pourtant à l'exception du quartier "Piazza" les quartiers ne constituent pas des entités isolées. Quelques autres facteurs, par exemple l'aspect extérieur des habitants, le comportement des personnes, etc., contribuent à atténuer les différences écologiques. On peut noter en outre des maisons nouvelles à côté de maisons anciennes, des maisons pauvres à côté de maisons élégantes.

Cette disposition des maisons provoque-t-elle un contact, des relations et un rapprochement des personnes et des classes ? En général, si nous

(1) Les chiffres, de même que les pourcentages, constituent des évaluations auxquelles nous sommes parvenus après diverses discussions. En effet, lorsqu'on fait le total, on atteint un chiffre supérieur à celui de la population effective. Quoiqu'il en soit, nous estimons que pour une première approximation les caractéristiques qui en résultent sont plausibles.

considérons chaque quartier comme une entité en soi, nous pouvons affirmer l'existence d'une certaine tendance à des rencontres entre les différentes couches, rencontres dues au voisinage, à des relations, aux intérêts. Si nous considérons par contre les relations entre quartiers, que ce soit sous l'angle de la configuration topographique du terrain ou sous celui de la prédominance d'une classe sociale dans chaque quartier, ce rapport s'avère difficile. En réalité, on parle de la ségrégation de la "noblesse" du quartier Piazza et de l'ambition des quartiers nouveaux. D'autre part, quelques autres facteurs qui seront examinés ultérieurement déterminent cette activité sociale des habitants de chaque quartier.

Le comportement politique des habitants de Troina est caractérisé selon les quartiers et confirme la stratification sociale entre ceux-ci. Les résultats des élections communales, provinciales et régionales de ces dernières années (1) révèlent l'orientation suivante des quartiers vis-à-vis des partis politiques :

le quartier "Piazza" : vote en majeure partie pour les démocrates chrétiens

le quartier "Borgo" : idem

le quartier "Scalforio" : vote en majeure partie pour les socialistes et communistes

le quartier "San Basilio" : idem

le quartier "Corso" : vote en majeure partie pour les communistes.

Le parti libéral italien n'existe pas sous forme organisée et les sympathisants adhèrent à la démocratie chrétienne.

III. Les cercles et les classes sociales

Les cercles constituent un aspect important de la structure sociale des trois communes. Nous en parlerons plus loin d'une façon plus étendue en mettant l'accent sur les rapports entre les couches les plus jeunes et les plus actives et nous y examinerons les cercles plutôt comme la conséquence de l'absence de lieux de rencontre culturelle et de formation (2). Ici en revanche ce phénomène attire notre attention en sa qualité de base possible de structure.

(1) Ces résultats concernent ces dernières années, à partir de 1950.

(2) Voir chapitre XVI.

Les cercles qui existent à Troina sont au nombre de 9. Deux sont situés au quartier "San Basilio". Au premier adhèrent surtout des ouvriers et petits propriétaires, tandis que les professions libérales s'inscrivent au second en plus des ouvriers. Il n'y a qu'un seul cercle au quartier "Scalforio" : celui des paysans. Ce quartier, en effet, est habité essentiellement par des paysans et des pasteurs. Dans la partie haute de la localité fonctionnent trois cercles :

- a) un cercle auquel adhèrent la classe bourgeoise et celle des professions libérales. On y compte environ 60 membres. C'est le cercle le plus soigné mais en même temps le moins fréquenté. Beaucoup parmi ses membres ne résident pas habituellement à Troina mais à Catane et dans d'autres zones de Sicile. Il est fréquenté surtout en été quand la classe bourgeoise se rend à Troina pour y passer l'été. A cette époque il est fréquenté aussi par les quelques membres des professions libérales qui habitent à Troina et qui sont aussi, en général propriétaires fonciers. Au cours des autres périodes de l'année, ils se rendent pour la plupart à un autre cercle;
- b) deux autres cercles ont pour membres, en très grande majorité, des ouvriers, mais de petits artisans qui résident dans le quartier s'y inscrivent aussi. A l'origine ces deux cercles n'en formaient qu'un.

Trois cercles se trouvent dans le quartier "Borgo" (via Garibaldi); deux ont des ouvriers pour membres, l'autre est fréquenté presque exclusivement par des professions libérales. C'est un des plus actifs et des plus typiques. Il groupe ceux qui ont un titre d'études et qui exercent une profession comme celles d'avocat, médecin, professeur, ou qui occupent un emploi dans les différents services publics de Troina.

A noter que l'on peut être membre en même temps de deux ou plusieurs cercles ou, président de l'un et membre d'un autre.

Les cercles sont des lieux où les membres se réunissent, spécialement le soir, pour regarder ensemble la télévision, pour jouer aux cartes, pour lire les journaux et pour échanger quelques mots sur les nouvelles du jour. Comme les locaux sont chauffés, les membres y trouvent plus facilement une protection contre le froid du soir, car à Troina, située à 1.120 mètres au-dessus du niveau de la mer, le froid se fait sentir même les soirs d'été. Le divertissement et le passe-temps en un local approprié constituent la caractéristique dominante de chacun des cercles.

Outre cette caractéristique fondamentale commune, on note une certaine interdépendance entre cercle et classe sociale. En effet, alors que les professions libérales et la bourgeoisie fréquentent essentiellement deux cercles, les ouvriers se rencontrent plus facilement dans quatre autres cercles. Le cercle de "Scalforio" est fréquenté presque exclusivement par des "contadini" et des bergers.

L'on observe aussi un certain lien entre le cercle et le quartier, qui s'explique par le sentiment affectif et l'union qui rapprochent les habitants des quartiers. C'est ainsi que certains, tout en étant inscrits au cercle de leur propre quartier, préfèrent passer la soirée dans un cercle d'un autre quartier pour y rencontrer des membres de leur milieu social, du même genre de vie ou du même métier.

Dans les cercles, on ne fait pas de politique, même s'il arrive qu'on en parle. Grâce à cette interdiction explicite, on peut voir dans le même cercle des personnes appartenant à des partis opposés. Mais si la politique est expressément reléguée à l'extérieur des cercles, elle y pénètre on fait avec les personnes. C'est ainsi qu'on nous a dit que dans certains cercles la majorité des membres est du même parti.

IV. Revenus, emploi et échelle sociale

Le critère le plus sûr pour juger de la stratification d'une communauté est le critère économique. Il faut noter cependant qu'on ne peut pas négliger au moins deux aspects inséparables : l'emploi et le revenu. Deux personnes peuvent se trouver au même niveau de revenus, mais si l'une est liée à un certain emploi, elle peut être considérée comme socialement inférieure à l'autre. Il y a ensuite ceux qui, sans avoir une qualification professionnelle, perçoivent des revenus. Par exemple, les inaptes au travail ou ceux qui sont généralement sans travail mais qui reçoivent, ne fut-ce que dans une mesure réduite, quelques subventions pour survivre. Ils forment eux aussi une classe sociale même s'ils n'ont pas un "emploi". Nous trouvons ensuite ceux qui devraient appartenir à une certaine couche sociale par suite de leur activité professionnelle mais qui, grâce à la perception d'autres revenus (nous faisons particulièrement allusion ici aux envois d'argent des émigrants), progressent dans l'échelle sociale.

Compte tenu de ces deux aspects du critère économique, voici la structure de l'échelle sociale à Troina.

1) La classe supérieure

Le critère de la puissance économique se manifeste généralement par la possession de terres. Ce critère qui conditionne à Troina la prédominance sociale présente les caractéristiques suivantes, selon les degrés :

- a) Grands propriétaires, qui possèdent de grandes étendues de terre (plus de 100 hectares). Leur nombre est actuellement réduit à 9. Ils ne cultivent pas directement leurs terres mais les donnent en fermage ou en métayage à des "contadini". Ils vivent de leurs rentes provenant des terres et sont généralement établis hors de Troina : à Catane ou à Palärme.

Une personne interrogée a dit d'eux : "Cette classe est le vestige de la noblesse féodale d'antan." Jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale, le système semi-féodal existait dans la région de Troina. Par la suite, cette classe a commencé à se désagréger. Les motifs en sont évidents : cette classe qui menait un système de vie propre à l'époque ancienne, continuait à vivre sur la base d'un revenu foncier fixe et sûr, se refusant à tout calcul ou à toute prévision. Au moment de la révolte des "contadini", elle dut faire face à l'improviste à la nécessité d'un changement social. Ce fut là la période critique où ils durent faire face à un dilemme : ou bien vivoter ou bien s'adapter aux transformations. Quelques-uns essayèrent de résister pour conserver leurs propres positions, d'autres se sont retirés dans leurs possessions. Les plus consciencieux cherchèrent à s'adapter à la mentalité des temps. La génération nouvelle est en effet intelligente, ouverte aux nécessités sociales de l'époque.

- b) Professions libérales. Les membres de ce groupe social composé de médecins, avocats, géomètres, proviennent dans une mesure restreinte de la classe élevée et de la classe moyenne. Pour la plupart, ce sont des fils d'ouvriers et de commerçants. L'on rencontre parfois parmi eux des fils d'agriculteurs mais ces cas sont rares. Parmi cette classe sociale figurent les autorités politiques et ceux qui constituent le centre moteur de la vie sociale et culturelle. Les rares hauts fonctionnaires de la commune et de l'Etat sont à englober dans ce groupe.

- c) Le clergé forme un groupe particulier. La position de ses membres est tellement déterminée par leur prestige social - bien distingué de leur fonction strictement ecclésiastique - qu'aucune analyse d'une situation communautaire ne peut ignorer leur influence sur le plan social, notamment dans le domaine social et politique.
- d) Les autres. Une étude plus détaillée aurait permis d'identifier, croyons-nous, quelques grands commerçants que l'on aurait pu cataloguer dans la classe supérieure ainsi que quelques autres personnes qui tirent des revenus élevés d'emplois différents de ceux qui ont été mentionnés.

2) La classe moyenne

Elle se subdivise en deux sous-groupes : la classe moyenne supérieure et la classe moyenne inférieure.

a) Classe moyenne supérieure

- (1) Propriétaires moyens ; ceux qui possèdent en propriété plus de 20 hectares de terres mais moins de 100 hectares. Ils sont relativement peu nombreux : 30 en tout. Ils ne cultivent pas directement les terres. Le plus grand nombre les cèdent aux contadini en location ou en métayage; d'autres par contre se réservent de petites parcelles qu'ils font travailler par des ouvriers journaliers.
- (2) Employés communaux et administratifs. Ils sont pour la plupart natifs de Troina et y dirigent les différentes branches de la vie politique et administrative. Ils sont issus de la classe moyenne inférieure, ce qui fait apparaître qu'une certaine mobilité sociale est possible.
- (3) Maîtres d'école . Cette catégorie se compose d'éléments issus de la classe ouvrière et de quelques-uns issus de la classe des agriculteurs. Elle comprend deux rôles : l'une pour l'enseignement urbain, tant élémentaire que moyen, l'autre pour les écoles rurales, éparpillées dans les campagnes. Ce dernier rôle est réservé aux fils d'agriculteurs résidant habituellement à la campagne. Ces écoles comptent toutes les classes élémentaires et il n'y a pour toutes les classes qu'un seul maître.

(4) Commerçants moyens. Il y a à Troina dix établissements des textiles et de mercerie ainsi que quelques autres travaillant le bois et construisant du mobilier. On y trouve aussi des revendeurs de bombones à gaz, d'appareils électro-ménagers et similaires. Parmi ces établissements, quelques-uns sont plus productifs, ce qui fait que leurs dirigeants occupent une position économique et sociale plus élevée que celle des autres commerçants. On peut en dire autant des diverses branches de la construction.

b) Classe moyenne inférieure

Il existe à Troina une catégorie sociale large composant la classe moyenne inférieure :

- (1) les petits commerçants des diverses activités que nous venons de mentionner.
- (2) les propriétaires (mais pas tous) de la vingtaine de magasins d'alimentation et des cafés.
- (3) les petits propriétaires "coltivatori diretti"
- (4) différentes autres personnes du secteur tertiaire. Cette catégorie est née à peu près entièrement après la dernière guerre et plus particulièrement au cours des dernières années par suite de la construction de la digue Ancipa qui a nécessité la main-d'oeuvre de 3.000 ouvriers environ. Un autre facteur qui a contribué à la naissance de cette activité a été l'installation de la Compagnie pétrolière de l'AGIP. Ces deux événements produisirent à Troina un réveil économique avec pour résultat une concentration plus poussée de négoce et de services (magasins, cafés, cercles, hôtels et auberges) en des endroits choisis de chaque quartier.
- (5) Ouvriers qualifiés : Ils travaillent dans le secteur du bâtiment, à l'AGIP, dans les industries de Catane et d'autres villes limitrophes. Il y a en outre un mouvement migratoire considérable d'ouvriers spécialisés qui travaillent dans le nord de l'Italie et à l'étranger et qui envoient leurs économies à Troina pour l'achat d'une maison ou pour donner à leurs enfants

la possibilité d'étudier (1).

3) La classe inférieure

- a) La masse des agriculteurs non-proprétaires : elle se compose de personnes qui travaillent la terre en fermage ou en métayage. A ce propos il faut noter le phénomène suivant : tandis que les résultats officiels du Recensement agricole de 1961 faisaient apparaître une faible présence du métayage dans la zone, l'enquête a révélé, par contre, uniquement pour la commune de Troina, une importante diffusion de cette forme de contrats, spécialement dans les exploitations supérieures aux 10 hectares. Les conditions de l'agriculture dans la région (voir chapitre XI) sont devenues si graves, notamment à la suite de plusieurs années successives défavorables que de nombreux producteurs se trouvaient dans l'impossibilité de faire face aux dépenses d'exploitation et au paiement des impôts fonciers. Ils ont été contraints de passer des contrats de métayage au lieu de contrats de fermage.
- b) Les manoeuvres journaliers : c'est une catégorie limitée de personnes qui trouvent le moyen de gagner leur vie soit comme aides, soit comme auxiliaires des ouvriers, spécialement dans la construction. Leur position sociale et économique est meilleure que celle des journaliers agricoles. Mais on notera comme un fait significatif que cette catégorie de manoeuvres journaliers est constituée principalement de jeunes gens d'âge scolaire qui, par suite de circonstances économiques familiales, ont abandonné l'école moyenne et parfois même les deux dernières années de l'école élémentaire.
- c) Les journaliers agricoles : il s'agit d'une catégorie qui, autrefois très nombreuse, a pratiquement disparu suite à l'émigration.
- d) Les bergers (pastori) : cette catégorie qui est en voie de disparition est représentée essentiellement par des personnes âgées. Les jeunes ont abandonné cette activité étant donné la vie pénible et de privations qu'elle comporte, dans les conditions dans lesquelles elle est organisée dans la région.

(1) Deux qualités caractérisent la classe moyenne : l'éducation et l'instruction des enfants et l'accès à la propriété immobilière, spécialement à la propriété de la maison (Entretien avec le proviseur de l'école moyenne de Troina).

- e) "Les pauvres au sens de la loi" sont ceux qui n'exercent aucune activité et qui vivent d'assistance et de bienfaisance. En général, ce sont des chômeurs chroniques, sans qualification professionnelle, toujours à la recherche de quelque travail, quelle que soit sa rétribution.

V. Le critère de l'instruction

Comme on l'a vu précédemment, le critère fondamental qui détermine la stratification sociale à Troina est la possession des terres et la disposition des moyens d'existence sur lesquels les individus peuvent compter. De la sorte, dans le cas spécifique de Troina, on ne peut pas prendre l'éducation et l'instruction comme critère déterminant de la formation des classes sociales.

Si nous considérons l'éducation et l'instruction comme un critère secondaire, il confirme la description et la division des classes sociales données ci-dessus. Nous pouvons poser le problème de la façon suivante : dans quelle mesure les différents groupes sociaux participent-ils au système éducatif et en bénéficient-ils ?

Rappelons la situation déjà décrite en matière de l'instruction élémentaire (Tableau 22 p. 110).

	1 9 5 1		1 9 6 1	
	Nombre	%	Nombre	%
Sachant lire et écrire	7.758	63	8.396	73
Analphabètes	4.472	37	3.081	27
TOTAL	12.030	100	11.477	100

Dans quelle mesure les différents groupes sociaux participent-ils aux différents niveaux de l'enseignement ? A ce propos nous pouvons noter ce que nous avons tiré des informations fournies par le proviseur des écoles moyennes de Troina.

- 1) le pourcentage de l'analphabétisme est élevé chez les personnes âgées particulièrement chez les agriculteurs et les ouvriers. Ce pourcentage diminue progressivement chez les personnes d'un âge moins avancé. Chez les jeunes, l'analphabétisme est pratiquement inexistant et se limite à des personnes du sexe féminin de la classe inférieure. Actuellement

l'enseignement élémentaire touche toute la population d'âge scolaire.

2) L'école élémentaire est fréquentée par tous les enfants qui ont atteint l'âge fixé. Comme nous l'avons dit, un nombre limité de jeunes gens abandonne les dernières classes élémentaires pour des motifs économiques. La plupart des élèves des écoles élémentaires appartiennent à la classe agricole et ouvrière. Dans une école de 120 élèves, par exemple, 6 ou 7 seulement sont des enfants des professions libérales, alors que tous les autres appartiennent à des familles d'une autre classe sociale.

3) L'école moyenne est fréquentée surtout par les enfants des ouvriers, des artisans, des professions libérales, tandis qu'on relève une diminution notable chez les enfants d'agriculteurs. La conséquence en est que le nombre de ceux qui se soustraient à l'enseignement moyen est élevé, bien qu'il soit actuellement obligatoire.

Ces dernières années 65 élèves en moyenne ont obtenu un certificat d'école moyenne. Il en est résulté qu'on a ressenti la nécessité d'instituer une école supérieure, de préférence une école normale, ce qui permettrait spécialement aux femmes d'obtenir le diplôme d'institutrice.

4) Une bonne partie de la société de Troina désire des écoles supérieures. En fait les enfants des "nobles", de la classe bourgeoise, de la classe ouvrière et des commerçants et, dans une mesure moindre, de la classe des agriculteurs utilisent ce type d'enseignement. Se référant à la classe aristocratique, une personne interrogée a répondu : "Après le déclin de cette classe, les plus avisés ont songé à faire étudier leurs enfants pour les inciter à savoir affronter la nouvelle réalité socio-économique grâce à une profession libérale".

Nous avons déjà souligné, d'autre part, qu'une des caractéristiques de la classe moyenne de Troina est d'accepter des sacrifices pour donner à ses enfants un diplôme de doctorat en lequel ils voient un moyen sûr d'élévation socio-culturelle.

En conclusion, si l'on a pu parler dans le passé d'une distinction nette entre instruits et analphabètes, cette différence a presque entièrement disparu aujourd'hui. Tous les groupes sociaux veillent à s'instruire, que ce soit pour des fins utilitaires (ce qui est le cas pour la quasi totalité) ou pour des fins d'élévation sociale et culturelle. En tout cas, l'instruction en est arrivée à être un instrument puissant dont les personnes de toutes les couches sociales ont pris conscience au point qu'elle constitue l'espoir de l'avenir de Troina.

VI. La mobilité sociale

De même que dans de nombreux autres lieux de Sicile, le phénomène de la mobilité sociale s'est développé à Troina dans la période qui a suivi la seconde guerre mondiale.

Une fois disparue la prédominance du système semi-féodal, l'aristocratie terrienne en est arrivée à perdre son ascendant social traditionnel, "s'isolant toujours davantage en des cercles fermés et manifestant de l'indifférence, souvent même de la défiance, à l'égard de ce qui se passe à l'extérieur" (entretien avec un dirigeant politique).

La nouvelle génération issue de l'ancienne noblesse tend à s'insérer progressivement dans la classe bourgeoise des professions libérales, prenant conscience de la nouvelle échelle des valeurs sociales. Cela ne signifie pas que chez eux tout préjugé et toute suspicion ait disparu. Mais la mentalité nouvelle est évidente et l'aristocratie des propriétaires fonciers est en voie de disparition. Cette classe sociale elle-même, dont la confiance dans la possession de propriétés foncières diminue de jour en jour, a pris conscience de ce phénomène. Par conséquent ils semblent disposés à vendre leurs terres pour se diriger vers d'autres horizons économiques et sociaux.

D'autre part, à cette mentalité nouvelle de la classe supérieure fait pendant l'aspiration de la classe moyenne à une ascension sociale. En effet, les enfants de ceux qui exercent une profession libérale, des ouvriers, des artisans et des commerçants et dans certains cas ceux des agriculteurs cherchent à atteindre une profession libérale ou à obtenir un diplôme d'instituteur ou à accéder aux emplois publics et administratifs. Ce groupe social en vient à constituer le nerf de la vie civile, politique, économique et culturelle de la population.

Malgré cela, quelques personnes interrogées ont relevé le phénomène suivant : les éléments précédents, qui étaient par eux-mêmes de nature à hâter une action commune et une intégration des classes, sont freinés et d'une certaine façon contrecarrés par l'attitude mentale de certains de la classe moyenne : "si le fils de l'ouvrier et de l'artisan a atteint un objectif social, c'est par son effort personnel et par sa valeur, tandis que les fils de l'ancienne aristocratie, dans les mêmes circonstances, sont accusés par les "intrus" de n'avoir obtenu le titre

que par des recommandations ou par l'argent, en faisant valoir leurs titres nobiliaires". Divers éléments de la classe moyenne ont cette conviction. Que cette affirmation soit vraie ou fausse, elle constitue un élément négatif pour l'intégration des classes sociales de la population.

La plupart des agriculteurs non-proprétaires se trouvent dans un état de découragement et de défiance pour leur avenir économique et celui de leurs enfants, par suite de la crise aigue de l'agriculture. Cela les incite à orienter autrement leurs enfants, vers l'industrie ou les emplois divers non-agricoles. Lorsqu'ils parviennent à trouver un emploi non-agricole, ils peuvent obtenir un salaire meilleur qui leur permet d'accéder à la propriété de biens immobiliers (la maison), d'ouvrir un magasin ou une "trattoria" ce qui constitue un préalable à leur élévation sociale.

Le même souci anime les ouvriers agricoles à la suite de la crise agricole.

VII. Transformations dues à l'émigration

Nous avons déjà signalé que l'agriculture dans les trois communes a cessé d'être la fondation de la stratification sociale. Certains effets de cette modification, aussi bien sur la classe supérieure que sur la classe moyenne, ont été exposés aux paragraphes précédents. Mais il convient d'évaluer cette transformation progressive mais rapide à la lumière d'un élément très déterminant : l'émigration.

Le phénomène prend des proportions importantes dans les trois communes (chapitres IV sur la démographie et VI sur l'émigration). Ici l'on se bornera à mettre en relief les modifications de la structure et des rapports sociaux provoquées par l'émigration.

Avant tout, faisons observer que l'importance décroissante des sources intérieures de revenu, comparée à l'importance croissante des sources extérieures - en premier lieu les envois de fonds par les émigrés - et l'existence de fortes perspectives d'émigration même pour la partie de la population encore installée aux lieux d'origine, contribuent à libérer les catégories subalternes du système étroit des rapports sociaux intérieurs des communautés et ainsi de l'hégémonie des classes traditionnellement dominantes.

L'hégémonie des classes dominantes était basée traditionnellement sur la possibilité réelle de fournir aux couches subalternes des faveurs, de la protection, des occasions d'emploi et des moyens de subsistance. Cette possibilité découlait non seulement de la propriété foncière, mais aussi et surtout de la capacité d'orienter, à l'avantage personnel et à celui des "clients" les décisions des pouvoirs publics, par des relations et des contacts personnels mais plus particulièrement à l'aide de l'instrument considérable de pression que constitue le contrôle du comportement électoral. En contrepartie, les subalternes acceptaient leur condition propre de subordination, ce qui se manifestait par la prestation de service de nature variée, non rémunérée directement, et spécialement par la mise à la disposition du "patron" de leurs votes.

Cette forme archaïque d'intégration et de solidarité est aujourd'hui en déclin rapide non seulement suite à l'évolution générale mais spécialement aussi en conséquence de l'émigration. En effet, l'amélioration des conditions d'emploi et de revenu n'est plus cherchée, à l'intérieur de la communauté, dans la protection par les élites locales, mais en dehors des communautés, dans des régions souvent lointaines d'un point de vue géographique et surtout d'un point de vue économique, social et culturel.

Le pouvoir et le prestige social des élites locales sont donc en déclin irréversible. Il en résulte une atténuation des rapports communautaires.

La crise des rapports communautaires découle non seulement des perspectives changées des classes subalternes mais aussi de la disparition des conditions objectives qui permettaient aux élites locales d'exercer leur rôle de guide. En d'autres termes, l'évolution générale de l'ensemble du système et la mobilité sociale accrue qui s'ensuit dans les communautés moins favorisées y transforment profondément la nature des problèmes locaux. Nous l'avons déjà signalé, tandis que jusqu'il y a peu, de tels problèmes concernaient essentiellement la nécessité d'assurer à une population excédentaire de plus grands moyens de subsistance au sein d'une structure économique et sociale qui ne semblait pas capable de se renouveler, aujourd'hui ce renouvellement est possible. Il constitue même la condition principale de la survivance de cette communauté. Mais il est évident que les modifications de structure ne sont plus du ressort de la décision des élites locales : elles

dépendent de la responsabilité des pouvoirs publics à des échelons plus élevés et centralisés et requièrent des instruments d'intervention, des capacités financières et des compétences qui dépassent de loin les possibilités de ces élites.

CHAPITRE IX

LE POTENTIEL POLITIQUE SUSCEPTIBLE D'INFLUENCER
LE DEVELOPPEMENT

Ce chapitre se fonde sur l'observation selon laquelle le premier obstacle au développement de nombreuses régions n'est pas l'absence de ressources ou d'autres facteurs économiques mais plutôt l'absence de système politique efficace. En conséquence, nous nous sommes demandé si les trois communes disposaient des éléments nécessaires pour diriger efficacement la vie politique. Ou est-il possible que l'on rencontre ici un facteur négatif et même fortement négatif ? Dans tout le sud, comme en Sicile, on entend et on lit fréquemment cette plainte : "La politique est à l'origine de nos ennuis".

Le présent rapport s'efforce d'être aussi objectif et précis que possible. Il se fonde sur 340 entretiens avec des chefs de famille, 110 entretiens avec des femmes - chaque fois sur la base d'un échantillonnage. Il utilise en outre 220 autres entretiens. Pour ceux-ci 60 hommes jouant un rôle dans la vie politique ont été priés de répondre à une série de questions sous la forme d'un entretien dirigé. Le reste des entretiens a pris une forme plus détendue.

Néanmoins, il convient de formuler au préalable un avertissement. Le rapport qui suit ne porte que sur la période pendant laquelle il a été réalisé. C'était au printemps 1964 pour la plupart des entretiens susmentionnés tandis que d'autres ont été réalisés au cours de l'année 1965.

Nous diviserons ce chapitre dans les paragraphes suivants :

1. La situation politique (1964)
2. L'attitude des personnes influentes vis-à-vis du développement
3. L'attitude des habitants des localités vis-à-vis de la politique et des hommes politiques.

I. La situation politique

A. Partis et élections - 1964

Il convient de remarquer dès le départ que la zone présente une particularité qui soulève une difficulté lorsqu'il s'agit de définir la force des partis. C'est le fait que plusieurs partis, notamment à Gagliano et Cerami, ont cessé de présenter une liste séparée de

candidats. Conformément au système majoritaire en vigueur, ils ont préféré s'unir avec d'autres partis ou simplement voter blanc pour essayer d'annuler les élections. Parfois aussi un parti particulier n'a tout simplement pas de personne qualifiée à présenter. Cela est compréhensible étant donné la faible population de deux des villes notamment.

Troina. Le parti chrétien démocrate (DC) jusqu'au moment de l'étude subissait une perte d'influence constante. Néanmoins, il obtenait encore une majorité relative lors des élections municipales en raison de la scission des socialistes.

Selon une opinion souvent exprimée la DC avait perdu du terrain parce qu'elle n'avait pas réussi à tirer parti de la construction du barrage d'Ancipa. A cette époque une nouvelle catégorie de techniciens et d'administrateurs était entrée en scène. Mais la DC s'en était désintéressée. Ceux-ci, venant du nord, à un homme près, avec les ouvriers spécialisés et les chefs de travaux qui les accompagnaient, ont donné à la situation locale une orientation de gauche. En conséquence, la classe ouvrière de Troina, qui est née grâce aux travaux sur le barrage, s'est facilement associée à cette nouvelle direction. Les communistes locaux ont consolidé leur position. A cette époque une situation fortement embrouillée s'est créée suite aux divergences internes chez les socialistes aux événements politiques au niveau national.

Cerami. La scène politique est ici toute différente. Tout d'abord il n'existe pas de classe ouvrière importante permettant d'alimenter les partis d'extrême gauche. En revanche, l'extrême droite a jusqu'à une date récente constitué une opposition efficace aux démocrates chrétiens. Cependant ce dernier parti occupe une position forte. Depuis la fin de la guerre en effet il a dirigé la commune à la majorité absolue. Un certain nombre de jeunes membres du parti favorisent une orientation sociale plus populaire. Lors des élections municipales de 1964 aucun parti n'a présenté de candidats d'opposition. En conséquence la DC a obtenu tous les sièges du conseil.

Comme l'extrême droite perd des forces, il est vraisemblable que les socialistes apparaîtront comme la seule opposition à la DC. En raison peut-être de leur scission ils n'avaient pas réussi à l'époque à constituer une menace importante.

Gagliano. Le pouvoir politique a été partagé ici pratiquement entre les démocrates chrétiens et les socialistes de l'aile gauche. En 1959, la DC a accusé un revers grave lorsqu'un groupe s'est séparé d'elle. Mais jusque là, elle avait constamment augmenté son pouvoir. Malgré le succès aux élections nationales de 1963 les socialistes se sont emparés du conseil municipal l'année suivante ayant obtenu une majorité relative. Une des explications qui a été donnée pour ce déplacement du pouvoir est le fait que la DC n'avait pas été capable de tenir sa promesse d'implanter une industrie dans la localité.

Il convient d'analyser ici un fait de la vie politique. C'est l'extension de la représentation proportionnelle à toutes les villes de plus de 5.000 habitants. On prétend souvent que cela donne un pouvoir disproportionné aux petits partis. En fait, dans deux des localités cela a constitué un facteur d'instabilité. Ainsi par exemple à Troina un conseiller municipal d'extrême droite faisait l'arbitre entre les forces équilibrées de la DC et la coalition de gauche, ce qui entraînait de fréquents changements de la majorité au conseil municipal. Dans un cas important au moins cela a conduit à un véritable renversement de la politique en peu de mois. Un conseil municipal avait créé en 1964 une agence sylvo-pastorale chargée de prendre soin des forêts de la commune situées à l'extérieur de la commune dans la province de Messine, et d'assurer l'assistance technique auprès des agriculteurs dans la commune. Quelques mois plus tard un nouveau conseil a mis cette orientation partiellement sous le boisseau en faveur de quelque chose de très différent. L'existence du système de "clientilismo", comme il sera indiqué plus loin, est un aspect de la vie dans toute la Sicile. Sous ce rapport on peut s'attendre que la vie brève à laquelle un conseil peut prétendre favorisera l'exploitation au maximum des occasions passagères.

Un autre aspect de la vie politique locale est le contrôle provincial et régional. La province doit ratifier le choix du maire, approuver toutes les décisions municipales pour les améliorations locales et toute embauche de personnel. Mise à part la justification de ce contrôle, il demeure que des difficultés peuvent surgir lorsque la commune est dirigée par un parti en opposition avec celui qui dirige le gouvernement provincial.

Le gouvernement régional de Palerme exerce un contrôle à un autre

échelon. La distribution au niveau local des fonds mis à la disposition par le gouvernement national en est un aspect important. Dans la pratique, en raison de l'autonomie régionale de la Sicile, les autorités nationales demandent conseil à Palerme pour la distribution locale, par exemple pour les routes, l'eau, les systèmes d'égout, etc. Dans toute la Sicile, les municipalités se plaignent que cette distribution est puissamment dominée par le système de "patronage". Si une ville a un "patron" puissant dans le gouvernement à Palerme ou encore s'il est de la même orientation politique, elle peut espérer obtenir une part des fonds. Dans le cas contraire ses chances seraient nettement moins bonnes.

B. Le système de "clientilismo" sicilien

L'extension du système de la clientèle politique (et ecclésiastique à un certain degré) est acceptée généralement comme un fait indiscutable. Il resterait à savoir dans quelle mesure il est nuisible.

Les trois localités étudiées en font - selon ce que nous avons pu apprendre au cours des entretiens - l'expérience à un degré important. A l'origine, comme nous l'avons mentionné dans le chapitre VIII sur les structures sociales, il a sa source dans la puissance des classes de propriétaires dans une société où existent des masses d'agriculteurs sans propriété et l'absence d'une autorité effective. Sur le plan local on pense que l'homme politique qui a des "clients" au niveau local peut se trouver un "patron" puissant à un niveau plus élevé. D'après les faits rapportés dans les paragraphes précédents cela peut être utilisé pour servir les intérêts de la ville.

Mais si l'on parle de clients, on parle de faveurs. Le sentiment largement répandu dans les localités est que les clients obtiennent des contrats et des emplois communaux. Dans ce cas, quelle que puisse être la justification du système au niveau local de la vie politique, on ne peut ignorer ses aspects nuisibles. On pourrait encore admettre qu'en fait tous les clients qui reçoivent des faveurs se trouvent être en même temps les mieux qualifiés. Mais la population n'y croit évidemment pas. En conséquence son indifférence vis-à-vis de la politique augmente, comme nous l'indiquerons plus en détail ci-dessous.

Dans quelle mesure le système est-il nuisible ? Sur le plan local, certaines personnes affirmaient que, dans ses grandes lignes, il est

relativement inoffensif. Elles prétendaient que la population avait été habituée pendant des dizaines d'années à faire don d'un agneau ou d'oeufs et d'autres choses semblables au patron, au propriétaire et souvent aussi au prêtre, etc. Il est inutile de dire qu'ils espéraient une contre-prestation. D'autres ont déclaré que si cela restait dans de pareilles limites, ce ne serait pas si grave. Mais ils ajoutaient que ce système tend à être largement suivi pour la répartition des emplois, des contrats, des fonds gouvernementaux, etc. Il convient d'ajouter ici qu'il n'a pas été facile de savoir précisément dans quelle mesure la situation décrite était celle de leur propre ville et non plutôt leur impression générale valable pour la Sicile dans son ensemble ou qu'ils voulaient dire simplement que "c'était ainsi qu'allaient les choses".

C. Les groupes de pression

Existe-t-il sur le plan local des contreponds aux centres organisés du pouvoir politique, c'est-à-dire, aux partis et aux systèmes de patronage ? Les syndicats constituent-ils ce contrepond ? Notre impression est que les syndicats représentent une force relativement faible sur le plan local. Par exemple à Troina un syndicat important affirmait avoir 550 membres, mais admet que dans la pratique 200 seulement pouvaient être considérés comme tels; 90 étaient dans la construction, 60 étaient des agriculteurs, le reste était réparti dans d'autres corps de métiers. Ce syndicat subissait depuis des années une crise de désorganisation et d'inefficacité.

La seule autre institution locale représentant un pouvoir important est constituée par les "coltivatori Diretti". C'est une organisation d'agriculteurs propriétaires. La direction locale reconnaissait sans peine qu'elle exerçait peu d'influence. En fait, ses membres sont pratiquement tous âgés de plus de 50 ans. D'autres encore imputaient son inefficacité au fait que des conflits d'intérêt à l'intérieur de l'organisation empêchaient de faire quelque chose d'utile dans leur localité.

D. " Informal Leadership "

Une étude concernant les possibilités de développement doit s'intéresser non seulement aux dirigeants officiels reconnus mais également aux autres dirigeants (Informal Leaders). En existe-t-il dans les localités étudiées ? Les résultats de notre enquête amène à la conclusion

qu'il n'en existe pas ou au moins qu'il ne se manifestera pas actuellement.

Nous n'avons pas rencontré de personnes ou entendu parler de personnes en dehors de la hiérarchie des notabilités ou des groupes de pression possibles qui aient de l'influence. Il est probable que le poids de la tradition s'oppose à leur apparition. Comment un "leader" non conformiste pourrait-il se créer une audience là où des relations "patron-client" sont généralement admises ? (1).

Quelle influence ou quel pouvoir pourrait-il exercer en dehors de ceux qui sont constitués ? La puissance des idées ? Il rencontrerait ici de puissantes forces d'apathie, l'absence d'intérêt pour les discussions intellectuelles sur les problèmes politiques. Non pas que cet intérêt n'existe point : parmi les jeunes de Troina, on voit apparaître des possibilités mais il faudra attendre leur développement.

Mais en supposant qu'un tel dirigeant non-efficace apparaisse, est-ce qu'il ne serait pas contraint immédiatement de se convertir en un dirigeant politique officiel pour pouvoir mettre ses idées en pratique ? C'est une question qui mériterait plus ample étude.

II. L'attitude des citoyens influents vis-à-vis du développement

Un effort a été réalisé pour découvrir ce que pensaient les personnes les plus en vue des perspectives de développement. Nous avons essayé de connaître les opinions d'un ensemble aussi représentatif que possible de ces notabilités. Les premières questions portaient sur les possibilités de l'agriculture; les autres, d'une manière plus générale, sur le développement.

Que peut-on faire pour l'agriculture ? En résumé, l'opinion était que la zone ne peut être adaptée à l'agriculture parce que le climat est trop froid en hiver et trop chaud en été alors que le sol est à la fois empierre et trop morcelé. Les personnes interrogées affirmaient que seules les zones situées dans les vallées étaient susceptibles de

(1) Ce fait peut paraître en contradiction avec le fait mentionné précédemment concernant la direction officieuse exercée par les ingénieurs et les techniciens venus du nord à Troina pour construire le barrage. En réalité, il confirme plutôt notre hypothèse. Premièrement, c'étaient des "étrangers" hors d'atteinte de l'influence du système de clientèle. Deuxièmement, ne demandant rien aux hommes politiques locaux, ils étaient complètement indépendants.

permettre une bonne pratique de l'agriculture. Ces zones permettraient d'entretenir 200 ou 300 familles au plus, chacune possédant entre 15 et 20 ha. Les régions plus élevées devraient être consacrées à l'élevage de moutons de chèvres, de bétail bovin.

Qui prendrait la responsabilité de ce développement ? Le trait dominant des réponses était la tendance à renvoyer la responsabilité à des échelons plus élevés de l'autorité. Cependant, étant donné la structure politique telle que nous l'avons décrite dans ce chapitre, avec ses centres de décision politique éloignés des localités, on ne pouvait guère attendre des interlocuteurs qu'ils répondent que la responsabilité leur revenait. Que devrait faire "le gouvernement" ? Fournir tous les types d'infrastructure manquants : routes, électricité, eau, des écoles rurales ou un meilleur accès aux écoles urbaines. Il devrait aider l'agriculteur à construire des maisons à la campagne. Il devrait lui fournir une assistance technique.

Que pensez-vous de la réforme agraire ? Dans les communes à prédominance agricole les travaux de l'organisation chargée de la réforme agraire en Sicile a été un sujet de conversation présentant un intérêt sans cesse renouvelé. Aucune divergence d'opinion ne s'est fait jour sur ce sujet : la réforme agraire a été un échec. Les parcelles attribuées aux bénéficiaires de la réforme étaient trop petites et ajoutait-on généralement situées dans des territoires faiblement adaptés à la culture. D'autres ajoutaient que l'assistance technique, qui était le besoin réel, n'avait jamais été encouragée de façon appropriée.

Votre parti (ou syndicat) a-t-il un programme portant sur le développement local ? Presque tous ont répondu en se référant au slogan de leur parti ou au programme de développement du parti à l'échelon national. Sur ce point, chaque personne interrogée a été encouragée à commenter ses remarques. Mais, de façon uniforme, aucune n'avait de programme cohérent à suggérer. En général, au cours de la conversation, la personne interrogée en arrivait de plus en plus à réfléchir sur les facteurs qu'elle considérait comme des entraves au progrès sur le plan local, tels ceux dont nous avons parlé dans les pages précédentes du présent chapitre.

La question : "Avez-vous quelque chose à suggérer ?" a permis de provoquer des suggestions : irrigation, routes, écoles, un meilleur prix pour les céréales, etc. Mais la difficulté est que les personnes interrogées

n'offraient ici, comme précédemment, aucune synthèse de leurs problèmes ou de leurs solutions. La complexité excessive du problème le leur rendait fort difficile. D'autres questions moins importantes ont été posées. Parmi celles-ci la suivante peut présenter un intérêt particulier : Un certain nombre de communes limitrophes pourraient-elles établir un plan et le présenter aux autorités responsables de la planification régionale ? A une ou deux exceptions près cette éventualité a été jugée impossible. La raison généralement donnée était les conflits entre les partis (1).

L'AGIP (ENI) pourrait-il faire plus pour votre commune ? Sur le plan local, les gens se réfèrent indifféremment à la société holding générale ENI (Ente Nazionale Idrocarburi) ou à sa filiale AGIP-Mineraria (qui se livre à la prospection du sous-sol pour trouver du pétrole et du gaz naturel). Les opérations de l'ENI à Gagliano seront largement traitées dans le chapitre XX concernant l'activité économique non-agricole. Il suffit d'indiquer ici que la population des localités a uniformément une opinion peu favorable de l'institut. Même celle de Gagliano à qui une industrie du vêtement de l'une des filiales de l'ENI avait été promise (2).

Le sentiment général était que l'AGIP-ENI devrait faire plus pour les communes. Mais quoi en particulier ? Les personnes interrogées n'avaient pas de suggestion spéciale à formuler sauf l'adduction du gaz naturel à la population pour les usages domestiques.

III. L'attitude de la population vis-à-vis de la politique

Les différents entretiens réalisés, y compris les entretiens avec les chefs de famille et les femmes, cherchaient également à savoir dans quelle mesure la population était généralement intéressée par la politique. Ils cherchaient également à connaître leurs sentiments sur la politique locale.

L'adhésion aux partis se situe dans les trois villes presque uniformément à un tiers de la population (Troina 34 %; Gagliano 30 %; Cerami 37 %). A la question de savoir s'ils votaieut pour les candidats de leur

(1) En fait depuis l'enquête Cerami a précisément encouragé activement pareille planification intercommunale.

(2) Ce point est également abordé dans le chapitre concernant l'activité économique non agricole; dans l'entretiens cette industrie a été réalisée.

propre parti, la moitié a répondu non. Ils déclarèrent qu'ils votaient soit pour "un homme capable" ou pour "un ami" ou quelque chose de pareil.

Si nous pouvons nous fonder sur ce que les femmes ont déclaré en ce qui concerne l'intérêt de leur mari pour la politique, il est faible. Interrogés sur le point de savoir si quelqu'un dans leur foyer militait activement dans la politique (question n° 127) 88 % répondirent par la négative, 12 % seulement pouvaient dire oui, leur mari étant la personne active. Mais sans être personnellement intéressée, la femme ou la mère désirait-elle que son mari ou son fils s'intéresse à la politique? (question n° 130). La moitié seulement a répondu affirmativement. Pourquoi pas ? (question n° 121) 62 % des "non" ont répondu que c'était une perte de temps, 23 % encore ont dit qu'on se fait des ennemis. Et sur les 15 % restants, la moitié a déclaré que la politique était corrompue et l'autre moitié qu'elle éloignait le mari du foyer. Il est intéressant de noter que parmi celles qui étaient contentes d'avoir des hommes de leur foyer qui s'intéressaient à la politique, 83 % ont donné comme raison des avantages personnels. A peine 15 % seulement ont expliqué que c'était bon pour la collectivité.

On leur a ensuite demandé si les partis politiques pouvaient aider à améliorer la situation locale. De façon assez encourageante, deux tiers à Troina et à Cerami ont répondu oui, alors qu'à Gagliano les "oui" ne constituaient que la moitié des réponses obtenues. Toutefois cette attitude favorable est en contradiction apparente avec une attitude mise à jour par la réponse à une autre question (N° 135) "Les partis tiennent-ils leurs promesses électorales ?" A cette question la réponse a été pratiquement un non unanime. En effet, 90 % dans les trois communes ont répondu de cette manière.

Peut-être ont-ils confiance dans les possibilités qu'ont les partis de faire quelque chose à condition que leur parti soit au pouvoir, alors que leur défiance en ce qui concerne le nombre de promesses tenues s'adresse aux autres partis. Si cette attitude explique l'anomalie, l'explication n'est que partielle.

En effet, en réponse à une autre question : "Etes-vous satisfait de l'administration locale ?" (1), deux tiers ont répondu non à Troina. La moitié des Gaglianési et la moitié des Céramési se sont déclarés satisfaits.

(1) Question n° 93 aux chefs de famille

CHAPITRE X

LA COMMUNAUTE ENVISAGE SES BESOINS

Il faut reconnaître que les points de vue en cette matière ne s'expriment pas avec toute la clarté que l'on aurait pu désirer. A posteriori, les enquêteurs voient maintenant comment les questions auraient pu être formulées pour éviter des ambiguïtés. Néanmoins, ce qui est mis en évidence vaut la peine d'être exposé :

A. Services publics

A la question 94 : "Que pourrait faire la municipalité ?" deux fois plus de chefs de famille (35 %) se sont prononcés en faveur de la prestation de services qu'en faveur de tout autre choix possible qui leur était offert (1). Il y avait aussi "créer des usines" (16 % de la moyenne pondérée des trois villes) réduire les taxes (13 %). Il est intéressant de noter que les jeunes (question n° 46) ont répondu à peu près dans les mêmes proportions : services (31 %), usines (20 %) et réduction des taxes (12 %) (2).

B. Fournir des emplois

Le précédent paragraphe signale à notre attention combien le besoin d'une usine est profondément ressenti. Alors que la question a été posée à des non-agriculteurs, les agriculteurs sont également intéressés par une usine et pour la même raison : ils ont besoin de travail. Pour eux l'agriculture a cessé d'être une source sûre d'emplois.

(1) Cette place importante accordée aux services peut sembler être en contradiction avec les réponses données à une autre question. Seuls les ouvriers ou les non-agriculteurs ont été priés de répondre à celle-ci (chefs de famille question 177 et jeunes question 91). La question "Pouvez-vous citer les trois choses les plus urgentes que la municipalité pourrait faire pour vous aider dans votre travail ?". Les réponses mentionnent rarement la prestation de services (1 %). Mais c'est compréhensible. Ils ne pensent pas tant alors aux besoins de la collectivité qu'à leurs propres besoins immédiats en tant qu'individu travaillant. Et, en tant que tel, pour une raison qui sera expliquée ci-dessous, ils demandent instamment un établissement industriel pouvant leur assurer un travail sûr (32 % de chefs de famille et 11 % de jeunes).

(2) Troina 17 %; Tagliano 10 %; Cerami 3 %. La création d'un terrain de sport ou d'un moyen de distraction accuse un pourcentage de 5 % en moyenne pondérée. A Cerami, cependant, 11 % demandent des moyens de distraction. Un cinéma par ex.

Le fait que de nombreuses familles au moment de l'enquête avaient des fils travaillant ailleurs explique combien la collectivité ressent fortement le besoin de ces installations : à Troina 37 % des familles, à Gagliano 41 % et à Cerami un chiffre renversant de 50 % (1).

Finalement, on a demandé aux chefs de famille (question n° 70) et aux jeunes (question n° 32), s'ils seraient prêts à partir s'ils recevaient une offre d'emploi dans une ville (Catane, Palerme, Rome). Les résultats obtenus sont les suivants :

Troina	:	agriculteurs	32 %
		non agriculteurs	51 %
Gagliano	:	agriculteurs	63 %
		non agriculteurs	38 %
Cerami	:	agriculteurs	43 %
		non agriculteurs	47 %

Pratiquement la moitié des adultes de cette dernière commune étaient prêts à partir dans ces conditions. Pour la jeunesse le pourcentage était encore plus élevé : 65 %.

C. Quelle sorte d'emplois : agriculture ou industrie ?

Pour des raisons que nous étudierons dans le chapitre XIII concernant les attitudes vis-à-vis de l'agriculture, les gens considèrent les emplois

(1) Pour Troina 19 % des familles avaient des fils travaillant ailleurs en Italie et 18 % en dehors de l'Italie. Les pourcentages correspondants pour Gagliano étaient 18 et 23 %; pour Cerami 10 et 40 %. Dans chaque ville d'autres familles indiquaient qu'elles avaient un fils sur le point de quitter le foyer pour chercher du travail.

industriels comme le besoin de leur commune (1). Est-il possible que trois collectivités qui, jusqu'à une époque récente, étaient principalement agricoles et rurales ne considèrent pas l'amélioration agricole comme la voie menant aux emplois et par conséquent comme le premier besoin de leur communauté ? La réponse semble être oui net, comme le montre le chapitre susmentionné. Cependant cela ne signifie pas que la population de la ville n'aurait pas placé l'amélioration agricole en tête et même bien loin avant le développement industriel, si elle avait entrevu un espoir immédiat de développement agricole.

La preuve s'en trouve également dans le même chapitre XII car là les réponses aux trois questions concernant une réforme agricole hypothétique à venir donnent les résultats intéressants suivants. Une moyenne de 80 % croit qu'une nouvelle réforme devrait être tentée, qu'elle est possible (66 %) et finalement qu'ils désireraient y participer (60 %).

En dépit de cette possibilité hypothétique il faut répéter que les choses étant ce qu'elles étaient au moment des entretiens, c'est dans l'industrie et non dans l'agriculture que les populations des localités ont placé leurs espoirs. Dans la réponse à la question : "Qu'est-ce que la municipalité pourrait faire ?" l'agriculture n'est pas mentionnée à part. Les "autres" possibilités qui englobent l'agriculture ne reçoivent que 2 % des réponses.

Les réponses à une autre question sont également à mentionner à ce sujet : quelles industries pourraient réussir dans la région ? (question 74 pour les chefs de famille). Les choix possibles étaient : transformation de produits agricoles, textile, industrie, artisanale, "n'importe laquelle" autres .

La transformation de produits agricoles obtient 12 % des réponses des chefs de famille, le textile 21 %, l'industrie artisanale 6 %, "n'importe laquelle" un chiffre étonnant de 44 % et autres 17 %. Etant donné que 100 % ont répondu à cette question, nous avons 88 % en faveur de l'industrie non-agricole sous une forme ou sous une autre. Il est intéressant de noter que près de la moitié croient que dans leur ville n'importe

(1) Dans la réponse à la question posée aux chefs de famille (question 64) "Quelles sont les trois professions les plus importantes pour votre ville?" la profession d'"ouvrier" a supplanté toutes les autres. Avec un tiers incapable de répondre, les deux tiers restant ont donné une moyenne pondérée de 30 % pour "ouvrier" alors que toutes les autres professions, ensemble, atteignent 41 % (Gagliano atteint 54 % et Cerami 19 %).

quel type d'industrie réussirait.

Or, tandis que les personnes interrogées ne parlent à ce moment que du type d'industrie qui réussirait (et ne disent pas combien l'industrie est nécessaire), il y a deux indications qui suggèrent fortement que l'industrialisation est très en faveur. Ce sont premièrement, le fait que l'activité agricole a atteint un taux si bas; deuxièmement que beaucoup pensent que n'importe quel type d'industrie réussirait dans leur ville.

D. Possibilités en matière d'éducation

1. Ecoles souhaitées

De l'avis de la population quel type d'école fait défaut (question 47 aux chefs de famille) ? Malheureusement les réponses ne peuvent être considérées que comme des indications car elles ne correspondent pas aux catégories techniques adoptées dans le domaine de l'éducation.

Les chefs de famille étaient invités à choisir entre quatre possibilités :

1. ce que l'on appelle la "scuola media completa" (1),
2. formation technique (industrielle),
3. formation professionnelle,
4. autres.

Il est significatif de noter que le pourcentage des personnes incapables de répondre est élevé : à Troina 27 %; à Gagliano 40 % et à Cerami 49 %. Nous devons souligner que le fait d'avoir à choisir une seule possibilité parmi plusieurs explique la faible importance des réponses. Mais l'explication la plus vraisemblable est la correspondance entre le niveau d'éducation et les réponses données. Comparons les pourcentages des chefs de famille qui n'avaient pas achevé l'école élémentaire avec ceux qui ne savaient pas comment répondre. Nous trouvons pour :

Troina	26 et 27 %
Gagliano	35 et 40 %
Cerami	38 et 49 %

Sur les deux tiers capables de donner une réponse à Troina, un grand nombre s'est prononcé pour la scuola media (43 %), alors qu'à Gagliano 28 % seulement l'ont choisie et à Cerami encore moins (20 %).

(1) Pour la définition de la "scuola media" voir chapitre VII "l'éducation".

Pratiquement tout le reste des voix était réparti entre l'école technique et l'école professionnelle.

La jeunesse des communes a été également invitée à exprimer son opinion sur ce sujet. Etant donné que leur question (question n° 18) était libre (aucune réponse ne leur était suggérée) et qu'en conséquence les réponses n'étaient pas techniques, il est difficile de dépouiller les réponses. Deux individus seulement ont déclaré explicitement "scuola media", 26 % encore se sont déclarés pour les "scuole superiori", 9 % réclament une école normale, 11 % une école technique industrielle et finalement 14 % une école professionnelle.

Dans les réponses à la question n° 18, la réponse indique peu souvent la "scuola media". Il apparaît cependant qu'un pourcentage important des réponses concerne cette école, mais sous des dénominations différentes. Si l'on additionne les réponses de ceux qui demandent qu'une école du niveau de la "scuola media" soit ouverte dans la commune, on arrive à un minimum de 46 % du total. Si en plus l'on admet que ceux qui demandaient une "école professionnelle" pensaient en fait à une branche de la "scuola media", le pourcentage des réponses atteint 60 %.

Il est bon de noter séparément le choix de la jeunesse masculine. Mis à part 12 % qui ne savaient pas comment répondre, le reste a choisi les scuole superiori (18 %), scuola tecnica industriale (12 %), magistrale (3 %), professionnelle (14 %), media (2 %).

2. Formation des adultes

Les entretiens ont mis en lumière l'existence d'un intérêt considérable pour les cours de formation d'adultes. Les trois quarts des chefs de famille (question n° 51) pensaient que ces cours seraient appréciés alors qu'un quart ne savait comment répondre. Sur plusieurs réponses données trois méritent d'être notées. La formation professionnelle et les cours portant sur l'agriculture atteignent ensemble une moyenne pondérée de 33 %. Cependant, la formation professionnelle (par laquelle les personnes qui ont répondu entendaient formation technique et industrielle) atteint des pourcentages beaucoup plus élevés que les cours portant sur l'agriculture. Ainsi à Troina, la première atteint 22 %, les seconds 16 %. A Gagliano 49 % et un chiffre incroyablement bas pour l'agriculture, 2 %, Cerami 36 et 13 %. Les cours de lecture et d'écriture atteignent une moyenne de 24 % des préférences.

Les chefs de famille ont été ensuite invités à dire quel type de formation pour adultes ils souhaiteraient pour leur femme et leurs filles

(question 54). Ils ne montrent pas beaucoup d'intérêt pour une formation générale plus avancée des femmes. La moyenne pondérée atteint seulement 9 % pour les femmes tandis qu'elle atteint 6 % pour les filles. Néanmoins, des différences significatives apparaissent entre les communes. Le pourcentage des Troinési désirant que leur femme apprenne à lire et à écrire s'élève à 13 %; pour les Gaglianési ce pourcentage est de 15 % et pour les Céramési de 6 % seulement. Pour les filles les pourcentages correspondants sont de 8 % pour Troina et de 2 % pour Gagliano et pour Cerami.

Que désirent-ils donc pour leurs femmes et leurs filles ? Principalement des cours de couture : 50 % de moyenne pondérée pour les épouses, 68 % pour les filles (1). Quelque 12 % seulement désirent des cours de cuisine.

Comment doit-on interpréter cette importance donnée à la couture ? En liaison avec la tendance locale prédominante visant à garder les femmes cloîtrées au foyer, on pourrait supposer que ces arts sont considérés comme hautement domestiques et qu'ils accoutument à la vie d'intérieur. Cependant, il y a lieu de supposer que, bien que ce motif existe, un autre motif, qui est presque contradictoire joue son rôle. C'était, au moins dans le cas des filles, pour les préparer à un travail de couture dans la nouvelle usine de textile qui devait être créée à Gagliano. Ainsi 89 % des chefs de famille de Gagliano désirent ces cours pour leurs filles (15 % de plus que pour leurs femmes). Bien que les pourcentages, particulièrement de Troina mais aussi de Cerami, soient plus bas que ceux de Gagliano, ils sont quand même très élevés. On peut supposer que l'espoir, caressé à cette époque dans ces deux communautés, qu'ils auraient leur part des emplois rendus disponibles dans l'usine textile de Gagliano, a influencé les réponses à ces questions.

3. Possibilités de distraction

La question posée aux chefs de famille sur ce sujet (question 100) visait à connaître les moyens d'occuper les loisirs qui réussiraient dans la région. Il est surprenant de noter qu'un pourcentage élevé d'habitants de Troina et de Gagliano ne sait pas comment répondre (40 %). Il n'en va pas

(1) On a demandé également aux femmes quels cours elles voudraient que leurs filles suivent : 52 % sont en faveur de la couture.

de même à Cerami, car cette ville n'avait pas de cinéma et par conséquent 50 % en demandaient un alors que 10 % seulement ne savaient pas comment répondre.

Au demeurant les réponses dans les trois villes sont si proches que nous pouvons nous contenter de donner leur moyenne pour l'ensemble : théâtre (c'est-à-dire un lieu destiné à toute sorte de distraction autre que les films) 15 %; les groupes d'art dramatique et de concert n'obtiennent ensemble que 3 %, la salle de bal 11 %, une bibliothèque 9 %, un groupement sportif 17 %.

Les réponses des jeunes ne sont pas différentes (question 54) : 12 % seulement ne savent comment répondre; pour le reste le théâtre obtient 20 %, le cinéma 8 % en moyenne (mais la représentation de Cerami est forte). Le concert 1 % seulement, la bibliothèque obtient 7 %, le sport 13 %, la salle de bal 28 % et les divers 6 %.

La seule surprise ici est le faible intérêt pour le sport ou un centre sportif. En effet aucune des trois villes n'en possède. Troina n'a qu'une sorte de plaine de jeux rudimentaire. Peut-être que les réponses des jeunes ne mettent pas en lumière l'importance de l'intérêt des jeunes gens pour ces points parce que leurs réponses sont mêlées à celles des jeunes filles.

CHAPITRE XI

L'AGRICULTURE

Ceux qui s'adonnaient à l'agriculture dans l'ensemble des trois communes constituaient environ les trois quarts de la population en 1951, et un peu plus de 50 % en 1961. Cette dernière année, 3.617 personnes, dont 49 femmes seulement, avaient déclaré sur les formulaires du recensement qu'ils étaient agriculteurs.

Ces travailleurs étaient employés dans 3.400 entreprises environ, d'une superficie moyenne de 8 hectares, mais avec de grandes différences dans chacune des trois communes : 8,3 ha à Troina, 12,7 à Cerami et 4,9 à Gagliano.

Les entreprises en faire-valoir direct, dont l'étendue moyenne était de 5,7 ha, constituaient 75 % du total et occupaient 56 % de la superficie totale des entreprises. Les entreprises de métayage et les entreprises capitalistes n'étaient pas fort représentées, tandis que les entreprises "avec autre forme de faire-valoir enregistraient une diffusion notable. Dans la pratique, bien qu'il y avait des différences non négligeables entre les trois communes, l'agriculture du territoire qui fait l'objet de l'étude présentait une distribution des entreprises par forme de faire-valoir substantiellement homogène avec l'ensemble de la province d'Enna.

TABLEAU 27: FAIRE-VALOIR DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Faire-valoir direct		Faire-valoir avec salariés et/ou co-participants		Terres constituées en fermes, exploitées en colonat partiaire		Autre formes de faire-valoir		Total	
% des exploitations	% de la superficie	% des exploitations	% de la superficie	% des exploitations	% de la superficie	% des exploitations	% de la superficie	% des exploitations	% de la superficie
Trois communes, total									
78,5	56,3	6,2	16,8	3,0	6,3	12,3	20,6	100,0	100,0
Province d'Enna, total									
72,7	47,2	9,8	19,8	1,3	4,2	16,2	28,8	100,0	100,0

Au cours de ces dernières années, l'agriculture des trois communes a subi une évolution ultérieure : l'exode des campagnes s'est intensifié, les plus petites entreprises ont été pratiquement abandonnées, la superficie de pacage s'est étendue et la culture céréalière s'est encore réduite. Mais la structure agricole du territoire est toujours caractérisée par la grande prédominance des petites entreprises, par la présence, à Troina, de nombreuses entreprises d'étendue moyenne dont le faire-valoir est la location ou le métayage, par la culture de terres ayant une productivité extrêmement réduite et dans l'ensemble par des revenus agricoles fort bas.

Il est opportun, pour se rendre compte de la manière dont la structure agricole actuelle s'est formée, de rappeler, ne fût-ce que brièvement, les vicissitudes de l'agriculture de ce territoire. La région montagneuse de la province d'Enna, comme tant d'autres zones de montagne du midi, a vu pendant des siècles le règne des forêts et de la vie pastorale transhumante. Jadis les forêts et les pâtures n'ont fait qu'un, car le bétail se composait de bovins et d'ovins mis à paître dans les bois. Les terres appartenaient habituellement aux féodaux, aux monastères ou aux communes, et étaient concédées aux habitants sous diverses formes et conditions. Les quelques terres meilleures par leur situation et leur exposition étaient destinées à la production du blé, des fèves et autres légumineuses, pour les besoins de la population peu nombreuse.

La croissance démographique, constatée surtout au siècle dernier, a rompu ces équilibres séculaires. Le besoin croissant de pain entraîna le lotissement des propriétés communales et la concession de terres féodales à un nombre toujours plus élevé de paysans. C'est ainsi que des bois et des pâtures furent défrichés et que des terres toujours plus mauvaises et toujours moins fumées, par suite de la diminution progressive du bétail, furent destinées aux ensemencements.

Après l'unification de l'Italie, les terres appartenant à l'église furent confisquées. Rien que dans la commune de Troina les cinq monastères existant à l'époque possédaient environ 80 % de la superficie agricole et forestière tout entière.

Mais il n'en résulta pas pour les agriculteurs une amélioration de leurs conditions d'existence, car les terres confisquées échurent en propriété à un nombre relativement restreint de familles. A un certain moment, de même que dans d'autres zones intérieures du midi, l'excédent de population, la dégradation progressive des terres, et par conséquent la disette, provoquèrent

un fort courant migratoire surtout vers l'Amérique. Vers 1920, grâce notamment aux envois de fonds des parents émigrés, les agriculteurs commencèrent à acquérir les terres qu'ils exploitaient en location, en métayage ou sous une autre forme, et même de nombreuses familles de la petite et de la moyenne bourgeoisie, en particulier dans la commune de Troina, acquirent des terres. Dans la commune de Gagliano, par exemple, jusqu'en 1920 la superficie en production tout entière appartenait à 11 propriétaires seulement. Au cours de la période 1920-1940, cinq de ces domaines furent lotis et vendus aux agriculteurs. Les autres furent acquis par les agriculteurs entre 1945 et 1948. Enfin la réforme foncière, qui expropria dans les trois communes 521 hectares (304 à Troina, 25 à Cerami, 192 à Gagliano) qui furent assignés à 112 familles (4,6 hectares par famille), a contribué à une nouvelle diffusion de la petite entreprise agricole.

Mais c'est vers l'année 1950 que fut brisé l'ancien équilibre basé sur l'agriculture et que débuta un processus nouveau, encore aujourd'hui en plein développement, qui vit les agriculteurs de cette zone rechercher de nouveaux emplois dans la région (surtout à Catane et à Gela), dans le restant du pays et au cours de ces dernières années surtout à l'étranger (essentiellement en Allemagne et en France). On assista donc à la naissance d'une sorte d'"économie mixte" qui s'est superposée en la modifiant à la structure antérieure fondée presque exclusivement sur le travail de la terre.

Pour mieux connaître les caractères et les problèmes de l'agriculture des trois localités au cours de cette période de transition, une enquête a été menée en avril 1965 sur un échantillon représentatif des entreprises agricoles de ce territoire. On a pu rassembler des éléments de connaissance plus précis et des informations à jour sur la structure foncière, sur les formes de faire-valoir, sur la main-d'oeuvre agricole, sur les systèmes de culture, sur la production et sur les revenus. La recherche avait aussi pour but de recueillir, par des entretiens directs avec les agriculteurs et les experts de l'endroit, les modifications les plus récentes, les tendances en cours, les comportements de la population paysanne à l'égard de l'agriculture.

L'échantillon a été constitué en groupant les entreprises par classes d'étendue et en prélevant ensuite au hasard, dans chaque classe, un nombre d'entreprises égal à 5 % du total. Quatre classes d'étendue ont été prises en considération : jusqu'à un hectare; de un à cinq hectares; de cinq à vingt hectares; vingt hectares et plus. En pratique, le nombre des entreprises étudiées par classe s'écarte quelque peu du chiffre prévu (voir le tableau n° I en annexe au présent chapitre. La cause en est surtout qu'il a fallu,

pour la détermination de l'échantillon, utiliser les données du recensement de 1961, dépassées pour le moins en partie si l'on considère les modifications profondes de ces dernières années, modifications qui ont entraîné, par exemple, la disparition presque complète des entreprises de moins d'un hectare. Au total 144 entreprises (79 à Troina, 30 à Cerami et 35 à Gagliano) ont été étudiées avec 1.406 hectares en tout qui représentaient un peu plus de 5 % de la superficie tout entière des entreprises des trois communes (1).

On a relevé dans chaque entreprise les données suivantes :

- les caractères de structure (type de faire-valoir, titre de jouissance, superficie de l'entreprise, répartition de la superficie de l'entreprise entre les différentes cultures, nombre des membres de la famille paysanne, par sexe, par âge et par type d'activité, importance du bétail, importance du capital agricole);
- les résultats économiques de l'entreprise (production brute commercialisable, frais, produit net, revenu net);
- les activités hors de l'entreprise (membres de la famille qui y sont intéressés, revenus provenant de ces activités).

A. Structure foncière et formes de faire-valoir

Nous avons déjà parlé des dimensions réduites des entreprises : l'étendue moyenne selon le recensement de 1961 était de 8,3 ha (5,7 ha pour les entreprises à faire-valoir direct). Ce sont là des valeurs plutôt basses pour des zones de montagne ou de haute colline, avec des terres généralement peu fertiles et des rendements unitaires extrêmement modestes. Relevons en outre que les entreprises de ce territoire, dans leur grande majorité, ne dépassaient pas 5 hectares de superficie (environ 60% à Troina et Cerami et 80% à Gagliano). Mais ces dernières années l'intensification de l'exode rural a provoqué entre autres une réduction non négligeable du nombre d'entreprises et par conséquent un élargissement de leur superficie moyenne. Il n'est pas possible de fournir des informations complètes et mises à jour à ce propos : il suffit en tout cas, pour avoir une idée de l'entité des transformations survenues, de considérer, d'après les résultats de

(1) Dans la présentation des résultats de l'enquête sur les exploitations, il a été jugé opportun de diviser la catégorie de 5 à 20 ha en deux catégories : de 5 à 10 et de 10 à 20 ha. De ce fait, dans les pages suivantes, en raison du petit nombre d'exploitations de moins d'un hectare, les exploitations étudiées ont été regroupées dans les catégories suivantes : 1 à 5; 5-10; 10-20; plus de 20 ha.

L'enquête, que les entreprises inférieures à l'hectare -- ou de peu supérieures -- ont aujourd'hui pratiquement disparu alors qu'à l'époque du recensement elles représentaient un peu moins de 20 % du nombre total des entreprises du territoire.

A la différence d'autres zones du midi pauvre, le phénomène du morcellement des entreprises ne présente pas une gravité particulière .

En effet, sur les 144 entreprises étudiées 104 (72 %) constituent un seul tenant; 24 comptent 2 ou 3 parcelles et le restant plus de 3 parcelles. Si nous comparons les données des trois communes, nous constatons que le morcellement, pratiquement inexistant à Troina, ne présente une certaine gravité que dans la commune de Gagliano.

TABLEAU 28 : MORCELLEMENT DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Commune	Entreprises d'un seul tenant	Entreprises avec X parcelles		Entreprises de plus de 6 parcelles	Total des entreprises
		2 à 3	4 à 6		
TROINA	74	3	2	-	79
CERAMI	17	11	2	-	30
GAGLIANO	13	10	10	2	35
TOTAL	104	24	14	2	144

Quant au type de faire-valoir et au titre de jouissance des terres, on relève quelques différences notables entre les trois communes.

En d'autres termes, la situation présente une uniformité notable dans les communes de Cerami et de Gagliano, où les entreprises en faire-valoir direct sont absolument prédominantes, tandis qu'à Troina la situation est très différenciée : la propriété des cultivateurs caractérise la quasi totalité des entreprises inférieures à 5 hectares, mais dans les classes d'une plus grande étendue, ce sont la location par le cultivateur et le métayage qui sont les plus répandus.

B. Main-d'oeuvre agricole

L'enquête a confirmé que les femmes, dans le territoire en question, ne participent pas aux travaux agricoles même dans les périodes de pointe. C'est là incontestablement un phénomène extrêmement important si l'on considère que dans tant d'autres régions de la montagne méridionale l'agriculture relève au contraire surtout de la main-d'oeuvre féminine. Alors que dans d'autres zones pauvres et en particulier dans

TABLEAU 29 : NOMBRE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES
SELON LEUR SUPERFICIE ET LEUR FAIRE-VALOIR

Classe ha	Propriété	Fermage	Métayage (1)	Autres formes (2)
T R O I N A				
1 - 5	20	5	1	1
5 - 10	9	6	3	1
10 - 20	2	12	9	-
autres	1	4	4	1
	32	27	17	3
C E R A M I				
1 - 5	13	1	5	1
5 - 10	2	-	2	-
10 - 20	1	-	3	-
autres	-	-	-	2
	16	1	10	3
G A G L I A N O				
1 - 5	14	-	-	2
5 - 10	3	-	1	5
10 - 20	3	-	3	3
autres	3	-	-	2
	23	-	4	12

(1) Plutôt que de métayage véritable, il s'agit de terres constituées en fermes exploitées en colonat partiaire. Le faire-valoir exclusivement en colonat partiaire de terres non constituées en fermes n'a été rencontré dans aucune des exploitations étudiées.

(2) Sont comprises les exploitations constituées par des parcelles caractérisées par différents titres de jouissance. Par exemple : une partie des terres en propriété et une partie en location; ou une partie en colonat pour des terres non constituées en fermes, etc.

les zones pauvres du midi continental, les femmes, par suite de l'exode de la main-d'oeuvre agricole masculine, ont assumé un rôle de premier plan dans la conduite et les travaux de l'entreprise, dans nos trois communes. en revanche, malgré l'exode croissant de la main-d'oeuvre masculine, les femmes continuaient encore à s'adonner exclusivement aux soins du ménage. A Troina, elles vivent dans le bourg avec le restant de la famille tandis que le chef de famille demeure en permanence à la campagne et ne rentre en ville que les jours fériés.

Dans les 144 entreprises, on compte 217 travailleurs agricoles avec une moyenne de 1,5 par entreprise. La superficie disponible par travailleur dépasse donc de peu 6 hectares (6,7 ha à Troina, 5 ha à Cerami et 7 ha à Gagliano). Ce sont des valeurs fort basses qui montrent de très mauvaises conditions dans lesquelles vivent les familles agricoles de cette région, étant donné que le revenu par hectare se situe autour de 60.000 liras.

Les travailleurs agricoles de plus de 45 ans représentent environ 40 % du chiffre total dans les communes de Troina et Cerami, et un peu plus de 50 % dans la commune de Gagliano. Dans les entreprises de moins de 10 hectares, la main-d'oeuvre de moins de 35 ans atteint 25 %; tandis que celle-ci augmente progressivement lorsqu'on passe aux entreprises plus grandes.

C. Système de cultura

Les résultats de l'enquête par sondage confirment ce que nous avons relevé précédemment, à savoir que l'agriculture est pratiquée avec des formes d'utilisation du sol qui ne respectent pas beaucoup la vocation naturelle des terres. La superficie des cultures emblavées, où l'on constate fort souvent la présence d'amandiers et d'oliviers, est encore très étendue malgré la tendance poussée à la diminution qui s'est manifestée ces dernières années : 65 % du total de la superficie des exploitations qui font l'objet de l'étude. Mais on enregistre des écarts fort importants de cette moyenne parmi les trois communes : nous avons les valeurs les plus hautes à Troina et à Cerami (plus de 70 %) tandis qu'à Gagliano les pâturages (il s'agit de terres non cultivées mais productives) occupent à présent 55 % environ de l'ensemble de la superficie des exploitations. La diffusion des vignobles est insignifiante : ce sont de petits lopins à usage familial.

TABLEAU 30 : REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE
AGRICOLE SELON L'AGE ET LA SUPERFICIE DE L'EXPLOITATION

Classes ha	Classes d'âge					Total
	14 - 18	18 - 25	25 - 35	35 - 45	plus de 45	
TROIINA						
1 - 5	-	1	4	8	17	30
5 - 10	1	1	5	6	11	24
10 - 20	3	12	8	2	19	44
plus de 20	2	6	6	5	9	28
	6	20	23	21	56	126
CERAMI						
1 - 5	1	-	3	7	8	19
5 - 10	-	1	1	2	2	6
10 - 20	1	-	-	1	4	6
plus de 20	4	2	1	-	2	9
	6	3	5	10	16	40
GAGLIANO						
1 - 5	4	-	1	4	9	18
5 - 10	-	-	1	-	5	6
10 - 20	2	4	1	-	9	16
plus de 20	2	3	1	1	4	11
	8	7	4	5	27	51
Ensemble des trois communes (pourcentages)						
1 - 5	7,4	1,5	12,0	28,3	50,8	100,0
5 - 10	2,7	5,4	19,4	22,5	50,0	100,0
10 - 20	9,0	24,2	13,6	4,5	48,7	100,0
plus de 20	16,7	22,9	16,7	12,5	31,3	100,0
	9,2	13,8	14,8	16,6	45,6	100,0

Dans aucune des entreprises examinées, il n'y a de cultures alternées de prairies et de légumineuses (sainfoin, luzerne, etc.) alors pourtant que les légumineuses pourraient remplacer, dans les terres les meilleures, les cultures fourragères traditionnelles. Par conséquent la rotation pratiquée est toujours la rotation biennale axée sur le blé (produisant de 8 à 10 quintaux à l'hectare) alternée avec la vesce ou la fève (de 3 à 4 quintaux de grains à l'hectare).

TABLEAU 31 : REPARTITION DE LA SUPERFICIE CULTIVEE
DES EXPLOITATIONS SELON LEUR ETENDUE

Classes ha	Blé	Vesces	Fèves	Pâturages	Vignes	Total
TROI NA						
1 - 5	43,8	20,7	26,3	4,4	4,8	100
5 - 10	38,0	21,9	15,3	23,0	1,8	100
10 - 20	38,0	27,7	5,7	28,0	0,5	100
plus de 20	32,7	26,1	6,2	34,7	0,3	100
total	36,4	25,4	9,5	27,5	1,2	100
CERAMI						
1 - 5	49,2	17,6	22,0	6,1	5,1	100
5 - 10	34,5	13,5	20,7	29,5	1,8	100
10 - 20	33,7	22,8	14,0	28,2	1,3	100
plus de 20	34,7	22,3	11,8	30,5	0,8	100
total	38,1	20,0	16,3	23,4	2,2	100
GAGLIANO						
1 - 5	54,6	10,9	17,2	14,1	3,2	100
5 - 10	26,6	11,8	8,4	48,8	4,4	100
10 - 20	26,3	13,5	9,7	49,8	0,7	100
plus de 20	13,8	10,2	3,4	71,6	1,0	100
total	24,8	11,6	7,9	54,2	1,5	100

D. Production brute commercialisable, dépenses et revenu de l'entreprise

La production brute commercialisable pour l'ensemble des entreprises examinées s'élève à un peu plus de 114 millions de lires, dont 70 % dans les entreprises en faire-valoir direct et 30 % dans les exploitations en métayage (1). Les productions animales qui constituent à peu près 50 % de la production totale ont une incidence plus élevée dans les métairies et, d'une façon plus générale, dans les classes de plus grandes dimensions. La valeur par hectare de la production brute commercialisable ne semble pas en corrélation avec l'étendue des entreprises. Elle varie en moyenne entre 70.000 lires et 100.000 lires et sur ce point également ce sont les métairies qui enregistrent les valeurs les plus

(1) En vue de simplifier l'exposé, les exploitations mentionnées sous la rubrique "autre forme de faire-valoir" ont été imputées selon leur prédominance à l'un ou l'autre des deux groupes. On a placé dans le 1er groupe les exploitations qui accusaient plus de 50 % de superficie en faire-valoir direct; par contre on a incorporé dans le 2ème groupe celles qui accusaient plus de 50 % de superficie en métayage ou en colonat.

élevées. Le niveau des dépenses totales est assez haut si l'on considère qu'il s'agit de zones de montagne (de 25.000 à 35.000 livres par hectare), ces dépenses sont les plus basses dans les métairies.

Les dépenses courantes représentent environ 50 % du total : les frais pour travaux mécaniques (location de machines) et les frais de main-d'oeuvre extérieure ont l'incidence la plus lourde. Les frais d'engrais varient entre 2.000 et 3.000 livres par hectare : le peu d'importance de ce poste a pour cause le fait que les engrais ne sont donnés qu'aux cultures de tête d'assolement.

TABLEAU 32 : DISTRIBUTION DE LA PRODUCTION BRUTE COMMERCIALISABLE SELON LES CLASSES D'ETENDUE ET LES FORMES DE FAIRE-VALOIR

Classes d'étendue ha	Exploitation en faire-valoir direct					Exploitation en métayage				
	Production brute commercialisable Total (000 livres)	En pourcentage du total			Production brute commercialisable par ha (000 livres)	Production brute commercialisable Total (000 livres)	En pourcentage du total			Production brute commercialisable par ha (000 livres)
		cultures herbacées	arboriculture	production animale			cultures herbacées	arboriculture	production animale	
T R O I N A										
1 - 5	7.995	46,6	13,8	39,6	91,0	250	48,8	45,6	5,6	73,5
5 - 10	8.356	43,4	15,6	41,0	81,1	1.604	28,0	60,6	11,4	84,4
10 - 20	14.674	34,4	10,8	54,8	85,3	10.417	31,3	16,0	52,7	102,1
plus de 20	15.383	42,7	0,9	56,4	66,3	9.913	29,5	3,7	66,8	79,3
total	46.408	40,9	8,9	50,2	77,9	22.184	30,4	14,0	55,6	88,9
C E R A M I										
1 - 5	5.071	30,0	34,9	35,1	195,0	1.737	27,9	28,5	43,6	144,8
5 - 10	977	36,5	29,1	34,4	72,4	2.284	24,9	11,2	63,9	156,0
10 - 20	1.526	18,6	12,3	69,1	84,8	3.400	34,2	15,0	50,8	77,3
plus de 20	3.837	43,8	15,0	41,2	60,0	-	-	-	-	-
total	11.405	33,7	24,7	41,6	94,3	7.321	29,9	17,1	53,0	104,6
G A G L I A N O										
1 - 5	3.784	46,2	25,7	28,1	79,3	-	-	-	-	-
5 - 10	2.075	27,5	18,6	53,9	79,8	1.478	12,6	64,7	22,7	211,4
10 - 20	7.550	9,2	33,6	57,2	91,5	3.274	35,3	12,3	52,4	69,6
plus de 20	8.690	16,1	16,0	67,9	57,0	-	-	-	-	-
total	22.099	20,0	23,9	56,1	71,6	4.752	28,2	28,5	43,3	88,0

Quant au revenu de l'entreprise, soulignons que les valeurs à l'hectare, tout autant que la production brute commercialisable sont considérablement supérieures dans les métairies. Le tableau n° 33 ci-dessous donne en synthèse, par commune et par forme de faire-valoir, la moyenne par hectare de la production brute commercialisable des dépenses totales (dépenses courantes, impôts et taxes, etc), et du revenu.

TABLEAU 33 : PRODUCTION BRUTE COMMERCIALISABLE, DEPENSES ET REVENU PAR HECTARE ET PAR CLASSE DE SUPERFICIE

milliers de lires/ha

Classes ha	Entreprises en faire valoir direct			Métairies		
	production brute commercialisable	dépenses	revenu	production brute commercialisable	dépenses	revenu
			TROI NA			
1 - 5	91	29	62	73	18	55
5 - 10	81	30	51	84	18	66
10 - 20	85	38	47	102	28	74
plus de 20	66	28	38	79	22	57
total	80	32	48	89	24	65
			CERAMI			
1 - 5	195	44	151	145	39	106
5 - 10	72	22	50	156	44	112
10 - 20	85	23	62	77	24	53
plus de 20	60	33	27	-	-	-
total	94	33	61	104	31	73
			GAGLIANO			
1 - 5	79	23	56	-	-	-
5 - 10	80	24	56	211	18	193
10 - 20	91	40	51	70	24	46
plus de 20	57	18	39	-	-	-
total	76	25	51	88	23	65

Si l'on multiplie ces revenus unitaires par l'étendue moyenne des entreprises, on obtient le revenu moyen de l'entreprise par classe d'étendue et par forme de faire-valoir.

Si l'on néglige la commune de Gagliano où le nombre des exploitations en métayage est trop faible pour permettre d'établir une comparaison, dans les deux autres communes les revenus agricoles des familles de colons sont pour une superficie égale de l'entreprise, inférieurs à

TABLEAU 34 : REVENUS MOYENS DES ENTREPRISES

milliers de litres

Classes ha	Entreprises en faire valoir direct			Métairies (1)		
	TROIINA	CERAMI	GAGLIANO	TROIINA	CERAMI	GAGLIANO
1 - 5	208	262	197	102	158	-
5 - 10	326	342	364	155	425	690
10 - 20	583	1.116	717	469	456	343
plus de 20	1.468	867	1.201	953	-	-
total	445	387	468	506	301	430

(1) Ces chiffres ne concernent que la portion du revenu pour le métayer.

ceux des familles travaillant en faire-valoir direct (1). Toutefois le revenu global de l'entreprise, y compris la part revenant au propriétaire concédant, est plus élevé, d'une manière significative, dans les métairies. Cela n'a rien de surprenant car dans une zone pareille, avec des agriculteurs privés de toute préparation professionnelle et même dans de nombreux cas de l'instruction de base, qui n'ont généralement pas la possibilité d'obtenir les crédits nécessaires par suite de l'isolement profond où ils sont contraints de vivre, qui n'ont souvent aucune confiance dans l'agriculture, il est clair que les propriétaires parviennent encore à tenir un rôle positif dans l'organisation de l'entreprise.

E. Revenus totaux

Les familles agricoles qui ont été étudiées au cours de l'enquête ajoutent d'autres ressources aux revenus de l'entreprise agricole, ce qui leur permet d'obtenir des revenus totaux moins inadaptés aux exigences d'un niveau de vie convenable. Si l'on compare les chiffres pour les différentes communes, on note que le poids des revenus complémentaires pour les revenus familiaux totaux atteint 10 % à Troina, monte à 20 % à Gagliano et même à 30% à Cerami. La cause de ces différences est que, dans les deux premières communes, en particulier à Troina, les revenus complémentaires proviennent essentiellement des travaux agricoles que certains membres de la famille accomplissent, sans continuité ni

(1) Il s'agit certainement d'une comparaison grossière dans la mesure où le "Beneficio fondiario" (rémunération du capital foncier) est également compris dans les revenus des familles de cultivateurs directs

certitude, dans d'autres entreprises de la zone, tandis qu'à Cerami, en revanche, les rentrées complémentaires sont constituées avant tout par les envois de fonds provenant de l'étranger des émigrés temporaires. Comme nous l'avons déjà mis en lumière, l'émigration temporaire vers les pays de l'Europe occidentale a pris aujourd'hui dans cette commune, une importance exceptionnelle. En général, les travailleurs restent à l'étranger 7 ou 8 mois par an, et chacun d'eux parvient pendant cette période à envoyer à sa famille, au prix de sacrifices énormes, de 350.000 à 450.000 lires. Compte tenu des revenus de l'entreprise et des revenus complémentaires des familles agricoles qui ont été étudiées, on peut construire une position moyenne du type suivant :

TABLEAU 35 : REVENU TOTAL PAR FAMILLE AGRICOLE ET PAR CLASSE D'ETENDUE

Classes ha	Entreprises en faire-valoir direct			Métairies		
	Revenu moyen de l'entreprise	Revenu complé- mentaire moyen	Revenu total par famille	Revenu moyen de l'entreprise	Revenu complé- mentaire moyen	Revenu total par famille
T R O I N A						
1 - 5	208	61	269	102	80	182
5 - 10	326	17	343	155	-	155
10 - 20	583	30	613	469	119	588
plus de 20	1.468	101	1.569	953	-	953
Total	445	58	503	506	67	573
C E R A M I						
1 - 5	262	178	440	158	328	486
5 - 10	342	3	345	425	-	425
10 - 20	1.116	-	1.116	456	334	790
plus de 20	863	350	1.217	-	-	-
Total	387	155	542	301	264	565
G A G L I A N O						
1 - 5	197	142	339	-	-	-
5 - 10	364	155	519	690	-	690
10 - 20	717	63	780	343	-	343
plus de 20	1.201	24	1.225	-	-	-
Total	468	112	580	430	-	430

En substance, le revenu moyen des familles paysannes considérées tourne autour de 500.000 à 550.000 lires par an, avec des écarts importants selon les dimensions des entreprises. Les revenus par famille, en effet, sont en moyenne d'environ 300.000 lires par an dans la classe inférieure à 5 hectares (dans cette classe, ce sont les familles de Cerami

qui atteignent des valeurs notablement plus élevées), dépassent 600.000 lires dans la classe de 10 à 20 hectares et atteignent ou dépassent le million pour les familles dans la classe de plus de 20 hectares. On ne relève, par contre, pas de différence importante entre le groupe des familles travaillant en faire-valoir direct et le groupe des familles de colons. Compte tenu de la distribution de la population dans les entreprises considérées, les revenus moyens par tête sont les suivants :

TABLEAU 36 : REVENU MOYEN PAR TETE DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

(en milliers de lires)

Classes ha	Entreprises en faire-valoir direct			Métairies		
	TROINA	CERAMI	GAGLIANO	TROINA	CERAMI	GAGLIANO
1 - 5	76	116	87	91	94	-
5 - 10	74	69	104	58	94	173
10 - 20	121	186	142	106	125	61
plus de 20	254	135	255	158	-	-
total	110	119	132	116	105	92

En d'autres termes, les revenus par tête dans les familles paysannes de la zone tournent autour de 110.000 lires par an (environ 9.000 lires par mois), soit le quart à peu près de la moyenne nationale de l'époque.

Les résultats de l'enquête qui a été menée permettent d'identifier pour ce territoire, à côté d'éléments communs aux zones du midi pauvre, d'autres éléments de différenciation fort significatifs.

Les éléments communs sont le phénomène de l'exode rural, le niveau de la production et du revenu par famille paysanne et par personne, la très rare préparation professionnelle des travailleurs agricoles. Les éléments différentiels sont, en revanche, l'absence totale des femmes aux travaux de l'entreprise, le type d'évolution subie par les systèmes de production, les caractéristiques de la structure foncière, tout au moins pour la plus importante des trois communes étudiées.

L'exode de l'agriculture a commencé à se manifester avec intensité dès l'année 1950, alors que la construction de la digue de l'ANCIPA a permis pour la première fois à un grand nombre de travailleurs de la zone de trouver sur place de bonnes possibilités d'emploi. A cette occasion, on assista à un exode presque total des campagnes de Troina puisque plus de 2.000 paysans de Troina trouvèrent du travail dans la construction de

la digue. Une fois les travaux terminés; à la fin 1953, on enregistra un retour forcé en masse vers l'agriculture. Quelques uns seulement préférèrent suivre la voie de l'émigration vers l'Australie et vers les pays de l'Amérique latine. Après une période d'arrêt, le développement industriel progressif de l'Italie septentrionale, et même de la partie occidentale de la Sicile, et les offres croissantes d'emploi de certains pays européens (surtout la France, la Suisse et l'Allemagne) provoquèrent, à partir de 1958 environ, une diminution massive de la main-d'oeuvre agricole. Ce processus s'est encore intensifié les années suivantes et il était toujours en plein développement au moment de l'enquête.

TABLEAU n° 37 : NOMBRE DE PERSONNES ACTIVES EN AGRICULTURE
ET LEUR PART DANS LA POPULATION ACTIVE TOTALE

	1951		1961		1965	
	Nombre	% de la population active	Nombre	% de la population active	Nombre	% de la population active
TROI NA	2.742	56	2.031	49	1.420	36
CERAMI	1.185	72	659	51	535	35
GAGLIANO	1.500	82	927	58	746	53
	5.427	64	3.617	50	2.701	39

Une des premières conséquences d'un exode ayant de telles proportions a été que la "faim" séculaire de terre, a connu son terme, ce qui a permis, entre autres, la revision des contrats agricoles dans un sens favorable aux agriculteurs. Jusqu'en 1950, par exemple, pour la location d'un hectare de terre arable, on versait au propriétaire jusqu'à 3,5 quintaux de blé : c'est un loyer très élevé pour une zone pareille où le rendement à l'hectare du blé tourne autour de 8 à 10 quintaux. En outre, pour les contrats de métayage, à la suite de toute une série de normes et règlements que le colon était tenu de signer, le propriétaire participait à concurrence de 40 % environ dans les dépenses de l'entreprise, alors que sa quote-part dans la production était de 60 % environ. Par le renforcement du pouvoir contractuel des agriculteurs, ces conditions ont été profondément modifiées : le loyer des terres a été réduit de plus de la moitié; le propriétaire-bailleur et le métayer partagent par moitié les frais et la production de l'entreprise. Dans de nombreux cas certains postes des dépenses, par exemple pour l'acquisition d'engrais et de semences, sont même à la charge exclusive des propriétaires.

Par suite de l'exode, de nombreuses entreprises ont été abandonnées, particulièrement ces dernières années. Il n'est pas possible de donner des chiffres précis à cet égard, mais on peut tenter d'évaluer l'importance de ce phénomène sur la base des considérations suivantes :

a) selon les indications des services de la population des trois communes, l'importance de la main-d'oeuvre agricole aurait été ramenée en mars 1965 à 2.700 unités (3.617 en 1961);

b) l'échantillon étudié a révélé que la densité des unités de travail par entreprise est de 1,5. Il n'est donc pas exclu que le nombre total des entreprises en exploitation aurait été au moment de l'enquête de 2.200 à 2.500 environ, contre 3.400 lors du recensement de 1961.

La contraction la plus sensible, tant pour le nombre des entreprises que pour la superficie effectivement utilisée dans les entreprises existantes a lieu dans la commune de Gagliano où la population vit depuis quelques années dans l'attente d'une usine de confection qui devrait donner du travail à quelque 350 jeunes filles de l'endroit. Il suffit de noter, par exemple, que dans le territoire de Gagliano l'emploi des engrais a subi ces dernières années une diminution constante, passant de 1.700 quintaux en 1960 à 400 quintaux en 1964.

Ce n'est que dans des cas isolés que les terres "libérées" par l'exode ont été utilisées par les agriculteurs pour agrandir leur entreprise et cela pour de multiples raisons : l'extrême difficulté d'obtenir les crédits nécessaires pour la réorganisation de l'entreprise, l'ignorance quant aux mesures gouvernementales dont on pourrait bénéficier; l'absence de toute forme d'assistance technique, fréquemment le fait que les terres demeurées libres sont loin des routes carrossables, la répugnance à assumer des engagements trop onéreux par suite souvent d'un sentiment de méfiance à l'égard de l'agriculture.

A la différence de larges zones du midi pauvre où, suite à l'exode, la main-d'oeuvre féminine était nettement plus nombreuse que la main-d'oeuvre masculine et se voit confier de plus en plus souvent la direction même de l'entreprise, les femmes n'apportent dans la région étudiée aucune contribution aux travaux de l'entreprise. Cette circonstance a accéléré à coup sûr la tendance à la réduction de la superficie emblavée, mais la main-d'oeuvre disponible dans l'entreprise reste toutefois

insuffisante eu égard au système de culture en vigueur. De ce fait, l'appel à de la main-d'oeuvre extérieure, surtout pendant les périodes de pointe (récolte, semailles, fenaison, etc) est encore très répandu.

Par suite aussi de l'évolution des prix des produits agricoles au cours de ces dernières années, la superficie de la culture du blé a connu une contraction constante au point d'être réduite, dans certains cas, uniquement à la couverture des besoins familiaux, alors que la superficie de pacage a enregistré une augmentation continue. On entrevoit ainsi une tendance claire au retour à des formes d'utilisation du sol qui respectent sa vocation naturelle. Il en est résulté, surtout dans les entreprises de plus de dix hectares et en particulier dans les métairies, une expansion notable de l'élevage des bovins, les agriculteurs s'orientant nettement vers la production du bétail de boucherie ("vitelloni"). Dans l'ensemble, l'importance du cheptel bovin ne présenterait pas de différences considérables par rapport à ce qu'il était il y a quelques années, la disparition de bovins par suite de l'abandon des entreprises les plus petites ou les plus éloignées des routes carrossables ayant été compensée par l'expansion d'élevage dans le restant des entreprises. Les bovins les plus répandus appartiennent toujours à l'espèce "sicilienne rouge", de la race "modicana", très frustes et capables de survivre à de longues périodes de famine. Quant à l'alimentation du bétail, les progrès ont été insignifiants : au cours des longs mois d'hiver et dans la période la plus chaude, c'est surtout de la paille de blé et le peu de foin produit qu'on donne aux bovins. Les pâturages, par suite de leur exploitation irrationnelle et de l'absence de toute opération culturale, contiennent un pourcentage élevé d'herbes qui ne conviennent pas à la pâture.

Le labourage mécanique a connu un développement notable grâce notamment à la répugnance des plus jeunes à exécuter les travaux les plus lourds et les plus incommodes. La plupart des entreprises y font recours par location, mais l'emploi des moyens mécaniques est limité exclusivement à la superficie destinée au blé (1). Par conséquent, la diminution actuelle du cheptel équin, bien qu'elle ne soit pas négligeable, se heurte à de sérieuses difficultés. Les agriculteurs eux-mêmes se rendent compte de ce qu'une réduction substantielle du cheptel équin pourrait entraîner une certaine amélioration des revenus de l'entreprise puisque

(1) Il existait à l'époque de l'enquête dans cette région 34 tracteurs et 12 batteuses.

l'entretien d'un mulot ou d'un cheval coûte au moins autant que celui d'un bovin.

Mais un des facteurs principaux qui font obstacle à un tel processus est, aux dires des agriculteurs, la carence du réseau routier intérieur qui empêche la mécanisation des transports. Il ne faut pas non plus perdre de vue que les dimensions réduites des entreprises rendent impossibles l'acquisition et l'emploi économiques des machines agricoles, et que les cultures emblavées sont encore actuellement largement pratiquées sur des terres ne se prêtant pas aux niveaux mécanisés.

Malgré les changements profonds de ces dernières années, telles que la très forte diminution de la main-d'oeuvre agricole, l'évolution des contrats agricoles, l'expansion de l'élevage et la contraction de la superficie emblavée, les familles agricoles se trouvent encore dans des conditions extrêmement misérables. L'enquête par sondage a révélé en effet que le revenu familial, malgré la recherche constante par les plus jeunes membres, de possibilités nouvelles d'emploi, tourne autour de 500.000 (1) livres par an et que le revenu par tête reste inférieur de 35 % à la moyenne nationale. Sans parler même des conditions qui, à Troina en particulier, contraignent la plupart des agriculteurs à vivre isolés de leur famille qui vit dans le bourg, dans des maisons à la campagne qui ne sont pas autre chose que de pauvres chaumières et souvent fort loin des routes carrossables. D'autre part, même les agriculteurs restés sur place se rendent compte de ce que les efforts accomplis ces dernières années sont bien peu de chose face aux problèmes complexes qu'il faut affronter. Ils en concluent qu'on ne pourra éviter la décadence et l'abandon complet de l'agriculture qu'à la condition qu'elle devienne enfin une source d'activité rentable.

(1) Voir page 161 et notamment tableau 35.

Appendice au chap. XI

Tableau I - Répartition par classes d'importance de l'univers et de l'échantillon d'exploitation dans les trois communes (1)

Classes d'importance ha	Univers		Echantillon	
	Nombre	Superficie moyenne (ha)	Nombre	Superficie moyenne (ha)
T R O I N A				
0 - 1	265	0,5	-	-
1 - 5	696	2,5	27	3,4
5 - 20	563	8,7	41	9,7
plus de 20	132	51,8	10	35,7
total	1.656	8,3	79	10,7
C E R A M I				
0 - 1	99	0,8	-	-
1 - 5	260	3,9	20	2,5
5 - 20	211	13,4	8	10,6
plus de 20	49	80,3	2	31,2
total	619	12,7	30	6,6
G A G L I A N O				
0 - 1	368	0,4	-	-
1 - 5	490	2,3	16	2,9
5 - 20	212	9,3	14	11,7
plus de 20	44	49,9	5	30,5
total	1.114	4,9	35	10,40

(1) La répartition par classes d'importance de l'univers des exploitations des trois communes a été estimée sur la base des données du recensement de l'agriculture relatives à la répartition par région agricole des exploitations groupées en classes d'importance. On est parti du principe que dans les trois communes cette répartition était identique à celle qui caractérise les régions agricoles dont elles font partie. Pour l'ISTAT, Troina et Cerami sont comprises dans la région n° 1 et Gagliano dans la région n° 3 de la province d'Enna. Source ISTAT, premier recensement global de l'agriculture, fascicule n° 86, province d'Enna; Rome, 1961.

Appendice au chap. XI

Tableau II - Répartition par mode de faire-valoir des entreprises agricoles des trois communes, indiquée en pourcentage

Mode de faire-valoir	Troina			Cerami			Gagliano		
	% entre-prises	% superficie	superficie moyenne exploitée (ha)	% entre-prises	% superficie	superficie moyenne exploitée (ha)	% entre-prises	% superficie	superficie moyenne exploitée (ha)
Direct	80,0	56,3	5,8	66,5	51,6	9,8	83,0	62,0	3,6
Avec main-d'oeuvre salariée et/ou co-participants	3,6	9,8	22,4	8,7	25,5	37,0	8,8	21,7	12,1
Métayage	5,2	10,9	16,7	0,8	1,4	22,0	0,9	2,8	14,0
Autres formes	11,2	23,0	16,8	24,0	21,5	11,3	7,2	13,5	9,1
Total	100	100	-	100	100	-	100	100	-

Source : ISTAT, op. cit.

Appendice au chap. XI

Tableau III- Capital agricole et production brute commercialisable par tête de travailleur agricole indiqués pour chaque classe d'importance

(000 de livres)

Classes d'importance ha	Exploitation en culture			Exploitation en métayage		
	nombre de travailleurs agricoles	capital agricole par tête de travailleur	production brute commercialisable par tête de travailleur	nombre de travailleurs agricoles	capital agricole par tête de travailleur	production brute commercialisable par tête de travailleur
	T R O I N A					
1 - 5	29	307	276	1	97	250
5 - 10	21	390	397	3	350	535
10 - 20	27	791	543	17	863	613
plus de 20	28	692	549	12	1.282	826
total	105	551	442	33	946	682
	C E R A M I					
1 - 5	13	289	390	6	437	290
5 - 10	4	95	244	2	2.102	1.142
10 - 20	2	1.356	763	4	1.283	890
plus de 20	9	769	426	-	-	-
total	28	492	407	12	996	610
	G A G L I A N O					
1 - 5	18	190	610	-	-	-
5 - 10	5	724	415	1	748	1.478
10 - 20	10	2.024	755	6	813	545
plus de 20	11	1.112	790	-	-	-
total	44	898	502	7	804	688

Appendice au chap. XI
Tableau IV - Répartition des dépenses par classes d'importance dans les entreprises
 agricoles à exploitation directe

Classes d'importance ha	Dépenses (en milliers de lires)		Répartition par chapitre, indiquée en pourcentage				
	total	par hectare	dépenses réelles	impôts et taxes	amortissements et intérêts	loyer	total
			T R O I N A				
1 - 5	2.591	29	49,1	24,6	15,6	10,7	100
5 - 10	3.133	30	53,2	10,1	11,6	25,3	100
10 - 20	6.515	38	36,4	4,9	23,3	35,4	100
plus de 20	6.569	28	40,2	6,1	14,4	39,3	100
total	18.808	32	42,3	8,9	17,2	31,6	100
			C E R A M I				
1 - 5	1.138	44	66,0	18,0	13,2	2,8	100
5 - 10	287	22	51,6	43,9	4,5	-	100
10 - 20	410	23	53,2	16,1	30,7	-	100
plus de 20	2.103	33	43,2	7,2	15,1	34,5	100
total	3.938	33	51,9	13,9	15,4	19,7	100
			G A G L I A N O				
1 - 5	1.114	23	55,2	29,8	14,3	0,5	100
5 - 10	618	24	40,6	27,5	27,6	4,3	100
10 - 20	3.248	40	5,4	12,3	33,9	5,4	100
plus de 20	2.683	18	39,0	21,0	21,1	18,9	100
total	7.663	25	45,5	19,1	26,3	9,1	100

Appendice au chap. XI

Tableau V - Répartition des dépenses par classes d'importance dans les exploitations en métayage

Classes d'importance ha	Dépenses (en milliers de lires)		Répartition par chapitre, indiquée en pourcentage				Total
	totales	par hectare	Dépenses réelles	Impôts et taxes	Amortissements et intérêts	Total	
T R O I N A							
1 - 5	61	18	19,7	73,8	6,5	100	
5 - 10	349	18	44,1	43,0	12,9	100	
10 - 20	2.872	28	59,3	17,4	23,3	100	
plus de 20	2.777	22	61,7	18,0	20,3	100	
total	6.059	24	59,1	19,7	21,2	100	
C E R A M I							
1 - 5	477	39	31,9	41,9	26,2	100	
5 - 10	622	44	44,0	24,1	31,9	100	
10 - 20	1.064	24	57,6	20,2	22,2	100	
plus de 20	-	-	-	-	-	-	
total	2.163	31	48,0	26,1	25,9	100	
G A G L I A N O							
1 - 5	-	-	-	-	-	-	
5 - 10	130	18	36,9	34,6	28,5	100	
10 - 20	1.138	24	67,7	13,2	19,1	100	
plus de 20	-	-	-	-	-	-	
total	1.268	23	64,5	16,4	20,1	100	

Appendice au chap. XI
 Tableau VI - Répartition des dépenses réelles par chapitre dans les entreprises agricoles à exploitation directe, groupées par classes d'importance

Classes d'importance	Engrais	Semences	Aliments du bétail	Location de matériels	Vétérinaire médicaments et saillies	Main-d'oeuvre	Total
T R O I N A							
1 - 5	25,0	13,7	-	45,5	7,2	8,6	100
5 - 10	23,4	9,6	2,0	42,8	3,4	18,8	100
10 - 20	16,5	17,5	7,4	34,7	5,4	18,5	100
plus de 20	23,0	16,7	4,9	27,2	2,2	26,0	100
total	21,4	15,0	4,4	35,6	4,1	19,5	100
C E R A M I							
1 - 5	17,2	11,7	1,4	43,6	2,7	23,4	100
5 - 10	22,4	17,0	-	26,8	-	33,8	100
10 - 20	13,3	9,6	-	26,6	-	50,5	100
plus de 20	19,7	-	6,7	47,7	3,4	22,5	100
total	18,2	6,7	3,6	42,4	2,4	26,7	100
G A G L I A N O							
1 - 5	18,3	15,2	15,5	25,7	7,2	17,7	100
5 - 10	13,5	8,3	8,0	29,5	10,0	30,7	100
10 - 20	9,7	7,0	37,0	19,3	1,2	25,6	100
plus de 20	9,8	4,8	1,7	24,8	5,4	53,5	100
total	11,6	7,8	22,8	4,3	4,3	33,0	100

%

Appendice au chap. XI
 Tableau VII- Répartition des dépenses réelles par chapitre dans les exploitations en métayage
 groupées par classes d'importance

%

Classes d'importance	Engrais	Semences	Aliments du bétail	Location de matériels et saillies	Vétérinaire médicaments et saillies	Main-d'oeuvre	Total	Métayer	Propriétaire
T R O I N A									
1 - 5	-	-	-	100	-	-	100	50,0	50,0
5 - 10	24,7	6,5	6,9	39,1	3,3	19,5	100	59,8	40,2
10 - 20	15,5	8,2	16,1	40,0	6,7	13,6	100	56,8	43,2
plus de 20	18,8	12,6	6,1	35,2	5,4	21,9	100	60,9	39,1
total	17,4	10,3	11,0	37,6	6,0	17,7	100	59,1	40,9
C E R A M I									
1 - 5	34,4	-	-	65,6	-	-	100	50,0	50,0
5 - 10	22,4	-	4,7	36,7	-	36,2	100	68,1	31,9
10 - 20	17,1	-	4,9	59,6	5,4	13,0	100	56,2	43,8
plus de 20	-	-	-	-	-	-	-	-	-
total	21,0	-	4,1	54,4	3,6	17,2	100	58,6	41,4
G A G L I A N O									
1 - 5	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5 - 10	32,8	35,7	-	-	-	31,5	100	65,8	34,2
10 - 20	7,5	4,7	1,3	35,3	4,5	46,7	100	73,4	26,6
plus de 20	-	-	-	-	-	-	-	-	-
total	9,0	6,5	1,1	33,2	4,3	45,9	100	72,9	27,1

Appendice au chap. XI

Tableau III.- Revenu provenant des exploitations et revenu extra-exploitation, groupés par classes d'importance

(000 de lires)

Classes d'importance ha	Exploitation directe				Métayage			
	Revenu provenant de l'exploitation	Revenu extra exploitation	Revenu total	pourcentage du revenu extra-exploitation	Revenu provenant de l'exploitation	Revenu extra-exploitation	Revenu total	pourcentage du revenu extra-exploitation
	T R O I N A							
1 - 5	5.404	2.293	7.697	29,7	102	80	182	44,0
5 - 10	5.223	260	5.483	4,7	466	-	466	-
10 - 20	8.159	420	8.579	4,8	4.223	1.065	5.288	20,1
plus de 20	8.813	600	9.413	6,3	3.813	-	3.813	-
total	27.599	3.573	31.172	11,5	8.604	1.145	9.749	11,7
	C E R A M I							
1 - 5	3.933	2.667	6.600	40,4	792	1.640	2.432	67,4
5 - 10	690	-	690	-	850	-	850	-
10 - 20	1.116	-	1.116	-	1.370	1.000	2.370	42,2
plus de 20	1.734	700	2.434	28,7	-	-	-	-
total	7.743	3.367	10.840	31,0	3.012	2.640	5.652	46,7
	G A G L I A N O							
1 - 5	2.760	2.656	5.416	49,0	-	-	-	-
5 - 10	1.457	620	2.077	29,8	690	-	690	-
10 - 20	4.302	380	4.682	8,1	1.029	-	1.029	-
plus de 20	6.007	120	6.127	1,9	-	-	-	-
total	14.526	3.776	18.302	20,6	1.719	-	1.719	-

CHAPITRE XIILES ATTITUDES VIS-A-VIS DE L'AGRICULTURE

Que pense la population des perspectives offertes à l'agriculture ?

Le groupe le moins négatif est de loin celui que nous avons désigné, dans le chapitre IX consacré aux aspects de la vie politique, par "les personnes les plus en vue". Tout en prévoyant la nécessité de réduire fortement le nombre d'exploitations (en augmentant en même temps leur taille), elles pensent qu'avec certaines aides, les exploitations que l'on obtiendrait pourraient réussir (1).

Quant au reste, la totalité de la population des localités considère l'agriculture tout simplement comme dans une situation désastreuse.

Avant d'indiquer les données qui étayent ce jugement, il conviendrait de dire que les attitudes se fondent sur la situation telle que les gens la voient actuellement et telle qu'ils la prévoient, c.à.d. que si l'on avance l'hypothèse d'une situation offrant quelque espoir, ils répondent favorablement. Ce phénomène a été vérifié en leur demandant ce qu'ils pensaient de l'hypothèse d'une nouvelle réforme agraire (2).

On a d'abord demandé aux chefs de famille (question 122) s'il faudrait tenter une nouvelle réforme agraire. 80 % des personnes qui ont répondu ont dit oui. Si on tentait d'en réaliser une, les deux tiers des chefs de famille croient qu'elle réussirait. A peu près le même nombre (60 %) désirerait y participer.

Mais après avoir indiqué cette réponse favorable dans l'hypothèse d'une promesse d'amélioration dans l'agriculture, nous devons nous pencher sur la réponse réelle. Bien sûr, l'attitude ne s'exprime pas de façon plus marquante que par l'exode de l'agriculture. Nous en avons parlé dans le chapitre XI sur l'agriculture et également dans le chapitre VI sur l'émigration.

(1) Nombre de ces personnes en vue détiennent des propriétés de taille importante qu'ils ne cultivent pas eux-mêmes. Etant donné qu'ils ne dépendent pas absolument de l'agriculture pour vivre, il leur est peut-être plus facile de considérer la situation avec sérénité. D'autant plus que leurs conseils de réduire le nombre des unités agricoles ne les affecteraient vraisemblablement pas. Enfin, ils ont une marge de sécurité qui leur permet de faire des expériences. D'autre part, cette attitude reflète un niveau d'éducation plus élevé. Ils sont plus conscients des possibilités offertes par la loi.

(2) Voir également Chap. X "La Communauté envisage ses besoins".

En vue d'approfondir le sujet les attitudes ont été vérifiées.

§ 1. La population dans son ensemble

L'attitude sur ce point est caractérisée par la réponse à la question 94 posée aux chefs de famille. Cette question est la suivante : que pourrait faire la commune pour la localité ?

Nous avons déjà vu les résultats (Chap. X) : l'agriculture n'apparaît pas dans les réponses, et la rubrique "autres" qui l'englobe ne reçoit que 2 % seulement des réponses. A ceci il conviendrait de comparer l'attitude contraire, à savoir, celle favorable à l'industrialisation. Ce point a déjà été abordé dans le chapitre X portant sur les attitudes de la population vis-à-vis des besoins de la Communauté.

Les notions imprécises de la population sur la tentative de réaliser en Sicile une réforme agraire, éclaire sous un autre jour l'attitude de l'ensemble de la population.

Les bénéficiaires de la réforme se trouvent-ils dans une meilleure situation qu'avant, à peu près comme ils étaient, ou dans une situation pire (question 120 aux chefs de famille)? La moitié des personnes interrogées à Troina et à Cerami dit que la situation est meilleure, alors qu'un tiers seulement de ceux de Gagliano est de cet avis. Le reste déclare que la situation n'est pas meilleure ou qu'elle est pire. Ce dernier groupe atteint 32 % pour Troina, 41 % pour Gagliano et 13 % pour Cerami (1).

En formulant la question sous une forme différente, on a demandé si la collectivité avait profité de la réforme (question 121). Dans ce cas un tiers seulement des habitants de Troina et de Cerami est affirmatif et le pourcentage de Gagliano tombe à 25 %. Pour les autres, il n'y a eu ni avantage, ni désavantage réels. Cette dernière affirmation est avancée par 20 % des habitants en moyenne.

§ 2. Les émigrants

Le chapitre VI consacré à ce sujet décrit en détail les attitudes des émigrants, tant de ceux qui sont revenus que de ceux qui demeurent à l'étranger.

(1) Il n'y a eu qu'un petit nombre de bénéficiaires à Cerami.

Parmi ceux qui sont revenus, un petit nombre seulement travaillait dans l'agriculture. Aucun à Gagliano où tous, en fait, étaient en chômage. Pratiquement aucune réponse à cette question n'exprimait le désir de revenir à l'agriculture. Dans le second groupe - ceux qui restent à l'étranger - aucun ne travaille actuellement dans l'agriculture. Aucun n'a exprimé l'espoir d'y revenir éventuellement.

§ 3. Les agriculteurs eux-mêmes

Les agriculteurs et leurs opinions sont englobés dans l'échantillonnage général de la population (chefs de famille, femmes et jeunesse) et dans l'étude concernant les émigrants. Il est cependant opportun d'examiner spécialement l'attitude des agriculteurs parallèlement à l'examen de l'activité agricole. En conséquence, plus de 120 agriculteurs des trois localités ont été interrogés,

Les questions suivantes ont été posées à ces 120 personnes activement engagées dans l'agriculture :

- Puisque l'agriculture ne rend pas, pourquoi continuez-vous à travailler dans votre terre ?
- A votre avis, que peuvent faire pour l'agriculture les agriculteurs, le gouvernement, la réforme agraire ?
- Avez-vous jamais reçu des conseils de techniciens ?
- Avez-vous jamais demandé ou obtenu des prêts ou des subventions de l'Etat ?
- Pourquoi les femmes ne travaillent-elles pas aux champs ?
- Quelles sont vos intentions pour vos enfants ?

Les opinions exprimées par les agriculteurs sont résumées dans les paragraphes qui suivent.

a. Ceux qui restent et ceux qui s'en vont.

Ceux qui continuent à cultiver la terre le font parce qu'ils n'entrevoient pas d'autres possibilités de travail. Lorsqu'on a plus de 50 ans, il est pratiquement impossible de changer de métier, même si quelques uns ont eu le courage d'émigrer. Normalement les gens d'un certain âge sont contraints de continuer à subir leur condition d'agriculteur, bien que leur petit lopin de terre leur suffit à peine pour leur procurer le minimum indispensable.

"Presque tous les jeunes émigrent", et ceux qui restent encore cherchent à s'en aller. Cette fuite des champs n'est pas provoquée par le mépris des jeunes cultivateurs pour l'agriculture en général. Le motif de leur abandon est leur désir de sortir d'une situation précaire, pour survivre. C'est ce qui fait que le nombre des propriétés rurales abandonnées est en augmentation constante. "Nous nous trouvons au beau milieu d'un fleuve, et l'eau nous emporte tous", nous disait avec amertume un agriculteur d'âge moyen. Parmi les jeunes, seuls demeurent quelques fils d'agriculteurs aisés et quelques autres qui n'ont pas le courage de partir.

Les chefs de famille d'âge moyen sont dans une situation encore pire, car il leur est plus difficile, avec trois ou quatre enfants à leur charge, de tout abandonner pour s'établir ailleurs, alors que souvent ils ne disposent même pas des moyens nécessaires pour supporter les frais du voyage.

On a rencontré même des fermiers, avec 20 hectares de terres et plus, avec pas mal de têtes de bétail, qui sont prêts à changer de métier. Mais quel autre travail pourraient-ils faire ? "Je m'en irais en enfer s'il y avait du travail là-bas" proclamait un père âgé de quarante ans.

Malgré les difficultés auxquelles il faut faire face pour s'installer ailleurs, ce ne sont pas les familles émigrées qui manquent, et l'on trouve çà et là d'autres chefs de famille tout disposés à suivre la même voie. Certains le font surtout parce qu'ils songent à l'avenir de leurs enfants qu'ils assureront par une instruction meilleure. D'autres familles restent au pays mais le chef de famille a émigré à l'étranger et envoie aux siens l'argent qu'il a gagné.

b. Ce que peuvent faire pour l'agriculture les agriculteurs, le gouvernement, la réforme agraire

1) Les agriculteurs

Tous savent que l'agriculture va mal, mais lorsqu'on leur demande leur opinion pour l'améliorer, la plupart restent perplexes et sont incapables d'indiquer quels remèdes il faudrait appliquer. Les plus pessimistes se bornent à répondre : "il n'y a rien à faire". Ils sont persuadés qu'ils ne pourront rien faire seuls et ils n'ont aucune confiance dans la coopération. Ils croient

que seul l'Etat ou quelque organisme public compétent pourrait faire quelque chose de positif, mais ils sont convaincus que le gouvernement se désintéresse de leur situation. Cette méfiance devient souvent du mépris pour l'autorité.

2) Le gouvernement

Malgré leur méfiance à l'égard de l'Etat, à la question : "à votre avis, que pourrait faire le gouvernement pour l'agriculture ?", de nombreux agriculteurs ont fait des suggestions.

La première chose qui leur vient à l'esprit est le prix du blé. Selon eux, le prix du blé, qui constitue leur source principale de revenu, n'est pas en proportion avec les coûts de production. Ils estiment donc que le gouvernement devrait intervenir pour résoudre ce problème. Ils se plaignent aussi du coût élevé des engrais chimiques et demandent sur ce point également l'intervention de l'Etat. Ils ne parviennent pas, précisément, à s'expliquer pourquoi le prix du blé reste stationnaire alors que les coûts de production sont en augmentation constante, de même que les prix des produits industriels.

Un autre besoin qu'ils ressentent est la mécanisation de l'agriculture. Ils ne possèdent en effet que des charrues en bois et des houes; ils n'aperçoivent pas la possibilité d'acquérir les moyens mécaniques modernes. C'est pourquoi ils pensent pour la plupart que seul le gouvernement pourrait les aider en portant remède à une situation sans issue.

Tous se rendent compte de la nécessité que les travaux des champs soient socialement réévalués : ils se sentent des citoyens abandonnés à eux-mêmes, sans que personne ne se préoccupe de leur condition ni ne songe à donner à leurs enfants une instruction adéquate qui permettrait à ceux-ci de ne plus être un jour sans défense en face de la société. Ils voient une autre preuve de leur abandon dans le fait que les allocations familiales auxquelles ils croient avoir droit ne leur sont pas accordées.

3) La réforme agraire

Malgré la réforme agraire, le problème agricole n'a pas été résolu, déclarent de nombreux agriculteurs, car elle a donné aux

agriculteurs des superficies trop petites (de 3 à 4 hectares), insuffisants pour leurs besoins. Ils déplorent en outre avec amertume que les terres distribuées sont, sauf quelques exceptions à Gagliano, les moins fertiles et qu'elles sont situées dans des zones éloignées. "Comme il fallait s'y attendre, les grands propriétaires se sont débarrassés des terres les plus pauvres", entend-on dire un peu partout, et c'est ce qui a poussé de nombreux bénéficiaires à abandonner la terre qui leur a été concédée. Ils nous ont fait observer en outre que, lorsqu'on a distribué les terres, on n'a pas songé à mettre les moyens mécaniques à la disposition des agriculteurs pour les aider dans les travaux agricoles. Seuls quelques très rares vieilles personnes sont satisfaites de la réforme.

c. Les conseils de techniciens

La réponse quasi unanime à cette question, s'il n'avait jamais reçu des conseils de techniciens, a été : non, jamais. Quelques uns ont reconnu avoir reçu un conseil pour l'achat d'engrais. Un vieux a rappelé qu'au temps du fascisme les agriculteurs recevaient pendant 15 jours des cours.

Mais il ne faut pas sous-évaluer les difficultés à cet égard. Les agriculteurs sont âgés et, ils croient, parce qu'ils ont cultivé la terre toute leur vie, que personne ne pourrait mieux qu'eux connaître leurs terres. Un agriculteur nous a dit ironiquement : "A quoi pourrait servir, pensez-vous d'étudier l'agriculture ? A faire pousser le blé sans l'avoir semé ?" Ils s'en sont tenus pendant des années au même système de rotation des cultures : une année le blé, une autre des fèves ou des vesces, et ils ne croient pas qu'il puisse exister un système meilleur.

Parmi les quelques jeunes cultivateurs qui restent encore, certains étaient certainement disposés à suivre les suggestions des techniciens, mais ils ne savaient pas qui ils étaient et ces techniciens ne se faisaient pas connaître. C'est ainsi qu'ils se sentent abandonnés et par les techniciens et par les autorités : cela suscite chez eux la méfiance à l'égard des pouvoirs publics tenus pour responsables de la situation dramatique de l'agriculture.

d. Prêts ou subventions de l'Etat

Nul, parmi les personnes interrogées, n'avait jamais reçu de l'Etat de subventions d'aucune sorte. La plupart d'entre eux ne croyaient même pas qu'il soit possible d'en obtenir. Quelques uns déclaraient que sans un appui

solide c'est fort difficile. De plus, les agriculteurs sont épouvantés à l'idée des "montagnes de papiers" nécessaires, des enquêtes effectuées pour savoir s'ils sont propriétaires parce que l'Etat veut avoir des garanties pour l'argent qu'il prête, etc. C'est ce qui fait que bien peu ont reçu des prêts à 3 % pour l'achat de bétail.

Tous ignoraient la nouvelle loi qui permet l'octroi de prêts pour l'achat de terres et, même s'ils étaient au courant, ils seraient fort peu nombreux à chercher à en profiter. Bien que les métayers et les fermiers désiraient devenir propriétaires des fonds qu'ils cultivent, afin de recueillir l'intégralité de la récolte et les fruits des arbres (oliviers et amandiers) dont une partie revient aux patrons, on ne voyait pas que la loi, qui accorde des prêts à 1 % d'intérêt remboursables en quarante ans, puisse rencontrer la faveur dans ces zones. Quarante ans, pour eux, c'est un terme qui les épouvante parce qu'ils sont presque tous âgés. Ils savent qu'il faut beaucoup d'argent pour acheter un bon fonds, l'équiper de moyens mécaniques, acquérir du bétail, se construire une maison confortable, et ils sont convaincus de ce que les maigres produits de l'agriculture et le coût élevé de la main-d'oeuvre les empêcheraient de rembourser l'argent à l'Etat même s'il est accordé dans des conditions avantageuses.

On peut en déduire qu'ils ne seraient pas nombreux, s'ils connaissaient la loi, à essayer d'en bénéficier.

e. Les femmes ne travaillent pas les champs

Il est indiscutable que les femmes, dans les trois localités qui font l'objet de notre enquête, ne travaillent pas la terre. Les familles d'agriculteurs possèdent au bourg une maison où vivent la femme et les enfants, tandis que le chef de famille, surtout à Troina, vit dans une maison construite à la campagne et qui souvent sert en même temps d'étable pour le bétail. Parfois les femmes se rendent aux champs, spécialement pendant les mois d'été, et quelques rares familles vivent habituellement à la campagne. Mais les maisons à la campagne munies du nécessaire pour une famille sont extrêmement peu nombreuses. De plus, il est fort difficile aux enfants d'y fréquenter l'école et il n'y a guère de routes convenables.

Mais tout cela n'explique pas encore l'absence totale des femmes aux travaux des champs. Nous en avons demandé les motifs aux agriculteurs :

"Ce n'est pas l'usage.... Le travail agricole est trop pénible... Elles auraient honte d'être vues à la campagne... Elles ont peur de perdre leur beauté.... Ce n'est pas l'habitude, etc.", nous a-t-il été répondu.

On peut donc dire que les agriculteurs eux-mêmes ne connaissent pas bien les motifs de cet état de choses. Certes, une pression sociale s'exerce à cet égard, mais le fait que les femmes n'aiment pas travailler la terre a aussi son influence. Elles se sont rendu compte de ce que ce travail est pénible, peu rémunéré et que les agriculteurs sont au dernier degré de l'échelle sociale. C'est pourquoi les agriculteurs éprouvent même des difficultés à trouver une épouse et que tant de femmes mariées cherchent à persuader leur mari d'abandonner la terre.

f. Les intentions pour les enfants

Quelques propriétaires terriens seulement désirent que leur fils s'adonne à l'agriculture et cherchent à améliorer par la mécanisation les conditions de travail. En général, par contre, les métayers, les fermiers et les petits propriétaires souhaitent que leurs enfants fassent un autre métier et qu'ils cherchent un travail en dehors de l'exploitation agricole, si possible dans le secteur industriel. Ils sont las de la vie qu'ils mènent - ils n'ont plus confiance en elle - ils désirent que leurs fils ne suivent pas les traces paternelles.

§ 4. Le comportement des femmes à l'égard du travail

Avant d'analyser le comportement des femmes de Troina - commune à laquelle s'est limitée notre enquête - à l'égard du travail, il est utile de savoir combien parmi elles exercent actuellement un travail rémunéré. Sur un total de 5.229 femmes, non compris les filles de moins de dix ans, 42 étaient occupées dans l'agriculture, 35 dans l'industrie, 152 à des travaux divers. Les femmes occupées à des travaux rémunérés étaient en tout 229. En outre, 23 femmes étaient (1) à la recherche d'un premier emploi.

Le comportement actuel des femmes de Troina à l'égard du travail est fortement influencé par leur rôle traditionnel. Dans le passé, elles sont toujours restées à la maison pour vaquer aux affaires ménagères, car tout genre de travail non-domestique était considéré comme peu convenable pour une femme.

(1) 1964.

C'était au chef de famille qu'il appartenait de pourvoir aux besoins de sa famille, et il aurait eu honte de permettre que sa femme ou une de ses filles aille travailler en dehors de la maison. Et on estimait au surplus que c'aurait été moralement dangereux pour les personnes du sexe féminin.

Ces idées ont vraisemblablement leur origine dans la tradition, dans la crainte de l'opinion publique, dans la nécessité de confier aux femmes l'éducation des enfants, dans des motifs religieux ou dans un ensemble d'autres circonstances multiples. Quelle que soit cette origine, il est de fait que le rôle des femmes était considéré essentiellement comme domestique.

Mais certains renseignements permettent d'affirmer que jusqu'à la seconde guerre mondiale, un bon nombre d'épouses d'agriculteurs ont accompagné aux champs les membres de la famille pour leur donner un coup de main et cela sans se limiter à la période de la moisson.

Dans la plupart des cas, elles poursuivaient même aux champs les travaux proprement ménagers, comme la distribution des repas aux hommes pendant la pause, l'entretien de la maison à la campagne, etc. On pouvait donc dire que l'atmosphère familiale était maintenue même à la campagne.

Il y avait aussi quelques jeunes filles qui travaillaient comme femmes de chambre, mais leur nombre était insignifiant. Au surplus cette tâche des femmes de condition pauvre était remplie à l'intérieur d'une maison.

A ce point, se pose spontanément la question : le comportement actuel est-il resté ce qu'il était jadis, ou bien a-t-il subi un changement ? A notre avis, certaines modifications, plus manifestes dans les jeunes générations, sont survenues.

Si nous nous en tenons aux informations fournies par les différents questionnaires, nous pouvons dire que le travail en dehors de la maison est accepté aujourd'hui par la majorité des femmes de l'endroit.

Alors qu'aucune d'elles n'aurait accepté hier un emploi dans les industries locales ou comme employée de magasin, aujourd'hui presque toutes, même les personnes plus âgées, sont disposées à trouver un emploi au dehors (61 % des femmes, 86 % des jeunes filles). Malheureusement, les occasions ne leur en sont pas offertes. Un autre aspect de la question mérite d'être souligné : dans le passé les femmes ne répugnaient pas à s'engager comme domestiques, mais aujourd'hui l'aversion pour de tels travaux est très généralisée, même chez les plus pauvres.

Le comportement des femmes d'un certain âge à l'égard du travail en dehors de Troina (principalement à Catane) est resté celui de toujours. En effet, elles ne veulent pas que les jeunes filles sortent de leur milieu pour chercher du travail. Quelques unes de ces femmes seraient peut-être disposées cependant à laisser leurs filles s'en aller, à la condition qu'elles soient accompagnées par quelqu'un de la famille. Mais la mentalité des jeunes filles d'aujourd'hui n'est pas celle des mamans : elles sont prêtes à quitter la localité pour gagner leur vie (65 %).

Le comportement des femmes à l'égard des travaux à la campagne a changé tout autant. En effet, si auparavant elles étaient en général disposées à accompagner dans les champs les hommes de leur famille, notamment pour leur donner un coup de main pendant la récolte du blé, elles ne le sont plus aujourd'hui, ou elles sont peu nombreuses. Les renseignements sur ce point divergent quelque peu. Il résulte des données statistiques relevées à la commune que pour 1.980 hommes qui travaillent dans l'agriculture, 42 femmes seulement les accompagnent aux travaux des champs. Sur 5.000 femmes qui n'ont aucun emploi rémunéré, aucune n'éprouve le désir de travailler en agriculture.

§ 5. Comportement à l'égard des coopératives

On consultera à ce propos le chapitre XIV. Comme la seule coopérative qui existe à Cerami (pour l'usage de machines agricoles dans la commune) semble fonctionner d'une façon satisfaisante, il n'est pas étonnant que les personnes interrogées dans cette commune ont fait preuve d'un comportement très favorable envers ce type de coopérative (93 %) ainsi qu'envers d'autres formes.

Beaucoup moins positif, en revanche, est le comportement des agriculteurs de Gagliano.

Quant à Troina, on note avec étonnement qu'encore de 70 à 80 % des agriculteurs interrogés, malgré tant de tentatives qui n'ont rien donné, estiment "très utiles" ou "utiles" les divers types de coopératives. Ce qui pourrait sans doute expliquer cette mentalité, c'est qu'il y a toujours tant de gens qui, après de nombreuses tentatives sans résultats, sont disposés à recommencer.

CHAPITRE XIIILES ACTIVITES EXTRA-AGRICOLES

Ce chapitre ne traite que de Troina. Les deux autres localités peuvent être considérées comme semblables dans les grandes lignes - bien que à une moindre échelle - puisqu'elles sont beaucoup plus petites. En fait, de nombreux autres aspects de l'économie "autre qu'agricole" de la ville de Troina et des autres communes sont déjà abordés dans d'autres parties de ce rapport. Ils le seront encore dans le chapitre XX de la troisième partie. Ce chapitre traite avec d'amples détails de certains aspects de la vie économique des localités. Il convenait de savoir, si l'on ferait entrer tous ces renseignements ici en courant le risque de fréquentes répétitions, s'il fallait discuter dans le chapitre susmentionné des perspectives qu'ils permettaient d'ouvrir. Il a été finalement décidé de traiter ces aspects in extenso dans le chapitre précité et de les utiliser comme cadre de la discussion immédiate des perspectives.

Une autre question économique est traitée dans le présent chapitre. C'est la question très importante des envois de fonds par les émigrants ("rimesse").

Pour les activités extra-agricoles, l'on ne dispose d'informations suffisamment détaillées que pour la commune de Troina. Pour que l'on puisse se faire une idée de la situation dans les autres localités, il faut tenir compte non seulement du nombre très inférieur des habitants des communes de Cerami et Gagliano mais aussi de ce que ces activités semblent avoir pris à Troina, peut-être à cause de son degré plus élevé d'urbanisation, un développement plus poussé.

Pour notre examen des activités extra-agricoles de la commune de Troina, nous examinerons successivement

- l'artisanat
 - l'industrie
 - le commerce
 - le tourisme
- et enfin l'influence économique des "rimesse".

I. L'ARTISANAT

L'artisanat a eu depuis très longtemps dans la commune de Troina, le caractère d'un artisanat "de service" dont l'activité, spécialement dans le passé, était liée à l'agriculture. Il y a eu dans cette zone, et il y a toujours, une absence totale de toute forme d'artisanat artistique et industriel, même pas sous forme de petites entreprises. Les menuisiers

et les forgerons se bornent en effet à exécuter des travaux sur commande, surtout des garnitures pour les constructions nouvelles, de sorte que l'on peut affirmer qu'ils présentent aussi le caractère d'un artisanat de service.

Puisque le travail et le revenu de nombreux artisans étaient conditionnés par et liés à l'agriculture, il est clair que la crise agricole grave s'est répercutée sur eux, entraînant la disparition ou au moins la transformation de quelques catégories d'artisans. C'est ainsi, par exemple, que les selliers et les artisans qui s'occupaient de la construction d'outils agricoles ont disparu, que les maréchaux-ferrants se sont transformés en forgerons ou en mécaniciens.

Bien qu'on n'ait pas observé un développement de l'artisanat artistique ou industriel, on note cependant que beaucoup d'ateliers artisanaux (par exemple : menuiseries, scieries, ateliers mécaniques, etc.) on se prévalant des lois sur l'artisanat qui les incitent à la modernisation et les protègent, ont agrandi et modifié leur outillage par l'achat de nombreuses machines (1).

- a) On constate que dans la province d'Enna, sur une population de 260.000 habitants environ, les titulaires d'ateliers artisanaux sont au nombre de 3.827, ce qui donne avec les apprentis plus de 10.000 unités (à peu près 4 % de la population). Ce chiffre est impressionnant surtout si l'on retient qu'il s'agit exclusivement d'un artisanat de service. Rien que dans la commune de Troina, depuis la promulgation des lois en faveur de l'artisanat (à partir de 1957),
- l'augmentation a été continue, passant d'un peu plus de 200 ateliers artisanaux à plus de 300. Les catégories où l'augmentation a été la plus élevée sont celles des coiffeurs, des mécaniciens, des marbriers, des bonnetières, des culottières, des couturières, des horlogers et des électriciens. En revanche le nombre de barbiers et de tailleurs sont restés à peu près stationnaires. Quant aux cordonniers, pour des motifs évidents, ils ont presque complètement disparu. La contribution des femmes à l'augmentation du nombre des artisans a été considérable. Cette augmentation aurait été très vraisemblablement plus grande encore, si l'artisanat, précisément par son caractère "de service", n'avait pas été limité par l'émigration.

(1) Des subsides de 25 à 30 % sont prévus en effet pour faciliter la mécanisation et la modernisation.

- b) Le niveau de l'instruction de l'artisanat local est moyen. Presque tous les artisans de Troina ont la licence élémentaire. Les artisans locaux sont formés presque exclusivement par l'apprentissage (1). Il y a à Inna une école professionnelle artisanale dont l'orientation est variée; elle est équipée selon les conceptions modernes et fréquentée par un certain nombre de jeunes gens de Troina. Mais ceux-ci, une fois qu'ils ont terminé les cours d'une durée de trois ans et qu'ils ont obtenu leur diplôme (spécialement le diplôme de mécanicien, de tourneur, d'électricien, etc.) ne restent pas dans leur propre cité pour y travailler ou pour y ouvrir un atelier. Ils préfèrent émigrer ou s'engager au service d'une industrie dans le nord. Il se conçoit donc que la formation de l'artisanat local intervienne exclusivement par l'apprentissage sous la direction des artisans de l'endroit. Les enfants des agriculteurs qui, dans des conditions plus favorables de l'agriculture, seraient restés travailler dans les campagnes, se dirigent aujourd'hui vers l'artisanat comme apprentis, vu la crise agricole et parce que, faute de moyens financiers, ils ne peuvent s'adonner aux activités intellectuelles. D'autre part, le glissement de l'artisanat vers d'autres activités, surtout culturelles, est très marqué.
- c) Il est très difficile, pour ne pas dire impossible, d'indiquer même approximativement ce que gagne par jour, en moyenne, un artisan de Troina, car ce revenu dépend de toute une série de facteurs et, en premier lieu, de la catégorie d'appartenance de l'artisan, de sa préparation technique, de l'époque à laquelle des travaux déterminés peuvent être exécutés, etc. Si nous faisons en gros une moyenne basée sur des informations diverses, nous pouvons affirmer que la rémunération journalière d'un travail purement manuel va d'un minimum de 1.800 lire environ à un maximum de 3.000 lire environ et même pour certaines catégories, peu nombreuses, au-delà de 3.000 lire.

(1) les apprentis de 14 à 20 ans sont protégés par les lois d'assistance et de prévoyance sociales.

- d) On n'entrevoit pas dans la province d'Enna, précisément parce que l'artisanat y a le caractère de service et qu'il y manque donc un marché des biens produits par l'artisanat, les bases économiques de la constitution de coopératives artisanales destinées à la production de ces biens.
- e) Il découle de ce qui précède que ces dernières années l'artisanat, tout en conservant son caractère prédominant de service, a traversé cependant une phase de développement et d'évolution marquée principalement par l'augmentation numérique des artisans et par la modernisation des vieilles boutiques. On peut se demander si cette augmentation numérique perdurera. Il est certes probable qu'on ouvrira encore quelques nouveaux ateliers et l'on peut prévoir que certaines personnes quitteront l'agriculture pour rejoindre les rangs des artisans mais il ne semble pas hasardeux d'affirmer que l'on ne doit pas s'attendre à une nouvelle augmentation numérique des artisans aussi longtemps que l'artisanat conservera son caractère prédominant de service, en d'autres termes, aussi longtemps que ne seront pas créées les bases appropriées, nécessaires et suffisantes pour l'assise stable d'un artisanat qui s'adonne à la production d'objets d'art ou des produits de type industriel.

Il existe dans la commune de Troina des ressources nombreuses qui sont susceptibles d'une exploitation industrielle et qui sont donc à même d'alimenter d'une façon stable les besoins d'un artisanat industriel éventuel (spécialement pour les constructions en bois). L'adaptation des infrastructures, en particulier des routes, est indispensable si l'on veut tirer la région du grave isolement (moral et matériel) où elle se trouve actuellement et la relier convenablement au restant de l'île. Ce n'est que de cette façon que l'on pourra intensifier, faciliter et assouplir les activités commerciales nécessaires en vue d'un débouché suffisant et immédiat des biens que les formes nouvelles d'artisanat pourraient créer à l'avenir.

II. L'INDUSTRIE

L'activité industrielle de la commune de Troina, à l'exception de l'industrie du bâtiment, est inexistante. En effet, seule l'activité de la construction a pu s'affirmer et se maintenir. Dès avant la construction de la digue de l'Ancipa, Troina disposait dans ce secteur

d'un "corps de maîtrise" bien préparé et capable d'exécuter des travaux qui demandent de la précision et du soin. Ce corps de maîtrise n'avait pas seulement l'occasion de trouver du travail dans sa propre localité mais on faisait appel à lui assez fréquemment dans les communes voisines.

La construction de la digue de l'Ancipa a marqué ensuite un tournant décisif dans l'histoire économique de Troina. Sa réalisation a assuré pendant plus de deux années du travail à de nombreux ouvriers et a tiré de la misère un certain nombre d'entre eux (1). Ce travail convenablement rémunéré leur a permis d'épargner un peu d'argent qu'ils songèrent immédiatement à investir en construisant une petite maison.

Une autre source importante qui fait affluer des fonds vers l'activité du bâtiment est le retour au pays des émigrés. Rarement, en effet, celui qui abandonne sa terre et qui s'en va travailler à l'étranger envisage d'y terminer ses jours. Mais en général tous partent avec un but précis et un ferme propos : parvenir à réunir un peu d'argent pour retourner ensuite dans leur propre commune et y construire une petite maison. Des activités diverses, par exemple les activités culturelles et les activités commerciales, font affluer d'autres capitaux vers le bâtiment. C'est ainsi que s'explique le développement pris dans la commune de Troina par l'activité de la construction. Un bon ouvrier du bâtiment gagne de 3.800 lires à 4.500 lires par jour. Comme pour l'artisanat, la formation se fait surtout par apprentissage. On pouvait prévoir que cette "vogue" de constructions pouvait durer encore quelque temps : en effet, à l'époque plus de 100 demandes d'autorisation d'édifier des zones d'immeubles bâtis avaient été introduites à la commune.

En plus de la construction de maisons, il y a eu l'aménagement de nombreuses routes urbaines : dans la période 1956-1965 beaucoup de kilomètres de routes ont été aménagés. Pour l'avenir, de nombreux projets avaient été dressés pour un montant total d'environ 500 millions de lires. Etaient également en projet le collecteur d'égouts du versant sud-est, pour un montant d'environ 50 millions de lires, et l'aménagement du réseau de distribution d'eau potable, pour une dépense approximative de 100 millions de lires.

(1) Cet ouvrage a été réalisé par l'E.S.E. (Ente Siciliano di Elettricità-Office sicilien de l'électricité). Il a pour but principal de retenir l'eau nécessaire à l'alimentation de deux centrales électriques. Sa capacité moyenne est de 33.000.000 m³. L'énergie qu'elle produit est de 90.000.000 de kW/h. par an.

On peut affirmer qu'en dehors de la construction il n'existe dans la commune de Troina aucune forme d'industrie. Il y avait autrefois trois vieilles briqueteries qui ont disparu au cours des cinq dernières années, de telle sorte que tous les matériaux de construction sont acheminés de l'extérieur par camions, particulièrement de la ville de Catane. Il y a aussi cinq moulins électriques, qui broient le grain pour compte de tiers (dans la plupart des maisons, en effet, le pain est encore fait en famille), et qui fournissent en outre de la farine aux boulangeries de la commune. Les habitants des localités voisines se rendent aussi à ces moulins. La vente directe de farine des moulins aux particuliers est limitée.

A part ces exceptions isolées et peu importantes, on peut affirmer que l'activité industrielle proprement dite est inexistante. En effet, la transformation de produits agricoles fait totalement défaut : il n'y a aucune usine de pâtes alimentaires, ni d'établissement rationnel de vérification ou de fabrication d'huile; le lait est généralement livré en bouteilles par la centrale de Catane, ou est distribué directement par de petits éleveurs de chèvres et de vaches des zones avoisinantes.

On pourrait rechercher les raisons de ces carences dans un manque d'initiative des habitants, mais l'infrastructure insuffisante et de mauvaise qualité, particulièrement en ce qui concerne les routes, est une cause plus profonde et plus grave. On a toujours estimé en effet que la province d'Enna n'avait pas de "vocation" industrielle et on a voulu en voir les raisons principales dans la difficulté des liaisons avec les autres centres, spécialement maritimes, et dans la rareté des matières premières et des ressources naturelles. Sur ce dernier point, il convient de relever au contraire que la province d'Enna, précisément ces dernières années, s'est révélée comme une des provinces ayant de grandes réserves : les sels potassiques, le pétrole de densités et qualités diverses, le méthane et son patrimoine forestier. La zone du nord-est de la province, qui comprend les communes de Troina, Gagliano, Regalbuto, Nicosia et Cerami, est sans aucun doute la plus riche en gisements minéraux et en autres matières premières et en ressources naturelles. Le territoire de Troina, en effet, est non seulement riche en méthane (comme l'ont confirmé les derniers sondages effectués par l'ENI), mais aussi en bois de charpente car il

dispose d'une des forêts les plus vastes et les mieux conservées de Sicile. Les forêts qui appartiennent à la commune de Troina s'étendent sur 4.300 hectares environ et sont limitrophes aux forêts des communes de Caronia, Capizzi, S. Fratello, S. Teodoro et Cesarò, avec une étendue totale de 26.000 hectares environ et une densité moyenne de 200 à 300 arbres par hectare. Il pourrait disposer d'importantes réserves d'eau provenant du lac artificiel de l'Ancipa. Il produit des quantités considérables d'énergie électrique. Le gisement de méthane est peut-être le plus grand et le plus riche du territoire national tout entier.

Avec cette remarquable réserve en matières premières, serait-il utopique d'espérer que des industries soient créées ?

Mais l'infrastructure, spécialement en routes, est indispensable pour tout développement économique du territoire. Des travaux sont entrepris ou prévus pour améliorer le réseau routier actuel, mais, tout en étant absolument indispensables, ne suffissent pas pour répondre aux exigences de la zone. Pour ce faire il faudrait qu'une route à circulation rapide relie la région au réseau prévu d'autoroutes qui traverseront la Sicile, de sorte à relier les zones intérieures aux côtes. Ainsi les zones de l'intérieur ne seraient plus isolées et stagnantes, et ces communautés arriérées de la Sicile pourraient espérer une mise en valeur de leurs cités et de leurs richesses.

III. LE COMMERCE

L'activité commerciale de la commune de Troina est le fait exclusif de négociants détaillants et de marchands ambulants qui s'approvisionnent auprès des grossistes de Catane. Il n'y a pas de commerce de gros, à part l'exception de quelques commerçants locaux qui acquièrent des lots d'amandes et surtout de blé qu'ils achètent directement chez les producteurs pour les revendre ensuite aux pâtisseries, aux exportateurs et aux grands moulins et aux usines de pâtes alimentaires de la région de Catane ou d'ailleurs. Mais les commerces de gros qui pourraient approvisionner les détaillants font totalement défaut : ces derniers s'approvisionnent aux marchés de Catane où ils trouvent un assortiment très vaste.

TABLEAU n° 38 .- LICENCES DE COMMERCE FIXE DE DETAIL

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964
1° Produits alimentaires							
1. Magasins de viandes, volaille, oeufs, poissons	8	8	8	9	8	7	9
2. Pain, pâtes, épicerie, produits torréfiés, sucreries	48	53	67	62	57	60	75
3. Charcuteries, salaisons, rôtisseries	-	-	-	-	1	1	1
4. Laiteries	-	-	-	-	-	-	-
5. Légumes, fruits frais et secs	8	8	10	11	10	10	8
6. Vins, huiles, liqueurs	16	16	15	15	13	13	9
7. Autres produits alimentaires	-	6	7	7	8	9	10
2° Produits textiles, habillement et ameublement							
1. Tissus y compris les tissus d'ameublement	12	12	11	10	12	13	13
2. Confection pour hommes, dames et enfants	10	10	-	-	-	4	11
3. Linge, sous-vêtements, bas, gants, mercerie	25	28	25	27	28	27	24
4. Chaussures, peaux, cuir	4	4	4	4	4	5	6
5. Chapeaux d'homme et de dame	-	-	-	-	-	-	-
6. Parapluies, cannas et articles de voyage	-	-	-	-	-	-	-
7. Pelleterie	-	-	-	-	-	-	-
8. Articles de sport et en caoutchouc	-	-	-	-	-	-	-
9. Ficelles, cordes, jute, sacs	8	8	4	4	4	4	4
10. Meubles, articles en osier, antiquités	4	4	3	3	5	5	5
11. Quincailleries, fausse bijouterie, ustensiles de ménage, verreries	2	3	2	2	2	2	2
12. Bijouteries, orfèvreries, argenteries, horlogeries	2	2	2	2	3	3	3
13. Autres produits textiles, d'habillement et d'ameublement	1	3	1	1	2	4	3
3° Produits mécaniques et similaires							
1. Ferrures, matériaux et installations hydrauliques	2	2	1	1	3	4	5
2. Machines, meubles et outillages en métal pour usage domestique ou de bureau	-	-	-	-	-	-	-
3. Appareils électroménagers, matériel électrique	5	6	5	5	7	10	14
4. Appareils d'optique, de photographie, instruments de précision	1	1	-	-	-	-	1
5. Armes, munitions, équipements de chasse et de pêche	2	2	-	-	2	2	2
6. Véhicules, accessoires et pièces de rechange	-	1	2	2	2	2	2

(suite)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964
4° Produits et articles divers							
1. Papeteries, librairies, marchands de journaux et revues	4	4	8	9	10	10	8
2. Appareils de radio et de télévision, instruments musicaux et éditions musicales	4	4	4	5	6	6	5
3. Vernis, émaux, briques, chaux et ciments	2	4	2	2	3	5	6
4. Articles sanitaires et produits chimiques	-	-	-	-	-	-	-
5. Parfumerie et objets de toilette en général	5	8	14	14	14	10	1
6. Essence, gasoil, lubrifiants, supercarburants	3	3	3	3	3	3	3
7. Boissons à gaz, bois à brûler et charbon	8	10	10	10	12	14	15
8. Encre et produits utiles à l'imprimerie	1	1	2	2	2	2	2
9. Autres produits et articles divers	-	-	2	2	2	3	4
TOTAL	185	211	212	212	223	238	242

TABLEAU n° 39 - LICENCES DE COMMERCE DE GROS

	1958	1959	1964
-Pain, pâtes, épicerie, produits transformés, sucreries	2	3	-
-Vins, huiles, liqueurs	2	2	-
- Tissus	1	2	-
-Linge, sous-vêtements, mercerie	2	3	-
-Autres produits textiles d'habillement ou d'ameublement	-	1	-
-Divers	-	-	11
Total	7	12	11

TABLEAU n° 40 - LICENCES DE COMMERCANTS AMBULANTS, D'ETABLISSEMENTS ET D'AGENCES

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964
<u>Commerçants ambulants</u>							
Produits alimentaires	5	10	23	27	27	29	18
Produits non alimentaires	1	5	4	4	6	8	6
Total	6	15	27	31	33	37	24
<u>Etablissements</u>							
1. Hôtels, pensions et auberges	2	2	2	2	2	2	2
2. Restaurants, "trattorie", "osteria", snack-bar, "pizzeria", pâtisseries et fritures	16	16	3	3	3	3	3
3. Bars, cafés, glaciers, brasseries, débits de boissons, pâtisseries, laiteries	15	15	14	14	14	14	14
4. Garages	1	1	-	-	-	-	-
Total	34	34	19	19	19	19	19
Agences de commissions, de demandes de certificats, de travaux de copie et similaires	-	-	-	-	-	-	-

Les tableaux n° 38, 39 et 40 donnent le nombre de négoce existant à Troina et celui des licences de commerçants ambulants. Le nombre des négoce est en augmentation constante, spécialement depuis 1961, passant de 185 magasins à 250 environ au total en 1964. Le commerce ambulants, en revanche, a subi d'importantes fluctuations.

Le commerce fixe, c.à.d. celui qui est pratiqué dans un magasin, compte un établissement par 50 habitants environ, ce qui signifie qu'une famille sur dix s'adonne à l'activité commerciale. Ceci dénote une surabondance de négoce qui, par suite de la concurrence inévitable, tourne au désavantage des négociants eux-mêmes. Comment expliquer alors leur augmentation continue ? Notons en premier lieu que presque aucune famille de négociants ne vit exclusivement du gain obtenu par l'exercice de l'activité commerciale qui ne constitue en général qu'une activité marginale à côté d'autres occupations. Dans la plupart des cas, en effet, c'est l'épouse qui tient le commerce pendant que le mari s'occupe d'autres activités. On ne perdra pas de vue en outre que certains négociants s'adonnent à cette activité commerciale plus parce que cela leur plaît et comme simple occupation que pour en tirer de quoi subvenir à leurs besoins : ce sont en effet des propriétaires (de terres ou d'immeubles bâtis) qui ont un revenu assuré mais qui ouvrent un petit négoce pour ne pas vivre dans une oisiveté perpétuelle. Les frais des magasins, d'autre part, ne sont pas très lourds car les locaux appartiennent en général aux titulaires, ce qui fait qu'il n'y a pas de loyer à payer. Vu cette situation, il semble dénué de bon sens d'essayer d'évaluer les revenus de l'activité commerciale.

L'augmentation du nombre de négoce a pourtant des causes plus profondes et plus fondées : d'une part, l'augmentation de la consommation, due à l'augmentation du pouvoir d'achat de la population, de l'autre, l'absence d'autres activités auxquelles les habitants de Troina pourraient s'intéresser. Nombreux sont ceux qui ouvrent un petit magasin d'une part pour échapper aux travaux agricoles pénibles et difficiles et d'autre part pour éviter de devoir abandonner leur terre pour chercher ailleurs du travail. Mais tout nous fait présumer que la phase ascendante est sur le point de se terminer, en d'autres termes que le nombre des négoce existant à Troina est sur le point de se stabiliser. Il n'est pas imaginable en effet que puissent surgir de nouveaux magasins capables de garantir à leur titulaire un revenu adéquat, vu le nombre considérable déjà existant.

IV. LE TOURISME

La situation touristique à Troina est absolument inexistante. On doit cependant admettre que dans l'avenir la question pourra être examinée et résolue car la zone géographique présente divers aspects et quelques caractéristiques susceptibles d'être mis en valeur au point de laisser espérer un développement du tourisme. Contre une densité nationale moyenne d'environ 120 habitants par km², la province de Enna a une densité d'à peine 89 habitants par km². Elle a dès lors de l'espace en suffisance. Si l'éloignement des grands centres est un désavantage du point de vue du transport, en revanche la tranquillité assurée par le trafic réduit constitue un avantage. On peut donc s'attendre à un développement du tourisme de repos et de séjour de récréation en été de la part des habitants des villes côtières, pas très éloignées.

La zone de Troina en particulier comprend environ 2.000 ha de taillis ou d'arbres de basse fûtaie, plus 4.000 ha de forêts proprement dites avec des arbres de haute fûtaie, et une extrême variété des situations géographiques. La zone s'étend depuis le lac d'Ancipa jusqu'au territoire de Messine dans lequel elle s'enfonce profondément. L'altitude moyenne des forêts est de plus de 1.000 mètres. Le climat, rigoureux en hiver, est extrêmement tempéré en été.

Mais le réseau routier est absolument insuffisant : à cet égard également, la réalisation de la route à circulation rapide qui devait traverser la zone s'avère essentielle.

L'attrait qu'aurait pu constituer la digue de l'Ancipa sur le plan touristique demeure jusqu'à présent absolument inutilisé : la route est en effet à peu près impraticable, et aucune action d'encouragement touristique n'a été prévue pour les alentours magnifiques du lac.

L'amélioration de la situation routière est donc la base essentielle de tout développement. "On déplore l'absence de nombreuses infrastructures qui jusqu'à ce jour est une des causes qui ont freiné l'afflux touristique. Le rapport routes-superficies territoriales est loin en dessous des valeurs moyennes que l'on enregistre pour tout le pays et pour la Sicile. Les routes actuellement existantes sont insuffisantes aussi bien par leur kilométrage que par leur aménagement inadéquat. Il faut trouver d'urgence une solution au problème routier car il freine les courants touristiques" (1).

(1) Lineamenti economici della provincia di Enna (Aspect économique de la province d'Enna) (Ed. Giuffrè, Milan)

V. LES ENVOIS DE FONDS PAR LES EMIGRANTS ("rimesse")

A. L'importance des envois de fonds

Dans le tableau économique d'ensemble des trois communes, les revenus gagnés en dehors des communautés et remis aux familles qui y résident constituent un important facteur. Ces revenus, que représentent-ils par rapport au revenu total ? Pour les familles bénéficiant directement de ces envois de fonds il est certain qu'ils constituent une large part de leur revenu total. Dans le chapitre XI relatif à l'agriculture, nous avons publié nos observations concernant 180 ménages d'agriculteurs, en tant qu'échantillon pour les trois communautés. Il convient cependant de remarquer que la question qui leur avait été posée était : "avez-vous d'autres sources de revenu en dehors des revenus provenant de l'exploitation ?" Dans la plupart des cas, il s'est agi de "rimesse", mais pas dans tous. Dans le cas de Troina, les revenus complémentaires signalés dans les interviews provenaient en grande partie de travaux effectués à l'intérieur des communautés mais de nature extra-agricole.

La totalisation de tous ces revenus complémentaires a donné les moyennes suivantes d'adjonction au revenu agricole : 10 % pour Troina, 20 % pour Gagliano, et 30 % pour Cerami. Les familles recevant ces revenus complémentaires sous forme de "rimesse" ont perçu en moyenne 350.000 à 400.000 liras par an, les interviewés ayant déclaré recevoir une moyenne mensuelle de 50.000 liras pendant les 7 ou 8 mois pendant lesquels les membres de la famille avaient travaillé à l'extérieur.

Ces pourcentages apparaissent toutefois beaucoup trop faibles. Ailleurs dans le Sud, les "rimesse" atteignent parfois 50 % du revenu total des ménages. Pourquoi le pourcentage serait-il si faible à Troina alors que le nombre de ses travailleurs à l'extérieur est aussi grand qu'à Cerami (en valeur absolue, mais pas en pourcentage) ? Il est possible qu'une proportion plus grande de ses émigrants temporaires soit constituée de ménages non-agricoles.

Cependant les pourcentages moyens rappelés ci-dessus arrivent à masquer la situation véritable, en particulier à Gagliano et Cerami.

Ces pourcentages -respectivement 10, 20 et 30 %- groupent en effet tous les ménages, bénéficiaires ou non de "rimesse". On aurait dû regrouper les ménages recevant des revenus complémentaires, et même les ménages recevant des revenus complémentaires uniquement sous forme de "rimesse".

Cependant, même laissant ensemble les bénéficiaires et les non-bénéficiaires, de plus forts pourcentages apparaissent si nous distinguons au moins les exploitations de différentes dimensions et de différents types. Les petites exploitations ont ensemble reçu des revenus complémentaires en plus forte proportion (au delà des 10, 20 ou 30 % indiqués plus haut(1)). A Troina, le revenu total par famille dans les exploitations gérées par leur propriétaire d'un à cinq hectares provient pour 23% de sources non-agricoles; dans les métairies de mêmes dimensions la proportion est encore plus forte, 44 %. Les moyennes comparables pour Cerami sont respectivement de 40 et 67 %. Les exploitations gérées directement, et de mêmes dimensions, obtiennent à Gagliano 42 %. Les exploitations de 1 à 5 hectares qui sont les plus pauvres représentent 60 % de l'ensemble des exploitations à Troina et Cerami, et 80 % à Gagliano. Ces évaluations sont plus conformes que les évaluations globales faites pour d'autres communautés du même type dans le Midi.

Un autre renseignement provenant de ces mêmes interviews mérite qu'on s'y intéresse ici. C'est la durée moyenne de la période d'absence évaluée à 7 ou 8 mois. Dans les interviews faites parmi les émigrants (voir chapitre VI) aux questions "revenez-vous chez vous en Sicile tous les ans, et si oui, pour combien de temps"?, tous ont répondu oui à la première question, et à la deuxième question, aucun n'a parlé de plus de trois mois. Cela devrait faire augmenter la durée annuelle d'au moins un mois et les "rimesse" d'au moins 50.000 lires. De cette façon, on pourrait tabler sur une moyenne d'au moins 400.000 lires ou même, si l'on admet une période de 9 mois, à 450.000 lires. Les moyennes précédentes sous-estiment dès lors probablement le montant réel des revenus non-agricoles sous forme de "rimesse".

Cela ne nous fournit pas davantage le total des remises qui parviennent à Troina, Gagliano et Cerami. On pourrait essayer d'extrapoler ces évaluations mais cela donnerait un résultat par trop incertain.

(1) Tabl. 35 p. 161

Nous préférons une autre méthode qui présente cependant, elle aussi, des risques d'erreur. Elle consiste à évaluer le montant reçu par chacune des communes sur le total connu des "rimesse" de la province d'Enna. Il faut procéder à une évaluation, la loi n'autorisant pas que soient révélés les encaissements et les déclarations à la poste et aux banques.

La procédure que nous employons est la suivante :

1. Nous donnons le total pour la province d'Enna
2. Nous supposons que chaque ville reçoit une part conformément au pourcentage qu'elle représente par rapport à la population totale de la province
3. Nous évaluons alors combien il faudrait de personnes envoyant des fonds pour que ces totaux soient obtenus
4. Nous essayons ensuite de voir si, en fait, chaque communauté comprend un tel nombre de personnes
5. Nous comparons 4 et 3 et lorsqu'apparaissent des discordances, nous essayons de trouver une explication.

Examinons à présent ces points :

1. En 1964, le total des envois de fonds affluant dans la province d'Enna a été de 5.310 millions de lires. Sur ce total, 970 millions provenaient d'autres régions d'Italie et 4.340 millions de l'étranger. Ces sommes arrivent sous forme de "vaglia"(mandats) par les banques et surtout par la poste.
2. Après consultation de différentes personnalités bancaires des villes et du chef lieu, il semble que nous pouvons procéder ainsi :
Troina représentait 6 % de la population de la province dans l'année pour laquelle nous disposons des montants des envois de fonds; pour Gagliano, le pourcentage est de 2,1 % et pour Cerami de 1,8 %. Cela donne (en millions de lires) :

	Mandats internes	Mandats internationaux	Total
Troina	58	260	318
Gagliano	20	91	111
Cerami	17	78	95

3. En supposant que l'envoi moyen se monte à 50.000 lires et que leur nombre annuel soit de 8, soit au total 400.000 lires, on arrive aux nombres suivants de personnes envoyant des fonds :

	Mandats internes	Mandats internationaux	Total
Troina	145	650	795
Gagliano	50	227	257
Cerami	42	195	237

4. Evaluation du nombre réel de remettants par ville.

Nous supposons que ce n'est pas seulement les émigrants "temporaires" qui envoient leurs économies, mais également une partie des émigrants "définitifs".

Les émigrants définitifs sont nombreux. (1). Nous faisons l'hypothèse qu'un sur quatre d'entre eux est capable de faire des économies et d'envoyer celles-ci au pays natal. Combien parmi ce quart effectivement réellement des envois ? Nous ne pouvons faire ici que des évaluations. Les chiffres sont donnés dans le tableau n° 41.

Les émigrants temporaires (1) qui quittent leur ville sans sortir d'Italie sont à l'origine des mandats internes. On peut faire de même pour les émigrants saisonniers qui sortent d'Italie.

Evaluation

Sur cette base le tableau n° 41 a pu être établi.

Tableau n° 41 - Evaluation du nombre d'émigrants envoyant des fonds à leur famille

	Troina	Gagliano	Cerami
Emigrants définitifs hors Italie	700	341	734
Emigrants temporaires hors Italie	234	82	256
Emigrants temporaires en Italie	145	48	60
Emigrants temporaires à destination inconnue	96	32	-

(1) voir chapitre IV "Aspects démographiques". Les listes électorales permettaient de les connaître sauf à Gagliano. Pour cette commune une évaluation proportionnelle à celle des deux autres a été faite.

Les "inconnus" étant répartis proportionnellement entre les temporaires travaillant en Italie et en dehors, les totaux s'établissent comme suit :

	Troina	Gagliano	Cerami
Emigrants temporaires hors Italie	288	100	256
Emigrants temporaires en Italie	187	62	60
Total émigrants temporaires	475	162	316

5. La comparaison du nombre réel de personnes envoyant des fonds avec le nombre qui serait nécessaire, compte tenu du montant global des fonds qui sont envoyés dans la région est faite ci-après

	Nombre nécessaire	Nombre "réel" (évaluation)
TROINA		
émigrants à l'intérieur de l'Italie	145	187
émigrants hors Italie	650	
1) temporaires		288
2) définitifs		700
GAGLIANO		
émigrants à l'intérieur de l'Italie	50	62
émigrants hors Italie	227	
1) temporaires		100
2) définitifs		341
CERAMI		
émigrants à l'intérieur de l'Italie	42	60
émigrants hors Italie	195	
1) temporaires		256
2) définitifs		734

Cette comparaison suscite les commentaires et explications suivants :

- a) Les trois villes ont assez de travailleurs saisonniers vivant ailleurs en Italie pour que soit atteint le nombre requis correspondant au montant total des mandats internes reçus dans les trois communautés;
- b) Elles ont de même assez de personnes vivant en dehors de la Communauté à l'étranger pour que paraisse vraisemblable le total des mandats internationaux évalué pour les trois villes, lorsqu'on inclut tous les hommes de plus de 21 ans ayant émigré définitivement. Pour diverses raisons, nous ne pouvons inclure toutes ces personnes. On doit admettre que le gros des remises provient des émigrants temporaires.

Si l'on devait admettre cette supposition sans restriction, seules les données pour Cerami seraient cohérentes. On peut en conclure que Cerami reçoit chaque année quelque 95 millions de lires de "rimesse" de la part des émigrés. Il n'est pas nécessaire de faire appel à d'éventuels fonds envoyés par des émigrants définitifs pour expliquer ce montant.

Au contraire, pour Gagliano et Troina il est nécessaire de faire appel aux émigrants définitifs pour expliquer l'importance des envois de fonds. Nous ne connaissons aucune étude qui pourrait fournir des indications sur l'importance des "rimesse" des émigrants définitifs. On peut supposer que plus longtemps les gens restent absents, plus intermittents deviennent leurs envois. D'autre part, on peut supposer que les jeunes maris attendant d'être réunis avec leurs femmes effectuent des envois.

Pour Gagliano il n'y aurait pas lieu de faire appel à cette source, si l'on modifie la ventilation supposée des émigrés temporaires à destination inconnue en 62 en Italie et 100 à l'étranger (Tabl. 41 p.200). Cette hypothèse s'était révélée nécessaire car nous n'avons aucune source d'information disponible à Gagliano sur les chiffres réels. Nous avons donc supposé qu'ils devraient être au moins proportionnels aux chiffres comparables pour Troina. Si nous avions au contraire supposé que les émigrants temporaires, en et hors Italie, de Gagliano sont dans la même proportion que ceux de Cerami, Gagliano aurait eu assez et n'aurait pas eu besoin de faire appel aux émigrants définitifs.

Pour Troina on n'arrive pas à un nombre suffisant d'émigrés temporaires en dehors de l'Italie. Il est cependant possible d'améliorer le nombre "réel" par quelques autres suppositions. Supposons d'abord que tous les émigrants à destination inconnue dont on n'a pas besoin pour expliquer

lès envois de fonds internes (c.à.d. 187 moins 145 soit 42) soient considérés comme "temporaires hors Italie". Le nombre de ceux-ci devient alors 330 au lieu de 288. Supposons, en deuxième lieu, que sur les hommes de plus de 21 ans émigrants définitifs, 1 sur 6, soit 116 envoient des fonds d'un montant correspondant. Le total de ceux qui envoient des fonds est ainsi porté à 446. Il reste une troisième possibilité. Nos évaluations du nombre requis sont fondées sur la supposition que chaque émigrant envoie 400.000 lires (50.000 lires par mois pendant 8 mois). Mais, ainsi qu'on l'a signalé antérieurement, les interviews avec les émigrants résidant en France et en Allemagne donnent à penser que les envois de fonds pourraient avoir lieu neuf mois ou plus par an. D'autres communautés reçoivent en fait 450.000 à 500.000 lires. Avec des envois de 450.000 lires par émigré, 577 suffiraient pour atteindre les montants globaux évalués au lieu de 650. Il n'en subsiste pas moins un "écart" de 100 émigrés environ. Il nous faut donc ramener la valeur globale des envois de fonds reçus par Troina de l'extérieur évaluée à 260 millions de lires à quelque 200 millions de lires. Le total des envois de l'extérieur et de l'intérieur combinés, tombe alors de quelque 318 à quelque 258 millions de lires.

On en arrive donc à admettre qu'environ 1 famille sur 5 dans les trois communes reçoit des envois de fonds de l'ordre indiqué dans les précédents paragraphes. Cela ne semble pas du tout improbable bien que, faute de renseignements précis, on ait eu à employer des raisonnements complexes pour parvenir à ce résultat.

B. L'Utilisation des envois de fonds

Les renseignements sur l'épargne étant rares, nous ne pouvons que rapporter ce que des personnes bien au courant nous ont confié.

Dans la province d'Enna, les gens épargnent d'ordinaire plus sous forme d'achats de maisons ou d'équipement ménager et dans une moindre mesure sous forme d'achats de terrains que sous forme de dépôts bancaires ou postaux. En outre, un grand nombre de personnes thésaurisent chez elles sous une forme ou une autre.

Au cours de ces dernières années d'inflation, la province a vu diminuer considérablement l'épargne bancaire et croître en proportion les achats d'équipement ménager, de postes de télévision, de vêtements et de voitures automobiles.

Des témoignages concrets de l'incidence des remises sur nos communautés ont été fournis dans les divers chapitres et seront examinés également avec les perspectives d'avenir. Il a été démontré qu'elles constituaient des économies à la fois artificielles et précaires. C'est en bref une source de revenus qui est fonction des conditions économiques régnant ailleurs en Italie, en Allemagne, en France et dans les autres pays du nord de l'Europe et d'ailleurs.

C. Autres sources de revenu

Deux autres sources de revenu présentent encore une importance. Il y a en premier lieu les différents types d'assistance sociale. Sans que l'on ait consacré un examen approfondi à ces revenus on peut affirmer qu'ils ne sont pas très importants dans la zone étudiée. Les allocations familiales peuvent se révéler à l'avenir intéressantes pour les agriculteurs mais, jusqu'au moment de l'enquête, il n'en était pas accordé dans les trois communes.

Une autre source est constituée par les dépenses publiques. Un calcul de l'importance des dépenses d'infrastructure est effectué dans la troisième partie du rapport, où sont traitées les perspectives autres que dans l'agriculture. Une étude plus systématique de la disponibilité de ces fonds publics et aussi d'autres types de dépenses publiques serait utile (1).

Il convient cependant de noter que ces types de dépenses ne peuvent être considérés comme apportant aux communautés une contribution nette. Il faudrait étudier dans quelle mesure ces dépenses ne constituent que de simples transferts à l'intérieur de la communauté, par le canal de l'impôt. Bien entendu, même si elles n'étaient que des transferts, elles peuvent mettre à l'oeuvre des capitaux inactifs dans un sens que l'on peut présumer favorable.

(1) On pourrait utiliser à cette fin les données partielles figurant dans la publication "Situazione della Finanza locale" (Istituto poligrafico, Roma) ainsi que dans l'"Annuario di Statistiche Provinciale (ISTAT-Rome). Plus important est l'Annuario di statistiche dei Comuni (ISTAT).

CHAPITRE XIVLA COOPERATION§ I. HISTOIRE DES EXPERIENCES COOPERATIVESIntroduction

Il est unanimement admis que l'esprit de coopération n'a jamais existé dans les régions de Troina, Gagliano et Cerami, sauf dans la mesure où la propagande extérieure a fait croire que la coopération, en soi, pouvait résoudre quelques problèmes (1). Le concept de la coopération en tant que travail en commun, en tant qu'effort commun en vue d'une aide mutuelle n'a jamais rencontré un grand crédit auprès des masses. On sait fort bien que les coopératives existent et fonctionnent bien dans le nord de l'Italie, mais on est d'accord pour soutenir que la même chose ne serait pas possible dans la région. On ne voit dans la coopération qu'un instrument qui permettrait de surmonter quelques difficultés séculaires. L'individualisme et l'égoïsme seraient ici extrêmement poussés et revêteraient même parfois un caractère presque pathologique (2).

Dans un passé reculé, il y a eu des coopératives de consommation, à savoir des débits de comparaison "magasin témoin" ou débits de produits alimentaires, mais ces tentatives peu nombreuses, qui surgirent pour empêcher la spéculation, échouèrent toutes. Elles échouèrent à cause du nombre limité des ventes, vu que le petit commerce de la région était trop fractionné pour pouvoir les maintenir en vie. La configuration géographique de la région a constitué elle aussi une entrave à l'extension de l'activité des débits : à Troina, par exemple, le consommateur se déplacera difficilement du quartier "San Basilio" au quartier "Borgo" pour y faire des achats dans un débit, même si les prix sont moins élevés que dans son quartier.

Ci-après nous faisons un bref aperçu historique, localité par localité, des coopératives et indices en signalant aussi leurs difficultés particulières. A la fin de cet aperçu, il sera traité des difficultés générales qui paraissent communes à toutes ces coopératives.

(1) Ce jugement d'une personnalité, même s'il a été émis seulement pour Troina, s'applique de la même façon à Gagliano et à Cerami, ainsi qu'il ressort des entretiens guidés

(2) Les entretiens guidés ont révélé une quasi unanimité sur ce point.

A. GAGLIANO

Deux coopératives agricoles ont été constituées à Gagliano et toutes deux ont fait faillite, l'une par suite -selon certaines rumeurs- du manque de probité de ses dirigeants, l'autre par suite de la méfiance réciproque de ses membres qui ne payaient pas leurs cotisations.

Il n'existait au moment de l'enquête qu'une seule coopérative active dans la localité, l'ICEG (Impresa Cooperativa Edile, Gagliano - Entreprise coopérative du bâtiment, Gagliano). Elle est née en réaction contre les entreprises du dehors qui monopolisaient les travaux de la localité, mais elle fut immédiatement soutenue par l'AGIP pour qui cette coopérative a construit des routes, l'aménagement des espaces, etc. Elle a construit aussi des routes pour la commune de Gagliano. Au moment de sa fondation, la coopérative avait 27 membres; elle en compte 40 au moment de l'enquête et avait exécuté pour environ 70 millions de lires de travaux. Ses statuts s'inspirent de ceux de l'ICET, de Troina, dont nous parlerons plus loin. C'est une coopérative considérée comme "rouge" (1). Les difficultés que rencontre cette coopérative proviennent du manque d'éducation de ses membres et de leur méfiance réciproque.

Au cours des mois de mars et avril 1964 une nouvelle coopérative, l'entreprise coopérative du bâtiment San Cataldo, a été lancée, mais elle n'avait pas encore à l'époque de l'enquête été reconnue du point de vue légal. Cette nouvelle coopérative entend -comme l'exposait son animateur-rassembler les éléments "blancs" comme l'ICEG l'a fait pour les "rouges".

B. CERAMI

Il n'existe qu'une coopérative active à Cerami, la "Cooperativa Agricola de Risorgimento Cerami", et il semble qu'elle fonctionne convenablement. Elle a principalement pour objectifs de donner en location à ses membres des terres et des tracteurs et machines agricoles. Elle s'occupe aussi d'obtenir des produits alimentaires pour ses membres à des prix réduits.

(1) D'après les personnes interrogées, presque toutes les coopératives auraient en Italie, une coloration politique.

C. TROINA

Nous avons examiné à Troina le cas de neuf coopératives dont trois sont des coopératives agricoles, une coopérative du bâtiment, trois coopératives dites de travail, une coopérative de location de véhicules automobiles et une coopérative de factage et de transports. Un débit de comparaison "magasin témoin", coopérative de consommation a fait faillite ce qui a provoqué une action judiciaire.

a. Les coopératives agricoles

La première a été la "Cooperativa Agricola San Giuseppe" fondée en 1947, mais qui disparut aussitôt. Elle vendit d'abord des boîtes de poisson salé, puis des engrais chimiques, et ses membres se partagèrent les bénéfices.

La "Cooperativa Agricola San Rocco" existe encore mais uniquement sur le papier car elle n'a aucune activité. Elle fut fondée en 1954 comme coopérative des bénéficiaires de la réforme agraire. Ses objectifs sont les suivants : l'achat pour compte de ses associés de tous les produits nécessaires à l'agriculture, la conservation, la transformation et la vente des produits des différentes entreprises, l'achat de machines et d'équipements agricoles, le crédit agricole en faveur de ses associés, l'instruction élémentaire et l'instruction technique professionnelle de ses associés et des membres de leur famille, l'exécution de travaux de déblaiement, de routes, de canaux, de maisons, etc. nécessaires pour l'amélioration et l'aménagement des terres distribuées par la réforme agraire et, enfin, l'installation et la gestion d'industries agricoles. La cooperative, conformément aux articles 2 et 45 de la loi n° 104 du 27 décembre 1950 sur la réforme agraire en Sicile, a été constituée sous les auspices de l'ERAS (1), et c'est à cet organisme qu'ont été confiées la consultation et l'assistance technique et administrative, ainsi que la supervision comptable de la société.

La coopérative comptait au moment de l'enquête 73 membres, tous participants à la réforme agraire. Lors de sa fondation l'ERAS a mis à la disposition un premier fonds mais la coopérative n'a jamais eu aucune activité. Pendant l'année 1959-1960, l'ERAS donna à la coopérative un tracteur de seconde main dont le coût aurait dû être remboursé plus tard par les membres, mais ils n'en firent rien parce

(1) Ente per la Riforma Agraria in Sicilia.

qu'ils n'ont pas voulu entendre parler d'amortissement, etc. (1).

La coopérative n'avait même pas les moyens financiers pour construire des locaux pour l'entreposage du blé, ni pour payer les fonctionnaires qu'il eût fallu.

La troisième coopérative agricole est la "Cooperativa Agricola de Troinese". Fondée en 1962 elle comptait au moment de l'enquête environ 40 associés et un capital social de 280.000 liras - dont 9.000 liras seulement ont été versées. Elle n'avait jamais eu d'activité, n'avait donc qu'une existence nominale. On en fit grief à la bureaucratie, lente et laborieuse, qui aurait empêché la coopérative de bénéficier des facilités que les autorités publiques auraient dû lui accorder comme elles l'avaient promis.

b. Les coopératives du bâtiment

La coopérative "San Silvestro" a été créée en 1949. Elle a pour but de mener une activité de construction et de fournir un logement à ses membres. Elle comptait au moment de l'enquête 51 membres; son capital souscrit était de 963.000 liras, versé à concurrence de 259.000 liras. Presque tous ses membres sont des ouvriers, sauf 4 "intellectuels". En plus de son activité de construction de bâtiments, la coopérative a construit quelques rues. Mais elle a connu des difficultés financières entraînant son inactivité. Il y a eu des divergences de vue et des luttes internes. Comme de coutume, on stigmatise la bureaucratie de l'Etat et l'on dénonce le retard de l'approbation des travaux terminés et le retard consécutif des paiements, d'où un manque de confiance des ouvriers associés à l'égard de la coopérative.

(1) A une question que nous avons posée il nous a été répondu que cette coopérative a été créée, non par la base ou par la volonté des associés, mais par le haut, à des fins politiques, qu'en dix ans d'existence elle n'a rien réalisé, que les dirigeants ignorent tout du système coopératif, et que les membres n'ont jamais été instruits du sens véritable de la coopération. Tout était fait par un comptable, sans aucune participation des membres, donc sans aucun intérêt de leur part.

c. Les coopératives dites de travail

La première est l'ICET (Impresa Cooperativa Edile Troinese = Entreprise coopérative du bâtiment de Troina). Cette coopérative a été fondée en 1959, à l'initiative du parti socialiste italien, dans le but de diminuer le chômage, spécialement pour les maçons, les ouvriers et les manoeuvres du secteur du bâtiment de Troina. Ce n'est pas dans le sens propre une coopérative de travail se proposant d'assurer à ses membres du travail équitablement rémunéré. L'ICET gère, grâce au travail de ses membres, une entreprise de travaux de constructions civiles, de routes, de terrassements, etc. Elle a également des initiatives récréatives et mutualistes en faveur de ses membres. Cette coopérative est née de la confiance directe et personnelle que son animateur a pu inspirer.

Les membres, au moment de l'enquête au nombre de 85, sont pour la plupart recrutés parmi la main-d'oeuvre non spécialisée, même s'il y a parmi eux quelques éléments spécialisés mais pas très formés sur la plan technique. Quelques techniciens et quelques éléments administratifs sont admis, au nombre strictement nécessaire au bon fonctionnement de la société, mais jamais dans une proportion supérieure à 40 % du nombre total des membres ouvriers. A leur admission, les membres paient une cotisation à fonds perdus de 2.000 lires et souscrivent une part sociale de 10.000 lires au moins ou d'un multiple de 10.000 lires, mais jamais supérieure à 250.000 lires. Tous les membres ont versé leur part de 10.000 lires, chiffre élevé si l'on tient compte de la pauvreté des membres. Ceci démontre le haut degré de confiance qu'ils témoignent pour cette initiative et pour ses possibilités de succès.

Pendant une année environ, la coopérative n'a eu aucune activité. Puis l'AGIP s'est installé dans la région et la coopérative commença pour le compte de celle-ci des travaux de déblaiement, de construction de routes, d'aménagement d'espaces, etc. Nombreux sont les membres qui ont apporté à la coopérative une aide financière ou qui ont accepté de travailler sans être payés les premiers mois, ce qui a permis un véritable autofinancement des travaux : c'est là un fait qui mérite d'être mentionné. En trois ans, l'ICET avait exécuté des travaux pour 250 millions de lires environ, avec de 25.000 à 30.000 journées de travail.

A titre d'encouragement pour son activité, l'ICET a reçu des subsides régionaux pour un total de 16 millions de lires. Elle n'a pas reçu assistance technique de la part du gouvernement, mais bien de la part de la "Lega Nazionale della Cooperativa e Mutue" (Ligue nationale des coopératives et mutuelles) dont l'ICET est membre. La coopérative était à même de réaliser ses initiatives récréatives et mutualistes, grâce à ses bénéfices qui étaient suffisants, mais au moment de l'enquête elle ne pouvait le faire parce qu'elle ne parvenait pas à encaisser ces bénéfices.

Une autre coopérative de travail est la "Rinascenza Societa Cooperative" fondée en 1963 comme société de construction, agricole, de transports, de production et de travail ayant pour but d'assurer à ses membres du travail dans ces domaines, en éliminant tous les intermédiaires. Au moment de l'enquête, avec ses 25 membres, la coopérative avait réalisé, en six mois d'activité, des travaux pour un total de 30 millions de lires qui avaient laissé des bénéfices très réduits.

La "Rinascenza" avait reçu des subventions du gouvernement pour l'achat d'un véhicule automobile.

La dernière coopérative de travail est la "San Sebastiano" qui a été fondée en 1958. A l'origine, elle avait pour but d'agrandir et de faciliter la petite propriété agricole par l'entremise de la "Cassa Formazione Piccola Proprietà" (Caisse de formation de la petite propriété) du ministère de l'agriculture. C'est une coopérative agricole, de construction, de transports et de consommation tout à la fois, alors qu'à l'origine elle était orientée surtout vers l'activité agricole. La coopérative se rattachait à la Democrazia Cristiana, mais quelques uns des membres appartenaient au parti socialiste et au parti communiste. La société a adhéré également aux ACLI (Associations catholiques des travailleurs italiens) ce qui lui donne une tendance d'action sociale. Le gouvernement régional avait promis de la financer pour un total de 14 millions.

La "San Sebastiano" avait obtenu et exécuté dans la construction et les transports, l'adjudication de certains travaux limités. Elle se chargeait également de travaux dans d'autres provinces, Messine et Palerme notamment. Son activité s'est déplacée du secteur agricole à celui du bâtiment parce qu'il lui manque un personnel préparé sur le plan technique et qui soit disposé à suivre continuellement les agriculteurs dispersés dans la campagne. Comme toujours ses difficultés sont le manque

de capitaux, la mentalité générale non instruite au sujet de la coopération, le manque de loyauté et la méfiance réciproque, surtout entre les dirigeants.

d. Les autres coopératives

Il existe encore deux coopératives en dehors des catégories déjà énumérées. La première est la coopérative "ROBUR", coopérative de transports et de factage, fondée en 1960. Sa naissance fut provoquée par la venue à Troina de l'ENI - AGIP qui a été le seul organisme qui lui ait donné du travail. Après le départ de l'ENI de Troina, le travail a manqué et l'on a songé à rénover la coopérative pour qu'elle puisse assumer des travaux dans le domaine de la construction. Coopérative qualifiée comme "rouge", avec onze associés seulement à l'époque, la ROBUR n'a pas dû faire face à des difficultés spéciales, si ce n'est l'analphabétisme complet de ses membres qui serait à la base de la grande méfiance qui règne en son sein.

L'autre coopérative est la "Cooperativa Autonoleggio Troinese" (de location de véhicules automobiles). Fondée en 1961, sa naissance fut la conséquence de la venue de l'ENI-AGIP. Elle avait pour but d'éliminer les conséquences de la forte concurrence parmi les propriétaires de véhicules chauffeurs de taxi. L'AGIP a préféré traiter avec une coopérative plutôt qu'avec des particuliers pour le transport de ses fonctionnaires et de ses travailleurs. Malgré cela d'autres ont continué à faire la concurrence à la coopérative et à l'écartier dans certains cas.

Les dix membres à l'époque de la coopérative avaient souscrit chacun cent actions de 1.000 lires. Quant à la libération de ces actions, certains ont versé le prix de cinq actions, d'autres de dix. La coopérative a effectué les deux premières années des travaux concédés pour 6.000.000 de lires environ.

D. DIFFICULTES GENERALES

Essayons à présent de faire un résumé des difficultés communes en ces trois localités à toutes les coopératives qui ont été examinées.

Ce sont avant tout la mentalité qui n'est pas encore éduquée pour la coopération et l'individualisme et l'égoïsme dénoncés dans les entretiens guidés. Par suite d'une méfiance réciproque, chacun préfère travailler seul.

Ensuite, il manque des administrateurs capables de faire fonctionner les coopératives. Il y a eu des cas de malhonnêteté qui ont alimenté la méfiance à l'égard des coopératives. Quand on parvient à trouver ou à former des dirigeants de coopérative, ils abandonnent presque toujours la coopérative pour trouver ailleurs du travail, par exemple comme employé de l'Etat.

Pour les coopératives du bâtiment, la plus grande difficulté signalée par les dirigeants est le manque de capitaux. Ces capitaux ne peuvent provenir que des membres, mais ceux-ci sont trop pauvres. D'autre part les coopératives ne parviennent pas à obtenir des prêts des banques, parce que celles-ci ne consentent des prêts qu'à ceux qui disposent d'une garantie en biens immobiliers et parce qu'elles n'ont pas de confiance dans la capacité des administrateurs ou directeurs des coopératives. Relevons cependant la "Cassa Mutui per le Cooperative" (Caisse mutuelle de prêts pour les coopératives) créée par le gouvernement régional et qui accorde des prêts à un intérêt fort réduit. Au moment de l'enquête cette caisse devrait commencer incessamment à fonctionner.

D'autres leaders des coopératives dénoncent le milieu ambiant. Même les organismes publics ne se fieraient pas aux coopératives. Une coopérative trouve difficilement un travail ou une adjudication si elle ne peut pas compter sur un appui politique. Cette méfiance serait très marquée chez les instituts de prévoyance sociale, mais non sans motif. On a abusé des subventions de l'Etat en faveur de pseudo-coopératives créées à des fins politiques. On a assisté à une prolifération de coopératives créées uniquement pour profiter des subventions gouvernementales. Ces subventions ont donné lieu à des spéculations obscures et l'on a vu jusqu'à la Maffia créer des "coopératives".

Quant aux coopératives agricoles, la méfiance réciproque des petits propriétaires fonciers a rendu impossible de les associer dans un effort coopératif commun. Mais, en pratique, il n'y a jamais eu de véritables coopératives agricoles parce que le motif déterminant de leur création a toujours été le désir d'exploiter les subventions gouvernementales.

Une très grande difficulté trouve son origine dans le morcellement des terres des différentes exploitations agricoles qui rend impossible de réaliser une communauté d'équipement agricole. Pour certains experts locaux, pareille communauté serait la seule chose qu'une coopérative agricole pourrait faire pour ses membres.

Il résulte de ces pourcentages que Troina et Cerami sont optimistes quant à l'utilité des coopératives. Cette confiance est plus poussée à Cerami où nous voyons que la réponse "très utile" pour les trois types de coopératives est de 65 % en moyenne, contre 46 % à Troina. A Gagliano, en revanche, on croit peu à l'utilité des coopératives. Une moyenne de 50 % à Gagliano répond que les trois types de coopératives seraient peu ou pas utiles, alors qu'à Troina 18 % et à Cerami 15 % seulement partagent cette opinion.

Le tableau n° 42 ci-dessus montre que la coopérative pour l'utilisation en commun de machines agricoles est de loin celle qui recueille le plus de réponses favorables et qui est jugée la plus utile. Sur l'utilité "globale" de la coopérative, Gagliano se différencie des deux autres localités au niveau de 99 % (test graphique). Si, pour cette même utilité globale, nous faisons la somme des trois localités, nous trouvons par le test graphique qu'il existe une différence significative entre l'attitude de ceux qui emploient déjà des machines agricoles et ceux qui ne les emploient pas.

Quant à la coopérative pour la vente en commun de produits, bien qu'elle recueille moins de réponses favorables, nous pensons que la confiance exprimée dans le succès de la coopérative en général (en réponse à la question 163) permet un certain optimisme quant à l'utilité d'une telle coopérative. Le fait qu'on a fréquenté l'école ne semble pas changer l'attitude à son égard, mais le fait qu'on a travaillé en dehors de la localité apparaît favorable pour une attitude positive. Parmi les agriculteurs qui jugent utile la coopérative pour la vente en commun de produits, seuls 23,5 %, estiment inutile une coopérative pour l'achat d'engrais, etc. tandis que parmi les agriculteurs qui jugent inutile cette coopérative de vente, 73 % considèrent qu'une coopérative d'achat est également inutile. Il apparaît donc que l'optimisme ou la méfiance à l'égard de l'une conduit à une attitude analogue à l'égard de l'autre.

Pour la coopérative d'achat, l'usage ou le non usage d'engrais déterminés, est sans influence sur la position de méfiance ou de confiance à l'égard de la coopérative. De même l'usage de semences sélectionnées ne change en rien cette attitude.

C. Motifs des attitudes négatives à l'égard de la coopération

Quarante agriculteurs, dans leur réponse à la question 163, ont estimé que les coopératives auraient eu peu ou pas de succès. Pour quels motifs ?

En réponse à la question 164, quinze de ces quarante agriculteurs des trois localités, soit 37 % environ, n'ont pu dire pourquoi. Treize personnes, dont neuf à Gagliano, ont invoqué qu'il est difficile de se mettre d'accord; sept autres personnes, dont quatre à Gagliano, ont assuré qu'il y a toujours quelqu'un qui cherche à en tirer profit, c'est-à-dire à exploiter les autres; une personne, de Gagliano, avait vu la faillite d'autres coopératives et en avait déduit qu'elles ne peuvent pas réussir. 50 % à Troina et 67 % à Cerami, n'étaient pas à même de donner une explication de leur avis défavorable. Pour le questionnaire des jeunes également, 57 % de ceux qui avaient répondu négativement à une demande identique (question 80), ne pouvaient motiver leur réponse.

Rappelons en outre qu'à la question 163 sur les possibilités de succès des coopératives, 12 personnes sur 22 à Troina, 16 sur 37 à Gagliano et 21 sur 30 à Cerami ont estimé que les coopératives auraient au moins quelque succès. On leur demanda par la question 165 qui devrait prendre l'initiative de lancer ces coopératives. Ceux qui répondirent que les agriculteurs eux-mêmes devraient organiser les coopératives étaient en proportion de 58 % à Troina, de 62 % à Cerami. A Troina 41 %, à Gagliano 25 % et à Cerami 38 % pensaient que c'était au gouvernement de constituer ces coopératives, tandis que 12 % à Gagliano ont dit que c'était aux autorités religieuses à en prendre l'initiative. A la même question (n° 81 du questionnaire des jeunes), 29,5 % des jeunes ont répondu que les travailleurs eux-mêmes doivent les organiser, 26,8 % sont d'avis que cela appartient aux autorités religieuses et 25 % n'ont pu répondre.

§III. APPRECIATION D'ENSEMBLE

Nous avons vu dans le premier paragraphe de ce chapitre quelles sont les plus grandes difficultés rencontrées par la coopération dans cette région de la province d'Enna. Nous avons constaté combien dans nos interrogations l'accent a été mis sur l'ignorance générale de ce que signifie la véritable coopération et sur la mentalité rétrograde et la mauvaise information en ce domaine, mentalité qu'il conviendrait avant tout d'éduquer si l'on veut espérer quelque succès. Comme le faisait observer le président d'une coopérative en commentant les principes d'éducation proclamés pour les coopératives par les pionniers de Roch-

dale, de nombreux coopérateurs de la zone sont vieux et ont une mentalité à ce point conditionnée par le milieu ambiant qu'il sera extrêmement difficile de la changer. Nous avons constaté d'autre part, dans le deuxième paragraphe de ce chapitre, que malgré ces difficultés il subsiste un espoir pour le succès de la coopération : notre enquête a montré, au moins pour Troina et Cerami, qu'une opinion non négligeable est favorable à la coopération, même s'il demeure à côté de cette opinion des résidus de méfiance mutuelle, de crainte fondée d'exploitation, de défiance provoquée par la faillite d'autres coopératives ou par l'inertie de celles qui existent légalement, et d'ignorance.

Nous ne pourrions jamais insister suffisamment sur l'importance et sur le rôle de la coopération dans cette zone, coopération entendue et définie comme mouvement d'éducation qui utilise des moyens économiques.

Une action à entreprendre dans ces localités dans le domaine de la coopération pourrait suivre certaines tendances, surtout en ce qui concerne l'initiative, l'assistance technique, l'unité d'action et les besoins les plus courants. Ces suggestions que l'on peut avancer à ce sujet ne prétendent nullement d'être exhaustives et complètes.

a. L'initiative

Il faut reconnaître que, vu la pauvreté de la plupart des gens, "l'initiative pour lancer les coopératives devra probablement venir des autorités publiques, parce que seul l'Etat pourra fournir les moyens nécessaires à l'entreprise difficile du lancement dans de telles régions" (1). Il existe en réalité la Caisse de prêts pour les coopératives créées par la région sicilienne. Mais cela ne signifie pas que l'idée même d'une coopérative doive trouver son origine en haut, qu'elle soit imposée d'en haut, ni encore moins pour des fins politiques et égoïstes.

La faillite de la "SAN ROCCO" est un exemple de ce qui arrive lorsqu'une coopérative est due à l'initiative de fonctionnaires et qu'elle est gérée par eux, plutôt que par ses associés. Ceux-ci

(1) Voir LAIDLAW, A.F., Training and Extension in the Cooperative Movement - FAO - Rome 1962.

demeurent passifs, sans enthousiasme, parce qu'ils n'ont pas appris à faire les choses par eux-mêmes. Dans ces circonstances, l'aide initiale devra être donnée de telle sorte qu'elle dissipe toute équivoque qui inciterait les membres à considérer la coopérative comme un organe du secteur public ou une agence du gouvernement. En accordant l'aide financière initiale, il faudrait contrôler provisoirement la gestion de la jeune coopérative, en l'encourageant à réaliser au plus tôt son propre mécanisme de contrôle et surtout à la mettre à même de continuer son activité propre sans recours aux fonds publics (1).

b. L'assistance technique

Pour communiquer le message et l'enseignement de la coopération, pour diffuser les principes de Rochdale, pour susciter de nouvelles coopératives ou pour donner de la vie à celles qui n'existent que sur le papier et pour guider les nouvelles coopératives et leurs dirigeants à travers les problèmes et les difficultés du début, des agents vulgarisateurs ("Extension Workers") sont nécessaires. Inutile d'insister sur ce qu'ils devront avoir les qualités exigées par Laidlaw (2). Il serait désavantageux que ces vulgarisateurs soient des agents de l'Etat, mais s'il n'y a pas d'autre possibilité, alors ils devront montrer par leur comportement qu'ils diffèrent du type de l'agent de l'Etat souvent rencontré et qu'ils ont quelque chose de plus. Dans cette zone où les qualités nécessaires pour la coopération ne sont pas assez développées (comme l'esprit d'association, l'initiative, le dynamisme, la prévoyance), le vulgarisateur aura pour tâche de veiller à ce qu'un pourcentage très élevé des bénéfices soit destiné par la coopérative au bien commun dans un sens éducatif, au lieu d'être tous répartis comme cela a été le cas à Troina. Vu l'esprit de méfiance existant dans ces

(1) Les subventions de l'Etat ont constitué plutôt un élément qui a entravé l'éducation de l'esprit coopératif, en poussant à la création de coopératives fictives qui avaient pour seul objectif de profiter de ces subventions. Cela n'a pas empêché que là où les dirigeants ont fait preuve de capacités administratives il y ait eu quelque succès. Mais ce succès n'est pas celui d'une véritable coopérative mais celui de n'importe quelle entreprise bien gérée. A Troina, pour beaucoup les subventions de l'Etat ont été une fin au lieu d'être un moyen. Et c'est un moyen qu'il ne faut pas épuiser pour réclamer ensuite de nouvelles subventions; il doit mener à l'autofinancement des projets futurs.

(2) Voir LAIDLAW, A.F., op. cit., pp. 28 à 37.

localités et la peur de l'exploitation, il sera sans doute préférable que les vulgarisateurs soient originaires d'autres régions, tout en étant préparés à leur mission et susceptibles d'obtenir la confiance dans leur action.

c. Les besoins les plus ressentis

Une coopérative doit aider ses membres à découvrir eux-mêmes quels sont leurs besoins et quels sont les moyens pour y faire face. Notre enquête a démontré qu'à Gagliano, pour ne pas parler de Troina et de Cerami où l'approbation est générale, la coopérative pour l'emploi de machines agricoles a la faveur des agriculteurs. C'est donc un besoin ressenti et il faudrait rechercher dès lors comment on pourrait y satisfaire. Le morcellement des terres des participants à la réforme agraire constitue certes une difficulté. Il faudrait savoir comment ont opéré les quarante agriculteurs qui emploient les machines, et il faudrait connaître quelles sont les possibilités de les associer et d'agrandir le nombre des membres d'une telle coopérative. Nous savons que l'emploi d'une machine a pour conséquence une attitude positive à l'égard d'une coopérative pour l'utilisation en commun de machines agricoles; pareille coopération pourrait provoquer une réaction positive en chaîne et susciter des formes toujours nouvelles de coopération.

d. L'unité d'action

Une coopérative aide les hommes à trouver le dénominateur commun de l'existence et sert de contrepoids aux tensions sociales qui provoquent la discorde et les conflits. Nous sommes persuadés que pour les trois localités la prolifération de coopératives sur base des idéologies opposées et des factions politiques est une cause d'affaiblissement et les expose aux manœuvres et à la mainmise des hommes politiques. Certes, vu la tradition du pays, il ne sera pas aisé de changer pareille situation. Nous croyons cependant qu'il faudra que les vulgarisateurs prêtent attention à ces problèmes, qu'ils fassent aux membres et à la population en général la démonstration qu'une conviction commune, la lutte contre la misère, intéresse tout le monde, et que dans ce domaine il peut exister un accord parfait entre un humaniste chrétien et un humaniste non chrétien. Puisqu'il n'y a pas une façon catholique ou socialiste de fumer la terre ou de la cultiver, pourquoi ne pas unir tous les efforts ?

Des coopératives ayant un nombre restreint de membres ne peuvent rien faire. C'est seulement en faisant abstraction des divisions politiques à l'intérieur des coopératives et en les élargissant de telle sorte qu'elles soient accueillantes à tous que l'on pourra unir les forces isolées, changer la situation de l'agriculture, empêcher que la réforme agraire ne soit une faillite, consolider les petites épargnes qui sont impuissantes lorsqu'elles sont abandonnées à elles-mêmes, organiser la production, créer une communauté en vue de l'utilisation d'équipement agricole et cela pour le bien commun. C'est ainsi qu'on pourra éviter la création de coopératives fictives, organisées en vue d'intérêts particuliers et le gaspillage des deniers publics : c'est ainsi que les coopérateurs se sentiront forts.

DEUXIEME PARTIE

"ETAT DE PREPARATION DES FACTEURS
FAVORABLES AU DEVELOPPEMENT"

Dans cette seconde partie de notre rapport, nous essayerons d'apprécier les facteurs de la situation actuelle dans l'agriculture et dans d'autres activités économiques. Les changements qu'il semble approprié d'apporter feront l'objet de la troisième partie.

La question à laquelle on cherchera une réponse est la suivante : les facteurs intérieurs et extérieurs sont-ils favorables au développement ? Il est évident que les éléments de base de la réponse se trouvent dans les différents chapitres qui composent la première partie. Notre tâche maintenant est d'établir un bilan d'ensemble en se fondant sur ces éléments. Certains facteurs ont-ils montré des signes d'évolution ? Y en a-t-il quelques-uns pour lesquels une adaptation est exclue ou sont-ils tous dans ce cas ? Quels sont les aspects négatifs et positifs du bilan ?

CHAPITRE XV

LES FACTEURS EXTERNES

1. Aperçu de la situation

La situation réelle dans l'agriculture est, comme le révèle le chapitre XI consacré à ce sujet, à peu près aussi mauvaise qu'on peut l'imaginer. Il est clair que l'explication de ce fait ne doit pas être recherchée dans l'une ou l'autre cause, mais dans l'effet conjoint de très nombreux facteurs.

En premier lieu, il est clair que la population active dans l'agriculture n'est pas préparée à pratiquer l'agriculture moderne. L'absence d'intérêt ou d'initiative dans ce sens de la part des autorités concernées par le problème est l'un des facteurs qui empêchent cette préparation. Mais d'autre part ceux sur qui l'agriculteur devrait pouvoir s'appuyer pour réaliser les changements nécessaires se trouvent en défaut. Cet aspect sera étudié de façon approfondie plus loin.

Mais même si l'agriculteur lui-même et les dirigeants sur lesquels il s'appuie constituaient des facteurs positifs, les conditions naturelles, facteur fondamental, doivent être considérées comme un obstacle considérable. La nature n'est certainement pas adaptée au mode actuel de culture des céréales. Peut-elle être adaptée à un type de culture qui permettrait de mettre fin à l'exode de l'agriculture ? En fait, cela impliquerait une culture intensive sur des parcelles assez petites, étant donné le nombre élevé d'agriculteurs.

Pour un certain nombre de raisons, déjà abordées dans le chapitre XI sur l'agriculture, mais qui seront discutées plus complètement dans la troisième partie, il semble que seule une partie relativement limitée de la région de production peut ou devrait être consacrée à l'agriculture intensive. Le système d'agriculture qui semble indiqué est celui d'exploitations extensives avec l'élevage de bétail.

Cette solution ne résoud pas le problème de trouver d'autres emplois pour ceux qui devront encore quitter l'agriculture. Trois solutions leur sont offertes :

- 1° trouver un emploi dans des activités autres que les activités agricoles dans les trois communes ou leurs environs immédiats;
- 2° chercher un emploi dans une région un peu éloignée (par exemple à Catane) mais sans que cela nécessite une migration;
- 3° chercher un emploi ailleurs même si cela implique l'émigration.

La discussion de ces possibilités sera réservée à la troisième partie. Mais, dès à présent, on peut remarquer que l'étude de ces possibilités nous laisse très impressionnés par l'importance de la tâche de réaffecter une très grande partie de l'excédent actuel de la population agricole dans d'autres emplois sur les lieux. La possibilité de trouver un emploi ailleurs tout en continuant à vivre dans les localités est conditionnée par un certain nombre de facteurs, l'amélioration des routes reliant les communes aux centres de travail étant l'un des plus évidents.

L'alternative finale, l'émigration, constitue en fait la solution à laquelle les petits propriétaires et les manoeuvres agricoles ont été amenés en nombre croissant depuis la fin de la guerre. Une telle émigration - qui continuera à jouer un rôle dans toute solution globale du problème - comporte néanmoins des difficultés propres. Sera-t-il possible pour les habitants de trouver à l'avenir des possibilités d'emploi ailleurs ? Le ralentissement de l'activité économique dans le nord de l'Europe ne fera-t-il pas disparaître cet important centre d'attraction et n'aboutira-t-il pas même à un renversement de la situation ? Les émigrants siciliens des zones montagneuses arriérées sont-ils de quelque manière prêts à aborder les problèmes de leur adaptation à un milieu nouveau ?

Les paragraphes précédents, au cours desquels nous avons esquissé à grands traits l'essentiel des thèmes de cette 2ème partie du rapport, peuvent sembler incontestablement négatifs. L'examen plus approfondi des divers

aspects dans la suite du présent chapitre et dans la troisième partie permettra d'évaluer à leur valeur réelle les aspects positifs existants.

2. Le milieu physique

Les facteurs physiques sont nettement défavorables pour l'agriculture. Il suffit de les rappeler : les facteurs géologiques d'altitude et de déclivité escarpée et le caractère tourmenté du relief; le sol, où prédominent les argiles et les sables permettant d'atteindre des rendements suffisants seulement sur les terrains plats à basse altitude; les ressources hydrologiques importantes mais permettant seulement sur les plans technique et économique une irrigation limitée; le caractère défavorable du climat; certaines caractéristiques de la situation géologique dues à l'homme, tel le dépouillement du sol superficiel, la Sicile ayant perdu son manteau de forêts qui autrefois était riche et les versants des collines ainsi exposés aux pluies torrentielles ayant été dénudés laissant un enchevêtrement de rigoles et de ravines; telles les surfaces des parcelles suffisamment continues pour être travaillées à la machine seulement dans les terrains plats protégés; les routes qui souffrent fortement de l'érosion environnante; l'infiltration de l'eau provoquant de larges fissures à la surface et sapant souvent de grandes sections du soubassement.

3. L'infrastructure

Il s'agit principalement des chemins ruraux, l'électrification des exploitations agricoles, le ravitaillement en eau et l'habitat agricole. Le manque de tout cela a été le thème répété à l'infini des doléances faites par les agriculteurs interrogés.

Les plaintes à propos des chemins ruraux portent surtout sur le manque de voies carrossables reliant les exploitations aux routes intercommunales. Ces routes sont en général en voie d'amélioration et on peut s'attendre à une amélioration future. Les routes n'en présentent pas moins beaucoup de virages qui rendent les déplacements très lents; elles sont toujours en réfection ou en attente de réfection. L'accès aux zones de culture s'est trouvé amélioré par les routes de liaison construites par le Consorzio di Bonifica.

Le consorzio prévoit d'installer l'électricité plus largement dans la région. La dispersion actuelle des exploitations rend cependant très onéreuse toute tentative d'électrification généralisée. Il en est de même pour la

fourniture d'eau. A notre connaissance, il n'existe cependant aucun projet d'adduction d'eau aux régions de culture.

Il faut répéter qu'il n'a été parlé ici d'infrastructure que dans la mesure où elle intéresse directement l'agriculture. Dans la mesure où les villes sont elles mêmes concernées, la situation est beaucoup plus favorable. (Pour plus de détails, voir chapitre III : Infrastructure).

Il convient d'ajouter un mot à propos du "capital social" ou de l'infrastructure sociale des zones d'exploitation agricole : les écoles rurales, les services sociaux pour les familles rurales, les services techniques essentiels, les services vétérinaires, etc. Il existe de-ci de-là des écoles rurales, mais l'instituteur devant généralement s'occuper d'enfants de différents niveaux dans un local unique, la qualité de l'enseignement est forcément assez faible. Les enfants de ces écoles sont en outre considérés comme le fléau des instituteurs de l'école moyenne (scuola media).

Dans les campagnes, il n'existe aucun service de caractère social ou technique. La majorité de la population agricole vit dans les villes mêmes, mais l'absence de tels services empêche tout développement de la vie familiale au siège des exploitations. De plus, étant donné que la majorité des enfants des travailleurs agricoles vont à l'école au village, on pourrait dire qu'il n'y a aucune raison d'améliorer les écoles rurales. Au surplus, la loi et les pressions sociales, ainsi que les impératifs économiques, menant tous à un allongement de la scolarité, les agriculteurs sont conduits à accepter le fait que leurs enfants aillent là où se trouve le meilleur enseignement, c'est-à-dire au village.

La même raison qui explique la présence au village et non dans les campagnes de la plupart des écoles rend compte également de ce fait que rien n'est prévu en dehors des villages pour les services sociaux. Les services techniques, dans la mesure où ils existent, se trouvent également dans les villages. On admet que les agriculteurs savent où les trouver et s'en approcher pour en bénéficier. Mais c'est là au moins une anomalie, étant donné que les services techniques sont destinés à intervenir sur le terrain. (1)

(1) Il faut dire un mot en passant des villages ruraux que l'E.R.A.S. essaie de créer dans diverses régions de Sicile. Aucun de ces villages ne se trouve à l'intérieur de notre zone, mais l'un d'entre eux a été édifié à proximité de Troina. L'E.R.A.S. soutient que les agriculteurs devraient être incités à quitter les villages pour vivre à la campagne. Des communautés rurales ont été en conséquence créées pour les bénéficiaires de la réforme agraire. Des maisons ont été construites près des parcelles et un centre de services sociaux a été créé (église, services communaux, techniques et sociaux).
(continuation de la foot-note, page suivante)

4. La situation démographique

Les commentaires sur la situation démographique décrite au chapitre IV font ressortir un certain nombre d'aspects plutôt négatifs. La mesure dans laquelle ces aspects sont défavorables est fonction de la réponse à une question fondamentale : la population actuelle, et les nouveaux venus provenant de l'expansion prévisible, pourront-ils trouver un emploi dans les trois communes ? Si tous n'y parviennent pas, c'est-à-dire si une partie de la population est amenée à envisager l'émigration, alors la tendance actuelle à l'émigration doit, sous ce rapport, être considérée comme favorable.

De telles considérations demandent cependant que la situation démographique soit au préalable passée en revue.

a. Importance actuelle de la population

En 1961, Troina avait plus de 13.000 habitants, Gagliano environ 4.900 et Cerami environ 4.400. Le nombre d'habitants de ces 3 communes a, malgré des taux normaux de croissance, décliné régulièrement depuis le recensement de 1961. S'il n'y avait l'émigration, ce nombre accuserait un accroissement net plutôt qu'une diminution.

A peu près toutes ces expériences ont été des échecs et ont été abandonnées par les agriculteurs. Ceux-ci se plaignent tous que les maisons n'ont ni eau, ni électricité et ont été souvent construites là où la terre était trop pauvre pour qu'il soit possible d'en vivre. L'abandon s'explique aussi en partie par les habitudes sociales des Siciliens, lesquels ont été tellement accoutumés à vivre très près les uns des autres, sans espacement entre leur maison et celles des voisins, à quelques mètres seulement de celles situées au delà de la rue, qu'ils ne sauraient aisément se prêter à vivre dans des maisons distinctes, et moins encore dans des maisons disséminées et peu nombreuses. Les femmes sont encore moins capables de s'adapter à pareil changement.

Il ne rentre pas dans nos propos d'examiner plus en détail l'échec des villages ruraux créés par E.R.A.S. Nos brefs commentaires soulèvent néanmoins la question de savoir si cette meilleure distribution des exploitations doit être écartée sous prétexte que les agriculteurs siciliens sont incapables de s'y adapter. On doit admettre qu'un nombre suffisant d'entre eux cependant pourraient s'adapter et être intéressés si des logements décents et de bonnes terres leur étaient proposés. Si cette hypothèse s'avérait exacte, il faut constater que les réalisations tentées jusqu'à présent n'ont pas su en profiter.

Ces communes sont assez importantes et les capitaux totaux qu'elles représentent ne sont pas négligeables. On ne peut les faire disparaître par quelque coup de baguette magique : si on le pouvait, le problème qu'elles constituent pour la Sicile et, en vérité, pour tout le sud de l'Italie, ne serait pas résolu pour autant, car il existe dans l'île une infinité d'autres communes semblables. Faut-il les abandonner ? Certains y pensent sérieusement. En faveur de l'abandon, il faut dire d'abord qu'à l'origine elles n'étaient prévues que pour une fraction seulement de leur population actuelle (d'où la situation présente pour l'eau : p.ex. les puits autrefois suffisaient).

Les villes des collines, destinées à offrir une protection, pouvaient vivre de ce que produisaient les agriculteurs sur le plat terrain qu'elles dominant. Aujourd'hui, l'accroissement de la population a suscité une crise économique aux dimensions effrayantes. Les données démographiques concernant la population agricole active suffisent à mettre en lumière les dimensions de cette crise. Le chapitre IV sur la démographie montre qu'en dépit de la forte diminution du pourcentage de la population vivant de l'agriculture, la moitié ou plus de la population avait encore cette activité en 1961 (1).

La progression de la population non active met en évidence un aspect de la situation agricole à savoir l'abandon massal et continu de l'agriculture. En 1951 (2) la population non active de Troina représentait 55 % du total de la population résidante âgée de 10 ans et plus, pour les hommes ce rapport était de 14 %. En 1961 les chiffres s'établissaient respectivement à 59 % et 26 %, ils ont encore monté depuis.

Ces hommes sans travail sont ceux qui vieillissant, sortent des rangs des personnes en quête d'emploi une fois que le travail de la terre a disparu. Malheureusement, beaucoup d'entre eux ne sont pas réellement âgés encore que, brisés par leur dur labeur et la nature, ils paraissent et se sentent vieux à 50 ans. On doit prévoir que la proportion des inactifs va continuer à monter.

(1) Voir également chapitre XI "Agriculture", pour des évaluations allant jusqu'à 1965.

(2) Voir Tabl. 9 page 49.

Parmi les inactifs, il y a un très fort pourcentage de femmes, plus fort que celui relatif à l'Italie entière. A Troina par exemple, en 1951, 97 % des femmes de plus de 10 ans étaient sans emploi, constituant 88 % de la population non active de plus de 10 ans. L'explication est la suivante : les femmes dans ces régions ne travaillent pas la terre. Les conséquences économiques sont évidentes, car les femmes pourraient contribuer à réduire les dépenses de main-d'oeuvre. On a constaté une certaine diminution. En 1961, 95 % des femmes de plus de 10 ans étaient classées comme "non-actives". La diminution est attribuée au fait que certaines femmes sont devenues commerçantes, etc. Leur productivité économique est souvent à peu près nulle. Elles vendent très peu, mais étant donné qu'elles s'occupent d'un magasin situé dans une pièce au rez-de-chaussée elles gagnent au moins de quoi vivre.

b. Le chômage

Troina a 12 % de chômeurs, Cerami 7 %, tandis que Gagliano atteint le pourcentage déconcertant de 32 %, reflétant l'effondrement à peu près total de l'agriculture dans cette commune. Au surplus, une autre partie considérable de la population active des trois communautés est soit partiellement occupée, soit occupe des emplois qui seraient abandonnés demain si cela était possible. En fin de compte, le nombre de chômeurs serait beaucoup plus grand s'il n'y avait pas l'exutoire de l'émigration.

Une question pourrait être posée en marge concernant les effets sur le chômage de l'opération "LEBOLE" à Gagliano (Industrie de confection de vêtements, pas encore en pleine activité). En premier lieu, les emplois créés seront, en grande partie, réservés aux jeunes filles. Peut-on espérer alors que les revenus dépensés de ces jeunes filles auront pour effet de réduire le chômage de la population masculine ? Certainement ces dépenses accroîtront les revenus des nombreux commerçants. Toutefois, ceux-ci étant tous sous-employés, il y a peu de chances qu'ils recrutent de la main-d'oeuvre. Si les chefs de familles des filles travaillant pour "LEBOLE" utilisent le complément de revenu familial pour s'établir commerçants, seul le chômage visible se trouvera réduit. Mais peut-être est-ce là une appréciation trop pessimiste de la contribution qu'un accroissement des revenus familiaux peut apporter à la réduction du chômage à Gagliano. Ces problèmes seront traités plus largement dans la troisième partie du rapport.

5. L'émigration

Les trois villes ont toutes vu s'accroître fortement l'émigration définitive entre les recensements de 1951 et 1961. Elle représentait en 1961 pour Troina 22 %, pour Gagliano 27 % et pour Cerami 16 % de la population de l'année de base.

En 1963-64 Troina comptait environ 800 émigrants temporaires, Cerami près de 500. A Gagliano on ne connaissait pas le nombre des émigrants temporaires. On ne connaît pas non plus le nombre de ceux d'entre eux qui en fait ont l'intention de devenir émigrants définitifs, ou qui le deviendront par la force des choses. Mais nous avons expliqué pourquoi il semble qu'il faille considérer un grand nombre d'entre eux comme définitivement perdus pour leur commune d'origine.

Les dimensions de cette émigration sont déconcertantes. En se plaçant sous un angle objectif, on est tenté de voir dans l'émigration enregistrée jusqu'à présent une nécessité inéluctable et, par conséquent, de la considérer comme un élément favorable pour le bien-être des communes. Cependant, il est certain que du point de vue psychologique et émotionnel, qui est celui des émigrants et des communautés, l'émigration est un vrai désastre. Le chapitre VI concernant l'émigration donne quelque idée du caractère pénible de ces départs forcés. Pour leur part, les communautés y voient un mal absolu. L'émigration est d'abord ressentie comme le signe d'un échec local. Qu'ils soient ou non responsables de la situation, les dirigeants locaux en ont insensiblement un sentiment de défaite.

Si ces sentiments provenaient uniquement d'une fierté locale préférant voir leur commune s'épanouir au lieu de décliner, il serait possible d'en faire abstraction, sachant que peu de nations au monde ont pu éviter les migrations, avec toutes leurs conséquences sur le développement et le déclin des villes. Mais leurs soucis sont plus justifiés.

On peut craindre en effet que de nouvelles baisses de population ne rendent les services municipaux sans cesse plus coûteux pour ceux qui restent, et même n'enlèvent toute utilité aux capitaux investis (rues, égouts, électrification, logements, écoles, etc.). Les commerçants se demandent à qui ils pourront vendre. Les artisans demandent qui pourra faire appel à eux et qui pourra payer leurs services. Lorsqu'on dit aux agriculteurs de produire autre chose que du blé, ils demandent où se trouveront les débouchés, s'il n'y aura pas sur place les gens à qui vendré les produits.

En outre, dès maintenant, les villes vivent sur les économies que leur envoient les émigrants qui ont l'intention - pour le moment au moins - de revenir un jour. Mais étant donné que ces émigrants temporaires se transforment de plus en plus en émigrants définitifs et s'installent ailleurs avec leur famille, cette source de revenus se tarira. Quand elle sera tarie, les difficultés redoubleront.

Ce problème soulève plusieurs questions, qui demandent toutes quelques réflexions.

Peut-on espérer que dans les trois communes, contrairement à ce qui se passe ailleurs, le taux d'émigration s'est ralenti ? Un indice favorable est fourni par le boom tout à fait extraordinaire des constructions. Là où il y a peu de temps encore on voyait des rues nombreuses à maisons d'un seul étage, on s'aperçoit qu'il y a maintenant dans la plupart des cas deux étages. Les trois villes, Gagliano moins, Cerami davantage et Troina surtout, ont leurs nouveaux quartiers. Les maisons qui n'ont pas été sur-élevées d'un étage - composé généralement d'une ou deux pièces seulement - ont été restaurées d'une façon ou d'une autre. La preuve est fournie que ceux qui ont financé cette activité de construction ont l'intention de s'y installer.

C'est un signe encourageant, interprété comme tel par tous les gens de l'endroit. Tout n'est pas cependant parfaitement clair et il faut faire la part des choses. On n'abandonne pas facilement un nouveau logement, mais l'adjonction d'une pièce ou deux, peut-elle être considérée en elle-même, comme exerçant une emprise suffisante ? En outre, tout au long des mois d'étude sur place les enquêteurs se sont souvent demandé si les promoteurs de toute cette activité de construction avaient réellement réfléchi sur le point de savoir comment ils subviendraient à leurs besoins et à ceux de leur investissement immobilier après leur retour ?

Une autre question est liée à la survivance des trois communes. Supposons que toutes les trois continuent à décliner fortement. Ne peut-on imaginer une limite au-delà de laquelle elles ne seraient plus habitables, mais jusqu'à laquelle elles pourraient subsister ? Des habitants moins nombreux avec des revenus plus substantiels pourraient provoquer l'apparition de revenus suffisants en vue de la création d'autres emplois bien rémunérés et de nouveaux clients pour des commerçants en nombre adéquat et moins nombreux qu'aujourd'hui, où il y a excédent. C'est précisément cette

possibilité que l'on regarde en face lorsqu'on envisage une nouvelle et forte réduction de ceux occupés en agriculture. Des agriculteurs moins nombreux mais plus productifs pourraient engendrer des revenus pour des communautés assez importantes. De toute façon, il faut admettre qu'une part importante de la population de ces communes représente à l'heure actuelle plus un frein qu'un stimulant à l'activité économique.

Dans ces conditions, conformément à l'orientation indiquée ci-dessus envisageant encore une réduction de la population active en agriculture, il y a lieu de penser que l'émigration s'est située jusqu'à présent dans la bonne direction et dans la seule possible. Nous reconnaissons cependant, pour les raisons indiquées ci-dessus, qu'à un certain moment l'exode devrait prendre fin. Cela pose cependant un problème : ce sont les jeunes qui devraient émigrer et ce sont les jeunes aussi qui devraient rester. Il est bien évident que seuls les jeunes peuvent faire face aux problèmes posés par l'émigration et s'adapter; mais il est tout aussi évident qu'il ne faut compter que sur les jeunes pour s'adapter aux nouvelles formes d'activité agricole. Le problème ne peut être résolu que si on garde suffisamment de jeunes pour faire évoluer l'agriculture. Si nos évaluations sont exactes, le nombre de ces jeunes ne doit pas être élevé et suffire quand même, sans qu'il y ait besoin d'abaisser le taux d'émigration nécessaire.

Il faut dire enfin un mot sur la préparation à l'émigration, les développements relevant de la troisième partie. Nous ne voulons ici que présenter le problème. L'émigration s'effectue parfois avec une assistance, mais généralement sans la moindre préparation. N'ayant pas de formation technique, les intéressés acceptent les emplois les moins bien rémunérés et les gardent longtemps. L'aide fournie aux partants pour leur faire connaître les lieux où ils pourront trouver un emploi et prendre des contacts utiles n'est que fragmentaire. Pire peut-être encore est leur manque de préparation au processus d'acclimatation. Il en résulte une émigration inhumaine et dégradante.

Si les émigrants ont besoin d'être préparés individuellement, les communautés de départ doivent l'être aussi. Ainsi qu'il a été démontré, l'émigration est un problème grave qui intéresse l'ensemble de la communauté et qui doit être abordé, non pas en "laisser faire...", mais en tant qu'approche de la part d'une communauté d'un problème inéluctable. Il faut que la communauté soit préparée avec une connaissance exacte de la situation et des possibilités.

CHAPITRE XVILES FACTEURS HUMAINS, LES MENTALITES

Jusqu'à maintenant, nous nous sommes principalement arrêtés dans cette 2ème partie à l'environnement physique dans ses répercussions sur la vie économique et, en particulier, sur l'activité agricole. Si le facteur humain est intervenu, il ne l'a fait que dans la mesure où les forces économiques ont agi sur lui. Maintenant, notre intention est de l'étudier, en tant qu'agent actif. Nous voulons savoir de quel genre d'hommes il s'agit du point de vue potentiel économique. Les valeurs que renferment ces hommes et l'intention qui les anime, sont-elles de nature à promouvoir, ou à retarder, le développement économique et communautaire ?

C'est à l'intérieur du groupe familial que l'on peut le mieux étudier cette population, car le système familial de valeurs a ici de profondes répercussions sur la vie économique. La question posée précédemment à propos des valeurs et attitudes des individus doit en conséquence concerner également la famille. Finalement, comme l'enseignement à la fois forme et reflète ces valeurs, nous étudierons également le système d'enseignement.

1. La famille

La grande cohésion existante au sein de la famille dans les trois communes est mise en relief dans le chapitre V. La famille joue un grand rôle en tant qu'unité de base de la structure sociale urbaine. Elle demeure, pour tous ses membres, un cadre de référence. Elle porte et transmet les valeurs communautaires. En outre, tous ses membres lui apportent quelque chose et, en elle, tous trouvent refuge en périodes de difficultés. Dans un certain sens, la famille constitue encore la source première de la sécurité sociale. En un mot, la famille est un facteur sur lequel on doit pouvoir compter.

Tout cela peut être considéré en soi comme positif et aussi à l'égard du développement, si le développement ne consiste pas à bouleverser la famille et à mettre un terme à son rôle de transmission de valeurs. Mais d'autre part le système familial présente des aspects négatifs du moment qu'il s'attache avant tout aux intérêts strictement familiaux pour se désintéresser presque complètement des affaires communautaires. Nous examinons ci-après ce repli sur soi-même et ses conséquences défavorables.

"Badare ai fatti propri". Combien de fois cette expression familière a-t-elle été entendue. "Il nous faut nous occuper de nos propres affaires" et laisser les autres faire de même. Cela exprime une conviction fondamentale des populations. Il nous concerne de nous occuper de nous-même; c'est aux autres à s'occuper d'eux-mêmes. On pourrait croire au premier abord qu'il ne s'agit là que d'une manifestation d'un sain esprit d'individualisme. Mais ce n'est pas le cas. On trouve à la base deux choses : la négligence et la suspicion mutuelle. Pour ce qui concerne la négligence il y a lieu de se reporter au chapitre V sur la famille, au chapitre IX portant sur le comportement à l'égard des autorités, au chapitre XIV sur la coopération, au chapitre XII sur les attitudes vis-à-vis de l'agriculture. L'impression nette et franche est qu'ici les gens pensent (peut-être à tort) que personne ne s'intéresse à eux, et les autorités publiques encore le moins.

Loin de croire que les institutions civiques sont là pour servir la communauté, les gens pensent généralement que les fonctionnaires et officiels eux aussi "prennent soin d'eux-mêmes". En réalité, tout le monde reconnaît que la pression exercée sur ces personnalités pour qu'ils agissent ainsi constitue un puissant élément de la vie sicilienne. De toute façon, les agriculteurs au cours des interviews ont assuré qu'ils n'avaient jamais été aidés. Ils n'attendent même pas grand chose des associations qu'ils ont créées dans ce but.

Il convient de reconnaître que pareille attitude envers les pouvoirs publics n'est pas entièrement clairvoyante. Le fait demeure cependant que c'est là l'attitude la plus courante. La famille ayant enseigné qu'il faut se débrouiller soi-même, on n'a que peu de propension à faire des sacrifices pour le bien commun. "Que pourra-t-on jamais obtenir d'une collaboration communautaire"!

Cette attitude négative à l'égard de toute collaboration s'étend aux coopératives. Le chapitre XIV sur la coopération fait très nettement ressortir deux choses : la plupart pensent que les coopératives pourraient jouer un rôle utile, la plupart croient qu'elles ne pourraient pas fonctionner parce qu'il est impossible de faire confiance à autrui.

Une autre conséquence de cette attitude de repli est que la famille ne s'intéresse que médiocrement à la politique. Bien sûr, beaucoup de gens votent, peu sont inscrits à un parti, et l'on ne croit guère à leur utilité (chapitre IX).

Une autre manifestation de ce repli de la famille sur elle-même est qu'elle ne joue aucun rôle dans la communauté. Ailleurs, on voit des organisations familiales jouer un rôle dans la communauté (exemples : Ligue des familles nombreuses, associations de consommateurs, etc.). On voit au moins des réunions dans lesquelles les familles, représentées souvent par les femmes, coopèrent à la préparation des projets en commun. Dans les trois communes rien de tout cela n'existe. Il n'y a même pas de réunions familiales au sein de la communauté pour des sorties, des pique-nique et autres distractions. Le lendemain de Pâques, la seule fois dans l'année, les familles sortent de la ville pour aller piqueniquer à la campagne : c'est distrayant mais ne révèle aucun esprit communautaire.

Maris et femmes, bien entendu, discutent des événements communautaires mais il n'existe aucun indice permettant de dire que les projets communautaires, les améliorations et autres soient pareillement débattus. En général, les femmes ont admis leur indifférence. Du fait qu'elles lisent peu (2 % seulement regardent les actualités à la télévision ou lisent un quotidien) elles n'ont que peu d'idées sur le monde au-delà du seuil de leur porte. Le chef de famille n'est guère plus évolué dans ce domaine. Bien sûr, il y a des réunions politiques, mais pratiquement jamais aucune femme n'y assiste. Le mari répète à sa femme ce qu'il a entendu et cela suffit à son éducation politique.

On pourrait croire que les familles montrent sinon directement, au moins par le biais d'autres types d'association, quelque intérêt aux affaires communautaires et civiques. La plupart des femmes (90 %) et des jeunes (80 %) n'appartiennent à aucun cercle social. Même les chefs de famille affiliés sont peu nombreux (v. Chap. V). Pire encore, alors qu'un certain nombre de ces cercles se qualifient de "culturels", ils se bornent en fait à des rencontres amicales. Le seul type d'association dont on pourrait attendre qu'il fasse participer les familles à la vie civique est la confrérie. Les confréries sont exclusivement l'affaire des hommes encore qu'elles concernent toute la famille comme p.ex confréries funéraires ("confraternite funerarie"). L'analyse de la situation religieuse montre que ces confréries ne jouent plus que médiocrement leur rôle initial d'éducation morale et religieuse et n'ont plus actuellement que deux objectifs : assurer les inhumations dans le cimetière communal, s'occuper des processions folkloriques religieuses qui constituent dans les communes une des principales manifestations religieuses.

Bien que les familles n'apportent qu'une faible contribution à leur communauté, la communauté existe pour ces gens et joue un rôle considérable dans leur vie. Elle existe d'abord comme un sentiment communautaire. En tant que telle, elle exerce un contrôle puissant sur les familles et leurs membres. La communauté confine la femme chez elle, sépare les garçons et les filles, confie aux aînés le soin de décider des mariages. La communauté existe également en tant que cadre de référence, pour les habitants des trois communes comme pour tous les Siciliens. La façon la plus courante d'exprimer ceci est de dire que les Siciliens aiment intensément leur ville natale ("Campanilismo" esprit de clocher). C'est cet esprit qui force tant d'émigrants à désirer leur retour et à améliorer leurs maisons en prévision du retour. Il explique ce fait que l'émigrant une fois revenu est si rapidement réabsorbé, retombant sans résistance dans les vieilles habitudes.

On voudrait en savoir davantage sur cet aspect de la vie des communes. Peut-il y exister des liens et une vie communautaires pouvant échapper aux regards de l'enquêteur étranger ? De plus, de quoi cet esprit de clocher est-il fait ? Quels éléments sont utiles pour l'avenir de la communauté ? Lesquels sont mauvais ? Crée-t-il un obstacle à une émigration rationnelle là où elle est nécessaire ?

Le rôle du père de famille est fortement autoritaire à l'égard de sa femme et de ses enfants. C'est lui qui avant tout prenait -au moins autrefois- les décisions concernant les enfants, pour aller à l'école ou pour travailler, pour sortir avec les amis, pour participer aux associations, pour le mariage. A l'égard de sa femme, c'est lui qui prenait à peu près toutes les décisions concernant le ménage. Il apportait les nouvelles du monde extérieur à la maison. Il manquait malheureusement pour tous ces rôles une formation adéquate. Il ne pouvait faire que ce que tous les autres faisaient, penser comme tous les autres hommes sur la "piazza". Ce qu'il fallait savoir pour la culture du blé, il le tenait de son père. Ce contrôle traditionnel se résumait en rôles respectant la communauté de la façon déjà indiquée.

On est confondu par la passivité et l'indifférence aux affaires communales manifestées par la femme. Elle joue son rôle de mère avec les mêmes contraintes culturelles que le père de son côté, sous cette réserve qu'elle est moins instruite et qu'elle a moins de chances de connaître l'évolution du monde qui pourrait affecter sa famille. Jusqu'à maintenant,

sa vie a été une vie cloîtrée. Tellement cloîtrée qu'en fait ce n'est que rarement qu'elle a pris part à la vie économique. Des centaines d'interviews montrent qu'elle n'a jamais été habituée à travailler aux champs, sauf pendant quelques jours par an, au maximum. Jusqu'à la deuxième guerre mondiale, il était plus courant que maintenant de voir des femmes dans les champs au moment de la moisson. Mais, même alors, leur rôle était davantage de vaquer sur place à leurs occupations ménagères, de préparer les repas et de nettoyer les cabanes où leurs maris s'installaient à certaines saisons pour s'éviter le retour au village.

Le double phénomène de claustration et de confinement dans les tâches domestiques est généralement accepté. Lorsqu'on leur demande pourquoi les femmes ne travaillent pas, les hommes répondent soit que le travail à la terre est trop pénible, soit que la place de la femme est à la maison. Il est cependant courant de voir les femmes, ailleurs dans le Sud de l'Italie (Basilicata, Calabria, Puglia), travailler à côté des hommes même quand il s'agit de tâches pénibles, comme le binage. Si ce genre de travail est considéré trop dur, il en est d'autres à la ferme que les femmes pourraient accomplir couramment et l'on pourrait certainement envisager le travail à la moisson. L'aide féminine, pendant seulement les moissons, supprimerait à l'exploitant les frais de main-d'oeuvre de récolte, qui sont devenus une dépense prohibitive.

Il serait présomptueux de mettre en question les raisons invoquées de la claustration des femmes et de la fierté masculine qui prétend que la femme n'a pas à travailler, qu'elle s'occupe de la famille, que la mère est la reine du foyer. Sans mettre en doute que ces raisons soient réelles, il faut accepter que d'autres motivations jouent également leur rôle. Ceux qui ont étudié les conditions de vie dans le centre et l'ouest de la Sicile pensent que le passé arabe a laissé son empreinte et qu'une de ses réminiscences est le rôle imparté aux femmes. Dans le monde arabe, les femmes ne découvrent pas leur visage, en Sicile, elles ne le montrent qu'aussi peu que possible. En outre, un peu partout dans l'île la vertu des femmes est suspectée lorsqu'elles se déplacent trop librement.

Cette vie cloîtrée est toutefois destinée à disparaître. Les femmes sont prêtes à accepter du travail et les hommes, placés devant l'obligation absolue de l'admettre, voient leur résistance faiblir. Près des deux tiers des mères interviewées ont répondu qu'elles accepteraient de tra-

vaiquer hors de chez elles, mais non à la terre. Presque neuf jeunes filles sur dix ont répondu dans le même sens et avec la même réserve : pas de travail de la terre.

Il est tout à fait évident que les forces économiques ont amené ces gens à reviser leur attitude à l'égard du travail des femmes hors du foyer. Mais pourquoi ce travail ne se ferait-il pas à la terre ? Pourquoi accepter le travail à l'usine ? L'explication a déjà été fournie pour l'essentiel. Les facteurs culturels jouent ici leur rôle. Les femmes savent ce qu'est le travail de la terre et l'ont rejeté en connaissance de cause. Leur refus a été appuyé par celui de leurs maris. En outre, l'activité agricole ne procure à l'heure actuelle que de conditions de vie pauvres sans sécurité. Pour cette raison supplémentaire, elle a encore perdu de son prestige, tant sur le plan culturel qu'économique. Mais il est certain aussi que la femme ne sait pas réellement ce qu'est le travail à l'usine. Elle s'imagine que c'est un travail propre, agréable et ne pouvant d'aucune manière porter atteinte à sa dignité. En même temps, le désir d'aller vivre en ville grandit. L'usine, construite en ville, tire de cette association un prestige supplémentaire.

2. L'éducation

L'importance de l'enseignement pour le développement est évidente. Un enseignement populaire et généralisé est indispensable si l'on veut que s'ouvre la voie à l'évolution sociale. Les jeunes doivent se familiariser avec la technologie qui transforme les méthodes improductives en travail efficient. D'autres ont à acquérir les connaissances indispensables à l'administration publique et d'affaires; tandis qu'apparaissent les besoins en d'autres formes d'enseignement spécialisé.

Il se peut que les habitants de la zone n'aient actuellement pas besoin d'apprendre l'administration des affaires et de certains types à enseignement technique hautement spécialisé, mais ils ont davantage besoin d'écoles populaires et de nouvelles possibilités de recevoir une formation technique. Le faible développement culturel que l'on rencontre ici dans les familles et leur manque d'intérêt pour les affaires civiles sont en grande partie la conséquence du faible degré d'éducation reçue. Le niveau d'enseignement reflète à son tour la passivité générale. Ailleurs dans les régions développées, les familles ont leur mot à dire quant au genre d'enseignement à promouvoir. Ici, les familles jouent tout

au plus un rôle très effacé. Par exemple, alors que jusqu'à ces toutes dernières années l'agriculture comptait pour 70 à 90 % dans l'activité économique des communes, aucun enseignement agricole n'était dispensé dans les écoles.

L'analphabétisme chez les jeunes a été fortement réduit, mais on doit cette réduction non aux initiatives locales mais à la législation nationale. De même, la législation nationale sur la fréquentation scolaire jusqu'aux classes intermédiaires a relevé le niveau d'éducation des jeunes. On le constate sur le plan local dans le plus grand nombre de diplômes délivrés au niveau élémentaire (12 % d'augmentation en dix ans à Troina, et un peu moins dans les deux autres communes). Mais cela n'est pas encore le cas de façon appréciable dans les degrés supérieurs; les pères retirent leurs fils pour les mettre au travail, et les filles qui pourraient et devraient retourner en classe pour finir leurs études interrompues ont honte d'être vues en classe avec des filles plus jeunes.

On pourrait penser que les cours d'adulte pourraient dispenser un enseignement utile. En fait, on est loin du compte. Les cours populaires itinérants ont joué un rôle dans la réduction de l'analphabétisme des adultes. Chacune des villes est en mesure de citer quelque action supposée répondre à quelques uns des besoins culturels des habitants, mais l'effet pratique se résume à peu de chose.

Des cours télévisés ont été créés en Italie et remportent un grand succès. Dans les communes étudiées ils sont peu suivis. Il existe des cours de couture pour jeunes filles dans les trois villes et ils sont bien fréquentés. Seule Troina peut prétendre posséder une bibliothèque municipale, qui n'est pas très fréquentée. Le faible goût de la lecture a été évoqué. Les cercles sociaux s'intéressent assez peu à la culture. Les familles n'achètent ni quotidiens, ni hebdomadaires. Un tiers à peine d'entre elles ont la radio et très peu ont la télévision.

L'impression générale qui ressort de toutes les données réunies dans le chapitre VII sur l'éducation est qu'il reste beaucoup à faire, mais certaines enquêtes sur les comportements sont assez encourageantes. Si plus de 80 % des agriculteurs ont dû déclarer qu'ils n'avaient jamais fréquenté l'école populaire, et s'il est vrai que ceux qui l'ont fréquentée n'ont appris qu'à lire et écrire, aucun ne désire qu'il en soit de même pour les enfants. Les motifs invoqués sont plus économiques que

culturels. Les interrogés sont favorables à un enseignement plus complet. Les avantages économiques attendus seront vraisemblablement accompagnés de conséquences culturelles.

3. Attitudes à l'égard des autorités politiques et administratives locales

Etant donné le rôle joué par les administrateurs dans le processus de développement, il était important de connaître ce que les populations attendent d'eux. Plusieurs questions à ce sujet ont été retenues dans les entretiens (v. notamment Chap. IX).

Les partis politiques italiens ont sur le plan local la même action sur les pouvoirs publics qu'au niveau national. Les administrations locales peuvent être faites et défaites du jour au lendemain par le jeu des partis. Troina a ainsi été privée de maire pendant de nombreux mois parce qu'il suffisait dans la situation d'équilibre entre les partis de droite et de gauche, d'un glissement d'une voix ou deux pour renverser un conseil municipal. La moitié des chefs de famille de Gagliano sont convaincus que les partis politiques peuvent contribuer à une amélioration des conditions locales; la proportion passe aux deux tiers à Cerami et Troina (v. Chapitre IX). La moyenne pour les trois communes soutient favorablement la comparaison avec l'attitude moyenne observée sur le plan national.

Toutefois, si les partis peuvent apporter une aide, on n'attend pas beaucoup d'eux. Un pourcentage de 90 % des personnes interrogées dans les trois communes ont répondu que les partis ne tenaient pas leurs promesses électorales. Ceci est un indice d'un désenchantement généralisé. Il ne faut pas s'en étonner étant donné les abus commis. Un groupe de personnalités les plus qualifiées des communautés ont été consultées sur le même sujet, leur opinion ne s'est révélée en rien dissemblable.

Vis à vis de l'administration les attitudes sont différentes. Gagliano, qui a l'attitude la moins favorable envers les partis, se déclare plus satisfait de l'administration locale. A Cerami, moins de la moitié des gens étaient d'avis qu'ils avaient une bonne administration. A Troina, le pourcentage tombe à un tiers (1).

(1) Bien sûr, c'est une chose d'enregistrer l'existence d'un mécontentement largement répandu à l'égard de l'administration municipale. C'en est une toute différente d'interpréter correctement ce fait. Est-il fondé sur l'appréciation objective par la population de ce que les autorités locales peuvent faire ? Les difficultés objectives que soulève la situation et les contrôles exercés d'en haut sur l'initiative locale doivent être appréciés à leur juste valeur. La situation décrite est celle qui existe à une date très précise. Il est concevable qu'une enquête réalisée à une date ultérieure donne des résultats partiellement ou totalement différents.

4. La réforme agraire

En moyenne une personne sur deux seulement connaissait le but de la réforme agraire. La moitié seulement des interrogés a déclaré avoir tiré un profit réel de la réforme. Le nombre de ceux qui sont allés jusqu'à dire qu'ils s'étaient en fait appauvris est très élevé. Un tiers seulement a admis que les communes avaient tiré quelques bénéfices de la réforme (Chap. XII).

Malgré ces opinions négatives sur la réforme agraire, très nombreux sont ceux qui accepteraient de participer à une nouvelle réforme (à peu près 60 % pour les trois communes). Bien plus, deux personnes sur trois pensent qu'une nouvelle réforme réussirait. Ces deux dernières questions ayant été, comme les précédentes, posées à un échantillon aléatoire de 280 hommes actifs, on se demande si les réponses ne témoignent pas d'une attitude très favorable à l'égard du développement agricole. Près de deux hommes actifs sur trois font connaître leur désir de prendre part à une nouvelle réforme agraire, c.à.d. très certainement de cultiver la terre.

L'opinion de ces 280 chefs de famille (agriculteurs ou non) peut sembler en contradiction avec les points de vue exprimés un an plus tard par les 120 exploitants agricoles interviewés lors d'une enquête spéciale. Au cours de cette dernière est apparu le pessimisme généralisé vis-à-vis de l'avenir de l'agriculture. Au cours de la première, les agriculteurs et les autres donnent leur avis sur une possible et future réforme agraire. Ils peuvent très bien avoir considéré cette question, abstraction faite des autres considérations touchant les sombres perspectives actuelles en matière agricole. Il n'est peut être pas bon de vouloir essayer de concilier les vues opposées : soyons prêts à admettre que les gens de l'endroit comme ceux d'ailleurs, n'ont pas toujours des opinions logiques.

5. Les gens instruits et les dirigeants

Il ne peut y avoir de développement sans dirigeants et sans que les gens soient assez instruits pour comprendre les problèmes, discuter des remèdes à appliquer et apporter leur soutien aux programmes qui ont été arrêtés. L'étude passe en conséquence de l'examen de l'ensemble de la population à celui du petit groupe des gens importants.

Les comportements ont été sondés dans des interviews orientées et dans un grand nombre de contacts supplémentaires. Dans chaque commune il existe un nombre de gens instruits; Troina en a beaucoup plus que les deux autres. Il s'agit des membres des professions libérales, de professeurs, de prêtres, de techniciens et de nombreux négociants.

Dans l'ensemble, il s'est révélé au cours de l'enquête que ces gens sont plus avertis des problèmes que ne l'est l'ensemble de la population. Ils ont généralement montré qu'ils avaient une bonne connaissance de la situation locale et de la situation de l'agriculture; ils avançaient des idées qui se trouvent en harmonie avec les résultats de la présente étude.

Les conversations n'ont pas clairement fait ressortir s'ils étaient plus disposés à faire quelque chose que le gros de la population. Il n'est pas évident non plus que leur attitude à l'égard du bien commun soit meilleure. Ils déplorent bien sûr le favoritisme et le particularisme, ainsi que les ingérences politiques, tout comme les autres. On ne peut que conclure que dans l'ensemble les prominents ne peuvent pas davantage que les autres échapper à l'idée que chacun doit défendre ses propres intérêts. Avec cet état d'esprit, elles ne provoquent aucune discussion communautaire des problèmes, aucune initiative communautaire, aucune entreprise commune même pour les choses les plus simples, comme les terrains de jeu.

Un groupe d'étude créé par le R.P. DUYNSTEE est arrivé à la conclusion que tout doit être fait par le gouvernement, qu'ils ne peuvent rien faire eux-mêmes. Ce groupe partage le pessimisme général quant à l'avenir des coopératives.

Pour résumer, du côté positif, nous trouvons une connaissance des problèmes et une instruction qui rendrait les gens aptes à remplir le rôle de promoteurs de l'évolution. Nous trouvons en outre une compréhension entière et généralement correcte du problème agricole, de ses dimensions et de ses solutions possibles. Finalement, ces notables sont parfaitement conscients de l'influence corrosive des partis, de l'esprit de clientèle et de la prépondérance des intérêts familiaux.

Du côté négatif on doit constater que ces notables ne comprennent pas la nécessité de travailler ensemble pour le bien commun. Ils n'ont aucune expérience, encore moins l'habitude, du travail en commun. Au contraire, dans la mesure où ils sont mêlés à la politique des partis, ils ont plutôt contribué à freiner le développement communautaire. Finalement, ils ont

tendance à attendre passivement que d'autres agissent. L'objectivité exige que l'on reconnaisse que si cette passivité réside dans leur réserve à l'égard des responsabilités communautaires, elle a aussi un autre fondement, à savoir les contrôles gouvernementaux à l'échelon supérieur exercés sur les collectivités locales qui ont toujours existé et que tous ont de tout temps connus. Les propositions locales sont soumises au gouvernement provincial. Le financement du projet approuvé attend une autre approbation du gouvernement régional. Dès lors, tous étaient d'accord sur l'importance d'avoir un "patron" puissant à Palerme. Les obstacles au niveau des initiatives locales sont encore renforcés lorsqu'aux différents échelons divers partis politiques sont au pouvoir. Dans l'ensemble, on peut conclure que les trois communes disposent des éléments, en attendant de trouver des dirigeants. On peut également affirmer que les collectivités ne manquent pas de dirigeants potentiels et même, d'ici là, de dirigeants effectifs. Mais la mise en oeuvre de ce potentiel exige un changement considérable de mentalité.

+

+ +

L'histoire récente de Gagliano appelle un commentaire distinct. Dans les tests de comportement, Gagliano se situe très en retrait des autres communes. On pourrait supposer que la passivité et même l'apathie sont plus prononcées ici qu'ailleurs. La commune s'est cependant secouée et a explosé dans une série de démonstrations qui lui a apporté ce qu'elle demandait, une usine de confection.

L'histoire commence avec la découverte à proximité de fortes réserves de gaz naturel et d'un peu de pétrole par l'E.N.I. Des pipe-lines ont été installés rapidement pour transporter le gaz vers Gela, le nouveau complexe industriel de la côte sud de Sicile. Les habitants de Gagliano, voyant ces richesses partir ailleurs sans qu'il en reste rien pour eux, ont d'abord protesté, ensuite manifesté et enfin pris possession des stations de pompage et menacé de couper les pipe-lines.

L'E.N.I. fut ainsi amené à intervenir et à promettre une usine locale. Mais le temps est passé sans que l'on la vit s'installer. Les gens ont recommencé à manifester. Finalement, une marche sur Palerme eut lieu, dont le résultat fut une promesse ferme qui s'est matérialisée depuis dans l'établissement de l'usine.

Cette énergique et efficace démonstration, soutenue activement par la communauté tout entière dans une union par delà toutes les divisions et tous les différends existants, semble être totalement en contradiction avec les moeurs constatées de la population. Avons-nous pu nous tromper ? Sont-ils plus actifs, plus ouverts aux changements que l'on ne croyait ? En dehors de cet incident, rien ne me permet de le penser. Considérons que tous ceux revenus d'émigration sont rentrés chez eux bien qu'aucun emploi ne les attendait (devant aller principalement aux jeunes filles, les emplois dans l'usine de confection ne sauraient avoir motivé ces retours inexplicables). Considérons aussi ce fait que des jeunes filles n'ayant jamais travaillé en dehors de chez elles étaient sur le point d'entrer sans préparation dans le travail d'usine. Aucun programme de préparation n'a été mis en route par la ville. Même quelque initiative particulière a été freinée par le jeu de la politique locale et par le conflit entre les autorités civiles et religieuses.

Nous sommes amenés à conclure que cette poussée d'initiative, d'énergie et d'esprit communautaire ne témoigne pas, par elle-même, d'une propension au développement, supérieure à celle des deux autres communes. En fait, d'après tous les tests effectués, Gagliano vient généralement après les autres. Il n'apparaît pas non plus que la victoire remportée soit due à une manifestation de caractère de la part des dirigeants locaux. Il ne faut pas pour cela minimiser l'action des personnalités officielles locales : en fait, ces personnalités ont vraiment exposé le cas de la commune à l'E.N.I.; elles ont fait tous leurs efforts pour amener les autorités provinciales et régionales à se joindre à elles pour faire pression et obtenir une usine, quelle qu'elle soit. Au surplus, on ne peut pas dire que les autorités locales l'ont emporté sur l'E.N.I. en apportant la preuve des chances économiques d'une installation industrielle. Tous admettent que l'usine est là parce que l'E.N.I. craint une interruption des pipe-lines, et ses tragiques conséquences sur le complexe industriel de Gela. La crainte de l'E.N.I. est due à la détermination avec laquelle tous les gens de Gagliano, hommes et femmes, ont démontré qu'ils voulaient atteindre leur objectif.

Cependant, cette extraordinaire explosion, qui tranche avec la passivité habituelle, constitue à notre avis un événement isolé. La commune entière avait contribué pour extraire des richesses de son sol uniquement pour voir ces richesses partir au loin. Des événements analogues qui se sont produits ailleurs ont fait sortir les gens de leur inertie. Il reste à voir si cet événement isolé aura des effets positifs durables.

6. Coopération et coopératives

La coopération et les coopératives, en tant qu'expression pratique de la coopération, doivent occuper une place importante dans une perspective de développement. L'histoire des coopératives locales a été étudiée et le comportement des communautés testé (v. Chap. XIV). Un manque d'esprit coopératif est généralement reconnu. Travailler dans l'intérêt collectif même au détriment des intérêts privés est un idéal qui n'est pas fréquemment rencontré dans la région. Peu de coopératives existaient en fait; elles sont pratiquement uniquement basées sur la perspective des profits que chaque membre peut en tirer pour lui-même. En effet, les coopératives locales sont des "associations" nées en vertu des avantages accordés par le Gouvernement. Gagliano n'en a qu'une, à savoir dans la construction. Ses chefs avouent que les adhérents n'ont pas l'esprit coopératif. Cerami a une coopérative agricole, qui s'occupe d'acquérir des terres et d'acheter des tracteurs : on considère sur place qu'elle a réussi.

En dehors de la coopérative officielle pour la réforme agraire, Troina a deux autres coopératives agricoles. Les deux attribuent leur échec actuel aux obstacles bureaucratiques pour l'obtention des capitaux mis à la disposition par le gouvernement. Troina compte six autres coopératives, dont une seule est considérée comme étant réellement un succès. Au moment de l'enquête, une coopérative de construction avait cessé toute activité par suite de conflits au sein de la direction et de la déception des petits adhérents devant le peu de réalisations des dirigeants. Deux autres ont fonctionné pendant le temps que l'E.N.I., et sa filiale l'A.G.I.P., avaient besoin de personnel auxiliaire pour les travaux de creusement, de pose de canalisations et de construction de routes. L'une d'entre elles s'est depuis consacrée à la construction. Troina a également des coopératives destinées à créer des emplois à leurs adhérents. La première reconnaît n'avoir remporté que des succès extrêmement limités. La deuxième fonctionne sans direction et dans la méfiance. Une seule a connu un succès indéniable : gérée efficacement, on n'y rencontre pas la suspicion et la méfiance qui troublent tout chez les autres.

Les difficultés rencontrées par ces coopératives ne doivent pas toutes être attribuées à l'ignorance de ce qu'est la coopération véritable, à l'égoïsme ou à une mauvaise direction. Les coopératives de construc-

tion ont besoin de capitaux. Les adhérents, surtout des travailleurs non qualifiés souvent en chômage, ne peuvent facilement fournir les capitaux requis. En général, les banques n'aiment pas courir ce genre de risque; de leur côté, des bureaucrates découragent les demandes d'aide gouvernementale. En outre, les services publics passent parfois des marchés uniquement avec des coopératives de la même tendance politique; ils s'abstiennent d'autre part parfois de passer des marchés avec des coopératives honnêtes et efficaces simplement parce qu'ils ont eu affaire dans le passé à des coopératives malhonnêtes ou mal gérées. Il est notoire qu'il existe en Sicile un certain nombre de coopératives, en particulier de coopératives de construction, qui n'existent que pour tirer parti des lois; la mafia elle-même a de telles coopératives.

Les attitudes vis-à-vis de la coopération ont déjà été analysées (v. Chap. XIV). Sur le point de savoir si une coopérative aurait, à leur avis, une chance, les personnes interrogées étaient affirmatives dans un pourcentage important des cas à Cerami, la ville où se trouve la coopérative agricole qui fonctionne bien. A Troina, 57 % seulement des interrogés ont répondu positivement; à Gagliano, on s'est montré plus pessimiste (47 % de oui). Quant à l'utilité de la coopération, on s'aperçoit que les réponses à Cerami sont tout aussi affirmatives et celles à Gagliano tout aussi réservées; tandis que Troina se place au même niveau que Cerami.

Un pourcentage assez élevé des interrogés ont déclaré qu'il appartient aux adhérents de mettre en route la coopérative : 12 % à Cerami pensaient que c'est le travail du gouvernement, 25 % à Troina et 38 % à Gagliano. Il n'est pas facile d'interpréter une réponse qui suppose de l'intérêt et un esprit d'initiative largement répandu parmi les adhérents possibles. Le fait est, en effet, que toutes les coopératives existantes ont été créées par un individu isolé intéressé à l'affaire.

Résumé.

L'étude sur la coopération jointe aux résultats des interviews aboutit à des aspects positifs et négatifs. Du côté négatif, on trouve les expériences malheureuses, les abus et les échecs à l'intérieur des coopératives, l'égoïsme, l'ignorance de la vraie nature du mouvement coopératif, les carences des services publics. Du côté positif, on relève le fort pourcentage de ceux qui se prononcent en faveur des coopératives, malgré leur passé, à Troina et Cerami, sinon à Gagliano.

Il conviendrait d'ajouter un autre élément négatif. Lorsqu'elles existent, les coopératives ont généralement une orientation politique ou idéologique même lorsqu'elles ne sont pas patronnées ouvertement par un parti politique. Pareille division en coopératives "rouges" et coopératives "blanches" est en contradiction avec le principe même de la vraie coopérative. Il faut encore ajouter du côté négatif, le fait que les coopératives sont gérées exclusivement par leurs fondateurs ou employés. Les adhérents ne jouent qu'un rôle tout à fait passif et ne reçoivent jamais l'éducation qui ferait d'eux des coopérateurs actifs.

7. Attitudes à l'égard de l'agriculture

L'agriculture présente deux aspects bien distincts encore que connexes, l'un économique, l'autre social et culturel. L'aspect économique a été traité au Chapitre XI. Nous ne reprenons ici que quelques uns des traits les plus saillants mis en relief.

De toute évidence, la situation est absolument désastreuse. Les quelques dernières années ont vu un abandon des exploitations qui se poursuit encore actuellement, et à un rythme encore plus rapide, et qui le serait encore davantage si certains petits propriétaires avaient la possibilité d'échanger leur propriété contre un modeste appartement à Catane. Etant donné cette vague d'abandons, l'agriculture et la propriété terrienne ont cessé de fournir le substratum économique à la structure sociale des villages.

Aspect social et culturel.

Outre qu'elle constitue une source de revenus (là où c'est le cas, elle fournit aussi la base économique de la structure sociale) dans beaucoup de Pays l'agriculture est considérée comme un mode de vie. Elle représente une valeur par elle-même et, pour cette raison, elle est tenue en estime. Est-ce que cela a jamais été le cas dans les trois communes et quelle était la situation au cours des années récentes ? Il n'existe aucune réponse simple, en partie parce que l'histoire sociale de la région n'existe pas, en partie parce que les agriculteurs ne savent pas toujours bien s'exprimer. Les gens peuvent en effet penser dans ces communes que l'agriculture est un mode de vie sans être en mesure de l'exprimer ou même sans ressentir le besoin de le dire. En outre, on pourrait pour prouver le contraire invoquer le fait que les agriculteurs ne vivent pas sur leur terre. Les rapports historiques village-ferme ne leur sont pas imputables mais résultent des nécessités de temps depuis longtemps révolus. Il n'est pas facile de modifier ces rapports.

La preuve la plus saisissante de la mésestime dans laquelle est tenue l'agriculture en tant que mode de vie est apportée par ce fait que la femme a toujours vécu complètement en marge. Enfermée dans la maison au village, l'agriculture n'existe pour elle qu'en tant qu'occupation de son mari. Contrairement à ce qui se passe ailleurs, les enfants ne prennent aucunement part aux occupations de la ferme. L'éducation ne fait rien pour préparer les jeunes à voir dans l'agriculture un mode de vie.

Quelles qu'aient pu être les vérités du passé, la génération montante semble de toute façon prête à tourner complètement le dos à l'agriculture, qu'on y voit un simple emploi ou un mode de vie. Cela a été exposé longuement. Nous avons vu que les jeunes gens voient dans le travail à la terre au mieux un moyen précaire et pénible de gagner leur vie. En même temps qu'ils voient leurs parents abandonner l'exploitation, ils s'aperçoivent que le prestige est passé au travail industriel. Ils veulent se faire une place dans ce monde nouveau et attrayant; et il en est de même des futures épouses qui, pour leur part, refusent d'épouser des agriculteurs. Elles aussi aspirent à la vie citadine, aux vêtements de ville et aux habitudes urbaines.

Cet état d'esprit général de la population peut être précisé à l'aide de résultats des interviews des agriculteurs et des émigrants. Les plus jeunes nous ont généralement dit qu'ils abandonneraient leur exploitation à la première occasion. Un petit nombre ont déclaré qu'ils s'accrochaient à l'espoir d'un retournement. L'émigration est la perspective la plus couramment envisagée. Les plus vieux sont enracinés : trop vieux pour émigrer ou pour apprendre un nouveau métier.

On leur a demandé ensuite ce que les exploitants eux-mêmes, ou le gouvernement ou d'autres, pourraient faire, à leur avis, pour porter remède à la situation. Cette demande les a plongés dans la perplexité. Les plus pessimistes se sont bornés à répondre : "Il n'y a rien à faire". Les autres mettent leur seul espoir dans l'Etat ou quelque organisme public, bien qu'ils sentent que personne ne s'intéresse à eux. En dépit du sentiment qu'ils ont que leur attente d'une aide est sans espoir, ils ont émis quelques suggestions concrètes (augmenter le prix des céréales; aide pour acquérir l'équipement et les engrais nécessaires).

Si leur opinion sur ce que le gouvernement avait fait était plutôt défavorable, leur attitude à l'égard de la réforme agraire l'est encore davantage. On a, déclarent-ils tous, de façon insensée morcelé la terre en parcelles trop petites pour qu'on puisse en tirer des moyens d'existence. Les terres se trouvaient être trop souvent de mauvaise qualité ou mal situées. Il aurait dû au surplus aller plus loin dans l'aide fournie en achetant du matériel. Fréquemment, la situation était résumée ainsi : "on a gaspillé beaucoup d'argent".

Pour ainsi dire tous ont déclaré qu'ils n'avaient jamais reçu une assistance technique. Mais utiliseraient-ils cette assistance si on la leur accordait ? Les plus vieux ont une attitude assez négative envers l'assis-

tance technique que l'on pourrait leur accorder. Les plus jeunes, reconnaissant que les méthodes simples et traditionnelles de la culture du blé peuvent être améliorées, ont déclaré désirer une intervention de techniciens mais ne savaient pas où l'obtenir. Un petit nombre seulement avait obtenu une aide sous forme de prêts à 3 % pour acheter du bétail. Mais la plupart n'en avaient pas obtenue et pensaient que s'il y avait une aide, il leur était impossible de l'obtenir. L'explication de cette attitude est une longue et fâcheuse expérience de la bureaucratie. Les agriculteurs savent-ils imaginer qu'une demande, pour obtenir satisfaction, doit être accompagnée d'une "montagne" de papiers à remplir. Etudier ces papiers et les rédiger constitue un travail formidable pour ces illettrés. Ensuite se pose la question inquiétante, comment tous ces papiers seront-ils utilisés ? Si la demande parvient aux autorités, une enquête est inévitable et c'est encore plus ennuyeux. Les renseignements fournis vont-ils servir à faire augmenter les impôts ? Finalement, lorsque tout cela est surmonté, il faut s'asseoir et attendre -selon les agriculteurs- qu'aient tourné lentement à tous les niveaux les rouages de la bureaucratie.

Interrogés à propos de la récente législation prévoyant des prêts à long terme (40 ans) et à faible taux d'intérêt (1 et 1/2 %) pour l'achat de terres, très peu d'agriculteurs semblaient connaître l'existence de cette loi. Ceci témoigne de l'utilité que pourrait avoir une action des associations agricoles locales et des autorités officielles. Cependant, mis au courant de l'existence de cette loi ils restent sans réaction : quarante ans, est une période trop longue et un avenir trop lointain pour qu'on puisse y penser dans la situation précaire de l'agriculture locale.

A la question pourquoi on n'envisage pas de faire participer les femmes au travail un petit nombre répondirent que le travail était trop dur, d'autres -comme déjà mentionné- que ce n'est pas dans les habitudes. La plupart semblaient cependant quelque peu incertaines quant aux raisons précises de cette réponse. Certaines déclarèrent franchement en fin de compte que les femmes ont honte d'être vues à la ferme ou qu'elles craignent de perdre leur bonne apparence.

Etant donné le pessimisme du groupe des interrogés, on pouvait supposer que les gens diraient qu'ils ne désiraient pas voir leur fils prendre la suite à la ferme. Un petit nombre seulement, propriétaires d'assez grands domaines, ont déclaré vouloir garder leurs fils à l'exploitation.

Les autres, fatigués et découragés, souhaitent que leurs fils trouvent du travail ailleurs.

8. Attitude des émigrants

Le chapitre VI sur l'émigration concerne aussi bien ceux qui sont revenus que ceux qui sont restés au loin. Il pose un certain nombre de questions touchant ces deux catégories. Il nous faut ici ne retenir que ce qu'on apprend de la mentalité de ces émigrants. Manifestent-ils en fait des dispositions meilleures pour évoluer ou s'adapter que le commun des gens des villages auxquels ils appartiennent ? Tout ce qu'on peut dire peut être rangé sous deux rubriques : l'attitude à propos du fait de rester chez eux et l'attitude à l'égard de l'agriculture.

Leur attitude à propos du fait de rester dans leur commune.

L'impression générale est que leur commune reste pour eux un point de rattachement. Tous les émigrants rentrés chez eux ont dit qu'ils n'émigreraient jamais plus. Ce n'est que pour les gens de Gagliano qu'il y a une réserve : à condition de trouver du travail. Plus de 80 % de ceux qui ne sont pas revenus ont fait part de leur intention de rentrer chez eux.

Les raisons qui donnent à penser que cette intention n'est pas aussi ferme qu'elle ne le semble au premier abord ont été exposées au chapitre VI. Néanmoins, dans une certaine mesure, la ville natale demeure toujours un point de rattachement : les gens pensent toujours qu'ils n'ont émigré que provisoirement, encore que si l'on pénètre un peu plus profondément dans leurs pensées, on puisse avoir des doutes sur la fermeté de leur intention.

Leur attitude envers l'agriculture

L'abandon à peu près complet de l'agriculture est évident. Aucun des originaires de Gagliano n'est retourné à la terre, et 10 % seulement des gens de Troina l'ont fait. Ceux demeurés à l'étranger ont tous abandonné la terre. Il est vrai qu'ils ont signalé qu'ils retourneraient bien à la terre, dans leur pays, s'ils pouvaient y trouver à vivre décemment. Et cela constitue le seul rayon de lumière dans un tableau autrement assez sombre, au moins dans la mesure où l'agriculture est concernée. Mais dans la mesure où c'est le prévisible qui est concerné, ils partagent l'opinion pessimiste des agriculteurs dont l'attitude est évoquée au paragraphe 7 ci-dessus.

A la question portant sur les raisons de leur abandon de l'agriculture, les réponses peuvent être résumées de la façon suivante : faibles revenus à attendre de la terre, ou faibles salaires pour les ouvriers agricoles, manque de travail, contrats peu avantageux; un groupe plus restreint d'émigrants non revenus, a répondu que leur village n'avait pas assez de ressources culturelles.

Le fait que la culture de la terre ait cessé d'être le cadre économique de référence, est attesté par cette constatation que le tiers des répondants à la question "que pensez-vous que l'on puisse faire pour améliorer l'agriculture" soit ont dit qu'ils n'avaient aucune opinion, soit n'ont pas répondu du tout. Au vu des suggestions du questionnaire, les deux autres tiers ont fourni des idées, lesquelles presque toutes, implicitement ou explicitement, suggèrent que toutes les améliorations à accomplir soient mises à la charge du gouvernement. Deux seulement ont parlé de l'enseignement, et deux autres de coopération. L'impression générale semble être qu'il n'y a rien à faire pour changer quoi que ce soit sur le plan agricole et qu'il ne fallait plus en parler.

L'émigration a-t-elle apporté une évolution ? La réponse est : pas grand chose. Les émigrants réagissent à peu près de la même façon que la plupart des gens et les agriculteurs actuels. Pour ce qui est des émigrants revenus au pays peut-être leur absence n'a-t-elle pas été assez longue pour que les contacts nouveaux qu'ils ont eus aient pu les marquer. Ceux que l'émigration n'a conduit que dans d'autres villes de Sicile semblables à celles qu'ils avaient quittées n'ont pu que difficilement élargir leurs horizons. Pour ce qui est des autres, même un contact limité avec une culture plus développée ne leur a-t-il pas inspiré une certaine aversion du genre de vie mené ? N'a-t-il pas interféré dans leur cadre traditionnel de référence ? Il est apparu qu'à tort on pouvait penser que les émigrants puissent manifester quelque aspiration profonde pour un développement humain. En dehors de l'appel compréhensible au gouvernement, on n'a guère évoqué le besoin d'enseignement humain de base en vue des valeurs communautaires et de la coopération. L'absence d'une indication en ce sens, fût-elle très faible, constitue peut-être l'élément le plus décevant de ce tableau des attitudes des émigrants.

CONCLUSION A LA IIème PARTIE

Dans cette deuxième partie nous avons passé en revue les principaux facteurs tant intérieur qu'extérieur qui composent l'actuelle situation de nos trois collectivités. Nous avons constamment mis l'accent sur la situation économique en nous référant notamment à la situation dans l'agriculture.

Etant donné que les facteurs physiques doivent inévitablement être repris dans la 3ème partie qui concerne les perspectives offertes à la région, ils n'ont pas été pris en considération ici de façon détaillée. D'autre part, le facteur humain a été étudié de façon assez exhaustive.

Le tableau qui ressort de cet examen doit retenir la plus grande attention de toute personne intéressée par son développement. Non pas que nous en arrivions à la conclusion que rien ne peut être fait avec l'élément humain. Nous croyons plutôt que quels que soient les investissements de nature économique que les autorités sont prêtes à faire, ils vont avoir peu de résultats s'ils ne sont pas accompagnés par des investissements comparables destinés à améliorer le facteur humain.

TROISIEME PARTIE

"PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT"

Introduction

L'étude essentiellement méthodologique d'une situation socio-économique et des perspectives de développement exige que le problème de l'évaluation de ces perspectives soit posé dans toute sa complexité.

Le premier facteur de cette complexité est la multitude de considérations économiques rencontrées au fur et à mesure que l'on explore chacun des champs possibles de développement. Si nous devons également entrer très profondément dans les considérations techniques, la complexité augmenterait encore et par conséquent la longueur de cet examen. Un certain nombre de discussions que notre équipe de chercheurs a eues à différents niveaux pendant la période d'investigation sur le terrain, a révélé que nombreux sont ceux qui ne semblaient pas conscients de la différence entre la possibilité technique et la possibilité économique. De nombreuses solutions techniquement possibles doivent, sur base de considérations d'ordre économique, être écartées.

Mais les perspectives économiques ne peuvent pas être envisagées séparément des considérations humaines et sociales qui affectent l'économie ou sont affectées par elles. Exemple : s'il arrivait qu'une juste évaluation des perspectives économiques conseille une émigration accrue hors de la région, la question se pose de savoir ce qu'il adviendrait de ceux qui sont forcés d'émigrer. Mais il convient également d'envisager la question de savoir ce qu'il adviendra de ceux qui restent. La population qui reste sera-t-elle suffisamment nombreuse pour justifier les dépenses nécessaires pour l'entretien des services actuels et même pour les améliorer ? Pour maintenir ou développer les niveaux d'enseignements requis ? Pour créer des services civils ? Les artisans et les producteurs agricoles conserveront-ils un marché ?

Ce problème de l'équilibre entre les considérations économiques et sociales ne peut être écarté à la légère. On peut, bien sûr, décider de se concentrer sur les unes tout en négligeant les autres. Mais, si on en décide ainsi, on devrait au moins comprendre les dimensions du problème que l'on choisit d'ignorer.

Il va sans dire que les responsables de la politique publique ne peuvent ignorer ni les unes ni les autres. Leur responsabilité est d'équilibrer le mieux possible un arrangement de ces deux genres de considérations. Et cet équilibre est précisément le souci le plus grave de toute la population de Sicile, quel que soit l'endroit où ils vivent ou leur situation.

L'objectif de cette troisième partie est d'évaluer les perspectives concrètes qu'offrent les trois communes à la lumière de tous les facteurs qui entrent en considération, aussi bien au niveau provincial que régional et national. Restant axés sur les trois communes, on examinera les différents plans régionaux et nationaux qui constituent le cadre d'une approche réaliste. A notre avis, ces plans, dans la mesure où ils concernent les zones semblables à celle étudiée ici, concordent et constituent une bonne base. Pour étayer cette opinion, nous avons été amenés à présenter les lignes essentielles de ces plans ainsi que les discussions qui les ont précédées et suivies. Lorsque certaines propositions des plans nous ont paru discutables, nous avons essayé de présenter les différentes opinions sous un jour aussi correct que possible. Ce n'est qu'après et à la lumière de ces considérations que nous présentons notre appréciation des perspectives.

Enfin, il y a lieu de noter que nous traitons séparément les considérations fondées sur nos études et celles qui découlent des plans et des recherches des experts des problèmes méridionaux.

CHAPITRE XVII

POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT EN FAVEUR
DE LA SICILE - L'EVOLUTION DE LA THEORIE ET PLANS

I. Dualisme et Concentration

Au cours des années 50, les économistes étrangers se sont penchés sur le problème du Midi et ont été avidement écoutés. Les plus éminents d'entre eux furent PAUL ROSENSTEIN-RODAN, professeur au Massachusetts Institute of Technology (M.I.T.), très connu pour ses études antérieures sur le développement de l'Europe du Sud-Est, VERA LUTZ, économiste britannique, et FRIEDRICH VÖCHTING de la Faculté des sciences économiques de l'Université de Bâle.

VERA LUTZ (1) * s'est révélée être celle aux idées les plus avancées. Selon elle, le dualisme Nord-Sud devait subsister. Il faut concentrer dans le Nord tout le développement industriel et laisser les gens du Sud émigrer vers le Nord.

ROSENSTEIN-RODAN (2) a proposé une théorie de développement plus modéré pour le Sud. Selon lui, il fallait poursuivre l'actuelle concentration dans le Nord du développement industriel, mais commencer à créer dans le Sud les conditions préalables d'un futur développement industriel. Il était d'accord avec V. LUTZ pour dire que le Sud de l'époque (celui des années 1950) n'offrait que des marchés médiocres et une main-d'oeuvre non préparée. Contrairement à elle, il prônait de forts investissements dans l'agriculture et dans l'infrastructure, de manière à créer finalement les conditions d'un "décollage". Cette théorie est basée indubitablement sur celle de son collègue au M.I.T., W.W. ROSTOW.

Un nombre croissant de méridionalistes (théoriciens intéressés par les problèmes du Mezzogiorno ou du Sud de l'Italie) en est arrivé à ne pas être d'accord avec la thèse ROSENSTEIN-RODAN. Ils affirmaient que le Mezzogiorno était beaucoup plus préparé au développement industriel qu'on ne le pensait auparavant. Mais, ajoutaient-ils, cela exigerait une politique publique d'industrialisation réfléchie. Les plus ardents partisans de l'industrialisation réfléchie, allant même jusqu'à l'étendre à une concentration qui renforcerait le dualisme déjà existant à l'inté-

* Les chiffres entre parenthèses renvoient aux notes bibliographiques en fin de chapitre - page 274.

rieur même du Sud, étaient des étrangers. A signaler spécialement ici le Prof. VÖCHTING déjà cité, ainsi que les experts de l'Institut BATTELLE de Genève. On peut citer le premier (3) "il faut, qu'on le veuille ou non, accepter l'idée (comme cela a été le cas jusqu'à maintenant entre le Sud et le Nord) qu'un dualisme s'établira dans le Sud même entre zones de développement et zones sous-développées" ..

L'opinion de l'Institut BATTELLE (4) présente quelque importance du fait que son équipe a été invitée à procéder à une étude des perspectives d'industrialisation qui s'offrent à la Sicile, rapport publié sous les auspices de la S.O.F.I.S. (Società finanziaria Siciliana per Azioni).

Reconnaissant le bien fondé de la prise en considération des experts sociaux en faveur de la décentralisation, cet institut a néanmoins soutenu que la Sicile ne présente pas, et ne présentera jamais les conditions indispensables à une telle décentralisation, au moins au degré proposé. En outre, il insiste sur le fait que l'industrialisation en cours devrait être concentrée dans les ports. Les raisons fournies étaient les suivantes :

- 1) il importe avant tout de réduire les coûts de transport supportés par les entreprises productrices siciliennes, y compris les entreprises importatrices de matériaux et exportatrices de produits;
- 2) les industries doivent, pour fonctionner, avoir un bon environnement, c'est-à-dire, un environnement qui offre les services nécessaires;
- 3) les usines installées à l'intérieur devraient être administrées (ainsi qu'elles le seraient forcément) par des dirigeants habitant dans les grandes villes où se déroulent leurs principales activités, une telle séparation de la gestion et des opérations est inconcevable dans le premier stade du développement industriel;
- 4) la mise en place de l'infrastructure (eau, électricité, gaz, routes) est moins coûteuse dans une zone industrielle que lorsque les industries sont dispersées;
- 5) le marché des travailleurs qualifiés est un marché urbain;
- 6) finalement, point le plus important, il serait difficile de former des cadres administratifs ailleurs qu'en ville.

C'est la théorie des "pôles de croissance". Ceci provoquerait-il une dépopulation massive de l'intérieur ? Nous reviendrons sur ce point plus loin, car cette question a une importance primordiale pour la zone étudiée. Qu'il nous suffise ici de citer l'opinion de VÖCHTING (5) selon laquelle ni l'industrialisation ni l'agriculture intensive (il évoque ici l'irrigation proposée de 280.000 hectares supplémentaires) ne peut absorber la main-d'oeuvre en quête d'un premier emploi.

II. Concentration équilibrée

Ne désirant pas accepter le dualisme qui résulterait de la concentration brutale sur les pôles de croissance défendue par les auteurs que nous venons de mentionner, un nombre croissant de personnes qui étudient le problème du Mezzogiorno a commencé à proposer ce que l'on pourrait décrire de la meilleure façon comme une "concentration avec programme équilibré". Dans ce cas on accepte la théorie des économies extérieures, des pôles de croissance et les conséquences de la concentration.

Mais on y ajoute que cela ne doit pas signifier l'abandon de l'intérieur. Au contraire, le grand investissement en capital social, constitué par les villes existantes doit - en général - être épargné et amélioré. Comment cela devait-il être réalisé sur le plan concret ? Différents auteurs avaient leurs opinions propres. Nous n'en étudions que deux ici.

Le Prof. ROSSI-DORIA de l'Université de Naples - Portici, dans un certain nombre de publications (6), traite des problèmes que la dépopulation créerait pour l'intérieur et, par conséquent, pour tout le développement du Midi.

Reconnaissant que de vastes zones du Sud ne présentent aucune possibilité concrète d'exploitation agricole intensive ou de développement industriel, et doivent, en conséquence, opter pour une plus forte émigration vers la côte où industries et cultures intensives existeront de plus en plus grâce au développement planifié, il s'élève néanmoins contre l'idée d'un abandon complet de l'intérieur. Toutefois, à son avis, l'Italie ne peut se permettre d'abandonner ces énormes investissements civils représentés par les villes de l'intérieur. Critiquant (7) un plan proposé de développement de la Basilicata (Lucania), il

demande de quelle façon le développement agricole proposé pour les montagnes pourrait avoir lieu si se produisait le formidable exode de population exigé par ce plan. Cela n'aboutirait-il pas à faire disparaître complètement tous les services indispensables à la vie civile et à rendre la région à son état d'abandon primitif ? Tous les efforts doivent être déployés pour créer dans ces régions, hors de l'agriculture, des occasions d'emploi. Mais il ajoute aussitôt que l'industrialisation, de l'intérieur, est inconcevable.

L'un des efforts les plus sérieux qui ait été tenté pour, dans une certaine mesure, concilier les thèses en présence, est celui de la SVIMEZ (Associazione per lo Sviluppo dell'Industria nel Mezzogiorno). Dans une étude (8) sur les zones appauvries du Midi (1963), les auteurs posent très nettement le problème : comment concilier les exigences que comporte la maximalisation des économies externes qui proviennent de la concentration avec l'exigence qui consiste à permettre à l'intérieur pauvre de prendre part au développement. Reconnaisant la nécessité qu'il y a de donner la priorité aux premières, ils abordent franchement l'apparente impossibilité de la conciliation.

Les auteurs pensent néanmoins qu'en pratique "lorsque les directives sont adaptées au territoire et appliquées à des situations concrètes, alors il semble possible de choisir, entre les diverses alternatives pouvant être efficaces, celle qui est la plus avantageuse en vue de l'intégration des zones les moins favorisées".

Pour la SVIMEZ, la solution consiste à créer des "axes de développement" (9). Pour elle, les "axes" sont aussi complémentaires aux régions que le sont les "pôles". En d'autres termes, le concept de région industrielle englobant l'idée de pôles, ou zones de concentration (autour des économies externes) à partir desquels le développement irradierait vers l'extérieur, peut également englober le concept d'axe de développement. Les auteurs en se référant uniquement à la péninsule italienne, parlent concrètement d'axes transversaux et longitudinaux qui relient ensemble les oasis de développement industriel le long des côtes des mers Ionique, Tyrhénienne et Adriatique. Ces axes, combinés avec des nouveaux programmes de

construction d'autoroutes et leurs liaisons, pourraient pénétrer à l'intérieur de manière que certaines zones de l'intérieur puissent participer au développement industriel.

III. Le point de vue de la minorité

On peut dire que la position que nous venons de décrire comme une concentration - avec équilibre - est la position de la grande majorité des experts du Midi, y compris les Siciliens. Mais une minorité nette s'oppose à la concentration, même sous cette forme mitigée.

Certains pourraient bien modifier leur opinion s'ils sentaient que le contenu concret de la formule aboutissait à un équilibre satisfaisant mais pour eux, c'est le contraire qui est le cas.

Pour d'autres encore la concentration aux pôles de croissance est tout simplement une mauvaise formule de développement. Leur opinion intéressant directement la population de l'intérieur comme celle des 3 communes étudiées, nous examinerons ci-après certaines idées de cette école.

G. SCHININA, Président de l'Union des chambres de commerce, s'oppose, dans une déclaration d'avril 1965 (10), aux théories les plus fréquemment exposées qui prônent une concentration massive des investissements dans l'industrialisation qui s'appuie sur la théorie selon laquelle l'industrie provoque un développement plus rapide que l'agriculture. Il a été amené ainsi à dénoncer la politique de la Cassa per il Mezzogiorno, qui consiste à limiter ses investissements dans l'agriculture en grande partie aux zones d'irrigation. Il craint que cette politique ne mène à un dualisme agricole à l'intérieur du Midi, dualisme qu'il ne peut accepter car l'agriculture en zone aride peut donner d'excellents résultats du point de vue productivité.

Parmi les nombreuses études sur le développement dues à la "Sicilcamere", celle qui a retenu le plus l'attention est probablement le volume publié en 1964 par Carlo DOGLIO et Neonardo URBANI, intitulé "Programmazione e Infrastrutture" (11). Ces auteurs ont carrément fondé leur programme sur un modèle du type Lewis MUMFORD. Un tel modèle ne met pas l'accent sur les "pôles" de croissance, il préconise plutôt "un plenum productif territorial" (12). Conformément à cette idée de mettre en valeur pleinement les capacités de production de l'île, les auteurs prévoient la création de 32 cantons "comprensori", devant avoir chacun sa

propre activité économique. Ils considèrent que, dans chaque cas, ces "cantons" sont en mesure de promouvoir le maintien et même l'accroissement de la population actuelle.

En exposant leurs vues pour attirer l'attention sur le développement de l'ensemble des ressources de l'île, DOGLIO et URBANI écartent (13) "la solution facile qui consisterait à limiter le développement sur les côtes et sur les rares plaines".

Le Prof. SCROFANI défend des concepts qui partent d'une base différente. Selon sa thèse, la théorie de croissance qui prévaut, telle qu'elle est concrétisée par la loi sur la "Cassa per il Mezzogiorno" et dans des plans, trahit la vocation agricole de la Sicile. Au chapitre XVIII on revient sur les divers écrits du Prof. SCROFANI.

Les provinces de l'intérieur sont nettement opposées à la thèse de la concentration sous presque toutes les formes proposées. Pour elles, cela signifie simplement l'abandon de l'intérieur. Les formules telles que "Concentration équilibrée" sont considérées par elles comme vides de sens à la lumière de la tendance tant de la législation actuelle que des plans quinquennaux proposés, y compris ceux de la Sicile même.

Une manifestation typique de ce sentiment nous est offerte par un rapport de l'"Assessore" pour le développement de la province d'Enna (14). En présentant un plan provisoire pour la province, il rejette "les vieilles idées fondées sur l'efficacité du système économique" et propose à leur place celles qui "cherchent le plein emploi et la réforme", plein emploi, sans avoir recours à l'émigration pour le réaliser. Il rejette l'idée selon laquelle Enna n'a pas de vocation industrielle. Pour atteindre son juste degré d'industrialisation, tout ce qui est en fait nécessaire ce sont de bonnes routes. La richesse du sous-sol, les possibilités du tourisme et les possibilités du développement agricole feront le reste.

Cette thèse mérite d'être analysée. Le sous-sol contient de vastes réserves de gaz naturel mais toutes ces ressources émigrent par pipelines pour desservir les installations côtières. Si le gaz naturel de Gagliano dessert les industries situées le long de la côte, pourquoi ne pourrait-on l'utiliser pour desservir Gagliano et d'autres communautés de la province après que les routes appropriées auront été

construites ? La province disposerait d'eau à usage industriel si toute l'eau disponible était retenue en réservoirs et destinée à l'usage exclusif de la province (pour l'irrigation et les usages industriels). L'eau à son tour fournit de l'énergie électrique; la province constitue déjà une source importante pour le réseau de production énergétique de l'île.

Un cas semblable se présente dans le chef-lieu de la province d'Enna même : le sous-sol contient de la bentonite (1), des sables et des argiles siliceux de haute valeur. Ces matières premières offrent des perspectives pour les industries du verre, de la faïence et de la céramique. Le potassium et le soufre abondent et peuvent être utilisés pour la production d'engrais chimiques.

Les forêts de l'intérieur suggèrent également la possibilité de créer diverses industries de produits du bois, y compris la production de papier, de matériaux d'emballage et de produits en bois grossièrement finis, comme les traverses de chemins de fer. Enfin, la province met de grands espoirs dans les industries qui transforment les produits agricoles, y compris les jus d'agrumes.

Il convient d'observer ici que les possibilités industrielles mentionnées ci-dessus se placent dans deux ordres différents de vraisemblance économique. C'est une chose de suggérer l'utilisation de ressources du sol comme la bentonite, le potassium, le soufre, les argiles et les silicates, le bois et les produits agricoles. C'en est une autre d'un ordre économique tout à fait différent, que de suggérer d'utiliser "in situ" le gaz naturel de la partie septentrionale de la province.

La première raison est que les ressources du sous-sol autres que le gaz naturel sont telles qu'elles ne permettent d'établir que des industries à petite échelle. D'autre part, le méthane a besoin d'être traité et, pour être utilisé économiquement, devrait être transformé d'un stade à l'autre en une série de produits dérivés différents. Cela implique un ensemble d'industries (idéalement, en liaison avec le pétrole). C'est ainsi que le gaz, transporté actuellement par gazoducs, est actuellement utilisé à Gela, sur la côte Sud.

(1) Espèce d'argile très fine utilisée dans l'industrie.

En outre, toutes les autres ressources du sous-sol, à l'exception du gaz naturel, peuvent être trouvées à proximité d'Enna même, cité importante qui sera bientôt desservie par l'autoroute Palermo-Catania ainsi que par une route à grande circulation la reliant aux centres industriels en développement de Porto Empedocle (Agrigento) et très probablement dans quelques temps aussi à Gela.

Les possibilités industrielles spécifiques seront examinées ultérieurement (Chap. XX). Nous constatons ici que les provinces de l'intérieur se trouvent dans une position dont on ne peut ne pas tenir compte. Il y aurait lieu de considérer sérieusement les demandes de Gagliano et des communautés voisines en vue de l'industrialisation s'il n'y avait des raisons économiques qui plaident en faveur d'une utilisation plus productive du gaz naturel sur la côte. Il est compréhensible que, du point de vue de la province, l'on considère le refus d'envisager une industrialisation extensive de l'intérieur comme un pur préjugé. Et il se peut qu'il en soit ainsi - en ce qui concerne les formes susmentionnées d'industries, à l'exception des industries utilisant le gaz naturel.

Ayant établi les distinctions qui précèdent entre différents types d'industries, certaines étant nettement adaptées à l'intérieur, d'autres controversées, il convient de souligner que cette distinction est comprise par la population de l'intérieur. Bref, l'industrialisation ne rencontre pas un appui unanime. Ainsi, le rapport précité (14) n'offre pas de suggestion concrète en ce qui concerne les industries qui devraient être introduites pour utiliser le gaz naturel de la partie nord de la province. Lorsqu'on parle d'industrialisation, on est contraint d'envisager la création éventuelle d'un pôle industriel près d'Enna même, fondé sur les autres ressources du sous-sol mentionnées plus haut. Certes, l'on envisage certaines autres possibilités pour d'autres régions, notamment une usine de cellulose à Piazza Armerina et d'autres petites industries isolées.

Tout ce qui concerne la région des 3 communes étudiées dans les plans de la province sera pris en considération dans les sections ultérieures de cette troisième partie.

IV. La politique de développement de la "Cassa per il Mezzogiorno"

Ce fonds était et demeure l'instrument principal de la politique nationale pour le développement du Sud et des îles. La position de la "Cassa" en matière de politique de développement, ne fut clairement exprimée que par la loi de 1965 qui proroge son existence (15).

1. Evolution

Etant donné que c'est cette position finale qui nous intéresse, nous pouvons être brefs quant à l'évolution antérieure. Néanmoins, nous ne pouvons tout à fait négliger l'évolution de cette politique, car elle est intimement liée au débat qui a conduit à ce qui semble être un large accord en faveur de la concentration, à condition que celle-ci ne soit pas poussée à l'extrême. Par conséquent, les paragraphes ci-dessous indiqueront succinctement les grandes lignes de l'évolution de la politique jusqu'en 1965.

a. Pendant une première période allant de 1950 jusqu'en 1957, la politique consistait à poser les fondements des opérations normales d'une économie de marché. A ce stade, on ne pense aucunement à l'industrialisation délibérée. Les différents fils conducteurs de la théorie sous-jacente étaient :

- (1) si l'infrastructure pouvait être fournie de façon comparable à ce que le capitaliste trouve dans le Nord, il n'y aurait alors pas de raison pour qu'il ne soit pas tout autant attiré par l'investissement dans le Sud;
- (2) le développement industriel était considéré comme l'éclosion d'un développement agricole antérieur. Dans le passé, les agriculteurs les plus entreprenants se sont transformés en négociants et industriels. La capacité de consommation accrue des agriculteurs constitue une condition indispensable pour le développement de marchés ouverts aux produits industriels.

Mais aucun signe d'éclosion de l'industrie n'est apparu. En fait, l'écart entre le Nord et le Sud s'est élargi. Car les hommes d'affaires du Nord ont trouvé les marchés qu'ils cherchaient dans les

viles riches du Nord et en Europe. Le Sud, en dépit de la main-d'oeuvre moins chère et de taux de crédits égaux, et de son infrastructure, n'offrait tout simplement pas l'ensemble d'éléments complémentaires que cherchait le capitaliste.

- b. Il s'ensuit que lorsque l'existence du fonds fut prorogée en juillet 1957, l'argument en faveur de la concentration commençait à se faire sentir. D'abord, il prit la forme non de la concentration directe mais de l'industrialisation délibérée. Le fonds s'est lancé lui-même dans les affaires comme promoteur des investissements.

A ce stade, presque chaque collectivité pouvait faire appel à ces investissements. Si son affaire était raisonnable, la Cassa l'encourageait par l'intermédiaire d'une de ses agences. Mais, finalement, les événements contraignirent le comité des ministres pour la Cassa à reconnaître que le rythme était trop lent, que le Sud attrapait encore plus de retard. Une plus grande discrimination dans les investissements était nécessaire. C'est ici que la théorie de développement à l'aide de pôles de croissance est intervenue.

Pourtant, dès 1957 (article 21 de la loi susmentionnée) l'idée de régions ("area") de développement avait fait son apparition. Il fallut cependant 5 ans pour clarifier entièrement ce que cela signifiait. Entretemps, presque chaque "consorzio" local (possédant déjà l'existence juridique) pouvait espérer être choisi comme "région" ou, au moins, comme noyau ("nucleo").

D'après la loi, une région ("area") est quelque chose de plus qu'un vaste territoire avec une population considérable. Il faut qu'elle dispose de plusieurs autres facteurs, notamment d'importants avantages locaux tels que communications et transports aisés (routes, voies ferrées, ports). Son environnement humain doit offrir en abondance des travailleurs ayant toutes les qualifications requises par l'industrie. Tout ceci étant, la Cassa est disposée à investir pour fournir l'infrastructure pouvant encore faire défaut.

Pour le noyau ("nucleo"), au contraire, la loi exige et suppose beaucoup moins. Il n'est pas question ici d'une région pouvant attirer les investissements, mais seulement d'une combinaison de facilités limitées dont il est possible de tirer profit. L'existence de certaines matières premières industrielles constitue un de ces cas.

Au fur et à mesure de la progression des débats, les responsables de la Cassa ont précisé les critères tant à l'égard des régions que des noyaux, mais surtout à l'égard de ces derniers. Il devint évident que quelles que soient les prétentions de nombreuses communautés à être reconnues comme telles et, en conséquence, à pouvoir bénéficier d'une aide allant jusqu'à 50 % pour la création de l'infrastructure de l'industrialisation, en fait peu d'entre elles allaient être agréées. L'accent fut mis sur les pôles de croissance et sur une aide aux autres centres dont les potentialités économiques, tout en étant moindres, demeuraient importantes.

C'est à ce moment que fut rejetée la demande de la province d'Enna tendant à la reconnaissance comme noyau d'une zone limitée située à proximité de la capitale de la province. Les autorités de la province d'Enna ont jusqu'en 1964 espéré que la Cassa revienne sur sa décision. Actuellement, cet espoir semble définitivement abandonné.

2. Orientation actuelle

On peut comprendre la préoccupation d'Enna et de nombreuses villes et localités semblables. Si on leur refuse le statut au moins de noyau, que leur reste-t-il? La nouvelle loi du 26 juin 1965 qui a de nouveau prorogé l'existence de la Cassa est une réponse, même si elle donne peu d'avantages aux villes de l'intérieur. En substance la théorie de concentration en régions et noyaux s'affirme comme la politique nationale de développement pour le Sud.

Mais les responsables de la Cassa étaient très conscients des critiques de ceux qui voyaient dans cette politique un abandon des régions plus pauvres de l'intérieur. La nouvelle loi entreprend d'adoucir l'effet de cette politique de concentration industrielle en garantissant à la population de l'intérieur qu'elle ne sera

pas abandonnée. En conséquence, certaines dispositions de la loi définissent les investissements qui doivent être faits à l'intérieur.

L'article 7 est le plus important. En substance, il propose quatre choses :

- 1) dans la mesure où elles peuvent influencer des programmes d'irrigation et le développement de régions irriguées, elles peuvent bénéficier de certaines des formes d'intervention visées à l'article 6;
- 2) le programme de construction de routes concernant les régions et les noyaux peut être étendu aux zones contigües;
- 3) une aide peut être accordée en vue du renforcement et de la modernisation des services municipaux dans certaines régions limitées en crise profonde;
- 4) l'article 7 peut aider les communautés à obtenir un approvisionnement suffisant en eau et un système d'égoûts satisfaisant.

Ceci signifie en pratique que la condition dont dépend la possibilité d'obtenir une part des crédits destinés au développement des régions et noyaux, est que la communauté demanderesse soit en mesure de prouver que son propre développement affecte la croissance d'une région ou d'un noyau.

Les régions montagneuses ne sont mentionnées dans la nouvelle loi, qu'en une seule ligne. Elles bénéficieront d'un traitement spécial, mais aucune précision n'est apportée à ce sujet.

Les particuliers habitant dans les zones pauvres peuvent toujours se prévaloir des dispositions de la loi concernant l'octroi de crédits à long terme et faible taux d'intérêt. De plus, la loi de 1965 annonce certaines mesures pour venir en aide à l'artisanat industriel et artistique.

Toutefois, pour les zones elles-mêmes (mises à part celles qui peuvent avoir une influence sur le développement des régions et noyaux) ce qu'on prépare est, selon les termes mêmes du Comité ministériel "une remise en ordre de l'organisation de production de manière que celle-ci corresponde mieux à leurs possibilités effectives". Cette remise en ordre comportera "les mouvements de population capables de provoquer la réorganisation".

Que cela signifie-t-il en pratique pour les zones pauvres de l'intérieur ? Cela ne veut pas dire qu'elles vont accueillir une industrie locale : cela a été très nettement exclu. Cela ne signifie pas des investissements destinés à la création d'une agriculture intensive, car ces investissements ont été pratiquement réservés aux régions et aux noyaux. Cependant, le cas est exceptionnellement prévu de zones de l'intérieur situées en dehors d'une région ou d'un noyau où la culture intensive est possible. Quelles sont les implications des "mouvements nécessaires de population" ? Quelles sont les dispositions en faveur des zones les plus pauvres de l'intérieur qui peuvent faire l'équilibre avec les avantages évidents accordés par la loi aux régions et noyaux ?

En fait, s'il y a dans cette loi une politique de concentration équilibrée, il convient de reconnaître que la combinaison de pôles de croissance et du développement intérieur ne remplit pas l'attente, même des personnes modérées de l'intérieur. Celles-ci pourraient être d'accord en substance sur la concentration de la majorité de l'industrie dans les régions et noyaux. Mais ils demandent que l'on fasse un recensement des possibilités d'industrialisation qui existent par-ci, par-là à l'intérieur et qui semblent avoir été négligées, notamment dans les industries de transformation de produits agricoles, dans celles qui sont fondées sur certains minerais locaux ou sur le bois.

Si l'on est enclin à reconnaître que la combinaison de concentration équilibrée avec un développement de l'intérieur devrait comporter une plus grande proportion du dernier, l'on croit néanmoins que la loi se trouve dans la bonne direction, plus particulièrement en ce qui concerne les zones de montagnes de l'intérieur.

3. La Cassa et le Plan quinquennal national

Dans sa forme finale le Plan quinquennal 1965-1969 (2 juin 1965) définit dans un chapitre spécial le rôle de la Cassa per il Mezzogiorno (16).

Un préambule déclare que l'intervention de la nation dans le Sud doit être une intervention "de concentration territoriale ordonnée". Les mots "concentration" et "ordonné" sont expliqués comme suit. Une intervention intensive à l'intérieur des régions de développement global mettra en route le processus de propagation du développement sur un vaste territoire. Mais il faut que cela aille de pair avec une intervention en faveur des zones pauvres, principalement à l'intérieur ou dans les montagnes. Une aide de ce genre prendra la forme d'un aménagement des terres et de ses utilisations augmentant la valeur des ressources locales et reliant ces zones aux régions de développement; une aide sociale sera fournie à la population de ces zones pauvres et une assistance fournie à l'émigration.

Quel que soit le sens des mots "aide pour accroître la valeur des ressources locales", cela ne signifiera pas une forte industrialisation dans ces zones, sauf dans le cas de l'une ou l'autre ville se trouvant dans une situation très favorable. Le Plan quinquennal accorde en effet 80 % environ des emplois industriels aux régions à développement intensif.

Le programme annoncé comprend donc une forte concentration, mais une concentration organisée qui englobe un certain développement des zones les plus pauvres de l'intérieur, les zones de montagnes notamment. Dans la mesure où il concerne la région de forte "concentration" le programme est arrêté dans ses grandes lignes. Cependant, le deuxième aspect - "Ordonné" - manque de cette netteté et de cette précision qui présentent un intérêt si vital aux centaines de communautés comme Troina, Gagliano et Cerami. Les grandes lignes sont cependant suffisamment nettes pour les mettre en garde, prendre part à "l'équilibre territorial" signifiera pour des milliers de personnes d'avoir à quitter leurs villes pour aller chercher du travail ailleurs, soit dans les zones plus favorisées de l'intérieur, soit sur la côte, où 80 % des emplois industriels seront concentrés dans un petit nombre de régions qui, en même temps, constituent les régions d'agriculture intensive.

L'observation que nous avons faite après notre analyse de la loi qui prorogeait la Cassa est également justifiée ici. La façon dont le plan quinquennal considère la caisse est une "combinaison" de concentration équilibrée avec développement de l'intérieur qui, selon de nombreuses personnes, pourrait être plus axée sur le second terme. Ceci étant admis, l'orientation du plan en ce qui concerne le Mezzogiorno peut être considérée comme bonne, plus particulièrement en ce qui concerne la zone de montagnes que nous étudions.

V. Le plan quinquennal de la Sicile

Au moment où ce rapport s'achève, un projet de programme de développement pour l'île a vu le jour (17) préparé par l'"Assessorato allo Sviluppo". A part les lignes directrices pour ses propres initiatives, il fournit également des indications au gouvernement national sur la meilleure manière d'harmoniser ses interventions avec celles du gouvernement régional.

Tout comme dans le plan national, une note dominante est l'idée de concentration dans des pôles de croissance et cela pour les mêmes raisons.

Un système auto-propulseur exige cependant, vu sur une longue période, une amélioration constante de la productivité. Cette amélioration exige une concentration des forces économiques dans les régions où la productivité est la plus forte, celles qui procurent des économies externes. Le plan préconise spécifiquement la création de systèmes urbains dans lesquels seront insérées des entreprises de dimensions et une structure territoriale suffisamment vaste au point de permettre aux moyennes et petites entreprises de réaliser des économies externes. Il ne prévoit que quatre "agglomérations" urbaines-industrielles de ce genre. L'une d'entre elles serait la "ville du détroit", gravitant en direction de Messina. La deuxième serait l'agglomération allant de Catania à Syracuse (y compris, par conséquent, deux des "régions" désignées par la Cassa, Catania et Syracuse). La troisième s'appelle "agglomération du Sud". La quatrième serait une bande urbaine s'étendant de Palermo à Trapani.

Ces agglomérations verront affluer vers elles la majeure partie des migrations internes de l'île, qui seront nécessaires. Là sera concentrée la majeure partie des investissements publics consacrés aux institutions sociales fixes (en particulier : enseignement, recherche, transports, communications, logement public et entreprises publiques).

Etant donné cette concentration sur quatre bandes urbaines côtières, les populations de l'intérieur désirent connaître le sort qui leur a été réservé. Les auteurs des projets répondent que la concentration sera opérée de manière à permettre un meilleur équilibre (18). La zone de l'intérieur trouvera d'abord dans les agglomérations côtières une possibilité de placer les chômeurs. La population restant à l'intérieur sera en conséquence mieux proportionnée aux ressources de l'intérieur. Cela implique qu'il faut permettre aux zones de l'intérieur de trouver leur vraie et naturelle vocation.

Sans descendre dans trop de détails, cela signifie (19) :

1. La population excédentaire devra quitter les zones montagneuses. Cela permettra de faire revenir ces zones à leur vocation naturelle : pâturage et forêts.
2. Une très faible partie des régions moins élevées de l'intérieur peut espérer bénéficier d'une irrigation et pratiquer la culture intensive. Toutefois, les investissements publics dans l'infrastructure de l'agriculture intensive iront avant tout aux "agglomérations".
3. Les autorités publiques viendront en aide aux industries de l'intérieur mais seulement lorsque la preuve sera apportée qu'elles présentent un intérêt économique. Les industries à faible productivité comme celles du soufre devront disparaître.
4. En règle générale, les industries aidées dans les zones de l'intérieur seront les industries alimentaires.
5. Afin de promouvoir une agriculture efficiente, on mettra en place des routes et d'autres infrastructures mais, là aussi, uniquement lorsqu'une productivité suffisante peut être assurée.

6. La construction de routes de ceinture ("fascia"). Ce point est un point très important du programme d'équilibre. La route de ceinture est une route qui relie entre eux un certain nombre de centres importants de population. Une seule est décrite dans le projet : elle suivra un axe dirigé à peu près du nord-ouest au sud-est. Son aboutissement occidental sera Castelvetro et Salemi, et elle finira vers l'est à Syracuse. Sur cet axe, se trouvent un certain nombre de villes importantes : Corleone, Caltanissetta, Enna, Caltagirone, Piazza Armerina.

Sur cet axe se situera une bonne route rapide reliée en divers points à l'autoroute en projet Palermo-Tatania, et également aux cités portuaires d'Empedocle (Agrigente), de Gela et de Licata. Des centres de services seront créés pour desservir la population vivant dans cette bande. Une grande partie de cette population pourra vraisemblablement se déplacer pour aller travailler dans les agglomérations côtières ou dans les noyaux se trouvant hors des agglomérations. Cette bande habitée présentera un autre avantage du point de vue de l'équilibre : elle évitera la congestion dans les agglomérations côtières.

7. Autres axes routiers. Outre les importantes routes de ceinture qui viennent d'être décrites, le projet prévoit d'autres routes de liaison. Ces routes ne seront pas de grandes routes mais n'en faciliteront pas moins les déplacements des populations des autres zones de l'intérieur. Certaines auront d'autres utilisations : elles constitueront les principales artères touristiques.

A Enna on avait espéré que la route Agrigente (Empedocle)-Enna serait prolongée et traverserait la province en passant par Gagliano et ensuite par Troina, pour se terminer finalement sur la côte septentrionale à S. Agata. Les cartes que comporte le projet font cependant mention d'une route principale partant de l'autoroute et se dirigeant vers le nord d'Enna, en passant par Nicosia, Mistretta, pour atteindre la côte à S. Stefano. Elle passera à quelque 25 kilomètres au-delà de Cerami à la limite occidentale de la zone des 3 communes étudiées tout en la laissant de côté.

8. Parcs nationaux. Trois zones de l'intérieur sont désignées comme parcs nationaux. Il s'agit des montagnes à l'ouest de Caltanissetta, de l'Iblei au nord de Ragusa et des Nebrodi. Selon les indications fournies par le projet, le parc national des Nebrodi devrait être aménagé dans la zone étudiée.

VI. Conclusions au sujet des théories, lois et plans

Les théories de développement ont influencé les lois et les plans. Les lois et les plans constituent à leur tour le cadre de référence.

Il y a une théorie du développement pour le Sud soutenue par la plupart des gens mais opposée du point de vue d'une minorité. Le point de vue le plus défendu, qui est celui de concentration en des pôles de croissance, a subi quelques modifications en ce sens qu'actuellement il tient plus compte des requêtes formulées par la population de l'intérieur. Ces modifications ne sont toutefois pas suffisantes pour satisfaire les théoriciens de la croissance territorialement équilibrée ou les hommes politiques qui doivent faire face aux conséquences de cette prise de position.

Nous restons d'avis qu'aussi bien les plans que les lois en la matière s'orientent dans la bonne direction. Les motifs qui justifient ce jugement ont déjà été exposés. Il suffirait d'en indiquer seulement deux qui, par la force des choses, contraignent la Sicile et toute l'Italie à faire des choix envisagés dans les plans, à savoir sa pauvreté relative et la concurrence des autres membres du Marché commun qu'il faut affronter.

Néanmoins, il faut reconnaître que les plans négligent en fait nettement les requêtes légitimes des différentes zones de l'intérieur. Un exemple évident est constitué par les requêtes du Comité intercommunal pour la planification organique de la vallée du Belice (20), zone embrassée par les trois provinces de Palermo, d'Agrigento et de Trapani. Différents membres du CIRIS, après une période d'étude dans la basse vallée du Belice, ont pu vérifié le bien-fondé des nombreuses sinon de toutes les demandes formulées par le groupe des planificateurs de la vallée.

Toutefois, en se limitant aux plans et lois pour autant qu'ils concernent la zone faisant l'objet de la présente étude, on peut dire qu'en substance ils sont susceptibles de recueillir une appréciation favorable.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES AU CHAP. XVII

- (1) Voir, par exemple, Lloyds Bank Review "Italy as a Study in Development", octobre 1960, traduit dans "Mondo Economico" (29 octobre 1960) XV, n° 44.
- (2) Varfi, Investment Criteria and Economic Growth, "Programming in Theory and in Italian Practice" (Asia Publishing House, London, 1961).
- (3) Cf. La Questione Meridionale, Istituto editoriale del Mezzogiorno, Napoli, 1955; également "Considerazioni sull'Industrializzazione del Mezzogiorno" dans "Moneta e Credito" (1958), XI, n° 42. Plus récemment encore, "L'Industrializzazione della Sicilia" - Palermo, 1963, p. ex. p. 75.
- (4) "Studio per lo Sviluppo Industriale della Sicilia" - Servizio Pubbliche Relazioni della S.O.F.I.S., Palermo, 1961, p. ex. p. 19 et suivantes.
- (5) Dans "L'Industrializzazione", cité ci-dessus (3), p. 75, 27.
- (6) Francesco ROCCA et Leonardo URBANI, "Studio sulla localizzazione dell'industria in Sicilia" S. SCIASCIA, editore, Caltanissetta, 1962, p. 13.
"Riforma agraria e Azione meridionalistica" - Edizioni Agricole, Bologna, 1956. "I prossimi dieci anni in Lucania", 273-84; in "Mondo Economico" (17 giugno 1961). "Aspetti e problemi delle trasformazioni Nazionali delle Bonifiche"; "Dati e considerazioni sulle prospettive e le politiche di sviluppo della agricoltura in Basilicata", Potenza, 1965.
- (7) Donner l'ouvrage cité, note (6).
- (8) Ricerca sulle zone povere del Mezzogiorno, Svinex, Roma, 1963 "La politica per le zone povere", 19-24.
- (9) Ibid. 23.
- (10) "Situazione e prospettive dell'economia siciliana", rapport à l'Assemblée degli Amministratori delle Camere di Commercio della Sicilia, tenue le 9 avril 1965 (Industria Grafica Nazionale, Palermo) p. 38 et 42.
- (11) Publié pour l'Unione delle Camere di Commercio, Industria e Agricoltura della Regione Siciliana, par S. SCIASCIA, editeur, 1964. (Voir également (6)).
- (12) "Programmazione e Infrastrutture", pp. 46, 47, 23, 18.
- (13) Ibid, p. 46.
- (14) Provincia di Enna. Assessorato Programmazione e Sviluppo Economico. "Relazione sulle linee di sviluppo economico della Provincia di Enna". Dott. M. MAZZAGLIA, 5-9-65.

Un aperçu antérieur des possibilités industrielles souligne plus encore ce que l'on pourrait appeler les industries chimiques de second plan, par opposition aux industries de premier plan intégrées dans un complexe industriel pour raffiner et traiter le gaz naturel. Voici la liste établie précédemment :

1. Plastiques (utilisant du méthane).
2. Production d'acide sulfurique, d'engrais et d'antiparasites (utilisation du soufre, de la potasse et du méthane).
3. Industries chimiques utilisant les matières premières existant à Enna ou à proximité. Cela comprend la production de sels de potasse et de gemme (les plus grands gisements d'Europe), d'acide sulfurique, d'engrais et d'antiparasites.

4. Industries du bois : Usine de cellulose utilisant les forêts d'eucalyptus de Piazza Armerina. Egalement, une industrie du papier et du carton.
5. Industries alimentaires : Fabrication de fromages, conserves de viande, conserves de jus de fruits (l'extrémité orientale de la province a des plantations d'agrumes). Aucune de ces activités n'existent déjà. Autres concentrés alimentaires.
6. Poteries, céramiques et briques réfractaires pour utiliser les argiles rares et d'autres matières mentionnées ci-dessus.

(15) Il n'est pas besoin de citer toutes les lois successives qui ont façonné la politique de la Cassa del Mezzogiorno. La loi de base est la loi 634, en particulier son article 21 (29 juillet 1957), Gazz. Uf. 1957. La loi a été prorogée en la loi 717 (26 juin 1965), Gazzetta Ufficiale 159, 30 juin 1965. Voir en particulier les articles 6 et 7 pour le développement de la politique.

Pour ce qui est des débats parlementaires reflétant l'évolution de la politique, sont d'une particulière utilité trois articles du volume édité par PARISI et ZAPPA (préface de MANLIO ROSSI-DORIA) "Mezzogiorno e Politica di Piano", Edition Laterza, Bari, 1964 :

Enzo SCOTTI, "Lo sviluppo industriale", pages 144-91. Une large utilisation des déclarations ministérielles et parlementaires y est faite, en particulier p. 146-155.

G. DE RITA, "La politica di intervento pubblico", pages 35-66, en particulier p. 56 et suivantes.

D. MANNA : "Aspetti territoriali della politica di sviluppo industriale", p. 275-314.

(16) Ministero del Bilancio, Programma di Sviluppo economico per il quinquennio 1965-69, Roma, juin 1965. Chapitre XVI "Sviluppo economico del Mezzogiorno", 10-110, en particulier 10 et 104.

Un document encore plus définitif au sujet de la politique de la "Cassa" a été publié après la préparation de notre étude. Il est intitulé "Programma esecutivo 1° ottobre 1966-31 dicembre 1967; Relazione generale e relazione sull'agricoltura", Rome - 31 octobre 1966. D'ailleurs, ce document, après avoir tenu compte du "plan de coordination des interventions publiques dans le Midi" approuvé par le Comité pour le Midi et par le C.I.R. (Comitato Interministeriale per la Ricostruzione) pour la période d'octobre 1966 à décembre 1969, n'apporte aucun changement substantiel au programme présenté dans le texte du présent rapport.

(17) "Assessorato regionale per lo sviluppo economico, Progetto di programma di sviluppo economico della regione siciliana per il Quinquennio 1966-1970, Grafindustriale" edit. 1965 Palermo. Voir "Premesse generale" p. 9, 10 - 15.

Le projet dont il s'agit dans les paragraphes qui suivent dans le texte est le projet dit "Grimaldi" d'après le nom de l'Assessore pour le développement alors en fonction. En février 1967, le successeur de celui-ci, M. MANGIONE a, à son tour, présenté un projet de plan. Celui-ci résulte des nombreuses critiques soulevées contre le précédent pour des raisons de caractère non seulement social et économique mais également politique.

Il n'était pas facile de juger sur base de ce nouveau projet, sur quels points il est substantiellement différent du précédent. Deux des principales différences sortent du cadre de nos considérations, c.à.d. que le premier avait un caractère économétrique prononcé et en outre fondait ses appréciations des besoins des cinq années non pas tant sur les ressources disponibles que sur les consommations prévisibles.

Sur un thème qui fait l'objet d'un examen approfondi dans le présent rapport c.à.d. la défense de l'intérieur, le nouveau projet semble prendre une position plus ouverte. Il affirme p.ex. qu'il n'est pas admissible de créer un désert économique axé exclusivement sur deux pôles (Palermo et Catania-Syracusa). Il ajoute que "le projet tend à s'étendre en tâche d'huile dans toutes les zones". En fait, il traite le thème de façon assez vague et, après une étude attentive, il ne semble pas qu'il y ait des différences importantes par rapport au projet précédent.

(18) Par exemple p. 11, 103 (ibid).

(19) Résumé d'après le rapport p. 13 à 108 : Sur les mouvements de population à partir de l'intérieur, p. 103-105; ainsi que p. 106 première colonne - Concentration de l'agriculture intensive dans les "agglomérations", p. 34 à 40 - Soufre p. 45 - Production de plastiques sur la côte, p. 63 - Sels potassiques, seul produit d'extraction à transformer à l'intérieur, p. 105 - Le gros de l'activité industrielle intérieure doit être la préparation de produits alimentaires pour la consommation dans l'île p. 58-61 - Sur l'infrastructure, en particulier les routes, l'accent est mis sur les régions à forte productivité, p. 105 et chapitre XIV dans son intégralité.

(20) Pour le programme du "Comitato Intercomunale" voir le bulletin "Programma : Comitato intercomunale per la pianificazione organica della valle del Belice", via Favara, 2, Partanna. Les projets concrets de ce Comité se trouvent dans différents numéros de leur revue mensuelle, PIANIFICAZIONE SICILIANA (même adresse) p. ex. mars-avril 1967.

CHAPITRE XVIIIREORGANISATION SOCIALE ET ECONOMIQUE

Le titre de ce chapitre a été choisi à dessein. De façon plus précise que tout autre intitulé tel que "développement économique" ou "modernisation de l'agriculture", il fournit une idée exacte des dimensions de la tâche à accomplir.

C'est en effet tout l'ensemble des ressources, humaines autant qu'économiques, qui doit être organisé, et organisé dans le cadre de nouvelles activités économiques à plus forte productivité. Les activités à haute productivité sont au centre des préoccupations actuelles, car, sans elles, l'équilibre recherché par le plan quinquennal sicilien entre revenus devant être gagnés dans les diverses zones de l'intérieur et revenus des zones côtières plus riches, ne saurait être réalisé. Cet équilibre pourrait être obtenu par de très importantes subventions aux agriculteurs de l'intérieur, mais la législation nationale ne permet pas d'accroître les aides aux producteurs agricoles et les dispositions communautaires ne le permettent que moyennant certaines conditions.

I. La vocation naturelle

On ne peut prétendre que la loi de Ricardo sur la production selon les ressources naturelles ne pourra jamais être contredite. Le succès remporté par le Japon qui s'est hissé au cinquième rang des producteurs mondiaux d'acier en dépit du fait qu'il ne possède aucune des matières premières nécessaires à la fabrication de l'acier est trop manifeste.

Nous avons accordé aux expériences du genre de celle faite par le Japon la place qui leur convenait. Toutefois, l'évidence nous contraint d'accepter le fait d'une vocation naturelle de la zone étudiée, avec toutes ses conséquences positives et négatives pour les habitants, dans le cadre du développement socio-économique général de la Sicile tout entière.

La vocation naturelle de la zone est, ainsi que l'ont montré les chapitres précédents de ce rapport, celle d'une région montagneuse. L'importance de cette affirmation apparaîtra plus nettement lorsque nous aurons rappelé rapidement certaines de ses caractéristiques.

Selon la loi, les communes situées au-dessus de 600 mètres d'altitude sont des communes "de montagne". Troina à 1.120 mètres, et Cerami à 695 sont concernés, mais également Gagliano (651 mètres), malgré qu'une partie importante de son territoire soit située à des altitudes quelque peu inférieures. Toutes les trois occupent les pentes méridionales des Nebrodi. Le territoire de toutes les trois comprend des altitudes de plus de 1.000 mètres.

Ce terrain généralement montagneux ou comportant des collines élevées est en majeure partie escarpé. Mais les pentes escarpées se terminent en pentes plus douces et en terrains plats. Ces derniers sont constitués par les cinq vallées qui ont été formées par les fleuves qui s'y trouvent (1).

Deux des trois villes, Troina et Cerami, couronnent les hauteurs de leur zone montagneuse. Gagliano s'étend sur les pentes inférieures de son piton. Les terrains plats, qui touchent aux vallées susmentionnées, sont de faible étendue et, avec quelques exceptions peu nombreuses, sont coupés de ravins ou de pentes. La majeure partie des 32.000 hectares qui composent le territoire sont fortement en pente. Les deux tiers de la zone ont une déclivité de plus de 20 %. Une telle déclivité est unanimement reconnue comme rendant le terrain inapte à l'agriculture en Sicile.

D'autres traits physiques de la région ont exercé une influence sur la vocation naturelle du territoire. Il n'est pas inutile d'attirer une fois de plus l'attention sur certains d'entre eux.

En premier lieu, au cours des siècles, cette région a été dépouillée de sa végétation forestière. Il en est résulté un terrain dépourvu de végétation permanente et morcelé en une infinité de creux et de ravins. La zone est également atteinte de défauts du sol. Les éboulements ("frane") affectent différentes formes : l'effondrement des assises d'une route, de larges fissures apparaissant dans un champ ensemencé.

(1) Voir chapitre II - Caractéristiques physiques.

Une autre conséquence encore plus fâcheuse de l'exposition des pentes est la disparition de quantités importantes de sols superficiels, que les eaux de pluie torrentielle de l'hiver entraînent. On estime que le Salso évacue chaque année un million de mètres-cube de terre.

Il faut ajouter au tableau les rudes vents du nord. Seul Gagliano échappe à la pleine morsure des vents glacials qui soufflent l'hiver sur les communes exposées de Troina et Cerami. Il ne faut pas oublier non plus le caractère torrentiel des pluies : 80 % de la précipitation annuelle tombe au cours des deux mois de l'hiver et de la fin de l'automne.

Finalement, le sol lui-même a une influence sur la vocation de la zone. Le terrain de composition géologique récente est composé principalement d'argiles et de sables. Les sables se trouvent en majeure partie dans les parties élevées des montagnes. Les argiles s'étendent sur les pentes plus basses. Dans le fond des vallées, on rencontre des parcelles de terrain à sol mixte et présentant une productivité assez élevée, mais dont la quantité est limitée.

Les terrains à pentes plus douces ou plats sont tellement morcelés qu'il est difficile de les travailler avec des moyens mécaniques. Dans les cas où cela est possible ces terrains sont d'une bonne productivité. Ainsi se pose la question sur les possibilités de cultiver ces zones de façon intensive, mais celles-ci se limitent de toute façon à quelque 20 % des 32.000 ha qui composent le territoire des trois communes.

II. Implications de la vocation naturelle de la zone

Nous examinerons ici les implications à caractère plus général de la vocation naturelle évoquée au paragraphe précédent. Le chapitre XIX traite des implications pour les perspectives du développement dans l'agriculture.

La vocation naturelle de la zone implique que celle-ci redevienne en grande partie des bois et des pâturages. Les estimations portant sur la surface totale qui devrait être redonnée aux pâturages permanents et à la forêt diffèrent considérablement. Elles s'élèvent à 1.200.000 ha pour toute la Sicile. Les services techniques de l'assessorato pour

L'agriculture et les forêts situent le chiffre entre 700.000 et 800.000 ha, le dernier chiffre représentant 35 % à peu près de la superficie. Ces mêmes services estimeraient, à la lumière de la législation la plus récente pour la Cassa per il Mezzogiorno (la loi n° 717 de 1965 que nous avons déjà mentionnée), que 50 % peut-être de la province d'Enna (et la majeure partie de la zone étudiée) devraient être considérés comme montagneux et susceptibles de bénéficier des fonds que la Cassa a destinés à son programme de reboisement et de pâturages permanents dans de telles zones(1). Des projets sont déjà en cours de réalisation pour l'amélioration des pâturages. Plusieurs milliers d'hectares ont été semés avec des semences améliorées. Des programmes complémentaires exigent une protection systématique des pâturages contre les forces d'érosion. Cette protection comportera des rangées d'arbres, des canaux, des couvertures de végétation sur les pentes supérieures et des forêts domaniales.

Le retour à cet état de choses aura pour objectif fondamental la protection du sol et la constitution de réserves d'eau. C'est une autre question sur laquelle nous reviendrons que de savoir si les zones boisées pourront être amenées à donner un rendement économique. De toute façon, les bois et les forêts satisferont des besoins esthétiques. Ils seront une variation agréable pour les vastes étendues non boisées de l'intérieur. Ils encourageront la villégiature, sinon le tourisme.

Les prés et pâturages permanents, outre qu'ils réaliseront un objectif fondamental de protection des sols, auront d'autre part une autre utilité d'intérêt économique incontesté, ils offriront des terrains de pâture aux animaux à viande.

La donnée statistique suivante constitue une indication du fait que les régions montagneuses de Sicile ont manqué à leur vocation naturelle : le pourcentage des surfaces boisées est de 7 % comparé à une moyenne nationale, pour l'Italie de 20 %. Pour que la moyenne nationale soit atteinte, il faudrait ajouter 300.000 hectares aux 200.000 ha déjà boisés. Il faut ajouter que la France est légèrement plus riche en forêts que l'Italie, et que l'Allemagne a un pourcentage atteignant 28 %.

(1) "Rapporto sulla Montagna Siciliana" (anonyme) publié pour la Società Azionaria Trasformazione Agraria, 1965. Le même thème se retrouve dans le plan quinquennal national et dans la nouvelle loi pour la Cassa (endroit cité).

~~Des différences du même ordre existent entre les pourcentages national et sicilien concernant les pâturages permanents ou les prairies. Le chiffre pour la Sicile est de 10 %; il atteint pour l'ensemble de l'Italie 18 %.~~

1. Le reboisement

a. La planification du reboisement dans les zones montagneuses

Les conclusions qui ressortent d'une étude des caractéristiques de la zone étudiée sont en fait celles auxquelles sont parvenues des autorités en la matière.

A l'échelon national le programme forestier de l'Italie présente selon les autorités forestières du pays trois aspects fondamentaux. Un aspect physique : la protection du sol grâce au manteau forestier. Un aspect économique : une production plus importante et de meilleure qualité des dérivés du bois. Un aspect social : la création de travail et la participation de l'initiative privée et des organismes communaux à ce travail et à ses fruits.

La Cassa del Mezzogiorno constituera un des instruments de la politique nationale. Cependant, au moment où ce rapport était rédigé, le ministre de la Cassa n'avait pas encore défini les critères devant servir de guide à celle-ci dans ses interventions dans les zones de montagnes. En fait, la Cassa se bornera à constituer le canal par lequel passera le financement des programmes, qui, pour la plupart, sont votés.

Les principales lois sont la loi 991 (25 janvier 1952) et la loi 454 (2 juillet 1961), celle-ci s'intégrant au "Piano Verde" initial, devenu le second plan vert (décembre 1965). Mais la Sicile opère également sur la base d'une loi régionale n° 3267 avec son propre "Fondo di Solidarietà Nazionale" qui a fourni des investissements supplémentaires dans les montagnes.

L'aspect le plus intéressant des deux premières lois est l'attitude adoptée à l'égard de la participation de parties privées au programme de reboisement. Les deux lois considèrent que l'Etat doit avant tout fournir l'infrastructure indispensable à la création de zones forestières, et laissent aux entreprises privées et aux collectivités locales le soin de

procéder aux travaux concrets de reboisement. Pour ce qui est du reboisement à l'intérieur des zones considérées comme bassins ou régions de développement (celles où les désordres hydrologiques et géologiques sont les plus graves), la loi est disposée à financer les entreprises privées jusqu'à concurrence de 75 % des dépenses de reboisement. La plupart des autorités pensent que les personnes privées ne peuvent couvrir les 25 % restants des dépenses et que, par conséquent, elles doivent être subventionnées à concurrence de 90 %.

La nouvelle loi de la Cassa encourage les propriétaires de terrains boisés ou de terrains de boisement potentiels à s'unir en "Consorti". Ces regroupements volontaires, dont la nécessité est évidente, recevraient un encouragement particulier. Mais les autorités siciliennes prévoient qu'il est possible que ces consorti privés ne naissent pas en nombre suffisant. Elles seraient donc prêtes à faire usage d'une loi existante (Art. 659 du Code civil) pour contraindre les propriétaires récalcitrants à vendre à ces consorti.

L'étude provisoire réalisée pour la Sicile pour son propre plan quinquennal (1) n'est pas très explicite au sujet du programme concernant les régions montagneuses, ou pour désigner les régions qui doivent être considérées comme montagneuses pour les objectifs du programme tracé. Il conclut négativement qu'il faut réduire la culture des céréales dans la zone quatre (centre-midi, avec les provinces d'Agrigento, Ragusa, Enna et Caltanissetta). Alors qu'aujourd'hui cette culture correspond à quelque 32 % des superficies siciliennes consacrées à l'agriculture et à la sylviculture, elle devrait être ramenée à quelque 20 %. Les zones pauvres devraient revenir à "leur vocation naturelle".

(1) Il s'agit ici du plan "Grimaldi". L'on peut dire de même pour son successeur, le plan "Mangione".

S'il envisage une dépense totale de 37 milliards de lires pour l'infrastructure du contrôle des eaux et du développement forestier, le Plan ne pense pas qu'il soit économiquement valable d'étendre le reboisement à toutes les régions où il se justifie du point de vue technique.

En liaison avec le programme de reboisement mais aussi dans le cadre d'un plan destiné à attirer les touristes, cinq parcs nationaux sont prévus. Les "Nebrodi" constitueraient un de ceux-ci et engloberaient les rives septentrionales et orientales du lac Ancipa, de même qu'une zone située juste au nord de Cerami.

Les autorités envisagent ⁽¹⁾ que la Sicile arrive aussi rapidement que possible à boiser 20 % de sa superficie pour se rapprocher de la moyenne nationale, soit 300.000 ha de bois supplémentaires. Mise à part la valeur économique accrue que l'on peut tirer de ces reboisements - les forêts de Sicile produisent déjà 10 % de la production agricole totale - les bois sont indispensables pour protéger les sols superficiels. On estime à 20.000 ha environ (ou 50 millions de m³) la quantité des terres superficielles que les rivières déversent annuellement dans la mer. L'agriculture elle-même dépend d'un programme de reboisement accru, de pâturages de montagnes et d'élevage, le dernier point étant destiné à jouer un rôle sans cesse grandissant dans l'économie de l'île. Enfin, la main d'œuvre occupée par le boisement doit être développée dans les zones de montagnes. Il faut ajouter à cela les petites industries de transformation, le tourisme et l'élevage en plus de l'agriculture dans les zones de montagnes.

On peut en conclure (1) qu'une partie de la population des montagnes soit contrainte de chercher des emplois ailleurs. Pour ces raisons le gouvernement sera tenu de fournir la formation professionnelle nécessaire pour leur permettre de s'adapter aux emplois qu'ils trouveront ailleurs.

(1) M. Mario FASINO, Assessore du gouvernement régional pour l'agriculture et les forêts.

"Foreste oggi" brochure de "Stampa Sicilia" juin 1965, p. 3-6

b. Les problèmes techniques et économiques du reboisement

Tout programme de reboisement se heurte à deux problèmes, l'un technique, l'autre économique. Le premier concerne le genre d'arbre à planter. Il exige des connaissances en matière de sol, de climat, de régime des eaux, et des cultures existantes. Le second est lié aux coûts comparés aux bénéfices prévisibles. L'élaboration de telles évaluations des projets n'entre pas dans le cadre de la présente étude.

Les remarques qui suivent auront donc un caractère général et ne servent qu'à mettre en relief certaines dimensions des problèmes à étudier par la suite.

Du point de vue économique, il convient de noter que, sauf si l'on prend en considération l'effet à long terme du reboisement et que l'on inclut dans cette perspective une dimension sociale, on ne peut manquer de s'apercevoir que, les coûts étant de beaucoup supérieurs aux profits, le programme n'est pas recommandable. Les avantages économiques à long terme sont précisément les suivants : assurer de façon durable à la Sicile la conservation des sols et le contrôle des eaux. La valeur du bois produit n'est pas la première à prendre en considération. Lorsque les chênes, les arbres à feuilles persistantes et autres arbres à croissance lente ont une valeur en tant que bois, on peut en planter, mais ceci ne constitue pas là une valeur économique essentielle de reboisement.

La valeur non économique est constituée par l'agrément apporté par les zones de verdure, les arbres qui bordent les routes et les cours d'eau, les bosquets de chênes sur les collines et les parcs de résineux. Agréable aux yeux, cette végétation protège également des chaleurs oppressantes d'été que l'on trouve en Sicile.

Les coûts de reboisement d'un hectare sont estimés à un million de lires environ. On ne trouve pas à redire à ce coût lorsqu'il s'agit d'eucalyptus ou de peupliers capables de fournir de la cellulose dont on a tant besoin. Toutefois, le reboisement en espèces ne produisant que du bois de faible valeur économique, au moins pour un proche avenir, pose des problèmes.

Il n'est peut-être pas inutile ici de rappeler que les terrains à reboiser ne peuvent guère être utilisés autrement. Ils ne sauraient continuer à produire 8,5 quintaux de céréales à l'hectare. Aucune perspective n'existe d'une amélioration de ces rendements, ni de la possibilité de cultiver autre chose. En outre, ainsi que noté précédemment, la plus grande partie de cette superficie produisant des céréales ne sera pas reboisée mais plutôt transformée en pâtures. La raison en est double : la transformation est moins coûteuse, et une valeur économique plus grande des fourrages produits. Ce n'est que lorsque la prairie ne convient pas au sol et au contrôle des eaux que le reboisement est indiqué et il le sera précisément pour les altitudes en pente.

L'expérience acquise ailleurs indique la possibilité d'une couverture du sol moins coûteuse que la plantation d'arbres. Il s'agit du "Macchia mediterranea" (maquis méditerranéen) connu largement sous ce nom (au sud-ouest des Etats-Unis, on appelle le maquis "Chaparral"). Ce maquis est fait d'arbustes de faible hauteur capables de résister à la sécheresse et ne nécessitant de ce fait que peu de soins. La bruyère y joue un rôle important, mais il y a aussi l'olivier sauvage et le myrte. Certaines de ces plantes peuvent même se développer et devenir des arbres lorsqu'on coupe les taillis inférieurs afin de permettre à un seul sujet d'émerger. Mais ce n'est là que le seul exemple d'une solution au problème de la couverture du sol à faible coût.

Un autre facteur économique qui présente la plus haute importance dans une approche globale du problème de la zone étudiée, sont les quantités non négligeables de main-d'oeuvre. Il faut des hommes pour nettoyer le terrain, pour planter les arbres et les soigner. La coupe fournit également des emplois.

Outre qu'il crée des emplois, le reboisement, tel qu'il est conçu par la législation italienne sur les régions de montagne, donne lieu à une participation maximum de l'entreprise privée. Cependant, les possibilités de gestion privée d'une exploitation forestière ne sont pas sans comporter des problèmes. Le premier de ces problèmes est l'acquisition des terrains suffisamment importants pour

produire assez d'arbres pour fournir un rendement tel qu'il puisse faire vivre les exploitants. Le deuxième a trait à la plantation des arbres. Ici surgissent de formidables problèmes aussi bien d'ordre économique que technique déjà mentionnés précédemment dans le présent chapitre.

Il faut ajouter ici que si le reboisement doit s'intégrer au plan régional global de conservation des sols et des eaux, cela ne peut être laissé au hasard. Il s'ensuit que les décisions concernant les parties d'un territoire à reboiser doivent être prises à la lumière de ces plans. Cela donne à penser que la région elle-même devrait se charger d'acheter certains terrains au fur et à mesure qu'ils sont laissés incultes par les occupants actuels, et offrir même aux autres propriétaires des prix suffisamment alléchants pour qu'ils soient incités à vendre au pouvoir public.

Ces acquisitions de terrain sont justifiées lorsqu'on ne prévoit aucune possibilité d'amener les agents privés à s'unir dans des "Consorti" décrites précédemment. La possibilité que des "Aziende (sylvicoles) pastorale" communales, comme celles de Troina, deviennent un foyer d'encouragement pour des consorti privés ne devrait pas être négligée.

2. L'aménagement et l'utilisation des eaux

a. Aspects généraux

Les précipitations annuelles sur l'île ont été évaluées à 8 milliards de m³. Si toute cette masse d'eau pouvait être retenue et être utilisée, elle permettrait, selon le Prof. S. SCROFANI (1), de faire de l'île un véritable jardin. Si les autorités étaient disposées à faire les investissements nécessaires pour cet aménagement des eaux, l'avenir éloigné justifierait, selon cet auteur, pleinement cet énorme investissement. La Sicile cesserait d'être divisée entre les deux Siciles : la côte riche et l'intérieur pauvre. La Sicile pourrait alors réaliser sa véritable vocation : l'agriculture.

Cet auteur s'oppose dès lors énergiquement tant à la politique de la Cassa qu'à celle des autorités provinciales (2) et envisage un

(1) exemple dans "Sicilia-Utilizzazione del Suolo" E.S.A. Palermo, 1962 également "Il Ruolo della Regione in una Politica e Finalità di Sviluppo in Sicilia" I.S.A.S., Palermo, 1965 (polycopié).

(2) Notiziario, IRFIS, avril 1966 "Cassa per il Mezzogiorno e Agricoltura Siciliana".

aménagement général des eaux destiné à créer de vastes possibilités de culture intensive dans toute l'île. Il se base pour ce faire sur les considérations suivantes :

- 1) Il y aurait suffisamment d'eau si elle était toute retenue,
- 2) Cette retenue est techniquement réalisable,
- 3) Son coût serait pleinement justifié sur le plan économique,
- 4) Ceci encouragerait l'agriculture intensive; en tout état de cause l'agriculture devrait être développée avant l'industrie la vocation de la Sicile étant et devant rester l'agriculture. Toute la population se consacrant actuellement à l'agriculture devrait être en mesure de continuer (donc les émigrants qui désireraient revenir à l'agriculture devraient être en mesure de le faire),
- 5) L'aspect technique du programme serait d'aménager toutes les lignes de partage des eaux et tous les bassins des rivières. Cela exigerait entre autres, la création de nombreux barrages et d'innombrables lacs de colline ("leggetti collinari"),
- 6) Les lacs de colline, non seulement rendraient possible l'agriculture intensive dans des zones jusqu'à présent jugées inappropriées (régions de collines), mais ils auraient encore une autre fonction importante : celle de prévenir l'envasement de réservoirs plus grands. Il souligne ici le rythme effrayant auquel les barrages existants s'envasent,
- 7) Une partie de la protection des besoins et des réservoirs d'eau serait assurée par le reboisement. Cette opération serait beaucoup plus limitée que ne le prévoient les plans régionaux, car il suffit de se borner au boisement des parties les plus élevées et les plus escarpées,
- 8) Non seulement l'intérieur bénéficierait d'une agriculture intensive prospère mais même les zones appelées montagneuses y participeraient.

Cette perspective est certainement attirante pour la Sicile. Cependant, cette conception est loin d'être généralement acceptée.

Malgré le fait que de nombreux points de vue de S. SCROFANI et de ceux qui sont d'accord avec lui, sont également acceptés par des personnes défendant une opinion opposée, les orientations fondamentales demeurent largement divergentes.

Les raisons se retrouvent dans ce qui vient d'être exposé dans le présent chapitre et le chapitre précédent :

- 1) L'île dispose de fonds limités pour l'investissement (même avec l'assistance du gouvernement national). Cette situation implique un choix.
- 2) Le choix devrait se porter sur la croissance, grâce à la concentration sur le développement industriel. L'agriculture, indépendamment de la quantité d'eau disponible, ne peut employer la totalité de la population active de l'île ni même la majorité. Même en l'absence d'arguments directs, l'histoire entière de l'agriculture mondiale suffirait à le démontrer.
- 3) Même si l'on accepte qu'il doit y avoir un aménagement général des eaux, on ne devrait pas investir dans ces aménagements, dans les proportions proposées, en raison du fait que l'agriculture ne justifie pas des investissements de cette importance.
- 4) Les lacs de colline, techniquement réalisables, sont beaucoup plus onéreux comparés aux avantages qu'ils procurent, qu'on ne le pense généralement. Un tel lac s'envase complètement en moins de vingt ans et sans entretien huit années y suffisent. Il est vrai qu'un système complet d'aménagement des eaux pourrait éliminer une large part de l'envasement mais le coût en est très lourd. Toutefois, comme il est dit plus loin, nous ne voulons pas sous-évaluer les possibilités toutefois limitées de ces lacs.
- 5) Environ 100.000 ha seulement devraient être irrigués (5 % de la superficie). L'ERAS avait déjà envisagé 10 %, mais s'est vu contrainte de réduire de moitié son estimation initiale, celle-ci s'étant avérée irréalisable.

6) Plus d'importance est à donner au reboisement et encore plus aux pâturages permanents. Ceci permettra de réaliser à meilleur marché une partie de l'aménagement nécessaire pour les eaux et de développer l'élevage. Les animaux de boucherie ont une valeur élevée et croissante étant donné l'importante demande de viande à l'intérieur.

b. Aménagement et utilisation des eaux dans la zone étudiée

La place qu'occuperaient les trois communes étudiées dans un aménagement général des eaux doit être vue dans l'ensemble d'un système d'aménagement à la mesure du bassin du Simeto dans lequel elles sont situées. Mais des programmes d'aménagement local plus limités semblent réalisables. Ils seraient basés sur les lignes de partage des eaux et les courants d'eau de la région.

Les possibilités d'établir des barrages sur la rivière Cerami à deux ou trois endroits sont mentionnées dans un rapport réalisé pour le Consorzio di Bonifica de Gagliano (1). Ils pourraient être utilisés pour irriguer les terrains plats entre Cerami et Gagliano. Si une partie des eaux retenues par le barrage d'Ancipa pouvait être libérée pour l'utilisation locale, on pourrait peut-être irriguer au moins 2.000 ha autour de Troina.

En ce qui concerne la réalisation technique de lacs de colline dans la zone, il n'y a rien à ajouter. Un nombre important semble réalisable. Certaines questions techniques se posent cependant dont l'une est de savoir si une partie de l'eau qui deviendrait ainsi disponible n'est pas trop vaseuse et trop chargée de produits chimiques toxiques pour être propre à l'irrigation. Les défenseurs des lacs répliquent que, en ce qui concerne les quantités d'alluvions, un aménagement systématique de tous les cours d'eau permettrait de maîtriser l'infiltration de vase. Néanmoins, les lacs de colline ont une durée de vie assez limitée même dans des conditions idéales. Pour maintenir ces conditions idéales les coûts d'entretien sont élevés.

(1) Ces indications se fondent sur une étude des possibilités réalisée en 1952 pour le Consorzio di Bonifica de Gagliano. Nous les devons à un rapport privé que le Prof. G.B. FLORINIA, qui a réalisé les études, nous a aimablement procuré.

Un autre problème technique qui se pose est la nécessité de localiser les lacs de colline près des zones à desservir. La question est de savoir s'il y a suffisamment de parcelles de terrain fertile contiguës permettant d'utiliser l'eau sans système onéreux de conduites. Si cette difficulté devait réduire le nombre des lacs de montagne réalisables dans la zone, elle laisserait encore des possibilités, probablement suffisantes pour irriguer la totalité du terrain local approprié pour l'irrigation.

En fait, le problème réel n'est pas technique mais économique. La création et l'entretien d'un lac de montagne sont onéreux et leur durée est limitée. Par conséquent, la réserve d'eau ainsi créée doit être consacrée à des utilisations qui offrent des perspectives hautement rémunératrices.

On pourrait trouver dans toutes ces considérations des raisons d'utiliser la plus grande partie des réserves d'eau pour l'irrigation de terrains plats, mieux protégés et plus riches de zones situées à une plus faible altitude. En fait, les eaux de l'Ancipa irriguent les cultures d'agrumes dans les plaines de Catania.

Néanmoins, on pourrait tirer parti d'une certaine irrigation pour la production de fruits et légumes destinés à la consommation locale, car dans ce cas, la différence des coûts de production par rapport à ceux des produits importés semblent l'emporter sur d'autres considérations économiques.

Une autre utilisation à envisager sont les prairies irriguées; en effet, l'élevage de bétail de boucherie et de lait pour la consommation locale rendrait cette application rémunératrice en combinaison avec le pâturage non irrigué généralisé.

Néanmoins, il ne semble pas que, du point de vue économique, une agriculture intensive généralisée basée sur l'irrigation soit applicable dans la zone. En l'absence d'analyses des coûts et bénéfices d'une agriculture intensive pareille généralisée comparée à d'autres systèmes, il n'est pas possible d'étayer de façon pleinement satisfaisante cette thèse, mais il est encore moins possible de défendre une thèse opposée.

3. Le développement des pâturages permanents

En étudiant précédemment la question concernant le rôle que la zone étudiée pourrait jouer dans un programme d'aménagement général des eaux et de la préservation du sol, on a eu l'occasion d'expliquer la place que le reboisement y tiendrait. Mais comme nous l'avons déjà souligné, le rôle joué par les pâturages permanents est tout aussi important.

La préservation du sol impliquera qu'une grande partie de la zone consacrée jusqu'à présent au labourage et à l'ensemencement doit être convertie en terres portant une couverture permanente. En outre, comme déjà souligné, la valeur économique des pâturages dépasse celle de la forêt dans la zone considérée, les animaux de boucherie étant très demandés en Italie et l'approvisionnement local, à des coûts compétitifs, étant réalisable. Les forêts locales ne produiront pas de récolte de bois d'un rendement comparable. La conclusion en est qu'il faudrait consacrer aux pâturages un plus grand nombre d'hectares qu'aux forêts sans perdre de vue, toutefois, le rôle spécifique de chacun dans la conservation du sol et des eaux.

La majeure partie des pâturages devraient prendre la forme de prairies pouvant nécessiter un premier ensemencement, entrecoupées par des rangées d'arbres (arbres à fruit, amandiers, etc) servant à maintenir le sol. Des superficies moins étendues, dans des terrains plus rudes, pourraient être plantées d'arbustes peu élevés qui fournissent de la litière : bruyère, figuiers d'Inde etc...

CHAPITRE XIX

CONSIDERATIONS SUR LES PERSPECTIVES AGRICOLES

§ 1. RAPPEL DE LA SITUATION ACTUELLE

Ainsi qu'indiqué au chapitre XI de la première partie de ce rapport, l'agriculture dans les trois communes a considérablement évolué entre 1950 et 1965. Ce processus, qui a atteint une grande intensité, a été déclenché par des forces complètement étrangères aux régions intéressées et, en particulier, par le développement industriel de l'Italie du nord, le développement du "pôle" Catania-Syracusa en Sicile occidentale, et la demande croissante de main-d'oeuvre qui se manifeste dans les autres pays européens, spécialement en Allemagne, en Suisse et en France.

L'exode agricole a commencé vers 1950, époque à laquelle la construction du barrage d'Ancipa a créé à proximité de nouveaux emplois. Après une période de stagnation entre 1953 et 1956, il a progressivement pris de l'ampleur de sorte qu'il constitue actuellement le trait dominant de la vie des trois communes. La réduction du nombre des personnes occupées dans l'agriculture a été considérable, ainsi que le montre le tableau suivant :

	Nombre de personnes travaillant dans l'agriculture	Pourcentage de la population active
1951	5.427	64
1961	3.617	50
1965	2.701	39

Un exode aussi massif a été la première cause de toute une série de changements qui ont affecté l'organisation de l'agriculture dans la région, en particulier pour ce qui est de l'utilisation des terres, des contrats d'occupation, du nombre des exploitations, etc...

Les superficies consacrées au blé et aux autres céréales ont progressivement diminué, en partie en raison de la faiblesse du marché, de sorte que, dans certains cas, la production ne couvre plus les besoins propres, alors que la superficie des pâturages augmentait régulièrement. Il s'ensuit que, contrairement à la tendance des autres zones du sud appauvri, le cheptel s'est considérablement développé, surtout dans les exploitations données en métayage et dans celles de plus de 10 hectares occupées par les propriétaires, où la tendance actuelle est nettement orientée vers l'engraissement de "vitelloni". L'évolution est franchement en faveur d'un type d'agriculture mieux adapté à la nature des sols. En outre, la diminution de la main-d'oeuvre agricole a mis un terme à la séculaire faim de terre et renforcé la position contractuelle des exploitants à l'égard des propriétaires, de sorte qu'il a été possible de réviser les contrats de fermage et de métayage à leur avantage.

Une autre conséquence de l'évolution a été la disparition des exploitations de moins d'un hectare ou d'un peu plus d'un hectare - qui, lors du recensement de 1961, comptaient dans le total pour plus de 20 % - ainsi que l'abandon des terres situées à l'écart des routes carrossables et, de façon plus générale, de celles à moindre productivité. Les exploitants qui sont restés à la terre ont essayé de compenser la pénurie de main-d'oeuvre familiale en louant des machines, mais seulement pour les labours en vue de la culture du blé et des fèves. Enfin, la consommation totale d'engrais dans la région a diminué progressivement au fur et à mesure de l'abandon des terres et du développement des pâturages au détriment des cultures.

Après quinze ans d'une évolution si profonde, il est possible de cerner trois facteurs principaux qui se distinguent nettement et qu'il ne faudra pas perdre de vue lorsque seront dégagées les lignes directrices pour une action future :

- a) l'absence totale des femmes dans les travaux agricoles,
- b) les terres abandonnées suite à l'exode n'ont pas trouvé d'autre utilisation,
- c) les contrats de fermage et de métayage subsistent, encore qu'ils aient été révisés et qu'ils soient devenus moins défavorables pour les exploitants.

Alors qu'à l'intérieur de l'Italie continentale du Sud, en Sardaigne et même en Sicile la main-d'oeuvre féminine a souvent pris la place des hommes, et, dans de nombreux cas, ont même pris en mains la conduite de l'exploitation, ici le travail de la terre reste exclusivement du domaine des hommes.

Il est certain que ceci a constitué un facteur défavorable pour l'économie et les conditions de vie de la majorité des familles agricoles de la région. Dans de nombreux cas, la réduction de l'effectif des hommes disponibles a contraint les exploitants à laisser une partie de leurs terres en jachères et à recruter de la main-d'oeuvre aux périodes de pointe. Autre conséquence, les travailleurs agricoles se sont trouvés encore plus isolés du reste de la Communauté. Dans la région de Troina, par exemple, il est fréquent que le chef de famille reste désormais isolé dans la campagne tout au long de l'année, alors que les femmes demeurent au village avec le reste de la famille.

Le manque de main-d'oeuvre féminine en agriculture présente cependant, vu à la longue, certains aspects positifs. Il serait en effet par la suite plus aisé aux familles entières de quitter la terre pour de bon, une fois que les hommes auraient trouvé un emploi dans d'autres secteurs.

Jusqu'à maintenant, la plupart des terres libérées par l'exode rural ont été abandonnées. Cette immobilité de la terre a été un obstacle à l'agrandissement des exploitations indispensables pour qu'elles parviennent à donner des revenus moins insuffisants et à assurer des niveaux de vie décents. Ainsi qu'on l'a exposé, cette situation a plusieurs causes : l'impossibilité virtuelle d'obtenir des crédits, l'ignorance des projets gouvernementaux, l'absence de toute forme d'assistance technique, le manque total de confiance dans l'avenir de l'agriculture, l'insuffisance des infrastructures et des services publics dans les campagnes.

Il ne faut pas oublier en outre que l'offre de terres à la vente est très réduite. Les raisons de cet état de choses ne sont pas difficiles à trouver : la valeur vénale des terres est faible et il est par conséquent de peu de rapport de vendre des petites exploitations;

en deuxième lieu, la situation incertaine de ceux qui ont pris un autre travail (par exemple, les émigrants saisonniers) et que les intéressés ne considèrent pas comme une rupture définitive avec l'agriculture.

Au sujet des diverses formes d'exploitation, il a été constaté qu'au cours de ces dernières années les fermiers ou métayers n'ont pas accédé, ou dans une très faible mesure, à la propriété. La raison en est soit qu'ils ne tiennent pas à acheter ou qu'ils sont hors d'état de le faire, pour les motifs qui viennent d'être exposés, soit que les propriétaires de la région, en particulier à Troina, ne sont pas du tout enclins à vendre, car ils estiment que placer ailleurs les capitaux provenant de la vente ne serait pas une très bonne opération. Cette attitude s'explique aussi par le fait, comme il a déjà été dit, qu'au cours de ces dernières années la valeur vénale (théorique) des terres s'est effondrée et qu'actuellement, les propriétaires des meilleures terres parviennent à trouver des gens capables de cultiver leurs terres.

Il n'est donc pas surprenant qu'en dépit des changements de ces dernières années - quelque remarquables qu'ils aient été - productivité et revenus agricoles soient restés très faibles dans la région. Selon l'enquête par sondage, le produit net par personne active en agriculture représente environ 390.000 livres par an, les écarts étant grands par rapport à cette moyenne selon l'importance des exploitations et les formes de faire-valoir. En outre, le niveau des revenus par tête des familles agricoles, y compris également les recettes des activités non agricoles et d'autres provenances est nettement plus bas : en moyenne générale 110.000 livres par an environ - par conséquent moins de 10.000 livres par mois - les mêmes différences importantes se marquant selon les dimensions des exploitations.

§ 2. PERSPECTIVES DANS LE SECTEUR AGRICOLE

a. Points de départ

Les considérations précédentes mettent nettement en relief deux facteurs : les difficultés rencontrées par les familles d'agriculteurs et la nécessité qu'il y a de procéder à une réorganisation complète de l'agriculture dans la région. Les faits discutés ci-dessus montrent en outre que ce serait une illusion que

d'attendre que cette réorganisation se fasse naturellement par une adaptation spontanée à la situation nouvelle créée par l'exode rural.

Les structures anciennes sont restées inchangées et, par suite de l'exode rural, l'agriculture semble de plus en plus tomber entre les mains des plus âgés ou, de toute façon, des moins aptes : tôt ou tard, cela pourrait signifier l'abandon de superficies encore plus vastes.

Afin d'exprimer quantitativement les changements indispensables à un accroissement substantiel de la productivité du travail et des revenus agricoles - accroissement qui devra constituer l'objectif principal de toute politique de relèvement applicable à cette région comme aux autres régions des parties déshéritées de l'Italie du Sud - il faut déterminer ce que pourrait être un niveau de revenu par tête acceptable pour les zones agricoles de l'intérieur de la Sicile dans un avenir rapproché, par exemple dans la période des quinze années à venir. Ce niveau conditionnera l'importance de la main-d'oeuvre agricole et, en conséquence, celle de la population agricole qui sera alors en mesure de vivre dans cette région, de même aussi la structure agricole qui permettra aux personnes occupées dans l'agriculture d'atteindre cet objectif de revenu.

Il serait peu réaliste, en fixant un objectif, d'imaginer que des niveaux exceptionnellement élevés pourront être atteints en quinze ans, car il convient de ne pas perdre de vue le point de départ très bas et le fait que la majorité de la population agricole du sud se trouve également dans les mêmes conditions. D'autre part, il faut considérer qu'une fois atteint un certain minimum, les revenus agricoles peuvent, pour de nombreuses raisons (coût de la vie moins élevé, possibilité de rester sur place), se trouver compétitifs avec des revenus plus élevés des secteurs non-agricoles. Il devrait donc être raisonnable de viser, à partir de 1980, dans les zones de collines et de montagnes de la Sicile un objectif de gain moyen correspondant à un revenu agricole net de 850.000 liras par personne active en agriculture (1)

(1) En l'absence d'indications spécifiques pour la Sicile, il a également été tenu compte de l'objectif de revenu choisi par le Prof. ROSSI-DORIA pour la Basilicata (voir ROSSI-DORIA M. "Dati e considerazioni sulle prospettive e le politiche di sviluppo dell'Agricoltura in Basilicata" - Potenza, 1965). En outre, il a été jugé opportun de prendre pour base, pour 1980, le produit net et non les revenus du travail en raison de la signification discutable que pourrait revêtir à l'avenir une distinction entre revenus du capital et revenus du travail.

b. Possibilités d'améliorer les revenus

L'amélioration de la productivité et des revenus agricoles peut être réalisée par un accroissement du volume de la production ou par une réduction de la main-d'oeuvre employée ou encore en faisant varier simultanément ces deux variables en sens opposés. Jusqu'à présent, il convient de souligner que pour atteindre dans cette région un niveau de revenus comme celui qui est indiqué, on ne pourra pas compter sur une augmentation du volume de production par hectare en raison de la situation des ressources naturelles disponibles. Il s'agit en effet d'une région où prédominent les montagnes et les hautes collines, où les terres sont rarement fertiles et dont une faible partie seulement peut être travaillée avec des moyens mécaniques, dont le climat est caractéristique des territoires intérieurs du Midi, froid et humide en hiver, chaud et torride en été. Le choix des cultures et des systèmes de production dans des régions comme celle-ci semble par conséquent comme un facteur imposé et n'offre pas beaucoup d'options.

1) La production végétale

Dans la première partie du rapport, nous avons vu que jusqu'il y a un siècle, cette région était elle aussi, comme les autres régions montagneuses du Sud, un pays de bois et de pâturages, surtout de pâturages libres. L'expansion démographique a progressivement détruit l'équilibre séculaire naturel qui s'était établi, et des terres de plus en plus nombreuses ont été livrées à la charrue. Avec la diminution considérable de la main-d'oeuvre agricole, qui s'est produite ces dernières années, la disparition de la faim de terres qui, jusqu'en 1950, avait constitué un facteur dominant dans ces régions montagneuses, une tendance s'est fait jour de revenir à des modes d'utilisation des terres plus conformes à leur véritable vocation.

Il est en conséquence nécessaire d'encourager et de soutenir ce processus. Il est inconcevable que des cultures comme celles du blé et des fèves se maintiennent encore longtemps alors que le rendement à l'hectare n'excède pas en moyenne respectivement les 8-9 et 4-5 quintaux. Le fait même qu'en dépit de l'introduction de variétés meilleures et d'une certaine amélioration des techniques de culture, le rendement pour le blé et les fèves ne se

soit pas amélioré de façon appréciable prouve qu'il n'y a pas d'autre possibilité que d'abandonner ces cultures. En outre, il est impossible de remplacer les céréales d'hiver par d'autres cultures. Les raisons sont les suivantes :

- a) des conditions climatiques défavorables,
- b) la faible fertilité des terrains,
- c) les possibilités très limitées d'utiliser des machines en raison de la mauvaise disposition des terrains et de l'existence en surface de grandes quantités de pierres et de rochers.

Dans ces conditions, il convient d'écartier la possibilité de remplacer le blé et les fèves par de nouvelles cultures, sauf dans de petites zones dans la partie inférieure des vallées où se trouvent les terres plus fertiles et permettant l'utilisation de moyens mécaniques. De même, en ce qui concerne l'olivier, l'amandier et la vigne que l'on rencontre sur le territoire, toute augmentation éventuelle doit être déconseillée sauf dans un petit nombre de cas limités.

Les raisons en sont les suivantes :

- a) le faible rendement unitaire qui peut être obtenu à cause des conditions pédaologiques et climatiques,
- b) l'absence actuelle et future totale des capitaux importants nécessaires pour effectuer ces plantations (cf. à ce sujet les nouvelles directives de la Cassa del Mezzogiorno concernant ces opérations pour les 15 prochaines années),
- c) de tels investissements ne produisent un rendement qu'à très long terme,
- d) les possibilités très limitées de mécanisation,
- e) l'impossibilité de produire de façon compétitive, en raison du faible rendement unitaire, des besoins plus importants en main-d'œuvre etc...

Par conséquent, à l'exception des zones plus favorisées (20 % environ de la superficie agricole du territoire), la réduction des surfaces ensemencées et le retour à une forme plus extensive d'utilisation des terrains semble l'unique choix offert (pâturages avec ou sans arbres, bois avec pâturages comme destination principale).

En toute hypothèse, il est raisonnable de prévoir que la valeur moyenne de la production agricole par ha pourra se stabiliser au niveau actuel (60.000 lires par ha de produit net environ), l'intensification de la production dans les terrains plus favorisés, l'amélioration et l'exploitation plus rationnelle des pâturages, la diffusion accrue des connaissances techniques pouvant compenser la réduction substantielle et nécessaire des surfaces ensemencées. Selon les résultats de l'enquête par échantillonnage, celle-ci occupait encore en 1965, 64 % environ de la superficie totale des exploitations.

2) La production animale

L'étude de la situation a mis en évidence une croissance assez nette de la production animale au détriment des cultures traditionnelles de blé et fèves, une partie importante des agriculteurs s'orientant désormais vers l'engraissement de jeunes bovins ("vittelloni"). Cette tendance, encouragée par l'abandon des terres et la pression du marché, est certainement la bonne, en partie en raison du fait qu'elle permet une réutilisation des terres à des fins mieux adaptées à leur vocation naturelle.

Etant donné les conditions naturelles, les connaissances professionnelles assez élémentaires des agriculteurs, les conditions de logement du bétail et l'équipement en infrastructure, on peut affirmer qu'il n'existe actuellement pas de meilleure alternative à la solution à laquelle les agriculteurs eux-mêmes sont parvenus spontanément. La possibilité de s'orienter vers la production laitière est à exclure car elle nécessiterait :

- une révision radicale des méthodes d'exploitation,
- des capitaux considérables pour substituer au bétail actuel du bétail laitier,
- une main-d'oeuvre qualifiée,
- la construction d'abris pour le bétail mieux adaptés,
- la construction de centres de ramassage du lait et d'une industrie de transformation.

En outre, étant donné les conditions de sol et de climat, il se révélerait impossible de produire des fourrages nécessaires devant permettre la production de lait à des coûts compétitifs par rapport aux régions plus favorisées (par exemple la plaine voisine de Catania).

Dans ces conditions, et la demande de viande en Sicile, en particulier dans la province d'Enna, excédant l'offre, il conviendrait, semble-t-il, de tout mettre en oeuvre pour encourager et aider les agriculteurs à produire de la viande, en écartant, pour l'instant, les autres alternatives. On estime en effet qu'à ce stade, il n'est pas opportun d'orienter les efforts sur l'élevage des ovins à titre d'activité agricole principale, mais qu'il est au contraire plus approprié d'encourager la tendance de l'évolution en cours vers la production de viande bovine. Les raisons principales en sont les suivantes :

- actuellement, on ne rencontre dans les exploitations de la région que de petits troupeaux de moutons qui fournissent seulement une partie complémentaire du revenu des familles agricoles,
- la race ovine sicilienne dont les besoins alimentaires sont modestes et qui est capable de résister à de longues périodes de famine, n'est pas en mesure d'utiliser de façon appropriée les aliments à valeur nutritive élevée et par conséquent les dépenses accrues ne paient pas (1),
- l'aversion des agriculteurs et notamment des plus jeunes à l'égard de la forme traditionnelle d'exploitation d'une économie pastorale est désormais un fait largement acquis.

Il s'ensuit que si l'on voulait axer les efforts sur l'élevage d'ovins comme activité agricole de base, il conviendrait de bouleverser les orientations actuelles, de définir et d'introduire dans la zone une race plus productive pour remplacer la race sicilienne, d'introduire un système d'élevage susceptible d'offrir aux agriculteurs

(1) Voir notamment BONANNO M. "Indagine tecnico-economica su un gruppo di pecore allevato a sistema brado nel territorio di Cerami" - Université de Catania, faculté d'agriculture, 1962.

une vie décente. Il ne faut évidemment pas exclure qu'à longue échéance la spéculation ovine pourrait être une solution appropriée à l'agriculture de la région. Il convient toutefois de considérer qu'au cours d'une phase de transition les problèmes à résoudre sont bien différents (agrandissement des exploitations, contrats agricoles, infrastructure et services publics, amélioration des pâturages, etc...). C'est pourquoi, au moins pour les prochaines années, il semble plus opportun d'encourager les agriculteurs dans leurs efforts visant à étendre les élevages de bovins de boucherie, avec comme activités complémentaires, les spéculations porcines et de basse-cour.

c. Réorganisation de l'agriculture

Mais une agriculture axée sur les activités d'élevage de ce type ne sera possible que dans la mesure où l'on parviendra à intégrer parfaitement dans le système les zones plus élevées destinées essentiellement au pâturage et les zones arables plus basses où le bétail pourrait trouver le repos et l'alimentation nécessaire pendant la saison d'hiver. C'est-à-dire qu'il est nécessaire de rétablir l'intégration entre l'élément sylvo-pastoral et l'élément agricole et l'élevage, qui autrefois constituait la base de l'économie agricole des montagnes de la région méridionale. D'autre part, l'extrême difficulté que présentent les problèmes de nature technique, économique et d'organisation, qu'il conviendrait de résoudre pour atteindre un objectif de ce genre, conduit à penser que, si tout était laissé aux processus spontanés, cette séparation entre les ressources pastorales et forestières et les terres arables des vallées irait en s'aggravant encore plus, comme le confirme du reste l'évolution actuelle. Il s'en suivrait l'abandon et la détérioration des zones plus élevées. Cela signifie que, sans une intervention publique de grande importance, la reconstitution de l'agriculture de la région n'aurait aucune chance de se réaliser. En d'autres termes, il conviendrait de rechercher les solutions possibles dans le cadre d'un "domaine sylvo-pastoral" constitué en achetant progressivement des forêts, des pâturages, des terrains incultes et des terres de culture peu productives au fur et à mesure de leur mise en vente. La création d'un organisme de ce genre dépasse évidemment le domaine strictement local et doit être

réalisée au niveau régional ou national. Nous voulons simplement rappeler ici qu'elle est déjà depuis quelque temps considérée par les experts des problèmes que posent les régions montagneuses du Midi comme l'un des principaux moyens de réorganiser l'économie de ces régions sur des bases stables. Ceux-ci la considèrent comme seule manière d'aborder les problèmes des zones sylvo-pastorales ou à vocation sylvo-pastorale sur une échelle suffisamment vaste et avec les indispensables moyens techniques, d'organisation et financiers qui demeurent nettement hors de portée des pouvoirs publics locaux et des particuliers. Il suffit d'énumérer ici quelques-unes des tâches qu'un organisme de ce type devrait assumer, pour se convaincre de la nécessité de sa création :

- transformer les terres de culture actuelles faiblement productives et les terrains incultes en pâturages plantés ou non d'arbres, ou en forêts selon la vocation des terrains et selon les nécessités de conservation du sol,
- améliorer les pâturages existants,
- réaliser les travaux complémentaires indispensables (refuges, abreuvoirs, routes d'accès, etc...) et assurer les travaux d'entretien de façon systématique,
- utiliser les ressources des pâturages selon des critères rationnels pour les conserver dans le temps (respect d'un roulement dans l'occupation, détermination de la charge supportable, répartition des pâturages entre les différentes espèces et catégories de bétail élevées, etc...),
- aborder dans un même ensemble les problèmes de la conservation du sol et ceux de l'exploitation rationnelle des ressources fourragères.

Dans cette région comme dans d'autres du Midi pauvre, les activités agricoles devraient se fonder sur des exploitations, isolées ou associées, situées sur les terres cultivables où il est possible de pratiquer la culture intensive des plantes fourragères et, pour les zones les plus inaccessibles et non cultivables, sur la constitution d'un fonds public qui prenne soin des pâturages et accorde le droit de les utiliser pendant la bonne saison aux exploitations privées, organisées selon différentes formes à étudier selon les cas.

Tout ce qui précède montre que pour atteindre l'objectif-revenu il n'est d'autre solution que de réduire, au cours des 15 prochaines années, encore le nombre des travailleurs de la terre. Sur la base d'un revenu agricole net moyen de 60.000 lires par hectare et par an, toutes les personnes travaillant dans l'agriculture devront disposer d'au moins 14 hectares pour que leurs gains leur assurent un revenu net de 850.000 lires.

Cela signifie que les quelque 28.000 hectares de terres cultivées que comprennent les trois communes fourniront en 1980 du travail à 2.000 unités de travail environ, contre 2.700 personnes actives en 1965; c'est pourquoi un nombre encore important de travailleurs devra quitter l'agriculture au cours des quinze prochaines années. La réorganisation de l'agriculture selon les orientations envisagées est un objectif à long terme qui devra être atteint progressivement et par une série d'étapes intermédiaires. Par conséquent le problème principal qui se pose est de définir les mesures capables d'orienter et d'accélérer l'évolution de l'agriculture dans ces directions et les interventions qui, étroitement définies par les directives générales, sont susceptibles d'entraîner également à court terme des augmentations importantes de productivité et de revenu du travail.

Afin de poser correctement le problème, il convient de tenir compte de deux phénomènes qui, au cours des dernières années, ont revêtu une importance sans cesse croissante : l'augmentation graduelle des superficies agricoles abandonnées; le vieillissement de la main-d'oeuvre agricole.

1) Réintégration des superficies abandonnées

Il n'a pas été possible de réunir des éléments précis concernant l'importance des terrains inutilisés à la suite de l'exode. Toutefois, il est possible de tenter d'établir une évaluation sur la base des résultats des enquêtes menées dans la zone au printemps 1965. Si l'on considère en effet que dans les 144 exploitations étudiées, chaque travailleur disposait en moyenne de 6,5 ha environ de superficie et que, selon les renseignements des "Uffici Anagrafici" des trois communes, les travailleurs agricoles étaient au nombre de 2.700, on pourrait en déduire que sur les 28.000 ha de superficie agricole totale, un peu plus de

17.500 seraient effectivement utilisés. Par conséquent, la superficie des terrains abandonnés dépasserait les 10.000 ha. Il convient de considérer toutefois que l'estimation est susceptible d'erreur en raison de l'échantillonnage auquel il a été procédé et de l'impossibilité d'évaluer le degré d'imprécision des données fournies par les "Uffici Anagrafici". Toutefois, l'importance du chiffre confirme que l'abandon des terrains est devenu un des phénomènes dominants de l'agriculture du territoire, la superficie agricole abandonnée pouvant être évaluée à 30 - 35 % environ de la superficie agricole totale. Par conséquent, tous les efforts devront être tentés pour ne pas laisser inutilisée à l'avenir une partie si importante des ressources de la zone. La réintégration des "surfaces libérées" par l'exode dans le processus de production permettrait aux travailleurs agricoles, même sans que leur nombre ne diminue ultérieurement, d'augmenter fortement le niveau de la productivité et des revenus. Il convient de considérer à ce sujet que, au moyen de la réutilisation des terrains abandonnés, la superficie agricole dont disposerait chacun des 2.700 travailleurs agricoles pourrait passer en moyenne des 6,5 ha indiqués par l'enquête par échantillonnage à plus de 10 ha.

2) Vieillissement de la main-d'oeuvre agricole

Comme dans les autres régions déshéritées du Midi, l'exode a également entraîné dans cette région un vieillissement progressif de la main-d'oeuvre agricole. La région perd rapidement les éléments les plus jeunes et les plus entreprenants, c'est pourquoi la limite nécessaire à sa réorganisation est désormais atteinte. En effet, l'analyse de la répartition des travailleurs de l'agriculture par classé d'âge indique que la main-d'oeuvre comprise entre 14 et 35 ans représente 34 % du total de la main-d'oeuvre agricole, alors que celle qui est âgée de plus de 45 ans en représente plus de 43 %. Il n'est pas hasardeux de prévoir en outre qu'une partie non négligeable des agriculteurs plus jeunes passera de toute façon à d'autres secteurs d'activité au cours des prochaines années.

Par conséquent, si l'on considère les prévisions pour 1980 concernant la main-d'oeuvre que l'agriculture de la région sera en mesure d'employer à cette époque avec des niveaux de revenu acceptables (2.000 travailleurs environ contre les 2.700 de 1965), on s'aperçoit que l'exode qui se développait spontanément a désormais atteint une limite à ne pas dépasser et que la situation est telle qu'elle démontre sans plus tarder que des dispositions soient prises. Il n'est en effet pas raisonnable de penser reconstruire l'agriculture s'il ne reste plus dans les campagnes que les vieux et les moins capables.

§ 3. OBSTACLES A LA REORGANISATION DE L'AGRICULTURE

L'exode des dix dernières années a créé les conditions actuelles permettant de mettre en oeuvre une politique organisée d'intervention visant à réorganiser complètement l'agriculture de la région. L'objectif principal de cette politique devra être avant tout de surmonter les obstacles qui en ont, jusqu'à présent, freiné ou empêché l'évolution dans le sens des orientations indiquées précédemment. L'enquête a notamment révélé qu'il convient de considérer comme des obstacles dont l'élimination semble être la condition préalable de la réorganisation de l'agriculture les éléments suivants :

a. le caractère encore non définitif de l'exode

Les recherches réalisées dans la zone ont confirmé que la majeure partie de ceux qui ont abandonné l'agriculture pour chercher ailleurs une possibilité d'emploi et des niveaux de revenu moins inadaptés aux besoins d'une vie décente, se trouvent dans une situation d'instabilité, puisqu'ils n'ont pas réussi à consolider leur situation dans les lieux d'immigration et par conséquent à se faire rejoindre par leur famille. Le phénomène de l'émigration temporaire est considérablement développé : chaque année, pendant l'hiver, dans l'attente du renouvellement des contrats de travail, les émigrants reviennent dans leur pays d'origine où ils ont laissé leur famille et où nombre d'entre eux espèrent encore pouvoir se réinstaller définitivement. Le fait que ces travailleurs, en raison du manque de toute forme d'assistance au moment du départ et souvent aussi dans les pays d'accueil, ne savent pas quel sera leur destin, explique les raisons pour lesquelles ils semblent réticents

à abandonner les modestes propriétés et continuent en revanche à investir les économies dans le pays d'origine, dans la construction de la maison et, dans le cas de ceux qui précédemment avaient été fermier ou métayer, également dans l'achat de petites parcelles de terrain. Par conséquent, cette situation d'incertitude les contraint d'un côté à vivre dans une grande gêne, de l'autre, les conduit à investir leurs économies de façon rarement appropriée. Il est en effet certain que pour la plupart d'entre eux la vie dans laquelle ils se sont engagés ne leur permettra pas de se réinstaller et que leur détachement de la région deviendra à plus ou moins brève échéance définitif.

Le refus des propriétaires de vendre le peu de terrain qu'ils possèdent - dû tant à la précarité de leur situation actuelle qu'à la faible importance de la somme qu'ils pourraient en tirer - ainsi que les achats de petites parcelles par les émigrants temporaires précédemment fermiers ou métayers, constituent les plus grandes entraves au processus de réorganisation de l'agriculture. Il convient de considérer en effet que les "émigrés" cherchent à céder leurs terres en les louant ou sous d'autres formes aux agriculteurs qui sont restés. Les rares fois où ils y réussissent, on assiste indubitablement à un certain agrandissement des exploitations agricoles restantes. Néanmoins, cet agrandissement, comme l'a confirmé l'enquête, n'entraîne pas une modification de la structure de l'exploitation, de l'organisation, etc... la situation qui a entraîné l'agrandissement des dimensions de l'entreprise étant trop précaire et provisoire. Tant que durera l'incertitude dans laquelle vivent les émigrés qui, d'un moment à l'autre, peuvent se voir contraints de retourner à l'agriculture, il semble impossible de rendre cette situation moins précaire et plus stable de façon à permettre la formulation de programmes d'exploitation d'une certaine ampleur. Il ne fait donc pas de doute que l'une des tâches les plus urgentes qu'il est indispensable d'aborder est de fournir à ces émigrants toute l'aide nécessaire afin de faciliter le détachement définitif de la région et en même temps d'aider ceux qui le désirent, à y retourner et à s'y réinstaller dans des conditions adaptées aux nouveaux besoins. Le succès d'une action de ce type, ainsi que les autres mesures qui sont décrites ci-dessous, rendra possible les achats de terres, indispensables à la réorganisation de l'agriculture selon les orientations indiquées précédemment.

b. l'état des infrastructures

L'insuffisance absolue des infrastructures dans les campagnes de la région constitue un problème grave et un des obstacles les plus importants à la réorganisation de l'agriculture.

Il suffit de considérer par exemple que l'importance du réseau routier est tout à fait inadapté à l'étendue du territoire. De grandes parties de celui-ci sont complètement isolées, étant dépourvues de routes carrossables et ayant comme unique voie d'accès des sentiers longs et sinueux.

Dans leur grande majorité les habitations rurales, notamment celles des métayers et des fermiers, se trouvent dans des conditions désastreuses; le réseau électrique rural est pratiquement inexistant et, dans certains cas, l'eau disponible n'est même pas suffisante pour abreuver le bétail.

Cette situation a été l'une des causes de l'exode et certainement une des principales raisons qui ont entravé la réutilisation des terrains demeurés vacants. Il est illusoire de penser pouvoir reconstruire l'agriculture de la région et de maintenir quelques jeunes dans les campagnes avec les conditions dans lesquelles sont contraints de vivre aujourd'hui les agriculteurs. De ce fait, le renforcement des infrastructures, plus généralement des services publics, constituera une des tâches prioritaires à aborder.

Le "Consorzio di Bonifica" local a effectué au cours des dix dernières années un ensemble de travaux d'une importance non négligeable et a en cours d'exécution et à son programme l'extension du réseau routier et l'électrification des campagnes. La réalisation de ces travaux constituera un pas important en avant; toutefois il est évident qu'un problème aussi vaste tant par son importance pour la réorganisation de l'agriculture qu'en raison du grand apport de capitaux qu'il exige, ne peut être abordé avec des programmes sectoriels mais doit être intégré organiquement dans le cadre plus vaste d'un programme visant la réorganisation de l'économie de la région et notamment la création d'un "domaine sylvo-pastoral".

c. les formes d'installation

L'enquête a révélé que la plus grande majorité de la population agricole vit dans les centres des trois communes : chaque jour les travailleurs agricoles se rendent sur les terres et rentrent le soir, parcourant ainsi de longues distances à pied ou à dos de mulet ou bien, comme c'est le cas plus particulièrement à Troina, le chef de famille vit toute l'année seul à la campagne alors que le reste de la famille réside dans le centre. L'installation permanente de la famille des agriculteurs à la campagne est un fait très sporadique et se rencontre surtout dans le cas des exploitations en métayage.

Cette situation constitue un grand obstacle à la réorganisation du secteur agricole. Une agriculture du type de celle qui est envisagée, fondée sur l'élevage, n'est pas possible avec la forme d'installation qui prévaut actuellement dans la région, si l'on prend en considération notamment l'étendue du territoire et le fait que de vastes zones sont distantes de plus de 10-15 km des centres urbains. Par conséquent une politique d'intervention visant à reconstruire l'agriculture devra notamment chercher à favoriser l'installation permanente des familles des agriculteurs à la campagne, au besoin en favorisant la construction de petits centres habités dans des zones appropriées. Il est à peine nécessaire de souligner qu'en toute hypothèse les conditions essentielles de la solution de ce problème seront le renforcement et la réorganisation des services publics.

d. le faire-valoir en agriculture

L'enquête a mis en évidence que dans la commune de Gagliano et, dans une moindre mesure, dans celle de Cerami, le faire-valoir direct caractérise la grande majorité des exploitations. Le problème des contrats agricoles ne revêt par conséquent un caractère très grave que dans le territoire de Troina. Dans cette commune(1) en effet, le faire-valoir direct ne caractérisait qu'un peu plus de 40 % des exploitations de l'échantillon ayant fait l'objet de l'enquête. Ce pourcentage était très faible dans les exploitations

(1) Voir Chap. XI - tabl. 29 (page 154)

comprises entre 10 et 20 ha (2 exploitations sur 23) et également dans celles de la classe supérieure aux 20 ha (une exploitation sur 10), c'est-à-dire précisément dans la classe comprenant les exploitations de dimensions non éloignées des dimensions moyennes considérées comme hypothèse pour l'avenir. Si l'on tient compte de la complexité des changements nécessaires pour faire de l'agriculture un secteur d'activité effectivement rentable, il est évident que l'importance du fermage et encore plus du métayage peut constituer une des grandes entraves à la mise en oeuvre de ce processus. C'est pourquoi tous les efforts devront être tentés pour faciliter l'accès à la propriété de la terre pour les métayers et les fermiers qui n'ont pas l'intention de changer de secteur d'activité.

e. la grande difficulté de l'accès au crédit

L'insuffisance et le mauvais fonctionnement du crédit agricole constituent un problème de portée générale. Dans cette zone il se présente sous une forme encore plus grave en raison de l'isolement dans lequel sont contraints de vivre une bonne partie des agriculteurs, en raison de la faible connaissance et, dans de nombreux cas, de l'ignorance totale des aides et des facilités qu'offrent les mesures gouvernementales ainsi qu'en raison d'un sentiment de méfiance à l'égard des institutions. Dans ces conditions et compte tenu de l'incapacité totale d'auto-financement des agriculteurs et des besoins importants de capitaux nécessaires pour la réorganisation des exploitations, l'impossibilité de fait d'accéder au crédit pour les agriculteurs qui - et ils sont propriétaires dans ce cas - ne sont pas en mesure d'offrir des garanties réelles aux établissements de crédits, constitue l'un des plus grands obstacles à surmonter. Il ne fait pas de doute qu'un service efficace d'assistance technique, inexistant aujourd'hui, pourrait apporter une contribution importante à la solution du problème, en informant les agriculteurs des aides gouvernementales disponibles et des modalités d'obtention, en les orientant dans l'établissement de leur programme et de leurs demandes d'aide et de prêt à taux réduits, de façon qu'ils trouvent leur place dans le cadre des orientations générales d'évolution du secteur.

f. le comportement à l'égard de l'agriculture

Comme on l'a expliqué amplement dans la première partie du rapport, particulièrement au chapitre XII, il existe dans la zone un sentiment généralisé d'aversion à l'égard de l'activité agricole : la population locale, devenue très méfiante quant à l'avenir de l'agriculture, voit une possibilité concrète d'une vie décente seulement dans le passage à d'autres activités. Cette attitude constitue indubitablement un autre des grands obstacles à surmonter étant donné que la participation et le consentement de la population intéressée sont les conditions indispensables qui permettront à une politique visant la réorganisation de l'agriculture du territoire, d'avoir des chances concrètes de réalisation.

Néanmoins, pour apprécier correctement la nature et l'importance de cette aversion, il convient de considérer qu'elle ne s'adresse pas à l'agriculture en général mais au type d'agriculture tel qu'il s'est organisé dans les régions montagneuses et de hautes collines méridionales et qui a toujours entraîné pour les agriculteurs des conditions de vie presque primitives, des revenus permettant uniquement de subsister, un isolement de la vie sociale, de très faibles possibilités d'amélioration de leurs conditions de vie etc. Cela signifie qu'une politique ayant pour objectif de faire de l'agriculture un secteur d'activité réellement rentable et susceptible d'assurer des conditions de vie décentes, peut encore compter sur la collaboration de la population agricole. Ce consentement effectif doit toutefois être obtenu et devra constituer par conséquent l'objectif principal de cette politique. Pour l'atteindre il sera indispensable de procéder sans retard à la réalisation des premières interventions dans le cadre des perspectives générales d'évolution du territoire et, simultanément, appeler la population locale à participer à leur définition et à leur mise en oeuvre ultérieure.

§ 4. CONCLUSIONS

Sur la base des considérations présentées jusqu'à présent, il est possible de tirer quelques conclusions :

a. Lignes directrices générales

- 1) L'analyse des transformations qui sont apparues au cours des dix dernières années, l'importance et le type des changements nécessaires pour que l'agriculture devienne une source d'activité rentable et en même temps permette de vivre dans des conditions décentes, présentent une confirmation a posteriori de l'impossibilité de se fier aux processus d'adaptation spontanée à la situation créée par l'exode et du fait que pareil objectif ne pourra être atteint que par un ensemble d'interventions programmées de façon organique.
- 2) L'importance et le type des transformations nécessaires et la nature des obstacles à surmonter (passage de l'émigration temporaire à l'émigration définitive, renforcement des services civils, installation des familles agricoles à la campagne, crédit, etc..) tendent à démontrer en outre que les programmes d'intervention visant une réorganisation fondamentale de l'agriculture doivent faire partie intégrante d'un programme général qui se donne comme objectif de reconstruire l'économie et la vie de ces communautés.
- 3) L'analyse de la structure démographique des trois communes révèle que le processus graduel de vieillissement de la main-d'oeuvre agricole est désormais arrivé aux limites de tolérance. Comme il n'est pas concevable de pouvoir réorganiser l'agriculture si uniquement les personnes âgées et les moins entreprenantes restent dans les campagnes, il est nécessaire de mettre en oeuvre sans retard une politique organique d'intervention.
- 4) Une politique de l'envergure de celle qui a été définie dans ces pages doit être centrée sur la participation consciente de la population locale pour avoir des chances réelles de mise en oeuvre. Il ne sera pas facile d'obtenir cette collaboration puisque l'aversion à l'égard de l'agriculture et la

méfiance vis-à-vis des institutions sont des comportements très répandus dans la région. Les interventions mentionnées ci-dessous, si elles étaient réalisées sans retard, non seulement freineraient ou bloqueraient le processus de détérioration de l'agriculture, mais pourraient également apporter une contribution substantielle à la régénération des campagnes.

b. Quelques actions réalisables à court terme

1) Construction d'un abattoir intercommunal

La réalisation d'une installation de ce genre pourrait constituer un fait positif d'une grande importance permettant de rompre avec une situation dans laquelle les agriculteurs sont toujours restés abandonnés à eux-mêmes. Cela deviendrait possible si la réalisation d'un abattoir intercommunal permettait aux producteurs d'atteindre des prix de vente plus élevés par la rationalisation des canaux de distribution et d'abaisser les coûts de transport vers les centres de consommation, si elle rendait les prix à la production plus stables et si la tendance à l'expansion des élevages de boucherie s'en trouvait accélérée.

Il est toutefois impensable que dans la situation actuelle cette initiative puisse être réalisée directement par les agriculteurs. Par conséquent, dans ce cas également, il est indispensable qu'une intervention publique se fasse sentir par l'intermédiaire d'un organisme qui se préoccupe du développement agricole régional.

A cet égard, il convient de rappeler que la construction d'une installation de ce genre fait partie des tâches fixées aux organismes de développement à qui, en effet, la loi donne la possibilité de "réaliser et gérer simultanément, notamment pour le traitement, la transformation et la commercialisation des produits agricoles, des équipements, installations et services si ceux-ci présentent des caractères d'utilité particulière pour la valorisation des secteurs et territoires intéressés".

2) Création d'un service d'assistance technique

Dans le cadre d'une politique globale d'intervention orientée vers la constitution d'un "domaine sylvo-pastoral", une initiative de ce genre serait hautement souhaitable dans la mesure où elle servirait surtout à atténuer le sentiment justifié de méfiance des agriculteurs à l'égard des institutions. Un service efficace d'assistance technique pourrait notamment accomplir de multiples tâches : informer les agriculteurs des aides disponibles; les aider et les orienter dans l'établissement des programmes d'exploitation et des demandes de financement qui en résultent; encourager, dans la mesure du possible actuellement, les processus d'agrandissement des exploitations; encourager l'amélioration des pâturages; encourager la création de coopératives, même si cette tâche est très difficile dans un milieu comme celui que nous avons étudié. En outre, un service de ce type doit être considéré comme essentiel pour le bon fonctionnement et la participation des agriculteurs à l'administration de l'abattoir susmentionné.

c. Organes nécessaires pour la mise en oeuvre d'un tel programme

Les organes nécessaires pour la mise en oeuvre d'un tel programme sont multiples et peuvent prendre différentes formes. Il ne rentre pas dans le cadre de la présente étude de faire des suggestions concrètes en cette matière. Le chapitre XXI fournit à l'aide de certaines expériences réalisées des indications sur les possibilités que l'on peut envisager.

CHAPITRE XX

LES PERSPECTIVES POUR LES ACTIVITES EN DEHORS DE L'AGRICULTURE

Introduction

Il y a lieu de rappeler, dès le début, que la présente étude s'était fixée pour objectif de servir, fût-ce de façon approximative comme modèle pour des investigations similaires. Cela entraîne des conséquences et qui ont déjà été évoquées dans l'introduction générale. Par conséquent, il y a lieu de tenir compte des points suivants :

1. En ce qui concerne le nombre de communes choisies, on peut admettre qu'une perspective plus large aurait présenté certains avantages. Néanmoins, nous estimons qu'elle aurait également empêché de réaliser l'étude détaillée que nous désirons. Cependant, nous avons incorporé dans nos travaux des observations fondées sur un territoire plus vaste que celui des trois communes.
2. La présente étude ne vise pas à présenter un programme; si nous discutons maintenant certaines orientations des perspectives, elles se révèlent découler logiquement des deux premières parties de l'étude. Notre tâche est de présenter aux éventuels planificateurs les faits nécessaires à l'établissement d'un programme réaliste et leur analyse. Il se peut qu'ils trouvent approprié et juste d'ajouter d'autres considérations de caractère plus social ou politique, bien que nous ayons tenu compte largement des considérations sociales parallèlement aux considérations spécifiquement économiques.
3. Afin d'arriver à des conclusions, nous avons consulté tous ceux qui semblaient susceptibles de nous fournir des informations. Néanmoins, il convient de dire que beaucoup de ce que nous avons entendu, notamment au niveau provincial et local, ne semblait pas fondé sur une analyse adéquate de l'ensemble de la situation économique complexe en face de laquelle on se trouve ici.
4. Dans les résultats présentés, il a été tenu compte du rôle qui pourrait être joué par les plans quinquennaux. Nous les avons consultés en cherchant des indications objectives sur les véritables possibilités qu'offre la zone étudiée. Si nous avons trouvé que les projets ne nous semblaient pas bien fondés, nous les aurions écartés. Cependant, en ce qui concerne la zone de l'enquête, ils semblent être suffisamment valables. De toute façon, nous avons voulu maintenir le caractère indépendant de notre analyse.

§ 1. RAPPEL DE LA SITUATION ACTUELLE ET BESOINS FUTURS

La dure réalité qui ressort de l'analyse des perspectives agricoles est que la reconversion de l'agriculture exige, pour l'ensemble des trois communes, l'abandon de l'agriculture par 700 autres agriculteurs avant 1980 (1). Cette nécessité ne semblerait pas si dure si nous avions la possibilité de réemployer ces 700 chômeurs supplémentaires dans des activités extra-agricoles exercées dans les trois communes.

(1) cf p. 303

Malheureusement, là non plus, les perspectives ne sont pas brillantes. C'est la conclusion qui nous est dictée par l'évolution de la situation, telle qu'elle découle de l'activité économique actuelle et des prévisions que contiennent les programmes discutés précédemment.

Considérons en premier lieu le nombre de personnes qui, avant 1980, devront trouver un emploi dans des activités en-dehors de l'agriculture. Avant cette année, sept cents personnes actives en agriculture devront quitter. Si l'on veut éviter d'orienter ces personnes vers l'émigration, il faut 700 emplois supplémentaires en-dehors de l'agriculture dans les trois communes.

De plus, le nombre de personnes ayant abandonné l'agriculture entre 1961 et 1965 qui ont émigré devant l'absence d'autres possibilités d'emploi dans les trois communes, se situerait à 827. Le nombre total supplémentaire de ceux qui chercheront des emplois en-dehors de l'agriculture en 1980 serait donc de l'ordre de 1.527. Il y a lieu de rappeler que dans le chapitre VI sur l'émigration, les entrevues ont montré qu'en fait tous les émigrés voudraient rentrer s'il y avait du travail.

Mais si nous limitons les considérations aux 700 personnes seulement qui d'ici 1980 devront encore quitter l'agriculture, quelles sont les perspectives qui leur sont offertes ?

Les prévisions fondées sur la situation agricole démontrent qu'il n'y a pas lieu de compter sur une intensification de l'agriculture. Dans les conversations avec les personnalités locales, il nous a paru impossible de concilier deux points de vue fréquemment avancés ; d'une part que la population agricole actuelle pourrait être maintenue et même accrue; d'autre part que les exploitations ne pourraient être viables sur le plan économique que si leur taille était augmentée. Il est certain que l'augmentation de la taille des exploitations implique (pour une région donnée) la réduction du nombre des agriculteurs occupés si le degré d'intensité de la production ne peut être augmenté.

C'est donc 700 emplois nouveaux (ou 1.500 dans l'hypothèse du retour des émigrés) qu'il reste à trouver à l'intérieur des trois communes dans les activités industrielles, commerciales et de services. Pour apprécier ceci de façon correcte, il faut prendre en considération le nombre d'emplois qui, en 1980, seront recherchés dans les trois communes en dehors de ceux nécessaires pour absorber le départ d'agriculteurs et éventuellement le retour d'ouvriers émigrés. Une évaluation précise du nombre total ne peut être faite mais à l'aide de considérations ci-après, il est possible d'arriver à une évaluation de l'ordre de grandeur. On peut admettre que le volume de l'emploi à prévoir devrait permettre au moins le maintien de la population totale des trois communes à son niveau actuel. Le nombre des emplois au moment de l'enquête n'est pas connu avec précision, mais l'on peut se référer à ceux du recensement 1961.

Tableau 43 - Population résidente active de plus de 10 ans selon la profession en 1961 (1)

Profession	TROINA	GAGLIANO	CERAMI	Total 3 communes
1 Agriculture, forêts, chasse et pêche	2.049	955	669	3.673
2 Industrie minière et manufacturière	382	78	91	451
3 Construction	1.067	347	351	1.765
4 Energie, électricité, gaz et eau	33	2	1	36
5 Commerce	183	97	51	231
6 Transport et communications	93	22	32	147
7 Crédit et assurances	5	1	4	10
8 Services	216	44	62	322
9 Administration publique	153	53	56	262
10 Total (1) à (9)	4.181	1.599	1.317	7.097
11 Total sans agriculture etc (2) à (9)	2.132	644	648	3.424
12 A la recherche d'un premier emploi	92	20	30	142
13 Total (11) et (12)	2.224	664	678	3.566

Source : ISTAT, 10 Censimento Generale della Popolazione, 1961, vol III, Dati sommari per Comune, fasc. 86, Provincia di Enna, Roma-1965.

(1) Comme exposé au chap IV - Aspects Démographiques, les données de la Source citée sont légèrement différentes des données globales figurant au vol II du même recensement (Tabl. 9 - 14 et 19).

Le nombre total des emplois dans toutes les activités en dehors de l'agriculture était à cette époque de 3.424. En plus 142 personnes étaient à la recherche d'un premier emploi. Si l'on retient le même volume de l'emploi pour 1980 en y ajoutant les emplois à pourvoir pour les 700 personnes qui seront amenées à quitter l'agriculture, le nombre total des emplois nécessaires sera de l'ordre de 4.250 et devient environ 5.100 si l'on veut prévoir du travail pour les personnes actuellement émigrées. Comme indiqué, la population totale est supposée constante.

L'ampleur du problème que pose une telle création et le maintien d'emplois apparaît clairement lorsque l'on examine la situation dans l'ensemble de la province d'Enna, dont font partie les 3 communes. Loin d'être en augmentation le nombre d'emplois dans la province d'Enna a régressé. Entre 1951 et 1961, le nombre d'établissements industriels est tombé de 28 % (de 2.454 à 1.762). Cette diminution est allée de pair avec une baisse de l'emploi atteignant aussi 28 % (de 9.220 à 6.631). Fait plus significatif encore, les industries employant plus de 10 personnes ont diminué en moyenne de 43 %.

Les années qui ont suivi cette période n'ont pas fait apparaître un renversement de cette tendance, malgré la situation favorable de l'industrie de construction. La prospérité relative de cette branche dépend cependant pour une large part, des travailleurs émigrés. Une fois leurs besoins satisfaits, ou abandonné leur espoir de retourner dans la province, cette industrie devra se tourner vers d'autres projets de construction.

L'industrie meunière est le secteur employant le plus grand nombre de travailleurs. Mais cet état de fait est dû à une utilisation élevée de main-d'oeuvre, qui met cette industrie dans une situation précaire. Pour être compétitive, elle devrait introduire un équipement moderne et déterminer la main-d'oeuvre employée.

Une part importante des autres industries de la province est orientée vers les produits de consommation et les services (petites industries alimentaires, quelques petites industries du vêtement, réparation des voitures automobiles et services similaires). Manifestement toutes ces industries dépendent finalement du revenu créé dans des entreprises productives. Il est exact que pendant la même période de dix ans, l'emploi dans les établissements commerciaux - composés principalement des petits détaillants - a augmenté de 14 %. Mais une large part de cet accroissement - certainement dans les trois communes étudiées - ne correspond qu'à un chômage caché. Ce qui précède a esquissé en grands traits la situation de la province. Dans les paragraphes qui suivent les différentes possibilités d'augmenter le nombre d'emplois non-agricoles seront examinées.

§ 2. Possibilités de création de nouveaux emplois dans la zone

Il est exclu que l'accroissement de population elle-même puisse être une source d'emplois. Certains travaux ont prévu(2), pour la zone qui englobe les trois communes et pour les vingt prochaines années, des accroissements démographiques compris entre 10 et 20 %. Nous n'avons pas à répéter les raisons pour lesquelles il faut au contraire s'attendre plutôt à une diminution de la population. De toute façon, étant donné la situation économique décrite, un accroissement de population ne pourrait qu'aggraver le chômage.

A. SECTEUR INDUSTRIEL

I. Emploi des ressources naturelles

Deux ressources principales entrent en ligne de compte : le méthane (gaz naturel) et le bois.

1. L'utilisation du méthane

Si seules les ressources naturelles étaient en cause, il y aurait place dans la région pour un certain nombre d'industries. Les réserves de méthane sont en effet, ainsi que déjà noté, importantes. Il faut y ajouter de faibles quantités de pétrole.

La difficulté est que presque toutes les personnes qui ont étudié quelque peu cette ressource arrivent finalement à la conclusion qu'il serait économiquement plus rentable pour la Sicile de faire parvenir le méthane là où existent d'autres industries. Nous avons déjà traité la question et nous n'y reviendrons pas. Le gaz naturel est transporté par pipe-line à bon compte. En outre, la région manque totalement de ressources complémentaires à l'exception - ce qui est sûrement important - de l'eau et de l'énergie électrique, qui sont relativement abondantes. Elle manque aussi de services, d'autres industries complémentaires et de main-d'oeuvre qualifiée. Enfin, il n'existe pas, pour la production, de débouchés locaux.

Les plans régionaux confirment cette opinion. Le plan quinquennal fait clairement allusion à une concentration à Gela et dans d'autres ports maritimes de l'emploi du méthane et du pétrole(3). En fait, outre le pipe-line existant Gagliano-Gela, il préconise la pose de deux autres pour transporter le méthane, le premier vers Porto-Empeocle (Agrigento), le second vers Termini Imerese sur la côte nord, à proximité est de Palermo. Leur réalisation est en cours.

Il est vrai que l'E.N.I. qui contrôle l'extraction et l'utilisation du méthane s'est engagé à fournir du méthane à toute industrie installée dans la province d'Enna présentant certaines caractéristiques de sorte que le gaz sera fourni à un tarif réduit de 40 %. Mais cela n'a suffi à amener quiconque à envisager la création d'industries dans la zone étudiée.

Il faut donc penser que l'opération Agip-Minerania, avec siège à Troina, restera à peu près ce qu'elle est. Cette filiale de l'E.N.I. continuera à explorer la zone et elle est en fait encouragée à le faire par le plan quinquennal(3). Elle n'a pas de projets déclarés visant à accroître substantiellement et de façon permanente ses

effectifs composés d'une trentaine de personnes. La station de pompage de Gagliano continuera à fonctionner. Au cas où tous les pipe-lines prévus par le plan quinquennal verraient le jour, il faudrait recruter quelques travailleurs supplémentaires à Gagliano pour le contrôle des nouvelles stations de pompage. En outre, la construction d'autres pipe-lines maintiendra un certain nombre d'emplois. (voir "construction")

a. L'expérience "Lebole" et ses possibilités

"Lebole" est la marque de vêtements fabriqués par une filiale de l'E.N.I., qui a des usines dans diverses régions d'Italie. Nous n'avons pas ici à rappeler comment Gagliano a contraint l'E.N.I., sous la menace de couper les pipe-lines, à construire une usine (voir Chap. XVI).

En dépit des prévisions pessimistes selon lesquelles l'E.N.I. serait revenu sur sa promesse, l'usine était prête à fonctionner en mai 1966. Mais, bien qu'il ait commencé ses activités, l'établissement ne fonctionnait pas encore à plein rendement, en raison de la conjoncture de l'industrie textile et de la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée sur les lieux (encore en cours de formation).

Que faut-il penser de ce cas ? Ne devrait-il pas constituer un exemple pour d'autres ? Pourquoi ne crée-t-on pas quelque chose de similaire, à Troina, Cerami, etc..?

Le fait est, qu'une fois de plus, l'analyse économique montre que "Lebole" doit être considéré comme une sorte de miracle, un événement unique, sinon une "improbabilité".

Sur la base de la classification habituelle des industries, cette entreprise n'entre dans aucune catégorie. Elle n'est pas tournée vers l'offre ou le marché. Elle n'est pas libre d'ignorer les considérations touchant à l'offre ou au marché. La seule matière disponible est le méthane qu'elle utilise comme carburant. Il lui faut faire venir par la route toutes les matières premières et expédier par la route tous les produits finis destinés à être vendus ailleurs. Les coûts de transport seront élevés, en particulier en raison de l'état des routes actuelles et prévues.

Si Lebole commence à fonctionner à plein rythme pourra-t-on résoudre le problème de la résorption des travailleurs agricoles excédentaires ? Ceci semble douteux pour les raisons suivantes :

- 1) l'emploi direct sera presque entièrement féminin. On dit généralement que 400 personnes environ pourraient être embauchées (nombre incertain);
- 2) il ne semble pas que l'opération puisse entraîner la création d'industries complémentaires. Les matières premières devront être apportées; il n'y a aucune possibilité de se les procurer sur le plan local. Il n'existe pas de sous-produits pouvant être mis en oeuvre par une autre industrie. La seule possibilité est le transport : tout dépend ici de qui obtiendra les contrats. Les mêmes camions qui apportent les matières premières devront enlever les produits finis. Si les entrepreneurs locaux voulaient coopérer, ils pourraient acheter des camions et effectuer ces services mais le manque d'esprit d'entreprise pose un problème;
- 3) Lebole exigera certains services, et fournira à ce titre certains emplois sur le plan local (réparations, téléphone, employés de bureau). Mais la plus grande partie des services sera probablement assurée par des techniciens venus de l'extérieur;
- 4) il est certain que Gagliano va voir augmenter de façon considérable les dépenses effectuées sur place. Les familles des femmes embauchées vont vivre mieux, accroître le confort de leur logement, construire ou agrandir leur maison. Les commerçants et autres fournisseurs vont profiter de cette demande accrue. Peut-on espérer que cet effet-revenu aura un effet multiplicateur ? Ces dépenses vont-elles créer beaucoup d'emplois ? Il est certain que de tels effets se produiront, mais il est à craindre que ce seront des effets marginaux. En premier lieu, une partie importante des dépenses seront effectuées à Catania, Gagliano, de même qu'à Troina, n'offrant qu'une gamme très restreinte d'équipement ménager. Il en est de même de la plupart des achats de vêtements. Les articles les plus importants seront achetés à Catania à l'occasion d'un déplacement.

En deuxième lieu, les achats qui seront effectués sur place auront comme effet de renforcer les tendances actuelles, mal orientées, vers une multiplication du nombre déjà trop grand de petits détaillants. C'est ce qui s'est passé à Troina lorsque le pouvoir d'achat s'est accru suite à la construction du barrage; ici aussi, la plupart des gens imiteront ce qui est fait déjà. Le nombre des bars se multipliera; de nouvelles épiceries apparaîtront au rez-de-chaussée des maisons.

L'effet-revenu de l'augmentation des dépenses disparaîtra donc en accroissant le chômage caché. Les commerçants ayant le sens des affaires ne canaliseront qu'une faible partie seulement des dépenses supplémentaires. Ils ne se trouveront pas de ce fait en mesure de constituer des stocks suffisants pour les ventes locales, ou d'améliorer les services offerts. Là où existent actuellement un ou deux vendeurs d'appareils (au gaz, de télévision, de radio) s'installeront de nouveaux concurrents.

En troisième lieu, le gonflement des achats de produits alimentaires ne provoquera aucune augmentation de l'activité agricole locale étant donné qu'à peu près tous ces produits viennent de l'extérieur et, surtout, de la région de Catania. D'autre part une partie non négligeable sera consacrée aux loisirs (cinéma et achat d'illustrés);

- 5) l'emploi se développera probablement le plus dans le secteur de la construction. L'effet sera le même que celui des économies rapatriées par les émigrants qui a été étudié à fond ailleurs dans le rapport (1). Le développement de l'activité de la construction sera bien entendu fonction du nombre d'emplois créés par Lebole, de leur durée et des besoins des familles dont les filles travaillent à Lebole;
- 6) un aperçu complet des effets-revenus de l'usine devrait comporter plusieurs autres considérations : quelle est la fraction du supplément de revenu qui servira au remboursement des dettes, à l'éducation, aux achats de terrains ? Ces achats de terrains paraissent pour le moins improbables, car peu de monde retournera à l'agriculture. Si dans chaque famille un des fils était envoyé au lycée, ou à une école technique ou à l'université, une proportion considérable de l'accroissement de revenu serait détournée de la dépense de consommation.

(1) Voir notamment Chap. XIII - § V.

On n'entrevoit cependant pas un tel intérêt pour l'enseignement supérieur, mais il est certain qu'il y aura un certain développement.

Enfin, il y a les impôts locaux. Directement ou indirectement, les nouveaux revenus augmenteront probablement les ressources fiscales des communautés. Le nombre d'emplois qui pourront être créés dépendra de la façon dont ces ressources seront utilisées.

b. Autres possibilités d'utilisation industrielle du méthane

Il est inévitable que la population locale se demande s'il n'y a pas d'autres possibilités d'installer des industries utilisant le méthane. Nous avons le méthane, disent-ils, de plus, nous avons l'eau (si on la détourne des utilisations actuelles en dehors du territoire) et l'électricité, provenant du barrage. Certains vont même jusqu'à se demander pourquoi on ne pourrait pas y installer un ensemble pétrochimique comme à Gela. D'autres espèrent seulement que s'implantera l'une ou l'autre industrie qui utilise largement le gaz naturel.

Dans le chapitre XVII, les raisons incitant à exploiter le gaz naturel dans un centre comme celui de Gela ont déjà été analysées. En ce qui concerne d'autres utilisations industrielles sur le plan local, il faut répéter que l'aspect des coûts constitue une barrière importante. En outre, il faut observer que le fait de mettre le gaz à la disposition des utilisateurs locaux à un coût égal à 40 % de celui pour les autres utilisateurs à l'intérieur de la province, ne signifie pas que ceci correspond au coût réel de cette utilisation locale.

Il y a lieu d'ajouter ici d'autres considérations concernant les coûts variables. Les ressources certaines s'élèvent à 25 milliards de mètres cubes. On pense que les réserves se montent encore à quelque autres 25 milliards. Cela donne l'impression d'une grande quantité de gaz, mais tout dépend du rythme d'utilisation.

Le rythme actuel de consommation annuelle des réserves de l'île est estimé approximativement à plus d'un milliard de mètres cubes (1).

(1) Ces prévisions sont confirmées par le projet de plan quinquennal (fév. 1967) prévoyant un gazo-duc sous-marin reliant l'Afrique à Mazara del Vallo.

A ce rythme, la totalité des réserves sera épuisée dans 50 ans. Mais bien avant cette date, de nombreuses industries auraient dû cesser de l'utiliser. Des projets pour d'autres utilisations domestiques et industrielles (par exemple d'autres installations thermo-électriques le long de la côte) élèveront le niveau de consommation annuel. S'il devait atteindre 2 milliards de mètres cubes par an, la totalité de la réserve serait épuisée en 25 ans. Mais ceci est difficilement concevable.

En conclusion, ces richesses peuvent être utilisées selon leur coût réel et en planifiant pour l'avenir. Il pourrait être utile d'étudier l'une ou l'autre suggestion en faveur de l'utilisation industrielle sur le plan local.

La population locale sait que l'Islande possède dans son sous-sol de l'eau bouillante sous pression qui sert en outre à produire des légumes et des fruits en serre pendant toute l'année. Pourquoi - se demande-t-on - le gaz naturel ne pourrait-il pas être utilisé ainsi sur le plan local pour permettre de commercialiser des producteurs de serre avant même les produits maraichers de la côte ? La réponse est que cela est techniquement réalisable. Mais, même avec un prix du gaz réduit de 40 %, le coût du produit obtenu doit être comparé au coût de la culture en plein air. De nouveau, il convient de comparer le coût avec sa valeur dans d'autres utilisations et en considérant le fait que la quantité disponible est relativement limitée.

2. Le bois

La deuxième grande ressource naturelle pouvant être utilisée par l'industrie est le bois. Troina a en dehors de sa commune quelque 4.300 hectares de bois communaux entourés de bois appartenant à cinq autres communes (26.000 hectares au total). Le domaine ("denario") de Troina comprend entre 50 et 300 arbres à l'hectare. Si tous ces hectares étaient plantés d'arbres de première qualité, il est certain qu'une industrie importante ne serait pas de trop pour les utiliser. Malheureusement le bois actuellement produit ne convient pas pour la production de cellulose ou de bois d'oeuvre. Jusqu'à présent il est utilisé uniquement comme bois de chauffage et pour le charbon de bois et, dans une faible mesure, comme bois d'oeuvre de médiocre qualité.

Les services responsables de l'"Azienda Silvopastorale di Troina" ont établi des plans en vue d'améliorer la qualité de leurs arbres. Ils prévoient qu'une centaine de personnes peuvent trouver directement ou indirectement un emploi dans l'activité de l'Azienda. Ils pensent qu'à côté des scieries, on peut prévoir des usines pour faire des tonneaux, des traverses de chemin de fer et d'autres produits de charpente grossiers. De plus, les produits des forêts du domaine pourraient servir pour la fabrication de caisses d'emballage et pour d'autres matériaux d'emballage grossiers.

Ils pensent, en outre, que si la population actuelle des régions boisées de la zone est de 1,2 par km², elle passera à 20 (1). Les plans régionaux et nationaux déjà étudiés confirment partiellement cette prévision optimiste. Car ces plans créeront assurément un grand nombre d'emplois, au moins au cours des cinq années de l'existence des projets. En outre, les forêts une fois plantées devront être entretenues (ainsi que les parcs nationaux avec leurs terrains de camping) et la transformation du bois fera sûrement subsister une autre main-d'oeuvre importante.

II. Autres possibilités dans le secteur industriel

1. Fournitures de pièces détachées

L'expérience suisse fait penser aux possibilités des petits fournisseurs de pièces détachées destinées aux industries de Palermo ou Catania. Les conditions requises à cette fin sont : habileté, aptitude au travail de précision, facilités de transport et, bien entendu, existence d'une industrie ayant besoin de faire fabriquer les pièces détachées. A Enna on pense souvent qu'une industrie autonome implantée à Palermo pourrait créer un tel besoin.

En fait, il n'existe à l'heure actuelle aucun projet de création d'une industrie de ce genre. En plus, les autres types d'industries mécaniques qui pourraient susciter une fabrication de pièces détachées sont peu nombreuses dans l'île. Celles qui existent préfèrent en outre une production automatisée ou placée sous leur contrôle direct. Le "Servizio Cristiano" de Riesi, dont il est question plus loin, espère pouvoir attirer une telle industrie venant du nord qui emploierait les jeunes gens qu'il forme.

(1) La réalisation de ces objectifs suppose une analyse fondamentale des possibilités et la mise en oeuvre de moyens substantiels.

On ne peut écarter l'éventualité d'une industrie de ce genre venant s'installer dans l'île. Toutefois, nous pensons qu'elles seront peu nombreuses en comparaison du nombre de communes qui comptent sur elle. Finalement, le processus de développement industriel d'aujourd'hui va dans le sens de l'automation et d'une production placée sous un contrôle central.

2. L'industrie de construction

a. Le Bâtiment

Ainsi que le montre le chapitre XIII, l'industrie du bâtiment est la plus importante industrie de la zone. Ce même chapitre fait part de la difficulté qu'il y a à évaluer le nombre exact de personnes travaillant dans ce secteur, car la majeure partie des travaux est l'oeuvre des coopératives. Certaines au moins de ces coopératives sont à objectifs multiples, et espèrent opérer ailleurs que dans le bâtiment. En outre, si tous les membres des coopératives étaient actifs et opéraient tous dans le secteur du bâtiment, cela donnerait à peu près 180 personnes employées (aucune à Cerami, et les trois quarts à Troina). Mais encore d'autres personnes travaillent comme maçons, à temps complet ou partiel.

Il n'y a aucune perspective en matière de constructions publiques, autres que les écoles. En conséquence, mise à part certaine activité permanente dans la construction de bâtiments commerciaux, en particulier à Troina, il convient de compter sur les constructions de logements. Une grande partie de ces constructions prendra la forme d'adjonctions à des édifices déjà existants. Les perspectives sont liées aux mouvements de population et aux ressources provenant des émigrants, auxquels il faut joindre les revenus découlant du fonctionnement de Lebole à Gagliano.

Le chapitre XIII traite des fonds envoyés par les émigrants. Ceux-ci sont fonction de plusieurs facteurs. Une récession en R.F. d'Allemagne les réduirait ou les supprimerait complètement. Une décision des émigrés temporaires de ne plus rentrer chez eux aurait le même effet. Finalement, après quelques temps, les besoins de logement des nouveaux émigrants (construisant en vue d'un retour éventuel) se trouveront satisfaits, à moins qu'au lieu de faire agrandir leurs maisons actuelles ils n'en fassent construire de neuves.

Les envois des économies des émigrants continuent à constituer un bon élément pour la construction. Mais on ignore si cela va durer, cela dépend de divers facteurs, tous difficiles à évaluer. Une autre complication provient de la situation démographique. Nous ne voyons pas la possibilité de reclasser dans d'autres emplois et sur place tous ceux qui doivent encore quitter l'agriculture. Si ces gens-là, au contraire de ceux ayant déjà abandonné cette activité, décident qu'il n'y a pas d'avenir et, en conséquence, prennent la décision de s'en aller définitivement, la prospérité de l'industrie du bâtiment prendra vite fin.

b. La construction de routes et travaux d'infrastructure

La construction et l'entretien des routes constituent une des activités principales des coopératives susmentionnées. Il n'existe aucun plan routier important pour la zone dans l'immédiat, mais un grand nombre de travaux secondaires sont en cours et programmés. (routes nouvelles et de déviation; travaux de construction de routes par le Consorzio di Bonifica)

Dans un avenir un peu plus éloigné, on envisage des travaux plus importants de construction de routes au sud-est et au nord-est de Troina (une route à grande circulation vers Catania et une route de liaison vers la côte nord et Messina).

D'autres travaux sont toujours en cours. Le Consorzio di Bonifica a des projets d'électrification rurale, de construction d'abreuvoirs en béton pour le bétail et il a en cours certains ouvrages limités de contrôle des eaux (conduites en béton, etc..).

La construction de pipe-lines supplémentaires est prévue par le plan quinquennal sicilien entre Gagliano et Porto-Empedocle. Leur réalisation donnera du travail aux entreprises de construction. Une partie de ce travail continuera à être confiée aux ouvriers locaux.

On associe parfois les industries extractives à la construction et au logement, mais la zone étudiée ne comprend qu'une seule et très petite carrière, qui n'a jamais été vue en exploitation pendant les mois où l'étude a été faite. Toutes les pierres, pour tous bâtiments, viennent de l'extérieur, surtout de Catania. Dans toute la province, il n'existe aucune briqueterie : celle qui existait à Enna a récemment disparu. S'il est impossible de trouver et d'extraire sur place des pierres, il reste possible de fabriquer des briques dans la province.

3. Autres industries

a. Le transport

La plus grande entreprise dans ce domaine est une compagnie d'autobus (voir chapitre III). Son développement étant largement fonction de la population, et celle-ci, selon nos calculs, devant diminuer, les perspectives ne sont guère favorables. Cette entreprise est soumise en outre à une forte concurrence du fait de l'existence des moyens privés de transport et aussi des taxis interurbains, la concurrence de ces derniers étant considérée par elle comme déloyale, car il s'agit de transporteurs sans licence. Une augmentation des déplacements vers les lieux de travail à partir de la zone aurait - si elle était possible - des conséquences favorables pour le secteur du transport.

Les entreprises de transport de matériaux et produits n'ont généralement qu'un véhicule. Les 13 entreprises existant à Troina en 1961 groupaient au total 36 salariés seulement. Nous avons signalé que Lebole aura besoin de transports et qu'il n'y avait pas de raison que les entreprises locales ne puissent fournir ces services. Il faut cependant des capitaux : une organisation coopérative pourrait être très efficace.

b. Industries alimentaires

L'absence quasi complète d'industries alimentaires dans la zone est chose étonnante. Troina a quatre petits moulins qui se bornent à écraser le grain. Il n'existe sur place aucune huilerie d'olive en activité, aucun pressoir pour le vin, si ce n'est pour les usages familiaux. Le lait n'est pas transformé, aucun fromage n'est fabriqué. Les amandes récoltées sur place n'y sont pas émondées.

Certaines de ces activités pourraient et devraient être entreprises pour desservir cette zone assez étendue. Mais la force de la tradition est ici très importante. Le chapitre XIX traite de la possibilité de créer un abattoir; une industrie de préparation de viande pourrait également être envisagée (4).

c. Hôtels et restaurants

L'Institut national de la statistique groupe sous le titre "alberghi ed esercizi pubblici" les hôtels, les restaurants, les débits de tabac, les bars, etc.. Il n'existe pour les trois communes qu'un seul hôtel, à Troina. Deux autres auberges ("Locande") ont parfois des chambres à louer, et il existe un nombre de "Pensioni", surtout à Troina, pour les étrangers qui y travaillent.

En 1951, Troina possédait 12 établissements employant 16 personnes; en 1961, elle en avait 28 employant 25 à 30 personnes. Le nombre de bars est important à Troina, il y en a moins à Gagliano et encore moins à Cerami.

Il est probable que Gagliano, grâce à Lebole, verra s'accroître le nombre de ces établissements. Mais aucune des trois communes n'a besoin d'autant de ces établissements qu'elle n'en possède déjà. Mais il existe un besoin en établissements bien équipés.

d. L'industrie artisanale

Le recensement officiel de la population de 1961 (5) fixe à 218 le nombre total "d'industries" pour Troina, Gagliano et Cerami. En fait, presque toutes ces industries sont des ateliers d'artisan. Treize environ opèrent dans la mécanique avec d'ordinaire quelques travailleurs et quelque équipement. En 1951, ils étaient une vingtaine dans cette branche, la plupart occupés à des travaux en liaison avec la construction du barrage. Ceux qui déploient le plus d'activité se trouvent dans le secteur de la réparation automobile. Troina en particulier possède en effet un nombre de voitures, en augmentation constante. Ces artisans font également la réparation des machines agricoles.

Les ateliers de réparation d'équipement mécanique et électrique viennent ensuite dans l'ordre d'importance. Ces ateliers ont eux aussi quelqu'avenir, les trois communes devant avoir un emploi de plus en plus fréquent des appareils mécaniques et électriques. Les charpentiers et métallurgistes viennent ensuite. Les premiers travaillent principalement pour leur propre compte, avec un ou deux apprentis. Les forgerons semblent avoir davantage de main-d'oeuvre, mais ce nombre plus important est peut-être dû au nombre plus grand

d'apprentis. Ces deux types d'artisans, ainsi que les menuisiers, sont hautement qualifiés. Beaucoup d'édifices de Troina témoignent de la haute valeur de leurs travaux.

Il existe en outre un grand nombre d'autres artisans. Troina a deux petits ateliers de tissages : l'un donne du travail à deux femmes qui fabriquent des sweaters qui sont vendus sur place, l'autre se trouve dans une école tenue par des religieuses (sa production, surtout des sweaters, est utilisée par l'école elle-même). On trouve en petit nombre des plombiers et des installateurs d'équipement frigorifique et autres. D'autres fournissent des services en tant que coiffeurs, cordonniers et réparateurs en général. Un certain nombre de métiers traditionnels ont récemment disparu : le forgeron (devenu métallurgiste), le fabricant de harnais, de paniers, de tonneaux. On est surpris de constater qu'il n'existe aucun artisanat d'art.

Si nous examinons les perspectives de l'emploi dans l'artisanat, nous constatons que le programme de l'OASI offre de bonnes perspectives pour l'avenir. Dans le domaine artistique, il ne semble pas que quelque chose soit prévu dans les plans régionaux ou provinciaux : sur le plan local, rien n'est à l'examen.

Si les services orientés vers l'agriculture sont en voie de disparition, ceux liés aux constructions de logements sont en expansion, de même que les services de réparation (logement et auto). La progression dépendra ici des perspectives de revenu et de population. Ceci ayant fait l'objet de nombreuses discussions dans le présent rapport, il suffit de constater ici que les mêmes considérations valables pour le bâtiment peuvent être mises en avant également pour ces secteurs.

Il faut cependant ajouter un point. Tous ces artisans ne desservent que la clientèle locale. Aucun ne fournit un produit pouvant être mis sur le marché. Ailleurs, on a vu des chefs d'entreprise qui ont pu transformer l'artisanat local et le faire produire pour le marché. La production d'équipement métallique est un exemple. Bien entendu, les conditions de transport constituent ici un obstacle, mais cet obstacle est moindre que pour des produits qui doivent être transportés rapidement. L'OASI peut avoir besoin de tels produits; mais le directeur de ce centre déclare que la population locale ne lui demande pas ce qu'il veut et ce qu'on pourrait produire pour lui. Les gens attendent, pour fournir un service, d'avoir reçu un ordre précis.

B. ACTIVITES COMMERCIALES

La situation, pour l'ensemble de la province, est complexe mais ne diffère, entre les trois communes, que par le détail. Dans l'ensemble, alors qu'entre 1951 et 1961 (6) l'activité industrielle était en déclin, l'activité commerciale, en revanche, avait tendance à se développer, sauf dans le commerce de gros, où le déclin était général et aboutissait à la disparition de certains secteurs tel celui des produits non alimentaires et des matières premières.

Le commerce de détail marquait une progression de 13 %. Mais ici aussi la situation n'est pas uniforme. Les vendeurs ambulants ont diminué d'un tiers alors que les auxiliaires (sans autres précisions) ont disparu pour la moitié. Dans les commerces alimentaires, le vêtement, la vente d'articles mécaniques, les bars, les restaurants et hôtels, la tendance était à la progression.

Troina, ville où les activités non-agricoles ont été le mieux étudiées, comprenait en 1951, 123 établissements commerciaux, employant 163 personnes. Dix ans plus tard, ces nombres étaient devenus 163 et 225. Les deux années suivantes, d'après des informations de l'Office des licences, ont vu une nouvelle expansion.

La présence de tant de petits magasins dans tant de rues de Troina donne à la commune un aspect d'activité urbaine et de prospérité. Les rues principales de Gagliano donnent elles aussi la même impression. En fait, ces magasins reflètent plutôt la pauvreté et la misère qui y règnent.

Pour expliquer la situation, il convient de distinguer, en matière d'afflux dans le commerce de détail, les différentes causes. La première grande vague a été provoquée, au moins à Troina, par les gains tirés de la construction du barrage après 1951. Le maintien de la tendance tout au long de la décennie est dû au fait que les agriculteurs vendirent leurs terres et se mirent à la recherche d'un nouvel emploi. La poussée enregistrée au cours des dernières années est imputable au fort accroissement du nombre de gens qui sont revenus après avoir travaillé à l'extérieur ou aux économies envoyées par les émigrants.

Les gens ayant des économies mais aucune aptitude à une autre activité en dehors de l'agriculture, ont choisi de placer leur argent dans ce qui leur paraissait être un bon investissement et qui leur procurait en plus un emploi sur place (l'agriculteur ayant des économies qui laisse à sa femme le soin de s'occuper du magasin constitue un cas spécial).

Le résultat, sur le plan économique, de ces opérations est déconcertant. Prenons le cas des bouchers. Il y en avait huit à Troina. Les quantités totales de viande déclarées aux autorités publiques comme vendues s'élèvent, par semaine, à 600 kilos. Chaque boucher vend donc en moyenne 12 kilos de viande par jour. Les bars voient chaque jour quelques clients seulement franchir leur seuil. La femme qui vend de la papeterie passe des heures sans voir un client.

Beaucoup de ces petits magasins sont exploités avec des capitaux inférieurs à 100.000 livres. En fait, ils végètent; le renouvellement des stocks n'exige pas des fonds considérables. On peut ajouter que dans quelques cas les stocks sont, dans une large mesure, utilisés par leur propriétaire pour d'autres opérations (service public) qu'il peut réaliser à prix coûtant à partir d'articles de ses stocks.

Il faut ajouter à ces éléments le fait que la plupart n'ont pas de loyer à payer, car ils utilisent le rez-de-chaussée de leur maison. De même, le commerce est géré par le propriétaire lui-même, qui n'a pas d'autre occupation, ou par sa femme.

Ce qui précède permet de comprendre comment les commerces subsistent malgré la faible clientèle. Un profit moyen journalier de 500 à 1.000 livres constitue un gain net, quelle que soit sa modestie. Par ailleurs, aucun autre investissement n'offre de telles possibilités. Il y a aussi le fait qu'on espère en l'avenir. En outre, en tant que propriétaire, on devient une personne "respectable".

Il ne faut cependant pas retenir l'impression qu'il n'existe pas de commerces actifs dans les trois communes. Les commerçants actifs pourraient rendre davantage de services s'ils avaient de plus larges débouchés que leur enlève la pléthore des petits commerces. Même s'ils s'intéressent en premier lieu à leurs propres bénéfices, ils essaient de tirer de leur commerce le maximum de services au profit de la communauté et ils sont en mesure d'améliorer la qualité des services rendus.

La foule des petits boutiquiers ne sont pas, à aucun point de vue, de véritables commerçants et ils ne le deviendront jamais, car les affaires microscopiques qu'ils réalisent n'ont aucune valeur de formation. Ils empêchent les plus actifs et les plus capables d'entre eux de rendre des services utiles à la communauté dans la mesure dans laquelle ils sont capables de le faire. Ceci est une conclusion peu encourageante du point de vue de la recherche de nouvelles possibilités d'emploi.

Il convient d'ajouter un dernier mot concernant la possibilité de créer un centre de distribution du commerce en gros à Troina. On peut certainement concevoir un tel centre pour les produits alimentaires. Mais pourquoi pas dans une des communes voisines plus grandes ? Pour d'autres ventes en gros, la ville d'Enna semblerait plus appropriée, étant donné qu'elle sera située à proximité de l'autoroute, disposera ainsi d'autres bonnes liaisons et qu'elle se trouve presque au centre de l'île.

C. LE TOURISME

D'après une étude de l'"Unione della Camera di Commercio" de Sicile(7), on peut s'attendre, pour la zone montagneuse étudiée, à un développement touristique considérable. Cependant, dans les plans touristiques de la Cassa del Mezzogiorno (8) ou du Plan quinquennal sicilien (9), il n'est pas question des zones montagneuses semblables. D'après ces plans, il faut concentrer les infrastructures nécessaires au tourisme (en particulier les routes) dans les agglomérations de la côte qui joueront également le rôle soit de région ("Area") ou de noyau ("nucleo") de développement agricole et industriel intensif. Le Plan quinquennal propose néanmoins la création d'un parc national dans les montagnes Nebrodi qui bordent deux des communes étudiées.

Quels sont, dans la région, les facteurs favorables au tourisme ? Pendant plusieurs mois, le climat y est très attrayant, comparé aux fortes chaleurs que l'on trouve ailleurs dans l'île. Il n'existe pas dans les environs de beautés naturelles spectaculaires, mais il y a des points de vue magnifiques sur les hauteurs. Il y a également le lac créé par le barrage d'Ancipa, avec ses rivages boisés.

Un facteur très favorable pour les estivants est le calme et la tranquillité de la zone, à l'écart du bruit, de l'agitation et de la circulation que l'on trouve en ville. Troina a d'intéressants quartiers à visiter. Gagliano offre, au-dessus de la ville, la colline du château avec un beau point de vue sur la ville. Le centre de Cerami a son charme bien particulier.

Toutefois, les agréments de la région ne sont pas tels qu'ils puissent inciter les visiteurs à prolonger leur séjour. La région n'a en outre que peu d'attraits archéologiques. Les principales églises de Cerami et Troina valent une courte visite, mais à part cela peu de choses offrent un intérêt artistique. En outre, aucune production artistique n'attire le touriste. La procession religieuse de Troina, d'un caractère très folklorique, présente un intérêt indéniable, encore qu'il y en ait beaucoup d'autres du même genre ailleurs. Si les routes étaient meilleures, certains touristes pourraient être tentés de traverser ces communes avec Troina comme étape.

En dehors de l'absence de routes convenables il y a une pénurie complète de personnel qualifié pour loger les touristes et s'occuper d'eux. Il existe en Italie des écoles hôtelières et il est certain que les travailleurs locaux pourraient recevoir une formation dans ce sens. Il serait souhaitable que l'on envisage la création d'une telle école dans la zone afin de répondre aux besoins des régions environnantes.

En résumé, le tourisme proprement dit n'offre pas de perspectives brillantes. Mais il ne faut pas négliger les possibilités de l'avenir. Toutefois, personne n'a montré jusqu'à présent de grandes dispositions pour attirer les touristes. Il est certain que les touristes internationaux ne viendront pas ici. Les Italiens du continent ont beaucoup de régions du même genre à visiter, en particulier la grande et impressionnante Sila di Calabria, qui deviendra accessible par l'Autoroute du Soleil.

La villégiature offre certainement plus de promesses. Les écoles et d'autres institutions cherchent constamment des lieux de camps (colonies). Bientôt les Siciliens de la côte s'intéresseront à l'intérieur de l'île et à ses montagnes. Ils chercheront à échapper aux chaleurs de l'été ou simplement à fuir le bruit, l'agitation et la

circulation des villes. Les parcs nationaux, avec installations de camping, se sont, dans d'autres pays, révélés intéressants et il pourrait en être éventuellement de même ici.

D. AUTRES ACTIVITES DE SERVICE

Il est déjà signalé que l'OASI pourrait constituer un point de départ de certaines activités.

L'OASI Maria SS. et le village Cristo Redentore à Troina constituent une des institutions les plus remarquables de l'île. Institution charitable pour enfants arriérés mentaux, elle s'occupe de 600 personnes venues de toutes les régions d'Italie. Des centaines de demandes sont en instance mais les possibilités sont limitées.

L'OASI est équipée de façon remarquable pour les traitements neurologiques, la physio-thérapie, la psychologie. Aux frais de l'Etat, elle gère une école spécialisée qui facilite la réadaptation des élèves en leur donnant une formation. Dans ce domaine aussi, l'équipement est excellent (presse d'imprimerie, métiers à tisser modernes, équipement d'ébénisterie et autres).

En substance, il s'agit d'une institution charitable subvenant à ses besoins grâce à des dons, à des concours bénévoles.

Pour s'occuper des centaines de personnes qui solliciteront l'entrée et pour fournir l'équipement nécessaire aux neurologues, physico-thérapeutes, professeurs, etc., il est envisagé de construire un village qui s'appellerait le "Cristo Redentore". Les premiers bâtiments du village sont terminés et reçoivent les patients incurables. Une école de 6 classes est en construction. Un centre d'études a déjà dépassé le stade de la programmation.

Il est bien évident qu'une entreprise de cette importance et de cette portée constitue un élément puissant dans le cadre des potentialités économiques de Troina. En fait elle constituera un facteur de grande importance pour son avenir.

L'OASI a une valeur d'exemple. Lorsqu'un homme, sans rien au départ, réussit à mener à bien une telle entreprise en un lieu aussi insolite, on peut se dire qu'avec un peu plus d'esprit d'entreprise il est peut-être possible à notre zone de réaliser des choses qui, aujourd'hui semblent impossibles. Des choses sans doute moins spectaculaires (dans

le domaine économique, il faut tenir compte du fait brutal de la pénurie de ressources), mais au moins celle qui consiste à mieux utiliser les ressources disponibles, à se montrer plus disposé à tenter quelque chose de nouveau.

L'OASI et son village qui, selon les prévisions, doivent s'agrandir pour loger 1.000 personnes supplémentaires, vont être demandeurs de services et de produits alimentaires de la région. Le directeur estime que l'institution devra recruter 500 personnes de plus pour s'occuper des malades. Une partie, mais une petite partie seulement de ces personnes seront volontaires. La majeure partie du personnel viendra de la commune.

De toute façon, les personnes à soigner qui seraient logées dans le village (si les plans se réalisent) consommeront des produits alimentaires qui, en grande partie, seront d'origine locale. De même, une grande partie du travail de construction, la finition des intérieurs et l'entretien seront assurés par la main-d'oeuvre locale rémunérée.

L'institution attire des visites et son directeur pense qu'au fur et à mesure que le nombre de pensionnaires augmentera, et aussi celui des visiteurs, une demande apparaîtra de maisons de repos à proximité. A la belle saison, les visiteurs trouvent la région très attrayante. Pendant plusieurs mois, le climat est très agréable, et permet d'échapper aux chaleurs qui sévissent sur l'île tout entière. C'est une région tranquille; à proximité, le lac et ses rives boisées constituent une attraction.

En plus, le directeur entend que l'institut mette des services médicaux à la disposition de la ville : en fait, c'est déjà le cas dans une certaine mesure.

§ 3. Possibilités d'emploi en faisant la navette

Au terme de l'examen des perspectives d'emploi qu'offre la zone, on arrive à la conclusion qu'un grand nombre de personnes auront à trouver du travail ailleurs. Il ne reste que deux possibilités: l'émigration ou la navette (ce qu'on appelle en Italie "lavoro pendolare").

Quelles sont les possibilités de travail en faisant la navette pour les habitants de la zone, par exemple pour trouver du travail à Catania, tout en continuant à habiter Troina, Gagliano et Cerami.

Les perspectives semblent ici assez lointaines en ce qui concerne Enna. Comme on l'a déjà vu, Enna est confrontée avec les mêmes problèmes qui se posent à au moins quinze communautés sur les vingt qui composent la province. Elle a, elle aussi, une population excédentaire dans l'agriculture. Ses perspectives totales d'emplois non-agricoles ne sauraient suffire que pour Enna, et les communes environnantes qui se trouvent dans la même situation. En outre, les possibilités de liaisons routières des trois communes avec le chef-lieu de la province sont telles qu'il faut autant de temps pour s'y rendre que pour aller à Catania sur la côte.

Catania peut, même avec les mauvaises routes actuelles, être atteinte en partant de la plus proche des trois villes en deux heures au maximum. Des travaux sont en cours qui réduiront quelque peu le temps de parcours. Lorsque l'autoroute Palermo-Catania sera terminée, elle accélèrera les communications avec Catania puisqu'elle traversera le milieu de la province. Les agriculteurs sont depuis longtemps habitués à trois à cinq heures de trajet total pour aller à leurs champs les plus éloignés et en revenir. Ils sont peut-être disposés à accepter le long trajet pour se rendre à Catania et en revenir.

Tout ceci ne résoud cependant pas la question de savoir si Catania est en mesure d'absorber ces travailleurs de la zone montagneuse, de tant de communes semblables à celles étudiées. Il est prévu dans le plan quinquennal (10) que, pour commencer, Catania doit absorber l'émigration permanente en provenance de l'intérieur.

Il reste une autre possibilité : c'est la ceinture ("fascia") des villes du Plan quinquennal. Ces villes ont déjà été évoquées et leur emplacement indiqué (Chap. XVII). Si Enna faisant la navette ne peut absorber des travailleurs de la zone, une autre ville voisine de la ceinture pourrait peut-être le faire. Mais nous nous heurtons aussitôt aux deux mêmes problèmes : transports et possibilités d'emploi. Pour ce qui est du premier, il n'est pas évident qu'aucune ville soit suffisamment proche pour offrir une possibilité réelle. En plus il y a le problème des routes permettant un transport rapide.

Une des principales difficultés pour trouver des emplois pour les travailleurs faisant la navette réside dans le fait que les emplois auxquels on pense sont destinés à absorber la migration permanente. Le Plan quinquennal semble réserver les cités de la ceinture aux transferts permanents de population en provenance des zones montagneuses. Cette difficulté limite évidemment les possibilités d'offrir des emplois à ceux qui préféreront rester dans leur village dans les collines.

Ceci étant dit, il y a lieu de reconnaître que les communes étudiées peuvent faire valoir une certaine priorité pour la prise en considération de leurs besoins. Il serait équitable que, d'une façon ou d'une autre, elles obtiennent leur part de la richesse que procure le méthane. Si des considérations d'ordre économique exigent son transport, leur demande de bénéficier de la richesse sous d'autres formes, en tant que travailleurs faisant la navette ou par des emplois sur les lieux d'utilisation du méthane, est valable.

§ 4. Les perspectives routières

On se heurte continuellement au problème des perspectives routières dans la zone, qu'il soit question d'industrie ou de tourisme, ou, enfin, d'ouvriers faisant la navette.

Les grandes lignes de la politique de la Cassa del Mezzogiorno ont déjà été exposées. Elle dispose de capitaux pour la construction de routes, mais seulement en faveur des régions ("aree") de développement industriel, d'agriculture intensive et d'intérêt touristique.

Ces trois n'en font finalement qu'une. La Cassa est également disposée à procéder à des investissements routiers pouvant conduire à relier à ces principales artères les zones contiguës offrant quelques perspectives de développement (11).

Le Plan quinquennal sicilien a adopté la même politique. Il met donc l'accent sur la réalisation rapide des deux autoroutes Palermo-Catania et Messina-Catania, et sur de bonnes installations portuaires pour les liaisons entre l'île et le monde extérieur. Dans ce dernier but, il insiste aussi sur l'amélioration des services aériens et en fin de compte sur la construction d'un pont par-dessus le détroit.

D'après le Plan, on espère avoir réalisé en 1970 (12), outre les deux autoroutes, les routes qui serviront à amener rapidement les produits provenant de l'agriculture intensive vers les ports et vers les routes qui desserviront les agglomérations mentionnées. Les mêmes routes auront également une fin touristique. Cela signifie pratiquement une concentration dans les "régions" et "noyaux" de développement ainsi que dans leurs extensions adjacentes, au moins dans une première phase.

Le Plan évoque cependant les routes à trafic moindre mais d'une urgence aussi grande (13). Le gouvernement régional ne pouvant toutefois financer tous ces projets en même temps, les routes à circulation moindre devront attendre.

La planification en matière de routes se limite à cela. Rien de précis n'est prévu pour l'intérieur, et donc pour la zone étudiée. Une série de cartes donne à penser que les travaux routiers qui seront effectués dans cette zone viendront après ceux des autres régions(14). Cependant à travers toute notre étude, on retrouve l'insistance mise par tous les habitants de la province d'Enna sur la construction d'une route rapide traversant la province.

Certaines améliorations routières d'importance mineure présentant cependant pour la zone une certaine importance sont prévues, mais on est loin de la route rapide qu'espérait la Province.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES AU CHAPITRE XX

- (1) Les renseignements concernant le nombre d'emplois nécessaires est indiqué dans les chapitres concernant la démographie et l'agriculture, ainsi que dans le troisième chapitre de cette troisième partie.
- (2) DOGLIO et URBANI, op.cit. chap. 1, p. 158, 169 (voir note bibliographique (11) au chap. XVII).
- (3) Projet de programme déjà cité, p. 45, 47 (voir note bibliographique (17) au chap. XVII).
- (4) Ce point est également indiqué dans les projets provinciaux pour la région ainsi que certaines des autres activités de transformation.
- (5) I.S.T.A.T., vol. II "Dati riassuntivi comunali e provinciali sul alcune principali caratteristiche strutturali della popolazione : sesso, età, istruzione, attività economiche. Roma, 1963, 527. Une autre publication de l'I.S.T.A.T. donne davantage de détails sur les données de l'activité économique. Vol. I - "Imprese, unità locali, addetti, dati provvisori per comune" - Roma, 1962, tableau 9, 240.
- (6) "Imprese, ecc." voir note précédente (5).
- (7) DOGLIO et URBANI, loc.cit, note n° 1.
Une étude générale des perspectives du tourisme en Sicile émane de l'"Unione della Camere di Commercio, industria e agricoltura della regione siciliana, Indagine sul turismo in Sicilia", ed. S. SCIASCIA, Caltanissetta, 1965. Les perspectives dans la zone faisant l'objet de notre étude, ne sont pas spécialement étudiées.
- (8) Voir loi prorogée (note bibliographique (15) du chapitre XVII) ainsi que "Programma di sviluppo quinquennale" (note bibliographique (16) au chapitre XVII).
- (9) Le plan traite du tourisme en particulier au chapitre V (voir note bibliographique (16), chapitre XVII).
- (10) Catania, mais aussi d'autres agglomérations côtières. On cite Catania parce que c'est la possibilité la plus vraisemblable pour la zone étudiée.
- (11) Voir les notes bibliographiques (15) et (16) du chapitre XVII.
- (12) Chapitre VIII, 68, 104 et 105 - (Voir note bibliographique (16) - chapitre XVII) - (Voir également le projet "Grimaldi" - note bibliographique (17), chapitre XVII - certains détails repris dans le texte ne sont pas traités dans le nouveau projet "SANGIONE").
- (13) Ibidem.
- (14) Ibidem 105, A, B et C, le dernier point étant la troisième phase.

CHAPITRE XXI

PRESTATION DE SERVICES

Note introductive

Ce chapitre traite des services qui, dans les chapitres précédents, sont apparus indispensables. Il comprend deux sections : la première concernant les prestations des services, la seconde concernant la sauvegarde de la vie sociale et civique.

La différence essentielle entre les deux sections est la suivante :

La première traite principalement des prestations de services d'ordre économique. Nous avons surtout l'agriculture à l'esprit mais quelques suggestions concernant les services économiques non-agricoles sont faites à propos des développements non-agricoles.

La deuxième section traite de certaines aides à l'enseignement et des services sociaux qui sont indispensables si l'on veut que les personnes qui doivent rester sur place puissent avoir des conditions de vie décentes sur le plan civique et dans le cadre de leur communauté.

Bien que certaines suggestions touchant l'enseignement et les services sociaux apparaissent déjà dans la première section, le sujet principal des deux sections reste cependant assez distinct.

§ 1. Les prestations de services

I. Les besoins

Parmi les besoins nombreux et variés des communautés nous examinerons en particulier une gamme étroite : ceux des familles agricoles qui abandonnent leur mode de vie traditionnel en faveur d'un mode nouveau.

Dans l'immédiat, ceux qui sont en mesure de continuer à exploiter leurs terres ont besoin d'une aide technique et financière. Mais d'autres auront à procéder à une évolution plus radicale : pour ceux-là, il faut prévoir une grande variété de services d'enseignement.

Des cours d'information devront les orienter vers les nouveaux types de culture, mais devront être complétés par des services directs. La jeunesse agricole a besoin pour rester à la terre, d'élever du bétail ou d'exercer un métier forestier ou dans le secteur de la transformation du bois, d'un enseignement mieux adapté à sa vocation que celui dispensé jusqu'à présent. L'enseignement professionnel est indispensable pour ceux qui doivent abandonner ces activités et trouver d'autres emplois.

Il faut d'abord des écoles professionnelles qui, en outre, faciliteront la tâche à ceux qui ne sont pas capables de trouver un emploi, même non-agricole, sur place et qui décident d'émigrer. Au moins, s'en iront-ils avec un certain bagage professionnel.

Toutefois, de tels programmes d'enseignement ne sauraient satisfaire les besoins d'enseignement de la communauté. Il convient de prévoir, pour notre zone, des perspectives limitées de développement économique. Dans ces limites, la population restant sur place doit être à même de s'assurer des conditions de vie plus satisfaisantes que celles du passé. Les besoins demeurent en matière d'enseignement aux adultes illettrés. Il y a place pour des cours et des conférences pour élargir les horizons culturels. Les bibliothèques sont pour ainsi dire inexistantes; il faudrait créer des centres culturels disposant de livres. Des bibliothèques mobiles pourraient accroître le désir de lire dans les familles une fois que celles-ci auront reçu un enseignement leur permettant de s'adonner à la lecture avec plus de facilité.

Nous ne devons pas non plus négliger de fournir un enseignement aux femmes dans leurs occupations domestiques, qu'elles se trouvent dans les familles rurales ou ailleurs. Très peu de choses sont prévues en matière d'enseignement des arts ménagers (cuisine, couture, entretien de la maison), des soins pour les enfants et des soins de santé. Les paysannes devraient recevoir un enseignement leur permettant d'améliorer l'élevage de la volaille ou la culture de leur jardin; on devrait leur apprendre aussi l'art des conserves alimentaires.

Dans le domaine des activités de nature plus spécifiquement économique, il y a un besoin d'assistance financière. Il suffirait souvent de renseigner les agriculteurs sur les formes d'assistance qui sont en fait disponibles, ou d'agir comme intermédiaire pour exercer une pression afin de prévoir que l'aide apportée par la loi parvienne aux destinataires.

Un grand problème étant le remembrement des petites parcelles et leur regroupement en exploitations plus importantes, il conviendrait de créer un organisme chargé d'acheter ou de louer les terres abandonnées.

L'importance que nous attachons aux coopératives en tant qu'instrument d'amélioration pour la région étudiée est démontrée au chapitre XIV et à plusieurs reprises à d'autres endroits du présent rapport. Il est cependant évident, comme le montre l'histoire passée de la région, que de véritables coopératives ne s'intégreront jamais à la vie de ces populations sans un programme d'éducation orienté vers la coopération. Un tel programme ne devrait pas seulement viser l'amélioration économique, encore que celle-ci soit fondamentale, mais chercher à préparer les coopérateurs à prendre leur destinée entre leurs propres mains. Il convient donc de les préparer à prendre leurs responsabilités pour leur propre développement coopératif, dans l'intérêt du groupe. Des coopératives gérées, pour le compte des agriculteurs, par un technicien ou un bureaucrate peuvent se révéler un succès sur le plan économique. Mais il s'agit rarement de véritables coopératives au sens exact du terme. On ne coopère pas lorsqu'on n'agit même pas. Nulle part au monde la coopération n'a été un succès lorsqu'elle n'a pas été précédée et accompagnée d'un programme d'éducation.

Finalement, il faudrait créer un service d'émigration pour ceux qui seront dans l'obligation de s'en aller. Car si l'émigration est si souvent une tragédie, c'est dans une large mesure parce qu'elle n'est pas préparée. Un centre pourrait être créé dans une seule commune, qui desservirait un certain nombre d'autres. Ses fonctions principales seraient les suivantes :

- 1) renseigner sur les offres d'emplois, sur les conditions d'émigration;
- 2) entretenir des relations, en particulier avec la communauté italienne du lieu de destination. Le centre pourrait de même contribuer au maintien des relations avec la communauté de départ;
- 3) il pourrait consentir une aide sous forme de prêts à court terme;
- 4) il pourrait fournir des notions de base pour les langues;
- 5) il pourrait jouer un rôle dans le développement du programme de la "Scuola officina", en prévoyant des cours dans des domaines utiles aux émigrants.

II. Les agences de services

Quels organismes pourraient entreprendre de fournir les services indiqués dans les paragraphes qui précèdent ? Faudrait-il un ou plusieurs organismes ? Des organismes publics ou privés ? Ce qui suit ne constitue pas une tentative pour résoudre la question mais pour permettre de découvrir les possibilités existantes.

A. Organismes publics de développement

1. "Ente di Sviluppo Agrario"

Dans d'autres régions d'Italie, pareille organisation a pris la suite d'offices de réforme ou de "bonification" en les groupant dans une même gestion. Ce processus n'a pas échappé aux Siciliens et l'ERAS (désormais ESA) doit jouer le même rôle dans l'île. Mais si le nouvel ESA veut satisfaire les besoins des agriculteurs, c'est-à-dire fournir une assistance technique réellement efficace, il doit préparer un type d'agronomes que l'on trouve rarement en Sicile, celui qui rend visite aux agriculteurs pour donner des conseils sur le terrain. L'expert technique sicilien reste trop souvent à son bureau, même lorsqu'il se trouve dans une localité agricole. Ceci n'est pas uniquement dû au fait que les agriculteurs sont trop dispersés, mais aussi à une formation conduisant à une mentalité d'emploi sédentaire. La Sicile a besoin de beaucoup de

jeunes ayant reçu la formation actuellement dispensée à l'école d'agronomie créée à Borgo a Mozzano (Lucca) (1). Les jeunes experts agricoles y sont formés suivant les méthodes qui ont donné d'aussi bons résultats à Borgo. Il s'agit essentiellement de la méthode de formation de vulgarisateurs, jusqu'ici peu pratiquée en Italie.

2. "Azienda silvo-pastorale"

La législation régionale prévoit une assistance financière importante en vue de la création et de la gestion d'agences locales s'intéressant à la mise en valeur rationnelle des bois et pâturages dans les zones montagneuses (2).

Toutes les communes de ces zones peuvent recevoir une telle assistance pour leurs biens communaux, mais à deux conditions, que le territoire atteigne au moins 2.000 hectares et que les deux tiers de ce territoire soient consacrés à la forêt. La loi, visant une amélioration générale du patrimoine silvo-pastoral des communes, prévoit d'autres types d'aide, notamment une aide technique en faveur des propriétaires privés de bois et pâturages et, en particulier, en vue de l'élevage.

La loi prévoit le remboursement de 75 % des dépenses pour un technicien et son bureau pendant cinq ans (renouvelable). Elle dégage également des fonds pour l'aménagement foncier.

Troina a créé il y a deux ans une "azienda silvo-pastorale" pour pouvoir bénéficier de l'aide consentie pour son vaste domaine forestier. On avait prévu à l'époque que l'azienda pourrait fournir divers services techniques allant au-delà de la mise en valeur des bois et pâturages du domaine communal. Elle serait en fait devenue

(1) C'est une expérience commencée il y a dix ans par SHELL ITALIANA dans la province de Lucca. Fondé sur les premières expériences des services de vulgarisation directe, le programme en est arrivé à dispenser les connaissances acquises par l'intermédiaire d'un programme de formation de vulgarisateurs. Cette expérience a été bien accueillie tant par les agronomes italiens que par un certain nombre de pays étrangers. De très nombreux ouvrages ont été écrits pour expliquer les diverses phases du programme. Ils sont disponibles au CENTRO STUDI AGRICOLI SHELL, Borgo a Mozzano, Lucca.

(2) Aux termes des articles 139 et suivants de la loi forestière, RDL du 30 décembre 1923, n° 3267, de l'article 4 de la loi du 25 juillet 1952, n° 991. La loi a été par la suite modifiée et étendue.

un centre général d'information agricole et d'assistance technique à la disposition de Troina. On tend à réaliser ce programme qui présente certaines possibilités.

On peut, en outre, concevoir une agence intercommunale, les problèmes techniques que pose la mise en valeur du patrimoine sylvo-pastoral des autres communes étant semblables, de même que ceux de l'adaptation agricole.

B. Organismes privés de développement

Il existe des initiatives privées qui paraissent très prometteuses.

L'une d'entre elles était le "Centro per lo Sviluppo della Comunità" dont le siège est depuis 1963 fixé à Caltagirone (1) et qui a exécuté des travaux d'études sur les trois communes.

Parmi les autres initiatives privées qui, de par leurs méthodes et objectifs, semblent les plus intéressantes, il faut citer le "Servizio Cristiano" des Waldesians à Riesi (2) et le "Comitato Intercomunale per la pianificazione della Vallea del Belice".

1. Le "Servizio Cristiano" à Riesi

La première chose qui frappe le visiteur à Riesi est le nombre de bâtiments bien conçus utilisés pour la "scuola officina", le jardin d'enfants et l'école primaire, et les signes d'une activité agricole et d'élevage de volailles florissants.

La deuxième chose qui retient l'attention du visiteur est l'existence d'une communauté de volontaires, chargés dans une large mesure, de la gestion des opérations et des divers programmes du Centre, mis en exécution à la commune même de Riesi, toute proche.

L'objectif du "Servizio Cristiano" (3) est d'aider les gens de Riesi à sortir de leur apathie et de leur dénuement. Les fondateurs pensent qu'ils peuvent pour Riesi accomplir plusieurs choses :

(1) Communauté économique européenne, Parlement européen, Débats (compte-rendu sténographique), édition en langue italienne, VI, n° 62, session 1962-63. Séances du 25 au 29 mars, 1963, p. 263

(2) Voir le bulletin du Service : "Notizie di Riesi".

(3) Voir bulletin visé à la note précédente, n° de février 1962.

- a. montrer qu'avec un minimum de moyens on peut cultiver la terre, ce qui paraissait impossible. Il s'agit ici de l'élevage de volaille et d'un système d'irrigation, qui permet de produire un certain nombre de légumes non disponibles dans les environs;
- b. le Servizio projette de réaliser des expériences permanentes sur le plan agricole, avec l'assistance technique, afin de permettre de suivre l'exemple;
- c. le Servizio admet que les innombrables chômeurs de Riesi ne pourront pas tous trouver un emploi dans l'agriculture. Il a donc entrepris de créer une école professionnelle pour accueillir une sélection de jeunes gens. On ne peut manquer d'être impressionné par l'équipement de cette école et par le niveau de l'enseignement qu'elle fournit. Par ailleurs, l'école s'intéresse au développement culturel de ses élèves;
- d. le Servizio pense que l'enseignement des jeunes justifie de grandes espérances. Aussi a-t-il commencé avec un jardin d'enfants (quelque 200 élèves), utilisant les techniques modernes d'éducation. Aux centaines d'enfants de Riesi qui ne disposent pour jouer que des rues sordides, il offre un programme de divertissements post-scolaires. Les meilleurs élèves du jardin d'enfants sont dirigés vers des cours élémentaires s'étalant sur cinq ans, les écoles locales étant insuffisantes.

Dans toute cette activité scolaire, on ne perd pas de vue les conséquences éducatives qui peuvent toucher les parents. Les visites fréquentes de ces derniers sont donc encouragées. Dans ce but également, des cours d'écriture et de lecture sont dispensés aux adultes; les femmes ont un programme d'éducation ménagère;
- e. Le Servizio gère également une petite clinique, des services sociaux, un embryon de bibliothèque;
- f. son fondateur a grande confiance dans la coopération. Pour le vaste programme de construction prévu au Centre, il a suggéré la création d'une coopérative des constructeurs intéressés.

Mais il reconnaît que les Siciliens, très individualistes, ne pouvaient se prêter sans préparation à une vraie coopération. Dans ce but, des mois de réunion ont eu lieu. Le "Comitato Cittadino" représente un autre effort pour promouvoir la coopération. Admettant que sur le plan politique il ne fallait pas attendre beaucoup de la coopération, le Servizio a cherché à réaliser un effort communautaire au-delà des querelles et des intérêts de parti. L'objectif du Comitato Cittadino est de discuter des besoins de la commune, de trouver des emplois pour ses chômeurs, et de promouvoir une coopération pour la prestation de services dont on pourrait disposer si tous dans la communauté étaient disposés à oeuvrer ensemble pour y parvenir.

Les méthodes mises en oeuvre sont d'inspiration chrétienne. Le fondateur pense que si la communauté de Riesi ne parvient pas à croire en la fraternité chrétienne, elle n'évoluera pas. Il lui demande d'accepter le message chrétien en tant que mode de vie adéquat pour une communauté. L'attention doit être attirée sur la puissante influence éducative de son dialogue avec la population de Riesi, car ce dialogue peut être repris même par ceux qui n'acceptent pas la philosophie chrétienne qui est à la base des méthodes utilisées par le Servizio quant au développement communautaire.

Le Servizio croit à la présence active et au dialogue. Il pense que son action sera faible si la population de Riesi ne sent pas la présence vitale du groupe qui partage sa pauvreté et ses soucis. Il pense qu'on ne peut lui parler sans l'avoir écouté au préalable. Comme les gens ne croient pas dans le fait de servir les autres, le Servizio doit donc leur montrer activement que servir les autres et la communauté est quelque chose de noble. Le sens de cette approche sera compris de ceux qui connaissent les habitudes siciliennes. Loin de toute présence et de tout dialogue, les autorités ou les techniciens se trouvent à distance, enfermés dans leurs fonctions, sans contact direct avec la population. Les rapports humains entre les politiciens et leurs clients ne sont pas véritablement un dialogue. La présence d'un leader dans la communauté constitue souvent plutôt une force de division entre individus en quête de faveurs.

2. "Comitato Intercomunale per la Pianificazione della Vallea del Belice"

Les besoins des trois communautés étudiées, et de communautés semblables dans le voisinage, se ressemblent tellement que la programmation et la prestation de services intercommunaux semble s'imposer en toute logique. Mais il ne suffit pas de se rencontrer simplement occasionnellement pour discuter des besoins et des programmes. Un type d'organisation permanente est nécessaire tant pour la programmation que pour les services. Il est évident que la même organisation pourrait servir à ces deux fins.

Une expérience valable de programmation intercommunale réalisée en Sicile occidentale est celle du "Comitato Intercomunale per la Pianificazione organica della Vallea del Belice" avec siège à Partanna dans la province de Trapani. Son objectif est de planifier en vue d'arriver au plein emploi des hommes et des ressources dans les collectivités qui composent la vallée du Belice.

L'organisation fonctionne au niveau local et central. Sur le plan local, elle est conçue de façon à intéresser non seulement les notabilités de la commune mais les citoyens en général. Ces derniers sont groupés en comités de citoyens ("Comitati Cittadini"). Dix-neuf de ces comités ont déjà été organisés. Chacun a autorité pour discuter de ses problèmes et pour présenter ses propositions à l'instance intercommunale. Mais les administrations municipales de chaque commune sont également incorporées dans le programme. Leur rôle est de canaliser le programme au niveau local, mais en étroite collaboration avec le comité de citoyens. Elles auront à comparer les exigences budgétaires du plan dans la mesure où celles-ci doivent peser sur les collectivités locales.

Le comité intercommunal chargé de la programmation générale à la lumière des opinions exprimées par les collectivités locales (et des plans régionaux et nationaux), ne possède pas nécessairement les connaissances techniques indispensables pour étudier des programmes ou pour les mettre en oeuvre. C'est pourquoi un centre de recherche et de planification collabore avec le comité

intercommunal. Son personnel comprend de jeunes techniciens. Un certain nombre d'entre eux travaillent exclusivement au centre de Partanna. Le reste est détaché du centre de Partanna et travaille dans les communes mêmes. Enfin, en plus des techniciens, chaque ville a son animateur. Ce comité publie une revue mensuelle qui constitue un moyen important de diffusion et de promotion des idées et programmes.

Du point de vue théorique, une telle organisation répond bien aux besoins des communes étudiées dans le présent rapport de collectivités semblables. Il conviendrait d'étudier le fonctionnement et le succès réel du programme. En particulier, il conviendrait de porter l'attention sur le Comitato Cittadino qui est largement considéré comme un instrument valable à l'action des communes. Cela est particulièrement vrai lorsque sur le plan politique des difficultés insurmontables se présentent. Dans ces situations, il semble absolument nécessaire de disposer d'un instrument permettant d'agir autrement.

3. Le CECAT

Une autre organisation mérite d'être étudiée à titre de modèle pour la région faisant l'objet de l'étude. C'est la CECAT de Castel franco-Veneto (Treviso). A la différence de la précédente, c'est plutôt une organisation de service (comme celle de Riesi). Mais à la différence de celle de Riesi (et comme celle de Partanna), elle est intercommunale.

La CECAT (1) étend ses activités à un certain nombre de collectivités mais avec un objectif limité. Cet objectif particulier est essentiellement l'éducation et la coopération utilisées comme instruments conjoints permettant de changer le milieu et la vie rurale.

(1) Voir M. CASTELLI, "Scuole e cooperative tra i Contadini Veneti", *Aggiornamenti sociali*, XIV, n° 12 (déc. 1963, Milan).

La CECAT a apporté quelques modifications dans l'école italienne traditionnelle, desservant les régions agricoles. Dans son programme, les garçons (âgés de 14 à 17 ans) consacrent leur première année à la formation générale, leur seconde à la formation agricole et leur troisième à une introduction à l'agriculture spécialisée.

Une autre adaptation intéressante est celle analogue "aux maisons familiales" françaises, système où le fils ou la fille d'agriculteurs vivent alternativement à la maison et à l'école. Ce système présente plusieurs avantages. Le foyer n'est pas privé d'une paire de bras. De plus, le temps passé dans le foyer permet au garçon d'observer avec une nouvelle acuité et de tirer parti de l'expérience de son père. De retour à l'école, il discute de ce qu'il a appris à la maison. De l'observation directe et de l'expérience à la théorie - tel est le seul programme de la première année.

Il n'est pas nécessaire de nous attarder à d'autres détails de cette partie du programme : visite de fermes typiques pour vérifier les conclusions, participation des parents à la mise en pratique du programme scolaire, école pour les jeunes dirigeants ou animateurs, hébergement des étudiants dans de vieux bâtiments ressemblant à ceux dans lesquels ils retourneront pour y passer leur vie.

De ce premier niveau scolaire, un certain nombre passent à une formation agricole plus avancée dans une vaste école bien équipée à laquelle est annexée une ferme expérimentale. Il existe aussi des cours pour la formation des adultes, pour l'éducation générale et également des cours présentant un caractère technique.

Le programme de coopératives de la CECAT est destiné à permettre à l'agriculteur de prendre en main la direction de ses propres affaires. En conséquence, on encourage les petites coopératives. Actuellement, il y en a plus de 100 en activité, aucune n'ayant plus de 14 membres. Le programme comprend le groupement en fédération de petites coopératives en coopératives polyvalentes et le développement d'autres coopératives plus vastes. Mais c'est sur la petite coopérative que la CECAT se base pour former les coopérateurs.

Il est évident que cette expérience du Veneto offre des principes qui pourraient être fructueusement étudiés pour être appliqués ailleurs, notamment dans les communes étudiées dans le présent rapport.

§ 2. Sauvegarde de la vie sociale et civique

Le présent rapport s'intéresse avant tout aux perspectives économiques des trois communes. Il serait néanmoins tout à fait incomplet s'il gardait le silence sur certains besoins à caractère non économique.

Ces besoins, et leur gravité, apparaissent comme évidents à la lecture des chapitres concernant la famille (chap. V) et l'éducation (chap. VII), notamment dans les passages consacrés aux "besoins ressentis". Ces derniers sont particulièrement intéressants, car c'est probablement la première fois que la population de ces communes a été interrogée, au moins d'une façon méthodique, sur ce dont, à son avis, elle-même et ses communautés ont besoin.

Ces chapitres mettent en relief toute une série de services, indispensables pour que la population puisse vivre une existence humaine satisfaisante. Il ne suffira pas simplement de faire venir des techniciens pour améliorer les cultures et les forêts et pour organiser la formation professionnelle. Il faut donner de meilleures possibilités de s'instruire et fournir toute une gamme de services sociaux. Il faut enfin trouver le moyen de donner aux gens un rôle nouveau et actif dans les affaires civiques, ainsi qu'une participation à la vie communautaire. Ce n'est pas peu de choses, étant donné l'absence totale de certains services et l'insuffisance des autres.

A. Services d'éducation

Il ne faut plus ici passer en revue tous les niveaux d'éducation des communautés et leurs besoins.

Lorsque la question du développement communautaire se pose, on en vient à penser automatiquement à l'éducation des adultes, qui apparaît comme indispensable. Dans des communautés plus évoluées, cela pourrait être vrai. Dans celles qui sont étudiées ici, l'éducation des adultes n'est pas en tête des besoins d'enseignement. Ce qu'il importe surtout, c'est de mettre un terme à un analphabétisme persistant, toujours très répandu surtout chez les femmes. Une fois cela réalisé, la population adulte

qui n'est pas allée plus loin que savoir à peu près lire et écrire devrait pouvoir accéder à un enseignement élémentaire et secondaire. Il le faut si elle doit jamais prendre convenablement part aux programmes d'enseignement pour adultes. Il le faut aussi, simplement pour vivre comme doivent vivre des être humains adultes dans le monde moderne.

Ceci étant dit, il faut préconiser fortement l'éducation des adultes. Certains programmes doivent être d'ordre technique pour fournir le complément d'informations nécessaires à la vie professionnelle. Le rôle de l'enseignement est plus important encore en ce qu'il permet à l'adulte de se développer et d'acquérir la maturité ainsi qu'une autonomie culturelle. A cette fin, il faut des programmes qui mettent l'accent sur la participation active des élèves. La formation des adultes n'est souvent guère plus que des conférences qui, quel que soit leur intérêt, n'apprennent pas aux adultes à étudier leur situation, élaborer une solution et trouver par eux-mêmes une ligne d'action.

Le besoin d'un enseignement professionnel afin de préparer ceux qui doivent trouver un emploi hors de l'agriculture (ici ou ailleurs) a déjà été évoqué. Nous ne saurions trop insister sur l'importance de ce besoin et sur le sérieux avec lequel les autorités devraient y faire face.

Toutefois, dans tous ces efforts en faveur de l'éducation, un objectif doit avoir une priorité absolue : relever le niveau culturel de la population. Elle doit obtenir le droit d'intervenir lorsqu'on discute de ses propres affaires et qu'on arrête les solutions qui lui seront applicables. Il est bien évident que les gens qui composent les couches supérieures de la société, et toutes les autorités (religieuses et civiles) ne croient pas que les habitants des villes puissent dans l'ensemble participer activement à la discussion des affaires les concernant.

Jusqu'à maintenant, cette discussion a été la prérogative exclusive des autorités et des notables. Cela devrait changer : ayant appris à jouer leur rôle, les gens de ces communes sont capables d'apporter une participation active. C'est également vrai pour les femmes, qui sont tenues complètement à l'écart. Partout dans le monde civilisé, les femmes aujourd'hui participent activement à la prise des décisions. Elles ont des idées, de l'expérience et de l'intuition.

B. Services sociaux

Etant arrivé au terme de notre étude, il convient de mentionner, en dernier lieu avec insistance, les services sociaux.

En effet, le fait est que, quelle que soit l'amélioration apportée aux conditions économiques dans les trois communes, elle ne répond pas aux nombreux autres besoins non économiques des populations. Le manque de services sociaux dans les trois communes est impressionnant. Troina possède un service pour les émigrants, qui fonctionne sous les auspices d'O.N.A.R.M.O., mais qui souffre d'une grande pénurie de ressources et n'a que des objectifs assez limités. Une institution dirigée par des religieuses s'occupe des orphelins. D'autres congrégations de religieuses ont une certaine activité charitable dans les trois communes. Le peu qui existe est dû au hasard, sans organisation et sans programme bien conçu fondé sur les besoins de la communauté et finalement aussi sans moyens adéquats.

En un mot, ce qui existe est hors de proportion par rapport aux types de services dont le besoin se fait sentir: soins pour vieillards, pour mineurs, aides pour le maintien des enfants à l'école, programmes post-scolaires de divertissement et culturels; programmes de rééducation; surtout, les formes variées d'assistance aux femmes et, en particulier, aux femmes de la campagne, principalement lorsque le mari est parti leur laissant toute la charge de l'exploitation.

Il serait assez facile de conclure en demandant toute la gamme de ces services. Malheureusement, l'expérience acquise ici montre que les résultats pourraient bien se révéler assez maigres, à moins que les services n'aient pour fondement une claire vision de l'objectif, une coordination qui élimine les doubles emplois et la surenchère, un effort déterminé pour subordonner l'administration à la prestation du service.

Les difficultés qu'il y a à réaliser un tel type de service social sont écrasantes (1).

(1) Pour la rédaction de ces derniers paragraphes nous devons beaucoup à Mme A. ZUCCONI (Professeur à la Faculté de service social de l'université de Rome) dont les ouvrages en matière de développement communautaire nous ont été extrêmement utiles.

CONSIDERATIONS FINALES

I. Il convient de rappeler que l'étude entreprise ne visait pas l'élaboration d'un plan de développement socio-économique pour les trois localités examinées. Celles-ci ont été choisies comme un exemple typique - parmi quantités d'autres - de situations rencontrées dans des régions déshéritées au plus haut point aussi bien du point de vue agricole que du point de vue de l'économie générale, des conditions sociales et même tout simplement humaines. Il a d'ailleurs été souligné au départ que les localités choisies prises ensemble ne constituaient pas une "région" de développement suffisamment étendu et homogène pour que la présente étude puisse servir comme base pour un plan de développement éventuel limité à ces 3 communes. La préparation d'un plan pareil comprenant les 3 localités ne peut se considérer qu'au niveau d'une région suffisamment vaste et délimitée selon des critères naturelles et économiques.

L'étude a, au contraire, cherche une réponse à des questions d'ordre méthodologique qui pourraient trouver une application dans des régions où la situation du développement socio-économique se présente de façon analogue. Ces questions peuvent être résumées comme suit:

Dans des régions à développement socio-économique peu avancé, où l'activité agricole prédomine, mais n'a pas atteint un niveau technique satisfaisant et ne procure pas de revenus convenables, où les facteurs structurels sont déficients, où les autres activités économiques sont inexistantes ou peu développées:

- a. quels sont les facteurs qui ont déterminé la situation actuelle, particulièrement celle de la population vivant de l'agriculture?
- b. quels sont parmi ces facteurs ceux qui peuvent entraver ou favoriser le développement de la région soit de façon temporaire, soit de façon durable?
- c. quels sont les points de départs économiques, sociaux, humains, sur lesquels peut s'appuyer un programme de développement, quels sont les facteurs dont un tel programme devra tenir compte?

Les conclusions que l'on peut tirer du présent rapport ne constituent donc nullement un plan de développement de la région étudiée, mais essaient de fournir, encore dans une mesure souvent imparfaite, une réponse aux questions précédentes, questions que tout planificateur doit obligatoirement se poser et essayer de résoudre avant de pouvoir établir un plan de développement pour une région présentant les caractéristiques indiquées. Il est évident que les éléments des réponses seront variables selon les régions étudiées et détermineront les lignes maîtresses d'un plan éventuel.

II. A la lumière des objectifs exposés, la recherche systématique menée et l'expérience réunie dans le cadre de la présente étude ont conduit aux conclusions suivantes :

1. Parmi les facteurs les plus importants, à considérer comme indispensables pour une analyse de la situation socio-économique dans des régions présentant les caractéristiques décrites, il faut mentionner les suivants:

L'agriculture comporte une relation étroite entre l'agriculteur, en tant qu'exploitant, et la nature mise en exploitation, que cela prenne la forme du travail de la terre, de l'élevage d'animaux ou de l'exploitation forestière et l'on pourrait même ajouter de la pêche. Toute cette mise en exploitation nécessite inévitablement la mise en oeuvre de nombreuses forces de la société ainsi que toutes celles de la nature. C'est particulièrement vrai lorsque l'exploitation devient plus rationalisée, mais c'est aussi vrai dans les formes les plus primitives et les plus traditionnelles. Ces forces ont un caractère technique, économique et culturel.

C'est précisément cette interaction de nombreuses forces imbriquées qui doit être étudiée. Dans une zone comme la nôtre, des investigations de nombreuses études, dont on peut supposer qu'elles existent déjà ailleurs, n'ont pas encore été réalisées. C'est pourquoi il a fallu étudier pratiquement la situation dans toute sa complexité.

Il faut identifier les ressources disponibles: les caractéristiques du sol et de la couche arable, les conditions atmosphériques et les ressources en eau et en énergie. Il y a lieu

d'inventorier également les infrastructures dont dispose la région (routes, canalisations d'eau, réseau électrique, etc.).

Il convient d'étudier la situation agricole sous tous ses aspects : la main-d'oeuvre dans l'agriculture et l'entreprise familiale; les modes de faire valoir et les types et méthodes d'exploitation en ce qui concerne les cultures, l'élevage ou l'exploitation forestière. Il faut connaître quelles sont les possibilités de commercialisation et les méthodes utilisées. Ce n'est qu'après cela que l'on peut commencer à étudier l'économie des activités agricoles de la zone : productivité en termes de produit brut commercialisable et coût de chaque branche de production, charges fiscales et revenu net.

Il sera ensuite nécessaire de connaître à combien se monte le revenu calculé sur diverses bases : par homme - heure, par personne, par exploitation familiale, par hectare. Il est également important de savoir si l'exploitation familiale dispose d'autres sources de revenu provenant du travail ou de l'épargne de la famille. S'il existe dans la zone des organisations qui se préoccupent de l'agriculture ou pouvaient le faire, il y a lieu d'évaluer leur contribution actuelle et éventuellement à venir. Finalement, il convient de définir et d'évaluer l'assistance dont bénéficient l'agriculture et les lois qui se rapportent à elle.

L'évaluation globale qui en résulte doit considérer les changements qui ont eu lieu et qui sont en cours. Tout ceci étant fait, on n'est pas encore en mesure d'indiquer quelle direction doit prendre l'agriculture à venir.

Il y a lieu d'évaluer le potentiel humain qui sera confronté avec les changements. Car les facteurs sociaux et économiques sont interdépendants, créant un cercle vicieux de stagnation. Le traditionalisme et le retard expliquent dans une large mesure le faible rendement de l'effort agricole. Mais le faible rendement à son tour accentue la pauvreté existante, qui à son tour entraîne de bas niveaux d'éducation, d'épargne et une résistance à l'égard de toute innovation. Sans attribuer trop d'importance à l'existence d'un cercle vicieux ou du dualisme sus-

mentionné, il y a lieu de dire qu'ils constituent les éléments d'un tableau général de l'environnement social.

Etant donné que cet élément, cet agent humain est un être social et agit comme tel, il convient d'étudier les institutions qui influencent et canalisent à la fois son activité économique. Le nombre de ces institutions est surprenant. La famille, l'éducation, la structure sociale, les services publics, les groupes officiels et "informels", les coopératives et même l'église.

Normalement, la Communauté aura des comportements à l'égard d'un certain nombre de facteurs influant sur l'avenir de l'agriculture qui peuvent être identifiés et doivent l'être. Elle aura également ses besoins "ressentis".⁽¹⁾

2. Parmi ces facteurs, plusieurs n'ont pu être étudiés de façon suffisamment approfondie ou même pas du tout dans le cadre de la présente étude.

Il s'agit notamment:

a) des infrastructures. L'indication sur les routes n'est pas détaillée dans le rapport. Des routes secondaires ou routes d'accès qui, bien que ne figurant pas sur les cartes ont de l'importance pour certaines zones agricoles, n'ont pas été mentionnées explicitement. De même il convient de localiser avec plus de soin les canalisations d'eau ou les sources desservant ces mêmes zones ainsi que les réseaux électriques.

b) des ressources. Un certain nombre d'échantillons du sol ont été prélevés. Seul un expert pourrait établir si un plus large échantillonnage de ce genre serait utile. La caractéristique physique du sol, notamment le degré de déclivité, le caractère accidenté ou non devraient être définis de façon plus complète. Toutes les ressources en eau, les sources, les possibilités de creuser des puits, devraient être recensées de façon plus précise. La valeur économique des eaux du barrage ANCIPA pourrait faire l'objet d'une étude importante. Quelle serait leur valeur si elles étaient utilisées sur les 20 % du territoire qui semblent pouvoir être irrigués et travaillés à la machine, comparée à leur valeur économique

(1) L'annexe XI mentionne plus en détail les institutions et les comportements indiqués ici de façon succincte.

lors de leur emploi en-dehors de la zone, plus bas, aux abords des plaines de CATANIA, pour la culture d'agrumes?

c) des aspects démographiques. Il a été extrêmement difficile d'obtenir des renseignements exacts sur un certain nombre de questions démographiques. Les raisons en sont données dans le chapitre approprié. Il en est ainsi pour la population active, pour le chômage et le chômage saisonnier, pour l'émigration, saisonnière et définitive. Peut-être des enquêteurs, en s'appuyant sur les fondements posés par cette étude, pourraient-ils arriver maintenant à découvrir les moyens d'obtenir des renseignements plus précis.

d) de l'émigration. Dans les chapitres portant sur ce sujet nous avons remarqué que nos entrevues ne sont pas très satisfaisantes pour aucune des deux catégories: les personnes qui ont émigrés pour une courte période et qui sont revenues et les émigrants qui demeurent encore hors de l'Italie, sans être pour autant devenus des émigrants définitifs. Toutes les personnes de Troina faisant partie de la première catégorie ont été identifiées et interrogées. Mais, pour Gagliano le nombre aurait pu être plus grand. Pour Corami, tous les rapatriés avaient émigré à une autre époque et nous n'avons pas réussi à en trouver qui avaient émigré et qui étaient revenus plus récemment. Dans le texte du rapport, nous expliquons les difficultés rencontrées pour la seconde catégorie. Sur ce point, nous pourrions ajouter que, sur la base des réponses aux questionnaires qui sont parvenus aux adresses qui avaient été données et qui nous ont été retournés, nous voyons que d'autres questions encore auraient pu être posées. Cependant, nous avons craint que les personnes interrogées n'auraient pas répondu si le questionnaire envoyé par la poste avait été trop long.

e) de l'éducation. Il conviendrait d'effectuer une étude exhaustive de l'efficacité de l'éducation locale pour la préparation de la population aux activités et à la vie agricoles. Une telle étude nécessiterait probablement que l'on ait recours à la fois à l'observation et à la consultation d'une part et d'autre part à une enquête par échantillon à l'aide d'un questionnaire remanié.

f) de la population. Sous cette rubrique nous groupons pêle-mêle quelques questions qui n'ont pu être traitées de façon satisfaisante dans notre rapport. Le rôle du prêtre est beaucoup plus important qu'il n'apparaît ici. Il en va de même de l'influence religieuse, de certaines manifestations de la vie religieuse.

Les chefs des exploitations agricoles familiales vivent-ils dans les champs? Ce point n'a pu être élucidé entièrement dans le rapport. Il revêt pourtant une importance considérable. Certaines indications permettent de penser qu'un plus grand nombre de chefs d'exploitation qu'on ne le suppose vit dans les champs, ne revenant vraisemblablement à la maison familiale, au village, qu'un jour et demi à la fin de la semaine. Néanmoins, d'autres rentrent certainement tous les jours. De même nous ne savons pas avec certitude si les "pastori" sont plutôt âgés ou si l'on compte parmi eux également des jeunes.

g) de certaines institutions. Il n'a pas été possible de déterminer la part de l'ERAS et celle du législateur dans les réalisations et les échecs de la réforme agraire. Il y a lieu de noter que les réponses données aux questions telles que: que pensez-vous de l'ERAS? ont été données par des gens qui le plus souvent n'étaient pas "assegnatari" (bénéficiaires) de la réforme. On doit se demander dans quelle mesure leur jugement plutôt sévère était fondé.

Le fonctionnement des services locaux de la réforme devrait faire l'objet d'une étude séparée pour déterminer les possibilités d'amélioration. Le fonctionnement du "Consorzio di Bonifica" n'a pas pu être développé avec la clarté désirable; il faudrait lui consacrer une étude séparée en utilisant les archives, par des conversations avec tous ceux qui, à un moment ou à un autre, se sont occupés du fonctionnement et en vérifiant les réalisations.

Les "Coltivatori Diretti" et d'autres organisations agricoles semblables pourraient être étudiées de façon plus exhaustive quant à l'efficacité de leurs opérations locales.

h) des possibilités économiques: on pourrait sans doute effectuer un certain nombre d'études portant sur des branches particulières des activités économiques. Par exemple

h1) produits forestiers. Un certain nombre de travaux d'étude arrivent à la conclusion que les arbres qui peuvent être et qui sont en fait cultivés dans la zone, produisent un bois d'une faible valeur économique. Mais une étude plus poussée pourrait révéler certaines possibilités auxquelles il est simplement fait allusion dans le texte. Il en va de même pour certains types de végétations spontanées qui pourraient être exploités et améliorés. Quant à l'emploi dans l'activité forestière, le rapport a dû se limiter à une évaluation. Il y aurait lieu d'étudier combien de personnes peuvent être employées dans la plantation et l'entretien de la forêt dans des conditions différentes, combien de personnes seraient nécessaires pour transformer ses produits.

h2) En ce qui concerne l'élevage, il est nécessaire d'étudier quels types de bovins et de moutons auraient la plus grande valeur économique dans les conditions locales.

h3) les lacs de colline "laghi collinari". Les nombreux efforts que nous avons faits pour l'examen de cette question n'ont pas conduit à des résultats entièrement satisfaisants. A notre connaissance, il n'existe pas d'étude économique de ces lacs (étude des coûts et des bénéfices). Toute discussion demeure par conséquent à un niveau purement technique et assez nébuleuse d'un point de vue économique.

h4) Cultures intensives. Des études entreprises précédemment font apparaître les possibilités de procéder à des cultures intensives. La question qui se pose, et qui reste à étudier, est celle des possibilités de commercialisation des diverses cultures qui peuvent être réalisées avec l'irrigation.

h5) Assistance technique. Cette question n'a pas été approfondie. Les lignes générales qui ont été tracées suffisent en attendant qu'une nouvelle orientation soit définie pour les activités agricoles.

h6) Autres possibilités économiques. Il n'est pas exclu que certaines autres possibilités qui n'ont été mentionnées qu'on passant ou pas du tout traitées se révéleraient comme importantes. Seules des études spéciales pourraient le démontrer.

i) dépenses publiques. Le rapport ne comporte pratiquement rien sur l'apport net des dépenses publiques dans la zone. Ce point nécessite une étude sur les sommes que la population verse comme taxes sous toutes les formes comparées aux dépenses publiques à tous les niveaux pour tous les types d'activité dans la zone. Le CIRIS a réuni des rapports communaux sur les bilans de fin d'année. Mais n'étant pas en mesure d'estimer l'effet net, nous n'avons pu utiliser le matériel. A ce sujet il conviendrait d'examiner quelles demandes locales de fonds n'ont pas eu de suite et pour quelles raisons.

j) De plus amples renseignements concernant la situation économique des communes pourraient être rassemblés en étudiant les dépenses. Combien dépense-t-on et pour quoi? Quelle proportion est consacrée à la consommation, à l'investissement (par types), à la construction, etc... Quels montants de revenu entrent dans les communes par rapport aux montants qui en sortent. D'où viennent les entrées et où vont les sorties, vers les villes des environs etc... Tout ceci, s'accompagnant d'une définition plus précise des sources de revenu, donnerait un tableau complet de la situation économique réelle et de son potentiel.

k) l'ensemble de la situation économique a été étudié seulement dans une commune, Troina. Une étude semblable des deux autres communes aurait pu compléter le tableau économique de la zone étudiée. Le recensement des emplois pour les trois communes serait utile. Il servirait également pour l'étude des structures sociales.

l) Le sociologue rural désirait certainement étudier les structures sociales. Nous ne connaissons aucun modèle approprié, au moins en ce qui concerne le type de communes qui sont examinées ici à partir duquel une telle étude pourrait partir.

m) De nombreux facteurs n'ont pu être étudiés que grâce à des investigations spéciales, longues et détaillées principalement sous forme d'interviews. Il s'agit essentiellement des facteurs se rapportant au comportement de la population devant les différentes situations et conditions sociales et humaines composant l'ambiance dans laquelle elle vit.

Il faut admettre que dans la plupart des cas des renseignements de cette nature font largement ou totalement défaut dans de pareilles régions. Sauf dans de rares exceptions, il sera dès lors nécessaire de procéder à des investigations spéciales préalables à toute élaboration d'un plan de développement afin de réunir les éléments indispensables.

3. Malgré le fait que les investigations menées n'ont pas dans tous les cas fourni les éléments suffisamment détaillés et précis qui auraient été souhaitables, le rapport a permis d'en évaluer l'importance, tant individuelle qu'en combinaison avec d'autres facteurs, et la priorité qu'il faudrait leur accorder dans un plan de développement, aussi bien dans le temps que dans les efforts à exposer. Bien entendu l'appréciation qui peut être donnée dépendra de chaque cas étudié et le poids à accorder aux différents facteurs sera directement fonction de l'état de développement atteint par chacun de ces facteurs dans ce cas précis. L'étude menée nous apprend cependant comment apprécier à leur juste importance, dans le processus complexe du développement, les différents facteurs qui ont été relevés.
4. De toute façon l'étude a mis en évidence la nécessité inéluctable de faire précéder l'élaboration d'un plan de développement pour de telles régions de travaux d'investigations sur le comportement des populations afin d'en déduire dans quelle mesure celles-ci sont disposées ou non à participer activement aux différentes phases de réalisation du plan - condition indispensable pour toute réussite - et de déterminer les conditions dans lesquelles pareille participation pourrait se réaliser, éventuellement de définir les actions préalables à entreprendre en vue de mettre ces populations en état ou de les rendre disposées à participer aux différentes phases de développement prévues dans un plan.
5. Cette étude a fait apparaître la situation de la zone montagneuse de la Sicile comme caractéristique d'un pays qui a besoin de stimulants inhabituels pour faire démarrer le développement. L'on y rencontre en particulier ce lien typique entre les facteurs écologiques et les facteurs humains constaté dans des pays semblables sur d'autres continents: pauvreté en

ressources naturelles, politique déficiente et apathie, ou plus précisément manque de confiance de la communauté dans ses propres possibilités.

Dans le domaine de la planification, cette situation engendre souvent une insuffisance de communication entre les autorités et la population, qui comporte le danger d'un échec complet ou quasi complet dans la phase d'exécution. Cette carence est responsable aussi bien pour la non-préparation adéquate de la population à l'égard de la réalisation du plan dans sa phase d'exécution, que pour la non-exploitation d'éventuelles initiatives locales et privées.

Il y a donc lieu de s'attaquer aux obstacles qui s'opposent aux possibilités d'un authentique "développement de communauté".

Post-face

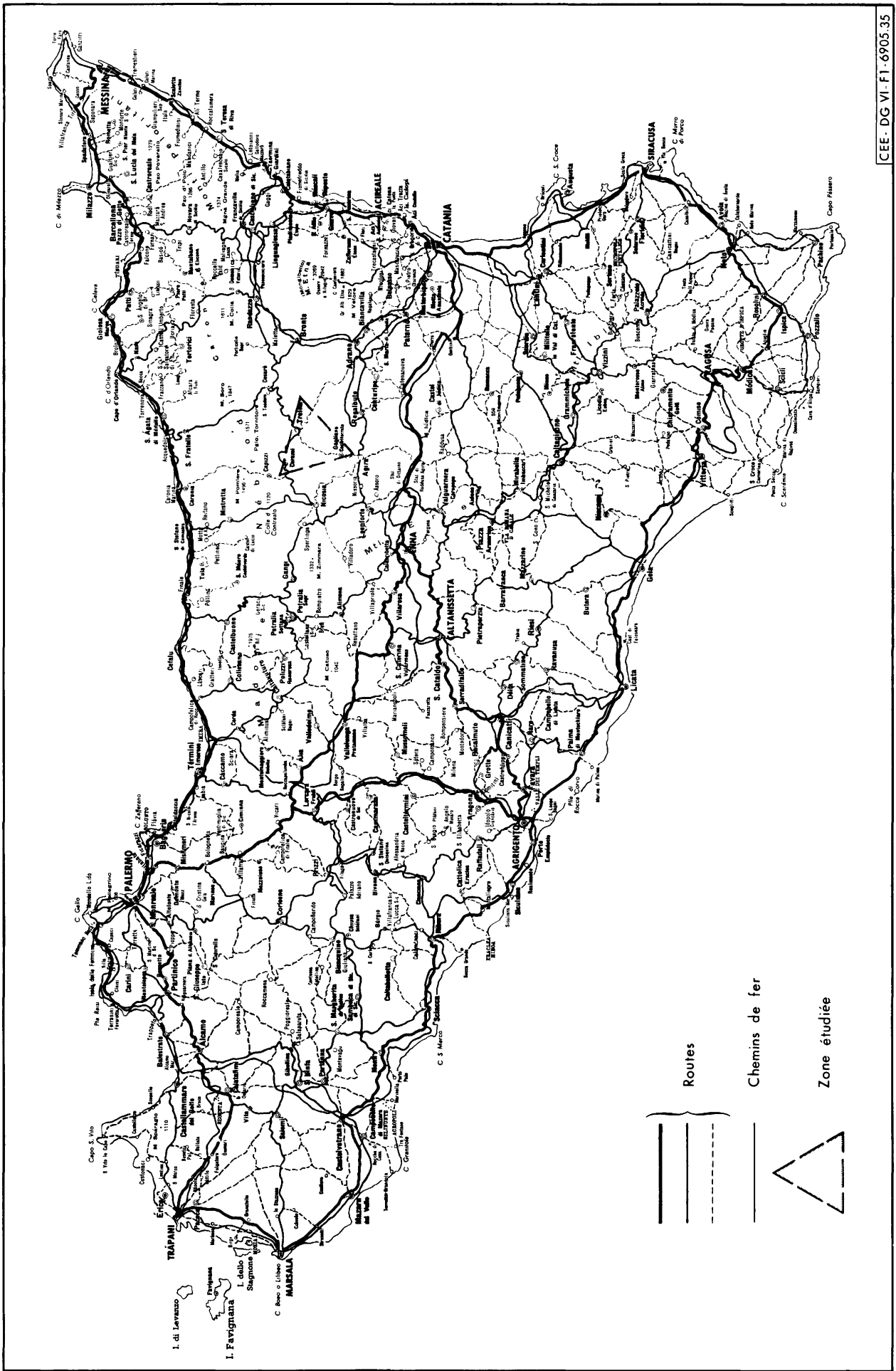
Au cours des dernières années, un certain nombre d'institutions universitaires se sont intéressées à la situation en Sicile, en raison même du fait qu'elle était caractéristique d'une région insuffisamment armée en vue d'un "démarrage économique".

Précisément parce que ces études touchent le problème du développement de la Sicile sous l'angle anthropologique et social - aspect qui est l'objet d'une attention croissante au sein des organismes internationaux tels que l'ECOSOC, la C.E.E. et d'autres - il y aurait intérêt à les rassembler alors qu'actuellement elles sont dispersées dans diverses revues scientifiques souvent non-italiennes et, de ce fait difficilement accessibles pour la plupart aux planificateurs actuels de la Sicile.

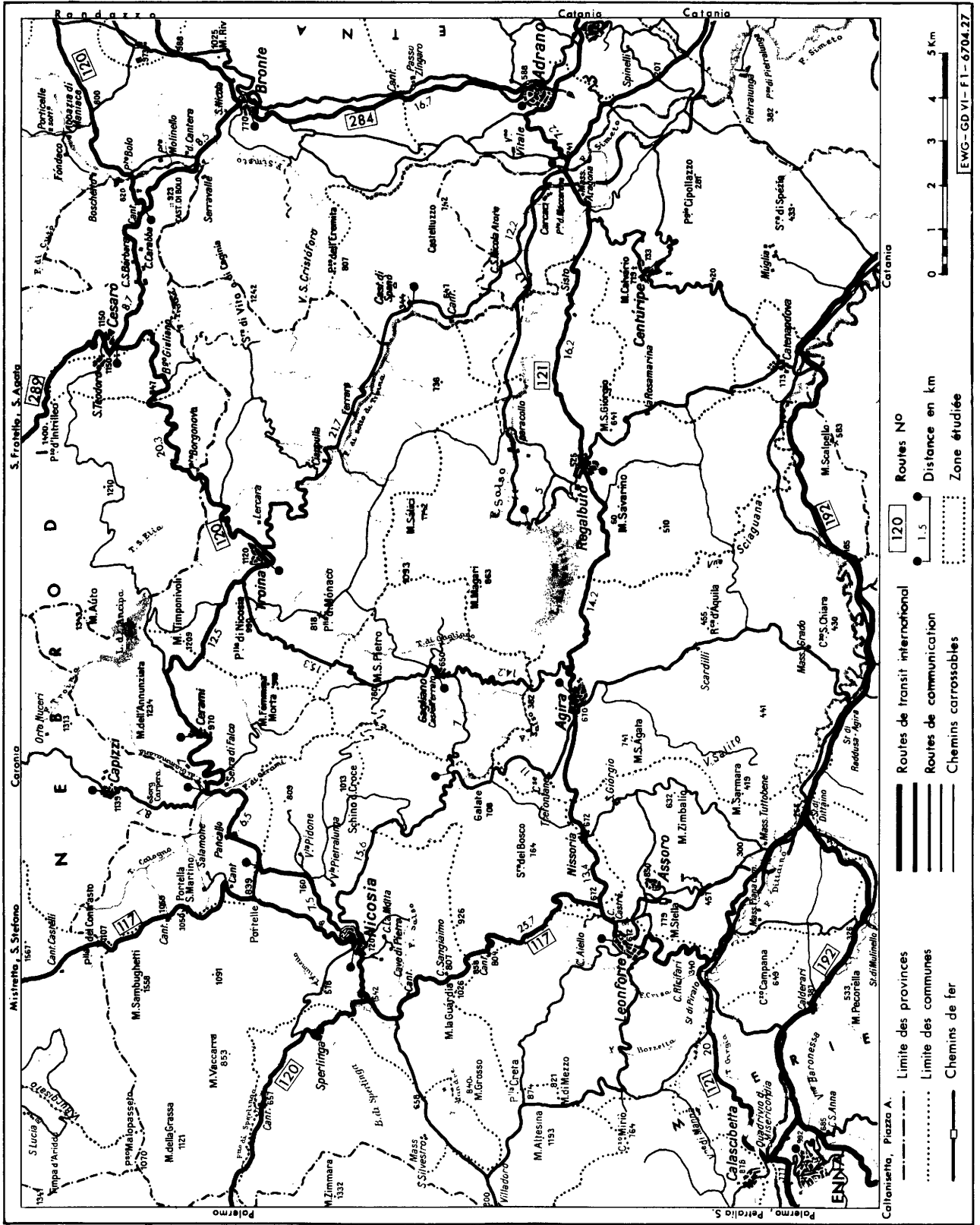
Un tel travail de synthèse serait d'autant plus important qu'il apparaît aujourd'hui clairement que, dans le monde industrialisé, on ne peut plus espérer que la solution des problèmes de développement intégral soit trouvée à l'issue de tentatives isolées effectuées dans les seules régions intéressées.

D'autre part, ces études imposent presque toujours aux experts locaux un certain effort d'adaptation en vue d'obtenir les meilleures conditions d'application.

Carte N° 1 Carte générale de la Sicile



SICILE — Zone des trois localités étudiées



10.133/2/VI/65-F

ANNEXES

LISTE DES ANNEXES

- I. Questionnaire pour les chefs de famille
- II. Questionnaire pour les femmes
- III. Questionnaire pour les jeunes de 16 à 24 ans
- IV. Questionnaire pour entrevues guidées
- V. Questionnaire pour les agriculteurs "au travail"
- VI. Questionnaire pour les agriculteurs "au repos"
- VII. Questionnaire pour les émigrés
- VIII. Questionnaire pour les rapatriés
- IX. Plan de sondage de l'enquête socio-économique
- X. Observations sur l'exploitation des données
- XI. Les institutions et la mentalité des populations

Annexe I - Questionnaire pour les chefs de famille

N° de l'entretien

Enquêteur

Date

Personne interrogée (chef de
famille, épouse)

Heure du début

Fin

Commentaire :

Tableau 1. SITUATION FAMILIALE

Commune

N° de l'entretien

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		11	12	13	14
Nombre	Membres	Année de naissance	Etat civil	Etudes effectuées	Etudes prévues	Occupation à titre principal	Occupation à titre secondaire	où se trouve-t-elle actuellement	a déjà travaillé hors de la Sicile		Europe	Ailleurs	Premier départ	Départ prévu ou ?
									Continent	Com-bien de fois				
1.	Chef de fam.								Com-bien de fois	c. f.	c. t.	c. t.		
2.	Epouse													
.														
.														
15.														

NE RIEN ECRIRE ICI

2. Enfants

- M () 1 () 15-25
- F () 2 () 26-35
- 3 () 36-45
- 4 () 46-55
- 5 () 56+

4. ETAT CIVIL (respectiv.)

- 1 () célibataire
- 2 () marié
- 3 () veuf
- 4 () séparé

5 + 6. Famille

- Chef ()
- Enfants ()
- analphabète ou sans diplôme d'études ()
- élémentaire ()
- moyenne ()
- plus ()

7. OCCUPATION

- Chef ()
- Enfants ()
- Agriculteur ()
- Autres ()

8. TOUS
Ouf ()
Non ()

9+10+11+12
() Ici
() Sicile
() Ailleurs

13. Première fois
() avec contrat
() parents et amis l'attendaient
() à l'aventure

14. Ouf () Non ()

I. RENSEIGNEMENTS GENERAUX POUR TOUS

Numéro de l'entretien ... (tableau 1)

Situation familiale

(répondre dans le tableau 1)

1. (col. 3) En quelle année êtes-vous né ?
2. (col. 4) Etes-vous célibataire () marié () veuf () séparé ()
3. (col. 5) Jusqu'à quelle classe êtes-vous allé à l'école ?
 Primaire (classe) () Moyenne () Cours préparatoires ()
 N'y êtes-vous pas allé () ?
 Plus ? (laquelle)
4. (col. 7) Quelle est votre occupation à titre principal ?
 Agriculteur () Journalier () Artisan () Commerçant () Employé ()
 Ouvrier () Fonctionnaire () Retraité ()
5. (col. 8) Avez-vous également un autre travail ? Lequel ?
6. Avez-vous déjà quitté la Sicile pour travailler ? Où ?
 (col. 10) Continent (Italie) ? Combien de fois ? pendant combien de temps
 (en mois) ?
 (col. 11) Europe ? " " " " "
 (col. 12) Ailleurs ?
7. (col. 13) (Si vous êtes parti) Lors de votre premier départ, aviez-vous un
 contrat de travail; des parents ou des amis vous attendaient-ils ou êtes-
 vous parti à l'aventure ?

Renseignements concernant l'épouse

8. (col. 3) En quelle année est née votre épouse ?
9. (col. 5) Jusqu'à quelle classe est-elle allée à l'école ?
 Primaire (classe) () Moyenne () Cours préparatoires ()
 N'y est-elle pas allée ?
 Plus ? (laquelle)
10. Votre épouse occupe-t-elle un emploi rémunéré ? Oui () Non ()
11. En dehors du foyer ? Oui () Non ()
12. (col. 7) Lequel ?

Renseignements concernant les enfants (pour chacun d'eux)

13. (col. 3) En quelle année est-il (elle) né(e) ?
14. (col. 4) Est-il (elle) célibataire () Marié (e) () Veuf(ve) ()
Séparé(e) ()
15. (col. 5) Jusqu'à quelle classe est-il (elle) allé(e) à l'école ?
Primaire (classe) () Moyenne () Cours préparatoires ()
N'y est-il(elle) pas allé(e) ? ()
Plus ? (laquelle) ()
16. (col. 6) Etudiera-t-il (elle) encore ? Quelle discipline ?
17. (col. 7) (S'il (elle) n'étudie plus) Quelle est son occupation principale ?
Agriculteur () Journalier () Artisan () Commerçant () Employé ()
Ouvrier () Fonctionnaire ()
18. (col. 8) A-t-il (elle) également un autre travail ? Lequel ?
19. (col. 9) Se trouve-t-il (elle) actuellement hors de Sicile pour travailler ?
Où ? Continent (Italie) () ? Europe () ? Ailleurs () ?
20. Est-il (elle) déjà allé hors de la Sicile pour travailler ? Où ?
(col. 10) Continent (Italie) ? Combien de fois ? Pendant combien de temps ?
(en mois)
- | | | | | | |
|----------------------|---|---|---|---|---|
| (col. 11) Europe ? | " | " | " | " | " |
| (col. 12) Ailleurs ? | " | " | " | " | " |
21. (col. 13) (S'il(elle) a été à l'extérieur) Quand il (elle) est parti(e)
pour la première fois, avait-il(elle) un contrat de travail ? des parents
ou des amis l'attendaient-ils ? ou est-il (elle) parti(e) à l'aventure ?
22. (col. 14) Partira-t-il (elle) cette année ? où ira-t-il (elle) ?
23. Des enfants se trouvent-ils ailleurs en Sicile ? Combien ? Que font-ils ?
- | | travail | étude | autres |
|----|---------|-------|--------|
| M. | | | |
| F. | | | |
24. Reviennent-ils quelquefois ? Chaque semaine () moins souvent ()
presque jamais ou jamais ()
25. Permettriez-vous à votre fille d'aller travailler hors du pays ?
Oui () Non ()

I/5

26. (Si Non) Pourquoi ? Elle serait critiquée ()
 Il y a trop de risques ()
 Elle doit aider à la maison ()
 Elle ne peut voyager seule ()
27. Avez-vous l'intention de prendre du travail :
 - à Catania ? L'avez-vous déjà fait ? Oui () Non ()
 - Ailleurs ? L'avez-vous déjà fait ? Oui () Non ()
28. (Si oui ou déjà fait) Avez-vous l'intention de déménager avec votre famille (femme et enfants) Oui () Non ()
29. (Si non) Pourquoi ? On se sent mieux ici parmi les parents et amis ()
 La vie à la ville est plus chère ()
 A la ville, il est difficile de posséder sa propre maison ()
 (Si oui) Pourquoi ? La situation tend ici à se détériorer ()
 Parce que nous pouvons être ensemble ()
 Les possibilités offertes aux enfants sont meilleures ()
30. Quel métier pensez-vous que vos enfants exerceront (uniquement les garçons)
 (Indiquez combien d'enfants)
Agricole : sans formation technique scolaire ()
 avec formation technique scolaire ()
Non agricole : sans formation technique scolaire ()
 avec formation technique scolaire secondaire ()
 avec formation technique scolaire universitaire ()
31. Avez-vous une automobile ? Un camion ? Une moto ? Une bicyclette ?
32. Combien de bêtes de somme possédez-vous ?
33. Etes-vous propriétaire de votre maison ? Habitez-vous chez vos parents ou la maison est-elle louée ?
34. Y a-t-il une douche ou une salle de bain ?
35. Y a-t-il le téléphone ?
36. Avez-vous une cuisinière à gaz (bonbonne) ?
37. Avez-vous un réfrigérateur ?
38. Avez-vous la télévision ?
39. Avez-vous un poste de radio ?
40. Avez-vous une machine à coudre ?
41. Combien de pièces avez-vous ?
42. Y a-t-il des pièces différentes pour les garçons et les filles ? Oui ()
 Non ()

70. Si l'on vous offrait une place d'ouvrier en ville (Catania, Palermo Roma) quitteriez-vous la région ? Oui () Non ()
71. Pourquoi oui ?
72. Pourquoi non ?
73. Avez-vous changé de profession au cours des dernières années ?
Non () Oui ()
74. Selon vous, quelles industries pourraient travailler ici ?
Usine de transformation des produits agricoles
Usine textile
Industrie artisanale
Une industrie quelconque
Autre (laquelle)
- 74bis. Êtes-vous inscrit au bureau de placement ? Oui () Non ()

Épargne-Crédit-Dépense

75. Si vous aviez une forte somme d'argent qu'en feriez-vous ?
- déposer à la banque ()
- conserver à la maison ()
- dépenser immédiatement ()
76. A quoi l'emploieriez-vous ?
- dépenses quotidiennes ()
- éducation des enfants ()
- achat d'instruments de travail (ou de terres ou d'animaux) ()
- achat de la maison ()
- amélioration ou agrandissement de la maison ()
- produits de luxes (ex. : poste de télévision, réfrigérateur, motocyclette non destinée principalement au travail...) ()
- investissement dans des immeubles ()
77. Avez-vous demandé des prêts en argent au cours des cinq dernières années ?
Oui () Non ()
78. (Si Oui Où ? Banque particulière () caisse agricole () autres ()
79. Avec quel taux d'intérêt ?
80. A quoi étaient-ils destinés ?
dépenses quotidiennes ()
éducation des enfants ()
achat d'instruments de travail (ou de terres ou d'animaux) ()
achat de la maison ()

I/9

amélioration ou agrandissement de la maison ()
 produits de luxes (ex. : poste de télévision, réfrigérateur, motocyclette non destinée principalement au travail) ()
 investissement dans des immeubles ()

81. Sauriez-vous estimer à combien se monte le prix total des produits alimentaires achetés mensuellement
 moins de 10.000 lire () de 10-20.000 () 20-30.000 () 30-40.000 ()
 40-50.000 ()
82. A l'occasion d'un baptême ou d'un mariage devriez-vous demander un prêt ?
 Baptême oui () non ()
 Mariage oui () non ()
83. Recevez-vous de l'argent d'un membre de la famille qui travaille à l'étranger? oui () non ()
84. (Si oui) A quoi sont (ou étaient) destinées les sommes reçues de l'étranger
 - dépenses quotidiennes ()
 - éducation des enfants ()
 - achat d'instruments de travail (ou de terre ou d'animaux) ()
 - amélioration ou agrandissement de la maison ()
 - produits de luxes (ex. : poste de télévision, réfrigérateur, motocyclette non destinée principalement au travail) ()
 - investissement dans des immeubles ()
 - achat de la maison ()

Vie publique

85. Quel parti politique peut aider le plus à améliorer les conditions de vie de cette région ?
 Socialiste () DC () Communiste () Autres partis de gauche ()
 Autres partis de droite () aucun ()
86. Etes-vous inscrit à un parti politique ? non () oui () Lequel ?
87. Les partis tiennent-ils généralement, ici, dans la région, les promesses qu'ils ont faites avant les élections? Oui () non ()
88. Avez-vous toujours voté pour le même parti ? Oui () non ()
89. Croyez-vous que les votes de cette région puissent influencer la politique générale de l'Italie ? Oui () non ()
90. Aux dernières élections municipales avez-vous voté pour quelqu'un de l'actuelle majorité ? Oui () Non ()
91. Si oui, pourquoi ?
 il avait le meilleur programme ()
 je suis du même parti ()
 c'était un ami (ou un membre du cercle) ()

c'est un type sympathique ()

tous mes amis ont voté pour lui pour tenir compte des indications de l'église
ou des prêtres ()

92. Si non, pourquoi avez-vous voté pour un autre ?

il avait le meilleur programme ()

je suis du même parti ()

c'était un ami (ou un membre du cercle) ()

c'est un type sympathique ()

tous mes amis ont voté pour lui pour tenir compte des indications de l'église
ou des prêtres ()

93. Etes-vous satisfait de l'administration municipale ? Oui () Non ()

94. Que pourrait encore faire l'administration municipale ?

- rien de plus ()

- améliorer les services publics (écoles, transports ...)

- proposer la création d'usines locales

- diminuer les taxes

- créer des centres sportifs

- créer divers moyens de distraction (théâtre, musique, danse)

Loisirs

95. Comment occupez-vous le dimanche, matinée

après-midi

96. Faites-vous partie d'un cercle social ou culturel ? Oui () Non ()

97. (Si oui) Combien de fois par semaine allez-vous au cercle ?

98. Que faites-vous principalement au cercle ?

Jouer au cartes ()

Lire des revues ()

Parler avec les autres ()

Regarder la télévision ()

99. Y-a-t-il d'autres moyens de distraction dans la région ?

100. Croyez-vous que d'autres moyens pour occuper les loisirs auraient du succès
dans la région ?

Représentations théâtrales ()

Groupes d'art dramatique ()

Concert ()

Groupes sportifs pour les jeunes ()

Salle de bal ()

Bibliothèque ou salle de lecture ()

101. Que font les jeunes en-dehors des heures d'école ? (en général) ?

ils étudient à la maison () ailleurs ()

ils travaillent à la maison pour la famille () en dehors pour un salaire ()

ils jouent à la maison () hors de la maison ()

102. Permettriez-vous à vos enfants de faire partie d'une équipe de football locale ? Oui () Non ()
103. (Si non) Pourquoi ?
 les chaussures coûtent trop chers etc. ()
 il y a toujours des accidents ()
 n'a pas le temps parce qu'il doit m'aider ()
 il serait critiqué ()
104. Lisez-vous habituellement un quotidien oui () non ()
 un hebdomadaire oui () non ()
 une revue mensuelle oui () non ()
105. Lisez-vous des livres pendant l'année ? aucun () combien
106. Combien de fois par mois allez-vous à Catania? par an ?
107. Votre femme est-elle allée à Catania l'année dernière ?
 Non () Oui () Combien de fois ?
108. (Si oui) pour quelle raison ?
 rendre visite à des parents ()
 rendre visite à quelqu'un à l'hôpital ()
 faire les courses ()
 pour se divertir ()
 autre raison (laquelle) ?

III. SITUATION AGRICOLE (TOUS)

109. Possédez-vous une propriété (un terrain) ? Oui () non () Combien d'ha ?
110. En combien de parcelles différentes votre fonds est-il divisé ?
111. L'année dernière avez-vous cultivé un terrain en fermage ?
 en métayage ?
112. (si vous êtes propriétaire) L'année dernière avez-vous cultivé seul vos terrains () Les avez vous donné en fermage (), l'un et l'autre () ?

Pour les agriculteurs et propriétaires fonciers

113. Pourriez-vous indiquer la superficie de chaque parcelle que vous avez cultivé ou fait cultiver l'année dernière, en commençant par celle dont vous êtes propriétaire ?

h = hectare; s = salmo (3,42 ha) t = tumolo (0,214 ha)

Parcelles	1	2	3	Autres	Total
Propriétaire					
-faire valoir direct					
-donné en location					
-donné en métayage					
-laissé en friche					
Fermier					
Métayer					
TOTAL					

114. (Si un terrain est laissé en friche) Pourquoi ?
115. Pourriez-vous indiquer le temps nécessaire pour aller à pied de votre maison à la parcelle : la plus proche ; la plus éloignée
116. Comment vous déplacez-vous ? à pied () à dos de mulet () à motocyclette () avec le bus ()
117. L'année dernière pendant combien de temps êtes-vous resté à la campagne :
 1) avec toute la famille ? mois
 2) seul?..... mois
118. (Troina et Gagliano) Avez-vous reçu un terrain de la réforme agraire ?
 Oui () non ()

Pour tous

119. En quoi a consisté la réforme agraire ?
 réponse exacte () fausse () ne sait pas répondre ()
 (dans les deux derniers cas expliquez de quoi il s'agit : expropriation, avec indemnisation, des terres des grands propriétaires et répartition contre paiement d'une taxe annuelle, à ceux qui en ont besoin, propriétaires ou non)
120. La situation des bénéficiaires de la réforme est meilleure () pire qu'avant () comme avant () ?
121. Le pays lui-même a bénéficié()ressenti aucun effet()souffert() de la réforme agraire ?
122. Pensez-vous qu'il devrait y avoir une autre réforme ?
 Oui () non ()
123. (si oui) Comment ?
124. (si non) Pourquoi ?
125. (si oui) Si cette réforme se réalisait, seriez-vous disposé à y prendre part ?
 oui () non ()
126. Pensez-vous que cette réforme est possible () impossible () très difficile () ?

 Fin des questions pour tous

Les questions après le tableau 2 s'adressent seulement aux différentes catégories de travailleurs.

TABLEAU 2 PRODUITS N° de l'entretien

1 Produit	2 Oui	3 -Superficie ou -Nombre	4 Ordre d'import- tance	5 Récolte (quantité)	6 Auto-con- sommation	7 Loyer payé	8 Vente	9 OU			10 A QUI ?			16 Commerce	17 Assole- ment	
								ici	2 autres communes	Enna	Extérieur	Particu- lier	Grossis- sime			Coopéra- tive
CEREALES																
1. Blé dur																
2. Blé tendre																
3. Autres																
FOURRAGES																
Vesce																
Sulla																
AUTRES																
Fèves																
Pois chiches																
Lentilles																
Autres																
VIGNOBLES																
ARBRES FRUITIERS																
Olives																
Amandes																
Autres																
ANIMAUX																
Equins																
Bovins																
Ovins																
Poules																
Caprins																
Porcins																

VE RIEN ECRIRE ICI

Assolement
2a 3a 0

Consommation
tout
en partie
rien

Loyer payé
oui
non
vente
oui
non

Vente
ici
autres
Enna
extérieur

particulier
grossiste
coopérative
commerçant

5. Produits
1.
2.
3.
4.
5.

I/14

IV. AGRICULTEURSProduits (Tableau 2)

127. Quels produits avez-vous plantés ou semés l'année dernière ?
 (col. 2 + 3)
 (Céréales, Fourrages, Autres) combien d'ha (3,42 ha = 1 salmo)
 (0,214 ha = 1 tumulo)
128. Avez-vous des vignes ? Combien d'ha ? (col. 2 + 3)
129. Avez-vous également des arbres fruitiers ? Lesquels ? (3 principaux espèces) (col. 2 + 3)
130. Avez-vous des équins (mulets, chevaux, ânes) ? Combien ? (col. 2 + 3)
131. Avez-vous des bovins (vaches laitières, boeufs) ? Combien ? (col. 2 + 3)
132. Avez-vous des brebis ? Combien ? (col. 2 + 3)
133. Avez-vous des chèvres ? Combien ? (col. 2 + 3)
134. Avez-vous des poules ? Combien ? (col. 2 + 3)
135. Avez-vous des porcs ? Combien ? (col. 2 + 3)
136. Quels sont les 5 produits (y compris le bétail) les plus importants par ordre d'importance ? (col. 4)
137. (En prenant successivement chacun des 5 produits remplir les colonnes 5 à 17) :
- Col. 5. Combien avez-vous récolté ?
- Col. 6, 7, 8. Dans quelle proportion ce produit est-il :
 consommé directement () versé comme loyer () vendu ()
- Col. 9, 10, 11, 12. Dans quelle proportion ce produit est-il vendu :
 ici dans la commune () dans les 2 autres communes ?
- dans la province d'Enna () Hors de la province ()
- Col. 13, 14, 15, 16. Dans quelle proportion ce produit est-il vendu
 à des particuliers () à des grossistes () à la Consorzio ()
 (au détail)
- au commerce de détail ()

I/15

138. Pensez-vous qu'il serait très utile()utile()peu utile()inutile()
d'organiser ici une coopérative (composée de particuliers) pour
la vente de vos produits ?
139. Quel assolement pratiquez-vous habituellement (quel produit)
première année
deuxième année
troisième année
140. Certains pensent qu'il serait bon d'avoir ici un technicien agri-
cole pour donner des conseils sur la façon de cultiver.
Qu'en pensez-vous ? Oui() non()
141. Avez-vous jamais essayé d'introduire une nouvelle culture ? Oui()
Non()
142. (Si oui) Laquelle ?
Quand ?
143. Avec quel succès ? Excellent()bon()faible()nul()
144. (Si vous n'avez rien essayé de nouveau) Pourquoi ?
On a toujours fait ainsi ()
Cette terre n'est pas bonne à autre chose ()
On ne sait jamais si on réussira ()
Coûte plus sans rapporter plus ()
145. Sur votre terrain avez-vous jamais utilisé des semences sélection-
nées ou hybrides ? Oui()non()
146. (Si oui) Les utilisez-vous encore actuellement ? Oui () Non ()
147. Comment se décide-t-on à essayer des semences sélectionnées ou
hybrides ?

1/16

- exemple sur d'autres terrains ()
 encouragement d'une organisation locale ()
 publicité ()
 conseils d'un technicien agricole ()

148. (Si non) Pourquoi ? ()

Elles rendent comme les autres ()

Elles coûtent trop chères ()

Elles sont difficiles à trouver dans la région ()

149. Qu'utilisez-vous pour la fumure ?

Engrais chimiques () fumier () rien ()

150. Combien avez-vous dépensé l'année dernière pour :

semences sélectionnées

engrais chimiques

151. Pour les travaux de la terre vous utilisez normalement :

des bêtes () des machines () uniquement le travail humain ()

152. Dans votre exploitation, utilisez-vous une ou plusieurs de ces machines, dont vous êtes propriétaire, dont vous êtes copropriétaire ou qui appartiennent à des tiers ? Depuis combien de temps et avec quel succès ?

	Prop.	Tiers	Co-prop.	Depuis combien de temps	Excel-lent	Bon	Faible	Nul
Semoir								
Tracteur								
Motoculteur								
Faucheuse-lieuse								
Batteuse								

153. Pensez-vous qu'une coopérative permettant d'utiliser en commun ces machines serait

très utile () utile () peu utile () inutile ()

154. Quel type d'alimentation utilisez-vous pour les animaux ?

Produits de l'exploitation () farines préparées () les deux ()

155. Etes-vous actionnaire de la Consorzio agrario ? Oui () non ()

156. (si oui) En êtes-vous satisfait ? Oui () Non ()

157. (si non) Pourquoi ?

158. Versez-vous une cotisation à la Consorzio di Bonifica ? Oui () Non ()

159. (Si oui) Etes-vous satisfait de ses réalisations ? Oui () Non ()

160. (Si oui) Que fait cette Consorzio ?

I/17

161. (Si non) Que pensez-vous que devrait faire la Consorzio di Bonifica ?
 Construire plus de routes ()
 donner des conseils concernant les modes de culture ()
 faire des travaux pour enlever les pierres ()
 autre (quoi)
162. Pensez-vous qu'une coopérative ou une association pour l'achat des engrais chimiques, des semences sélectionnées, des aliments préparés pour le bétail, serait très utile(), utile(), peu utile(), inutile ()
163. Pensez-vous qu'une telle coopérative (et les autres coopératives déjà mentionnées) pourrait également avoir du succès auprès de la population ?
 Beaucoup de succès() du succès() peu de succès() aucun succès ()
164. (Si "peu" ou "aucun") Pourquoi ?
 Il est difficile de se mettre d'accord ()
 Diminue la responsabilité du producteur ()
 Il est préférable de penser seul à ses affaires ()
 Il y a toujours quelqu'un qui pense à exploiter les autres ()
 J'en ai vu d'autres qui ont échoué ()
165. (Si "beaucoup de succès" ou " du succès") qui devrait prendre l'initiative
 Les agriculteurs() les autorités civiles() les autorités religieuses ()

Technique

166. Croyez-vous qu'il soit possible d'améliorer votre revenu agricole ?
 Oui() non ()
167. (Si oui) A quelles conditions
 En augmentant les possibilités d'obtenir des crédits ()
 Avec l'aide du conseil technique ()
 Grâce au remembrement des terres ()
 En améliorant ou en augmentant le nombre des routes ()
168. Si l'on vous offrait une subvention pour améliorer votre exploitation, parmi les choses ci-dessous, que feriez-vous et dans quel ordre de préférence ?
- | | Oui | Préférence |
|--|-----|------------|
| Vous achèteriez : | | |
| des semences sélectionnées | | |
| des engrais chimiques | | |
| des machines agricoles | | |
| des moyens de transport | | |
| plus de bétail | | |
| des produits préparés pour le bétail | | |
| Améliorer : le local pour le blé, les étables | | |
| Construire : une maison de ferme à la campagne | | |

(fin du questionnaire pour les AGRICULTEURS)

V. AUTRES OCCUPATIONS

(Tous ceux qui travaillent comme journaliers : voir tableau 1, col. 7-8)

169. Combien de mois par an travaillez-vous comme journalier ?

170. Que faites-vous pendant le reste de l'année ?

Tous

169bis. Etes-vous satisfait de votre travail ? Oui () Non ()

(Si Non) Que préféreriez-vous faire ?

170bis. Pensez-vous qu'il serait utile de créer un groupement (de journaliers, commerçants, artisans, etc. selon l'activité) pour défendre vos intérêts ?

Existe déjà () oui () non ()

171. (Si non) Pourquoi ?

172. (S'il existe déjà) En faites-vous partie ? Oui () Non ()

173. (Si non) Pourquoi ?

174. (S'il n'existe pas mais qu'il est considéré utile) Qui devrait le créer ?
Commune () Vous-mêmes () Autre ()

175. Aimeriez-vous acheter une parcelle de terrain ? Oui () Non ()

176. (Si non) Pourquoi ?

177. Pouvez-vous me dire les trois choses les plus urgentes que les autorités pourraient faire pour vous aider dans votre travail ?

1

2.....

3.....

Artisans

178. Quel genre de travail faites-vous ?

179. Combien d'autres personnes travaillent avec vous ?

180. Parmi ces personnes, combien sont : de votre famille ? subordonnés ? des apprentis ?

181. Avez-vous bénéficié de la loi pour le développement de l'artisanat ?
Oui () Non () ne connaît pas la loi ()

(S'il ne connaît pas la loi expliquer : subvention accordée par les autorités pour améliorer votre travail artisanal).

182. (Si vous en avez bénéficié) A quoi la subvention a-t-elle été employée ?
Améliorer le lieu de travail ()

Augmenter le nombre de personnes qui travaillent avec vous ()

Acheter un nouvel outillage (machines etc) ()

183. (Si vous connaissez la loi mais n'en avez pas bénéficié) Pourquoi ?

184. Où achetez-vous vos matières premières ?

Ici dans la région () Ailleurs (où) ?

185. (Si ailleurs) Croyez-vous qu'il serait possible à l'avenir de les acheter ici ? Oui () non ()

I/19

186. La concurrence de la vente de vos produits par les commerçants a-t-elle eu une influence négative sur votre revenu au cours des dernières années ?
Oui () Non ()
187. (Si Oui) Comment avez-vous compensé votre perte ?
Avez-vous amélioré la qualité du travail ()
Avez-vous diminué les prix pour vendre plus ()
Vous êtes-vous associé avec d'autres ()
Rien ()
188. Pensez-vous que des méthodes différentes de celles que vous utilisez actuellement pourraient augmenter la quantité ou la qualité de votre travail
Non () Oui () laquelle ?
189. Seriez-vous disposé à enseigner votre métier à un petit groupe de jeunes ?
Oui () non ()

Commerçants

190. Quels produits vendez-vous ?
Produits alimentaires ()
Autres (lesquels) ?
191. En quelle année avez-vous ouvert votre commerce ?
192. Vendez-vous beaucoup à crédit ? Oui () non ()
193. Etes-vous satisfait de ce système de vente ? Oui () non ()
194. (Si non) Pourquoi ?
On paie irrégulièrement ()
On interrompt le paiement ()
On ne peut payer ses dettes ()
On ne peut acheter d'autres marchandises ()
195. Où achetez-vous vos marchandises ?
Directement chez les artisans ou les agriculteurs ()
Chez un grossiste de la région ()
Chez un grossiste hors de la région ()

(Fin du questionnaire pour les NON AGRICULTEURS)

Annexe II - Questionnaire pour les femmes

Numéro de l'enquête

Enquêteuse

Date

Heure de début

Personne interrogée

fin

Commentaire :

SITUATION FAMILIALERenseignements personnels

1. Etes-vous célibataire () fiancée () mariée () veuve () séparée ()
2. En quelle année êtes-vous née ?
3. Jusqu'à quelle classe êtes-vous allée à l'école ?
N'y êtes-vous pas allée () Elementaire () moyenne ()
Cours préparatoires ()
Plus loin ?
4. Auriez-vous désiré continuer encore vos études ? Oui () non ()
5. (Si oui) Quelles études ?
6. Pourquoi ?
7. (Si non) : pourquoi ?

Renseignements concernant le mari (si vous êtes mariée, veuve, séparée) ou le fiancé

8. Quelle est (était) son occupation principale ?
cultivateur ()
artisan ()
commerçant ()
ouvrier ()
journalier ()
employé ()
fonctionnaire ()
9. Est-il actuellement dans le pays ? Oui () Non ()
10. (Si non) Où se trouve-t-il actuellement :
en Sicile () sur le continent () en dehors de l'Italie ()
11. (S'il se trouve sur le Continent ou en dehors de l'Italie) de ces deux possibilités laquelle préférez-vous :
- que mon mari continue à travailler à l'extérieur parce que cela permet à la famille de mieux vivre
- aller avec lui là où il a son travail, bien qu'il soit en
Sicile () Italie () ou même à l'étranger ()
12. (Si vous ne voulez pas quitter le pays pour la Sicile ou l'Italie) :
pourquoi ?
13. (Si vous ne voulez pas quitter l'Italie) Pourquoi ?
14. (S'il se trouve à l'extérieur de la Sicile) : quels sont les problèmes que vous pose cette situation d'éloignement ?
15. (Si vous pensez suivre votre mari) : quelles sont vos préoccupations au sujet du nouveau milieu ?
16. Votre mari serait-il disposé à ce que vous le suiviez ? Oui () Non ()

17. (Si non) pourquoi ?
18. Désirez-vous (avez-vous désiré) que votre fiancé ait un emploi rémunéré avant de vous marier ? Oui () non ()

Renseignements concernant les fils et les filles

19. Combien d'enfants avez-vous ?
20. Combien sont actuellement à la maison ?
21. Quelles sont les préoccupations que vous avez pour l'avenir de vos fils ? pour vos filles ?
22. Quelles sont vos préoccupations pour le moment où vos fils, ayant terminé leurs études, seront contraints de quitter le milieu où ils vivent actuellement ?
23. Permettriez-vous à votre fille, à qui vous avez donné la possibilité d'obtenir un diplôme d'étude, de s'en aller exercer sa profession ? Oui () Non ()
24. (si oui) : dans quelles conditions ?
25. (si non) : pourquoi ?
26. Permettriez-vous à votre fille d'aller seule ou avec une amie à Catania ou ailleurs pour faire des achats ou pour une autre raison ? Oui () non ()
27. Si l'on offrait à votre fille la possibilité de travailler :
- comme aide dans un commerce oui () non ()
 - comme domestique oui () non ()
 - comme ouvrière dans une usine oui () non ()
- dans votre région, lui permettriez-vous d'accepter ?
28. (si non) pourquoi ?
29. Et en dehors du pays ? Oui () non ()
(si nécessaire préciser)
30. (si non) : pourquoi ?
31. Que préférez-vous que fassent vos filles ?
- école de formation professionnelle ()
 - cours de couture ()
 - cours de coupe ()
 - cours de cuisine ()
 - autres ()
32. A quel âge les jeunes filles se marient-elles normalement ?
33. A quel âge pensez-vous qu'il soit opportun de le faire ?
34. Quelle est, selon vous, la manière selon laquelle s'effectuent les mariages le futur conjoint est choisi par les parents ()
par la jeune fille elle-même ()
par un accord de nature variable entre les parents et la jeune fille ()

35. Désirez-vous que votre fille épouse un agriculteur ? Oui () non ()
36. (si oui) : pourquoi ?
37. (si non) : pourquoi ?
38. Selon vous, beaucoup de jeunes filles s'enfuient-elles pour se marier ?
Oui () non ()
39. Pourquoi s'enfuient-elles ?
40. Une fois fiancées, les habitudes de la jeune fille subissent-elles un changement ? Oui () non ()
41. Lequel ?
42. Auriez-vous désiré continuer à avoir les habitudes que vous aviez auparavant ? Oui () non ()
43. Désireriez-vous voir ces habitudes changer pour votre fille ? Oui () non ()

SITUATION ECONOMIQUE ET FAMILIALE

La maison

44. Etes-vous propriétaire de votre maison ? Oui () non ()
45. Votre maison (dont vous êtes propriétaire ou non) a besoin de réparation ?
Oui () non ()
46. Votre maison (dont vous êtes propriétaire ou non) a besoin d'agrandissement ? Oui () non ()
47. Qu'est-ce qui manque surtout dans votre maison ?
48. Pourriez-vous m'indiquer trois choses que vous aimeriez le plus avoir par ordre d'urgence ? 1..... 2..... 3.....
49. (Si vous n'êtes pas propriétaire de votre maison) : aimeriez-vous qu'elle soit isolée ()
ou sise dans une agglomération ()
50. Voudriez-vous qu'elle soit assez grande pour pouvoir habiter avec vos enfants même après leur mariage ? Oui () non ()
51. Si vous aviez la possibilité de construire ou d'acheter une maison, la préféreriez-vous dans cette région ?
ou ailleurs
52. (si ailleurs) : où ?
53. Pourquoi ?
54. Possédez-vous une automobile ? Oui () non ()
55. (Si oui) : à quel usage est-elle normalement destinée ?
Pour les affaires ()
Pour les promenades et les voyages ()
Pour d'autres motifs ()

56. Posséder une automobile dans la famille, cela entraîne-t-il des difficultés ? Oui () Non ()
57. Pour quelle raison ? économique ()
relations avec les proches ()
autres
58. Qui utilise la voiture ? l'époux ()
les enfants ()
vous-même ()
59. (Si vous ne l'utilisez pas) : Pourquoi ? trop dangereux ()
préjugés sociaux ()
méfiance de l'époux ()
autre
60. Pour quelles raisons aimez-vous ou aimeriez-vous avoir une automobile ?
Pour faciliter le travail de vos proches ()
Pour faire des promenades avec toute la famille ()
Pour faire impression dans la région ()
Autre
61. Pour se marier que faut-il avoir comme dot ?
trousseau ()
meublier ()
maison ()
autre
62. Généralement les fiancés demandent une dot bien définie ?
Oui () non ()
63. (si oui) : quoi en général ?

Revenu familial

64. Votre famille a des terres ?

Mode de faire valoirImportance en hectares

Propriété

Fermage

Métayage

65. Quelles sont les membres de la famille qui exercent une activité rémunérée

Degré de parentéOccupation à titre principalOccupation à titre secondaire

1. Epoux

2. Epouse elle-même

3. Enfants

4.

5.

6.

7.

66. Avez-vous un emploi rémunéré en-dehors de la maison ? Oui () non ()
67. (Si oui) : Pourquoi ? nécessité familiale ()
 amélioration du niveau de vie ()
 pour l'avenir des enfants ()
 pour se sentir plus autonome dans la famille ()
 pour trouver une satisfaction personnelle ()
 autres
68. (si vous travaillez en-dehors de la maison) : qui s'occupe de la maison et des enfants pendant votre absence ? grand-mère ()
 voisine ()
 crèche ()
 personne ()
 autres

Capacité d'administration

69. Qui prend les décisions de la famille en ce qui concerne les dépenses quotidiennes ?
 l'épouse ()
 l'époux ()
 les deux ()
70. Pourquoi ?
71. Essayez-vous d'épargner
 uniquement dans les grandes dépenses ()
 uniquement dans les petites dépenses ()
 dans les deux cas ()
72. Disposez-vous d'un chiffre fixe par semaine pour les dépenses de la famille ?
 Oui () non ()
73. Prévoyez-vous les dépenses que vous devrez faire pendant le mois ?
 Oui () non ()
74. Notez-vous les dépenses que vous devrez faire pendant le mois ?
 Oui () non ()
75. Mettez-vous de côté une certaine somme pour les dépenses imprévues ?
 Oui () non ()
76. Si vous disposiez d'une somme d'argent qu'en feriez-vous ?
 déposer à la banque ()
 conserver à la maison ()
 dépenser immédiatement ()

- II/7

77. A quoi l'emploieriez-vous ?
- dépenses quotidiennes ()
 - éducation des enfants ()
 - achat d'instruments de travail (ou de terres ou d'animaux) ()
 - achat d'une maison ()
 - amélioration ou agrandissement de la maison ()
 - produits de luxes (ex. : télévision, réfrigérateur, etc..) ()
 - investissement dans l'immobilier ()
 - investissement dans des titres, des actions, etc.. ()
78. En cas de besoin économique, à qui vous adresseriez-vous ?
- parents ()
 - amis ()
 - paroisse ()
 - commune ()
 - autres
79. A l'occasion d'un baptême ou d'un mariage, si vous vous trouviez dans la gêne, comment vous comporteriez-vous ?
- emprunt auprès d'amis ()
 - emprunt auprès d'usuriers ()
 - emprunt auprès des parents ()
 - autres
80. Les dépenses faites dans les périodes de fête sont-elles toujours trop importantes pour vos possibilités ? Oui () non ()
81. (si oui) : êtes-vous contrainte de faire des dettes pour ces dépenses ?
Oui () non ()
82. En cas de maladie d'un proche vous adressez-vous facilement au médecin ?
Oui () non ()
83. Êtes-vous aidé par un organisme d'assistance ? Oui () non ()
84. Êtes-vous contente des prestations de l'organisme ? Oui () non ()
85. (si non) : pourquoi ?
86. En cas d'accouchement préféreriez-vous aller en clinique ()
ou rester à la maison ()
87. Pour élever vos enfants avez-vous recours au conseil du médecin ?
Oui () non ()
88. (si non) : suivez-vous les conseils d'une personne amie ? Oui () Non ()

II/8

Alimentation

89. Combien dépensez-vous en moyenne par jour ?
90. Quels aliments mangez-vous principalement dans la journée ?
 petit déjeuner ()
 déjeuner ()
 diner ()
91. Les jours de fête modifiez-vous votre alimentation ? Oui () non ()
92. De quelle façon ?
93. Les enfants de 5 à 12 ans ont-ils une alimentation de qualité différente ?
 Oui () Non ()
94. (si oui) en quoi consiste-t-elle ?

VIE SOCIALE

95. En cas de besoin aidez-vous dans le voisinage ? Oui () non ()
96. Vous réunissez-vous seulement pour échanger quelques paroles ? Oui () non ()
97. Vous réunissez-vous dans une famille pour voir la télévision ? Oui () non ()
98. Faites-vous partie d'un cercle ou d'une association de femmes ?
 oui () non ()
99. (si oui) Laquelle ?
100. Que faites-vous dans l'association ou le cercle ?
101. Quel intérêt y trouvez-vous ?
102. (si vous ne faites pas partie d'une association) : pourquoi ?
103. (S'il n'y en a pas) : désireriez-vous qu'il y ait un cercle pour les femmes ?
 oui () non ()
104. (si non) : Pourquoi
105. Est-il d'usage dans la région de se réunir pour danser ? Oui () non ()
106. Seulement pour les fêtes ? ()
 ou à n'importe quelle occasion ? ()
107. Y participez-vous également ? Oui () non ()
108. (si non) Pourquoi ?
109. Permettez-vous à vos filles de danser ?
 avec n'importe quelle personne oui () non ()
 seulement avec des amis oui () non ()
110. (si non) pourquoi ?
111. (si oui) est-il nécessaire que vos filles soient accompagnées par vous ou par votre mari ? oui () non ()
112. (si oui) pourquoi ?

ASPECTS DE LA VIE POLITIQUE ET CULTURELLE

113. Avez-vous la radio ? Oui () non ()
114. (si oui) : Écoutez-vous le journal radiodiffusé ? Oui () non ()
115. Quel programme préférez-vous ?
116. Possédez-vous un poste de télévision ? Oui () non ()
117. (si oui) : Regardez-vous le journal télévisé ? Oui () non ()
118. Quel programme préfère votre époux ?
vos enfants ?
vous-même ?
119. Allez-vous au cinéma ? Oui () non ()
120. Combien de fois par mois ?
121. Achetez-vous habituellement des imprimés ?
- journaux ? Oui () non () Lesquels ? Les lisez-vous également ?
Oui () non ()
- hebdomadaires ? Oui () non () Lesquels ? Les lisez-vous également ?
Oui () non ()
- mensuels ? Oui () non () Lesquels ? Les lisez-vous également ?
Oui () non ()
122. Si vous n'en achetez pas , vous les faites-vous prêter ? Oui ()
Non ()
123. Lit-on des livres dans la famille ? Oui () non ()
124. Quel genre ?
125. Lisez-vous également des livres ? Oui () non ()
126. Quel genre ?
127. Quelqu'un dans la famille s'intéresse-t-il à la politique ?
époux oui () non ()
enfants oui () non ()
vous-même oui () non ()
128. Si vous vous intéressez à la politique, pourquoi ?
pour faire comme votre époux ()
parce que vous croyez que c'est un devoir de citoyen ()
pour faire entendre la voix de la femme dans la vie publique ()
pour d'autres motifs
129. Si vous ne vous intéressez pas à la politique, pourquoi ?
perte de temps ()
trop occupée à la maison ()
on se fait des ennemis ()
ce n'est pas honnête ()
autres motifs

130. Si vous ne vous intéressez pas à la politique, êtes-vous satisfaite que votre époux ou vos enfants s'en occupent ? Oui () non ()
131. (si oui) pourquoi ? intérêt personnel ()
 faire quelque chose d'utile pour le pays ()
 pour des raisons de prestige ()
 autres motifs
131. (si non) : pourquoi ? perte de temps ()
 on se fait des ennemis ()
 ce n'est pas honnête ()
 le parti de mon époux me plaît ()
 mon époux est trop souvent dehors ()
132. Pensez-vous qu'il serait bon qu'un plus grand nombre de femmes s'intéressent à la politique ? Oui () non ()
133. (si oui) : pourquoi ?
134. (si non) : pourquoi ?
135. Selon vous les partis tiennent-ils les promesses qu'ils ont faites ?
 Oui () non ()
136. Qu'elle est à votre avis le parti le plus capable de défendre les intérêts de tous les citoyens ? Pour l'Italie
 Pour la Sicile
 Pour le pays
137. A votre avis quelle qualité devrait avoir un représentant politique ?
138. Pensez-vous qu'une femme vote :
 parce qu'elle aurait une sanction pénale ()
 parce que son époux le lui dit ()
 parce que le curé le lui dit ()
 parce que c'est un devoir national ()
 pour d'autres motifs
139. Aux dernières élections municipales vous avez voté pour un certain candidat, vous l'avez fait parce que :
 c'était un homme capable ()
 le candidat avait fait de belles promesses ()
 son parti vous plaît ()
 la personne aurait pu vous aider ()
 c'était un ami ()
 parce que le curé l'a dit ()
 autres motifs

140. L'administration municipale pourrait-elle faire quelque chose pour les femmes ? Oui () Non ()

SITUATION RELIGIEUSE

141. Fréquentez-vous régulièrement l'église ? Oui () non ()

142. (si oui) : combien de fois par mois ?

143. (si non) : pourquoi ?

144. Faites-vous partie d'une association religieuse ? Oui () non ()

145. (si oui) : laquelle ?

146. Votre époux et vos enfants fréquentent-ils également l'église ?
Oui () non ()

147. (si oui) combien de fois par mois ?

148. (si non) Pourquoi ?

149. Votre époux fait-il partie d'une association religieuse ? Oui () non ()

150. Vos enfants font-ils partie d'une association religieuse ? Oui () non ()

151. A votre avis, ce que dit le prêtre pendant le sermon est très écouté ? oui ()
non ()

152. Vous opposeriez-vous à la vocation religieuse de votre fille ? Oui () non ()

153. (si oui) Pourquoi ?

154. Vous opposeriez-vous à la vocation au sacerdoce d'un de vos fils ?
Oui () non ()

155. (si oui) : Pourquoi ?

156. Faites-vous habituellement réciter leurs prières à vos enfants ?
oui () non ()

157. Habituellement, envoyez-vous les enfants à la messe qui leur est destinée
Oui () non ()

158. (si non) Pourquoi ?

159. Habituellement envoyez-vous les enfants au catéchisme ? Oui () non ()

160. (si non) pourquoi ?

161. Pensez-vous que dans cette région beaucoup croient au mauvais sort ?
Oui () non ()

162. Y a-t-il des devineresses dans le pays ? Oui () non ()

ADDENDA

163. Croyez-vous que les études soient utiles aux jeunes filles pour trouver
du travail : dans la région ()
ailleurs ()

164. Où achetez-vous habituellement vos vêtements ? Dans la région
à Catania

II/12

165. Confectionnez-vous votre habillement vous-même ? Oui () non ()
166. (si le mari est agriculteur) : aides-vous votre époux dans les travaux des champs ? Oui () non ()
167. (si oui) : Quand ?
168. (si non) : Pourquoi ?
169. Seriez-vous disposé à travailler dans une usine ou dans un commerce ?
Oui () non ()

Annexe III - Questionnaire pour les jeunes de 16 à 24 ans

N° de l'entretien

Date

Enquêteur :

Personne interrogée : F (femme)

H (homme)

Commentaire

SITUATION DU JEUNE HOMME OU DE LA JEUNE FILLE

Tableau

Adresse Commune N° de l'entretien

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
H/F	Année de naissance	Etat civil	Etudes effectuées	Etudes prévues	Occupation à titre principal	Occupation à titre secondaire	Où se trouve-t-il(e) actuellement	Continent	est déjà parti pour Europe	ailleurs	Première fois	Départ pré-	
								Com- bien de fois	Com- bien de fois	Com- bien de fois	Com- bien de fois	vs. n°	
H													
F													

NE RIEN ECRIRE ICI

2. Jeunes
 H ()
 F ()
3. Ages
 ()
4. Etat civil
 1. () - Célibataire
 2. () - Marié(e)
 3. () - Fiancé(e)
 4. () - Veuf(ve)
 5. () - Séparé(e)
- 5 + 6. Etudes
 () analphabète
 () élémentaire
 () moyenne
 () plus
7. Travail
 () agriculteurs
 () ouvriers
 () étudiants
8. Tous
 Oui ()
 Non ()
- 9-10-11-12
 () Ici
 () Sicile
 () Continent
 () Europe
 () Ailleurs
14. Oui ()
 Non ()

I. RENSEIGNEMENTS GENERAUX POUR TOUS

1. (col. 3) En quelle année êtes-vous né ?
2. (col. 4) Etes-vous célibataire ? Marié(e) Fiancé(e) Veuf(ve) Séparé(e)
3. (col. 5) Jusqu'à quelle classe êtes-vous allé à l'école ?
N'y est pas allé() élémentaire (classe)() Moyenne ()
Cours préparatoires ()
Plus?(laquelle)
4. (col. 7) Quelle est votre occupation à titre principal ?
agriculteur() journalier() artisan() commerçant() employé() ouvrier()
fonctionnaire() étudiant() ménagère() domestique ()
5. (col. 8) Avez-vous également un autre emploi ? Non () Oui() Lequel ?
6. Avez-vous déjà été en-dehors de la Sicile pour travailler ? Non() Oui() où ?
(col. 10) Continent (Italie) ? Combien de fois ? Pendant combien de temps
(en mois) ?
(col. 11) Europe ? " " " " "
(col. 12) Ailleurs ? " " " " "
7. (col. 13) (si vous avez été à l'extérieur) Lorsque vous êtes parti pour la première fois aviez-vous un contrat de travail ? des parents ou des amis vous attendaient-ils ? ou êtes-vous parti à l'aventure ?
8. Avez-vous l'intention de prendre un travail à Catan ? L'avez-vous déjà fait ? Oui() non ()
ou ailleurs ? L'avez-vous déjà fait ? Oui () non ()
9. (si oui ou déjà fait)
Avez-vous l'intention d'emménager dans cette ville ? Oui() non()
10. (si non) Pourquoi ?
on est mieux entre parents et amis ()
à la ville il est difficile de posséder une maison à soi ()
la famille n'est pas d'accord ()
à la ville on dépend toujours d'un patron ()
(si oui) Pourquoi ? La situation tend tout à se détériorer ()
Il y a plus de possibilités de distractions ()
Il y a plus de liberté dans les rapports entre les personnes de sexe différent ()
Il y a plus de possibilités de se spécialiser ()
le(la) fiancé(e) veut emménager en ville ()
Pour avoir de plus grandes possibilités de travail()

11. Avez-vous une automobile () Une motocyclette () un scooter ()
12. A la maison avez-vous une chambre pour vous tout seul ? Oui () Non ()
13. Qu'est-ce qui vous manque le plus à la maison ? (chose matérielle)
Pourriez-vous indiquer les trois choses les plus importantes par ordre d'urgence ?
1. 2. 3.

II. COMMUNAUTE ET INSTITUTIONS

14. (si vous n'avez pas achevé l'école élémentaire) Pourquoi n'avez-vous pas terminé vos études ?
- il n'était pas utile de continuer à étudier ()
 - pour des raisons de travail ()
 - impossibilité d'aller à l'école ()
15. Avez-vous l'intention de continuer vos études ? non () oui () lesquelles ?
16. Seriez-vous intéressé par des cours ? Oui () non ()
17. Quels types de cours voudriez-vous suivre ?
- (pour les hommes) :
- perfectionnement professionnel de type agricole ()
 - " " " " artisanal ()
 - " " " " industriel ()
 - cours de culture générale (langues) ()
 - cours de religion ()
- (pour les femmes) :
- cours de coupe et de couture ()
 - cours de perfectionnement professionnel (n'importe lequel) ()
 - cours d'économie domestique ()
 - cours de puériculture ()
 - cours de culture générale (langues) ()
 - cours de religion ()
18. Selon vous quel type d'école ne devrait pas manquer dans la région ?
19. Si vous en aviez, laisseriez-vous vos enfants dans une crèche ? Oui () non ()
20. Croyez-vous utile ou inutile de créer ici, dans cette région, un bureau d'information concernant les conditions de travail, de logement, de vie, etc... ailleurs ? très utile () utile () peu utile () inutile ()
21. Croyez-vous que les habitants (vous-même) pourraient aider à organiser ce bureau d'information, une crèche, des cours, etc.. oui () non ()
(si non) qui devrait l'organiser ? le gouvernement () la commune ()
je ne sais () autres () qui ?

III/ 5.

22. (Si vous êtes déjà allé(e) ailleurs : seriez-vous disposé à communiquer à un bureau de placement des renseignements concernant les conditions de travail, de logement, de vie, etc. de l'endroit où vous avez été ?
non () oui () Lesquels ?
23. Connaissez-vous dans la région quelqu'un qui pourrait être capable d'organiser une des initiatives susmentionnées ? Oui () non ()
24. Quelles sont les qualités que devrait posséder cet organisateur ?

III. TRAVAIL

25. Combien d'heures par semaine travaillez-vous ?
26. Etes-vous content de votre travail ? Très () assez () non ()
27. Vous reposez-vous chaque semaine ? Une demi journée oui () non ()
Une journée entière oui () non ()
28. Selon vous, quel type d'industrie pourrait travailler ici ?
- n'importe quelle industrie ()
- usine de transformation des produits agricoles ()
- usine textile ()
- industrie artisanale ()
- autres . . . Je ne sais ()
29. Si on vous offrait une place d'ouvrier(e) dans une industrie locale éventuelle, abandonneriez-vous votre travail actuel ? Oui () non ()
30. Pourquoi oui ?
31. Pourquoi non ?
32. Si l'on vous offrait une place d'ouvrier(e) à la ville (par exemple Catania) quitteriez-vous la région ? Oui () non ()
33. Pourquoi oui ?
34. Pourquoi non ?
35. Avez-vous changé de profession au cours des dernières années ? oui () non ()
36. (si oui) Quelle était la précédente ?
37. Etes-vous inscrit(e) au bureau de placement ? Oui () non ()

IV. EPARGNE - CREDIT - DEPENSE

38. Si vous aviez une importante somme d'argent :
- la déposeriez-vous à la banque (ou à la poste) ()
- la conserveriez-vous à la maison ()
- la dépenseriez-vous immédiatement ()
39. A quoi l'utiliseriez-vous ?
- Dépenses quotidiennes ()
- Achat d'instruments de travail ()

- préparation du trousseau ()
- préparation du mariage ()
- achat ou amélioration d'une maison ()
- pour les produits de luxe ()
- pour faire un voyage touristique ()

40. A l'occasion de fêtes en famille, faites-vous des dettes dans la région ?
 Beaucoup () quelques-unes () aucune ()

V. VIE PUBLIQUE

41. Avez-vous de la sympathie pour un parti politique ? Non () Oui () Lequel ?

42. Quel parti politique peut aider le plus à améliorer les conditions de vie de ce pays ?

Socialiste () DC () Communiste () Autre parti de gauche ()

Autre parti de droite () aucun () je ne sais ()

43. Les partis tiennent-ils généralement dans la région les promesses qu'ils ont faites avant les élections ? Oui () non () ne sait pas répondre ()

44. Croyez-vous que les votes de cette région peuvent influencer la politique générale de l'Italie ? Oui () non () ne sait pas répondre ()

45. Etes-vous satisfait(e) de l'administration municipale ?

Oui () non () ne sait pas répondre ()

46. Que pourrait encore faire l'administration municipale ?

- rien de plus
- améliorer les services publics (gaz, routes)
- proposer la création d'usines locales ()
- diminuer les impôts ()
- créer des centres sportifs ()
- créer différents moyens de distraction ()
- favoriser le tourisme ()

VI. LOISIRS

47. Pendant vos loisirs vous divertissez-vous ? Vous ennuyez-vous ?

Je me divertis () Je m'ennuie ()

48. (Si vous vous divertissez) seul(e) () ou avec des amis ()

- Comment vous divertissez-vous ?

49. (Si vous vous ennuyez) Pourquoi ?

50. Comment occuper-vous le dimanche :

- le matin
- l'après-midi
- le soir

51. Comment aimeriez-vous le passer ?

52. Fréquentez-vous un cercle ? Oui () Non ()

53. (Si oui) Que faites-vous principalement au cercle ?

- jouer aux cartes ()
- lire des journaux et des revues ()

- parler avec les autres ()
 - regarder la télévision ()
 - autre chose : quoi ?
54. Croyez-vous que d'autres moyens pour passer le temps libre auraient du succès dans la région ? Non () Oui () Lesquels ?
- représentations théâtrales ()
 - groupes d'arts dramatiques ()
 - concert ()
 - groupes sportifs ()
 - salle de bal ()
 - bibliothèque ou salle de lecture ()
 - autres
55. Lisez-vous habituellement un quotidien Oui () Non () Lequel ?
un hebdomadaire Oui () Non () Lequel ?
une revue mensuelle Oui () Non () Laquelle ?
57. Lisez-vous des livres pendant l'année ? Oui () Combien Aucun ()
58. Quel genre de livres lisez-vous de préférence ?
59. Combien de fois par mois allez-vous à Catania ? fois
60. A quelle fin
- pour rendre visite à des parents ()
 - pour faire des courses ()
 - pour des raisons de travail ou d'étude ()
 - pour me distraire ()
61. Habituellement y allez-vous seul () Avec quelqu'un de la famille ()
Avec des amis ()
62. Regardez-vous les programmes de la télévision ?
- plusieurs fois par semaine ()
 - de temps à autre ()
 - presque jamais ()
63. Où regardez-vous habituellement la télévision ?
- à la maison ()
 - chez des amis ()
 - au café ou au cercle ()
64. Quels sont les programmes de la télévision qui vous plaisent le plus ?
65. Quand vous allez danser, qui vous accompagne habituellement ?
- ne va jamais danser ()
 - père, mère, tante, etc. ()
 - un frère, une sœur ()
 - fiancé(e) ()
 - personne (de temps à autre un ami) ()

III/8

66. Quels sont les rapports entre les jeunes gens et les jeunes filles ?
promenade ensemble () discussion () danse () travail () voyage ()
école () cercles () associations () autres lesquels ?
67. Comment devraient-ils être ?
68. Quand un jeune homme veut se fiancer avec une jeune fille, lui demande-t-il directement si elle l'accepte comme fiancé ? Oui () non ()
69. (Si non) De quelle manière cherchent-ils à faire savoir leurs intentions à la jeune fille ?
- ils parlent au père de la jeune fille ()
- il passe par l'intermédiaire d'une autre personne ()
- autre
70. De quoi discutent habituellement les fiancés quand ils sont ensemble ?
- ils font des projets d'avenir ()
- ils discutent de questions quotidiennes ()
- ils se querellent ()
- vie morale ()
- nombre d'enfants ()
- je ne sais ()
71. Selon vous, pourquoi se marie-t-on à l'église ?

II. SITUATION AGRICOLE

72. En quoi a consisté la réforme agraire ?
réponse exacte () fausse () ne sait pas répondre ()
(dans les deux derniers cas, expliquez de quoi il s'agit : c'est-à-dire expropriation, avec indemnisation, des terres des grands propriétaires et distribution, contre paiement d'une taxe annuelle, à ceux qui en ont besoin, propriétaires ou non).
73. Les bénéficiaires de la réforme vivent-ils mieux () moins bien () ou aussi bien () qu'auparavant ?
74. Pensez-vous qu'on devrait réaliser une autre réforme ?
Oui () Non () je ne sais ()
75. (Si oui) Comment ?
76. (Si non) Pourquoi ?
77. (Si oui, pour les jeunes hommes Si cette réforme se faisait, demanderiez-vous un terrain ? Oui () Non ()
- 77bis. (Si oui) Que feriez-vous ?
78. Pensez-vous que cette réforme est possible () impossible () très difficile () ?
79. Pensez-vous que vous pourriez bénéficier d'une coopérative ou d'une association pour l'achat ou la vente de produits en commun ?
Oui () Non () ne sait pas ()

80. (Si non) Pourquoi non ?
- il est difficile de se mettre d'accord ()
 - diminue la responsabilité personnelle ()
 - il est préférable de penser seul à ses propres affaires ()
 - il y a toujours quelqu'un qui veut profiter ()
 - j'en ai vu d'autres qui ont échoué ()
81. Qui devrait organiser ces coopératives ?
- Les travailleurs eux-mêmes() les autorités civiles () les autorités religieuses ()

II. POUR LES NON-ETUDIANTS

82. Etes-vous satisfait de votre travail ? Oui () Non ()
83. (Si non) Que préféreriez-vous faire ?
84. Le travail que l'on trouve dans la région est-il suffisant ? Oui () Non ()
85. Pensez-vous qu'il serait utile de créer des syndicats (de journalier, de commerçants, d'artisans, etc. selon l'activité) pour défendre vos intérêts
- Existe déjà () Oui () Non ()
86. (Si non) Pourquoi ?
87. (S'il existe déjà) En faites-vous partie ? Oui () Non ()
88. (Si non) Pourquoi ?
89. (S'il n'existe pas, mais est considéré comme utile) Qui devrait le créer ?
- Commune () vous-même () autres
90. (si non) Pourquoi ?
91. Pouvez-vous me dire les trois choses les plus urgentes que les autorités, pourraient faire pour vous aider dans votre travail ?
1. 2. 3.
92. Avez-vous un emploi indépendant () ou dépendant ()
93. (Si dépendant) travaillez-vous dans votre famille ou avec votre père () chez des parents () ou ailleurs () ?

IX. SITUATION RELIGIEUSE

94. Avez-vous été au catéchisme ? Oui () non ()
95. (Si oui) Pendant combien de temps ?
96. Avez-vous jamais lu des passages de l'Évangile ? Oui () non ()
97. (Si oui) Quel passage de l'Évangile vous plaît le plus ?
98. A votre avis : l'au-delà (une autre vie après la mort) existe-t-il ?
- Oui () Non () Doute ()
99. Le diable existe-t-il ? Oui () Non () Doute ()

100. Le mauvais sort existe-t-il ? Oui () Non () Doute ()

MESSE DOMINICALE

101. Allez-vous à la messe le dimanche ? Tous les dimanches () Quelquefois ()
Jamais ()

102. (Si vous y allez) Pourquoi allez-vous à la messe ? Réponse libre (Suggérer)

- pour parler avec Dieu ()
- pour ne pas faire de péchés mortels ()
- parce que les parents le veulent ()
- pour ne pas donner de scandale aux gens ()
- parce que Dieu le veut ainsi ()
- parce que la messe est belle ()
- pour devenir plus chrétien ()
- par habitude ()
- pour voir les autres jeunes ()
- parce que je sens le besoin d'y aller ()

103. (Si vous n'allez jamais ou seulement quelquefois)

Pourquoi n'y allez-vous pas ?

- je n'ai pas le temps ()
- c'est inutile ()
- cela m'ennuie ()
- je n'y comprends rien ()
- le prêtre ne me plaît pas ()
- je n'y crois pas ()

104. A quel âge avez-vous commencé à ne plus y aller ?

105. Pourquoi ?

Suggérer ensuite : quand on est devenu un homme ici on ne va plus à la messe

SACREMENTS

106. Faites-vous vos Pâques ?

Toujours () pas toujours () Jamais ()

107. (Si jamais) Pourquoi jamais ?

108. Pourquoi faites-vous vos Pâques ?

- pour accomplir un devoir ()
- parce que les autres le disent ()
- parce que les autres le font ()
- parce que je veux le faire ()
- pour me purifier ()
- pour commencer une vie meilleure ()
- autres

109. Qu'est-ce qu'un sacrement ?
Je ne sais pas
110. Combien de fois par an recevez-vous la communion ?
Une fois () Chaque dimanche () Chaque mois ()
De temps à autre () jamais ()
111. Pourquoi recevez-vous la communion ?
- pour entrer en contact avec Dieu ()
 - pour m'assurer le paradis ()
 - pour transformer ma vie personnelle ()
 - pour surmonter les difficultés du moment ou pour obtenir une grâce ()
 - pour accomplir un rite, une cérémonie ()
 - parce que tel est l'usage ()
 - pour d'autres motifs ()

FOI

112. Selon vous la foi est-elle nécessaire pour aller au paradis ? Oui () Non ()
Ne sait pas répondre ()
113. La religion influence-t-elle vos décisions de la vie quotidienne ?
Oui () Non () Ne sait pas répondre ()
114. Voudriez-vous savoir plus de choses sur la foi ?
Oui Non Ne sait pas répondre
115. Quelle définition de la foi préférez-vous ?
d'autres jeunes ont répondu comme suit, avec quelle réponse êtes-vous le plus d'accord ?
- la foi est une réponse à l'appel du Christ ()
 - la foi est l'abandon dans la providence ()
 - la foi est l'acceptation des vérités révélées par Dieu ()
 - l'observatcion de la loi de Dieu ()
 - la foi est un don de Dieu qui permet de croire ce que Dieu a révélé ()
116. Pourquoi croyez-vous ? d'autres jeunes ont fait les réponses suivantes, avec laquelle êtes-vous le plus d'accord ?
- Je crois parce que la famille croit ()
 - Je crois parce que de cette façon je gagnerai le Paradis ()
 - Je crois parce que j'aime le Christ ()
 - Je crois parce que la foi aide dans les difficultés ()
 - Je crois parce que la foi donne un sens à la vie ()
 - Je ne crois pas ()
 - Je ne sais pas ()
117. Pensez-vous que la religion a la même importance pour les jeunes que pour les parents ?
- plus d'importance ()
 - moins d'importance ()

III/12

118. Votre père va-t-il à la messe ?

- chaque dimanche ()
- parfois ()
- jamais ()

119. Votre mère va-t-elle à la messe ?

- chaque dimanche ()
- parfois ()
- jamais ()

120. Le Christ

Qui est le Christ pour vous ?

(Réponse libre)

(ensuite suggestion)

- Une chose vague mais puissante ()
- Un ami ()
- Le sauveur du monde ()
- Un idéal de vie ()
- une chose qui ne m'intéresse pas ()
- l'intermédiaire entre l'homme et Dieu le père ()
- quelque chose à laquelle je ne pense jamais ()
- Dieu fait homme ()
- Le fils de la vierge ()

Autres

PRIERE

121. Pensez-vous qu'une personne vous écoute quand vous priez ?

Cui() qui ? non () doute() je ne prie pas()

122. Où priez-vous le plus volontiers ?

- à l'église ()
- à la maison ()
- ailleurs ()

123. A qui vous adressez-vous le plus souvent quand vous priez ?

- à la Vierge ()
- à Jésus-Christ ()
- à un saint ()

124. Préférez-vous prier seul ou avec d'autres ?

- seul ()
- avec d'autres ()

125. Si vous priez, comment le faites-vous le plus souvent ?

- répéter les prières communes ()
- dire des prières personnelles ()

126. Pourquoi priez-vous généralement (réponse libre)
(ensuite suggérée)

- pour obtenir aide ()
 pour prouver votre foi et votre amour ()
 pour connaître la volonté de Dieu ()
 par peur d'aller en enfer ()
 par habitude ()
 par devoir ()
 autres motifs ()

127. Que faites-vous quand vous n'obtenez pas ce que vous avez demandé dans la prière ?

- je continue à demander ()
 je ne prie plus ()
 je suis content tout de même ()
 autres

128. Avez-vous un saint préféré ?

- oui () lequel
 non ()

129. Pourriez-vous indiquer ce que vous préférez en lui ?

- oui () quoi ?
 non ()

SAINTS

130. Selon vous pourquoi prie-t-on un saint ? (suggérer)

- pour obtenir une aide directement du saint ()
 - parce que les saints ont un pouvoir sur nous ()
 - pour obtenir une faveur de Dieu par l'intermédiaire du saint ()

131. L'image ou la statue d'un saint a des pouvoirs spéciaux ?

- Oui () non () je ne sais ()

132. Les processions vous plaisent-elles ? oui () non ()

133. Pourquoi ?

134. Que trouvez-vous le plus important ?

- la messe () - la procession ()

EGLISE

135. Qui compose l'Eglise ?

- le pape, les évêques, les prêtres ()
 - tous les chrétiens ()
 - tous les hommes ()

III/14

136. Quel est le but de l'Eglise ? (réponse libre, ensuite suggérée)

- rencontrer le christ, ()
- dire la messe, célébrer les baptêmes, les mariages ()
- funérailles ()
- changer la vie morale ()
- se protéger contre l'enfer ()
- aucun ()
- aider les pauvres gens ()
- autres ()

CLERGE

137. Parlez-vous à un prêtre ?

- souvent () - rarement () - jamais ()

138. A votre avis, qu'est-ce qu'un prêtre ? (suggérer)

- un homme comme les autres ()
- une autorité politique ()
- un père spirituel ()
- un ami de tous ()
- un représentant de Dieu ()
- autres

139. A quoi servent les prêtres ?

- à remplir des fonctions sacrées ()
- à orienter la vie ()
- à organiser la paroisse ()
- à rien ()
- à faire de la politique ()
- autres

140. Quelle est votre attitude à l'égard des prêtres ?

- indifférence ()
- hostilité ()
- respect ()
- sympathie ()

ORGANISATIONS PAROISSIALES

141. Etes-vous membre d'une association catholique d'une paroisse ?

- Oui () non ()

142. (si oui) Quelle organisation ?

143. (si non) Voudriez-vous appartenir à l'une d'elles ?

- Oui () non ()

144. (si oui) Pourquoi voudriez-vous y appartenir ?

- pour passer le temps libre avec des amis ()
- pour avoir une formation religieuse ()

- pour aider les autres ()
 - trouver une réponse aux problèmes de la vie ()
 - autres raisons ()
145. Voudriez-vous faire quelque chose pour la paroisse ?
Oui () non () je ne sais ()
146. (si oui) Que voudriez-vous faire ? (réponse libre; ensuite suggérée)
- chanter dans la chorale ()
 - enseigner le catéchisme ()
 - organiser des excursions, des représentations ()
 - m'intéresser à une bibliothèque, ()
 - autres
147. Qu'est-ce que l'action catholique ?
Je ne sais ()
148. Quels sont les avantages que l'on peut obtenir en étant membre de l'action catholique ?
149. Beaucoup de jeunes pensent qu'il leur manque quelque chose pour être vraiment heureux. Quelles sont, parmi les choses suivantes, les trois dont la privation est selon vous la plus profondément ressentie ?
- amis ()
 - instruction ()
 - argent ()
 - santé ()
 - liberté entre jeunes gens et jeunes filles ()
 - la foi religieuse ()
 - l'indépendance vis-à-vis des parents ()
 - le travail ()
 - plus de liberté. ()

Annexe IV : Questionnaire pour entrevues guidées

(Troina, Gagliano, Cerami (printemps 1964))

1. Quels sont les besoins économiques les plus urgents de la communauté ?
Que pourrait-on faire pour les satisfaire ?
Qui devrait le faire ?
2. Que pensez-vous de la possibilité d'améliorer le revenu agricole ?
Quelles sont les causes de la crise actuelle ?
Selon vous que convient-il de faire pour remédier à ces causes ?
Quels sont les obstacles qui s'opposent à une reprise ?
3. Votre communauté se sert-elle des moyens économiquement disponibles pour se développer ?
4. Quels moyens ont été adoptés pour faire face au chômage ?
Sont-ce des moyens adaptés ?
Quels moyens devrait-on adopter ?
5. Pourquoi n'existe-t-il pas de coopératives ici ?
A votre avis quel type de coopérative serait réalisable ?
 - les coopératives d'achat ?
 - les coopératives de transformation ?
 - les coopératives de vente ?
6. Quelle conséquence entraîne et continue d'entraîner le phénomène de migration ?
7. Votre communauté (Troina, Gagliano, Cerami) a-t-elle une vocation industrielle ?
 - dans le sens indiqué par le rapport d'Enna (*) ?
 - dans un autre sens ?

Que pensez-vous de ce rapport d'Enna en ce qui concerne votre communauté (Troina, Gagliano, Cerami) ?

(*) Explication de la question n° 7

En 1962, la Chambre de Commerce d'Enna avait établi une étude pour amorcer l'industrialisation de la province d'Enna. Cette étude a été élaborée en vue de demander à la Cassa del Mezzogiorno de délimiter une zone de développement industriel.

Les 20 communes ont voulu participer au "Consorzio" de la zone de développement industriel, ce qui signifie que "toutes veulent participer au processus d'industrialisation".

Selon le rapport précité de la Chambre de Commerce d'Enna, les projets prévus pour les trois communes sont les suivants :

A) A créer prochainement :

1. Troina : Consorzio pour exploitation des forêts - Industrie pour la transformation du bois.
2. Gagliano : E.N.I. - Industrie pour l'exploitation du méthane - Agip mineravia - Raffinerie d'hydrocarbures liquides.
3. Cerami : non mentionné.

B) Autres industries susceptibles de développement sur le plan économique :

Gagliano (comprenant : Gagliano, Troina, Cerami) :

- Industrie pour la production de l'hydrogène (méthane);
- Industrie de fabrication et de transformation de matières plastiques;
- Industrie de transformation des agrumes (orangeries de Regalbuto, Centuripe et communes limitrophes);
- Industrie pour la fabrication de matériaux réfractaires (bentonite de Regalbuto);
- Industrie de la cellulose et du papier (forêts de Nicosie);
- Industrie fromagère;
- Industrie d'extraction d'huile d'olive et du traitement des grignons;
- Industrie de production de faïence, de céramique, de porcelaine (argile de Regalbuto, Centuripe, Gagliano);
- Industrie d'emballages, de transformation de fruits, de raffinage du soufre, de fabrication de tuiles, de ciment, le traitement de la laine, d'utilisation des hydrocarbures, de transformation de viandes et des peaux, d'exploitation des sels potassiques.

Instructions pour les enquêteurs

A. TYPE D'ENTREVUES :

Guidées : Sujets présélectionnés

insister avec la question "Pourquoi" pour approfondir au maximum ces sujets et éviter les digressions.

N.B. - Il est intéressant de savoir si la réponse est fondée sur une véritable connaissance de la réalité ou si elle est plutôt le résultat d'une position politique ou d'une observation superficielle.

Libres : La personne interrogée peut parler librement; aucune suggestion.

N.B. - On peut se servir des sujets utilisés pour les consultations et même prendre des notes pendant l'entrevue.

B. LES PERSONNES INTERROGÉES :

1. Personnes qualifiées en raison de leurs connaissances des problèmes économiques. En raison de la nature de ces entrevues le nombre peut être limité : 50 environ seront suffisantes, au total, pour les trois communes.
2. Sujet : économique.
3. Questions à poser : voir questionnaire.

C. RAPPORT A REDIGER :

A partir des notes prises pendant l'entrevue, l'enquêteur rédigera le plus vite possible son rapport en triple exemplaire, en suivant l'ordre des questions, avec un double interligne et le signera.

Annexe V - Questionnaire pour les Agriculteurs "au travail"

(180 personnes interrogées)

1. Commune :

2. Exploitation n° :

3. Superficie de l'exploitation (en ha) :

4. Mode de faire-valoir

5. Habitation : propriétaire locataire
 neuve
 en campagne
 nombre de pièces . . .

6. Etable
 neuve
 en campagne

7. Machines et équipement
 type valeur

8. Composition de la famille

	membres	âge	occupation
1)
2)
3)
4)
5)
6)
7)
8)

9. Travail en dehors de l'exploitation

Nombre de membres de la famille :

Type de travail :

Localité :

Nombre de jours de travail :

Revenu global (1) :

(1) Dans le cas où des membres de la famille ont leur occupation ailleurs que dans le lieu d'origine, relever seulement le total des sommes remises à la famille.

11. PRODUIT BRUT

Produits						
Superficie						
Rendement par ha						
Intra-consomma- tion						
PRODUIT BRUT	Montant					
	Prix					
	Quantité					
	Répartition					
	Propriétaire					
	Colon					

12. FRAIS

Postes	Quantité (en qx)	Prix (lires)	Montant (lires)	Répartition (lires)	
				proprié- taire	colon

(1) Semences, aliments du bétail, engrais, produits anticryptogames et anti-parasites.
Location (pour labourage, moisson, battage, etc..), dépenses pour les animaux (frais de vétérinaire, médecine, monte, ferrage, tonte), pour carburants, lubrifiants.

13. Impôts, taxes et contributions

.....
.....

14. Montant du fermage

Pièces de terrain

15. Dépenses de main-d'oeuvre extérieure

16. Quels changements ont été apportés à l'organisation de l'exploitation au cours des dernières années ?

17. Le volume des fureures a-t-il augmenté ou diminué au cours des dernières années ?

18. Avez-vous acheté ou loué des terres au cours des dernières années ?

Numéro d'ordre de la personne interrogée

Annexe VI : Questionnaire pour les agriculteurs "au repos"

(120 personnes interrogées)

1. Si le revenu agricole est si bas pourquoi continuez-vous à travailler dans l'agriculture ?
2. Que pouvez-vous faire pour améliorer votre production ?
3. Que peut faire l'ERAS pour vous aider à améliorer votre production ?
4. Que peut faire le gouvernement ?
5. Avez-vous jamais reçu d'assistance technique d'où qu'elle vienne ?
6. Y auriez-vous recours si elle était disponible ?
7. Avez-vous jamais reçu d'autres formes d'aide de la part du gouvernement, tels que des prêts ?
8. Connaissez-vous la législation actuelle visant à fournir des prêts à long terme à faible taux d'intérêt ? Dans ce cas que pensez-vous des possibilités qu'ils vous offrent ?
9. Pourquoi, ici, les femmes ne travaillent-elles pas dans l'agriculture ?
10. Quel genre de travail voulez-vous que fassent vos fils ?

Annexe VII - Questionnaire pour les émigrés

1. Age:
2. Commune à partir de laquelle vous avez émigré :
3. Année de départ :
4. Votre émigration a été organisée et aidée ? oui () non ()
5. Vous êtes célibataire () marié () veuf () séparé ()
6. (Si vous êtes marié) votre épouse vit avec vous ? oui ()
non ()
7. Avant de partir, étiez-vous propriétaire ? oui () non ()
8. Si oui, combien d'hectares possédiez-vous ?
9. Vous avez cultivé votre propriété ? oui () non ()
10. 1) en cultures annuelles ()
2) en pâturage ()
3) autres
11. Étiez-vous locataire ? oui () non ()
12. Si vous avez travaillé dans l'agriculture comme dépendant, quel-
le était votre qualification ?
berger - métayer ()
berger - journalier ()
cultivateur - métayer ()
cultivateur - journalier ()
autres
13. Si vous avez travaillé en dehors de l'agriculture, quel était
votre travail ?
manœuvre ()
maçon ()
ouvrier-mineur ()
autres

14. Etes-vous retourné, au cours des trois dernières années, dans votre commune ?

(Troina, Gagliano, Cerami) oui () non ()

15. Combien de mois avez-vous passés dans votre commune au cours de ces trois années ?

1962 : moins de 3 mois (), 3 à 4 mois (), de 4 à 6 mois ()

1963 : " " " " (), " " " " (), " " " " " ()

1964 : " " " " (), " " " " (), " " " " " ()

16. (Si vous êtes revenu dans votre commune) à quelle occasion était-ce ?

vacances

	de Pâques	de Noël	autres
1962	()	()
1963	()	()
1964	()	()

17. Quel a été le motif du retour ?

travaux dans les champs ()

autres travaux ()

autres

18. Pourquoi avez-vous quitté votre commune ?

A. (si vous étiez propriétaire) la terre rendait peu ()

coûts de production

élevés ()

autres causes économiques

autres causes non-économiques

B. (si vous étiez berger ou cultivateur mais non propriétaire)

revenus bas ()

manque de travail ()

contrat injuste ()

autres causes économiques

autres causes non-économiques

25. Le rendement de votre travail actuel est bon oui () non ()
vous permet d'envoyer de l'argent chez vous oui () non ()
vous permet d'entretenir votre famille oui () non ()
26. Votre travail actuel est trop dur oui () non ()
ne vous donne pas satisfaction oui () non ()
27. Au cours de votre séjour à l'étranger vous avez eu des difficultés
- en raison de la langue oui () non ()
 - en raison du logement oui () non ()
 - en raison du climat oui () non ()
 - en raison des différences de coutumes oui () non ()
28. L'accueil offert par les étrangers a été
- excellent ()
 - bon ()
 - médiocre ()
 - mauvais ()
29. Que faut-il faire pour améliorer l'agriculture dans votre commune de départ (Troina, etc...)
- 1.
 - 2.
 - 3.
 - 4. Vous ne savez pas répondre ()
 - 5. Cela ne vous intéresse pas ()

Annexe VIII - Questionnaire pour les rapatriés

1. Age :
2. Commune à partir de laquelle vous avez émigré :
3. Année de départ :
4. Vous êtes célibataire () marié () veuf () séparé ()
5. (si vous êtes marié) votre femme est-elle partie avec vous ?
oui () non ()
6. Avant de partir, étiez-vous propriétaire ? oui () non ()
7. Si oui, combien d'hectares possédiez-vous ?
8. Avez-vous cultivé votre propriété ? oui () non ()
9. 1) en cultures annuelles ()
2) en pâturage ()
3) autres
10. Etiez-vous locataire ? oui () non ()
11. Si vous avez travaillé dans l'agriculture comme dépendant, quel-
le était votre qualification ?
berger - métayer ()
berger - journalier ()
cultivateur - métayer ()
cultivateur - journalier ()
autres
12. Si vous avez travaillé en dehors de l'agriculture, quel était
votre travail ?
manoeuvre ()
maçon ()
ouvrier-mineur ()
autres

13. Pourquoi avez-vous quitté votre commune ?

- A. (si vous étiez propriétaire) la terre rendait peu ()
coûts de production
élevés ()
autres causes économiques

autres causes non-économiques

B. (si vous étiez berger ou cultivateur mais non propriétaire)

- revenus bas ()
manque de travail ()
contrat injuste ()
autres causes économiques

autres causes non-économiques

C. (pour les autres)

- revenu bas ()
manque de travail ()
autres causes économiques

pour d'autres causes non économiques

14. Quel a été le motif de votre rapatriement ?

15. Quel est votre travail actuel? - travail dans les champs ()
manoeuvre ()
maçon ()
autres ()
chômeur ()

16. Le rendement de votre travail actuel est-il bon oui () non ()

17. Si le rendement de la terre était meilleur, retourneriez-vous
travailler dans les champs ? oui () non ()

18. Si vous n'avez pas l'intention de retourner travailler dans
les champs, qu'avez-vous l'intention de faire à l'avenir ?

19. Que faut-il faire pour améliorer l'agriculture dans votre région ?

1.

2.

3.

4. Vous ne savez pas répondre ()

5. Cela ne vous intéresse pas ()

Annexe IX - Plan de sondage de l'enquête socio-économique

Le plan de sondage utilisé dans la présente étude est connu sous le nom "sous-échantillonnage répété" (replicated sub-sampling) comme exposé en détail dans Deming W.E., "Sample Design in Business Research" (N.Y.; John WILEY, 1960).

Des développements plus récents sont indiqués par ZARCOVICH (FAO) et KOCP (A. Stat. Assn.) Le sous-échantillonnage répété (SER) diffère fondamentalement des autres formes d'échantillonnage (simple échantillonnage aléatoire (SEA), échantillonnage stratifié (Simple Random Sampling) échantillonnage en grappes, estimation par la méthode du quotient) en ceci qu'un échantillonnage ou une combinaison de plusieurs échantillonnages est répétée pour l'ensemble de la population et chaque répétition est appelée SER, l'ensemble étant le plan de sondage du même nom.

Les avantages du SER sont :

- 1) plus grande précision,
- 2) échantillon plus réduit,
- 3) réduction du temps de calcul,
- 4) possibilité de contrôle des enquêteurs,
- 5) facilité d'administration,
- 6) avantages pédagogiques résidant dans le fait que chaque enquêteur peut voir personnellement l'ensemble de la population et traiter tous les stades en miniature.

L'enquête comprend trois parties séparées :

- 1) trois enquêtes par sous-échantillonnage répété 10 fois auprès des chefs de famille, une enquête respectivement pour Troina, Cerami et Gagliano;
- 2) deux enquêtes intégrales par sous-échantillonnage répété deux fois auprès de la jeunesse de ces trois communes ensemble, une pour les jeunes gens et l'autre pour les jeunes filles, de 15 à 24 ans révolus; et
- 3) une enquête intégrale par sous-échantillonnage répété deux fois auprès des femmes de plus de 25 ans.

La première et la deuxième de ces enquêtes sont fondées sur le "Foglio di Famiglia" et la troisième est fondée sur la "Lista Elettorale Femminile". La façon de choisir les sous-échantillons et l'analyse ultérieure des données sont les mêmes pour tous, excepté de légères modifications dans les détails. Aux fins de la démonstration prenons la plus simple de ces enquêtes, à savoir l'enquête par échantillonnage répété deux fois auprès des femmes âgées de plus de 25 ans.

Le nombre total des électrices inscrites est de 6.807 : Troina 4.186, Gagliano 1.421 et Cerami 1.200. Le chiffre 6.307 est considéré comme la population et s'écrit N . Le premier problème est de choisir un échantillon dans cette population qui donnera des résultats dans des limites d'exactitude fixées au préalable. Il suffit de dire ici qu'un échantillon n de 120 est presque certainement suffisant pour donner une estimation par échantillonnage aléatoire simple dont le résultat se situerait à l'intérieur d'un écart de 9 % d'un compte complet équivalent par rapport au résultat que l'on obtiendrait par un dénombrement exhaustif correspondant. Puisque nous pouvons logiquement espérer que le SER est 2,5 fois plus efficace qu'un SEA, cette erreur ne devrait pas être supérieure à 4 %. Par exemple si le dénombrement équivalent donnerait un résultat de 50 %, presque certainement (19 fois sur 20) l'estimation fondée sur cet échantillonnage se situerait entre 46 % et 54 %.

Etant donné que nous devons exclure de la liste des électeurs les personnes âgées de 21 à 24 ans, nous pouvons logiquement espérer qu'un échantillon de 140 nous donnera 120 femmes âgées de 25 ans et plus. Si une autre diminution s'avérait nécessaire, elle pourrait être réalisée par un processus aléatoire. Notre exemple prendra en considération $n = 140$ (et non 120 comme il faudrait).

Nous sommes maintenant prêts à choisir les échantillons répétés deux fois. Nous procédons à un tirage systématique, c'est-à-dire en sélectionnant deux nombres de départ de tirage aléatoire entre 1 et Z et en continuant à y ajouter Z jusqu'à ce que la limite de la population (6.807) soit atteinte.

$$Z = k \frac{N}{n} = 2 \frac{6.807}{140} = 2 (48.62) = 97.24 \quad \text{où :}$$

k = nombre de sous-échantillons

N = nombre total sur la liste électorale

n = nombre dans l'échantillon.

D'après les colonnes 9 - 12 de "Kendall-Smith Random Numbers Third Thousand", les deux premiers nombres aléatoires entre 1 et 97.24 sont 62.65 et 18.65. Portons notre attention sur le dernier et appelons-le nombre départ de tirage aléatoire pour l'échantillon A. La première strate est 18.63 qui arrondie fait 19, la seconde est 18.63 plus 97.25 = 115.88 = 116, la troisième est 213 et ainsi de suite jusqu'à la 70me qui fait 6.728; 43 pour Troina, 13 pour Cerami et 14 pour Gagliano. Mutatis mutandis le même procédé est appliqué pour le sous-échantillon B. L'échantillon total se présente comme indiqué au tableau suivant.

	Sous-échantillon A	Sous-échantillon B
Troina =	1 19	1 63
	2 116	2 160

	43 4103	43 4146
Cerami =	44 4200	44 4244

	55 5314
	56 5367	56 5411
Gagliano =	57 5464

	70 6728	70 6772

Par un procédé qu'il n'est pas nécessaire d'expliquer ici, chaque nom de la liste électorale reçoit un nombre aléatoire et les nombres qui se trouvent dans le tableau sont retirés, les noms, adresses, âges des femmes étant notés. Ces femmes seront interrogées et

les questionnaires, lorsqu'ils seront exploités, donneront aux estimations indépendantes des caractéristiques qu'ils contiennent. Par exemple, supposons que 42 des 70 femmes d'un sous-échantillon ont répondu affirmativement et 28 négativement et que la répartition pour l'autre sous-échantillon est 46 réponses affirmatives et 24 réponses négatives. Les deux valeurs désirées sont f = la part de l'échantillon qui possède certaines caractéristiques et σ_f = erreur type du rapport (quotient).

$$f = \frac{x}{y} = \frac{42+46}{70+70} = \frac{88}{140} = .63; f_A = \frac{42}{70} = .60; f_B = \frac{46}{70} = .66$$

$$\sigma_f = \frac{2(f_{\max} - f_{\min})}{k} = \frac{2(.65 - .60)}{2} = .06$$

x étant une caractéristique, par exemple réponse affirmative, et y une autre caractéristique par exemple le nombre total des personnes qui ont répondu; k est le nombre de sous-échantillons; f_{\max} est la plus grande des relations et f_{\min} est la plus petite. Le nombre "2" est une constante pour le niveau de confiance de 95 %; par conséquent, l'estimation d'échantillon de certaines caractéristiques est 63 % \pm 6 %. Autrement dit, un dénombrement complet correspondant se situerait presque certainement entre 57 % et 69 %.

Par dénombrement complet correspondant nous entendons un dénombrement dans lequel les 6.807 femmes (au lieu de 140) sont interrogées avec le même soin par la même équipe ou des équipes équivalentes et pendant la même période que ceux de l'enquête par sondage.

La raison pour laquelle le SER est plus efficace que le SEA est qu'il bénéficie des avantages de l'échantillon stratifié. Deux éléments viennent obligatoirement de la même zone (ordre alphabétique) et tous sont proportionnellement répartis dans l'ensemble de l'alphabet, alors qu'avec le SEA tous les noms pourraient provenir d'une ou deux lettres initiales. Avec les autres échantillons, l'ordre est géographique, ce qui est en plus étroite corrélation avec les caractéristiques.

Le SER bénéficie également des avantages de l'estimation par la méthode du quotient ("ratio estimate"), qu'il est en fait, mais l'estimation de la variance est grandement simplifiée, ce qui permet de faire en quelques minutes ce qui prend des heures avec les méthodes classiques :

$$\sigma_f^2 = \left(\frac{\sigma_y^2}{y} + \frac{x}{y} \frac{\sigma_x^2}{x} - 2 \frac{x}{y} \frac{\sigma_{yx}}{yx} \right) \cdot \frac{(f_{\max} - f_{\min})^2}{k}$$

Dans les enquêtes par sous-échantillonnage répété dix fois, différents enquêteurs peuvent être chargés de différents sous-échantillons et ainsi fournir un moyen simple de contrôler si les enquêteurs interprètent les questions comme ils devraient, etc... De plus, tous les enquêteurs ont une vue d'ensemble de la population et non d'une petite partie seulement.

La formule pour évaluer la taille de l'échantillon est la suivante:

$N = (5.927$ parce que nous soustrayons 13 % pour les âges entre 21
24 ans)

$$\frac{N}{n} = N \left(\frac{\sigma_p}{\sigma^2} \right)^2 + 1 = (5.927 \left(\frac{.045^2}{(.50)(.50)} \right) + 1 = 49.01$$

$$n = 5.927/49.01 = 120.9 = 120 + 20 = 140$$

où .045 est l'erreur type admise pour un EAS et $\sigma^2 = PQ$ qui est maximum lorsque $P = .50$.

Ce résumé ne tente en aucune façon de prouver ou de justifier les formules, mais seulement de donner une explication de certains des éléments qui entrent dans le sous-échantillonnage répété.

Annexe X - Observations sur l'exploitation des données

1. Dans les questionnaires remplis, deux symboles apparaissent fréquemment :
NSR = en italien "Non Sa Rispondere" (ne peut pas répondre)
NP = en italien "Non pertinente" (sans objet ou non concerné).
2. Les NP sont particulièrement fréquents et accusent des pourcentages très élevés. L'explication est la suivante : si une question antérieure a divisé l'univers en deux sous-groupes, et que la question suivante s'adresse seulement à l'un ou l'autre sous-groupe, il est évident que toutes les autres deviennent NP. Exemple : si vous avez terminé la scuola media, avez-vous l'intention de fréquenter la scuola superiore ? pour tous ceux qui n'ont pas terminé la scuola media (pourcentage très élevé dans ce cas précis), la nouvelle question a été marquée NP par l'enquêteur.
3. Assez fréquemment la dispersion des réponses aboutissait à un petit nombre de personnes concernées dans les sous-catégories. L'échantillon peut, pour certains, être considéré comme satisfaisant. Le fait est simplement que le nombre réduit (mais suffisant) d'interviews sur un large éventail de questions entraîne inévitablement des petits nombres de réponses.
4. La question pourrait se poser de savoir si ces petits nombres doivent être négligés. La réponse ne dépend pas simplement du fait qu'ils sont petits. Cependant, étant petits, ils présentaient parfois peu d'intérêt et ont été éliminés pour cette raison.

Lorsqu'ils ont été utilisés l'attention s'est portée sur la leur accumulative de nombreuses petites indications semblables allant toutes dans la même direction.

5. Les tableaux obtenus auraient pu être utilisés plus largement au moyen des références croisées. Lorsque cela n'a pas été fait, c'est parce que l'on sentait que le renseignement obtenu ne serait pas suffisant pour justifier l'effort.
6. Dans la version finale, un grand nombre de comparaisons intercommunes ont été abandonnées. C'est parce qu'il était plus utile de considérer les trois communes dans leur ensemble aux fins de l'étude par la C.E.E. C'est pourquoi les tests de signification effectués sur une base K carré de Mann n'ont pas été repris dans le rapport final.

Annexe XI - Les institutions et la mentalité des
populations

1. Institutions

Famille : aspects influençant la situation agricole ou tendant à expliquer l'influence du milieu culturel sur l'agriculture, notamment le rôle de la femme, le travail de la femme en dehors du foyer, l'attitude devant les travaux des champs, les soins au petit bétail, aux vergers, l'artisanat.

Instruction : présentation de l'état de l'instruction à tous les niveaux : accent mis sur la mesure dans laquelle l'instruction donnée répond aux besoins d'une population largement agricole, programmes d'instruction pour les adultes, pourcentages d'illettrés.

Structure sociale : sera analysée selon les divers critères de ruralité, statut économique, lieu d'habitation, cercles et confraternités fréquentés de préférence (importants dans ces communautés).

Pouvoirs publics : organisation des administrations communales et rapports avec l'administration provinciale, services à la disposition de l'agriculture, rôle des organismes d'intérêt public (parastatali), notamment de l'Ente Riforma Fondiaria et de l'Ente di Bonifica, rôle des partis politiques dans la formation de la politique et des attitudes, rôle des syndicats et des organisations professionnelles.

Groupes de contrôle ou de pression : autorité de fait - (informal leadership) - les groupes professionnels, mentionnés au paragraphe ci-dessus peuvent être étudiés ici du point de vue du contrôle, de la pression ou de la direction donnée à la communauté (par exemple, les Coltivatori Diretti, le Consorzio Agrario).

Autorité de l'Eglise : étant donné le rôle important que joue le prêtre dans la formation des attitudes, le rôle - positif ou négatif - est à analyser : l'influence du prêtre sur la communauté par son manque d'attitudes positives, par sa participation aux attitudes négatives de la communauté, par ses vues sur la coopération, sur le changement, sur les différents organes nécessaires à réaliser le changement.

2. Mentalité de la population

Les habitudes générales de pensée : la communauté a-t-elle un esprit étroit et individualiste ou un esprit ouvert ? (On indiquera ici le degré d'esprit de clan (parentela), de famille, de clientèle (clientelismo). La communauté est-elle rationnelle ou irrationnelle en ce qui concerne l'activité économique ? (Ouverte ou fermée aux nouvelles ? usage de rités magiques, fatalisme, vues étroites). Mobilité psychologique et moyens de communication utilisés.

Attitudes spécifiques : l'attitude à l'égard de la continuité de la vie agricole à l'égard de l'agriculture comme un moyen de vie pour leurs enfants, l'attitude envers l'émigration. L'attitude envers des formes spécifiques de changement (commencement du changement ? Acceptation du changement entrepris par d'autres ? Par qui, spécifiquement - le conseiller local pour l'agriculture ? le technicien agraire local ? le chef de l'organisation agricole locale ?). L'attitude envers l'épargne et l'emploi de l'argent (disposition à investir de l'argent dans une exploitation, emploi de l'argent envoyé par les émigrants, habitudes d'épargne). L'attitude envers la coopération dans la production, les achats, la commercialisation.

Besoin : étant donné que la population locale ne veut pas rester dans l'agriculture si la communauté ne peut pas satisfaire à ses divers besoins, on se doit d'étudier les besoins ressentis par ces familles d'agriculteurs.

Coopération : étant donné leur importance, les éléments sur la coopération dispersés à travers les autres données, sont à regrouper dans un examen séparé.

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
<u>AVANT-PROPOS</u>	2
<u>INTRODUCTION</u>	4
<u>PREMIERE PARTIE - MILIEU ET INSTITUTIONS</u>	13
<u>CHAPITRE I - APERCU HISTORIQUE</u>	14
<u>CHAPITRE II - CARACTERISTIQUES PHYSIQUES</u>	16
<u>CHAPITRE III - LES INFRASTRUCTURES SOCIALES</u>	23
§ 1. Transports	23
§ 2. Les Services Publics	27
§ 3. Situation sanitaire et hygiénique	29
§ 4. Les habitations	32
<u>CHAPITRE IV - ASPECTS DEMOGRAPHIQUES</u>	39
TROINA	
§ 1. Phénomènes présentant surtout un caractère démographique	39
§ 2. Phénomènes présentant surtout un caractère socio-économique	48
GAGLIANO CASTELFERRATO	
§ 1. Phénomènes présentant surtout un caractère démographique	53
§ 2. Phénomènes présentant surtout un caractère socio-économique	54
CERAMI	
§ 1. Phénomènes présentant surtout un caractère démographique	62
§ 2. Phénomènes présentant surtout un caractère socio-économique	68
<u>CHAPITRE V - LA FAMILLE</u>	71
A. La structure de la famille	71
B. Les valeurs de la famille	79

	<u>Page</u>
<u>CHAPITRE VI - L'EMIGRATION</u>	91
A. L'importance de l'émigration	92
B. Les entretiens	92
<u>CHAPITRE VII - L'EDUCATION</u>	105
§ 1. La situation actuelle	105
§ 2. Amélioration de l'éducation depuis 1951	109
§ 3. L'éducation des adultes	110
<u>CHAPITRE VIII - LA STRUCTURE SOCIALE</u>	115
I. Introduction	116
II. L'écologie	117
III. Les cercles et les classes sociales	120
IV. Revenus, emploi et échelle sociale	122
V. Le critère de l'instruction	127
VI. La mobilité sociale	129
VII. Transformations dues à l'émigration	130
<u>CHAPITRE IX - LE POTENTIEL POLITIQUE SUSCEPTIBLE D'INFLUENCER LE DEVELOPPEMENT</u>	133
I. La situation politique	133
II. L'attitude des citoyens influents vis-à-vis du développement	138
III. L'attitude de la population vis-à-vis de la politique	140
<u>CHAPITRE X - LA COMMUNAUTE ENVISAGE SES BESOINS</u>	142
A. Services publics	142
B. Fournir des emplois	142
C. Quelle sorte d'emplois : agriculture ou industrie ?	143
D. Possibilités en matière d'éducation	145
<u>CHAPITRE XI - L'AGRICULTURE</u>	149
A. Structure foncière et formes de faire-valoir	152
B. Main-d'oeuvre agricole	153
C. Système de culture	155
D. Production brute commercialisable, dépenses et revenu de l'entreprise	157
E. Revenus totaux	160
Appendice au chapitre XI	167

	<u>Page</u>
<u>CHAPITRE XII - LES ATTITUDES VIS-A-VIS DE L'AGRI- CULTURE</u>	175
§ 1. La population dans son ensemble	176
§ 2. Les émigrants	176
§ 3. Les agriculteurs eux-mêmes.	177
§ 4. Le comportement des femmes à l'égard du travail	182
§ 5. Comportement à l'égard des coopératives	184
<u>CHAPITRE XIII - LES ACTIVITES EXTRA-AGRICOLES</u>	185
I. L'artisanat	185
II. L'industrie	188
III. Le commerce	191
IV. Le tourisme	196
V. Les envois de fonds par les émigrants ("rimesse")	197
<u>CHAPITRE XIV - LA COOPERATION</u>	205
I. Histoire des expériences coopératives	205
II. Analyse des résultats d'une enquête	213
III. Appréciation d'ensemble	215
<u>DEUXIEME PARTIE - ETAT DE PREPARATION DES FACTEURS FAVO- RABLES AU DEVELOPPEMENT</u>	220
<u>CHAPITRE XV - LES FACTEURS EXTERNES</u>	221
<u>CHAPITRE XVI - LES FACTEURS HUMAINS, LES MENTALITES</u>	231
<u>CONCLUSION A LA II^{me} PARTIE</u>	251
<u>TROISIEME PARTIE- PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT</u>	252
<u>CHAPITRE XVII - POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT EN FAVEUR DE LA SICILE - L'EVOLUTION DE LA THEORIE LE PLANS</u>	255
I. Dualisme et concentration	255
II. Concentration équilibrée	257
III. Le point de vue de la minorité	259
IV. La politique de développement de la "Cassa per il Mezzogiorno"	263
V. Le plan quinquennal de la Sicile	269
VI. Conclusions au sujet des théories, lois et plans	272

	<u>Page</u>
<u>CHAPITRE XVIII - REORGANISATION SOCIALE ET ECONOMIQUE</u>	277
I. La vocation naturelle	277
II. Implications de la vocation naturelle de la zone	279
<u>CHAPITRE XIX - CONSIDERATIONS SUR LES PERSPECTIVES AGRICOLES</u>	292
§ 1. Rappel de la situation actuelle	292
§ 2. Perspectives dans le secteur agricole	295
§ 3. Obstacles à la réorganisation de l'agriculture	305
§ 4. Conclusions	311
<u>CHAPITRE XX - LES PERSPECTIVES POUR LES ACTIVITES EN DEHORS DE L'AGRICULTURE</u>	314
§ 1. Rappel de la situation actuelle et besoins futurs	314
§ 2. Possibilités de création de nouveaux emplois dans la zone	318
A. SECTEUR INDUSTRIEL	318
B. ACTIVITES COMMERCIALES	331
C. LE TOURISME	333
D. AUTRES ACTIVITES DE SERVICE	335
§ 3. Possibilités d'emploi en faisant la navette	337
§ 4. Les perspectives routières	338
<u>CHAPITRE XXI - PRESTATIONS DE SERVICES</u>	341
§ 1. Les prestations de services	341
I. Les besoins	341
II. Les agences de services	344
§ 2. Sauvegarde de la vie sociale et civique	352
<u>CONSIDERATIONS FINALES</u>	356
<u>CARTES</u>	367
<u>ANNEXES</u>	
I. Questionnaire pour les chefs de famille	I/1
II. Questionnaire pour les femmes	II/1
III. Questionnaire pour les jeunes de 16 à 24 ans	III/1

	<u>Page</u>
IV. Questionnaire pour entrevues guidées	IV/1
V. Questionnaire pour les Agriculteurs "au travail"	V/1
VI. Questionnaire pour les Agriculteurs "au repos"	VI/1
VII. Questionnaire pour les émigrés	VII/1
VIII. Questionnaire pour les rapatriés	VIII/1
IX. Plan de sondage de l'enquête socio-économique	IX/1
X. Observations sur l'exploitation des données	X/1
XI. Les institutions et la mentalité des populations	XI/1

Informations internes sur L'AGRICULTURE

	Date	Langues
N° 1 Le boisement des terres marginales	juin 1964	F D ⁽¹⁾
N° 2 Répercussions à court terme d'un alignement du prix des céréales dans la CEE en ce qui concerne l'évolution de la production de viande de porc, d'œufs et de viande de volaille	juillet 1964	F D ⁽¹⁾
N° 3 Le marché de poissons frais en république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas et les facteurs qui interviennent dans la formation du prix du hareng frais	mars 1965	F D ⁽¹⁾
N° 4 Organisation de la production et de la commercialisation du poulet de chair dans les pays de la CEE	mai 1965	F ⁽¹⁾ D ⁽¹⁾
N° 5 Problèmes de la stabilisation du marché du beurre à l'aide de mesures de l'Etat dans les pays de la CEE	juillet 1965	F D
N° 6 Méthode d'échantillonnage appliquée en vue de l'établissement de la statistique belge de la main-d'œuvre agricole	août 1965	F ⁽¹⁾ D ⁽²⁾
N° 7 Comparaison entre les « trends » actuels de production et de consommation et ceux prévus dans l'étude des perspectives « 1970 » 1. Produits laitiers 2. Viande bovine 3. Céréales	juin 1966	F D
N° 8 Mesures et problèmes relatifs à la suppression du morcellement de la propriété rurale dans les Etats membres de la CEE	novembre 1965	F D
N° 9 La limitation de l'offre des produits agricoles au moyen des mesures administratives	janvier 1966	F D
N° 10 Le marché des produits d'œufs dans la CEE	avril 1966	F ⁽¹⁾ D
N° 11 Incidence du développement de l'intégration verticale et horizontale sur les structures de production agricole – Contributions monographiques	avril 1966	F ⁽¹⁾ D
N° 12 Problèmes méthodologiques posés par l'établissement de comparaisons en matière de productivité et de revenu entre exploitations agricoles dans les pays membres de la CEE	août 1966	F ⁽¹⁾ D
N° 13 Les conditions de productivité et la situation des revenus d'exploitations agricoles familiales dans les Etats membres de la CEE	août 1966	F D
N° 14 Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles – « bovins – viande bovine »	août 1966	F D
N° 15 Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles – « sucre »	février 1967	F D
N° 16 Détermination des erreurs lors des recensements du bétail au moyen de sondages	mars 1967	F ⁽¹⁾ D ⁽³⁾

(1) Epuisé.

(2) La version allemande est parue sous le n° 4/1963 de la série « Informations statistiques » de l'Office statistique des Communautés européennes.

(3) La version allemande est parue sous le n° 2/1966 de la série « Informations statistiques » de l'Office statistique des Communautés européennes.

		Date	Langues
N° 17	Les abattoirs dans la CEE I. Analyse de la situation	juin 1967	F D en prép.
N° 18	Les abattoirs dans la CEE II. Contribution à l'analyse des principales conditions de fonctionnement	octobre 1967	F D
N° 19	Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles – « produits laitiers »	octobre 1967	F D
N° 20	Les tendances d'évolution des structures des exploitations agricoles – Causes et motifs d'abandon et de restructuration	décembre 1967	F D
N° 21	Accès à l'exploitation agricole	décembre 1967	F D en prép.
N° 22	L'agrumiculture dans les pays du bassin méditerranéen – Production, commerce, débouchés	décembre 1967	F D en prép.
N° 23	La production de produits animaux dans des entreprises à grande capacité de la CEE – Partie I	février 1968	F D
N° 24	Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles – « céréales »	mars 1968	F D
N° 25	Possibilités d'un service de nouvelles de marchés pour les produits horticoles non-comestibles dans la CEE	avril 1968	F D
N° 26	Données objectives concernant la composition des carcasses de porcs en vue de l'élaboration de coefficients de valeur	mai 1968	F D
N° 27	Régime fiscal des exploitations agricoles et imposition de l'exploitant agricole dans les pays de la CEE	juin 1968	F D en prép.
N° 28	Les établissements de stockage de céréales dans la CEE – Partie I	septembre 1968	F en prép. D
N° 29	Les établissements de stockage de céréales dans la CEE – Partie II	septembre 1968	F D
N° 30	Incidence du rapport des prix de l'huile de graines et de l'huile d'olive sur la consommation de ces huiles	septembre 1968	F D en prép.
N° 31	Points de départ pour une politique agricole internationale	octobre 1968	F D
N° 32	Volume et degré de l'emploi dans la pêche maritime	octobre 1968	F D en prép.
N° 33	Concepts et méthodes de comparaison du revenu de la population agricole avec celui d'autres groupes de professions comparables	octobre 1968	F D en prép.
N° 34	Structure et évolution de l'industrie de transformation du lait dans la CEE	novembre 1968	F en prép. D
N° 35	Possibilités d'introduire un système de gradation pour le blé et l'orge produits dans la CEE	décembre 1968	F D en prép.
N° 36	L'utilisation du sucre dans l'alimentation des animaux – Aspects physiologiques, technologiques et économiques	décembre 1968	F D
N° 37	La production de produits animaux dans des entreprises à grande capacité de la CEE – Partie II	février 1969	F D

	Date	Langues
N° 38 Examen des possibilités de simplification et d'accélération de certaines opérations administratives de remboursement	mars 1969	F D en prép.
N° 39 Evolution régionale de la population active agricole — I : Synthèse	mars 1969	F D en prép.
N° 40 Evolution régionale de la population active agricole — II : R.F. d'Allemagne	mars 1969	F en prép. D
N° 41 Evolution régionale de la population active agricole — III : Bénélux	avril 1969	F D en prép.
N° 42 Evolution régionale de la population active agricole — IV : France	mai 1969	F D en prép.
N° 43 Evolution régionale de la population active agricole — V : Italie	mai 1969	F D en prép.
N° 44 Evolution de la productivité de l'agriculture dans la CEE	juin 1969	F en prép. D en prép.
N° 45 Situation socio-économique et perspectives de développement d'une région agricole déshéritée et à déficiences structurelles — Etude méthodologique de trois localités siciliennes de montagne	juin 1969	F I(4)

(4) Cette étude n'est pas disponible en langue allemande. Une version italienne est en préparation.

